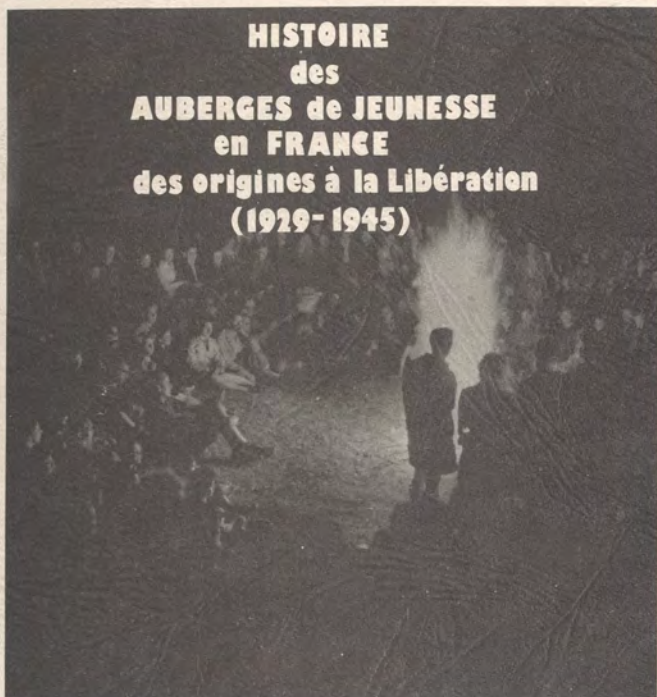


LUCETTE HELLER-GOLDENBERG

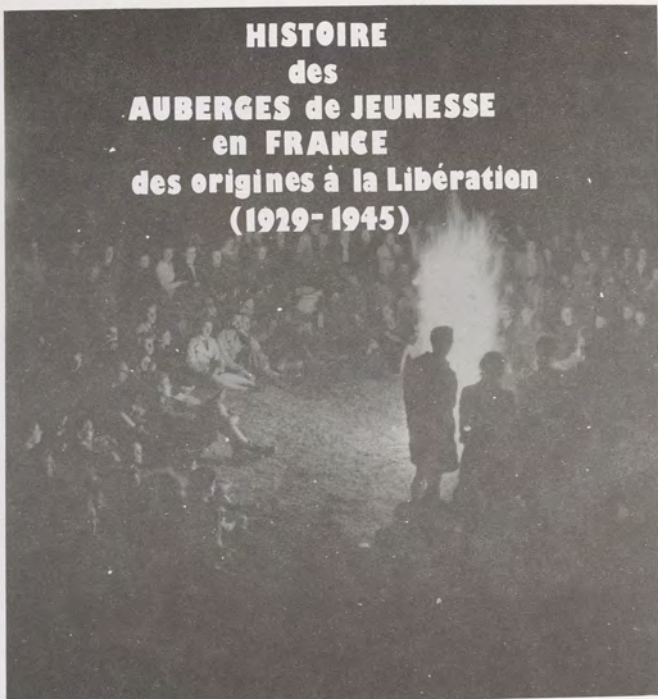
**HISTOIRE
des
AUBERGES de JEUNESSE
en FRANCE
des origines à la Libération
(1929- 1945)**



**volume II
L' OMBRE**

✓
Lucette Heller-Goldenberg

**HISTOIRE
des
AUBERGES de JEUNESSE
en FRANCE
des origines à la Libération
(1929-1945)**



**volume II
L' OMBRE**

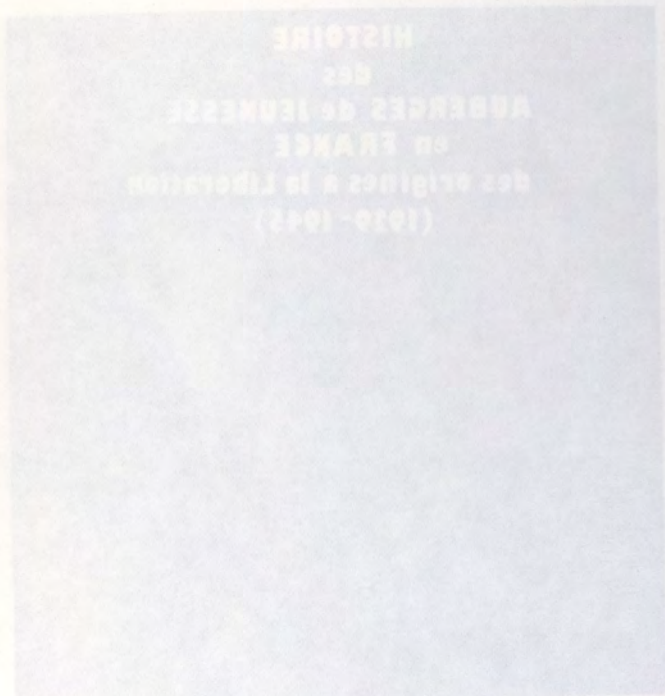
106

Le¹
793
(2)

AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DES LETTRES

NI-13-11-1986-31445

Lecteur Heller-Goldberg



volume II
L'ONBRE



AVEC LE CONCOURS DU COMITÉ NATIONAL DES LETTRÉS

Licence eden-89-6079-5323431-6079-2580470-5439764 accordée le 15 mai 2021 à 5323431@6079.com

30
Lucette Heller - Goldenberg

Histoire
des
Auberges de Jeunesse
en France
des origines à la Libération
(1929 - 1945)

Thèse de doctorat d'Etat

Directeur de recherches

André Nouschi

Université de Nice

Faculté des Lettres et Sciences humaines



Volume II



L'ombre

1939-1945



II

LES AUBERGES DE JEUNESSEDE LA DECLARATION DE GUERREA LA LIBERATION (1939 - 1945)

Les auberges de jeunesse en France s'intègrent dans la réalité sociale de l'entre-deux-guerres qui favorise l'épanouissement de divers mouvements de jeunesse à tendance éducative. Elles vont se doubler d'une note originale, empruntée à l'Allemagne, à savoir la recherche et la jouissance du plein air. Les débuts sont difficiles mais déjà des jeunes sont attirés et formés par l'auberge et ils transforment l'insitution en un mouvement de jeunesse qui préfigure l'esprit du Front Populaire.

A partir de 1936, c'est l'essor. Le maître-mot de l'ajisme est la camaraderie entre jeunes gens et jeunes filles issus de toutes les classes sociales et originaires de tous les pays. Une autre idée-force est l'union indissociable de la nature et de la culture, le retour vers la nature correspondant à un mouvement culturel, "le cru et le cuit" de Claude Lévi-Strauss.

Notre projet initial était d'arrêter cette histoire des auberges de jeunesse en France à la déclaration de guerre, mais les ajistes que nous avons rencontrés nous ont dissuadée de délimiter nos recherches à 1939.

"Une rupture avant 1945 n'a aucun sens. Jusque là, c'est un bloc. Après, c'est un autre monde", affirme ma Robert Auclair(1), tandis que POM écrivit :

"Quand pensez-vous arrêter dans le temps votre étude? Les AJ depuis le début jusqu'en 39, 45 ou nos jours? Pour ma part, je pense que du départ à 45, il n'y a pratiquement pas de césure. Le développement de la vie ajiste à travers les conjonctures historiques diverses fait un tout jusqu'en 1945"(2).

Nous nous sommes donc intéressée à la suite de l'aventure et il est vrai que jusqu'à l'Armistice, elle présente une continuité. Après, c'est une autre histoire qui commence.

Si les auberges de jeunesse dans l'ombre sont un prolongement de ce qu'elles furent jusqu'en 1939, leur évolution est marquée par les événements politiques qui sont trop graves pour les épargner : leur histoire se partage selon la

(1)Entrevue avec Robert Auclair le 28.9.1977

(2)Lettre de POM du 1.12.1977

division de la France occupée. En Zone Sud et en Zone Nord, elles connaissent des développements distincts. De plus, alors que certaines auberges vont devenir le repaire des collaborateurs, d'autres se transforment en nids de résistance. Ajoutons que quelques ajistes sont partisans de se retrancher dans une "bocal" pour vivre tranquillement "l'auberge blottie au fond du vallon"; d'autres, encouragés dans leur réflexion par le fait qu'ils ne peuvent plus se consacrer à la route, pensent à approfondir les valeurs de l'ajisme pour en faire jaillir des floraisons d'idées à réinvestir dans des organismes spécialisés : c'est "l'éclatement de l'ajisme" qui prendra toute son importance à la Libération. Les auberges - source de nombreux mouvements nés après-guerre - sont souvent à l'heure actuelle des coquilles vides, maisons sans âme, réparties sur un réseau qui n'est plus qu'un squelette.

L'inquiétude de la société actuelle pourrait susciter un nouvel épanouissement des auberges qui ne seraient pas la copie désuète des anciennes mais la recherche d'une expression d'avant-garde comme le furent leurs aînées.

CHAPITRE DE TRANSITION
DE LA DECLARATION DE GUERRE A L'ARMISTICE

2.9.1939 - 25.6.1940

"Nous maintiendrons, ne te désespère pas, au contraire, tout doit être sauvé, nous ferons tout notre devoir".

Léo Lagrange(1),

19 mai 1940

"J'appelle dignité le sentiment de la responsabilité, la part qu'on prend aux affaires, la responsabilité qu'on a de leur succès, et aussi bien de leur échec".

Jean Guéhenno(2)

(1) Lettre de Léo Lagrange du 19 mai 1940. Gilbert Prouteau. Eugène Raude. Le Message de Léo Lagrange. op. cit. p. 153

(2) Jean Guéhenno. Ce n'est qu'un Au Revoir. Organe du Club d'usagers des Ardennes. CLAJ. Charleville. Avril 1940. p. 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre, de mer et de l'air est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures, moyens d'attelage, aéronefs, véhicules automobiles, navires, embarcations, engins de manutention et de tous les moyens nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des moyens ordinaires d'approvisionnement de ces armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE EST LE *samedi 2 Septembre 1939 à Ohesee.*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions de son **FASCICULE DE MOBILISATION**.

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant aux **ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR**, y compris les **INSCRITS MARITIMES**, les hommes appartenant aux **TROUPES COLONIALES** et les hommes du **SERVICE AUXILIAIRE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



Le Ministre de l'Av.



IMPRIMERIE NATIONALE - 100, RUE DE LA HARPE - PARIS

Publication interdite pendant l'état de guerre.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Le 2 septembre, à 0 h, c'est la mobilisation générale en France. Cet ordre va toucher en particulier les jeunes et aura donc une influence certaine et immédiate sur les auberges, privées de presque tout leur élément masculin.

Si le milieu ajiste est essentiellement pacifiste comme nous l'avons noté, bien peu de jeunes iront jusqu'au refus d'obéissance : rien n'est organisé à l'échelon collectif et l'apôtre de la paix, Jean Giono, malgré ses prises de position extrêmes, n'a rien prévu au Contadour ni ailleurs. Il obéit bientôt à l'appel de mobilisation(1) et de ce fait, se disqualifie auprès de la jeunesse qui prend conscience que parler de la paix, la vouloir à tout prix ne suffit pas pour l'instaurer. Les jeunes sont confrontés à la réalité de la guerre, eux, les enfants des combattants de 14/18, la "der des der", la dernière guerre qui devait permettre à toutes les générations futures de vivre en paix.

"La drôle de guerre" va durer de septembre 1939 au 10 mai 1940, date de l'offensive allemande en France, pour aboutir à l'Armistice qui prendra effet le 25 juin.

1- Les Ajistes face à la réalité de la guerre

Au lieu de se lamenter, de se décourager devant le conflit mondial qui aurait pu provoquer la perte de leur idéal, les jeunes vont lutter plus que jamais pour continuer à "aller au-devant de la vie".

"C'est dans le milieu des jeunes des auberges que réapparut cette volonté de la jeunesse de ne pas accepter un destin de mort"(2).

(1)cf. Lucette Heller-Goldenberg. Jean Giono et le Contadour. op.cit.pp.191-195

(2)Robert Berthoumieu. "Les Auberges de la jeunesse". Liaisons Sociales. N° 289 du 20.5.1953. Supplément au service quotidien n°1617 du 20.5.1953

Partout, ce sont des appels à poursuivre l'idéal de fraternité : "Allons, camarades, ne soyons pas désorientés! Nous étions forts et confiants comme des insouciantes aux jours heureux, allons-nous désespérer aux jours moroses? Allons-nous être déjà désenchantés?...Les copains! Les ajistes peuvent faire beaucoup dans la construction du monde d'après-guerre... Regroupez-vous, écrivez-vous! Je veux être le trait d'union entre toutes vos bonnes volontés à la dérive. Ecrivez-moi, parlez-moi de tout ce qui vous tient à coeur, et je vous mettrai en liaison les uns avec les autres...Courage, les copains!"(1)

Déjà, individuellement mais un peu partout, s'organise un regroupement des ajistes sous le signe de l'entraide matérielle et morale : c'est le travail des "Centres de Rassemblement Ajiste" qui prennent forme à l'appel des responsables de nombreux Clubs qui tentent de regrouper les ajistes et de reconstituer les fédérations régionales ou départementales. Tel est l'objectif que se proposent les ajistes de Franche-Comté (2). Le Club de Mulhouse donne même des détails précis sur l'action à entreprendre :

"Faire connaissance avec les jeunes mobilisés, camarades inconnus à qui il faut permettre de sortir de leurs solitudes afin de provoquer la création de noyaux et de groupes ajistes dans les unités militaires"(3).

Le Club de Grenoble souhaite à nouveau organiser des sorties collectives le dimanche, des réunions avec causeries, chants, jeux, aller dans les auberges des environs et devenir un centre de ralliement pour les jeunes désireux de faire du tourisme en Dauphiné(4). Le Club de Bordeaux déclare être prêt, lui aussi, à reprendre ses activités :

"Nous n'avons plus le temps de regarder les étoiles, il faut tenir le coup. Nous sommes prêts. Camarades, ajistes de partout, vous pouvez compter sur nous"(5).

Le Club de Troyes imprime à nouveau son journal Aube Ajiste(6).

(1) Georges Louis. Appel à ceux de Cucq, à tous... pour demain. Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 53. Avril. Mai 1940. p. 19

(2) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 50. 6^e année. Oct. Nov. 1939. p. 2. La Fédération du Jura fait de même (Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 53. Avril. Mai 1940. p. 9)

(3) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 53. Avril. Mai 1940. p. 10

(4) ibid.

(5) ibid. p. 11

(6) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 52. Fév. Mars 1940. p. 2

André Essel raconte sa prise de contact avec le Club ajiste de Limoges, ville où il se trouve pour un an à partir de juillet 1940 :

"Je suis coupé de tout, de tout le monde, mes copains, je ne sais pas où ils sont. Je voudrais reprendre mon activité politique et ne pas me retrouver seul avec des c... A Limoges, il y a une AJ où je vais et là, je trouve une ambiance assez extraordinaire composée du noyau des ajistes de Limoges, différents des ajistes parisiens. Le milieu est très réellement ouvrier, le secrétaire du groupe est le jardinier de la ville, il y a des ouvriers, des employés, quelques filles minoritaires, pas ou peu d'étudiants. Autour, il y a aussi des réfugiés: c'est un mélange extraordinaire. Les réfugiés sont des juifs qui n'avaient pas l'intention de retourner chez eux et ils apportent au Club une note plus politique et plus parisienne. On discutait de tous les problèmes en oubliant qu'on était en guerre, plus tard en régime pétainiste. Les discussions portaient sur les problèmes sociaux, la mixité, l'union libre, sur les méthodes d'éducation, d'instruction; il y avait des exposés littéraires. On y discutait comme si rien ne s'était passé. Ce milieu me convenait parfaitement et j'y retrouvai un milieu de travail, de recrutement pour un mouvement clandestin politique. Ces activités illégales étaient limitées à des discussions un peu ésotériques. Je cherchais des contacts à mots couverts et j'ai trouvé des idées semblables aux miennes : antimilitarisme, liberté, anti-religiosisme, anti-déisme, communisme adversaire de la dictature stalinienne : on s'est retrouvé avec Jean-Jacques Rubinstein, puis 2, puis 3 dans une chambre que j'avais en ville : on discutait du nazisme"(1).

Beaucoup de jeunes ajistes, séparés, isolés, sont conscients de leur devoir. Toutes ces initiatives particulières forment un vaste mouvement d'entraide, de solidarité, de fraternité. Les jeunes sous les drapeaux constatent :

"Le style de vie ajiste nous a préparés malgré lui - à la vie collective actuelle"(2).

Raymond Magne écrit que l'ajiste mobilisé a une mission : la vie ajiste l'a préparé - mieux que les autres appelés - physique-

(1) Entrevue avec André Essel le 2.1.1978

(2) Charles Hagenmüller, Le Cri des Auberges de Jeunesse, N° 50. Oct. Nov. 1939, p. 2

ment, matériellement aux longues marches, moralement à la vie communautaire, au sens de la collectivité, à l'esprit d'équipe(1). C'est le sens même de l'Appel de Dominique Magnant aux "frères ajistes" :

"Mieux que tout autre, écrit-il, l'ajiste est armé pour résister aux misères de la guerre... Patauger dans la boue et dans la neige, traîner des jours et des nuits ses godasses sur la route, s'asseoir par terre pour manger au fond d'une gamelle, une cuisine brûlée, allumer le feu sous la pluie, construire une cabane, s'enrouler tout habillé dans sa couverture, la corvée de bois, la corvée d'épluche ? Mais l'ajiste connaît tout cela. Il en faisait la réjouissance de ses vacances... Il appartient à l'ajiste, plus fort que les souffrances physiques de la guerre, de les soulager chez tous ceux qui l'entourent. C'est le premier devoir du porteur de flambeau. L'autre devoir plus difficile est de soulager aussi la souffrance morale"(2).

La presse ajiste reflète une volonté de survie :

"Le CLAJ, mouvement de solidarité, de fraternité, se doit, dans une telle tourmente, d'aider tous ceux qui ont besoin de lui"(3).

Léo Lagrange adresse une lettre au secrétaire du Club de Li-bourne, prêt à ne pas abandonner les camarades poilus à leur solitude morale :

"Quoi qu'il arrive, continuez notre mouvement, soyez décidés, ne vous laissez pas démoraliser. Au moment où les oeuvres de vie semblent reculer, que ceux qui restent se cramponnent et vivent vraiment. Votre Club doit repartir sur des bases nouvelles et se montrer encore vigoureux. Je vous demande ceci comme une ultime prière"(4).

Les ajistes vont en effet essayer de réagir courageusement devant la gravité des événements. Les filles tricotent pour leurs camarades mobilisés des chaussettes, des chandails..., envoient des colis contenant des vivres, des lainages, des livres et - pour répondre à la demande des ajistes au front - des jeux de cartes, des harmonicas, des

(1) Raymond Magne. "Mission de l'ajiste mobilisé". L'Auberge de la Jeunesse. N° 59. 6^e année. Janv. 1940. p. 10

(2) Dominique Magnant. L'Auberge de la Jeunesse. N° 60. 6^e année. Fév. 1940. p. 1

(3) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 51. Déc. Janv. 1940. p. 6

(4) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 50. Oct. Nov. 1939. p. 1

traités d'espéranto, un ballon de football... Un service de correspondance s'établit entre les mobilisés et les civils.

Luc Bonnet souligne l'importance du courrier :

"A la mobilisation, le copain a été arraché à son milieu, comme une branche cassée. Les lettres, c'était le fil de sève qui le nourrissait de loin".
(1)

Un ajiste sur le front confirme cette valeur du réconfort puisé dans la lettre du camarade ajiste :

"Si tu savais ce que signifie pour nous une lettre venant du dehors, de la vie, des hommes! Ici, nous sommes des numéros et notre horizon est le mur de la caserne... Il ne faut jamais vous arrêter d'écrire aux copains..."(2)

Un Service Solidarité avec une Caisse Solidarité s'organise : des collectes sont faites en faveur des ajistes au front; des "Centres de Ralliement" s'ouvrent, lieux de rendez-vous, de rencontres, d'échanges de journaux ou de documents ajistes et espérantistes. Toutes ces actions ont pour but de maintenir intact l'idéal ajiste :

"La grande chaîne d'amour que nous formons, c'est la seule chose que nous puissions sauver, c'est la plus sacrée, c'est elle qui nous permettra de revivre à l'heure voulue"(3).

Les mobilisés encouragent les ajistes à poursuivre leur oeuvre.

"Tous les soldats vous remercient car une lettre, un colis, un livre, c'est quelque chose qui circule entre les mains des copains et tout le monde y trouve sa part. Pour un envoi de ce genre au moins vingt soldats en sont réconfortés"(4).

Un autre écrit du front pour confirmer encore la source d'espoir que constitue cette camaraderie solidaire :

"Quel besoin de vérité nous sommes avides de recevoir, les journaux ne nous parvenant pas, à part un ou deux et lesquels ? Il fait froid et nous avons besoin de réconfort. Sachez combien il est réconfortant pour des ajistes épris de cet esprit de liberté qui ne pensaient qu'à vivre libres et en paix, de voir que tout contact n'est pas rompu et qu'à l'arrière il est de nobles coeurs". Cette voix de Jean

Moulin, est-elle celle du futur chef du CNR(5)?

(1) Lettre de Luc Bonnet à Walter du 7.5.1940. Archives PDM

(2) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 52. Fév. Mars 1940. p. 20

(3) René Jeu-de-mot. "Appel". Notre Amitié. Nlle série. N° 2 Nov. 1939. p. 4

(4) Sylvain de Toulouse. "Lettres de camarades". Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 50. Oct. Nov. 1939. p. 1

(5) Jean Moulin. "Appel à la solidarité, lettre écrite quelque part sur la paille". Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 53. Avril. Mai 1940. p. 12. Nous n'avons pu découvrir l'identité de ce "Jean Moulin".

Les ajistes mobilisés se sentent à ce point soutenus et réconfortés qu'ils sont pleins d'initiatives : les uns décident d'aménager un compartiment de train en AJ, d'autres de monter une bibliothèque, d'autres encore, pendant les marches, entonnent des chansons ajistes(1). Quelques-uns écrivent des poèmes intégrés dans les journaux ajistes :

BALLADE des BONS GARÇONS

Dédié à la Jeunesse qui va de
par les routes et couche aux
Auberges de Bonne Halte.

*Nous allions sur les routes blanches,
Poussant des refrains éperdus.
Les arbres tiraient leurs branches
Pour caresser nos sacs dodus*

*Nous allions sur les routes blanches,
Mains unies, filles et garçons,
Fiers de nos amitiés si franches,
De notre joie, de nos chansons.
Les routes sont encore blanches,
Mais où sont-ils, les bons garçons ?*

*Nous arrêtons nos folles courses
Au creux d'un vil qui gazouillait,
Peu de fortune dans la bourse
Mais l'oeil du cœur aux yeux brillait.
Nous arrêtons nos folles courses,
Fuyant viles comme prisonniers.
Sous le plafond de la Grande Ourse
Montant au soir notre exaltation
Dans le repos des folles courses,
Mais où sont-ils, les bons garçons ?*

*La route est devenue mauvaise,
La joie s'est tue parant nos rangs.
Nous aimions mais mal à l'aise,
Une angoisse étrange nous prend.
La route est devenue mauvaise,
Qu'est-ce en nos mains que nous pressons ?
C'est une arme latide qui pèse,
Comment retrouver nos chansons ?
La route est devenue mauvaise,
Mais où sont-ils les bons garçons ?*

ENVOI

*Messieurs qui décidez la guerre,
Trouvez-vous un jeu différent !
Nous trions au bout de la terre.
Si c'est en pacifiques rangs !
Messieurs qui décidez la guerre,
Nous retrouverons nos chansons.
La paix vous poussez nous la faire,
Mais êtes-vous de bons garçons ?*

Fait aux armées,
S. P. 30, Le 13 janvier 1940.

PIERRE BARADAI,
dit Fakir du Club Paris-Ouest.

(2)

Les ajistes à la base répondent courageusement à l'attente implicite que l'on espérait et ils tirent leur force de l'expérience des auberges qu'ils poursuivent sous une forme tout aussi glorieuse pendant la guerre : ils se regroupent et s'organisent sans attendre aucun ordre de la direction du mouvement.

Que font, pendant ce temps, les organismes directeurs ?

(1) Le Cri des Auberges de Jeunesse, N° 50, Oct. Nov. 1939, p. 2
(2) Le Cri des Auberges de Jeunesse, N° 53, Avril. Mai 1940, p. 6

2- Le CLAJ

Au début de la guerre, le Centre Laïque semble hors d'état de fonctionner. Un ajiste n'écrit-il pas en novembre 1939 : " Le CLAJ? plus de nouvelles. Au fait, que doit-il être? Une direction ou un organe de liaison? Un point de départ ou une résultante? Le mouvement n'existe que dans les auberges vivantes, créées, organisées par les ajistes. Toutes les initiatives parties d'en haut ont, à ma connaissance, donné peu de chose"(1).

Pourtant, dès octobre, novembre, Mme Grunebaum-Ballin écrit dans Le Cri aux camarades partis aux armées un message affectueux :

Année - N° 53. 15, Rue de Valois, PARIS-1^{er}. Octobre-Novembre 1939.

Le CRI des Auberges de Jeunesse

AUX CAMARADES PARTIS AUX ARMÉES

Camarades, nous pensons à vous, nous travaillons pour vous. Nous voulons qu'un retour en Auberges vous apporte plus de joie, plus d'activités que jamais et que le bonheur de vous y retrouver nous fasse oublier les durs jours passés. Nos Félicitations, nos Parents Aubergistes, et tous les Ajistes non mobilisés, s'efforcent de maintenir, dans toutes les Auberges qui n'ont pas été réquisitionnées, cette tradition de fraternité et de joie à laquelle vous êtes si ardemment attachés.

Notre travail continuera. Nous voulons qu'il s'applique à l'abri et que l'union des Jeunes - de tous les âges - soit et demeure toujours et de plus en plus indissoluble à jamais, pour votre bonheur, celui de tous les Jeunes et des générations à venir.

Bel est notre vœu le plus fervent.
 Que nous de Président du C. L. A. J. Luc Lagrange, aux armées, et de notre Bureau, le vous - dicte chers Camarades.
 C. P. GRUNEBAUM-BALLIN.

Rue de Valois, une permanence est maintenue tous les jours, Le Cri va continuer à paraître, et il est notoire que, malgré les événements cruels qui les touchent, les ajistes conservent une certaine joie de vivre, leur humour habituel :



UN SERVICE EN VAUT UN AUTRE

- Pour-tous m'inscrire dans votre direction? Je suis en Belgique.
 - Avec plaisir! L'inscription ne coûte rien. Joignez Je n'ai pas écrit par pays - France!

(2)

- (1) René Jeu-de-mot. "Appel". Notre Amitié, Nlle série. N°2. Nov. 1939
 (2) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 53. Avril. Mai 1940



(1)

Le Centre Laïque assure la majeure partie financière des colis envoyés aux mobilisés et organise une collecte en faveur des ajistes au front. Très vite, c'est lui qui dirige le Service des Correspondances et assure celui des colis. Il décide l'achat de laine en gros, distribuée aux filles pour qu'elles tricotent pour leurs camarades au front. Pour assurer sa

perennité, il décide d'établir aussi le recensement des auberges susceptibles de fonctionner. A la réunion du Bureau du 24 octobre 1939, il demande aux Fédérations d'envoyer des listes mentionnant les auberges encore vacantes qui pourraient continuer à recevoir des jeunes et au contraire, de spécifier celles qui sont réquisitionnées. De plus, il adresse des circulaires à tous les Clubs en vue de constituer des listes des ajistes mobilisés avec indication spéciale de ceux qui sont sans famille ou déshérités afin de pouvoir les aider plus particulièrement. Il est soucieux de contrôler la situation et de coordonner les actions individuelles prises dès le début par certains ajistes avertis ou certains Clubs alertes. A cette même réunion d'octobre, " le Bureau décide d'envoyer à

toutes les fédérations une mise au point spécifiant bien que le CLAJ, en ajoutant à ses activités anciennes celles que les événements lui imposent, suit ainsi la ligne de conduite qui a toujours été sienne. Les Fédérations et les Clubs seront donc invités à intensifier leur vie et à collaborer étroitement avec Paris"(2).

Le Bureau du CLAJ réuni le 28 novembre 1939 doit d'abord délibérer sur le prix de la carte pour les mobilisés et les repliés.

(1) Le Cri des Auberges de Jeunesse, N° 50, Oct. Nov. 1939, p. 1

(2) Procès verbal de la réunion du Bureau du CLAJ du 24.10.1939, op. cit. p. 22

Il refuse d'intervenir pour la libération de Giono; ce dernier d'ailleurs serait déjà libéré. Il est décidé d'observer également la même attitude vis-à-vis de René Gieuvre, objecteur de conscience. Le Bureau conseille cependant de lui

envoyer un colis à titre privé. Il est de plus décidé d'effectuer les travaux nécessaires à la réouverture de l'auberge de Robinson. En outre, Le Cri annonce en février/ mars 1940 la réouverture de l'auberge de la rue Leclerc à Paris : ce sera un foyer ajiste qui servira de refuge aux permissionnaires:

"L'AJ de la rue Leclerc abritera maintenant ceux qui ont troqué le short contre le kaki"(1).

Notons qu'à la séance du Bureau du CLAJ du 1^{er} février 1940, les rapports avec la Ligue sont discutés une fois encore à propos de l'Exposition de la Triennale de Milan qui a lieu du 6 avril au 30 juin 1940. Alors que la Ligue souhaite la participation commune des deux associations françaises, le CLAJ décide que sous une rubrique commune, chacun fera son exposition particulière et qu'une carte portant l'indication des auberges des deux organismes en couleurs différentes pourrait témoigner de la coordination de leurs activités(2). On aborde aussi le problème du Bureau de Travail International des Auberges de Jeunesse : M. Meilink, représentant de la Ligue Allemande, a envoyé une lettre le 4 janvier 1940 pour proposer de dissoudre le Bureau International, présidé par M. Catchpool afin de confier la gestion de l'ancienne Union à l'Allemagne. En plein accord avec la Ligue, le CLAJ décide d'opposer un refus immédiat à cette proposition.

(1) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 52. Fév. Mars 1940. p. 3

(2) Procès verbal. op. cit. p. 28

Notons que le cahier des Procès verbaux des réunions du Bureau du CLAJ se termine le 15.3.1940. Néanmoins, le dernier Conseil d'Administration du CLAJ se tient le 2.5.1940 (Compte rendu de l'Assemblée Générale du CLAJ du 7.8.1940. Archives Simone Bédécarrats).

3- La LFAJ

A la Ligue, l'activité n'a pas cessé non plus. Un service de correspondance fonctionne de la même façon qu'au CLAJ. Des colis sont envoyés régulièrement aux camarades au front. La LFAJ tient une Assemblée Générale le samedi 27 avril 1940 au siège de l'association, 38, Boulevard Raspail, sous la présidence de Marc Sangnier. Celui-ci remercie l'assemblée de son travail sérieux et de son "unanimité morale. Puis il

fait appel aux représentants des grandes associations adhérentes à la LFAJ, à ceux des auberges et des gîtes d'étapes, aux membres des comités régionaux et des Groupes d'usagers pour qu'ils s'emploient à développer le véritable esprit ajiste, à créer des centres éducatifs et récréatifs dans le plus grand nombre d'auberges et de gîtes, ainsi qu'à former des parents aubergistes et des chefs de Groupes à la hauteur de leur tâche"(1).

A la Ligue - comme au CLAJ - l'activité, certes, ralentie, montre le souci de poursuivre l'oeuvre des auberges.

L'exemple de l'AJ de Compiègne, affiliée à la LFAJ, est significatif. Dès le début des hostilités en septembre 1940, l'auberge avait proposé l'ouverture d'un foyer d'accueil pour les mobilisés au commandant de la base aérienne : "Les

grandes salles de l'auberge furent spécialement affectées au foyer comme salle de jeux et de lectures. Une petite salle commune comme salle de correspondance et d'études. Toute la bibliothèque récréative et les jeux de l'auberge étaient mis à la disposition des mobilisés qui avaient également l'usage des vestiaires, bagageries et autres installations. A la demande des autorités militaires, des boissons chaudes furent préparées pour les usagers du foyer (café, lait, chocolat, thé, infusions) et furent distribuées au prix de revient. Il a été conservé au foyer l'atmosphère familiale de l'auberge. 6000 boissons chaudes furent servies en septembre. 10 000 en novembre 1939, époque à laquelle un nouveau foyer fut ouvert par les autorités militaires"(2).

(1) Compte rendu. Livre officiel pp. 89, 91. Siège de la LFAJ

(2) "Auberge de Jeunesse de Compiègne". 2 pages dactylographiées. Archives Arne Bjornson-Langen

Le même document signale que des envois de livres furent faits à No#1 et à Pâques aux camarades mobilisés(1).

On peut conclure que pendant cette période trouble, si les ajistes, individuellement, n'ont pas perdu leur idéal, les deux associations d'auberges ont également continué une activité propice à encourager les jeunes. De décembre 1939 à mai 1940, elles publient régulièrement les listes des auberges encore ouvertes, car, bon nombre d'entre elles ont été réquisitionnées, affectées à d'autres usages par suite de manque de locaux(2); d'autres sont bientôt saccagées par les combats, l'exode, le passage des armées.

4- Le CCI

Parallèlement à l'action isolée des ajistes et à la volonté de poursuivre leur tâche des deux organismes directeurs officiels, il faut mentionner une force montante, celle du CCI qui, rappelons-le, a obtenu une représentation de six membres à l'Assemblée Générale du CLAJ de 1939(3). Le CCI a un siège à Paris, 67, rue Réaumur depuis le mois de janvier 1939; il publie un organe mensuel, Ceux des Auberges, et il groupe 32 Clubs d'usagers(4).

De son côté, le Bureau du CLAJ, réuni le 15 juin 1939, avait refusé de reconnaître l'existence officielle du CCI et le Conseil d'Administration du CLAJ du 22 juin s'était inquiété de l'attitude critique et polémique du CCI à l'égard du Centre Laïque(5).

(1)Après les événements de mai et juin 1940 et l'occupation par les troupes, les réfugiés et les sinistrés jusqu'au 28.5. 1942, les locaux sont à remettre en état.

(2)Voir Annexe VII les listes des auberges des deux associations

(3)A la séance de réunion du CCI du 6.2.1939, on vota pour Dino, Paillet, Isabeau, Antonetti, Jeannotat(Trésorier de l'Union) et Haguenauer(Secrétaire Général).

(4)Paris-Nord, Paris-Est, Paris-Sud, Paris-Ouest, Cité Universitaire, Cheminots Ajistes, Lundi-Loisirs, Lyceens Ajistes, Asnières, Boulogne-Billancourt, Colombes, Issy-les-Moulineaux, Levallois, Maison-Alfort, Montreuil, Noisy-le-Sec, Puteaux, Corot-Sèvres, St-Denis, St-Maur, Suresnes, Rueil-Malmaison, Versailles, Vitry, Vincennes, Groupe Théâtral "Les Copains", Argenteuil, Athis-Mons, Aulnay-sous-Bois, Beaujon Clichy, Fontainebleau, Gennevilliers, Houilles, Pavillon-sous-Bois. Ceux des Auberges. Mai 1939, p.10

(5)Procès verbal.op.cit.p.50

Pour marquer son opposition à la condamnation du camping mixte par le CLAJ, le CCI avait par exemple reproché aux dirigeants du CLAJ leur décision allant à l'encontre de l'idéal laïque qui comporte selon lui une morale émancipée. Cette question avait même été l'objet de l'éditorial de son journal :

"Notre mouvement est révolutionnaire. Et nos adversaires ne s'y sont pas trompés, réactionnaires et cléricaux de tout poil qui nous ont accusé de "corrompre les âmes".

Si corrompre les âmes, c'est les appeler à de nécessaires réflexions sur les conditions de vie actuelles, les perspectives offertes aux jeunes travailleurs par une bourgeoisie décadente, les solutions d'affranchissement et de libération, dont les auberges de jeunesse ne sont qu'un des aspects, Ceux des Auberges sera fier d'avoir été un corrupteur d'âmes"(1).

Une véritable bataille rangée fut alors livrée par les jeunes du CCI contre les dirigeants de la LFAJ et du CLAJ, au nom de l'idéal de liberté souvent associé à un engagement politique influencé par le trotskysme. Cette prise de position est le signe d'une force qui va se concrétiser au moment de la guerre et qui peut se définir par cette phrase tirée d'une lettre de G.Segard, secrétaire général du Club du Calvados : "Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent"(2).

Dès le début des hostilités, le CCI organise d'une part une aide aux mobilisés, aux permissionnaires, d'autre part une commission de propagande qui a pour but de faire connaître le mouvement ajiste à tous les jeunes travailleurs." Une grande oeuvre d'éducation et d'organisation s'impose. Venez envisager avec nous tous les moyens d'étendre notre collectivité à tous les jeunes travailleurs"(3).

D'ailleurs, l'assemblée générale de la Fédération de Seine-et-Oise, réunie le 19 novembre 1939, déclare que la collaboration avec le CLAJ est désormais indispensable, les anciennes querelles n'ayant plus cours dans des heures aussi graves(4).

(1) Ceux des Auberges, Mai 1939, p.1

(2) Ceux des Auberges, N° 7, Déc. 1939, p.6

(3) ibid., p.3

(4) ibid., p.4

Une motion est votée pour demander aux Clubs et aux ajistes d'unir leurs efforts :

- 1) vers la solidarité à l'égard des mobilisés,
- 2) pour le recensement des auberges ouvertes, la réouverture de celles qui sont fermées et la création de nouvelles,
- 3) pour la reprise d'une activité culturelle,
- 4) pour la propagande vers les jeunes travailleurs et les jeunes intellectuels,
- 5) pour l'établissement de l'Internationale Ajiste"(1).

On peut s'étonner et se réjouir à la fois de l'énergie de ces jeunes. Mais leur action entreprise au sein des auberges avec élan, courage et résolution est aussi liée à leur engagement politique de militants trotskystes. Ils n'abandonnent rien de l'idéal de la période héroïque, et ils se mettent à l'oeuvre avec enthousiasme. D'abord, il faut soutenir ceux qui sont partis : cette solidarité prolonge l'esprit de camaraderie, fondement même de l'idéologie ajiste. Ensuite, il faut entretenir la flamme de ceux qui sont restés. Le CCI prend l'initiative de la reprise des activités de plein air(2). C'est ainsi qu'il organise une sortie à Bois-D'Arcy le 25 novembre 1939 à laquelle se joignent une cinquantaine de participants.

"Ajistes que ces tristes événements ont ankilosés, qui ne sortez plus, réveillez-vous!! Prenez exemple sur ces camarades qui, nombreux à notre sortie, n'avaient point lacé leurs godillots depuis les vacances et qui, je vous l'assure, ont repris un franc contact avec la nature, ce contact nécessaire aux heures présentes pour notre parfait équilibre moral et physique"(3).

D'autre part, le CCI annonce la création d'une commission "Culture et Loisir"(4), d'une chorale. Des causeries sur des

(1) Ceux des Auberges. N° 7. 15.12.1939. p.4. Soulignons que le pacifisme total du refus de la mobilisation semble assez vite oublié.

(2) C'était un des objectifs de l'ajisme; cf. Ajisme et Nature

(3) Jean. "Sortie du CCI à Bois-d'Arcy". Ceux des Auberges. N° 7. 15.12.1939. p.5

(4) C'était également un élément non négligeable de l'ajisme; cf. Ajisme et Culture

thèmes divers sont tenues mensuellement par des spécialistes : la Nature; la Révolution française de 1789; la Nation française devant l'Europe; la Convention et le problème du pain. Une bibliothèque comprend quatre cycles de livres : voyage et tourisme, histoire, économie, arts et musique. Un cercle cinéma fonctionne, des visites de musées sont prévues, une section échecs est en voie de réalisation; des concerts de disques, des cours d'espéranto sont organisés(1). On tente de redonner une vie normale au CCI.

Pour résumer la situation, cette lettre de Bardin du Club de Boulogne nous semble significative :

"Nous avons mis beaucoup d'espoir dans les AJ et dans le CCI. Beaucoup comme moi craignaient de voir tout emporté par la guerre, aussi, cela a été une vraie grande joie de voir le CCI lancer le cri de ralliement et de quelle façon!

Nous savons maintenant que les AJ continuent tout droit. Malgré les nombreux départs, les commissions continuent à fonctionner. Des nouveaux remplacent ceux qui sont partis, comme un tissu blessé qui se reforme : signe de jeunesse. Il faut que lorsque nous reviendrons, nous retrouvions le mouvement meilleur encore que lorsque nous l'avons laissé"(2).

Le CCI veut devenir le point de ralliement de tous les jeunes travailleurs au moment où la guerre pourrait les désorienter; ses nombreuses initiatives ont pour but de perpétuer les valeurs essentielles du mouvement ajiste.

La guerre clot les enfantillages des querelles nées du conflit de génération. Soudain, le CCI apparaît dans toute la force de sa maturité. Il rejoint la direction du CLAJ et approuve l'orientation générale de son action depuis le début de la guerre. Il ne s'agit plus de souligner les petits points de désaccord mais de lutter sur le même front contre l'ennemi commun. Au moment de l'Occupation, on ne s'étonnera pas de le voir surgir sur les devants de la scène et prendre la relève

(1) Ceux des Auberges. N° 7.15.12.1939.p.8

(2) Ceux des Auberges. N° 8.Fév.1940.p.5

de la direction du mouvement.

A partir du 25 mai 1940, la France est occupée, partagée en zones diverses. Son histoire reflète une distinction entre la Zone libre du Sud et la Zone occupée du Nord. Les auberges de jeunesse vont aussi connaître une évolution différente selon la zone où elles se trouvent.



P R E M I E R E P A R T I EL'HISTOIRE DES AUBERGES DE JEUNESSEEN ZONE NORDPENDANT L'OCCUPATIONC H A P I T R E IR E C H E R C H E P E R I L L E U S E D E L AL E G A L I T E(1940 - 1942)

L'évolution des auberges de jeunesse doit être replacée dans le cours de l'histoire car elles en subissent les répercussions. Comme en 1936, les événements politiques influencent profondément l'histoire du mouvement ajiste.

A la suite de la démission du Président du Conseil Paul Reynaud le 16 juin 1940, le Maréchal Pétain est chargé de former le gouvernement. C'est lui qui demande l'armistice, signée le 22 juin, mais en vigueur à partir du 25 juin 1940. Le 10 juillet, il obtient les pleins pouvoirs et établit en France l'Etat Français autoritaire et paternaliste, qui remplace la République.

Pétain et son gouvernement s'installent à Vichy. Le 24 octobre 1940, l'entrevue de Montoire entre le Maréchal et le Führer scelle la "collaboration" à la suite d'une célèbre poignée de mains. L'arrestation de Laval de décembre 1941 et le gouvernement de Flandin d'abord, de l'Amiral Darlan ensuite, instaure une période ambiguë qui s'étend jusqu'en avril 1942 : les Allemands dénoncent le gouvernement de Vichy traître à la collaboration franche de l'Europe nouvelle.

Certaines mesures gouvernementales semblent pouvoir être interprétées de deux façons opposées : les Chantiers de Jeunesse, par exemple, destinés à développer le culte du chef et le sens de la discipline, apparaissaient comme une imitation des Jeunesses Hitlériennes. Mais ne sont-ils pas aussi une ébauche d'armée nouvelle qui pourrait être prête, le cas échéant, à lutter contre l'occupant ?

C'est dans cette période trouble qu'intervient la réorganisation du mouvement des auberges. Il aura peut-être la latitude de jouer le double jeu, pensent quelques jeunes ajistes qui retournent au Centre Laïque de la rue de Valois, ne voulant pas croire à la collaboration de Gaston Tyrand, le nouveau Secrétaire Général du CLAJ.

L'ambiguïté du gouvernement de Vichy cesse à partir du 19 avril 1942. Le deuxième gouvernement Laval, imposé par les Allemands, instaure la collaboration à visage dé-

couvert, comme le prouve le discours radiodiffusé de Laval du 22 juin 1942 où il prononce la phrase : " Je souhaite la victoire de l'Allemagne"; la rafle du Vel d'hiv du 22 juillet 1942 où des milliers de juifs sont arrêtés par la police française, interdit désormais toute équivoque.

En Zone Nord, où le gouvernement de Vichy a délégué Fernand de Brinon ambassadeur au haut-commandement allemand, on sait que la collaboration sera poussée aussi loin que possible.

Les auberges de jeunesse sont un reflet de la société française de cette période partagée entre les collaborateurs et les patriotes qui s'engagent dans la résistance à l'occupant.¹⁾ La prise de position politique est le nouveau clivage qui sépare les deux associations d'avant-guerre.

La Zone Sud, sans occupant visible jusqu'en novembre 1942, présente beaucoup plus de nuances, ce qui provoque une position attentiste. L'inquiétude et la méfiance des jeunes face au gouvernement de Vichy restent grandes, mais l'espoir n'est pas perdu de perpétuer un mouvement ajiste qui, tout en étant officiel, resterait fidèle à l'idéal démocratique d'avant-guerre. Ici, le clivage se fait davantage entre les pétainistes et les résistants.

Le 8 novembre 1942, date du débarquement des Alliés en Afrique du Nord, a pour conséquence l'occupation de la France entière. En fait, cette date n'a pas une grande incidence sur l'organisation des auberges de jeunesse françaises qui continue à dépendre en Zone Nord des autorités allemandes et en Zone Sud du Secrétariat Général à la Jeunesse de Vichy, ce qui nous incite à analyser séparément l'évolution des auberges en Zone occupée d'abord, puis en Zone libre.

(1) N'oublions pas également la masse attentiste, souvent favorable de coeur à la Résistance, tout au plus.

1- Les Anciens Responsables du CLAJ

Lorsque le 14 juin 1940, les Allemands occupent Paris, c'est l'exode pour des milliers de Parisiens. Les responsables du CLAJ sont dispersés : les membres du Secrétariat administratif et ceux du Bureau du CLAJ sont absents de la capitale et n'ont plus aucune liaison entre eux : la désorganisation semble complète.

Léo Lagrange, en septembre 1939, s'était porté volontaire; il est nommé sous-lieutenant au 61^e d'artillerie de Metz.

"Officier de liaison d'un dévouement absolu, d'un courage sans pareil, a rendu comme observateur avancé les plus grands services. Est tombé mortellement frappé le 9 juin 1940 à son poste de combat au moment où il se préparait à détruire l'usine d'Evergnicourt occupée par l'ennemi" (1).

Mme Grunebaum-Ballin sur qui reposait toute l'Association, est cruellement atteinte par les événements.

"Nous avons quitté Paris le 10 juin, conformément aux instructions données aux membres du Conseil d'Etat, écrit Mme Grunebaum-Ballin (2).

"Nous nous sommes arrêtés d'abord à Angers, puis à Bordeaux et avons passé près de 6 semaines en Gironde. Depuis 48 heures, nous sommes chez Baynac (Laparade, Lot-et-Garonne) à titre ultra-privé ... Après des semaines de cruelles angoisses, nous avons fini par apprendre que l'aîné de nos enfants était prisonnier en France. Il vient, paraît-il, d'être transféré d'Alençon à Bagnoles-de-l'Orne, mais nous ne recevons rien de lui... Le second est à Tarbes... ou à Montauban. J'ignore encore si ce changement de garnison s'est effectué ces jours derniers" (3).

La situation de Mme Grunebaum-Ballin est difficile. Son mari est révoqué, son fils aîné, officier, est fait prisonnier et le second est dans un camp de jeunesse. Elle-même doit se réfugier car elle est menacée comme israélite. Néanmoins,

(1) Gilbert Prouteau, Eugène Raude Le Message de Léo Lagrange. op.cit.p.29

(2) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin à Monsieur Brenier du 23.7.1940. Archives POM

(3) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin, vraisemblablement adressée à Marcel Auvert, du 31.7.1940. Archives POM

elle continue à se soucier de l'avenir du CLAJ et elle écrit à Brenier dans ces termes :

"S'il était possible de se rendre actuellement à Paris en venant de la Zone libre, j'aurais pu envisager d'aller examiner avec vous et ceux des membres du Bureau éventuellement présents ce qu'il y a lieu de faire. Mais, d'après mes renseignements, la chose est impossible"(1).

Elle essaie donc d'agir depuis sa retraite en Zone Sud. Dès la fin du mois d'août, elle prend contact avec quelques membres du Conseil d'Administration de Toulouse. Apprenant que le gouvernement élabore des projets concernant les AJ, elle écrit à M. Ybarnégaray, Ministre de la Famille et de la Jeunesse le 2 septembre 1940 pour lui demander audience. Elle ne reçoit aucune réponse. Le 11 septembre, M. Pierre Goutet, Directeur de la Jeunesse envoie aux dirigeants de Fédérations une circulaire débutant ainsi : "Dans l'impossibilité où je me trouve d'atteindre l'administration centrale du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse..".

Mme Grunebaum-Ballin lui écrit le 18 septembre pour protester et renouveler sa demande d'audience. Cette lettre reste également sans réponse. A la fin du mois de septembre, Mme Grunebaum-Ballin qui a pris contact avec tous les membres du Conseil d'Administration et la plupart des dirigeants des Fédérations de la Zone libre, convoque une réunion du Conseil d'Administration à Toulouse pour le 10 octobre 1940. Cette réunion est interdite par le préfet de la Haute-Garonne. Ainsi, paralysée dans son action, l'envoi même de circulaires étant soumis à une autorisation préalable, Mme Grunebaum-Ballin décide de résilier ses fonctions. Elle propose à ses collègues du Conseil d'Administration et des Fédérations de charger l'un d'entre eux de "prendre en main la destinée et la défense du CLAJ et d'agir au mieux des intérêts de l'association"(2).

Les réponses sont affirmatives et Luc Bonnet, secrétaire de la Fédération de Franche-Comté reçoit délégation générale. Mme

(1) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin du 23.7.1940. Archives PQM

(2) Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ, signé Luc Bonnet. 4 pages manuscrites. Archives Marcel Auvert

Grunebaum-Ballin lui transmet ses pouvoirs(1). Cette passation des pouvoirs est confirmée par la lettre que Luc Bonnet adresse à Dominique Magnant le 31 décembre 1940 :

"Le 16 octobre dernier, Mme Grunebaum-Ballin, d'accord avec vous, me remettait ses pouvoirs et me donnait délégation pour agir aux mieux des intérêts du CLAJ"(2).

De ce jour, Luc Bonnet est le seul représentant officiel du CLAJ pour la Zone Sud.

Les autres responsables du CLAJ, traqués, ont pour la plupart disparu aussi : Lapière, encore présent, va mourir en déportation, Brenier, poursuivi, meurt accidentellement. Marcel Auvert, Trésorier, reste dans la Zone occupée mais il a quitté Paris.

"Dès mon départ, écrit Mme Grunebaum-Ballin, j'ai écrit à M. Auvert que je croyais à Paris; il y a une dizaine de jours, je lui ai, de nouveau, envoyé un mot. Je n'ai jamais reçu de lui aucune réponse"(3).

Il rentre à Paris le 10 juillet et c'est le seul membre de l'ancien Comité du CLAJ qui va continuer à agir pour l'association. Il est le seul représentant officiel du CLAJ pour la Zone Nord et en tant que Trésorier, il a gardé tout pouvoir sur le compte CP du Centre Laïque.

Les associations fondatrices du CLAJ sont, elles, dissoutes(4). A partir de juin 1940, le Centre Laïque est donc momentanément sans directive. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes. Or, comme l'analyse très finement Fernand Lacaf, avoir 20 ans en 1940, c'est avoir eu 16 ans en 1936 :

"Le jeune de 36 est porté par tous les espoirs de 36"(5).

Au moment, où il rêve de justice, de transformation du monde, 36 lui apporte le grand bouleversement social attendu depuis près d'un siècle par les organisations ouvrières: les vacances payées, les conventions collectives, etc...

(1)Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ, signé Luc Bonnet. 4 pages manuscrites. Archives Marcel Auvert

(2)Lettre de Luc Bonnet à Dominique Magnant du 31.12.1940. Archives Dominique Magnant

(3)Lettre de Mme Grunebaum-Ballin à M. Brenier du 23.7.1940. Archives POM

(4)CGT, Fédération Nationale de l'Enseignement, Union des Villes et des Communes, Fédération Nationale et Municipale Socialiste, Fédération Radicale Socialiste, etc...(Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale des Usagers du 7.8.1940. Archives Simone Bédécarrats

(5)Témoignage sur cassette enregistré en février 1978 par Fernand Lacaf sur "L'Ajisme, les auberges de jeunesse en Zone Nord c'est-à-dire en Zone occupée pour les années qui vont de 1939 à 1945"

20 ans, " c'est le feu d'artifice de la vie d'un homme ou d'une femme, c'est le moment où des bombes tombent sur la France, où c'est le débacle"(1).

1939 provoque la quasi-disparition des cadres de la nation et le jeune va se retrouver seul sans maître à penser, seul face à des problèmes qu'il doit chercher à résoudre, seul alors que les auberges lui ont permis de sortir " de son bocal familial, de l'autorité parentale" et lui ont offert la possibilité d'aller à la découverte de la France, de l'Europe, " de l'interpénétration politico-ajiste... Chaque ajiste aura toute une série de questions qui vont se poser, à lui quant à ceux qui sont là, qui sont habillés en vert et qui occupent le pays. Alors, il va y avoir des réactions différentes : des ajistes diront: "Bah! ils ont un uniforme vert sur le dos, ce sont nos frères. Après tout, les Allemands ne sont pas tous des nazis, loin de là; ils ont subi le nazisme mais parmi eux, il y a beaucoup de démocrates, qui sont cachés et puis d'abord, on en a rencontré dans les auberges allemandes, non, non, faut fraterniser avec eux, ce sont nos frères". Certains ont été entraînés dans cette façon de penser par l'esprit de Giono et les prises de position de Giono à cette époque. Je ne veux pas dire que Giono était un collaborateur mais, enfin, dans les premiers mois, Giono a eu une attitude de rapprochement. Beaucoup de camarades des auberges ont cru à ce rapprochement, à cette fraternité avec les Allemands, c'était l'occasion de ne plus avoir de guerre, c'était la grande Europe et beaucoup y ont cru"(2).

Ce point de vue conduit à la collaboration mais est assez proche de la prise de position trotskyste qui favorise le rapprochement avec l'Allemagne tout en rejetant le national-socialisme. Pourtant, quel ajiste était tellement initié aux problèmes politiques ? " Ah! pas de politique, pas de politique aux auberges, qu'est-ce qu'on a pu l'entendre, ça, avant, pendant et après la guerre; la politique, c'était comme une maladie honteuse : il fallait faire du plein air et c'est tout... Quelques-uns, sincèrement, défendaient le rapprochement franco-allemand et voyaient en tant qu'ajistes, comme suite de la défaite, l'occasion de se rappro-

(1) Témoignage de Fernand Lacaf, Fév. 1978. op. cit.

(2) ibid.

cher, de fraterniser avec le peuple allemand... Des jeunes ajistes, manquant d'expérience et de réflexion politiques, se sont donc laissés convaincre par quelques chefs de file plus engagés : les uns, communistes ou trotskystes, les ont poussés vers la Résistance, d'autres ont su jouer sur la corde sentimentale de la fraternité entre les peuples et jouissant de la confusion, les ont entraînés vers la collaboration à l'occupant"(1).

Le CLAJ qui n'a plus de direction officielle - les anciens responsables ayant été obligés de fuir pour avoir quelque chance de survie - va être le théâtre de vicissitudes étranges et contradictoires. Tout d'abord, il est repris en main par une direction collaborationniste de courte durée.

2-L'Episode Marc Augier

Marc Augier, responsable du Cri et protégé de Mme Grunebaum-Ballin, nous raconta qu'il était en Grèce avec un groupe important d'ajistes quand la guerre éclata. Ils ne purent revenir en France que fin novembre 1939 car il n'avait pu trouver de bateau avant cette date(2). Le 10.9.1939, Marc Augier adresse la lettre suivante à Mme Grunebaum-Ballin :

" Athènes- 10 septembre
1939
Chère Madame G.B.
Nous avons appris Germaine et moi la déclaration de guerre en revenant du massif de l'Olympe où nous faisons de l'alpinisme, et seulement le 6 ! Nous sommes rentrés à Athènes aussitôt nous mettre à la disposition du Consulat qui nous fait partir sur le Cairo City demain. Nous serons donc en France vers le 15... sauf torpillage le Cairo battant pavillon

(1) Témoignage de Fernand Lacaf. Fév. 1978. op. cit.

(2) Entrevue avec Marc Augier le 2.7.1978

anglais.

Inutile de vous dire mon désespoir d'assister à l'écroulement de notre oeuvre d'amour et de lumière et tout maintenant m'est indifférent. Une seule chose pourrait peut-être ranimer en moi l'instinct de vivre: c'est de pouvoir exercer dans la guerre mon métier de la paix : presse ou Radio. J'ai su que Chamson s'occupait de cela, que Léon Blum allait participer à la nouvelle formation ministérielle. Peut-être pouvez-vous faire quelque chose pour moi et me rattacher au service du communiqué ou de la Radio. Je dépends du Centre Mobilisateur d'Artillerie de Vincennes et si vous pouviez quelque chose c'est là qu'il faudrait me faire réclamer. Vous qui ne m'avez jamais abandonné vous pourrez peut-être faire cela.
Je viendrai vous voir en rentrant, etc....."

(1)

Cette lettre fut immédiatement suivie d'un télégramme. Monsieur Grunebaum-Ballin déclare :

"Cette lettre est encore en notre possession mais nous n'avons pas conservé le télégramme, également daté d'Athènes. Nous nous souvenons parfaitement que, dans ce télégramme, Marc Augier réclamait, avec la plus grande insistance, notre intervention afin d'obtenir qu'il fût "mobilisé sur place" et détaché auprès du Consulat français ou de l'Ambassade de France à Athènes. Nous avons jugé assez sévèrement cette démarche, comme il convenait, et n'y avons donné aucune suite"(2).

De son côté, Marc Augier explique :

"Avant la guerre, j'étais socialiste, voulant le bien être, la liberté, une certaine facilité de vie pour l'ensemble du peuple sans distinction. Or, celui qui réalisait le socialisme, c'était le 3^e Reich : les maisons ouvrières, les autoroutes, la voiture populaire. J'ai abordé la guerre avec cet esprit : Ce sont eux qui font ce que je souhaite, alors, pourquoi se battre ? Ils ne m'ont rien fait. J'étais un adhérent de la paix, à la tête du mouvement pacifiste, influencé par Giono(3). Il n'y avait plus de mouvement ajiste. Or, il n'y avait pas de raison que les AJ ne continuent pas en juillet 1940. Le 3 ou le 5 juillet, j'ai été à la rue de Valois. J'ai demandé la clé à la concierge, elle me l'a donnée, j'ai rouvert les bureaux et j'ai dit : -Ça continue comme avant. La secrétaire, Denise Chersel, est revenue. Pendant deux, trois mois, on a continué à délivrer

(1) Lettre de Marc Augier à Mme Grunebaum-Ballin du 10.9.1939. Archives POM

(2) Déclaration de M. Paul Grunebaum-Ballin, datée du 5.1.1957. Archives POM

(3) On peut remarquer que pour M. Augier, la collaboration se rattache au pacifisme des auberges. Elle est un prolongement de l'attitude de beaucoup d'ajistes qui participent d'un certain aveuglement devant Munich et Hitler.

des cartes sur les mêmes bases, on n'a pas touché aux Statuts. Même dans un état de guerre, nous étions statutairement un groupe pour tous les jeunes y compris pour les Allemands. Je venais au bureau deux, trois fois par semaine"(1).

Une camarade ajiste confirme la réouverture du CLAJ par Marc Augier dans une lettre datée de Paris du 22.7.1940 :

".... Je passais l'autre jour rue de Valois; au 15, un écriteau indiquait les heures d'ouverture écrit moitié allemand et français, il me fit loucher, surprise : je monte. La concierge commence par me montrer un papier signé de Mme G.B. lequel demandait que l'on donne les clés à Marc Augier pour ouvrir le Centre. Il était tapé à la machine; sous la signature, le papier était raturé et la signature bien lisible.

Une fois au Centre un camarade bien connu(de vue seulement) n'a pu me donner grands renseignements sur l'activité du Centre. Il regroupait les Ajistes. Marc Augier que je ne vis pas mais que j'entendis se débattre au téléphone, m'a paru simplement poursuivre sa petite politique. Il est d'ailleurs le gérant de "La Gerbe" journal évidemment allemand et l'on ne peut encore savoir où sont ses yeux et ses oreilles. Mme X me l'a fait connaître l'ayant acheté pour remplacer "Gringoire". Après avoir lu l'article pour les Auberges je le joins à cette lettre

....
 Je ne comprends pas pourquoi ils ont été surpris de constater l'abandon du Comité Directeur alors que Mme G.B. donnait elle-même la permission de rouvrir le Centre... Tout ceci est trop fort pour moi... Ils parlent d'ailleurs d'une façon peu flatteuse de Mme G.B.... Bref est-elle vraiment en Angleterre?... des lettres que vous lui aviez adressées sont revenues chez vous..."(2)

Le 28 juillet 1940, Mme Grunebaum-Ballin, mise au courant de la situation par la lettre de cette ajiste, lui répond :

"Mestérieux par Monséguir(Gironde) 28 Juillet 1940
 Chère Camarade,
 Mon mari ayant été obligé de quitter Paris avec le Conseil d'Etat, le 10 juin, par ordre du Gouvernement, je me suis vue forcée de quitter le C.L.A.J. à cette date, bien ennuyée de ne pouvoir continuer à assumer sur place mes fonctions.
 Pendant un mois je suis restée sans nouvelles de Paris et c'est seulement tout récemment que certains

(1) Entrevue avec Marc Augier du 2.7.1978. N'y a-t-il pas là un extraordinaire aveuglement ? Le CLAJ reste ouvert à tous les jeunes, y compris les Allemands, comme si on oubliait que l'idéologie nazie demande l'éviction des juifs, des étrangers, des communistes....

(2) "Copie d'une lettre d'une camarade ajiste datée de Paris du 22.7.1940". Archives PDM. Précisons que Mme G.B. est Mme Grunebaum-Ballin

faits sont venus à ma connaissance.

Je souhaiterais vivement que vous fassiez savoir à tous ceux de nos Camarades restés fidèles au véritable esprit du C.L.A.J. - et j'espère qu'ils sont nombreux - :

1°- que Mme GUILBOT et moi-même ferons tous nos efforts pour rentrer le plus tôt possible (mais vous n'ignorez pas que les difficultés sont nombreuses et ne vont pas en diminuant, loin de là);

2°- que je n'ai jamais donné à qui que ce soit l'autorisation de prendre la direction provisoire du C.L.A.J. à ma place et d'exiger, sous ce prétexte, la remise des clefs par la concierge.

Le papier que vous avez vu et qui porterait ma signature est donc un faux.

3°- que, bien entendu, tous les bruits que l'on fait courir sur mon départ en Angleterre sont purement mensongers."(1)

Marc Augier a donc pénétré dans les locaux du CLAJ par usage de faux ce qui est encore attesté par la lettre de Mlle Georgette Gabaï de Marseille, déléguée du CLAJ à la Fédération laïque des auberges de jeunesse des Bouches-du-Rhône, datée du 19 octobre 1940 :

"A propos du traître Augier... savez-vous qu'il avait utilisé votre signature pour faire ouvrir le local du CLAJ ?"(2)

Selon le témoignage de Marc Augier, son activité au CLAJ a été de courte durée :

"Il y a eu peut-être quelques petits rassemblements mais c'était difficile car tout rassemblement devait être déclaré à la police. Il n'a rien dû y avoir d'officiel. Par contre, j'ai rouvert une auberge dans la maison des gardes du château de Boutigny. Il avait été pillé. J'avais obtenu le pouvoir d'administrer le château situé à 40km de Paris. J'ai annoncé ça aux gars et je leur ai dit qu'on créerait là une AJ. Mais, eux, ils pêchaient dans les caves des bouteilles de Médoc et un matin, je les ai vus qui faisaient des exercices, armés de fusils en bois. Ils étaient les promoteurs de la Résistance. De plus en plus de jeunes arrivaient qui disaient : "Qu'est-ce qu'on fait par rapport à l'occupant? Moi : "L'occupant, c'est pas notre affaire, nous sommes un mouve-

(1) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin du 28.7.1940 "en réponse à la lettre d'une ajiste et datée de Paris, 22 juillet 1940".

Archives POM

(2) Lettre de Georgette Gabaï du 19.10.1940. Archives POM
Mme Grunebaum-Ballin nous a raconté que Marc Augier avait en effet contrefait sa signature et donc fait usage de faux pour ouvrir les bureaux et délivrer des cartes (Entrevue avec Mme Grunebaum-Ballin le 1.5.1976).

ment international, ce n'est pas à nous à nous occuper de ça." Il y avait l'option pour la collaboration ou contre le boche, c'est-à-dire la résistance. J'ai patienté et j'ai fini par dire : "Ce n'est pas notre problème, vous pouvez avoir une option personnelle, l'AJ doit être en dehors de tout ça". A partir de l'automne 40, je ne me suis plus occupé des auberges. Moi, j'ai pris l'option socialiste en faveur de l'Allemagne"(1).

Au cours du même entretien, Marc Augier nous a affirmé que les Allemands n'avaient eu aucune ingérence dans cet épisode qui se situe donc de juillet à octobre 1940, et il nous a confié qu'il créa alors un groupe de jeunes "Collaboration"(2). C'est en 1941 qu'il fonda en fait "Les Jeunes de l'Europe Nouvelle", section "Jeunesse" du groupe "Collaboration". Il arrête peut-être un peu trop tôt son rôle dans les auberges. En octobre 1940, certes, il ne dirige plus l'organisme, mais il continue à briquer une influence sur les jeunes ajistes de façon plus ou moins voilée comme l'atteste la suite de notre étude.

En fait, la réouverture des locaux du CLAJ et la poursuite du mouvement sous la férule de M. Augier entretient une ambiguïté car les ajistes connaissent le personnage qui avait acquis avant la guerre toute la confiance de Mme Grunebaum-Ballin; ils peuvent donc penser qu'il a pris la relève avec l'accord des responsables du CLAJ sans rien changer à l'orientation du mouvement. Dès le 23 juillet 1940, Mme Grunebaum-Ballin est renseignée sur le compte de son ancien collaborateur. Dans sa lettre à Brenier, elle écrit :

"Je reçois aujourd'hui, grâce à une amie demeurée à Paris, une page de La Liberté, consacrée aux AJ. Cette page est rédigée par Marc Augier. Quand vous en aurez pris connaissance - si ce n'est déjà fait - vous serez fixé sur son action et ses intentions"(3).

Le 31 juillet 1940, elle alerte Marcel Auvert pour le mettre

(1) Entrevue avec Marc Augier le 2.7.1978. Est-il nécessaire de souligner que Marc Augier ne retient dans le national-socialisme que le socialisme, comme si ce mot n'était vraiment illustré que par les nazis, au mépris de toute vérité historique ?

(2) Ibid.

(3) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin à M. Brenier. Archives POM

en garde, lui aussi, sur le compte du dénommé Marc Augier :

"Il est tout acquis aux autorités occupantes et fait une campagne violente dans la presse"(1).

Marc Augier est en effet dévoué à la cause nazie, ce qui lui vaut de devenir fondateur-gérant puis rédacteur en chef de La Gerbe d'Alphonse de Châteaubriant. Tous les témoignages recueillis confirment ce que L'Humanité du 9.12.1953 atteste, à savoir que "ses premiers articles furent pour dénoncer ceux qui l'avaient aidé : Georges Lapiere, Secrétaire Général du Syndicat National des Instituteurs (déporté à la suite de cette dénonciation et mort à Dachau), M. et Mme Grunebaum-Ballin, Madeleine Lagrange, femme de Léo Lagrange, etc.... A la suite de ces dénonciations publiques (dans l'hebdomadaire La Gerbe, dirigé par Alphonse de Châteaubriant, près de 200 ajistes de la région parisienne furent arrêtés et, pour la plupart déportés"(2).

Il est vrai que le lecteur des journaux de l'époque était vite renseigné sur les options de Marc Augier, le nouvel homme fort de la rue de Valois. Le 31 octobre 1940, il décrit dans La Gerbe, juste après Montoire, son entrée dans une des églises du Havre :

"J'entrai dans l'église : elle était pleine d'une foule de chrétiens qui chantaient. Des soldats allemands, mêlés parmi elle, chantaient aussi. Ils chantaient comme savent chanter les soldats allemands, avec le sérieux et la foi de leur race. Je pensai alors que dans cette église d'Occident, qui n'était plus habituée qu'aux prières mornes et vides de petits bourgeois, la présence de ces uniformes verts acquérait la valeur d'une certitude : à l'Occident qui ne croit plus, le soldat allemand est venu apporter sa régénération spirituelle, lui qu'anime la vraie foi, lui dont les armes portent gravés ces mots terribles : "Gott mit uns"(Dieu est avec nous)"(3).

S'il se voue ici corps et âme à son admiration pour la Wehrmacht et l'Allemagne nazie, dans d'autres articles, son antisémitisme fait rage. Il y déverse toute son aversion pour l'ethnie juive. Relevons dans Jeunesse du 16 février 1941 :

(1) Lettre de Mme Grunebaum-Ballin, vraisemblablement adressée à Marcel Auvert, du 31.7.1940. Archives POM

(2) "Qui est l'écrivain Saint-Loup?" L'Humanité, 9.12.1953

(3) La Gerbe, 31.10.1940. Le mot "race" choisi par M. Augier dans cette apologie du soldat allemand montre son adhésion à l'idéologie "raciale" et "raciste" du national-socialisme.

"Pendant 4 ans, j'ai assisté impuissant aux ravages causés par elle. Et j'ouvre ici une parenthèse : si la formule des auberges mixtes est aujourd'hui violemment attaquée, c'est qu'une minorité de garçons et de filles, de filles surtout, ont usé des auberges pour leurs couchoteries. Un père aubergiste de la région parisienne gérait une auberge avec l'assistance de sa maîtresse... Deux juifs. Quelle était la fille qui se faisait photographe nue dans la cour de la dite auberge ? Une juive. Quelles étaient les filles que le CLAJ devait radier pour retape, sabbat exhibitionniste, etc...? Des juives polonaises, roumaines, russes. Si les défenseurs des juifs y tiennent absolument, je peux publier les noms et les dossiers... Les vrais responsables restaient dans l'ombre des loges et des comités de l'impérialisme juif"(1).

On a vite fait de reconnaître dans ces accusations l'auberge de Villeneuve-sur-Auvers, ses parents aubergistes et le Groupe Dix-huit Ans.

Un autre article paru dans La Gerbe finit de dessiller les yeux des plus aveugles puisque Marc Augier y défend le mouvement de jeunesse unique, infiniment supérieur, selon lui, au pluralisme :

"L'internationale juive, qui a conservé de nombreux postes d'écoute et des leviers de commande dans toutes les organisations de jeunesse et dans l'enseignement, s'oppose, de toutes ses forces, et par tous les moyens, à la consolidation d'un nouvel ordre et d'un nouvel homme français... Ils s'opposent à la naissance du mouvement unique... A la seule évocation de l'unité, Monsieur vaincu moyen se raidit, se convulse, pique une attaque et vous déclare tout net : " Que c'est impossible parce que "ça fait hitlérien"(2).

Le désaccord est total entre la prise de position de Marc Augier et celle de Luc Bonnet, devenu le véritable responsable officiel du CLAJ. Ce dernier écrit à propos du débat entre le pluralisme et le mouvement unique qu'il juge antidémocratique :

(1) Marc Augier. "Les Auberges de la Jeunesse et la formation des élites". Jeunesse. 16.2.1941

(2) Marc Augier. "Marchons au pas, Camarades!" La Gerbe. 10.7.1941. p.5

"La formule "seul maître à bord" que Marc Augier prétendait ériger en système, est dangereuse. Elle est contraire à une association comme la nôtre... Je reste partisan de la division du pouvoir, des comptes rendus de mandat, des assemblées générales, des explications qui évitent les engeulades, des votes à bulletin secret qui assurent le renouvellement des cadres et dessillent les cécités volontaires; je ne crois pas à l'homme providentiel et je préfère une décision médiocre prise à plusieurs en conseil qu'un acte autoritaire qui peut aussi bien être une faute irréparable qu'un succès éclatant. Le conseil, cette forme démocratique du gouvernement, n'empêche pas l'homme de valeur d'avoir des idées heureuses. En définitive, ce qui importe, ce n'est pas tant d'avoir quelques surhommes, c'est que chaque citoyen soit conscient de son rôle social, de ses droits, de ses responsabilités"(1).

Peu à peu, les ajistes prennent conscience de l'idéologie que Marc Augier veut insuffler aux auberges, et un grand nombre de ceux qui pouvaient être tentés par la poursuite de l'aventure ajiste désertent ce CLAJ néo-nazi, en contradiction totale avec l'idéal d'avant-guerre. Marc Augier échoue dans sa tentative de regroupement des jeunes.

En effet, dans la circulaire adressée aux Fédérations, Unions de Clubs et Clubs de la Zone libre, datée du 27 septembre 1940, de Marseille(2), il est question de la tentative de Marc Augier de devenir "le chef" du mouvement des auberges. Mais ses prises de position et ses formules équivoques "socialistes" mais, en fait, national-socialistes" provoquent

un tollé général. Les ajistes révoltés convoquèrent alors une Assemblée Générale qui, à l'unanimité, exclut Marc Augier"(3).

(1) Lettre de Luc Bonnet à Walter du 8.4.1940. Archives POM

(2) Archives Marcel Auvert

(3) ibid. Son rôle n'est pas encore terminé et nous allons le retrouver dans la suite de cette histoire.

3- Le CLAJ et l'extrême-droite

Peu après l'entrée en scène de Marc Augier en juillet 1940, un groupe de jeunes d'inspiration nazie, adeptes du journal Au Piloni - hebdomadaire antisémite, créé en juillet 1940 et dirigé par Clémentis - décide de coordonner la lutte contre les juifs et les franc-maçons. Ils déposent des papillons de propagande anti-juive dans toute la capitale. Pour eux, le CLAJ est un "repère de judéo-communistes" qu'il faut saccager. A plusieurs reprises, ils tentent de s'emparer du local de la rue de Valois(1), mais des défenseurs bénévoles, tous anciens ajistes, y couchent pour résister aux assaillants. Marcel Auvert raconte :

"Je rentre à Paris le 10 juillet pour rencontrer le lendemain Lucienne Abraham avec qui je vais au commissariat de police pour plainte, contre des bandes d'énergumènes qui avaient saccagé le CLAJ... Des bagarres se renouvelèrent... Il fallait s'organiser"(2).

Le rapport du Directeur général de la police municipale, M. Marchand, atteste que le 11 août 1940, dans l'après-midi, une vingtaine de "Gardes Françaises" ont pénétré au siège des auberges de jeunesse d'accord avec les occupants. Ils y sont demeurés deux heures environ"(3).

"Un démarche entreprise avec Georges Lapiere au cabinet du préfet de police obtint que les actes de vandalisme soient momentanément empêchés"(4).

Diverses réunions ont lieu au siège du Centre entre les usagers du CLAJ et quelques responsables de l'Union des Clubs de la région parisienne d'une part et d'autre part, les dirigeants des "Gardes Françaises" dont le chef est M. Lefèvre : ceux-ci veulent, en contractant plusieurs centaines d'adhésions, obtenir une majorité dans l'organisation et la faire servir à des fins politiques, en particulier dans la lutte anti-juive(5).

(1)Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du CLAJ du 10 mai 1946. Rapport moral de Marcel Auvert. Union Française des Auberges de Jeunesse.N° 6.Juin 1946.pp.19.20

(2)Ibid.pp.9.10.Lucienne Abraham est une ajiste de la région parisienne, appelée à jouer un rôle de première importance dans cette période après l'Armistice.

(3)Pierre Bourget.Histoires secrètes de l'occupation de Paris. Tome 1.Le Joug.Hachette.Paris 1970.p.217

(4)Marcel Auvert.Union Française des Auberges de Jeunesse.N° 6. Juin 1946.p.10

(5)Rapport du Directeur général de la police municipale.Pierre Bourget.Histoires secrètes de l'occupation de Paris.op.cit.p. 217

Les dirigeants du CLAJ se refusent à accepter ces adhésions. Le conflit a été arbitré par M. Lafaye, délégué du Ministère de l'Enfance et de la Jeunesse, sans que l'on puisse parvenir à un accord.

Ces groupes de matraqueurs, assaillant le siège du Centre, sont identifiés comme appartenant aux formations de Déat et de Doriot(1). Selon le témoignage de Schechter, il s'agissait de plusieurs groupes fascistes dont celui de Clémentis, qui entendaient prendre en main les auberges de jeunesse avec la complicité de Marc Augier. Schechter est un de ces jeunes fascistes à qui les usagers de la région parisienne, Maurice Laval, Lucienne Abraham, Marcel Beaufrère avaient demandé de s'occuper de la sécurité de la rue de Valois :

"Nous avons pris en main tout l'appareil technique qui était disponible aux AJ... Nous avons rapidement mis à l'abri les fichiers des membres qui comptaient un bon nombre de juifs ou d'étrangers. Il y avait une vingtaine de personnes qui montaient la garde jour et nuit dans le local. Nous étions très inexpérimentés quant aux règles de la clandestinité. C'est ainsi qu'avec Laval, nous avons déposé les fichiers des AJ dans une petite mansarde entièrement vide, près du Carreau du Temple(2) et nous nous sommes mis un jour à brûler les fiches, ce qui a été très long. Au début de l'après-midi, nous sommes partis nous restaurer après avoir chargé abondamment notre feu. En revenant nous eûmes la surprise de voir la rue jonchée de nos fiches car nous avions déclenché un feu de cheminée"(3).

Le 20 août 1940, vers 11h30, un nouvel assaut est tenté par une centaine de membres des "Gardes Françaises" qui essaient de pénétrer de force dans les locaux. La police s'est opposée à cette action et n'a eu à exercer aucune violence pour ce faire. M. Lefèvre a invité ses amis à ne pas résister : ceux-ci ont stationné quelques instants devant le siège du CLAJ. Sur leur refus de circuler, les membres des "Gardes

(1) Marcel Auvert, Union Française des Auberges de Jeunesse, N° 6. Juin 1946, p.10

(2) Sans doute rue de l'Ave Maria, ajoute Marcel Beaufrère (Entrevue le 9.3.1979).

(3) Témoignage de Schechter recueilli par Rodolphe Prager le 22.9.1976

Françaises" ont été conduits en ordre au poste du Palais-Royal d'où, après vérification d'identité, ils ont été relaxés quelques instants après. Le service d'ordre laissé rue de Valois n'a pas eu à intervenir, aucun nouvel attroupement ne s'étant formé. A la suite de ces incidents, M. Meyer, Directeur de la police judiciaire, est intervenu. M. Lefèbvre a été avisé que la police ne permettrait pas d'actes de violence ou d'attroupements sur la voie publique; aucun acte incompatible avec les lois françaises ne serait toléré(1). En guise de représailles, M. Lefèbvre a donné ordre à ses troupes de briser des vitrines de magasins juifs sur les Champs-Élysées(2).

Selon Schechter, les fascistes se manifestèrent plusieurs fois encore en septembre 1940 :

"M'occupant du matériel technique, Hic et Suzanne Augonnet m'ont demandé d'entreprendre l'impression de La Vérité (journal clandestin)... Nous avions soustrait l'une des ronéos des AJ et je me souviens de l'avoir transportée seul à travers Paris dans le métro, puis dans l'autobus. Je me vois toujours assis avec la machine à côté de moi et bon nombre de soldats allemands à l'alentour. J'ai porté cette machine dans le petit pavillon de Pannetier, en septembre. J'avais été une première fois chez Pannetier pour tirer sur sa machine et on a gâché énormément de papier, car, on n'arrivait pas à tirer convenablement et le travail s'est prolongé toute une journée avec une camarade. Nous étions exténués et irrités. C'est dans ces conditions que l'on a décidé d'apporter la seconde machine, celle de la rue de Valois. On m'a fixé ensuite rendez-vous avec la camarade qui tapait les stencils et c'est ainsi que j'ai rencontré pour la première fois, au métro Pasteur, Suzanne Augonnet. Elle m'a aidé à tirer le numéro 3 de La Vérité, dans lequel il y avait un appel pour la manifestation des étudiants du 11 novembre. Ce numéro avait un ton très nationaliste qui avait soulevé de nombreuses discussions et récriminations. Plusieurs camarades ont participé à la

(1) Rapport du Directeur général de la police municipale, Pierre Bourget. Histoires secrètes de l'occupation de Paris, op.cit.p.217

(2) Tel est le témoignage de M.E. Deloncle qui se trouvait par hasard le 20 août présent lorsque M. Lefèbvre a téléphoné à M. Lafaye pour l'avertir de cet ordre qu'il donnait à ses troupes des "Gardes Françaises". Dossier policier du 20 août 1940. ibid., p.218

manifestation, tels Suzanne, Lucienne Abraham, etc..."(1).

Ainsi, les ajistes qui défendaient si courageusement le local de la rue de Valois en vue de maintenir l'activité du Centre Laïque, s'engageaient dans la politique de façon plus intense ce qui n'était pas sans danger pour le mouvement, comme nous le verrons. Mais revenons à la rue de Valois. Schechter raconte :

"Les fascistes ont lancé une première attaque au début octobre, un dimanche. Nous n'étions que 3 ou 4, et l'on voit arriver une vingtaine de Jeunes Gardes avec Clémentis qui envahissent le local, expulsent les copains. Je me retrouve seul avec Clémentis et sa bande qui me disent qu'ils veulent épurer les AJ des juifs et des étrangers. Je n'en menais pas large en tant qu'étranger au surplus. Je leur ai dit que ma mère était juive et je me suis élancé et ai réussi à m'échapper. Sortant de là, je me souviens que Beaufrère habite à proximité, rue J.J.Rousseau. Je frappe très fort à sa porte et n'obtenant pas de réponse, je finis par l'enfoncer. La fenêtre était ouverte et Beaufrère s'était enfui par les toits pensant que c'était la police. M'apercevant, il réintègre son logis en chaussettes. Il s'est rendu chez le commissaire de police du quartier pour l'aviser qu'un local d'un organisme officiel avait été occupé par effraction par des gens armés"(2).

Marcel Beaufrère nous a par ailleurs confié que le préfet de police était vichyste sans être pro-nazi et qu'il lui a fait une déclaration : " Vous êtes des jeunes Français admirables, mais vous déclenchez la guerre civile, ça va être un désastre"(3)

et ensuite, il lui a recommandé la prudence. Les fascistes n'agissaient encore qu'à leur compte, sans le soutien de la police française ni du gouvernement de Vichy plutôt favorables aux jeunes ajistes :

" Lucienne Abraham a fait en même temps une démarche auprès de Lamirand qui était à Vichy Secrétaire d'Etat pour la Jeunesse. Les fascistes ont été évacués du local et on a pu le réintégrer, ou du

(1)A la suite de quoi, il y eut de nombreuses arrestations. Témoignage de Schechter recueilli par Rodolphe Prager le 22.9.1979

(2)ibid.

(3)Entrevue avec Marcel Beaufrère le 9.3.1979

moins, certains d'entre nous qui étaient en situation régulière. Le Piloni, le journal de Clémentis, fit un énorme battage sur cette affaire et il fallut désormais être prudent"(1).

Le local de la rue de Valois reste donc en ce mois d'octobre 1940 aux mains des jeunes usagers du CLAJ, tous membres actifs du CCI. Ils vivent sous la menace permanente d'une attaque des jeunes fascistes désireux de s'appropriier le mouvement des auberges : peut-être ces derniers agissent-ils sous l'influence de Marc Augier, comme l'affirment quelques-uns ?

Pour l'heure, le CLAJ est dirigé par les jeunes usagers militants dont nous avons souligné la volonté d'autonomie depuis la création du premier Club d'usagers qui avait inquiété, à juste titre, la direction. C'est pourtant eux qui assurent en 1940 la survie du Centre Laïque. Ces membres du CCI ne sont cependant pas l'expression de toute la jeunesse ajiste qui les accuse de déformer quelque peu l'orientation générale du mouvement en lui imprimant une idéologie trotskyste. Néanmoins, on leur est reconnaissant d'avoir sauvé le CLAJ d'un péril plus grand encore.

4-Le CCI et son orientation trotskyste

Les usagers qui ont défendu courageusement le local de la rue de Valois ont agi dans le but de reconstituer le mouvement ajiste. Marcel Beaufrère explique :

"Dès la fin de juillet 1940, on s'était retrouvé avec des camarades trotskystes et on a décidé, parce que c'était une excellente couverture, de relancer le mouvement des AJ. On a occupé le local des AJ de

(1) Témoignage de Schechter recueilli par Rodolphe Prager le 22.9.1976

la rue de Valois et le local de la rue Réaumur, siège du CCI. On a lutté à couteaux tirés avec Marc Augier qui voulait faire des AJ une orientation pro-nazie. Au début, ce fut une bagarre idéologique, très violente, puis la lutte contre Marc Augier et ses sbires a changé de nature : c'est devenu bagarre physique et violente. On s'est armé : on avait un revolver et on fabriquait des "bombes" avec des ampoules électriques remplies d'ammoniaque et de cire; par un jeune postier ajiste, on a eu de gros câbles et on en faisait des matraques. Les premiers actes de résistance se situent à Paris en août 1940; on envoyait des filles dans les rues repérer les vendeurs de La Gerbe, du Pilori, des journaux néo-nazis et il y avait des groupes de 3 gars qui matraquaient les types et déchiraient les journaux : certains durent être hospitalisés.

Marc Augier avait tenté d'attirer de nombreux ajistes vers la collaboration - sans succès. Il a loupé son opération et pour me neutraliser, il m'a offert cyniquement d'entrer à un quotidien, La France au Travail. Là, il y avait des journalistes communistes, mais je lui ai signifié qu'il se trompait d'adresse.

A ce moment-là, aux AJ, on a recruté des dizaines et des dizaines de jeunes, dont le Groupe Dix-huit Ans, à part Pierre Jamet qui voyait d'un mauvais oeil l'influence que j'exerçais sur son groupe : Lubra, Pouly, morts tous deux à Auschwitz."

(1)

La préservation du local de la rue de Valois en automne 1940 n'est qu'une expression partielle de la volonté du groupe d'usagers militants de la région parisienne. Ce qui compte pour eux, c'est avant tout de maintenir l'activité du CLAJ, et pourtant : pendant les quelques mois où ils vont en assurer la direction, ils transforment profondément son idéologie initiale centrée sur le plein air pour la charger d'une mission sociale telle qu'elle est dictée par le trotskysme. Ajoutons surtout que pendant cette période d'incertitude, ils auront la lourde charge de résister aux autorités occupantes, mais aussi au gouvernement français qui accepte le mouvement sous certaines conditions. Le problème est de savoir jusqu'où peuvent aller les concessions sans trahir les objectifs essentiels de base. Ces jeunes encore peu expérimentés vont faire preuve d'une maturité exceptionnelle. Ayant très peu de latitude dans leur choix, ils parviennent avec beaucoup d'intelligence à ne rien

(1) Entrevue avec Marcel Beaufrère le 9.3.1979. A ce propos, Marcel Beaufrère fit allusion à l'attitude ambiguë des communistes vis-à-vis des occupants nazis après le pacte germano-soviétique, en particulier en ce qui concerne la fameuse démarche des journalistes communistes auprès des autorités allemandes pour faire paraître à nouveau L'Humanité.

abandonner de leurs options fondamentales. Ils auront non seulement à louvoyer avec le gouvernement de Vichy, instable et faible, mais en plus à se justifier aux yeux des usagers, méfiants de toute collaboration avec des autorités françaises qui ont elles-mêmes démissionné et admis la pression étrangère.

Cet ajustement permanent caractérise donc la politique des petits pas de la nouvelle direction du CLAJ de juillet 1940 à janvier 1941(1).

Devant l'absence de toutes directives du Comité Central d'avant-guerre, une assemblée générale des usagers de la région parisienne se tient à Paris le 13 juillet, puis une autre le 5 août 1940(2). Le président de séance est cette fois Marcel Beaufrère, et les membres du bureau du comité de ces jeunes usagers sont Lucienne Abraham, Maurice Laval, Rudy, Jacques Girault(3).

La première décision importante est d'ordre administratif. Il s'agit de prendre en main les destinées de l'organisation pour en faire un véritable mouvement de jeunesse fait par et pour les jeunes. Il faut donc que statutairement les Clubs soient l'assise de l'association. On est, certes, conscient de traverser une période de transition mais déjà il faut jeter les nouveaux principes de base de l'organisme. Il est clairement déclaré que " les vieux fossiles ont fait quelques chose,

qu'il y en a qui sont sympathiques". M. Auvert est intervenu lui-même dans l'affaire des Pilonistes et il s'est arrangé avec le propriétaire de la rue de Valois, en l'occurrence la Banque de France, à qui il a payé le loyer, le téléphone, etc... Mais il faut quand même déclarer cette fois qu'un mouvement de jeunes n'est pas dirigé par des vieux. Les camarades de la région parisienne ont démontré qu'ils étaient capables de résister physiquement, ils doivent mon-

(1) Il nous est possible de suivre avec précision toutes ces démarches grâce aux comptes rendus que Simone Bédécarrats écrivit à l'époque : ces documents sont exceptionnels, car, nous n'avons trouvé aucune autre trace de ces actions importantes et dangereuses auxquelles il est fait allusion dans tous les historiques sur cette période.

(2) Circulaire adressée aux Fédérations, Unions de Clubs, Clubs de la Zone libre. Marseille, le 27.9.1940. op. cit. Archives Marcel Auvert

(3) Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale des 5.6.7. août 1940. Archives Simone Bédécarrats. Rudi est Louis Lapoumeyroulie.

trer qu'ils ont des possibilités"(1).

Le comité estime que le CLAJ représente une force car il groupe 80 000 adhérents potentiels dont la majorité est contre le gouvernement de Vichy. En fait, il groupe environ 10 000 adhérents, répartis en 200 groupes(2).

Déjà, le comité des jeunes se lance dans l'action. La première tentative est de s'introduire parmi les cadres dans les camps de travail pour les chômeurs prévus par le gouvernement. C'est une bonne façon de contrecarrer l'idéologie vichysoise envahissante que d'y devenir instructeurs, car, beaucoup de jeunes sont réunis et on peut les influencer dans un sens comme dans l'autre :

"Marquet de Drancy fait son exposé sur les camps de travail

Le ministère avait demandé quelques camarades pour assister à la première session des camps de chômeurs. Voici les premiers renseignements.

1^o) Les jeunes ont été formés en camps. 32 campeurs, 4 camps de 8 membres en 4 tentes. Dans chaque camp des ajistes du CLAJ, LFAJ, des scouts, des éclaireurs et éclaireurs unionistes, des JOC et CA. D'autres jeunes en dortoir : "Le blé qui lève" et "Semence". Dans ces dortoirs diverses organisations de jeunes représentées. La direction est prise par Gousselain, scout protestant. Les gardes sont tous des scouts. 95 jeunes. Les rapports sont assez bons, de grandes discussions ont constamment lieu et sont menées toujours par le CLAJ qui réussit à obtenir quelques revendications.

2^o) Vie du camp.

Les camarades ont rouspété contre les moniteurs militaires imposés et les jeunes font de la culture physique d'assouplissement sans caractère militaire. Nous avons demandé 3 ou 4 semaines pour la première session, estimant que 15 jours étaient insuffisants. Proposition d'un journal mural, de la TSF, d'une bibliothèque et revendications pour les jeunes chômeurs.

Sont sortis: du CLAJ : 2 chefs de camp, 1 adjoint chef, 3 chefs de chantier sur 8 envoyés. De la LFAJ : 1 chef, 1 adjoint, 2 chefs d'équipes

Dans les camps de jeunesse on voudrait former les jeunes dans l'esprit du gouvernement de Vichy. Il

(1) Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale des 5.6.7. août 1940. Archives Simone Bédécarrats

(2) Rapport sommaire sur l'activité résistante du mouvement clandestin des auberges de jeunesse pendant l'Occupation. 2 pages dactylographiées. Archives Jean Régner

faut que nous y allions pour imposer notre idéal. Les jeunes qui iront dans les camps de chômeurs seront assez maltraités, nous devons aller à l'avant-garde, il faut tenter d'améliorer leur sort. Les scouts les traiteront comme de véritables parias. Pour les prochaines sessions, nous demandons qu'il y ait le plus de volontaires du CLAJ qui aillent dans les camps. Par la suite, il y a davantage à retirer de ces camps; à l'intérieur de ces camps, on n'est pas malheureux; loin de moi l'idée de les défendre, les jeunes ont une certaine liberté, les chefs sont comme des camarades, les travaux sont à la mesure des forces des camarades; au sujet des chants, j'ai vendu 40 Clé des Chants, et ceci avec l'autorisation de la direction; nous avons vendu des fanions et des insignes, nous avons chanté ouvertement des chants de lutte (Varsovienne, Marchons au pas, camarades). Le camp a adopté entièrement "Au-devant de la Vie" au lieu de "La Madelon"(1).

Dans la suite du débat, Marquet intervient encore pour dire que ce serait une erreur d'inciter les jeunes à prendre une position officielle pour ou contre les camps de travail. Les événements exigent beaucoup de souplesse. Dans les Clubs, il est bon d'entretenir la discussion et la critique à propos des actions gouvernementales; cela entraîne certainement la condamnation des camps de travail dont on ne souhaite pas cautionner l'existence. Mais devant le fait accompli, on peut y faire du travail constructif et être à la tête des revendications. C'est la meilleure manière aussi de faire reconnaître le CLAJ légalement par le gouvernement français. Ce dernier a en effet subventionné l'action du Centre Laïque et lui a octroyé la somme de 540 000 F pour la gestion de deux camps et il en promet 270 000 F pour un troisième.

Un autre sujet de discussion est la légalisation du mouvement. Pour le Club Lycéens, c'est un problème superflu. Si on avait voulu agir selon les statuts, on en serait encore à se demander s'il fallait prendre la rue de Valois. Lucienne Abraham, porte-parole du Comité de Gestion, affirme qu'il n'a jamais été envisagé de continuer à assurer la vie du mouvement sur des bases illégales. Elle a déjà effectué un certain

(1) Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale du CLAJ du 7.8.1940, p.9. Archives Simone Bédécarrats

nombre de démarches pour régulariser la situation du CLAJ.

"Il y avait une prescription nazie exigeant que toutes les organisations existantes déposent un dossier auprès d'une autorité occupante. Lucienne Abraham l'avait fait en ce qui concerne le CLAJ et elle déclare donc être en règle vis-à-vis des autorités occupantes "(1).

D'ailleurs, ajoute-t-elle, " à l'égard des autorités françaises, si nous n'étions pas reconnus légalement, elles ne seraient pas intervenues en notre faveur"(2).

L'assemblée se termine par le vote d'un nouveau Comité de Gestion de 5 membres, chargés de maintenir la vie du mouvement: il est constitué de Maurice Laval, Lucienne Abraham, Jacques Girault, Louis Lapoumeyroulie, Maurice Bock(3). Ce Comité de Gestion des Jeunes doit encore, pour devenir tout à fait légal, être reconnu par les membres du Comité Directeur de l'ancien CLAJ. Le 5 septembre 1940, Marcel Auvert réunit ce qu'il put retrouver du Conseil d'Administration au 1, rue de l'Ave Maria, le premier local du CLAJ. Etaient présents Poggioli, Siroud, Bellanger et Marcel Auvert comme représentants du Comité d'Administration du CLAJ, Lucienne Abraham et Maurice Laval comme délégués des usagers.

Marcel Auvert commence par souligner " combien l'activité de ce bureau a été utile et digne d'éloges" puisqu'il a assuré dans des circonstances particulièrement délicates la défense du CLAJ, la liaison avec les pouvoirs publics et avec la province; il a fourni au Ministère de la Jeunesse, désireux de former des cadres, des auberges destinées à servir de camps, des camarades qualifiés pour y servir d'instructeurs.

Les jeunes, représentés par Lucienne Abraham et Maurice Laval, demandent à prendre en charge les destinées de leur mouvement. Les anciens membres du Comité d'Administration reconnaissent le nouveau Comité et leur accordent la direction du CLAJ jusqu'à la prochaine assemblée générale. Par contre, le Conseil d'Administration a d'une part gardé en son nom le CCP et d'autre part, il reste représenté par Marcel Auvert, Trésorier général. Une motion est votée pour entériner toutes

(1)Entrevue avec Mathias Corvin, compagnon de Lucienne Abraham, le 12.5.1979.

(2)Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7.8.1940.Archives Simone Bédécarrats.Lucienne Abraham fait sans doute allusion ici à l'intervention de la police, rue de Valois.

(3)Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 5.9.1940.4 pages dactylographiées.Archives Marcel Auvert

ces décisions(1).

Les usagers des auberges se réunissent à nouveau le 7 septembre 1940 pour mettre au courant tous les camarades de la passation des pouvoirs du Conseil d'Administration au Comité de Gestion des Jeunes. Le 28 août 40(2), une circulaire allemande avait demandé la suppression du CLAJ, à la suite de quoi le Comité de Gestion du CLAJ pose la question auprès du Ministère de la Jeunesse qui dit "de continuer" (3).

L'assemblée générale du 4 octobre 1940 a pour objet essentiel de poser le problème de la légalité. Lucienne Abraham déclare :

"Pour l'instant, le Ministère n'a pas réagi très clairement aux ordonnances allemandes. Il a dit de continuer sans bruit. Nous ferons tous nos efforts pour vivre dans la légalité"(4).

Une discussion vive s'engage ensuite au sujet de l'orientation et du but du mouvement. Les uns veulent être uniquement une organisation de loisir et de camping. Le parti adverse défendu par Lubra en particulier est de l'avis que la situation ayant changé, il ne suffit plus à l'heure actuelle de s'occuper des loisirs. Sans supprimer cet objectif, il faut devenir un véritable mouvement de jeunesse, s'engager dans quelque chose de concret en s'occupant des Centres d'Education.

Pierre Daix dit que "la jeunesse de France est constituée pour la plupart d'ouvriers. Les solutions adoptées par le gouvernement ont pour but de renvoyer les jeunes à la campagne pour en faire des paysans, parce qu'on a peur d'eux : avec un lopin de terre, ils sont beaucoup moins dangereux. Le Centre d'Education empêche l'abrutissement des jeunes dans les camps de jeunesse et reformera des ouvriers"(5).

On pourrait s'étonner de voir Pierre Daix, communiste, intervenir dans cette réunion de jeunes ajistes essentiellement trotskystes. Celui-ci explique dans J'ai cru au matin qu'il fut chargé par le Parti Communiste de reconstituer le Club des

(1)Compte rendu du Conseil d'Administration du 5.9.1940. Archives Marcel Auvert

(2)Circulaire adressée aux Unions régionales et aux Clubs d'usagers du 20.11.1940. Archives Marcel Auvert

(3)Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale du 4.10.1940. Archives Simone Bédécarrats

(4)ibid.

(5)ibid.

Etudiants du CLAJ et que fin juillet 1940, il parvint à réunir 50 adhérents communistes et sympathisants.

"Ce succès me vaut d'être appelé à la direction parisienne du CLAJ, des trotskystes", écrit-il(1).

Bientôt il sera en rupture avec les ordres de son parti qui lui reproche de pactiser avec les trotskystes qui, eux, préfèrent, en cet automne 1940, le sabotage de l'organisation à la collaboration alors qu'à cette date, le Parti Communiste admet la collaboration avec les autorités occupantes : pour l'heure, les communistes veulent maintenir à tout prix la légalité du CLAJ. Pierre Daix refuse l'éventualité d'un pacte d'alliance avec les nazis et il doit s'écarter du CLAJ tant qu'il est en désaccord avec son parti qui va d'ailleurs bientôt le féliciter d'avoir refusé toute collaboration avec les Allemands. Quelque temps plus tard, Pierre Daix - en tant que militant communiste - sera incarcéré à la Santé pour trois mois.

Le 20 octobre 1940 se tient une Assemblée Générale extraordinaire du Comité de Gestion des Jeunes qui se confond désormais avec le CCI(2). 26 Clubs y sont représentés. Lucienne Abraham fait un rapport général sur l'orientation du mouvement : la première nécessité qui s'impose est celle de la survie du CLAJ. Il faut lutter pour "rassembler des milliers de jeunes et nous intéresser à tous les aspects de leur vie quotidienne, en travaillant à améliorer leur sort et à les grouper dans ce but"(3).

Les objections viennent surtout du fait que les ajistes veulent rester un mouvement de loisir et refusent de s'orienter vers l'idéal revendicatif de la direction : ils réclament plus de démocratie. On discute aussi de la limite dans les concessions à accepter. Vient ensuite un exposé de Maurice Laval au sujet de l'insertion dans la presse du projet de programme d'action de la jeunesse des auberges publié dans Aujourd'hui(4).

(1) Pierre Daix, J'ai cru au matin, Robert Laffont, Paris 1976, p. 30

(2) Archives Simone Bédécarrats

(3) Compte rendu manuscrit de l'Assemblée Générale extraordinaire du 20.10.1940. Archives Simone Bédécarrats

(4) Circulaire intérieure de l'Union des Clubs de la région parisienne. CLAJ. N° 2. Archives Marcel Auvert

Ce texte très violent dénonce l'attitude des grandes personnes, des bons apôtres qui disaient aux jeunes :

"Amusez-vous. Ne faites pas de politique. Ils nous envoyaient nous amuser et ils s'amusaient de notre naïveté. Ils s'amusaient à jouer notre peau. Ils nous disaient "allez au-devant de la vie" et ils nous envoyaient au-devant de la mort... Ces charlatans cyniques sont la cause des misères qui accablent l'humanité. Ils sont les ennemis de la jeunesse. Désormais, nous les traiterons comme tels"(1).

Les jeunes du Comité de Gestion déclarent vouloir lutter pour instaurer une société nouvelle... Les ajistes ont fait leur propre révolution. Ils se sont débarrassés de leur direction de sexagénaires et d'amuseurs"(2).

Leur programme se résume en 4 points : apprendre un métier, travailler, s'instruire et jouir des loisirs. Il faut s'inscrire dans la nécessité sociale et nationale de la France et participer à son redressement en collaborant à l'enseignement professionnel, en acceptant les camps de travail non pas tels qu'ils ont été conçus, c'est-à-dire pour parquer la jeunesse inoccupée, mais pour qu'ils débouchent sur une formation réelle des jeunes et les rendent aptes à s'intégrer dans la vie professionnelle de la nation(3).

Ce texte ne devait pas passer inaperçu. Marcel Auvert écrivit une lettre de protestation le 20 octobre 1940, réclamant une rectification. Le Comité de Gestion lui répondit le 23 octobre qu'il revendiquait la responsabilité de l'article d'Aujourd'hui. D'un ton polémique qui reflète les rapports tendus, habituels entre le Conseil d'Administration et les usagers, cette lettre signée Lucienne Abraham, Maurice Laval, Louis Lapoumeyroulie insiste sur la légitimité de la prise en charge du mouvement par le Comité de Gestion des Jeunes. Sans eux, le CLAJ aurait déjà disparu. De plus, ils dénoncent " le scandale que constitue le fait, pour un Conseil d'Administration mort, de retenir des sommes appartenant

(1) Circulaire Intérieure de l'Union des Clubs de la région parisienne. CLAJ. N° 2. Archives Marcel Auvert

(2) *ibid.*

(3) *ibid.*

à une organisation ayant élu une nouvelle direction"(1).

Alors que, dès le 25 septembre 1940, le Comité de Gestion a accredité Maurice Laval comme dépositaire des fonds nécessaires à la gestion du mouvement avec ouverture d'un CCP et en a averti l'ancien Trésorier Marcel Auvert(2), celui-ci n'a versé qu' " une avance minime et ridicule"(3).

L'article d'Aujourd'hui provoque également d'après discussions parmi les ajistes eux-mêmes et en particulier parmi les usagers de la région parisienne qui réclament la convocation d'une assemblée extraordinaire du CCI qui se tiendra en effet le 28 octobre 1940. L'action du Comité de Gestion étant controversée, Lucienne Abraham présente un rapport sur son activité: Le CLAJ ne peut vivre que légalement, affirme-t-elle. Or, cette légalité est liée à la participation des jeunes du CLAJ à la lutte gouvernementale en vue de la reconstruction de l'économie française. " Il y a environ 8 jours qu'on nous a dit que nous étions dans une période d'expérience, que nos AJ ne vivraient que dans la mesure où elles contribueraient aux mesures de redressement"(4).

La question qui se pose vient du fait que, à l'origine, le CLAJ était une association de loisir pour jeunes, groupement à tendance sociale mais apolitique et areligieux. Doit-il, pour subsister et réaliser son programme, adopter l'attitude gouvernementale ? Pour l'instant, même les opposants à la collaboration sont marqués par le souci de la légalité envers le gouvernement de Vichy. Ils n'envisagent pas encore l'entrée dans la clandestinité, mais plutôt les modalités de leur collaboration avec les autorités françaises. C'est à ce sujet qu'un vote eut lieu sur le texte suivant :

"Les Clubs d'usagers de la région parisienne, réunis le 28 octobre 1940, après avoir entendu le rapport présenté par le Comité Directeur du CLAJ, décident de se rallier à l'orientation sociale du mouvement prise par le Comité".

Le résultat du vote fut 16 voix pour et 9 voix contre(5).

(1) Lettre du CLAJ à Marcel Auvert du 23.10.1940. Archives Marcel Auvert. Voir Annexe VII

(2) ibid.

(3) ibid.

(4) Compte rendu manuscrit de l'Assemblée extraordinaire du CCI du 28.10.1940. Archives Simone Bédécarrats

(5) Lettre datée de Paris le 12.11.1940 et signée par Raymond Bretton de l'Union des Clubs de Clermont, Henri Dreisine, secrétaire du Club de Paris-Est, Pierre Daix, secrétaire des Lycéens et Etudiants, Jean Lelièvre, responsable du Club de Noisy-le-Sec. Archives Georges Louis

Quelques Clubs, au nom de leurs usagers, émettent néanmoins des critiques à l'égard du Comité de Gestion car, s'ils admettent que la situation nécessite un engagement social, ils contestent l'orientation trop politisée du CCI et sa décision de participer activement aux camps de travail. Selon eux, c'est "mettre le CLAJ dans la main du gouvernement"(1).

La collaboration avec le gouvernement comporte, certes, le risque de la perte de toute liberté d'action, mais elle inclut la légitimité du CLAJ qui autrement doit disparaître ou devenir clandestin; or, la rupture n'est pas encore envisagée.

Le 20 novembre 1940, le Comité de Gestion du CLAJ envoie une circulaire aux Unions régionales et aux Clubs d'usagers. Elle contient un compte rendu de gestion des auberges, un rapport concernant la légalisation du mouvement auprès des autorités officielles, la décision de collaborer avec le Ministère de la Jeunesse à propos de la réintégration des chômeurs dans la vie économique et sociale du pays par l'intermédiaire de camps de travail organisés dans les Centres Ruraux et Urbains et dans les Ateliers de la Jeunesse. La circulaire contient en outre le programme d'action en 4 points déjà mentionnés dans l'article d'Aujourd'hui, une charte d'orientation ajiste, des projets de statuts pour le CLAJ, pour les Unions des Clubs et pour les Clubs d'usagers ainsi que le bilan financier pour la période située entre le 13 juillet et le 9 novembre 1940(2). Enfin, elle annonce un projet de budget pour l'exercice de l'année 1941 où l'on prévoit 17 000 adhérents et elle communique la date de la prochaine assemblée générale du CLAJ qui aura lieu à Suresnes le 14 décembre 1940(3).

Par ailleurs, le numéro 1 de la Circulaire Intérieure tenant lieu de Cri des Auberges de Jeunesse du CLAJ, paru vraisem-

(1) Lettre datée de Paris le 12.11.1940.op.cit.Archives Georges Louis

(2) Les recettes s'élèvent à 60 176,40 F et comportent 2 versements effectués par Marcel Auvert, l'un le 28.9. pour la somme de 23 400 F, l'autre le 15.10. pour la somme de 23 650 F. Les dépenses s'élèvent à 28 852,80 F dont 1700,90 F de frais de dépenses occasionnées par les attaques des "Gardes Françaises". Il reste donc 31 323,60 F dont 30 303,60 F au CCP au nom de Maurice Laval et désormais à la disposition du Comité de Gestion des Jeunes. Archives Simone Bédécarrats

(3) ibid.

blement en octobre 1940, donne une première contribution à un guide 1940 : 36 auberges sont ouvertes et 6 autres sont en cours d'ouverture.

Avant l'assemblée générale de Suresnes se tient le 22.11. 1940 une réunion du Comité de Gestion du CLAJ où Lucienne Abraham explique le désir du gouvernement d'occuper les jeunes chômeurs en constituant des équipes de théâtre, de musique, etc...; les autorités voudraient savoir si le CLAJ serait prêt à collaborer à cette action et elles souhaitent connaître son programme de façon sérieuse. Cette collaboration éventuelle est liée à un projet d'amendement de l'ordonnance du 28 août qui interdisait le CLAJ. Le choix est donc minime car ou le Centre Laïque collabore ou il est définitivement interdit. Le Comité de Gestion est donc sommé de prendre une orientation politique qui débouchera sur l'action sociale. Pour certains, il n'y a pas de rupture avec l'idéal ajiste d'avant-guerre car la priorité actuelle, c'est de " donner à manger aux jeunes, la question des loisirs n'arrive qu'après"(1).

La participation aux initiatives gouvernementales devient irrévocablement liée à l'existence même du mouvement; pour un noyau influent, elle n'est qu'une poursuite logique de l'action antérieure du CLAJ. Lubra fait un exposé où il souligne l'engagement nécessaire des ajistes qui doivent cesser d'être des rêveurs dans le contexte de l'Occupation : on ne peut plus se contenter de rester un simple mouvement de loisir; il faut au contraire s'engager et participer à la construction d'un monde nouveau à venir. Il déclare :

"A côté de ceux qui ont assez de fric pour camper, il y a ceux qui crèvent de faim, ceux qui sont prisonniers, ceux qui sont dans d'autres pays, qui sont obligés de se cacher, tous ceux-là sont nos frères; on le dira si nous sommes une véritable organisation de la jeunesse. C'est cela un ajiste, ce n'est pas de dire: nous, on est pour les chants. Ce n'est pas suffisant. Etre ajiste, ce n'est pas seulement n'être qu'un homme vivant, c'est être quelque chose

(1) Intervention de Dreisine. Compte rendu manuscrit de la réunion du 22.11.1940. Archives Simone Bédécarrats

de plus, être un homme qui veut savoir ce qu'il veut faire. Être ajiste, cela signifie être et adopter la cause de tous les opprimés qui sont en Europe. Nous voulons soutenir la cause de tous les ouvriers, paysans, employés, nous sommes avec eux, nous voulons en sortir tous ensemble. Le moyen de créer l'Internationale Ajiste, ce n'est pas de proclamer les loirs très haut et dire qu'on veut camper. On se moquera de nous, on nous supprimera comme les scouts. Maintenant, il faut faire autre chose avec le maximum de souplesse, vivre et nous grouper. Nous voulons vivre et nous accroître même au prix de souffrances, de concessions tactiques. Si nous ne nous proposons pas comme un parti de la jeunesse, nous disparaîtrons. Ainsi pour les camps de travail. Ceux qui ont été dans les camps ont amené des dizaines d'ajistes, c'est du travail concret, c'est cela l'orientation du mouvement"(1).

Cette mise au point définitive souligne l'engagement trotskyste du Comité de Gestion du CLAJ. L'appel de Lubra est en effet imprégné de la même idéologie que "l'Appel du Front Ouvrier International contre la guerre au prolétariat allemand" qui date de mai 1940(2). Il n'est pas inutile de préciser qu'à cette époque, l'extrême-gauche est divisée. Marcel Beaufrère explique qu'il y a les "communistes-staliniens" pour qui les trotskystes sont des "hitléro-trotskystes". Ces derniers sont en réalité très fortement opposés aux nazis, mais ils se gardent d'assimiler tous les Allemands aux fascistes hitlériens. Aussi prêchent-ils d'un côté la lutte contre le fascisme mais de l'autre, ils préconisent la fraternisation avec les jeunes soldats allemands, ce qui est ambigu(3). Selon Marcel Beaufrère, " c'était une position très dangereuse. En Bretagne, j'étais allé sur ordre de mon organisation de résistance pour faire un travail chez les soldats allemands. Je devais organiser des cellules anti-nazies. A Brest, le 3 octobre 1943, on a été arrêté : une vingtaine de Français et 17 soldats allemands. Parmi ces camarades français, il y en avait qui étaient ajistes sans être trotskystes et ils ont été embarqués de la même façon. Ils savaient que nous étions trotskystes mais ils n'ont rien dit. Nous n'avons pas avoué notre appartenance politique et nous étions arrêté sous de faux noms. Notre attitude était celle-ci : nous, nous sommes des ajistes. Comme ces derniers commettaient trop d'imprudence et ne respectaient les lois de la clandestinité, nous avons été envoyés pour mettre de l'ordre. On niait tout le reste et tous les ajistes arrêtés avec nous ont eu à ce moment-là un comportement admirable". Il conclut : " Les ajistes ont dû fournir un assez fort contingent dans la Résistance. Le travail des trots-

(1) Exposé de Lubra, Compte rendu manuscrit de Simone Bédécarrats. Archives Simone Bédécarrats

(2) Voir Annexe VII. Selon Rodolphe Prager, il s'agirait d'un texte de Marceau Pivert ou de Daniel Guérin. Lettre de R. Prager du 7.12.1985

(3) Cette ambiguïté se comprend dans le cadre d'une politique

kystes a cristallisé un climat"(1).

En fait, nous verrons que, si à cette période l'emprise trotskyste est très importante, en Zone Sud surtout et sous l'influence de René Porte, les communistes vont exercer - parallèlement à l'organisation de la Résistance - une très forte influence sur les jeunes ajistes.

L'assemblée nationale du CLAJ a lieu comme prévu le 14 décembre 1940 à Suresnes(2). C'est Georges Louis, ajiste de l'époque héroïque, qui accueille tous les jeunes.

"Notre mouvement arrive à un tournant dangereux, déclare-t-il dans son discours d'ouverture. Nous sommes épiés par nos éternels ennemis; dans le feu de la discussion, ne parlez pas à travers votre passion mais à travers votre raison. Nous avons tous le même idéal, seul le chemin à parcourir nous divisera, mais si nous ne sommes pas d'accord, pas d'animosité"(3).

Il lance ensuite un appel aux usagers courageux pour le cas où les Piloristes organiseraient une visite inattendue. Un camarade est mis en faction, les filles se retireront de la mêlée et il y a tout ce qu'il faut pour se défendre.

Lucienne Abraham dresse d'abord un bilan de la situation actuelle. Elle déclare clairement que par la suite de l'ordonnance du 28 août, cette réunion est illégale.

"Nous sommes la seule organisation de jeunesse qui réunisse des assemblées nationales en Zone occupée. Nous sommes dans une situation difficile. Les Allemands ne permettent pas cette réunion, le gouvernement nous permet notre activité. C'est dans cette mesure qu'on n'est pas en prison et qu'on peut faire une réunion de 200 personnes. Il y a 80 AJ ouvertes mais il y a des AJ fermées par la Kommandantur. Dans la Zone interdite, les Clubs n'ont pas le droit de se réunir. En Zone libre, le mouvement continue de manière libre et légale. Le Conseil d'Administration s'est réuni plusieurs fois, Luc Bonnet a été choisi pour s'occuper à Vichy des statuts des AJ, préparer la fusion avec la Ligue et surveiller le gouvernement à tous les échelons(4). En Zone occupée, l'an-

internationale révolutionnaire qui préconise une fraternisation des soldats contre leurs gouvernements respectifs, fauteurs de guerre.

(1)Entrevue avec Marcel Beaufrère le 9.3.1979

(2)C'est encore grâce au compte rendu de Simone Bédécarrats que nous pouvons suivre les paroles qui furent échangées. Ce document est unique car cette assemblée souvent mentionnée était illégale et on s'attendait à chaque moment à une attaque de la droite ou des forces de l'ordre.

(3)Compte rendu manuscrit du 14.12.1940. Archives Simone Bédécarrats

(4)Nous examinerons en détail le déroulement de l'action effectuée en Zone libre.

cienne direction s'est écroulée. Si les jeunes n'avaient pas pris d'office la direction à leur place, il n'y aurait plus de mouvement à l'heure actuelle. Pour reprendre les termes de Marc Augier, continue-t-elle - en faisant allusion à un article de Marc Augier paru dans La Gerbe - le CLAJ a fait sa révolution depuis 5 mois, il a une nouvelle direction qui gère sans statuts, sans charpente administrative. D'un autre côté, si nous ne nous étions pas délimités d'une manière très nette de l'ancien Conseil, nous aurions été dissous. M. Brenier est franc-maçon et il y a des masses d'instituteurs qui, s'ils étaient restés chez nous, nous auraient provoqué des ennuis"(1).

Par ailleurs, il a fallu dissoudre le Club Lycéens parce que les réunions sont interdites. Il reste à signaler le cas particulier de Dreux où la Kommandantur locale a dit :

"Le CLAJ est dissous comme étant d'origine juive et maçonnique. Nous vous interdisons de vous réunir et nous voulons les noms des dirigeants et les noms des membres du Club, les statuts et les clés de l'AJ. Interdiction de sortir"(2).

Lucienne Abraham leur conseille d'ouvrir un restaurant "Solidarité aux Chômeurs"; la municipalité ne peut pas interdire de se réunir sur ce plan et les Allemands devront s'incliner. Maurice Laval expose ensuite le problème de la direction administrative et de l'orientation socio-politique du mouvement. Au sujet de la participation des plus âgés, il tranche la question en annonçant que l'organisation doit être aux mains des jeunes. "Les vieux, on peut les tolérer dans des organismes intermédiaires, ils apporteront leur foi et leur travail"(3).

Pour ce qui est de l'orientation générale du mouvement, il s'étonne que tant de jeunes soient émus par le travail social entrepris. Il est faux de déclarer que le CLAJ n'était qu'une organisation de loisirs. Déjà en 36, il s'était intégré au grand mouvement revendicatif de toutes les classes; il avait participé aux grèves dans les usines, il avait été solidaire des Espagnols et avait lutté contre la guerre.

(1)Compte rendu manuscrit du 14.12.1940.Archives Simone Bédécarrats

(2)ibid.

(3)ibid.

"Evidemment, dans des périodes moins critiques où régnait une situation sociale plus stable, parler de loisirs n'était pas un non-sens. Nous avions la semaine de 40 heures, des salaires à peu près bons, il n'était pas nécessaire d'approfondir ce qu'il y avait au fond de "Monde Nouveau"(1); mais à l'heure actuelle, le CLAJ doit d'une part rester fidèle à son idéal, d'autre part il n'a pas le choix car la participation aux camps de travail est l'enjeu de son existence légale : ces camps sont divisés en Centres d'Education professionnelle, Centres Ruraux et Urbains.

"A la suite d'une réunion plus ou moins ministérielle à laquelle assistaient les organisations, on nous a mis un marché en main. Il était impossible de rester seulement une organisation de loisirs et même à ce moment-là, on aurait été intégré à ces organismes différents. Cela n'a pas été une politique de concession mais une position qui tenait compte de la réalité"(2).

Le CLAJ accepte donc de participer aux camps mais entend bien mener cette action à sa manière, sans se laisser gouverner par les adjudants et les colonels. Il s'est attaché à mettre au point un programme constructif pour faire dans ces camps un travail qui officiellement est considéré de façon positive, car, il va dans le sens de la reconstruction de la France et officieusement, il a introduit l'esprit ajiste et l'idéal des jeunes d'avant-guerre au lieu de continuer à alimenter la réflexion à propos de la belle utopie ajiste. Il était temps de s'intégrer dans une réalité sociale, d'apprendre aux jeunes des connaissances élémentaires que la société leur avait refusées, et de leur donner une éducation technique :

"On a reconnu en haut lieu, poursuit Maurice Laval, que les camps étaient de la fumisterie tels qu'ils avaient été conçus. Une partie de notre programme tend à montrer que par l'apprentissage d'un métier, on ne doit pas faire des jeunes des machines plus ou moins conscientes qui agissent plus ou moins servilement. Nous avons mis en avant un programme qui tend à donner aux jeunes une instruction sur le plan culturel et technique, sur le plan physique"(3).

(1) Compte rendu manuscrit du 14.12.1940. Archives Simone Bédécarrats

(2) ibid.

(3) ibid.

A son tour, Lucienne Abraham répète au sujet de la participation du CLAJ aux camps de travail - action qui continue à provoquer des remous et des réticences parmi les usagers - que leur collaboration était inévitable si on voulait subsister. Elle explique d'ailleurs qu'il est dangereux d'accréditer les déclarations du gouvernement au sujet des camps, lorsqu'il proclame qu'ils servent au redressement économique de la France. Mais dans la mesure où les camarades du CLAJ s'intègrent dans la direction de ces camps et qu'ils effectuent un réel travail, ils peuvent faire autre chose que ce qui était prévu et introduire un enseignement qui s'éloigne de l'idéologie vichyste.

En fait, l'organisation des camps était si peu précisée qu'elle laissait toute latitude à ceux qui les encadreraient réellement. Le besoin de revenir toujours aux mêmes explications souligne l'extrême méfiance des usagers, toujours aussi peu convaincus de la nécessité de collaborer à un gouvernement qui est en contradiction totale avec leurs idées et leur programme. Pourtant, il semble bien que cette fois, à Suresnes, les jeunes aient admis ces mesures inévitables dans le contexte historique(1).

(1) Deux témoignages nous permettent de préciser le travail des ajistes dans les camps de travail :

1) Mathias Corvin explique que les Centres Urbains recueillaient les jeunes tandis que les Centres Ruraux avaient pour but de faciliter les travaux des champs et le retour à la terre. En fait, il s'agissait de faire une réserve de jeunes volontaires destinés à aller travailler en Allemagne sous couvert de rendre service à la population française. A partir du moment où les AJ ont accepté de participer à ces camps, des ajistes se sont intégrés dans ces centres dès septembre 1940 : "Le Centre de Formation des Cadres de Jeunesse à St-Germain-en-Laye était dirigé par Esperet. L'enseignement durait 5 à 6 semaines. Les Centres de Jeunesse étaient dirigés par un chef de centre, un ou plusieurs chefs de centre adjoints, des chefs de chantiers qui dirigeaient 4 équipes de 10, et des chefs d'équipe. On était stagiaire et on sortait avec un titre. Il y avait 10, 15 sessions. Je suis entré comme venant des AJ et je suis sorti chef de centre adjoint, nommé au Centre de Jeunesse Urbain, 8, rue de Madrid à Paris de mars 1941 à mars 1942. J'ai fait un travail de propagande anti-nazi clandestin au travers de l'enseignement que nous étions censés donner aux adolescents : il

y avait 300 jeunes de 14 à 18 ans. A 18 ans, le plan était de les envoyer en Allemagne, mais j'ai recruté des jeunes pour la résistance trotskyste. Notre travail était de débouurer les crânes, de recruter les jeunes pour la Résistance, pour les faire entrer dans des réseaux, et les aider à rejoindre les gens de Forces Françaises Libres.

Je donnais des cours d'économie marxiste, ce qui était le plus opposé à Pétain. Au Centre de Madrid, on a tiré des tracts trotskystes sur les machines du Centre, on a fait aussi des faux papiers en utilisant les machines du Centre, en premier lieu pour nos camarades, mais aussi pour des juifs qui en avaient besoin pour franchir la ligne de démarcation et se réfugier en Zone libre. Nous avons dû fournir ces papiers à près de 2000 personnes environ dont peut-être 100 militants". (Témoignage de Mathias Corvin recueilli par Rodolphe Prager le 20.1.1976)

"Le chef de Centre était Jean Lafitte : il était d'accord pour le débouurrage de crânes, mais c'était un pétaino-gaulliste : "Il faut faire de la collaboration sans K". En juin 41, quand on est arrivé, Lafitte n'était plus chef de Centre. On ne savait pas pourquoi, les jeunes ont déclaré : "On fait grève, c'est Lafitte que nous voulons". On les a soutenus: il y a eu 3 jours de tractations entre nous, le Ministère et le nouveau chef de Centre, Jean Benoît, très fasciste. On savait qu'il y avait la Gestapo dessous. Je suis parti en mars 1942 car Benoît était au courant de mon passé trotskyste. J'ai été arrêté en août 1942. Il y avait aussi un Centre Urbain dirigé par un fasciste mais il n'y avait pas beaucoup de cadres fascistes, par contre beaucoup de pro-Anglais, pro-Soviétiques, trotskystes. Les Centres Ruraux ont été beaucoup plus loin dans l'action résistante : sabotage de matériel, coupure de lignes de conversation allemandes. Ils étaient très anti-Allemands dans la majorité". (Entrevue avec Mathias Corvin le 12.5.1979)

2) Fernand Lacaf donne un témoignage similaire quant au travail effectué dans les Centres de Jeunesse par les ajistes : "Ces Centres qui avaient pour mission de donner aux jeunes un métier, avaient surtout pour objectif de les politiser, de les dogmatiser et d'en faire des gens tels que le souhaitait Vichy. Il a été décidé de pénétrer dans ces Centres de Jeunesse et d'en devenir les cadres. Ces Centres, c'était des hangars ou d'anciennes usines transformées en école d'apprentissage. Il y avait l'apprentissage d'un métier, ajustage, tournage, menuiserie, etc... et il y avait aussi des "éducatifs", c'est-à-dire des gens qui avaient pour mission non seulement de leur apprendre le français, la géographie, un peu d'art plastique, mais ils avaient surtout pour mission de leur apprendre les bienfaits du Maréchal Pétain, du gouvernement de Vichy, de la collaboration.

Notre premier groupe de départ a réalisé l'importance qu'il y avait d'entrer en se camouflant, en jouant le double jeu pour les noyauter et faire un boulot qui soit contraire à celui de Vichy.... On devait apprendre aux jeunes le chant "Maréchal, nous voilà" et au lieu de leur apprendre ce chant idiot, on leur apprenait par exemple "Amitié", "Solidarité", "Giroflé-Girofla". (Témoignage de Fernand Lacaf. Fév. 1978. op.cit.)

Giroflé-Girofla

I

Que tu as de beaux champs d'orge.

Giroflé, Girofla ;

Ton verger de fruits regorge !

Le bon temps, c'est là.

Entends-tu ronfler la forge,

Giroflé, Girofla ;

L' canon les fauchera ! (bis)

II

Que tu as la maison douce,

Giroflé, Girofla ;

L'ombre y dort, la fleur y pousse,

L'bouleau y viendra !

Vois la nuit qui devient rosse,

Giroflé, Girofla ;

L'avion la brûl'ra ! (bis)

III

Que tu as de belles filles,

Giroflé, Girofla ;

Dans leurs yeux où le ciel brille,

L'amour descendra !

Sur la plaine on se fusille,

Giroflé, Girofla ;

L'soldat les viol'ra ! (bis)

IV

Que tes fils sont forts et tendres,

Giroflé, Girofla ;

C'est un plaisir d'les entendre

A qui chantera !

Dans huit jours, on va m'les prendre,

Giroflé, Girofla ;

L'corbeau les mang'ra ! (bis)

V

Tant qu'y aura des militaires,

Soit ton fils, soit le mien,

On verra par tout' la terre,

Jamais rien de bien ;

On t'tuera pour te faire taire

Par derrière' comme un chien !

Et tout ça pour rien ! (bis)

Ces Centres de Jeunesse vont devenir le siège de la défense des libertés. Fernand Lacaf nous a confié : "En hiver 41/42, nous nous réunissions dans un Centre de Jeunesse, rue d'Angoulême. Nos occupations, c'était d'aider les juifs, de les cacher, de les faire déménager, de donner des fausses cartes d'identité. Au début, c'était du bricolage. Rien n'était organisé. Bientôt, nos réunions vont nous permettre de préciser nos objectifs : aide aux juifs mais aussi aux réfractaires, aux prisonniers de guerre, aux réfugiés espagnols; ces derniers étaient recherchés par les Allemands et par les Français. On voulait aussi pénétrer et noyauter les syndicats de Vichy. On s'est orienté vers l'action pratique et on a fait partie de la Fédération Libertaire Clandestine : la première action était de toucher d'anciens militants anarchistes, syndicalistes, révolutionnaires de la CGT. Des groupes se constituèrent : syndicats des fleuristes, des agents de change, des employés, des cordonniers, des pharmaciens, des potiers. On imprimait des tracts à la Bourse du Travail et aussi un journal Action d'une ou deux pages. C'était la prise de conscience du syndicalisme français, et on s'opposait par notre action à tous ceux qui disaient : " Pas de politique aux AJ, nous chantons et nous nous baladons." Nous, par l'intermédiaire des Centres de Jeunesse, on a influencé les cours en communiquant une vie démocratique à une époque où elle n'existait pas." (Entrevue avec Fernand Lacaf le 18.11.1978)

La réunion de Suresnes est importante à double titre. D'une part, elle marque la fin des discussions interminables entre les usagers et la nouvelle direction du Comité de Gestion des Jeunes du CLAJ à propos de leur engagement politique et de leur collaboration au gouvernement, liée à la survie du mouvement. D'autre part, elle représente le début d'une reprise en main du CLAJ par d'anciens usagers, pionniers de l'époque héroïque qui se regroupent derrière Georges Louis en particulier.

Celui qui va cristalliser cette nouvelle force, c'est Henri Sellier, maire de Suresnes, ancien ministre socialiste sous le Front Populaire et promoteur des HLM. Il vint à l'assemblée générale de Suresnes et malgré les menaces qui pesaient très fortement, il prononça un discours courageux où il prôna la lutte contre le racisme, pour la démocratie(1). C'est lui qui ouvrit les yeux aux jeunes ajistes sur les dangers que courait une partie de la population; c'est sans doute à partir de son discours que les prétentions des différents groupes trotskystes de se servir du mouvement ajiste à des fins politiques furent battues en brèche. Georges Quiqueré atteste la grande influence de Sellier sur le cours des événements:

"A partir de là, sans s'être concertés, socialistes et communistes sont d'accord pour préserver le mouvement ajiste et l'utiliser dans le sens de la solidarité à ceux qui sont en but à la répression"(2).

A la fin de la réunion de Suresnes, un nouveau Comité de Gestion est élu qui comprend : Lucienne Abraham, Maurice Laval, Jacques Brunstein, Jacques Girault et Georges Louis(3).

L'élection de Georges Louis au sein du Comité de Gestion marque le début du tournant qui va s'effectuer peu à peu au CLAJ. Georges Louis écrit : " Je me suis dressé vigoureusement contre les erreurs et le sectarisme du triumvirat; à mes côtés, Jacques Girault faisait de son mieux pour me

(1) Voir Annexe VII le discours de Sellier

(2) Entrevue avec Georges Quiqueré le 8.2.1979

(3) Lettre de Georges Louis, de Suresnes, du 10.6.1941. Archives Marcel Auvert

soutenir dans cette action et tenter de sauver le CLAJ"(1).

Pour résumer la situation, on peut dire que fin décembre 1940, les ajistes du CLAJ ont pour la majorité refusé la collaboration avec les fascistes et les néo-nazis français ou allemands. Ils se sont regroupés derrière le courageux Comité de Gestion des Jeunes qui maintient l'existence du mouvement tout en lui imprimant un caractère politique d'orientation trotskyste. Outre le fait que cet engagement ne correspondait pas à l'ensemble des usagers, il mit en péril l'organisation même du Centre Lafque comme le prouvera la suite des événements.

Le Comité de Gestion des Jeunes qui est donc composé d'une minorité représentée par Georges Louis et Jacques Girault et d'une majorité trotskyste, décide de poursuivre plus avant la lutte politique au nom du CLAJ, malgré les dangers encourus.

Le 11 novembre 1940, des étudiants avaient décidé de célébrer cet anniversaire contre les occupants qui avaient interdit la commémoration. Il s'ensuivit des arrestations. Lucienne Abraham qui avait participé à cette manifestation, intervint en tant que responsable du Centre Lafque en faveur des camarades emprisonnés(2).

A la suite de cette démarche, elle fut elle-même arrêtée. Le 16 janvier 1941, 2 officiers de la Gestapo descendent au Centre de la rue de Valois, posent des questions à Lucienne Abraham sur le mouvement et l'embarquent ensuite en voiture(3). Elle est emprisonnée à la prison du Cherche-Midi du 16 janvier au 15 juin 1941. Sa libération intervenue quelques jours avant le 22 juin, début de l'offensive allemande contre la Russie, lui vaut d'avoir la vie sauve.

"A sa sortie de prison, elle poursuit dans le cadre de la 4^e Internationale, sous le pseudonyme de Michèle Mestre, son action contre l'occupant"(4), mais cette fois, elle n'a plus de responsabilité au CLAJ.

(1) Lettre de Georges Louis datée du 10.6.1941. Archives Marcel Auvert

(2) Témoignage de Schechter recueilli par Rodolphe Prager le 22.9.1976

(3) Entrevue avec Mathias Corvin le 12.5.1979

(4) Le Communiste. "Michèle Mestre n'est plus". Janv. Fév. 1970

Le jour de l'arrestation de Lucienne Abraham, le local de la rue de Valois est mis sous scellés par les Allemands et il restera interdit d'accès pendant toute la durée de cette incarcération (1). Georges Louis, dans sa lettre à M. Champplain du 25 juin 1941(2), nous apprend les deux raisons qui ont conduit les autorités d'occupation, selon leurs propres dires, à prendre ces sanctions :

"Nous n'étions pas en règle avec l'arrêté du 28 août 1940, interdisant toute activité aux associations. D'autre part, Lucienne Abraham portait un nom qui a lui seul a causé beaucoup de discrédit à notre organisation"(3).

Pendant cette période, Maurice Laval prit la direction du Comité de Gestion; trois de ses membres étaient autorisés, suivant l'arrêté du 28 août 1940, à continuer de gérer les biens de l'organisation qui étaient, à cette époque-là, les Centres de Jeunesse. Selon Georges Louis, Maurice Laval commit encore des "extravagances" mettant une nouvelle fois en péril le CLAJ et le discréditant auprès du Secrétariat Général à la Jeunesse, la dernière autorité à permettre l'activité du mouvement.

Sur le point d'être irrémédiablement éliminé de tout circuit officiel ne serait-ce que sous le biais des Centres de Jeunesse, Georges Louis parvint à remettre de l'ordre dans l'administration et à retrouver la confiance du SGJ qui reconnut qu'on pouvait encore compter avec des éléments sains

(1)Le témoignage de Marcel Auvert confirme cette date(Marcel Auvert."Rapport moral juin 1932-1946".Union Française des Auberges de Jeunesse.N^o 6.Juin 1946.p.10).Dans la lettre de Marcel Auvert à Georges Louis datée du 22.6.1941, nous relevons : "Mettez-vous en relation avec le concierge de la rue de Valois pour faire changer les serrures dès qu'on vous aura rendu le local, afin que les autres qui ont des clés ne puissent plus entrer. Il faudra d'ailleurs faire un inventaire et récupérer les machines à écrire qui ont été enlevées. Espérons que vous obtiendrez la levée des scellés. Prévenez bien les services allemands que vous ne faites aucune politique".(Archives Pierre Tessier)

La rue de Valois était encore sous scellés en juillet 1941 puisque Marcel Auvert écrit à Georges Louis le 5 .7.1941:"Passez rue de Valois pour demander le montant du loyer d'après la quittance. Il faut encore payer cela en attendant que vous puissiez faire lever les scellés et vous servir personnellement du local."(Archives Georges Louis) Le local est resté aux mains du CLAJ qui en est toujours le locataire devant la loi, car Marcel Auvert a continué à payer le loyer même durant la suspension de son activité.

(2)Archives Pierre Tessier

(3)Le mot "discrédit" utilisé par Georges Louis plutôt que difficulté, n'est-il pas une trace d'antisémitisme rampant qui se glisse, malgré lui, dans son désir d'assurer la survie du CLAJ ? Comment ne pas penser en effet au personnage Abraham Bénillouche de La Statue de Sel de Memmi qui veut aller s'inscrire chez les gaullistes et à qui on demande de changer de nom parce que cela ferait "du tort" au mouvement.

du CLAJ(1).

Georges Louis bénéficia de la sympathie de tous les anciens ajistes qui virent en lui la poursuite de leur idéal d'avant-guerre, réajusté aux exigences de l'époque.

5- Le CLAJ fidèle à lui-même

Tandis que le local de la rue de Valois est sous scellés et que le CLAJ n'a pas l'autorisation de fonctionner, on peut se demander comment il est possible de poursuivre des activités au nom du Centre Lafque. Georges Louis explique que le seul objectif est pour l'instant de s'occuper des Centres de Jeunesse et d'en créer de nouveaux.

"En effet, les Centres de Jeunesse que nous créons sont dirigés par nos camarades ajistes qui interprètent les directives générales du Ministère dans le sens de notre esprit communautaire et social"(2).

Le Ministère a fait appel à toutes les organisations de jeunes apolitiques existant avant-guerre en vue de s'assurer leur collaboration pour le redressement du pays et il a donné mission à ces mouvements de créer eux-mêmes et d'administrer des Ateliers Urbains et Ruraux, financés par l'Etat. Le CLAJ, aux prises avec les problèmes auxquels il est confronté, n'a pu encore prendre suffisamment d'importance dans l'organisation et la création des Centres de Jeunesse où il est largement sous-représenté par rapport aux mouvements confessionnels et conservateurs.

"Sache bien, écrit Georges Louis, que ces Centres de Jeunesse qui sont critiqués, à juste raison, peuvent

(1) Lettre de Georges Louis du 10.6.1941. Archives Marcel Auvert

(2) *ibid.*

devenir ce que nous voulons qu'ils soient, si nous sommes là pour redresser leur orientation. Nous avons assez chanté que nous étions les constructeurs du Monde Nouveau : aujourd'hui, malgré les maigres possibilités qu'on nous offre, montrons que nous sommes capables de faire dans ce domaine des réalisations pratiques"(1).

Georges Louis a par ailleurs l'intention de créer un "Comité Jeunesse - Travail - Loisirs" avec les représentants des syndicats cégétistes, les Jeunesses Socialistes, les Faucons Rouges, les Jeunesses Syndicalistes : ce comité aurait pour but de coordonner l'action de tous les Centres de Jeunesse. Cette unification renforcerait l'influence du CLAJ sur les jeunes. Une autre de ses initiatives est de placer des ajistes à la tête des Foyers de Jeunes prévus par le Secrétariat à la Jeunesse. Ces foyers seraient des Maisons de Jeunesse, présentant des similitudes avec les auberges de jeunesse.

"Il faut que chaque camarade prospecte autour de lui de véritables militants ajistes qui mèneront dans ces Foyers la même action que d'autres mèneront dans nos Centres de Jeunesse... En conclusion, que nos camarades ne désespèrent pas, le Comité de Gestion du CLAJ existe toujours, épuré de tous les politiciellons. Il fera tout ce qui lui est possible pour rendre aux ajistes leurs auberges et la vie au mouvement"(2).

Les seuls biens du CLAJ sont les Centres agricoles et Ateliers de Jeunesse car ils ont été créés avant sa suspension. Georges Louis déclare recevoir 220 000 F par mois pour les frais de fonctionnement des Centres créés par le CLAJ(3). Lorsque nous l'avons questionné à ce sujet, il a précisé :

"J'ai eu l'autorisation de créer 2 Centres d'apprentissage. Mon bureau était à Suresnes, dans le local des AJ : un Centre de techniciens pour former de jeunes ajusteurs dont le siège était à Suresnes dans le bureau des AJ, un Centre pour former de jeunes agriculteurs près de Soissons à Longaud-Agnel. Yves Robert était là comme agriculteur. Lorsque plus tard,

(1) Lettre de Georges Louis du 10.6.1941. Archives Marcel Auvert

(2) Lettre de Georges Louis à Marcel Auvert du 11.7.1941. Archives Pierre Tessier

(3) ibid.

Hélène Laguerre et Henri Bonnel cherchèrent un animateur pour l'Ecole des Cadres de Mollans dont ils avaient la direction en Zone Sud, je leur ai dit que j'en connaissais un qui était terrible. J'ai envoyé un courrier pour faire descendre Yves, je l'ai fait passer clandestinement en Zone Sud et il est devenu l'animateur que personne n'a oublié"(1).

Une autre action entreprise par Georges Louis, en parfait accord avec Marcel Auvert, est d'apporter une aide financière aux prisonniers : témoin sa lettre à Marcel Auvert du 28 mai 1941(2). Celui-ci lui répondit le 31 mai :

"Les collègues qui m'ont donné les pouvoirs financiers pour conserver notre patrimoine approuvent également tout ce que je pourrais faire pour aider au malheureux sort de nos prisonniers. Je reste aussi convaincu qu'au moment où sera plus tard examinée ma gestion financière, il ne pourra être objecté aux sommes qui seraient employées pour faire sentir aux prisonniers combien nous sommes avec eux fraternellement unis"(3).

Ces scrupules montrent à quel point Marcel Auvert était tourmenté par la charge qui lui avait été confiée et avec quelle droiture il s'en acquitta.

Le 25 octobre 1941, les dépenses faites pour les prisonniers du CLAJ s'élèvent à 1217 F(4) et le 1^{er} décembre 1941 à 2000 F (5); grâce à un versement de Marcel Auvert du 23 décembre, il fut possible de secourir 24 ajistes, Marcel Auvert versant 100 F pour chaque ajiste prisonnier secouru afin d'améliorer le contenu des colis envoyés(6). Le 23 janvier 1942, les dépenses s'élèvent à 2436 F(7).

Georges Louis, en Zone Nord, tente donc depuis le début de l'année 1941 de faire redémarrer le CLAJ. Son but est de trouver des ajistes disposés à le suivre dans cette action et pour éviter qu'on ne retombe dans les difficultés en commettant des erreurs graves alors qu'il y a de réelles perspectives d'en-

(1) Entrevue avec Georges Louis le 7.1.1978

(2) Archives Pierre Tessier

(3) Lettre de Marcel Auvert à Georges Louis du 31.5.1941. Archives Pierre Tessier

(4) Lettre de Georges Louis à Marcel Auvert du 25.10.1941. Archives Pierre Tessier

(5) Caisse des prisonniers pris en compte par Pierre Tessier le 1^{er} décembre 1941.

(6) Lettre de Pierre Tessier à Pierre Billy du 14.1.1942. Archives Pierre Tessier

(7) Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 27.1.1942. Archives Pierre Tessier

tente avec les autorités d'occupation, il décide fin mai 1941 d'entreprendre une tournée en province.

"Il faut que nos camarades de province sachent où nous en sommes. Il faut surtout les mettre en garde contre toute manoeuvre des politicalons de la débâcle pour préserver l'unité de notre mouvement, afin qu'il s'intègre en entier dans la nouvelle organisation tolérée"(1).

Il demande à Marcel Auvert le remboursement des frais de ce voyage, ce qui lui est aussitôt accordé.

Georges Louis n'est, certes, pas le seul usager à oeuvrer pour la survie du mouvement quoique son action soit particulièrement exemplaire. Dès janvier 1941, des groupes informés se reconstituent autour de quelques jeunes très actifs. Pierre Tessier raconte que déjà pendant "la drôle de guerre", il avait cherché à s'occuper des auberges :

"J'étais à Pau et j'ai loué la maison natale de Bernadotte pour créer un Club AJ. Démobilisé en janvier 1941, je suis revenu à Paris et j'ai retrouvé quelques vieux camarades dans la banlieue Nord, regroupés autour d'un Club ajiste "Banlieue Nord". On n'était rattaché à rien"(2).

Il raconte que vers mars/avril 1941, il entendit parler d'un regroupement des ajistes qui s'effectuait autour de Georges Louis, un jeune de Suresnes :

"Il avait l'investiture de Mme Grunebaum-Ballin. Je lui ai apporté mes ajistes. Autour de Georges Louis, il y avait une petite équipe composée de Henri Thomas, Rousseau, Roland Beauramier. On s'interrogeait car on n'avait pas d'existence légale"(3).

Pour légaliser l'activité du CLAJ, Georges Louis a des contacts avec les autorités d'occupation et avec le gouvernement de Vichy. En mai 1941, un mois avant la libération de Lucienne Abraham, il reçoit "des Allemands des propositions en vue de reconstituer le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse. Elles se résument en 2 conditions préalables :

- 1^o Elimination des Israélites
- 2^o Admission au nouveau Comité directeur de Marc

(1) Lettre de Georges Louis à Marcel Auvert du 28.5.1941. Archives Pierre Tessier

(2) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

(3) ibid.

Augier, hitlérien français, rédacteur de La Gerbe"(1).

Georges Louis déclare :

"Je refuse ces propositions en faisant savoir à "l'oberfuhrer" que ces deux impositions sont incompatibles avec la conception de l'humain et le souci d'indépendance qui règnent dans notre mouvement et chez la jeunesse française en général. Puis le Comité de direction clandestin ajiste continue à rassembler les différentes couches de la jeunesse française, avec le souci de la désintoxiquer de la propagande hitlérienne tendant à l'abuser avec ses slogans démagogiques sur l'Europe socialiste et pacifiste"(2).

Georges Louis ne renonce pas à la légitimité. En effet, le CLAJ n'est pas dissous, il n'est que suspendu et quelques espoirs sont encore permis. Par sa lettre du 20 juin 1941 adressée à Marcel Auvert, nous apprenons qu'il a encore l'intention de voir le lieutenant Schmidt de l'Ambassade d'Allemagne à Paris et qu'il projette un voyage à Vichy. Dans son Rapport sur la situation ajiste en Zone occupée, Georges Louis écrit :

"Les services du Secrétariat Général à la Jeunesse qui ont traité avec les autorités d'occupation ont trouvé les représentants allemands intraitables sur les points suivants :

- Elimination des Israélites des organisations
- Collaboration avec Marc Augier.

J'ai eu pour ma part l'occasion de rencontrer le docteur Schmidt concernant les associations de jeunesse en Zone occupée et de l'entretenir des questions qui nous préoccupaient. Je lui ai fait remarquer, entre autres, les raisons morales pour lesquelles il nous était difficile d'éliminer les Israélites de nos associations en dehors des cadres, et également les raisons politiques que cela entraînait sur le plan de la collaboration..... entre la jeunesse française....
... (3)

En ce qui concerne Marc Augier, je lui ai défini exactement de quelle façon les ajistes français et, d'une manière générale, l'ensemble des jeunes français jugeaient son comportement actuel. Dans ces conditions, devant la désapprobation générale, il ne pouvait être question de collaborer avec lui.

(1)"Rapport sur les agissements de Tyrand et ses répercussions", écrit à la première personne et selon toute vraisemblance par Georges Louis. Archives Jean Régner. Document non daté. Il est vraisemblable qu'il fut écrit après la Libération, au moment du procès intenté en 1945 à Gaston Tyrand pour sa collaboration.

(2) ibid.

(3) Cette partie d'un document à peine déchiffrable est illisible Archives Georges Louis

Le docteur Schmidt me répondit qu'il fallait encore réfléchir sur cette question avant de prendre une décision qui nous fixerait sur notre situation vis-à-vis des autorités d'occupation.

Depuis ce jour il m'a été impossible de le revoir et je puis tirer comme conclusion que les Allemands ne toléreront pas un mouvement d'auberges en Zone occupée d'où les Israélites ne seraient pas totalement exclus, non seulement des cadres mais aussi des usagers.

Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit de notre compétence de les convaincre. Ceci pose un problème de politique générale du gouvernement français qui nous dépasse largement. A moins de se soumettre pour faire démarrer officiellement notre mouvement, ce qui nous poserait un sérieux cas de conscience, nous ne pourrions arriver au résultat que nous souhaitons avant que notre affaire soit reprise et défendue par les autorités françaises. J'ai le sentiment que cela sera extrêmement difficile"(1).

Bientôt sans espoir, Georges Louis écrit :

"Ne pouvant plus espérer une issue légale à l'époque pour notre mouvement déjà résistant en fait, nous trouvons le moyen d'introduire nos camarades de base au sein de la Ligue Française de la Jeunesse dont Marc Sangnier est président. Ainsi, sous la couverture de cette association dont les Allemands tolèrent l'existence, sans toutefois la contrôler, nous pouvons désormais intensifier notre recrutement, développer notre éducation anti-nazie et former des cadres en vue des tâches qui nous attendent dans la résistance effective"(2).

Ainsi, à la fin de l'année 1941, le CLAJ est interdit, les locaux de la rue de Valois sont sous scellés. Les jeunes usagers du Centre Laïque se tournent vers la Ligue de Marc Sangnier qui, pour l'heure, est la seule organisation ajiste.

(1) Rapport sur la situation ajiste en Zone occupée. Archives Georges Louis. Bien que courageuse, l'attitude de Georges Louis montre une certaine imprégnation de l'idéologie dominante, car, s'il refuse catégoriquement l'élimination des juifs, il semble trouver normal d'exclure les juifs des cadres du mouvement.

(2) ibid.

6- La LFAJ

Depuis l'Armistice, la Ligue connaît-elle les mêmes difficultés que l'association rivale ? Nous avons vu que depuis la déclaration de guerre, Marc Sangnier ne cessait de répéter et d'écrire : " la guerre ne peut tuer les auberges de la jeunesse"(1), mais l'idéal ajiste doit trouver une expression nouvelle, adaptée à des circonstances historiques différentes : il va s'orienter résolument vers un sens éducatif.

Dès décembre 1939 fonctionne à Bierville un centre éducatif et récréatif pour les enfants de la région(2). Il s'agit d'encadrer les enfants des écoles de 12 à 18 ans pour les initier à des jeux de plein air, à des promenades dans la nature; on veut leur faire découvrir les chansons, le cinéma, les habituer à assister à des manifestations artistiques, folkloriques. L'objectif est de créer un foyer, animé par des ajistes et destiné à donner une formation morale aux jeunes pour ne pas les abandonner à des influences néfastes ou à la démoralisation. Il faut à tout prix entretenir les forces vives de la nation et " conserver à la jeunesse sa santé et son dynamisme à la fois physique et moral"(3).

A l'exemple de Bierville, autour des principales auberges furent organisés des centres éducatifs. Leur succès fut considérable et permit " un regroupement très large de la jeunesse dans le cadre des auberges"(4).

A l'occasion du 10^e anniversaire de la Ligue Française, Marc Sangnier précise dans son message le but nouveau des auberges tel qu'il est développé dans ces centres éducatifs, sortes de surgeons,nés des auberges :

(1) Marc Sangnier. "A nos frères ajistes". L'Auberge de la Jeunesse. N° 57.6^e année. Oct. Nov. 1939. p.1

(2) Henri Christophe. "Poursuivons notre route". L'Auberge de la Jeunesse. N° 58.6^e année. Déc. 1939. p.1

(3) Marc Sangnier. "Le devoir présent des auberges de la jeunesse". L'Auberge de la Jeunesse. N° 59.6^e année. Janv. 1940. p.1

(4) Dominique Magnant. "Le Mouvement des Auberges de la Jeunesse". Manuscrit daté de Vichy, le 16.8.1940. p.12

La guerre qui nous a été imposée relie vos aînés aux armées pour la défense du pays et de la liberté du monde, mais il reste la foule des plus jeunes, de ceux pour qui d'abord les Auberges ont été créées.

Ces adolescents, dont le père est mobilisé et qui, bien souvent, ont été évacués loin de leur ville et de leur province, incertains de leur avenir, ont besoin de soutien et de réconfort. Le découragement, le désarroi moral les menacent, à moins qu'ils ne risquent de tomber dans une funeste apathie, dans la puérilité d'une dangereuse insouciance, n'ayant plus la force de résister aux pitoyables séductions des jouissances immédiates et des basses tentations. Il faut, avant tout, éviter qu'une génération soit ainsi écrasée et qu'une fois la paix revenue, après l'immolation sanglante des plus vigoureux de ses enfants, le pays ne trouve plus les énergies neuves sur lesquelles il est en droit de compter.

Il y a tout un patrimoine spirituel qui constitue la grandeur et la noblesse de la France ; il y a toute une richesse d'espoirs, tout un avenir de progrès, que la violence et la haine des dictateurs, assoiffés de domination et livrés d'orgueil, ne peuvent pas tuer sur les champs de batailles. Ce sont ces trésors qu'il faut sauver et ce sont les jeunes, les tout jeunes, qui en sont aujourd'hui les gardiens.

Ce n'est certes pas trahir l'idéal aïste que de réclamer de lui une fécondité nouvelle et que de s'en servir pour animer d'un esprit de loyauté, de pureté et de dévouement, la jeunesse de France. Il ne suffit pas que nos armées soient victorieuses. Il faut que l'âme de la France, faite de lumière et d'amour, triomphe, avec tous les hommes de bonne volonté, de quelque pays qu'ils soient, de l'injustice, de la violence et de la haine.

MARC SANGNIER,

*Président de la Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse et les Gîtes d'Etape,
Vice-Président du Bureau International de Travail des Auberges de la Jeunesse.*

(1)

A partir de l'Armistice, la Ligue est "tolérée" par les Allemands. Pierre Tessier nous a rapporté que Marc Sangnier expliquait cette "tolérance" parce qu'il avait été l'apôtre, en 1919, d'une réconciliation avec l'Allemagne(2).

La Ligue continue donc à exister en Zone Nord, sans problèmes majeurs.

Le Secrétariat Général à la Jeunesse de Vichy ne reste pas indifférent aux auberges, car, une de ses préoccupations concerne la jeunesse et son encadrement. Cette note datée du 30 juillet 1940 atteste l'intérêt du gouvernement du Maréchal Pétain pour les auberges :

(1) L'Auberge de la Jeunesse, N° 63, 6^e année, Mai 1940, p.1. Dès mai 1940, Marc Sangnier soutient l'idée ambiguë que reprendra l'idéologie pétainiste : qui a imposé la guerre ? Pour le fondateur des auberges françaises, défenseur du pacifisme, la guerre ne semble être justifiée par aucun motif.

(2) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

"NOTE

30 juillet 1940

L'intérêt que présentent les Auberges de la Jeunesse n'a pas échappé à M. le Ministre de la Jeunesse.

Matériellement, ces abris placés le long des routes et accueillant à des prix modiques les jeunes voyageurs seraient une aide précieuse dans les circonstances présentes, en particulier pour faciliter le retour des réfugiés.

Moralement, ces centres d'accueil permettant le groupement et la rencontre des jeunes français, leur enseignant les disciplines collectives et éveillant en eux le sens de la communauté nationale, seront de précieux auxiliaires du mouvement de rénovation de la jeunesse.

Les pouvoirs publics entendent donc encourager et soutenir, dans toute la mesure du possible, le mouvement des Auberges de la Jeunesse.

Ils ne sauraient toutefois s'intéresser qu'aux initiatives présentant les garanties suffisantes au triple point de vue suivant :

- National : Par le sens de la collectivité française, l'attachement aux traditions de notre pays et aux richesses de notre patrimoine national et provincial.
- Physique : Par le développement corporel de la jeunesse, le goût de la vie au grand air et de l'effort.
- Moral : Par l'acceptation des disciplines individuelles et collectives, l'exigence d'ordre et de propreté morale.

Un service est donc créé au Ministère de la Jeunesse pour assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les mouvements d'Auberges de la Jeunesse, exercer le contrôle de l'Etat sur ces organisations et apporter un appui aux initiatives qui le méritent"(1).

Marc Sangnier, à cette date, s'était rendu personnellement auprès du Ministre de la Jeunesse pour annoncer son intention de poursuivre son activité aux auberges et pour étudier avec les pouvoirs publics les moyens de l'intensifier(2). A la suite de cette visite effectuée à Vichy, Dominique Magnant et Jean Sangnier se sont mis en rapport avec le Ministère de la Jeunesse afin de "collaborer à l'oeuvre de redressement national" (3) par l'intermédiaire des auberges représentées seulement par la LFAJ, car, cette note de Vichy du 28 juillet 1940 atteste que c'est le seul organisme qui existe encore :

(1)Archives Dominique Magnant

(2)Jean Sangnier."Situation et avenir des auberges de la jeunesse en France".3.8.1940.Archives Dominique Magnant. Marc Sangnier n'oppose aucune résistance au "contrôle de l'Etat" sur les auberges qui risquent de ce fait d'être récupérées par le gouvernement : il pourra contrôler la jeunesse et lui inculquer des valeurs "morales propres et saines", mots qui reviennent sans cesse dans les circulaires et lettres du SGJ. N'est-ce pas un souci qui rappelle l'organisation des Jeunesses Hitlériennes et qui s'écarte des déclarations d'avant-guerre où l'LFAJ proclamait bien fort son indépendance ?

(3)Notes sur les Auberges de Jeunesse.6.9.1940.Archives Dominique Magnant

"AUBERGES DE LA JEUNESSE" Vichy, 28 juillet 1940
 D'après des renseignements apportés de Paris par Marc Sangnier, le Centre laïque pour les Auberges de la Jeunesse et les Camps de vacances n'existe plus. Un groupe de jeunes adhérents s'est emparé du siège de cette association, et a proclamé la déchéance de M. Léo Lagrange, président, de Mme Grunebaum-Ballin, secrétaire générale, et du Conseil d'administration, et la toute-puissance des usagers. Ni M. Léo Lagrange, ni Mme Grunebaum-Ballin ne se sont élevés pour rétablir l'ordre, et il est impossible de connaître leurs adresses de refuge. Dans ces conditions, il n'y a plus lieu, pour la réorganisation des Auberges de la Jeunesse, de tenir compte du CLAJ, qui s'est écroulé de lui-même, et dont les anciens dirigeants se sont retirés en des lieux inconnus.

Cependant, le CLAJ comptait un certain nombre d'éléments intéressants qui pourront être utilement regroupés autour de la LFAJ réorganisée"(1).

Le gouvernement de Vichy semble se dépêcher de proclamer l'inexistence du CLAJ pour mieux déclarer sa déchéance. Selon lui, la nécessité d'un mouvement unique s'impose, mais "les pouvoirs publics ne sauraient user de moyens de contrainte pour réunir, en un groupement unique, les éléments existants"(2).

D'ailleurs, toutes les tentatives de ce genre ont précédemment échoué. Le mieux est donc de " se borner à contrôler étroitement les réalisations spontanées, qu'elles soient sur le plan national ou sur le plan régional, d'éliminer toutes celles qui paraîtraient dangereuses et de ne les soutenir et les encourager que si elles présentent toutes garanties du point de vue national, hygiénique et moral"(3).

Jean Sangnier suggère qu'un service soit créé au sein du Ministère de la Jeunesse qui centraliserait ces contacts(4). A la suite de ce rapport, le Ministère émet un projet concernant les auberges en France :

"Le Ministère désire susciter la création d'une nouvelle association unique jouissant d'un monopole et constituée avec les meilleurs éléments des deux associations. Les pouvoirs publics proclameront en même temps la dissolution de celles-ci mais ils n'entendent pas faire table rase des expériences passées".

(5)

(1) Archives Dominique Magnant

(2) Jean Sangnier. "Situation et avenir des auberges de la jeunesse en France". op. cit.

(3) ibid.

(4) ibid.

(5) Notes sur les Auberges de Jeunesse. 6.9.1940. Archives Dominique Magnant. On peut se poser la question au sujet du choix concernant "les meilleurs éléments". A n'en pas douter, il s'agit de ceux qui ne sont pas trop hostiles à l'idéologie pétainiste.

Ce projet est soumis à la Direction de la Jeunesse. Il stipule la disparition du CLAJ et de la LFAJ et la création d'une nouvelle association dirigée par les éléments "sains" des deux organismes antérieurs.

"Une circulaire générale a été envoyée aux dirigeants des fédérations départementales et les réponses parvenues jusqu'à présent laissent entrevoir une union parfaite des dirigeants des deux mouvements sur le principe de la réorganisation des auberges. Cette circulaire précisait la nécessité d'un contrôle et d'un redressement dont les principes sont les suivants :

- 1° Stage imposé à tous les parents aubergistes dans une école de cadres contrôlée par l'Etat,
- 2° Encadrement des usagers,
- 3° Stage imposé aux chefs de groupes des usagers,
- 4° Inspection et contrôle des auberges et des groupes d'usagers"(1).

A côté de Dominique Magnant, de la Ligue, Luc Bonnet, du CLAJ, mandaté par Mme Grunebaum-Ballin, va participer à la réorganisation des auberges de jeunesse en France à partir du 16 octobre 1940. En décembre 1940, le Secrétariat Général à la Jeunesse de Vichy souhaite étendre à la Zone occupée les dispositions prévues en Zone Sud portant sur la dissolution des deux organismes d'avant-guerre, afin d'en créer un nouveau. C'est dans ce but que paraît la loi de dissolution du CLAJ et de la LFAJ décrétée par le gouvernement de Vichy(2). Elle n'est pas promulguée dans le Journal Officiel à cause du refus des autorités occupantes de l'entériner(3). En effet, les Allemands ont d'autres vues en ce qui concerne le CLAJ. Ils souhaitent son existence et espèrent pouvoir imposer aux ajistes Marc Augier pour chef et l'élimination des Israélites, propositions qui ont été refusées par les responsables des usagers. Le CLAJ continue donc à chercher sa voie légale tandis que la Ligue, tolérée par les Allemands, est reconnue par le gouvernement de Vichy. Elle est même " seule autorisée à poursuivre ses activités parmi les jeunes de la Zone occupée, c'est-à-dire à assurer le fonctionnement et la ges-

(1) "Auberges de la Jeunesse". 18.9.1940. Archives Dominique Magnant

(2) Note sur l'historique et l'activité du mouvement des auberges de jeunesse. 7 pages dactylographiées. Archives Georges Louis

(3) "L'Ajisme en Zone Nord". Historique succinct. Archives Maurice Tadier

tion des auberges de la jeunesse, le groupement et l'encadrement des usagers... Elle est seule habilitée à recevoir des subventions du gouvernement"(1).

Son comité est ainsi constitué : Marc Sangnier en est le Président; sont Vice-Présidents : Philippe de Las Cases, Paul Lize, Guy Menant, Pierre Trichard-Graveron; le Secrétaire Général est Henri Christophe, le Trésorier Jules Beis; enfin le Délégué Général à la Propagande est Raoul de Lahausie. Le Président des gîtes d'étape est Philippe de Las Cases, le Secrétaire Général Pierre Collet(2).

Faute de mieux, les jeunes du CLAJ ont accepté l'idée d'un mouvement unifié sous l'égide de Marc Sangnier qui reçoit à cet effet de M.Garronne une lettre d'accréditation lui donnant pour mission de travailler avec tous les groupements ajistes (3). Parallèlement, le Secrétariat Général à la Jeunesse

"considérant qu'il est nécessaire de réaliser, au sein d'une organisation unique, la coordination des efforts auparavant dispersés" désire que soit développé " le climat favorable à la fusion utile au mouvement"(4).

Pour marquer sa volonté d'union, M.Garronne a tenu à désigner lui-même Georges Louis pour l'accréditer auprès de Marc Sangnier afin de travailler en étroite collaboration avec lui pour le bon fonctionnement des auberges de jeunesse(5).

La première action commune prévue dans le but de former des parents aubergistes est la préparation d'une session au château de Madrid à Neuilly-sur-Seine du 15 au 27 septembre 1941. M.Garronne a donné cette mission à Marc Sangnier qui a aussitôt pris contact avec Georges Louis pour organiser cette session, mais au dernier moment, M.Garronne l'interdit à cause des autorités occupantes qui s'y opposent(6).

(1) Lettre du Directeur de la Jeunesse à Marc Sangnier, citée par Marc Sangnier le 1.2.1942 dans sa "Note sur la situation présente du Mouvement ajiste". Archives Georges Louis

(2) L'Auberge de la Jeunesse, N° 63, Mai 1940, p.16

(3) Exposé de Marc Sangnier à la réunion du Comité central de la LFAJ le 6.5.1942. Archives Maurice Tadier

(4) Lettre du Directeur de la Jeunesse à Georges Louis, citée par Marc Sangnier le 1.2.1942, op.cit.

(5) ibid.

(6) Exposé de Marc Sangnier à la réunion du Comité central de la LFAJ le 6.5.1942

Dès le 23 septembre 1941, Marcel Auvert et Georges Louis se préoccupent de la liquidation des affaires du CLAJ(1). Marc Sangnier, lui, accueille les anciens du Centre Lafque. POM raconte ce qu'on pouvait éprouver alors pour Marc Sangnier :

"Il ne se révéla à moi avec grandeur que pendant l'Occupation. La Ligue des AJ qu'il dirigeait accueillit avec son accord complet les jeunes du CLAJ qui refusaient la collaboration avec les nazis... Il eut le geste remarquable de recevoir Boulevard Raspail ces lafques qu'il avait toujours repoussés. Il le fit très simplement avec le plus large esprit de charité. Nous étions dans le même camp, nous menions une lutte commune en alliés loyaux de part et d'autre.... Il avait retrouvé assez d'énergie et de flamme pour lutter. La détermination de ce vieillard me remplit de respect"(2).

Georges Louis pour sa part déclare :

"Marc m'a appris la tolérance. Moi, je n'étais pas tolérant. Je refusais les catho, j'étais mangeur de curés"(3).

Bientôt, Georges Louis n'assume plus ses fonctions en Zone Nord. En effet, le 1^{er} octobre 1941, à la 6^e réunion du Comité Directeur des Auberges Françaises de la Jeunesse (AFJ), organisme technique créé pour administrer les AJ de Zone Sud, il est nommé Secrétaire Général adjoint des AFJ pour seconder Luc Bonnet d'abord, puis pour le remplacer, l'état de santé de ce dernier ne lui permettant pas d'assumer des fonctions trop lourdes(4). L'équipe de Zone Nord se réunit pour "savoir ce

qu'on allait faire, nous raconte Pierre Tessier. Rousseau aurait dû normalement occuper la place de Georges Louis, mais ce dernier a considéré qu'il valait mieux que ce soit moi. Je suis donc devenu Secrétaire Général de la Ligue en octobre 1941. J'étais professeur à Sarcelles et j'allais tous les soirs de Sarcelles à Paris. Le Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, M. Hibou, a obtenu que je sois détaché et j'ai été détaché de l'éducation en mai/juin 1942"(5).

(1) Lettre de Georges Louis à Marcel Auvert du 23.9.1941, lettre de Marcel Auvert à Georges Louis du 28.9.1941. Archives Pierre Tessier

(2) Lettre de POM de décembre 1978

(3) Entrevue avec Georges Louis le 8.2.1979

(4) Procès verbal de cette réunion. Archives Georges Louis

(5) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979. Marc Sangnier confirme que Georges Louis a été appelé en Zone Sud : "J'ai donc désigné, depuis son départ, Pierre Tessier qui en qualité de Délégué Général continue avec moi la collaboration commencée" (Marc Sangnier. "Note sur la situation présente du Mouvement ajiste". 1.2.1942. Archives Georges Louis

Pierre Tessier est à la fois Secrétaire du Comité de Gestion des Jeunes du CLAJ et de ce fait, il est en liaison avec Marcel Auvert, chargé de la conservation des biens du CLAJ; mais il est aussi, auprès de Marc Sangnier, Délégué Général de la LFAJ (1). Dès le 1^{er} décembre 1941, il écrit à Marcel Auvert et lui déclare avoir besoin des services de Roland Beauramier dans le but de favoriser le regroupement des ajistes du CLAJ (2). Bientôt, il fera partie de la nouvelle équipe de la Ligue. Marc Sangnier expose la nouvelle répartition du travail imposée par la situation actuelle et par les intentions du SGJ :

"Voici les organes qui assurent le travail ajiste : Un Bureau ainsi composé : Marc Sangnier Président, assisté d'un Vice-Président, Henri Christophe, Pierre Tessier, Délégué Général avec Roland Beauramier comme Délégué Général adjoint, Jean Rouget, Secrétaire administratif.

A côté de ce Bureau, Jules Beis, Trésorier et Jean Leroux, Délégué aux Centres de Jeunesse confiés à la Ligue Française.

Cinq Commissions préparent le travail : c'est entre elles que sont réparties les diverses tâches : Commission financière, Commission technique, Commission des circuits touristiques, Commission des veillées, Commission éducative" (3).

Pour l'heure, Marc Sangnier affirme qu'il ne peut reconnaître officiellement ni Clubs ni Groupes ajistes mais une trentaine d'auberges qui ont reçu des Kommandanturen l'autorisation de fonctionner (4). Il y a là peut-être un trop grand respect des ordres nazis qu'on n'ose ni discuter, ni remettre en question. La Ligue Française connaît une activité ralentie, mais elle s'efforce de maintenir " une nouvelle unité dans

l'épreuve. L'entrée en masse dans la Ligue des éléments sains du CLAJ eut pour effet l'apport d'un sang nouveau. Certains éléments disparurent et du bon travail s'effectua" (5).

Marc Sangnier expose son programme d'action le 1^{er} février 1942 (6) : restaurer et construire de nouvelles auberges, pré-

(1) Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 14.11.1941. Archives Pierre Tessier

(2) Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 1.12.1941. Archives Pierre Tessier. Marcel Auvert verse à ce dernier 300 F par mois pour son travail jusqu'au 1.2.1942, date à laquelle Roland Beauramier devient employé de la LFAJ". (Lettre de Marcel Auvert à Pierre Tessier du 13.2.1942

En automne 1941, la Ligue "regroupe 5 à 6000 copains". (L'Ajisme en Zone Nord. Archives Maurice Tadier)

(3) Marc Sangnier. "Note sur la situation présente du Mouvement ajiste". 1.2.1942. Archives Georges Louis

(4) L'Ajisme en Zone Nord. Archives Maurice Tadier

(5) Andrée Emorine. Jacques Lamoure. Histoire des Auberges de Jeunesse en France. 1929-1951. Siège de la LFAJ, p. 22

(6) Marc Sangnier. "Note sur la situation présente du Mouvement ajiste". Archives Georges Louis

parer des circuits touristiques, créer un Centre de Documentation pour les veillées, former de véritables parents aubergistes, de véritables responsables ajistes.

Non sans courage et héroïsme, il conclut :

"Ne perdons pas un temps précieux, et avec autant d'ardeur que de prudence, profitons de toutes les possibilités qui nous sont encore offertes pour préparer l'avenir"(1).

La situation de la Ligue est pourtant loin d'être simple, car si Marc Sangnier accueille les anciens du CLAJ, il n'est pas suivi par son Comité central, témoin cette lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 20 janvier 1942 :

"Marc Sangnier a réexhumé d'anciens membres qui ont approuvé son action et les principaux "dissidents" ont, je crois, d'autres chats à fouetter"(2).

En décembre 1941, Marc Sangnier émet le désir d'administrer l'AJ de la rue Leclerc et de l'intégrer à la Ligue(3) : Pierre Tessier et Marcel Auvert lui donnent leur accord.

Au seuil de l'année 1942, Marc Sangnier préside la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse : la majorité de ses usagers sont les anciens ajistes du CLAJ. De son côté, le Centre Laïque va connaître un développement inattendu.

(1) Marc Sangnier. "Note sur la situation présente du Mouvement ajiste". 1.2.1942. Archives Georges Louis

(2) Archives Pierre Tessier

(3) Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 26.12.1941. Archives Pierre Tessier

CHAPITRE IILE CLAJ ET LA COLLABORATION1- Le CLAJ sous la direction de Marc Augier ?

Début 1942, le CLAJ est interdit par les Allemands qui veulent néanmoins instaurer en France un mouvement de jeunesse à l'image de celui qui existe dans leur propre pays. Marc Augier est pressenti comme devant en être le chef. Après avoir été désavoué par les ajistes, il tente une dernière fois une action en vue d'attirer à lui des sympathisants de la nouvelle droite française.

Il essaie d'organiser dans un camp une rencontre d'ajistes français avec des représentants de la Jeunesse hitlérienne(1). Dominique Magnant, dans une note de service datée de Vichy le 30 janvier 1942, fait état de l'entretien qu'il eut avec Pélorson, chef de propagande de la jeunesse à Paris. Ce dernier désire que tous les chefs de mouvements se rendent à Paris pour une réunion de " prise de contact " avec des jeunes Allemands, rencontre organisée par Marc Augier qui prétend être habilité par Lamirand(2). Segonzac, Basdevant, Tournemire ont déjà refusé d'y aller; Renaud, chef de la JFOM, a accepté. La question est discutée entre Dominique Magnant, Dupouey, POM et Moreau : il ressort que d'un côté, il serait intéressant d'y aller pour éviter que Pélorson, Dhavernas, Maze, Augier et Re-

(1) "L'Ajisme en Zone Nord". Archives Maurice Tadier

(2) Nous présenterons le Secrétariat Général à la Jeunesse (SGJ) et les mouvements de jeunesse autorisés par le gouvernement de Vichy dans le chapitre sur les auberges de jeunesse en Zone Sud. Notons déjà que Georges Lamirand est le Secrétaire Général à la Jeunesse; Dupouey et Moreau font partie du même Secrétariat; Pierre Dunoyer de Segonzac est le Directeur de l'Ecole des Cadres d'Uriage; les autres personnes citées sont chefs de mouvements de jeunesse : Basdevant, Dhavernas, Tournemire (Compagnons).....

naud puissent prétendre représenter toute la jeunesse française. Mais d'un autre côté, ils n'ont pas reçu d'invitation officielle. De plus, le but de la réunion n'a pas été défini et les Allemands qui s'y trouveront seront irresponsables. Le risque est de sembler se livrer à une manifestation d'amitié déplacée qui ne débouchera sur aucune décision. Finalement, la décision est de s'abstenir, car ce serait plus salissant qu'efficace de se trouver avec ces dirigeants un peu trop enclins à la collaboration. Par contre, POM et Dominique Magnant écriront une lettre d'explication rude à Lamirand (1). On peut souligner qu'en 1942, l'attitude des responsables ajistes est pour le moins confuse et hésitante, car, ils ne prennent aucune position nette.

Cette réunion qui devait sans doute être le prélude d'une domination de Marc Augier, placé à la tête du mouvement ajiste, voire même des mouvements de jeunesse français, est un échec, car bien peu de dirigeants acceptèrent cette invitation. Les Allemands eurent à cette occasion la preuve que Marc Augier n'était pas suivi par la majorité des jeunes ajistes français et dès lors, ils ne vont plus le soutenir. C'est ainsi que Marc Augier disparaît de la scène en ce qui concerne les auberges de jeunesse, mais les jeunes n'oublieront pas son rôle qu'ils jugent néfaste(2).

(1) "Note de service sur les démarches effectuées à Vichy du 30 janvier au ... février 1942(sic)". Archives Dominique Magnant

(2) Marc Augier ne bénéficie plus de la faveur des Allemands et lorsqu'il demande à aller comme reporter sur le front de l'Est, cela ne lui est pas accordé. "On lui propose de s'engager comme volontaire pour la lutte "antibolchévique"; il décline et commence à faire pour le compte de la légion anti-bolchévique française des conférences dont il inaugure la série à Bordeaux". ("L'Ajisme en Zone Nord", Historique succinct. 3 pages dactylographiées. p.1. Archives Maurice Tadler)
En mars 1942, il s'engage dans la LVF. On l'envoya sur le front de l'Est où il gagna ses galons de sergent. Il fut réformé à la fin de la même année. Aussitôt revenu à Paris, il prit la direction du Combattant Européen dans lequel il écrit de véritables apologues de la LVF dont il devint le journaliste quasi-officiel... Il publia encore des articles dans le journal SS de langue française Devenir, et également à L'Homme Nouveau.

En 1944, il est officier politique de la Division Charlemagne de Waffen-SS français créée le 1^{er} septembre 1944. Il quitta "le réduit alpin" le 16 avril 1945 et retourna en France clandestinement, par la haute montagne. Il dut bientôt s'expatrier (vraisemblablement en 1947, car l'article de Jean-Marc Théol-

leyre, "Marc Augier devant la justice militaire ou l'intelligence avec l'ennemi au tarif 1953", Le Monde, 13.14.12.1953, p. 10, parle de "8 ans d'exil à l'étranger") et il se rendit alors en Amérique du Sud où il fut le conseiller technique du Président Peron pour l'armée de montagne avec le grade de lieutenant-colonel (Henry Coston. Dictionnaire de la Politique française. La Librairie française. 1967. t. I. p. 952).

Le 12 octobre 1948, il est condamné à mort par contumace par la Cour de Justice de la Seine pour intelligence avec l'ennemi. Il rentre en France fin 1953, date à laquelle il comparait devant le Tribunal militaire de Paris.

Le Président Chadeaux lui reproche d'avoir écrit dans La Gerbe : "Hitler, ça c'est un homme". Il reçut alors la réponse suivante de Marc Augier : "C'était plutôt une clause de style qui permettait de faire passer d'autres articles plus nuancés... Non, dit-il, je n'ai pas trahi les gens qui me lisaient. Ce que j'ai écrit, était le reflet fidèle de ce que j'avais vu. Et mes lecteurs ont toujours été très intéressés". Il n'est pas acquitté, "mais c'est tout comme ; deux ans de prison, pas d'interdiction de séjour et la bénéfice immédiat de l'amnistie" (Jean-Marc Théolleyre, "Marc Augier devant la justice militaire ou l'intelligence avec l'ennemi au tarif 1953", Le Monde, 13.14.12.1953, p. 10).

Il abandonne dès lors la politique et se consacre à la littérature. Il publie de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de Saint-Loup. En décembre 1953, le Prix Goncourt faillit lui être décerné pour son livre La Nuit commence au Cap Horn. Editions Plon. L'Humanité publia un article pour dénoncer le passé de l'écrivain ("Qui est l'écrivain Saint-Loup?". L'Humanité, 9.12.1953) et des ajistes dont POM allèrent rencontrer les membres du jury pour les dissuader de glorifier celui qu'ils accusaient d'avoir dénoncé dans La Gerbe de nombreux ajistes qui, à la suite de ces dénonciations publiques, furent déportés et trouvèrent souvent la mort (Entrevue avec POM le 20.2.1979). Cela ne l'empêcha pas d'être couronné en 1954. En effet, "le Prix de la Vallée d'Aoste de 2 millions de lires a été décerné à l'unanimité à M. Saint-Loup pour son roman La Peau de l'Auroch (Le Monde, 7.8.11.1954). Les ajistes protestent à nouveau :

"Les soussignés s'élèvent avec indignation contre la publicité tapageuse faite autour du nom d'un certain Yves SAINT-LOUP. Ce pseudonyme cache M. J. P. AUGIER, récent lauréat d'un prix littéraire, qui s'est rendu tristement célèbre sous l'Occupation nazie par une activité pro-Hitlérienne qui alla jusqu'à la dénonciation de nombreux Français. Dans son journal "La Gerbe" il ne se borna pas, en effet, à prôner la politique de collaboration, mais désigna nommément aux bourreaux de nombreuses personnalités, ainsi que certains de ses anciens camarades des Auberges de la Jeunesse. Le souvenir de ceux qui moururent sous les coups dans les prisons ou dans les camps exige qu'un tel individu, qui s'est retranché de la communauté française, ne puisse à nouveau, sous couvert d'un pseu-

2- Réouverture du CLAJ

L'Œuvre du 3 avril 1942 annonce la réouverture du

CLAJ:

"Depuis huit jours que le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse a repris son activité et rouvert ses bureaux, sans cesse jeunes gens et jeunes filles se pressent 15 rue de Valois pour prendre leur carte d'ajiste. Les mêmes avantages dont jouissaient les anciens membres et, en plus, ceux réservés aux adhérents de la F.S.G.T. leur sont accordés. Dès maintenant les "anciens Parents Aubergistes" doivent se mettre en rapport avec les dirigeants du C.L.A.J. De nouvelles dispositions ont été prises en leur faveur.

Ajoutons que les adhésions sont prises tous les jours de 12 heures à 20 heures pour les jeunes gens de 14 à 18 ans contre la remise de 15 Frs, pour ceux de 18 à 25 ans contre 25 Frs.

D'autre part les anciens membres âgés de 25 à 35 ans animés des nouveaux sentiments ajistes, pourront être réintégrés au titre de "guide usager".

Cet événement intervient le 18 mars 1942(1). La première carte délivrée par ce nouveau CLAJ porte la date du 23 mars 1942.

donyme, prétendre reprendre sa sinistre besogne.

Pierre Ollier de Marichard "

(Archives POM)

Enfin, lorsque le 14 septembre 1963 Le Monde publia un compte rendu du livre de Saint-Loup, Les Volontaires, les ajistes, encore une fois, se mobilisèrent pour faire connaître la véritable identité de l'écrivain et empêcher par là une nouvelle consécration littéraire alors qu'il était question de lui attribuer le Prix Interallié. Grâce à leur action et à celle de nombreux organismes de Résistance, ils obtinrent l'interdiction de vente de l'ouvrage à la suite d'une instruction judiciaire ouverte le 4 décembre 1963 en vertu de la loi qui réprime " l'apologie de la trahison et des crimes de guerre" (France d'Abord, Organe des Anciens Combattants de la Résistance, Mars 1964. Archives POM. Voir Annexe VII le dossier Marc Augier).

A l'heure actuelle, Marc Augier continue à publier des livres de la même veine et ne semble pas être effleuré par le moindre remord, vu qu'il nie la réalité tragique des camps de concentration, des fours crématoires et " la légende des six millions de juifs morts", racontars de la même sorte que ceux où l'on accreditait l'idée que les Allemands coupaient les mains des petits enfants... Tout cela viendrait encore une fois du complot de l'impérialisme juif(Entretien avec Marc Augier le 2.7.1978).

(1) Gaston Tyrand. Exposé présenté au micro de Radio-Paris le 2.4.1942. Archives Gaston Tyrand

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTERIEUR DES A.J.

ARTICLE 2. — Les A.J. accorderont une hospitalité fraternelle aux jeunes de tous les pays, désireux de coopérer au rapprochement des peuples. Ils s'abstiendront de toute propagande politique ou confessionnelle.

ARTICLE 3. — Les Jeunes Usagers doivent être familiarisés avec l'idée que les Auberges sont sous leur sauvegarde et observent, dans l'intérêt de tous, une discipline ferme et librement consentie.

ARTICLE 10. — Le Père ou la Mère Aubergiste doit appeler les Jeunes Usagers au respect du règlement dans tous les cas d'insubordination, expulsés les contrevenants et saisis leur carte individuelle, au Délégué Régional. Tous les actes contraires à l'esprit de autorité et de tolérance, et susceptibles de nuire au bon renom ou à l'honneur collectif des "Auberges" n'auront qu'une sanction, l'expulsion pure, simple et sans appel.

« ... Car l'idéal qui nous rassemble
Vivre dans l'avenir
Car l'idéal qui nous rassemble
Sera notre avenir... »



Centre Laïque des Auberges
O.C.I. JEUNESSE

Carte d'Usager N°001 Région _____

Nom, Prénoms: **TYRAND GASTON**

Nationalité: **FRANÇAIS**

Profession: **Secrétaire Général du C.L.A.**

Naissance: **22-08** Lieu: **Paris XVII**

Adresse: **79 B. Jussieu, Paris, Nord 18**

Révisé le: **22-9-62**

Le Secrétaire Général: *Tyrand*




Je m'engage à observer le Règlement Intérieur des Auberges, dont j'ai pué connaissance.

Signature du Titulaire de la carte: *Tyrand*

Tout usager se présentant dans une Auberge DOIT être porteur de la carte trisée par le règlement. Il la remettra obligatoirement au Père (ou à la Mère) Aubergiste dès l'arrivée à l'Auberge. Elle ne lui sera rendue qu'à son départ et dans les limites où auront été respectés les devoirs de l'Usager envers la communauté Ajiste. (1)

"C'est au premier trimestre de l'année 1942, déclare Marcel Auvert, que nous apprîmes que, par décision de M. de Brion - le 18 mars 1942 - le CLAJ était autorisé à reprendre son activité, sous la direction de Gaston Tyrand qui avait obtenu des Allemands la levée des scellés. Cette décision avait été prise sans que le Ministère de la Jeunesse, ni l'Éducation Nationale, ni l'Intérieur n'aient été consultés"(2).

(1) Carte de Gaston Tyrand. Archives Gaston Tyrand

(2) Marcel Auvert. Rapport moral 1932 - 1946. UFAJ.N° 6. Juin 1946.

L'extrait d'une lettre adressée par André Renault à une responsable ajiste nous apporte un complément d'information au sujet de la réouverture du CLAJ au siège de la rue de Valois, sous la direction de Gaston Tyrand : elle éclaire sur l'esprit de la nouvelle direction du CLAJ au seuil de la collaboration :

"La désagrégation des derniers groupes d'ajistes et leur tendance à se rallier par suite de manque d'A. J. à des organisations dont la laïcité est fort douteuse, décidait en janvier dernier un groupe d'anciens usagers du CLAJ, Gaston TYRAND en tête, à tenter de rouvrir la rue de Valois et crier leur espoir à la vie. Les relations de Gaston TYRAND permirent rapidement de toucher le Bannführer de la Jeunesse en France, qui se montra enthousiasmé de notre conception de la jeunesse et se chargea de présenter notre demande aux militaires allemands. Or, leur réponse est affirmative. Nous avons ordre de donner immédiatement 300 insignes dans toutes les Kommandantur de Zone occupée et de Belgique. Naturellement cette reconnaissance de notre mouvement n'est pas sans conditions; les voici :

- 1^o exclusion des Juifs
- 2^o exclusion des communistes
- 3^o interdiction de toute politique au sein du mouvement
- 4^o laïcité du mouvement
- 5^o que notre mouvement soit vraiment un centre d'éducation collective.

Ces conditions ne gênant pas tellement le développement de notre idéal, nous les avons acceptées, les Autorités Allemandes nous laissant libres sur les points suivants :

- 1^o Toute organisation intérieure du mouvement
 - 2^o création, gestion et règlement de nos A.J.
- Donc rassure-toi, pas d'A.J. militarisées comme en Allemagne, les autorités allemandes ont accepté notre ligne de conduite qui est celle du message de Richard Schirrmann, éducation des jeunes, dans un idéal de camaraderie et de paix. En conséquence, sept camarades sont responsables de la bonne marche du mouvement devant les autorités d'occupation, ce sont :
- Gaston TYRAND, Denise CHEREL (ex-secrétaire de Mme G.B.), Louis BRESOIN, Roger FOIRIER (Ancien Faucon Rouge de Suresnes), Norbert MAZURIER, Roger SCHIR et René RENAULT(1).

Gaston Tyrand raconte :

"Les anciens du groupe Cheminot du réseau de l'Est se sont dit : il faut faire revivre cette boutique. Ils ont contacté les autorités françaises à Paris. Sur ces entrefaites, Pierre Laval qui avait connu mon père, sans doute par Marcel Déat, a déclaré : "Moi,

(1) Archives Maurice Tadier. Les juifs et les communistes sont facilement exclus de la fraternité et de la laïcité qu'on continue à proclamer aussi fort que par le passé - avec hypocrisie. Il semble que cette anicroche ne soit perçue que comme une vétille par rapport à l'idéal ajiste.

je connais un garçon". En 1941, j'étais prisonnier à Baccarat et j'ai été rappelé par Laval. Il m'a demandé d'étudier une possibilité de s'occuper des jeunes dans le but de trouver une occupation pour eux"(1).

Le samedi 8 novembre 1941, Gaston Tyrand réunit chez lui des camarades pour tenter un regroupement des anciens membres du Groupe Haute Montagne (GHM) du Club Cheminot des auberges de



(2)

(3)

jeunesse :

"Le mouvement Auberge de Jeunesse (CLAJ) étant interdit depuis l'Armistice, les anciens membres du GHM du "Club-Cheminot" décident de se regrouper en un nouveau Club pour la pratique exclusive de l'alpinisme et du ski. Ce nouveau-né du monde alpin pren-

(1)Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978

(2)"Ecole du Groupe Haute Montagne, à Fontainebleau où une auberge était ouverte dans la forêt, à Larchand".Photo et légende Gaston Tyrand.Archives Gaston Tyrand

(3)"A la Dame Jouhanna, on avait une école d'escalade où on pratiquait la varappe en pleine guerre".Photo et légende Gaston Tyrand.Archives Gaston Tyrand

dra nom de : "Camping et Montagne". Les grimpeurs ou skieurs suivants étaient présents : Marcel Léger, Jacques Delaunay(?), Pierre Blondel, Roger Schir, Marcel Martin(?), Odette Gormonne(?), Adrienne Tyrand, Gaston Tyrand, Paul Prèteselle, Roland Patouillot. Après audition de ce que sera le futur Club, faite par G. Tyrand, les présents adoptent dans l'enthousiasme les règlements projetés et décident de passer à l'action sur le champ. La création de trois sections est retenue, à savoir : a) section générale, b) groupe Haute Montagne, c) section ski. Les articles du règlement général et des sections sont débattus et mis au point. Etant donné les circonstances, et l'"impossibilité" matérielle de le faire, le "Club Camping et Montagne" ne sera légalisé que s'il a possibilité de le faire. Néanmoins, son action alpine ou éducative dans le cadre alpin commencera dès maintenant. Les anciens membres du "G.H.M." du Club-Cheminot formeront la phalange fondatrice et seront seuls susceptibles de qualifier de nouveaux membres. Une nouvelle réunion, pour déterminer les responsables aura lieu même local, 79 Rue Jean-Jaurès, à Noisy-le-Sec, Seine, le lundi 10 courant. La première séance se termine dans la joie puissante de la passion créatrice retrouvée.

Les seuls votants :

Yves G. L. - G. H. :
 Prèteselle
 Moreau
 Gormonne
 Patouillot
 Schir
 Léger

Cl. de l'ex. Club-Cheminot

Patouillot
 Léger
 Gormonne
 Prèteselle
 Schir
 Moreau

"(1)

Le lundi 10 novembre a lieu une réunion de travail dans le but de déterminer le Bureau et les responsables(2). La section "ski" est confiée à Pierre Blondel, la section générale, dénommée section d'entraînement, à Marcel Léger; E. Moreau est

(1) Archives Gaston Tyrand

(2) Voir Annexe VIII les Statuts de la nouvelle association. Archives Gaston Tyrand

le responsable technique, Roger Schir le responsable administratif. Le poste de trésorier est attribué unanimement à Paul Prètesseille, "il sera le grand argentier du dernier-né"; la place de responsable général comme secrétaire général est le lot de Gaston Tyrand. Conformément aux statuts provisoires, le Comité est formé par cinq camarades : Pierre Blondel, Roger Schir, Marcel Léger, Paul Prètesseille, Gaston Tyrand(1).

La constitution de ce groupe n'est que l'amorce d'un programme d'une plus vaste envergure. En effet, Gaston Tyrand cherche à donner un nouveau départ au CLAJ en admettant les exigences allemandes : "Début 1942, je travaillais encore à la SNCF au dépôt de Noisy-le-Sec. Quand j'ai eu l'assurance que les AJ allaient démarrer, j'ai obtenu une démarche de détachement de la SNCF. Il y a eu un décret signé de Fernand de Brinon. Mon but, c'était de restructurer un nouveau CLAJ pour faire revivre les auberges. Le Club Cheminot voulait remettre ça en train. J'avais l'accord de ses membres. On voulait reprendre notre vie de toujours. La guerre, c'était un fait, mais on essayait de continuer comme si de rien n'était. Il fallait être de doux rêveurs pour laisser de côté la situation de l'époque"(2).

En mars 1942, muni de sa nomination, signée par Fernand de Brinon, Gaston Tyrand se rend à la rue de Valois :

"Je suis arrivé pour voir les locaux. La rue de Valois était sous scellés. J'ai été au commissariat de police en montrant ma nomination. Quand on est retourné, tout avait été dévalisé. On avait cru comprendre qu'une équipe du CLAJ avait enlevé les meubles. Ils avaient raison car ils ont cru que c'étaient des Allemands. Ils pouvaient penser que ça présentait un danger. Un officier de police a été chargé de voir pourquoi on avait tout pillé : c'était Albespy"(3).

Marcel Auvert confirme que, devant la réouverture prochaine d'un CLAJ ayant toutes les sympathies des Allemands, il tenta d'accumuler toutes les difficultés relatives à l'application du décret annonçant cette décision, et tout d'abord par le "congé du local de la rue Valois que la Banque de

(1) Archives Gaston Tyrand

(2) Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978

(3) ibid.

France se faisait fort d'occuper pour elle-même(1). En effet, bien que sous scellés, celui-ci était à la disposition du Comité d'Administration du CLAJ puisque Marcel Auvert, responsable pour la Zone Nord, avait continué à payer les mensualités du loyer. C'est donc bien le CLAJ qui est le locataire au moment où les scellés sont enlevés. Les autres mesures prises pour mettre en difficulté Gaston Tyrand furent le blocage du compte chèque postal où il restait encore 300 000 F et le versement sous forme de prêt d'une grosse somme aux AFJ de Zone Sud avec l'autorisation de la Direction de la Jeunesse. La lettre de Georges Louis du 14 mars 1942 à Marcel Auvert atteste qu'un versement de 250 000 F sera fait sous forme de prêt(2).

Enfin, la dernière mesure destinée à gêner l'action de Gaston Tyrand est le déménagement du matériel du Centre de la rue de Valois et ce avec l'autorisation de la Direction de la Jeunesse et sous la protection du commissaire de police du quartier(3). Marcel Beaufrère certifie que " le déménagement de la rue de Valois a été protégé par des agents de police, la nuit, sur ordre du préfet de police"(4).

Il fallait, certes, embarrasser Gaston Tyrand, mais aussi et surtout mettre à l'abri tous les documents contenant des noms et des adresses qui seraient autant de dénonciations. La complicité de la police française, confirmée par Mathias Corvin(5), semble étrange. Mais elle devient logique grâce aux explications de Marcel Auvert, Pierre Tessier et Georges Louis. Les dirigeants du CLAJ savent pertinemment qu'il reste dans les locaux de la rue de Valois les fichiers de tous les adhérents du mouvement et que si Tyrand et son comité s'en emparent, cela peut être un atout sérieux en même temps qu'un moyen d'épurer tous les indésirables grâce aux adresses qu'ils pourraient découvrir, voire dévoiler.

(1) Marcel Auvert. "Rapport moral 1932 - 1946 ". UFAJ. N° 6. Juin 1946. p. 10

(2) Voir Annexe VIII. Archives Marcel Auvert

(3) Marcel Auvert. "Rapport moral 1932 - 1946". UFAJ. N° 6. Juin 1946. p. 10

(4) Entrevue avec Marcel Beaufrère le 9.3.1979

(5) Entrevue avec Mathias Corvin le 12.5.1979

En fait, la nomination de Tyrand est arbitraire car elle viole la Loi des Associations de juillet 1901 par laquelle le CLAJ s'est constituée. Le pouvoir d'administrer et de disposer des biens du Centre Lafque, malgré sa suspension, appartient légalement à Marcel Auvert, Trésorier, de par la décision des autres membres du Conseil d'Administration qui ne pouvaient plus exercer leurs fonctions en raison de l'occupation allemande. Forts de leur droit, Marcel Auvert et Pierre Tessier décident donc d'organiser le déménagement des documents, des fichiers et des meubles(1). L'action est à peine commencée que Tyrand est averti par un de ses amis.

"Il s'empresse de nous envoyer un groupe de miliciens du RNP accompagné d'un lieutenant nommé Poubeau. Celui-ci, avec ses hommes, s'installe de force dans nos bureaux pour en assurer la garde. Ainsi, Tyrand et son comité se mettaient sous la haute protection des miliciens de Déat"(2).

De ce fait, l'action collaborationniste et vichyste, d'abord insidieuse, devient claire .

Les ajistes du CLAJ qui effectuent le déménagement, font aussitôt appeler Georges Louis, le représentant du Centre agréé par le SGJ et par Marcel Auvert lui-même car il était de passage à Paris. "Quand le lieutenant Poubeau me montre un papier du RNP lui donnant pouvoir d'occuper les locaux, j'en nie la valeur en lui précisant que le RNP n'a nulle qualité pour s'arroger un tel droit et je lui demande de m'accompagner au commissariat de police de l'arrondissement afin de s'expliquer. Je cherche un compromis que j'obtiens, grâce au commissaire, qui, le brave homme, fait tout ce qu'il peut pour m'être favorable malgré l'arrogance du lieutenant Poubeau. Il est entendu que l'ordre de mission du RNP n'est pas entièrement valable et qu'il devra être renforcé d'un document émanant des Allemands. Quant à moi, j'affirme être en possession d'une attestation prouvant nos droits à l'occupation des locaux. Le commissaire de police, en la présence du milicien Poubeau et de moi-même, fait évacuer nos bureaux, y place à nouveau les scellés et déclare que les locaux seront rendus au premier de nous deux qui lui apportera un document officiel. Je me rend aussitôt au Secrétariat Général à la Jeunesse et j'obtiens,

(1)"Rapport sur les agissements de Tyrand et ses répercussions".Archives Jean Régnier

(2)ibid.

il est vrai malgré quelques réticences, l'attestation désirée : elle stipule que le SGJ reconnaît M. Auvert seul responsable de l'association en vertu des lois françaises en vigueur. Grâce à cette pièce que je remets au commissaire, les scellés nous sont levés et le déménagement de nos bureaux s'effectue rapidement avec l'aide d'agents de police"(1).

Pierre Tessier confirme :

"Nous avons affrété des vélos-taxis, on a déménagé des papiers et des meubles car on nous avait affirmé qu'il y avait des listes. Cela s'est passé entre 1 h et 4 h du matin, avec la complicité du commissaire de police du quartier, Henri Vernasse"(2).

(1)"Rapport sur les agissements de Tyrand et ses répercussions". Archives Jean Régnier

(2)Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

La lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 25 mars 1942 demandant le remboursement des frais de déménagement de la rue de Valois qui s'élèvent à 2646 F, atteste qu'il s'échelonne du jeudi 12 mars au lundi 23 mars 1942 et que le regroupement du matériel provenant de la rue de Valois a lieu du 23 mars au 31 mars 1942 : les meubles sont entreposés chez M. Estampe, rue Montgallet et sont ensuite mis en garde-meuble du 21 mars au 29 avril au 1, rue Cheveuil.

Les responsables du CLAJ firent également le déménagement des meubles de l'auberge de la rue Leclerc qui furent déposés dans le même garde-meuble à partir du 21 mars, transfert opéré sous la responsabilité de M. Etienne Stevens qui a la confiance de Pierre Tessier. Le déménagement contient également quelques tableaux qu'il s'agira de restituer à Mme Grunebaum-Ballin. (Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 31.3.1942. Archives Pierre Tessier)

Le 15 mars 1942, par une lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert, nous apprenons que les AFJ demandent à titre de prêt gratuit deux tables de dactylos provenant du local de la rue de Valois.

Le 24 mars 1942, c'est Pierre Tessier qui demande à Marcel Auvert une machine à écrire(Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 24.3.1942. Archives Pierre Tessier). Une autre partie des meubles est attribuée à la Ligue Française : une trentaine de lits complets sont destinés à meubler l'auberge de Suresnes de la LFAJ (Lettre de Marc Sangnier à Marcel Auvert du 13.4.1942. Archives Pierre Tessier).

Parmi les mesures de protection des ajistes auparavant inscrits au CLAJ, il faut encore mettre à l'abri des copies du fichier contenant les noms et les adresses de jeunes usagers. En effet, en janvier 1942, les responsables ajistes de Zone Sud avaient demandé une copie du fichier où étaient inscrits les 25 000 ajistes du CLAJ pour la période de 1939 à 1940(Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 20.1.1942. Archives Marcel Auvert).

Le 15 mai 1942, Pierre Tessier avertit Marcel Auvert que la

Peu après le déménagement, vraisemblablement le 1^{er} avril 1942, "nous étions arrêtés, Auvert à la Santé, moi, quelques jours plus tard, au Cherche-Midi, raconte Pierre Tessier, pour sabotage à l'ordonnance allemande qui donnait à Gaston Tyrand la direction du CLAJ, et pour détournement de matériel"(1).

Georges Louis n'est pas arrêté pour la raison qu'il devait passer en Zone Sud le lendemain de cette affaire(2). Tyrand fit savoir que Marcel Auvert et Pierre Tessier pourraient être relâchés sous la condition que tout ce qui avait été déménagé soit rendu sur place. Georges Louis déclare :

"Nous sommes en définitive obligés de céder à leur politique de force car nous savons que le séjour en prisons allemandes est dangereux pour nos camarades. Nous faisons rapporter la plupart des meubles et le fichier dans lequel nous avons pris soin d'extraire tous les noms et les adresses des camarades israélites et militants notoirement anti-nazis. Dans cette affaire, dont l'épilogue ne nous fut pas très brillant, nous avions tout de même appris à connaître la qualité de nos adversaires et nous avons à ce jour la certitude que le néo-CLAJ cachait le puissant patronage des hitlériens français et allemands"(3).

Le nouvel emménagement des meubles de la rue de Valois s'effectue le 29 avril 1942(4) dans deux directions : d'une part au 3, impasse Baudricourt, d'autre part à l'auberge d'Argenteuil, du CLAJ, probablement sur les directives de Gaston Tyrand.

Pierre Tessier et Marcel Auvert furent libérés début mai; ce

copie requise a été effectuée en 4 exemplaires : il s'agit de 26 126 adresses. Le montant de cette facture s'élève à 2210 F offert par Marcel Auvert au mouvement ajiste de la Zone Sud. Enfin, 15 000 enveloppes dont 4000 portant des adresses avaient été commandées aux établissements B et V par téléphone, très peu de temps avant la fermeture du CLAJ. Ces enveloppes portant probablement les adresses des ajistes ayant pris leurs cartes en 1940, Pierre Tessier et Marcel Auvert décident de payer la facture de 343,75 F (facture du 28 février 1942. Archives Marcel Auvert) et de se faire livrer les enveloppes au plus vite afin de liquider cette affaire rapidement, car, elle pourrait présenter un réel danger pour un grand nombre d'ajistes dont l'adresse pourrait tomber dans des mains indésirables (Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 30.1.1942).

(1) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

(2) Georges Louis. "Rapport sur les agissements de Gaston Tyrand et ses repercussions". Archives Jean Régnier

(3) ibid.

(4) Voir note de frais n° 5 avec toutes les autres notes de frais énoncées ci-dessus Annexe VIII

dernier raconte :

"Les amis qui durent par la suite rendre ce matériel, condition sine qua non de notre libération, furent accueillis par Tyrand, installé rue de Valois, avec ironie, car le "néo-CLAJ" était largement pourvu en matériel"(1).

Pierre Tessier affirme :

"C'est Robert Auclair qui a obtenu notre libération en faisant agir les relations de Vichy"(2). Libéré, Tessier partit aussitôt en Zone Sud mais revint très vite, car Marc Sangnier lui fit dire qu'il n'y avait plus rien à craindre. De son côté, Marcel Auvert qui avait refusé à Pierre Tessier de payer la facture du déménagement, la paya néanmoins le 10 mai 1942, accompagnée de la note suivante :

*Etant démissionnaire du poste de
Trésorier et du C.L.A.T., prière de
le plus engager de dépenses après la
date de ce jour et sans avis spécial*

M. Auvert

(3)

Sa démission de toute activité ajiste prend effet à partir du 30 avril 1942, comme le confirme sa lettre adressée à Marc Sangnier le 19 mai 1942. Pierre Tessier ne comprend pas cet acte et écrit à Marcel Auvert pour le mettre en garde " contre l'exploitation abusive faite de votre démission par le nouveau Centre Laïque. D'après eux, c'est par crainte d'une nouvelle arrestation que vous avez démissionné en faveur de Tyrand"(4).

En fait, Marcel Auvert adresse au CCP un avis de sa démission des fonctions de trésorier afin que, même au cas où par un moyen quelconque on lui extorquerait sa signature, le compte

(1) Marcel Auvert. "Rapport moral 1932-1946". UFAJ. N° 6 Juin 1946. p. 10

(2) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979. La lettre de Georges Louis à Madame Tessier du 1.5.1942 confirme l'action entreprise par lui-même et par Robert Auclair en vue de la libération de Pierre Tessier et de Marcel Auvert. Archives Pierre Tessier

(3) Lettre de Marcel Auvert à Marc Sangnier du 19.5.1942. Archives Marcel Auvert

(4) Lettre de Pierre Tessier à Marcel Auvert du 17.6.1942. Archives Marcel Auvert

reste bloqué. Mais Gaston Tyrand obtient le déblocage du compte en présentant à l'administration des PTT, qui miraculeusement s'en contente, la coupure de L'Oeuvre, où est mentionnée la nomination du comité. A la suite de ces faits, Marcel Auvert tente une poursuite en droit commun (1).

Hélas, rien n'arrête le cours des événements et il déclare, impuissant, qu'aucune mesure ne fut efficace pour empêcher la réouverture du CLAJ sous la direction de Gaston Tyrand " à la même adresse, le même numéro de chèques postaux, le même téléphone, les fonds prêtés devant être reversés" (2).

Une fois toutes les formalités de passation de pouvoir effectuées, Gaston Tyrand écrit à Marcel Auvert le 19 juin 1942 :

"Dorénavant tout est parfaitement en règle. Il est vraisemblablement acquis que nos convictions politiques sont divergentes mais je ne pense pas que ces voies différentes de l'action puissent l'être dans la pensée" (3).

Dès fin mars 1942, le CLAJ est en droit d'annoncer la réouverture des locaux de la rue de Valois et la reprise des activités et il ne se prive pas de le faire :

"Le C.L.A.J., qui fut avant guerre le plus dynamique mouvement de la Jeunesse française, a rouvert ses portes et repris son activité. Grâce à la compréhension des Hautes Autorités d'Occupation, une équipe d'anciens usagers, sous la direction de Gaston Tyrand, va redonner à nos jeunes la possibilité de l'évasion vers les joies pures de la nature, par l'usage de nos A.J. et du camping itinérant. Notre vieux C.L.A.J. revit sous sa forme traditionnelle, les Clubs exceptés, du tourisme itinérant auquel s'allie l'idéal d'entraide et de fraternité que voulait le maître Richard Schirrmann, créateur des A.J. en 1907.

Camarades de la route, vite au travail pour nous aider. Voici le soleil et ses possibilités joyeuses, prenez votre nouvelle carte à la vieille maison.

Parents Aubergistes, communiquez-nous sans retard l'état de vos A.J. et votre possibilité de reprise.

Adhésion et renseignements, comme avant 15, rue de Valois, Paris 1^o.

Le Secrétariat du C.L.A.J." (4)

(1) Document de 24 pages dactylographiées fourni devant le tribunal au moment où Roger Foirier attaque Georges Louis pour diffamation, après la Libération. D. 8. Archives Georges Louis

(2) Marcel Auvert. "Rapport moral 1932-1946". UFAJ. N^o 6. Juin 1946. p. 10

(3) Archives Marcel Auvert

(4) Archives Gaston Tyrand

Quelle est la réaction des ajistes devant cet état de fait?

Quelques-uns se mobilisent pour mettre au courant leurs camarades de l'orientation pro-allemande du nouveau CLAJ et des conditions préalables qu'il a acceptées, en diffusant la lettre de Renault suivie d'un "Rapport d'information sur la réouverture du CLAJ" :

"Si tu trouves ces conditions acceptables, marche dans ce sens; je me crois obligé de te prévenir que la plupart des copains sollicités refusent catégoriquement. Ils ne veulent pas voir les AJ à la remorque d'une orientation politique quelle qu'elle soit, et s'ils ont pu, en entrant à la Ligue, faire des concessions de forme, ils se refusent à toute concession de fond(1).

L'idée ajiste a pour eux plus d'importance que les vacances à bon marché et ils sont plus décidés à préparer l'avenir qu'à jouir de l'immédiat"(2).

Les dirigeants du nouveau CLAJ sont qualifiés d'"aventuriers de l'ajisme ou de la politique"(3). Les conditions acceptées par Tyrand sont discutées les unes après les autres: l'exclusion des juifs est néfaste alors que le gouvernement français lui-même n'a pas voulu retrancher les israélites de la communauté ajiste. S'il l'exige, il faudra la subir, mais il est inadmissible que des ajistes la proposent. L'exclusion des communistes est une nécessité vu le caractère apolitique des auberges, mais comment croire à l'interdiction de toute politique alors que selon des précisions venant d'Anoulême, une auberge sur quatre du nouveau CLAJ serait officiellement une AJ du RNP(4). La laïcité est un cheval de bataille désuet: certes, la Ligue n'était pas laïque mais elle l'est devenue par la suppression des gîtes d'étapes et par la présence à la direction d'éléments strictement laïques venant de l'ancien CLAJ. Enfin, la nécessité de transformer le mouvement en un centre d'éducation collective paraît pour le moins suspecte, car

(1)D'ailleurs, ils s'expliquent: "Nous avons fait des concessions de forme en consentant à nous appeler Ligue Française au lieu de Centre Laïque, en renonçant à notre insigne. Nous n'avons fait aucune concession de fond. Nous sommes plus près des ajistes de l'ancienne Ligue que des créateurs du nouveau CLAJ". "Rapport d'information sur le projet de réouverture du CLAJ". Archives Maurice Tadier

(2)ibid.

(3)Une lettre non signée, intitulée "Cher Camarade". Archives Maurice Tadier

(4)On peut remettre en question cette conception de l'apolitisme. L'interdiction de se faire les apôtres du communisme peut se justifier, mais l'exclusion des "hommes" communistes n'est-elle pas incompatible avec l'esprit ajiste?

"quelle éducation sera possible, sinon celle inspirée des méthodes national-socialistes?"(1)

Sur les responsables du "néo-CLAJ", installés à la rue de Valois, la première urgence est d'informer tout le monde de l'orientation politique actuelle de Gaston Tyrand, le nouveau Secrétaire Général. Il était bien connu des ajistes, car il avait été l'un des principaux responsables de l'aide aux réfugiés espagnols et à ce titre, sa présence à la direction du CLAJ pourrait être équivoque pour bon nombre d'usagers ignorant ses prises de position pro-allemandes. Grâce à son passé d'ailleurs, Marcel Auvert écrit à son sujet :

"C'est un type très chic et dévoué. Je vous ai dit qu'il était très bien avec Marc Augier qui doit se servir de lui. Tyrand est sincère, il est d'ailleurs tout à fait collaborationniste. Il pourrait neutraliser les intrigues de Marc Augier contre nous. Il est déjà en contact avec Schmidt. Il a fortement l'esprit auberge et aurait, je pense, la confiance des camarades"(2).

Ainsi donc, alors même qu'on connaît son orientation pro-allemande, on lui fait encore confiance. C'est également la réaction de Mme Grunebaum-Ballin qui, lors du procès intenté à Gaston Tyrand le 2 septembre 1945, vint témoigner en sa faveur(3), alors qu'il était "inculpé d'avoir à Paris de 1942 à

1944, en tous cas sur le territoire national entre le 16 juin 1940 et la date de la libération, étant français, avec l'intention de favoriser les entreprises de l'ennemi, entretenu en temps de guerre des intelligences avec l'Allemagne, puissance étrangère ou avec ses agents, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France et l'une quelconque des nations alliées en guerre avec les puissances de l'Axe"(4).

Robert Auclair confirme cette confiance envers Gaston Tyrand au moment où, en Zone Sud, les responsables ajistes apprennent la nouvelle incroyable de l'existence d'un CLAJ néo-nazi :

"Un mouvement des auberges de jeunesse était reconnu

(1)"Rapport d'information sur le projet de réouverture du CLAJ". Archives Maurice Tadier

(2)Lettre de Marcel Auvert à Georges Louis du 22.6.1941. Archives Pierre Tessier

(3)Entrevue avec Mme Grunebaum-Ballin le 29.9.1977

(4)Extrait de la citation à l'inculpé délivré par la Cour de Justice du département de la Seine. Archives Gaston Tyrand. Il fut condamné à 5 ans de prison par la Cour de Justice de la Seine, 2^e Sous-Section, le 20.9.1945. Archives Gaston Tyrand

par les Allemands en Zone occupée - à cela rien d'étonnant - mais sous la direction d'un de nos camarades les plus populaires de Paris : Gaston Tyrand. Gros débat entre nous. Est-il possible de ruser avec les pouvoirs? Peut-être tente-t-il de faire ce que nous avons fait ici...-Impossible, dit Paul Mehlinger; aux Allemands, il faut donner d'autres gages.- Je ne croirai jamais que Gaston est capable de trahir, dit Simone Chaumet.

Tous, nous nous rappelons son action militante, ses voyages incessants pour porter aide aux républicains espagnols. Pourtant, les faits sont là. On décide de payer le voyage à Simone pour qu'elle se rende à Paris pour voir de quoi il en retourne.
-Alors? lui crie-t-on dès qu'elle a franchi la porte, à son retour. Elle est incapable de parler, elle éclate en sanglots. Nous avons compris... Tout ce qu'elle pourra dire ensuite, le salut nazi, les propos antisémites, le repas luxueux au marché noir, n'ajoutera rien à l'essentiel : il faut mettre en garde les camarades de Zone Nord. Georges Louis, qui fait la liaison s'en chargera. Il le fait et bien"(1).

Le "Rapport d'information sur le projet de réouverture du CLAJ" spécifie que Gaston Tyrand est l'ami intime et fidèle de Marc Augier. Il prétend avoir rompu avec lui mais sa soeur disait quelques jours auparavant le contraire.

A la direction se trouve également Denise Chérel en tant que Secrétaire administrative et Chef du personnel. C'était une ancienne dactylo du CLAJ et elle aussi pourrait être un gage de la continuité de l'idéal d'avant-guerre. Or, " elle

menait pendant la guerre une activité assez suspecte au profit de Marc Augier... Après l'Armistice, elle a été un moment travailler en Allemagne, puis elle est devenue secrétaire particulière d'Augier aux Jeunes de l'Europe Nouvelle, 75 Quai d'Orsay. Elle l'aurait quitté il y a une quinzaine de jours probablement pour que ne soit pas trop couverte de fil blanc la combinaison Tyrand"(2).

Les autres responsables cités sont à peu près inconnus du rédacteur de ce Rapport, à part Roger Foirier, ancien Faucon Rouge qui a une dizaine d'ajistes derrière lui. Il pourrait

(1) Lettre de Robert Auclair de février 1982.

(2) "Rapport d'information sur le projet de réouverture du CLAJ". Archives Maurice Tadier

être également le garant de la bonne orientation du mouvement par son passé de militant trotskyste. Sa présence au Comité de Direction du néo-CLAJ est à ce point étrange qu'il devra se justifier à la Libération. Il nous a expliqué que cette participation lui avait été demandée par les camarades de la FSGT " pour avoir une justification légale de réunion dans une organisation légale : c'était une base à partir de laquelle je pouvais regrouper les jeunes. Notre stratégie était de trouver des contacts avec des jeunes dans les milieux où ils se réunissaient, de trouver des situations qui permettraient d'avoir des débats sans avoir des observateurs. Dans la région parisienne, à la FSGT, j'ai organisé un cours d'harmonica avec Alain Resner, employé chez Hohner, une chorale, un groupe d'art dramatique, des activités qui se faisaient dans les AJ. Lorsqu'en 1942, Gaston Tyrand a envoyé un papier pour la réunion constitutive du CLAJ, on a décidé de m'envoyer. Ça m'était désagréable d'entrer dans le Comité Directeur. Avec les camarades, on a décidé que j'irais comme représentant de la FSGT. Pour le démarrage, des ajistes sont venus vers le CLAJ alors qu'une autre partie allait vers Marc Sangnier. Mais le CLAJ ne pouvait ramasser des ajistes que s'il prenait la physionomie du CLAJ d'avant-guerre et c'est ce qu'il va s'efforcer de faire. Tyrand a vécu auprès des ajistes avec la renommée de sa participation républicaine"(1).

Le 7 avril 1942, Goujon, secrétaire du Comité Ile-de-France de la FSGT, reçoit une lettre de Gaston Tyrand pour l'inviter à la réunion du 1^{er} Comité Directeur du CLAJ.

Centre Laïque des Auberges de Jeunesse

C. L. A. J.

15, Rue de Valois
— PARIS-1^{er} —

Téléphone :
GUT 49-69

PARIS, le 7 AVRIL 1942

Mon cher Camarade,
Je t'informe que le premier Comité Directeur du C.L.A.J. se réunira le jeudi 9 avril à 19 heures, au 15 de la rue de Valois. Je compte sur toi pour faire l'impossible. Bien cordialement. Le Secrétaire Général:
P.S. Te serait-il possible à l'occasion de ce Comité,

(1) Entrevue avec Roger Foirier le 11.5.1979. Il est vraisemblable que Gaston Tyrand jouait sur l'ambiguïté de Vichy qui se prolongea jusqu'en avril 1942.

de m'indiquer si dans tes connaissances tu ne connais pas un professeur de chant capable de diriger la chorale "Ajiste"? (1)

Goujon est invité par Tyrand au Comité Directeur du CLAJ comme représentant d'une organisation sportive populaire, mais aussi pour obtenir de la FSGT les timbres licence-camping que lui refuse encore l'Union Française des Associations de Camping. En guise de réciprocité, la FSGT aura la possibilité, sans autres frais, de bénéficier des auberges de jeunesse et terrains de camping du CLAJ. A la suite du désir exprimé par Gaston Tyrand d'avoir un professeur de chant, Goujon demande à Roger Foirier de l'assister au Comité Directeur du CLAJ et ce dernier crée la commission "Art et Culture" du CLAJ chargée des chants, de la chorale, du théâtre, de la danse, etc...



C'est à ce titre que du 18 juillet au 2 août 1942, Roger Foirier participe au camp de vacances organisé en commun par le CLAJ et la FSGT à Saint-Ouen-l'Aumône. Gisèle Bernardou, institutrice, ex-Secrétaire Générale des Amis de l'Enfance Ouvrière, membre du Comité Directeur du CLAJ, dirige ce camp comme commissaire général, Roger

Foirier est son adjoint:

"Ayant la responsabilité pédagogique du camp, j'utilise les techniques et principes des Faucons Rouges, pratiqués dans les Républiques d'Enfants (auto-administration, conseil de direction élu, désignation de délégués à tous les échelons, pro-

(2)

(1) Archives Roger Foirier

(2) Interview en 1942 à l'Abbaye de Maubuisson sur les auberges de jeunesse, faite par Guy Mazeline de Radio-Paris.
De droite à gauche : Gaston Tyrand, Gisèle Bernardou, Secrétaire du Syndicat National des Instituteurs, Roger Foirier, "ancien trotskyste qui avait accepté la collaboration européenne". Photo et légende Gaston Tyrand

gramme d'activité élaboré en commun, etc...), méthode à caractère démocratique, en opposition absolue avec les principes qui président à l'organisation des oeuvres de Vichy (Centres de Jeunesse, etc...). Au cours de la deuxième semaine, Gaston Tyrand dénonce le caractère séditieux du camp de vacances. Il m'accuse de trotskysme et d'essayer avec la complicité de Gisèle Bernardou de reconstituer les Faucons Rouges, sous le couvert du CLAJ. Gisèle Bernardou, liée au RNP, se disculpe facilement. C'est à sa présence à la direction du camp comme responsable générale que je dois de me tirer d'affaire. J'abandonne le Comité Directeur du CLAJ, ma présence dans ce mouvement étant condamné par Tyrand et son équipe. Je poursuis mon activité à la commission camping de la FSGT et au Club de Suresnes. Gisèle Bernardou qui a rendu des services à la Résistance sous l'Occupation, a été acquittée par le tribunal de Versailles"(1).

A la Libération, Georges Louis traite Roger Foirier de collaborateur; celui-ci rétorqua qu'"il ne faisait pas partie de ceux qui avaient pour mission de noyauter les AJ mais qu'il fit un travail de résistance"(2).

(1)Curriculum Vitae pour le dossier de la deuxième Commission d'enquête de la Section syndicale du personnel communal de Suresnes(CGT).Archives Roger Foirier

(2)Georges Louis n'en était pas convaincu et il fut attaqué en diffamation par Foirier à cause de son obstination à proclamer que ce dernier était un collaborateur puisqu'il " avait été nommé par décret de M.de Brinon, membre d'un comité usurpateur et anti-statutaire dont le rôle essentiel était de détourner la jeunesse française de la Résistance au profit de la collaboration".(Plaidoirie au procès.p.19.Archives Georges Louis)

Sa thèse était lors du procès " que lorsqu'un homme prétend, comme Foirier, ne s'être engagé aussi profondément dans un mouvement de collaboration que pour y effectuer un travail d'opposition patriotique, cela n'est admissible que s'il l'a fait sur ordre de la Résistance ou en liaison étroite et continue avec des mouvements connus comme tels, et ce ne sont pas les actes occasionnels qu'il peut invoquer qui sont susceptibles de le disculper. Or, il est à noter que les dirigeants responsables de la jeunesse résistante en France, qui ont eu des contacts réguliers avec tous ceux qui, à l'échelon national des mouvements de jeunesse, étaient effectivement en liaison permanente avec la Résistance, n'ont jamais eu Foirier dans leur dispositif et le connaissent, au contraire, sous sa réputation de collaborateur"(ibid.).Voir Annexe VIII "La lettre ouverte au personnel communal", archives Georges Louis, suivie de la lettre adressée par Roger Foirier le 10.3.1947 pour répondre aux accusations de collaborateur contenues dans "La lettre ouverte".Archives Roger Foirier.En fait, d'août 1940 à mars 1944,Roger Foirier a appartenu à l'organisation trotskyste dite CCI et même au triangle de direction de ce groupe.

Son action au CLAJ était une décision de l'organisation dans le but de procurer une couverture légale à son action clandestine(en particulier fabrication de faux papiers et actions para-militaires). Citons pour preuve qu'il siégea au Comité Central du PCI en 1947 dont il anima le secteur jeune avec Marc Paillet et qu'il fut élu en 1948, par le premier Congrès

Il est clair aujourd'hui que Roger Foirier eut un comportement irréprochable pendant l'Occupation. Toujours est-il qu'en 1942, il faisait partie du Comité Directeur du CLAJ et sa participation fut sans doute exploitée par Gaston Tyrand et son comité comme étant un gage et une preuve de la continuité du CLAJ poursuivant le même idéal et la même orientation qu'autrefois(1). Ainsi donc, les anciens du CLAJ se mobilisent pour dénoncer le nouveau Centre Laïque pour son orientation pro-allemande. Quelques ajistes voulurent se rendre compte par eux-mêmes de cet état de fait et Claude Leborgne reçut des précisions de Denise Chérel le 30 mars 1942(2). Elle lui écrit :

"Cher Camarade,
C'est avec joie que nous voyons revenir à nous les anciens du C.L.A.J.
Nous avons supprimé la formule Club et l'avons remplacée par un délégué local nommé par nous, dont la tâche immédiate est de regrouper les camarades et de faire des adhésions. Ceci fait, il devra récupérer le plus possible d'auberges et de matériel dans sa région. Dans quelques temps nous choisirons parmi les délégués locaux le plus actif, le plus pur "Ajiste" et le nommerons Délégué Régional, sa mission sera : le contrôle des délégations et des auberges.

mondial de la IV^e Internationale d'après-guerre, membre de la commission de contrôle internationale. Lettre du 7.8.1985 de Rodolphe Prager, dirigeant du CCI et du PCI pendant la guerre, membre du Secrétariat européen clandestin.

(1) Gaston Tyrand présente le reste du personnel du CLAJ : à la Direction, il y avait encore un secrétaire permanent pour Paris, René Schir et un secrétaire permanent pour la province, Paul Préteseille. A l'exécution, il y avait 5 dactylos : S. Baron pour le secrétariat général, Liliane Cotté pour le courrier de Paris, Marie Thérèse Lalouel pour le courrier "province". Elle collabora au comité du CLAJ par passion pour les AJ et par passion pour l'hitlérisme, nous a confié Gaston Tyrand. C'était un peu excessif, mais on l'admettait"(Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978). Il y avait encore une dactylo préposée aux cartes pour Paris, R. Huet, et une autre responsable des cartes pour la province (poste non encore pourvu). Mme Rivet était comptable, Liliane Cotté devint caissière; Degiens était téléphoniste, archiviste, préposé au classement : " ce garçon de la LVF nous était adressé par Déat"(Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978). Enfin, comme personnels annexes, il y avait L. Bressin qui était chargé du Foyer du XIII^e de l'impasse Baudricourt. "Je voulais en faire l'AJ de Paris qui devait être une grande AJ, digne de Paris, mais on manquait de locaux"(ibid.). Michel Courage, docteur en droit, était le conseiller juridique. "Il était très hitlérien et faisait partie de la Jeunesse Nationale Populaire de Déat"(ibid.).

(2) Il est vrai qu'avant le 18 avril 1942, une certaine ambiguïté peut être encore admise. C'est après le retour de Laval que la collaboration à visage découvert ne permet plus de croire à ceux qui veulent entretenir un rideau de fumée sur leurs activités collaborationnistes.

Somme toute, les délégations locales remplacent les Clubs et les délégations régionales jouent le rôle tenu autrefois par les Comités départementaux. Les uns et les autres sont responsables devant nous de la bonne marche de notre mouvement dans leur région.

L'âge a été abaissé à 14 ans.

De 14 à 18 ans : 15 Frs

" 18 à 25 " : 25 Frs

Nous envisageons de reprendre jusqu'à 35 ans nos anciens camarades dans la mesure où ils seront aptes à diriger les jeunes, c'est là où le rôle du délégué local, chargé du recrutement, sera délicat. Le montant de la carte sera de 35 Frs.

L'entrée du C.L.A.J. est réservée aux FRANÇAIS, à l'exclusion absolue de toutes les minorités étrangères y compris les juifs.

Sur la base du message de Richard SCHIRRMANN, nous reprenons le programme du C.L.A.J. d'avant 1938 : strictement LAIQUE & APOLITIQUE.

Je reste à ton entière disposition pour tous renseignements dont tu pourrais avoir besoin.

Reçois l'assurance de ma cordiale sympathie.

Denise Cherel (signature)"

(1)

Edifié, Claude Leborgne lui répondit le 7 avril 1942 :

"Chère Inconnue,

Je t'accuse réception de ta lettre du 30/3 où tu invites les anciens usagers du CLAJ à se regrouper 15 rue de Valois.

Etant encore en contact avec de nombreux camarades, cela me permet de te répondre en leurs noms en même temps qu'au mien.

Je te signifie de suite que nous ne nous rallierons pas au nouveau mouvement.

Peut-être t'étonnes-tu que je parle de "nouveau mouvement"?... alors que ta circulaire ne tend pas à le faire croire. Mais permets-nous, au moins, de nous étonner nous-mêmes :

Le CLAJ rouvre ses portes ?

Les anciens camarades reviennent ?

-Ceux qui connaissaient mal le mouvement sans doute.

Les ajistes qui s'inscrivaient au mois de juillet et qu'on ne revoyait plus après le 1^{er} septembre.

VOUS avez supprimé la "formule club" (pourquoi et au nom de qui?)

VOUS choisirez " le plus pur Ajiste"(?)

VOUS nommerez des délégués régionaux ?

VOUS avez changé les âges limites.

(1) Archives Claude Leborgne. Curieusement, le CLAJ se dit ouvert aux Français, mais tous les juifs semblent être considérés comme des étrangers !

Vous avez sans doute aussi constitué le nouveau bureau... en remplacement de celui que les Ajistes avaient nommé eux-mêmes et qui d'ailleurs, légalement et logiquement reste en fonction dans une reprise normale ?

Vous avez fait rouvrir les portes de la rue de Valois. Mai rien que cela, en effet.

Nous préférons ne pas vouloir comprendre les causes de cette brillante reprise...."(1)

Cette lettre suscita une nouvelle réponse du Secrétaire Général du CLAJ, signée "Yano" et datée du 9 avril 1942. L'argument destiné à convaincre les ajistes de revenir à la vieille maison est essentiellement celui d'une continuité :

"Nous sommes des vieux des auberges. Notre camarade Tyrand par exemple était du CLAJ à son ouverture en 1933 et appartenait au Comité Administratif. Foirier est ajiste depuis 1935. Tous ici, nous étions du CLAJ vers 1935-36. Les camarades qui reviennent adhérer de tous les coins de la province ou de la Seine sont un grand pourcentage des anciens... Nous étions au Centre Lafque des Auberges et nous sommes restés lafques; excuse donc cette suite de nos idées"(2).

Le traître, c'est Georges Louis, mandaté par Sellier pour faire une action commune avec les organisations cléricales, JOC, scouts et LFAJ. Pour ce qui est des Clubs, ce n'est pas un mal s'ils ont disparu car "as-tu connu les petites chinoises des anciens Clubs?... Sur la note israéliite, nous devons l'avouer que de ne plus les prendre ne nous déplaisait pas car nous n'oublions pas les histoires Abraham, ni celles plus grandes de la guerre"(3).

Le 16 avril 1942, Claude Leborgne répond une nouvelle fois pour exprimer son refus de participer au nouveau CLAJ peu respectueux de la liberté qui était " un des traits essentiels et des plus sympathiques du mouvement". Devant " certaines "concessions", même morales, obligatoires pour pouvoir revivre officiellement à l'heure actuelle, chacun préférerait attendre ou disparaître. Vous devez bien comprendre qu'un CLAJ qui n'en a plus que le nom n'a plus d'intérêt"(4).

(1) Archives Claude Leborgne. Chose étrange : Claude Leborgne n'émet aucun reproche sur le fait capital de l'exclusion des juifs et des minorités étrangères. Du reste la fraternité des peuples ? Serait-il marqué comme bien d'autres par l'idéologie de la "Révolution Nationale" de Vichy ?

(2) Lettre de Yano à Claude Leborgne du 9.4.1942. Archives Claude Leborgne.

(3) ibid.

(4) Lettre de Claude Leborgne à Yano du 16.4.1942. Archives Claude Leborgne

Tous les ajistes n'ont pas la même réaction. Il y en a qui veulent continuer à croire au renouveau du CLAJ, soit par manque de perspicacité et par aveuglement, soit parce que la nouvelle formule leur convient et qu'ils y adhèrent pleinement ou font semblant de ne pas voir de changements. Telle est l'attitude de Mazurier qui non seulement réfute toute critique envers le nouveau Centre Laïque mais tente même de convaincre les camarades que tous les bruits qui courent sur la direction de la rue de Valois sont erronés:

"... soit dit en passant, le "bobardement" que tu as subi est tardif, il y a un bon mois que tes collègues de partout nous ont fait les mêmes réflexions. Alors, mon vieux, reprenons :

1^o- Le CLAJ n'a rien à voir avec le R.N.P. Le CLAJ est un, le RNP est un autre. Donc, pour en recevoir de l'argent, je ne vois pas bien la nuance. Nous ne sommes pas une annexe d'un bureau politique à ce que je sache!

2^o- Quant à l'auberge sur 3. Quel est l'imbécile qui peut raisonner pareillement ? Il vaudrait mieux dire toutes pendant qu'il y est. Non, mon vieux, sois tranquille. Une auberge sur 3 ayant touché 500.000 F ce serait peu; la reconnaissance serait maigre; la démonstration est claire, je crois.

3^o- Marc AUGIER a monté un mouvement de jeunesse dans son mouvement politique "Collaboration" où il collabore avec Monseigneur Baudrillart. Alors, mon vieux, nous, les laïques qui rejetons la Ligue, nous irions nous entendre avec un Monseigneur ? Mais c'est encore plus idiot (c'est bien digne d'un Tessier).

4^o- Il est exact qu'à Argenteuil et à Bordeaux nos responsables sont du R.N.P. Nous en sommes renseignés, ils sont libres. Autant qu'au CLAJ ils n'en soufflent mot.

5^o- Auvert vient de tirer 15 jours de tôle. C'est d'ailleurs logique après ses saletés. Quant aux 300.000 Frs il en a détourné une bonne part, il devra rendre de nouveau des comptes. Ce ne sera rien maintenant qu'il connaît la Maison !

6^o- Qu'est-ce que les légionnaires viennent faire ici? Demande voir des précisions, l'original du papier dont on t'a parlé par exemple ou l'adresse du témoin ce qui est encore mieux, car Monsieur Tessier avait un témoin. Or, il s'est trouvé qu'un deuxième témoin vienne déposer avec le premier contre ces allégations.

7°- Quant au propagandiste, je comprends mal. Nous avons comme dans le CLAJ d'avant-guerre un délégué de la propagande, un responsable du Cri qui est permanent et que logiquement nous rétribuons.

8°- Tu me dis que Brest n'adhère pas. Ce n'est pas l'avis de camarades de là-bas. Il est exact que Denise Chérel ne soit pas avec nous.

Quant au Cercle Laïque, c'est une coquille qui a même été commise sur nos premières cartes, ce n'est pas grave.

Mon vieux, sois tranquille, profite des beaux jours, fais comme nous et laisse les bobards passer; les lanceurs, les jaloux de notre vitalité se fatigueront. Si tu savais ce que les bobardiers de la Ligue serrent les fesses, tu t'amuserais doucement. Crois bien que je ne t'en veux pas et t'annonce qu'en 6 semaines nous avons dépassé 1100 adhésions.
Cordialement signé MAZURIER "(1)

Pourtant, il est facile de prouver que le CLAJ bénéficie de l'appui des mouvements de l'extrême-droite. Il a toute la sympathie de Déat qui voulait en faire "le mouvement jeune de son parti"(2). D'ailleurs, Déat subventionne une grande partie sinon la totalité du budget du Centre Laïque puisque sur les 400 000 F demandés le 24 août 1942 pour le budget du mois de septembre, il accepte le 8 septembre de donner 250 000 F (3). La Jeunesse Nationale Populaire de Doriot est également favorable à l'initiative de Gaston Tyrand(4) qui d'ailleurs ne cache pas non plus l'aide notoire qu'il trouva auprès des autorités allemandes :

"Une partie du budget était assurée par les Allemands. Rahn était le Premier Conseiller de l'Ambassade et on avait un contact par le canal de Francis Desphilippon, Secrétaire de la Fédération de la Seine du Parti Socialiste Français. On se rencontrait à l'Institut Allemand Epting. Le Deuxième Conseiller à l'Ambassade allemande était Heinz Schmidt. Theilen était aussi Conseiller. Un autre amoureux de la France, très francophile qui prônait le rapprochement entre les deux pays, était Abetz, avec qui on avait aussi un excellent contact. Je me servais de leur appui quand il risquait d'y avoir des pépins. Ils intervenaient auprès du chef suprême de la Wehrmacht pour qu'on nous laisse tranquilles,

(1) Lettre de Mazurier, de Bondy, du 18.5.1942 à un camarade. Archives Marcel Auyert

(2) "Bilan de 5 années d'ajisme". Archives Jean Régnier

(3) Rapport des activités du CLAJ en août-septembre 1942. Archives Gaston Tyrand

(4) "L'Ajisme en Zone Nord". Archives Maurice Tadier

nous, jeunes ajistes. Un exemple ?
 On a eu un ennui une fois, à Epernay, en 1942 : il n'y avait pas longtemps qu'on fonctionnait et sous couvert de notre droit de réunion, la Résistance naissante avait profité de nous pour faire un trafic d'armes. Le groupe a assassiné un soldat allemand. Cela a été découvert. Un garçon a été arrêté, on nous a intimé l'ordre de fermer le Foyer, ça s'est tassé et il n'y a jamais eu de suite, mais on avait eu chaud. La police est intervenue, j'ai répondu par une fin de non recevoir et on a continué à fonctionner. Il y a eu quelques autres ennuis mais peu. Avec les Allemands, on causait d'AJ, de paix. Je me souviens d'un repas avec Schmidt et quelques ajistes où on a mangé un cochon. Jamais les Allemands n'ont demandé quoi que ce soit, jamais ils ne sont venus fouiller au CLAJ"(1).

Le CLAJ est donc à nouveau ouvert à la rue de Valois avec un personnel administratif et des appuis et autorisations officiels. La majorité des anciens usagers juge qu'il est une "trahison" car il se déclare " laïque, socialiste, révolutionnaire, européen et racial"(2). C'est ainsi qu'il est perçu du côté adverse.

Gaston Tyrand nous aide à découvrir la véritable idéologie de ce mouvement qu'il dirige avec tout l'enthousiasme de l'action d'avant-guerre.

(1)Entrevue avec Gaston Tyrand le 16.12.1978

(2)"L'Ajisme en Zone Nord".Archives Maurice Tadier

3-Le CLAJ sous la direction de Gaston Tyrand 1942-1943

Le premier numéro du Cri des Auberges de Jeunesse daté du 9 juin 1942 a gardé la même présentation que celui d'autrefois : le nom, l'intitulé du mouvement, l'adresse, le numéro de téléphone. Les dessins signés "1+42" pourraient faire croire au lecteur inattentif qu'il s'agit du même "KB²" qui signait avant-guerre les petites histoires ajistes illustrées.



(1)

Gaston Tyrand y présente les grandes lignes de l'idéologie du nouveau CLAJ. Il ne cesse de proclamer qu'il est l'héritier pur et simple de l'ancien. Au micro de Radio-Paris le 1^{er} avril 1942, il affirme: "des principes originaux du CLAJ, nous reprenons tout, nous ne changeons rien". En juillet 1942, il reprend : "Le CLAJ de la rue de Valois est la continuation du CLAJ de toujours et de son esprit laïque"(2).

La laïcité, le maître-mot est lâché. Elle apparaît même dans les Statuts où à l'article 3 est stipulée la rigoureuse interdiction de toute manifestation ou conversation à caractère po-

(1) Le Cri des Auberges de Jeunesse, N^o 1.9.6.1942

(2) Gaston Tyrand, "Faisons le point", Circulaire intérieure n^o 2 tenant lieu de Cri des Auberges de Jeunesse. Juillet 1942, pp. 1.2

litique ou confessionnel(1). Pour mieux encore convaincre ceux qui hésitent, Gaston Tyrand ne cesse d'attaquer les jeunes du CLAJ qui ont préféré se rallier au mouvement confessionnel de Marc Sangnier. A n'en point douter, ce sont eux les traîtres du vieil idéal ajiste perpétué par le mouvement qu'il dirige à la rue de Valois et qui, grâce à lui, pourra continuer la lutte pour la laïcité. Il proteste d'ailleurs contre ces ajistes traîtres, anciens du Centre, inscrits désormais à la Ligue et qui pourtant continuent à porter l'insigne du CLAJ(2). Cela lui vaut une réponse de Marc Sangnier, décidé à prendre des sanctions vis-à-vis de ces jeunes en effet peu conséquents(3).

Pauvre laïcité ! Cette idéologie glorieuse qui fut gagnée après un dur combat, certes, entaché parfois de sectarisme dû à la difficile victoire, cette conquête se trouve maintenant dans le camp des collaborationnistes ! Et ce sont les confessionnels, adeptes de la neutralité, qui ouvrent désormais leurs portes aux laïques ! C'est Marc Sangnier - aux prises pendant des années aux attaques des laïques - qui accueille ces mêmes laïques au sein de la grande famille ajiste qu'il a toujours rêvé d'instaurer.

Le Centre Laïque, issu des grands mouvements de la gauche républicaine et syndicaliste est désormais le bastion des collaborationnistes favorables au national-socialisme. Curieuse interversion de l'édifice traditionnel français que décrit René Rémond (4), où la droite se reconnaît à la défense de l'Eglise et la gauche à son anticléricalisme, poussées contraires qui assurent la stabilité de l'équilibre de deux forces qui s'affrontent. Par contre, l'analyse qu'il propose de ce même édifice face à une question neuve qui surgit sur la scène politique - en l'occurrence la guerre suivie de l'occupation allemande - aide à comprendre le geste de Marc Sangnier. C'est bien le temps de l'indétermination où les formations or-

(1) Gaétan Fouquet. Les Auberges de la Jeunesse. op. cit. pp. 276. 277

(2) Le Cri des Auberges de Jeunesse, N° 2, Juillet 1942, p. 2

(3) Lettre de Marc Sangnier à Gaston Tyrand du 27.6.1942. Archives Pierre Jessier et Gaston Tyrand

(4) René Rémond. Les Droites en France. Aubier. Collection historique. Paris 1982. pp. 32. 33

ganisées prises au dépourvu innovent. Nous sommes véritablement face à une crise et "c'est le propre des crises de bousculer temporairement la configuration habituelle"(1).

Beaucoup d'ajistes, peu conscients des bouleversements qui s'opèrent, continuent à croire que le CLAJ est bien le même qu'avant-guerre(2). L'illusion est presque parfaite. Le premier numéro du Cri annonce, sous la signature de Roger Foirier, la constitution d'un groupe "Théâtre", dirigé par un ouvrier, Gilbert Delandes, élève de Dullin; un groupe musical "Harmónica", une chorale fonctionnent également(3). On perpétue les mêmes luttes non seulement au sujet de la laïcité, mais aussi en opposant les jeunes aux vieux. Gaston Tyrand se plaît à souligner la jeunesse du Comité de Direction. Le 16 avril 1942, il déclare :

"Un tel mouvement jeune par essence et par définition doit être administré par des jeunes et non par la gérontocratie des députés, sénateurs, conseillers d'Etat ou autres qui étaient le lot de notre mouvement"(4).

Un autre cheval de bataille est celui de l'origine sociale des ajistes responsables. Le CLAJ est désormais aux mains de jeunes travailleurs manuels. Il est " le refuge des humbles,

des fils d'ouvriers, des jeunes des usines, des potaches, fils de fonctionnaires, des étudiants fauchés, des paysans cul-terreux au budget de famille... Le CLAJ n'est pas une chapelle, ni une coterie, un rendez-vous swing, zazou! Le CLAJ est notre chose à tous, à nous tous. Epaule contre épaule, nous le pousserons vers la route splendide du socialisme"(5).

Un Comité de Direction jeune, issu de la classe ouvrière, voilà les deux aspects sur lesquels Gaston Tyrand insiste lors de sa causerie à Radio-Paris de juin 1942 : " Sa direction est

(1) René Rémond, Les Droites en France, op.cit.p.33

(2) Il compte déjà, à la date de juin 1942, quelques 3 mois après la réouverture de la rue de Valois, 1583 usagers, tous de la région parisienne, la province n'ayant pas encore pu être touchée (Roger Parot. "Le CLAJ vit". Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 1. Juin 1942.p.1).

(3) Roger Foirier. "Art et Culture". Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 1. Juin 1942.p.3

(4) Gaston Tyrand. "Ce qu'est le CLAJ". Texte daté du 16.4.1942. Archives Gaston Tyrand

(5) Gaston Tyrand. "Et nous autres". Archives Gaston Tyrand. Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 1. Juin 1942 souligne qu'aux côtés de Gaston Tyrand, mécanicien sur le réseau de l'Est se trouve " Roger Foirier, professeur de dessin, Secrétaire au groupe "Art et Culture", vieux militant ajiste; Norbert Mazurier, menuisier aux ateliers de la S.N.C.F., responsable de la région parisienne; René Renault, ajusteur, Secrétaire du CLAJ;

jeune, eh oui! et plus encore ouvrière".

Mais alors, où est le changement ? Qu'est-ce qui permet de dire que ce CLAJ-là n'est plus le même que celui d'avant-guerre, voire même amélioré ?

S'il est vrai que le vocabulaire est quasiment le même, l'élan de la jeunesse, avide d'aller au-devant de la vie, se comprend dans le contexte des années 36, beaucoup moins dans celui des années 42. Les mêmes mots replacés dans une période historique différente prennent une toute autre connotation. Ainsi, lorsque Gaston Tyrand insiste en 1942 sur cette époque pleine de promesses qui permet la réalisation de tous les espoirs les plus révolutionnaires en ce qui concerne la paix et l'instauration du socialisme, quelques jeunes ont pu être bernés : tel était probablement le but plus ou moins avoué, plus ou moins conscient peut-être même du Secrétaire Général du CLAJ. Mais l'orientation politique a cette fois basculé dans le camp adverse.

Le "socialisme" est l'idée maîtresse sur laquelle Gaston Tyrand revient sans cesse dans ses articles, ses discours et interviews. Le 11 mars 1942, il parle à propos du CLAJ de "socialisme", d'"un socialisme d'action", de "l'instauration immanquable du socialisme", d'"usagers qui pensent et agissent socialistes". Ce terme qui revient comme un leitmotiv, il se garde de l'associer au national-socialisme ce qui donnerait pourtant la juste valeur à ce mot dans l'optique de la nouvelle direction du CLAJ (1), mais lui proteste :

Gisèle Bernardou, institutrice, ancienne Secrétaire Générale des A.E.O., ancienne Secrétaire des Syndicats des Instituteurs de S.O.; Deglise, du Syndicat des Métaux de la Seine; Goujon, Secrétaire Fédéral de la Seine de la F.S.C.T.; Roger Schir, ajusteur, responsable du réseau; Roger Parot, étudiant, Secrétaire à la propagande; Raymond Lagrée, instituteur, prisonnier de guerre".

(1) Gaston Tyrand. "Cette libre et ardente Jeunesse". La France Socialiste. 11.3.1942

"Nous étions socialistes. Le national-socialisme est un phénomène exclusivement allemand"(1).

Le 9 juin 1942, il insiste encore sur les options du CLAJ :

"Cette période intensément révolutionnaire, écrit-il, est favorable entre toutes à l'éclosion et à la réussite de nos plus sincères revendications de toujours : accord des peuples, laïcité absolue, construction du socialisme, apport total de notre individualité à la communauté..., réunion de tous les peuples européens et mondiaux en une communauté fraternelle pour la conquête de la Paix définitive"(2).

Ces phrases écrites en 1942 ne peuvent laisser aucun doute sur l'engagement pro-allemand de la direction du CLAJ. Dans sa lettre à Marcelle Vinckel du 16 octobre 1942, Gaston Tyrand se range ouvertement parmi " ceux qui ont toujours préconisé le rapprochement franco-allemand. La défaite et les événements présents justifient amplement de continuer cette action"(3).

Et de fait, son idéal de rapprochement entre les peuples est plus que pro-allemand car il admet pleinement l'idéologie raciale national-socialiste, et c'est bien les nouveaux maîtres de l'Allemagne nazie qu'il honore.

Nous relevons dans les Statuts des usagers, à l'article 1^{er} :

"La carte d'usager est réservée à tous les jeunes gens aryens de nationalité française, âgés de 14 à 25 ans"(4).

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque, lors de l'interview accordée par Gaston Tyrand à Radio-Paris le 1^{er} avril 1942, il précise que "celle-ci est délivrée à tout Français aryen, à l'exclusion de tous les membres des minorités étrangères".

Il explique encore dans La France Socialiste le 11 mars 1942 qu'il s'agit de réaliser, au sein du CLAJ, l'entente des peuples européens, " de tous les peuples ethniquement purs européens". Le 16 avril 1942, il précise la politique raciale

(1)Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978 .Cette justification que Gaston Tyrand nous donna en 1978 s'oppose aux déclarations racistes, national-socialistes de l'époque, interdisant le CLAJ aux juifs et aux minorités étrangères(cf. sa déclaration du 11.3.1942 citée dans la même page).

(2)Gaston Tyrand."Renouveau".Le Cri des Auberges de Jeunesse. N^o 1. Juin 1942.pp.1.2

(3)Archives Gaston Tyrand

(4)Gaëtan Fouquet.Les Auberges de la Jeunesse.op.cit.pp.278. 280

du CLAJ, raison même de l'autorisation qu'il a obtenue auprès des autorités allemandes pour perpétuer le mouvement :

"Une campagne immonde a voulu faire croire, sous prétexte de cette autorisation, que nous étions plus ou moins stipendiés de nos vainqueurs, plus ou moins paralysés par d'indéfinissables conditions... Rien n'est plus faux. Les vainqueurs et occupants de notre pays nous ont simplement demandé, lors des démarches préliminaires en 1941, de ne pas admettre les israélites. Nous ne pouvions pas ne pas être d'accord. Non par antisémitisme bêlant, non par un désir de snobisme, mais par raisons profondes et murement réfléchies... Nous n'avons pas à admettre les étrangers ou les minorités étrangères instables ou inassimilables. Nous n'avons pas à recommencer l'expérience d'un recrutement incohérent et disparate. La force d'un mouvement n'est pas fonction de sa valeur numérique, mais de sa valeur morale et de son apport à la communauté"(1).

Le fait d'éliminer les juifs en particulier ne semble poser aucun cas de conscience au dirigeant du CLAJ et il n'y voit aucune contradiction par rapport à l'idéal de camaraderie.

Pour mieux montrer sa fidélité à l'idéologie des autorités occupantes et réaliser son rêve profond d'un rassemblement de la jeunesse européenne, Gaston Tyrand va jusqu'à demander à Theilen, de l'Ambassade d'Allemagne, l'autorisation d'organiser une rencontre internationale. L'invitation serait faite à de jeunes Allemands, Roumains et Italiens de venir passer huit jours à Paris et huit jours à Chamonix au Glacier du Géant(2). En fait, ce rassemblement n'eut pas lieu à la suite du refus de Theilen(3). Celui-ci jugea probablement que Tyrand en faisait trop et qu'une telle rencontre ferait peut-être plus de mal que de bien quant à l'image de l'Allemagne en France(4).

(1) Gaston Tyrand. "Ce qu'est le CLAJ", op. cit. 16.4.1942

(2) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CLAJ du 6.5.1942. Archives Gaston Tyrand

(3) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CLAJ du 12.5.1942. Archives Gaston Tyrand

(4) Selon le témoignage de Gaston Tyrand, Schmidt était favorable à ce rassemblement, les Italiens étaient à deux doigts d'accepter, les Danois et les Allemands étaient d'accord, les autres ne répondirent pas. Theilen s'y opposa car il trouvait que c'était inopportun, vu les circonstances. "On rêvait à cette époque-là", ajoute G. Tyrand. (Entrevue avec Gaston Tyrand le 16.12.1978)

En 1942, le CLAJ possède un réseau de 17 auberges ouvertes(1). Les autorités allemandes l'autorisent à reprendre toutes les anciennes auberges alors que pour les nouvelles, il faut déposer une demande spéciale à l'Hôtel Majestic à Paris(2). Paris est quadrillé en 4 secteurs : Paris-Sud, dont le Foyer est à l'impasse Baudricourt, Paris-Est qui se réunit dans un grand café en face de la gare de l'Est, la Banlieue-Nord et Paris-Ouest : on avait envisagé un local à la mairie de Boulogne-Billancourt, mais il n'a jamais vu le jour. Selon Gaston Tyrand, " ces Foyers n'étaient pas fréquentés car on avait peur de se faire repérer : c'était trop dangereux"(3).

Gaston Tyrand évoque en particulier deux Clubs ajistes très actifs à Besançon et à Epinal.

"A Rennes, un professeur de philo faisant partie des JNP parvient à rallier des Bretons qui avaient appartenu au Parti Nationaliste Breton. Les Allemands encouragèrent cette forme de scission"(4).

Une vaste campagne de propagande est lancée tant à Paris qu'en province pour rallier les jeunes à venir se faire à nouveau inscrire à la rue de Valois : 6000 affiches de propagande sont apposées dans les métros et sur les murs de la capitale, 100 000 tracts sont distribués(5). On envisage le tournage d'un film documentaire qui débute le 7 juin 1942 dans la forêt de Fontainebleau(6).

En mai 1942, Tyrand effectue un voyage de propagande à Bordeaux, le 2 mai sont inaugurées les auberges de jeunesse des Vivrots et de Fontainebleau(7). Un rassemblement est envisagé en juin pour les usagers de Paris(8), un autre aura lieu

(1) Voir Annexe VIII

(2) Compte rendu du Conseil d'Administration du 14.5.1942. Archives Gaston Tyrand

(3) Entrevue avec Gaston Tyrand le 15.12.1978

(4) ibid.

(5) Le Cri des Auberges de Jeunesse. N° 1. Juin 1942. p.3

(6) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 5.6.1942. Archives Gaston Tyrand

(7) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 6.5.1942. Archives Gaston Tyrand

(8) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 14.5.1942. Archives Gaston Tyrand

pour les fêtes de Pentecôte à Fontainebleau où il est prévu d'escalader les rochers de la Dame Jeanne. Toujours à Fontainebleau est organisée la fête du 14 Juillet 1942. Enfin, un camp "Junior" se tient à St-Ouen-l'Aumône du 18 juillet au 2 août, organisé par Gisèle Bernardou et Roger Foirier. Il s'appelle "République des Jeunes". Nous savons déjà que ce camp ne fut pas du goût de Gaston Tyrand qui accusa les deux dirigeants d'en faire un camp de Faucons Rouges.

Le 8 novembre 1942 a lieu le débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

"Tous les mouvements dits collaborationnistes de l'époque avaient décidé de se réunir dans une grande salle de Paris pour protester contre cette action anglo-américaine, nous a confié Gaston Tyrand. J'étais prudent, je n'avais pas envie de participer à cette manifestation, mais j'étais obligé en tant que représentant des AJ d'y prendre part"(1).

Le 22 novembre 1942 à 15 heures a donc lieu un grand rassemblement au Moulin de la Galette où les représentants de divers mouvements de jeunesse avaient décidé de se réunir à Paris, le 14 novembre, pour "stigmatiser l'inqualifiable agression anglo-américaine contre l'Empire"(2).

Gaston Tyrand ne prit pas la parole, mais il écrivit lui-même le message qui fut lu par un "camarade" des auberges et qui fut ensuite envoyé à tous les délégués du CLAJ. Il y répète les mots d'ordre de son action au sein du Centre Laïque qu'il juge révolutionnaire : c'est une trilogie, écrit-il, "Rapprochement des Peuples, Europe Unie, Socialisme" et cela en vue de la conquête de la Paix qui va de pair avec la destruction du capitalisme lié " à des minorités inassimilables et à des groupements occultes", qui mettent en danger

(1)Entrevue avec Gaston Tyrand le 14.12.1978.N'est-ce pas aujourd'hui que Gaston Tyrand juge qu'il était prudent de ne pas prendre la parole ?

(2)Voir Annexe VIII.Archives Pierre Tessier

la vie dans une société harmonieuse, où toutes les jeunesses seront unies dans une fraternité totale, en particulier, avec ce grand peuple d'Allemagne " privé de colonies"(1).

Jeunes de Paris la France est attaquée !

*Les Jeunes du Maréchal,
Jeunesse Franciste,
Jeunesses Nationales Populaires,
Cellules Françaises,
Centre d'Action Sociale de la Jeunesse Française,
Centre laïque des Auberges de Jeunesses.*

Unis devant l'odieuse agression de notre Empire par les forces Anglo-américaines vous appellent à venir clamer votre volonté.

Pour une défense effective de l'Empire.

Pour la réalisation d'une Entente Européenne réelle.

Pour une action efficace contre les ennemis de l'intérieur.

Pour une politique Sociale hardie en faveur de la Jeunesse.

Pour que des otages soient pris parmi les Anglais et Américains résidant en France.

Pour que le Gouvernement constitue sans retard un corps de volontaires.

Assistez tous au

GRAND RASSEMBLEMENT

qui aura lieu

DIMANCHE 22 NOVEMBRE à 15 heures

au **MOULIN de la GALETTE, 77, Rue Lepic (Métro: Blanche)**

au cours duquel parleront :

G. DESHAIRES

C. PLANSON

R. SILLY

J. BALESTRE

G. GRANDHOMME

Jeunesses Nationales Populaires

Jeunes du Maréchal

Centre d'Action Soc. de la Jeunesse Franc.

G. TYRAND

VILLEMEN

Centre laïque des Auberges de Jeunesse

Cellules Françaises

et divers orateurs mandatés par leur organisation.

(2)

(1) Voir le message entier Appendice VIII. Archives Gaston Tyrand

(2) Archives Gaston Tyrand

A la suite de cette manifestation, Gaston Tyrand n'est plus crédible aux yeux de la jeunesse française qui, cette fois, a enfin pris conscience de son engagement résolument national-socialiste. D'aucuns affirment qu'il est même inscrit au PPF (Parti Populaire Français)(1).

Gaston Tyrand nous a confié à ce propos que depuis le printemps 1942, il avait été l'objet de pressions d'un journaliste du PPF, doriotiste, national-socialiste, lui demandant d'intégrer des partisans du PPF dans le Bureau du CLAJ et qu'il avait réussi à l'évincer :

"Eux, qui étaient partisans d'une copie servile des hitlériens, n'avaient rien à faire dans les AJ où l'on était resté partisan de la paix, très petites fleurs bleues, même en pleine guerre. Mais, continuait-il, bientôt les attaques sont venues de l'entourage propre de Déat, en particulier d'Albertini qui avait les yeux sur le gonflement des effectifs, car, plus ils présentaient aux Allemands d'effectifs somptueux, plus ils étaient bien vus et mieux financés. Ils voulaient donc nous assimiler, nous, ajistes. Il a fallu faire front contre ces gens-là".

(2)

Déglise, le successeur de Tyrand, affirme que le 19 décembre 1942, Tyrand participa néanmoins à une réunion des Jeunesses Populaires Françaises(3). Toujours est-il que sous prétexte de malversations financières (4), Gaston Tyrand est destitué par Fernand de Brinon le 17 décembre 1942. Le CLAJ est confié à Maurice Déglise du Front Social du Travail : il ignore tout de la question ajiste, mais il restera à la tête du Centre Laïque jusqu'à la Libération(5).

Selon Gaston Tyrand, à son départ, il y avait 14 à 15 mille adhérents au CLAJ(6). Lui-même, en abandonnant la direction du CLAJ, devient responsable du "Comité ouvrier de Secours immédiat" de Noisy-le-Sec : il assure en particulier la liaison motocycliste avec les équipes sur les points de chute éloignés, ou avec le siège du Comité : il s'agit d'aider

(1) "Bilan de 5 années d'ajisme". Archives Jean Régnier

(2) Entrevue avec Gaston Tyrand le 15.12.1978. Ne s'agit-il pas encore d'une volonté de justification en 1978 ?

(3) Lettre circulaire de Maurice Déglise du 21.12.1942. Archives Roger Foirier

(4) "Bilan de 5 années d'ajisme". Archives Jean Régnier. "L'Ajisme en Zone Nord". Archives Maurice Tadier

(5) "Les Auberges de la Jeunesse en France". Historique de 17 pages. Archives Maurice Tadier

(6) Entrevue avec Gaston Tyrand le 15.12.1978

" les malheureux, victimes des crimes anglo-saxons"(1) et c'est ainsi que, à cause de son engagement pro-allemand, il est condamné en 1945 à 5 ans de prison.

4- Le CLAJ sous la direction de Maurice Déglise : 1943 à la Libération

L'hiver 1942, le CLAJ continue à exister sous la direction de Maurice Déglise(2). Ce dernier, dès sa lettre circulaire du 21 décembre 1942, annonce une réorganisation complète de la Direction. Il s'agit pour lui d'effacer le mauvais souvenir laissé par Tyrand et il veut s'entourer de personnes contre lesquelles Tyrand a agi : aussi fait-il appel à Gisèle Bernardou et à Roger Foirier. Il affirme condamner l'attitude de Tyrand au Moulin de la Galette, tenir le CLAJ éloigné de toute politique et travailler à l'unité des deux mouvements ajistes de Zone Nord. Le CLAJ compte quelques dizaines de milliers d'adhérents et on pourrait, selon Déglise, y déployer une activité de nature à faire obstacle à la propagande vichyste et national-socialiste.

Le Secrétariat du CLAJ se compose de Déglise, Gisèle Bernardou, Roger Foirier, Debaenst, Georges Elet et Jacques Verhulst. Roger Foirier aide à l'organisation d'un cours de guides futurs, spécialistes des activités de plein air, et il continue à collaborer à la Commission "Art et Culture". Déglise réunit le Secrétariat lorsque des problèmes d'ordre technique se posent au mouvement. En temps normal, deux permanents se succèdent au Centre de la rue de Valois : Vender-

(1) Archives Gaston Tyrand

(2) Maurice Déglise (1903-1972) était un ouvrier métallurgiste. Il adhère aux Jeunesses Communistes en 1925. En 1930, il rejoint la Ligue Communiste Trotskyste. Il s'éloigne du mouvement trotskyste en 1938. A Paris, en 1941, il adhère au RNP de Déat. Il est arrêté pendant 2 mois, après la Libération, mais est finalement libéré parce qu'il aurait sauvé des communistes menacés d'arrestations. Lettre de Rodolphe Prager du 7.12.1985

schmit et Verhulst. Le Comité Directeur est composé de Déglise, Georges Blet, Edmond Debaenst, André Lenglin, Dambrine, Rogeau, Gisèle Bernardou, Roger Foirier, Renée Hust, Chetelain, Candelier.

La région parisienne est dirigée par un Comité où figurent des membres du Parti Communiste Français : en particulier André Vallot et Georges Beaulieu qui deviendront membres du Comité Directeur du CLAJ en 1944.

Le Comité Directeur se réunit d'abord le 6 février 1943. Dans le but de faire connaître le mouvement et pour rallier des camarades, une grande fête du CLAJ est organisée à la Mutualité le 18 mars 1943. Elle réunit 2000 participants. Chants chorals, orchestre d'harmonicas, danses folkloriques, orchestre de jazz se succèdent. A la fin de la représentation, Maurice Déglise prononce un discours où il insiste sur le "caractère laïque et pacifique" du CLAJ(1). Ce fut, selon les organisateurs, une réussite complète.

Le Comité Directeur se réunit à nouveau le 5 décembre 1943 : outre le bilan d'activité de l'année écoulée qui a permis d'assainir le Centre Laïque sur le plan moral et financier, il est à même d'annoncer l'ouverture de 42 auberges de jeunesse, alors que le 17 décembre 1942, date du départ de Gaston Tyrand, son patrimoine était de 22 auberges seulement(2). De même, il groupe 7050 adhérents en décembre 1943 au lieu de 4107 une année auparavant(3). La question essentielle débattue est la fusion des deux mouvements ajistes de Zone Nord. Pour faciliter cette union, Maurice Déglise avait organisé un dîner dans un restaurant du quartier St-Lazare réunissant les dirigeants du CLAJ et ceux de la LFAJ. La Ligue était représentée par Pierre Tessier, Roland Beauramier, René Maudet, Henri Thomas; le Centre par Maurice Déglise, Gisèle Bernardou, Georges Blet, Roger Foirier.

(1) Roger Foirier. "Une belle réussite. Notre fête du 18 mars". Le Cri des Auberges de Jeunesse. Mars. Avril. Mai 1944. p.1

(2) "Le Bilan d'un an d'efforts". ibid. p.1

(3) ibid. p.2

Cette première prise de contact devait être le prélude de l'unification des deux mouvements. En octobre 1943, par le canal de l'organisation clandestine "Groupe Octobre", Roger Foirier prend contact avec Roland Beauramier pour précipiter la fusion des deux organisations au sein de la FSGT, ce qui permettrait de développer avec plus de succès la politique antifasciste.

Mais cet essai de regroupement des ajistes est un échec.

"Le 3 mars 1943, des propositions très précises furent adressées à la Ligue qui les repoussa"(1).

Un abîme sépare en effet les deux organisations dont l'attitude divergente apparaît essentiellement face au Service du Travail Obligatoire. Alors que Déglise recommande le départ en Allemagne(2), ceux de la Ligue non seulement s'y opposent, mais même organisent la solidarité pour encourager les jeunes à refuser le STO.

Nous trouvons sous la plume de Maurice Déglise l'expression claire de sa pensée :

"Qui ne serait pas plein d'indulgence pour un jeune qui se refuse à travailler pour "eux"? Le jeune fainéant parasite est devenu un héros. Le patriotisme, le papillon qui couvre les plus mauvaises marchandises. Ne parlez pas de la relève, "ça n'existe pas", et on le crie d'autant plus fort que son voisin ou un ami en a profité. Quant au brave petit gars qui malgré toutes les pressions accepte de partir "là-bas", il fait figure de traître et ses parents sont désignés du doigt. Que les prisonniers restent en Allemagne. Les Jeunes fainéants préfèrent les bars, les cinémas et les petites poules zazous"(3).

Le 19 novembre 1943, le Secrétariat Général à la Jeunesse soumet une proposition de fusion au CLAJ et à la LFAJ. Mais le lendemain, Marc Sangnier avertit Maurice Déglise que la LFAJ a arrêté son activité depuis le 7 octobre 1943(4) et que

(1) "Bilan d'un an d'efforts". Le Cri des Auberges de Jeunesse. Mars. Avril. Mai 1944. p.1

(2) "Bilan de 5 années d'ajisme". Archives Jean Régner

(3) "Enfin, de l'air pur!" Le Cri des Auberges de Jeunesse. Mars. Avril. Mai 1944. p.1

(4) Voir chapitre suivant

Tessier, Maudet et Beauramier n'en faisant plus partie ne peuvent représenter l'association(1).

Quelques jours plus tard, Tessier rend visite à Déglise pour lui proposer une fusion LFAJ - CLAJ qui aurait Déglise comme Président et Tessier comme Secrétaire Général. Déglise refuse de prendre la responsabilité d'une telle union, puisque Tessier, Maudet et Beauramier ne représentent plus la LFAJ et qu'il s'agirait là d'une couverture. Toutefois, vu que les usagers de l'ex-Ligue vont se trouver désorientés du fait de la cessation de l'activité de la LFAJ, le CLAJ fait des "propositions de cooptation au groupe Tessier" à la réunion du 5 décembre 1943. Afin de pouvoir offrir aux jeunes des auberges la confiance nécessaire à leur accueil au sein du CLAJ, il est décidé d'associer 5 représentants de l'ancien Comité Directeur de la LFAJ au travail de gestion et de direction du CLAJ qui aurait, lui, 10 sièges au sein du Comité Directeur. Tessier et Beauramier refusent ces propositions car ils veulent une direction paritaire. En guise de compromis, Déglise donnerait son accord si le Secrétariat à la Jeunesse acceptait de couvrir cette opération.

Le 6 décembre 1943, Tessier et Déglise, accompagnés de Georges Blet, sont reçus par Maze, Secrétaire d'Olivier Martin, au Secrétariat Général à la Jeunesse pour discuter des propositions d'unification en vue de la création d'un mouvement ajiste unique en Zone Nord.

La LFAJ ayant suspendu toute activité, M. Maze considère qu'il ne saurait être question d'unité et il annule les propositions du SGJ telles qu'elles avaient été conçues le 19 novembre 1943.

L'union est impossible.

Roger Foirier qui était resté au Comité du CLAJ sur les conseils du Comité Communiste Internationaliste (CCI) et du

(1) "Bilan d'un an d'efforts". Le Cri des Auberges de Jeunesse. Mars. Avril. Mai 1944. p.1

"Groupe Octobre" pour réaliser l'unité du mouvement ajiste afin d'y créer un milieu particulièrement propice à la propagande et à l'agitation antifasciste, démissionne fin décembre 1943, puisque l'unité reste sans espoir. Il prétexte des raisons familiales(1). Les anciens de la Ligue passeront à la clandestinité avant d'être arrêtés par la Gestapo. A partir de ce moment d'ailleurs, le CLAJ n'est plus un mouvement organisé : 5 ou 6 Clubs seulement persistent sous forme de groupuscules jusqu'à la Libération. Déglise a pris la fuite et nous n'avons pu retrouver sa trace, malgré des recherches suivies.

Il serait trop facile de simplifier les prises de position face à la situation complexe de la France pendant l'Occupation en présentant un CLAJ collaborateur et une LFAJ résistante.

Des contacts naquirent souvent entre les groupes du CLAJ et de la LFAJ et l'entente fut souvent excellente (2). S'il est vrai que le Centre Laïque obtint l'autorisation de fonctionner, parce que ses dirigeants jouèrent la carte de la collaboration, les ajistes qui se retrouvèrent dans ses rangs ne furent pas tous pro-nazis, ni même pro-allemands.

Il y eut parmi eux des jeunes un peu rêveurs qui ne voulaient pas tenir compte des événements politiques et qui continuèrent à aller à la rue de Valois par attachement sentimental. Il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir, pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre - et ces ajistes se laissèrent bercer par l'illusion - savamment entretenue par les dirigeants du CLAJ - que rien n'avait changé. Les responsables eux-mêmes et Gaston Tyrand le premier se rendaient-ils vraiment compte du jusqu'aboutisme de leur option ?

Ceux qui choisirent le camp adverse reconnurent d'ailleurs

(1) Curriculum Vitae pour le dossier de la 2^e Commission d'Enquête de la Section syndicale du personnel communal de Surresnes (CGT) réservé à l'usage privé. Loi N^o 57298 du 11.3.1957. Papier souvent illisible. Archives Roger Foirier

(2) "Bilan de 5 années d'ajisme". Archives Jean Régner

que le CLAJ "remportait un certain succès; des camarades rejoignirent ses rangs et, sur le plan local, firent en général un travail ajiste très valable. L'influence politique néfaste de la tête ne réussissait pas à descendre dans tous les groupes"(1).

A nouveau, ce sont les ajistes à la base qui donnent la juste mesure des choses comme si l'appareil administratif, plus lourd, n'arrivait pas à suivre l'évolution rapide des mentalités plus ou moins perceptibles qui transforment néanmoins le cours de l'histoire. Signe prémonitoire peut-être de la situation ajiste d'après-guerre qui est faite d'une désertion des jeunes allant porter dans des directions multiples et des organismes nouvellement créés le fruit de leurs expériences puisées dans les auberges de jeunesse.

(1) "Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord". Archives Jean Régnier

C H A P I T R E _ _ I I IL A L F A J _ , B E R C E A U _ D E _ R E S I S T A N C E

Nous avons suivi le fonctionnement du CLAJ pendant l'Occupation et déterminé sa tendance à la collaboration. Il y eut quelques essais tardifs d'union avec la LFAJ, mais en fait, les deux organismes menèrent une vie parallèle, assez hostile. La situation d'avant-guerre non seulement se renouvelle mais s'aggrave même, car, cette fois, il ne s'agit plus d'une querelle idéologique opposant les laïques et les confessionnels. Le CLAJ et la LFAJ se trouvent face à un antagonisme plus profond résultant de leur engagement politique divergent : le CLAJ, "officiel" depuis 1941, est favorable à la collaboration, alors que la LFAJ est plutôt partisan de la résistance.

"C'est une lutte acharnée entre les deux organismes. Le CLAJ n'a d'autre but que d'écraser l'opposition patriotique qui se développe jusque dans son sein sous l'instigation de ce comité clandestin de la Ligue.

La Ligue n'a d'autre but que de détourner les jeunes de la criminelle duperie du CLAJ et d'entraîner les jeunes des auberges au regroupement dans la Résistance : Jeunes Laïcs Combattants, organisation affiliée aux Forces Unies de la Jeunesse et fondue après la Libération dans Les Jeunes de la Libération Nationale"(1).

(1) "Plaidoirie au procès en diffamation de Georges Louis intenté par Roger Foirier".p.10.Archives Georges Louis

1- Bilan de l'activité de la LFAJ en 1942

Nous savons que la Ligue, tolérée par les Allemands, poursuit une activité ralentie depuis le début de l'Occupation. Début 1942, la situation n'est guère différente de celle de l'été 40, au lendemain de l'Armistice. La majorité de ses auberges, après avoir été pillées ou détruites, sont fermées. Seules 27 auberges fonctionnent(1). La Ligue compte, au 1^{er} janvier 1942, 2400 adhérents dont plus de la moitié pour la région parisienne. Des Groupes locaux de jeunes sont disséminés, sans liens entre eux. Quelques-uns, comme à Bordeaux, ont pu obtenir des autorisations locales de fonctionnement, mais c'est l'exception.

"Il existe en tout 63 Clubs d'usagers, dont 27 dans la région parisienne, les autres sont essentiellement en Normandie, dans le Poitou et dans les Charentes. Ces Clubs sont assez actifs, mais les plus importants ne groupent guère plus de 50 membres : en outre, les préoccupations éducatives cédaient le pas devant les activités de plein air "(2).

De la Zone interdite, aucun renseignement ne peut parvenir. La Ligue a donc une activité des plus restreintes. Marc Sangnier, toujours Président, se plaît à dire qu'elle est "en veilleuse"(3). Il avait accueilli-à partir de la réouverture du CLAJ en 1941- au sein de son association, un noyau de jeunes ajistes du CLAJ en désaccord total avec l'orientation politique des dirigeants du Centre. Toujours idéaliste humanitaire, il apprécie ces ajistes dynamiques qui

(1) "Rapport d'activité de la LFAJ au cours de l'année 1942". Archives Pierre Tessier

(2) ibid. Notons la différence de vocabulaire entre la Ligue et le Centre Laïque : les "Groupes" sont l'équivalent des "Clubs" et selon les sources, nous trouvons l'un de ces deux termes qui renvoient à la même réalité.

(3) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. 28 pages dactylographiées. Archives Jean Régnier; "Les Auberges de la Jeunesse en France". Historique. Archives Maurice Tadier

incarnent son idéal de la jeunesse. Jean Régnier nous a confié : "Il a retrouvé en nous des jeunes qui reprenions son flambeau alors que les jeunes de la Ligue avaient disparu"(1).

La Ligue est encore dirigée par un Comité de 42 personnes, où les anciens ajistes sont peu nombreux ; ils se partagent en deux catégories : ceux qui s'opposent à l'entrée en masse des jeunes du CLAJ par hostilité traditionnelle reposant sur les vieilles querelles d'avant-guerre pourtant dépassées; d'autres, dirigés en particulier par Pierre Collet, voudraient collaborer avec les Allemands et opérer le même tournant que le Centre néo-nazi.

Les jeunes du CLAJ n'entrent pas à la Ligue dans le seul désir de faire revivre cette dernière envers laquelle ils n'ont pas d'attachement particulier. Leur but n'est pas non plus de tenter de réaliser le vieux rêve impossible d'avant-guerre : la création d'un mouvement unique. Ils recherchent essentiellement un cadre légal permettant de vivre l'ajisme en continuité avec leur idéal; dans cet objectif, ils rejoignent Marc Sangnier. Mais aussi, ils veulent développer des activités nouvelles, issues de leur engagement politique, qui est de résister à l'occupant avec le minimum de risques en se servant de la couverture d'une association légale. Marc Sangnier l'admet au départ, mais peu à peu il est anxieux de la tournure que prennent les événements.

Après un an de fonctionnement, le bilan de l'activité de la Ligue montre - fin décembre 1942 - un accroissement considérable sur tous les plans.

Malgré le manque d'appui financier, le nombre des auberges passe de 27 à 87 au 1^{er} août, et à 103 au 31 décembre 1942. Quelquefois, on a pu procéder à la réouverture d'anciennes auberges après de longs pourparlers; le plus souvent, ces AJ sont montées de toutes pièces par des Groupes locaux sub-

(1)Entrevue avec Jean Régnier le 18.11.1978

ventionnés par des municipalités, par le Secours National ou directement par la LFAJ. Elles sont moins confortables que celles d'avant-guerre, en particulier en ce qui concerne la literie qui fait parfois totalement défaut au point qu'il n'y a que des paillasses sur les bas-flancs. De plus, l'absence de ressources a souvent interdit la réouverture d'un ancien local qu'on a alors utilisé comme refuge. On en compte une centaine fin décembre 1942(1).

Le réseau d'auberges et de refuges mis à la disposition des usagers pour les vacances scolaires de 1942 permet d'enregistrer 40 000 nuits d'hébergement, chiffre qui n'avait été dépassé à la Ligue qu'en 1938 et 1939. Le nombre des adhésions passe, lui, de 2400 à 5100. Les Clubs se sont multipliés : la région parisienne en totalise 42 au lieu de 27, et on compte au 1^{er} août 1942 127 Clubs dans toute la Zone occupée, avec une pénétration dans des régions comme la Bretagne, le Val de Loire, la Guyenne. Cet accroissement considérable des usagers et surtout leur dynamisme posent un problème d'encadrement. Le développement numérique va de pair avec l'évolution culturelle du mouvement qui devient, à cette époque en particulier, primordiale. Les jeunes, amenés aux auberges par des préoccupations de plein air, trouvent au sein des Clubs toutes sortes d'activités éducatrices; le camping et les sorties en auberges vont au contraire devenir secondaires par rapport à l'objectif premier qui est "l'éducation des jeunes dans une atmosphère de pureté et de joie"(2).

Avant d'aborder cet aspect culturel de l'ajisme pendant l'Occupation en Zone Nord, il faut insister sur la situation particulière dans laquelle elle va éclore. L'aspect culturel se double d'une dimension politique, d'une maturité faite d'une prise de conscience historique débouchant sur l'action : c'est l'époque où l'on se moque des "suceurs de

(1) "Rapport d'activité de la LFAJ au cours de l'année 1942", Archives Pierre Tessier

(2) *ibid.*

braise" qui se contentent de discuter sans agir.

2- Controverses à la direction de la LFAJ en 1942

Les auberges de jeunesse de la LFAJ sont aux prises avec de graves problèmes dûs aux engagements politiques contradictoires de la direction. Il y a d'une part les anciens usagers du CLAJ, parfois repérés ou même poursuivis pour leurs actions syndicalistes, politiques ou simplement ajistes. Les arrestations commencent déjà à réduire le nombre des camarades. Les juifs sont forcés de rester inactifs, les sorties sont souvent difficiles, car elles sont parfois interdites. Citons l'exemple de Poitiers où des ajistes se trouvèrent pour un long séjour en prison pour la seule raison qu'ils avaient pris part à une sortie camping que les Allemands avaient interdite(1). D'autre part, il faut signaler des partisans de la collaboration dans le Comité Central de la LFAJ. En effet, si la Ligue est tolérée, la véritable raison semble être que Pierre Collet, membre de son Conseil d'Administration, est un fervent défenseur de l'hitlérisme, comme l'atteste la rencontre de Dominique Magnant avec Lamirand le 3 mai 1942. Dominique Magnant lui propose de nommer Georges Louis, chef du Bureau des AJ, au Secrétariat à la Jeunesse pour la Zone occupée. Le Secrétaire Général à la Jeunesse lui dit alors que "Marc Augier et Gaston Tyrand n'ont pas la faveur des Allemands, mais que Collet est en grande faveur. Collet aurait fait un plan d'aménagement d'AJ et intriguerait auprès des Allemands pour prendre la place de Marc Sangnier à la présidence de la LFAJ"(2).

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord .Archives Jean Régnier

(2)Compte rendu de l'entrevue de Dominique Magnant avec Lamirand le 3.5.1942.Archives Dominique Magnant

En effet, le 11 août 1941 paraissait un article de Pierre Collet dans Je suis partout déplorant qu'il n'y ait pas d'auberges en Zone occupée cet été 1942, "la question juive n'ayant pas été réglée. Cependant, il n'est pas trop tôt pour préparer ce qui peut être fait pour l'année prochaine et voici ma conception personnelle".

Il propose de ne pas s'éloigner des directives données par le Maréchal Pétain :

"Les AJ étant une cellule du nouvel ordre européen, des juifs ne peuvent entrer dans les auberges de la jeunesse, à aucun titre, ni faire partie de l'administration et de l'encadrement".

Selon lui, les usagers ne devraient pas avoir voix délibérative afin de concentrer toute l'autorité sur l'équipe centrale de direction. D'ailleurs, "l'activité de l'ajiste, c'est la route et non pas la mollesse... La vie de l'ajiste est un sport mâle et sain"(1).

Viennent ensuite des précisions sur les règlements et même sur le réseau d'auberges à établir. Cet article très complet sur la question des auberges est destiné à attirer l'attention sur son auteur qui brigue les plus hautes responsabilités à la Ligue.

L'interdiction des juifs dans les auberges est une question qui se pose avec acuité. Déjà Georges Louis avait opposé un refus aux autorités d'occupation à ce sujet, à la suite de quoi le CLAJ avait été mis sous scellés et ne pouvait fonctionner que sous la direction de Gaston Tyrand et de son équipe qui avaient admis cet impératif et l'auraient même peut-être devancé.

Marc Sangnier, lors de la réunion du Comité Directeur du 6 mai 1942, expose les difficultés de la Ligue paralysée, car, elle est prise entre d'une part "l'interdiction qui lui a été faite à plusieurs reprises par le Secrétariat Général à la Jeunesse et notamment par Monsieur le Secrétaire Général d'entrer en pourparlers avec les autorités allemandes au sujet du fonctionnement de la Ligue en Zone occupée",

d'autre part la défense faite par M. Dupouey de prendre des

(1) Pierre Collet puise dans les valeurs de l'ajisme d'avant-guerre des thèmes nazis : le sportif mâle, viril, musclé, sûr de lui. Dans son esprit, la vie au grand air va de pair avec le bel Aryen, sain et dominateur.

mesures anti-juives(1).

Or, fin avril 1942, Pierre Collet avait rencontré Lamirand, venu à Argenteuil saluer les victimes du bombardement anglais. A cette occasion, le Secrétaire Général à la Jeunesse lui aurait déclaré : "Vous m'avez ouvert les yeux sur la question des auberges"(2). C'est sans doute à la suite de cette "prise de conscience" influencée par Pierre Collet que Lamirand écrit à Marc Sangnier une lettre lui demandant d'exclure les juifs de la Ligue, comme le prouve cette lettre datée de Paris du 30 avril 1942 :

"Mon Cher Camarade,
Je porte sans retard à ta connaissance le texte suivant d'une lettre que vient d'adresser, en date du 29 avril 1942,
Monsieur le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général de la Jeunesse
à Monsieur Marc SANGNIER
Président de la Ligue Française pour les Auberges
de la Jeunesse
39 Boulevard Raspail PARIS

"Vous m'avez fait savoir que les Autorités d'occupation vous avaient informé qu'elles jugeaient la présence des israélites dans la LIGUE FRANCAISE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE comme incompatible avec le développement possible de votre Association. J'ai porté ce fait à la connaissance de M. le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, qui estime que dans l'intérêt même de la Ligue, il y a lieu que vous preniez toutes mesures dans le sens de l'exclusion des membres israélites.

Signé : LAMIRAND "

En conséquence, tu voudras bien, dans le plus bref délai, prendre toutes dispositions nécessaires pour satisfaire aux directives de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, notamment par les premières mesures suivantes :

1^o/ A dater de ce jour, tu ne nous transmettras plus de demandes d'adhésions émanant d'israélites.

2^o/ Tu nous communiqueras sans délai, en vue du retrait de leur carte, la liste nominative des membres israélites actuellement adhérents à la LFAT qui se trouvent atteints par cette mesure d'exclusion.

Fraternellement"(3)

(1) Réunion du Comité Central de la Ligue Française du 6 mai 1942. Archives Maurice Tadier

(2) ibid.

(3) Archives Pierre Tessier et Maurice Tadier

Le 5 mai 1942, à la veille de la réunion du Comité Central de la Ligue, Pierre Collet réunit chez lui, outre deux amis, Christophe, Fouquet, Javourez et Bertin pour mettre au courant quelques membres du Conseil d'Administration de ses entretiens avec les autorités d'occupation : elles " ne paraissent pas se contenter d'une obéissance à la décision du Ministre au sujet des éléments juifs de la Ligue. Elles veulent que le Conseil Central de la Ligue se prononce personnellement sur la question et prenne sa responsabilité, sans se réfugier derrière une décision ministérielle"(1).

Pierre Collet explique d'ailleurs au Conseil du lendemain, que M. Schmidt représentant les autorités allemandes lui aurait assuré que le fonctionnement de la Ligue n'était toléré qu'à la suite de ses interventions, mais que cette fois, si le Comité Central ne prenait pas une nette position par rapport à la question juive, la Ligue se verrait refuser toute autorisation de fonctionner(2).

A la réunion du 5 mai, Pierre Collet dit encore que "les autorités d'occupation reconnaissent que l'action antérieure de Monsieur Sangnier mérite qu'une place de Président d'honneur lui soit offerte, mais elles souhaitent qu'il n'occupe plus un poste actif"(3).

Puis, il annonce qu'"une première mesure prise par Monsieur Xavier Vallat au sujet de l'exclusion des juifs des auberges aurait été arrêtée par Monsieur Dupouey"(4).

Enfin on apprend que Georges Louis, connaissant la décision du Ministre, est venu de Lyon à Paris pour prier Marc Sangnier de ne pas donner suite à cette décision, mais celui-ci aurait refusé.

A la réunion du Comité Central de la Ligue du 6 mai 1942 sont présents Marc Sangnier, Louis Heller, représentant du Secrétariat Général à la Jeunesse, Bauge, Bertin, Christophe, Collet, Fouquet, Javourez, de Las Cases, Lize et Mlle Hardouin - tous membres du Comité Central. Marc Sangnier fait

(1)"Rapport de M. Louis Heller sur l'état actuel de la question des Auberges de Jeunesse".Archives Maurice Tadier

(2)Réunion du Comité Central de la LFAJ du 6 mai 1942. Archives Maurice Tadier

(3)"Rapport de M. Louis Heller sur l'état actuel de la question des Auberges de Jeunesse".Archives Maurice Tadier

(4)ibid.

part de l'urgente nécessité de préciser et de régulariser la situation de la Ligue vis-à-vis de la légalité et des autorités d'occupation. Selon lui, la situation ne peut plus durer, car, la responsabilité de la Ligue risque d'être engagée par l'existence de groupes clandestins ajistes dont l'activité est incontrôlable. Aussi demande-t-il que les pourparlers engagés par le Secrétariat Général avec les autorités allemandes aboutissent rapidement à la reconnaissance claire et nette de la Ligue ou bien qu'elle soit fermée(1). Au sujet de la circulaire rédigée par ses soins, concernant l'exclusion des israélites de la LFAJ, il demande vouloir partager les graves responsabilités qui lui incombent et il remet au Comité Central les pleins pouvoirs qui lui ont été accordés au début de la guerre(2). L'occasion rêvée se réalisait : Pierre Collet prit aussitôt l'initiative de proposer au Comité Central de voter la motion suivante :

"Le Comité Central, heureux d'avoir retrouvé sa souveraineté, remercie le Président de lui remettre les pleins pouvoirs.

Le Comité Central déclare qu'il n'avait pas été à même de se prononcer contre les juifs dans les AJ de la Ligue, ni de prendre les mesures en conséquence. Approuvant la décision récente du Président, il décide aujourd'hui d'exclure tous les juifs de la LFAJ et de ne pas permettre dans l'avenir que des pro-juifs puissent avoir une influence quelconque dans la Ligue.

Le Comité Central décide qu'une organisation nouvelle de la LFAJ sera élaborée sans délai"(3).

Une discussion d'une heure environ commence. Une partie du Conseil essaie encore une fois de ne pas se prononcer sur la question juive se retranchant derrière un strict loyalisme aux ordres du Ministre. Finalement "ce texte est mis aux voix.

Votent pour : MM.BAUGE, BERTIN, CHRISTOPHE, COLLET, FOUQUET, JAVOUREZ, LIZE, SANGNIER. S'abstiennent : Mlle HARDOUIN, M. de LAS CAZES.

Henri Christophe propose de désigner un bureau restreint chargé de faire activer les pourparlers qui permettront à la LFAJ de fonctionner légalement, et de réorganiser les services intérieurs de la LFAJ. Il suggère de fermer les bureaux de la Ligue

(1)C'est donc à la suite de la réunion du Comité Central du 6 mai 1942 que la question est directement posée aux autorités d'occupation au sujet de l'autorisation de fonctionnement de la LFAJ. Elles n'y répondront qu'un an et demi plus tard.

(2)Compte rendu de la réunion du Comité Central de la LFAJ du 6 mai 1942.Archives Maurice Tadier

(3)ibid.

jusqu'à ce que cette réorganisation et que l'épuration du personnel soient accomplies. Après discussion par l'ensemble des personnes présentes, il est finalement décidé que : La LFAJ sera administrée par un bureau restreint. Ce bureau sera composé de : Marc SANGNIER (Président), Henri CHRISTOPHE et Pierre COLLET (Vice-Présidents). Ce bureau a pour mission de prendre le plus rapidement possible toutes les mesures qui s'imposent"(1).

Louis Heller tire deux constatations à la suite des réunions des 5 et 6 mai : premièrement, les débats qui ont précédé le vote de la motion Collet révèlent un désaccord au sein du Comité Central. Seuls Collet, Bertin, Javourez ont pris nettement position dans les questions politiques concernant le régime autoritaire, la collaboration et la question juive. Les autres membres se retranchent derrière le loyalisme envers les décisions du Ministre, lui laissant la responsabilité des mesures qu'ils acceptent cependant d'exécuter. Personne ne fait confiance au Président quant à l'organisation et à l'action. Certes, il tient une grande place au sein de la Ligue, mais il règne autour de lui une atmosphère de respect sentimental : on ne souhaite ni le supplanter ni l'écarteter, mais on constate aussi son "incapacité" face à la situation actuelle. On tient à rendre hommage à son naturel généreux (2), mais on pense unanimement qu'il n'est pas apte à occuper un poste de commandement. Toujours selon Louis Heller, il apparaît que la Ligue se trouve dans un état qui ne lui permet pas un dynamisme suffisant pour assumer de grosses responsabilités, d'où l'urgence de trouver une solution : Louis Heller élabore un projet d'action du Secrétariat à la Jeunesse au sujet des auberges de jeunesse :

"PROJET D'ACTION DU S.G.J.

Étant donné :

- a)-L'incapacité de la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse.
- b)-L'absence de tout organisme privé capable de présenter des garanties suffisantes pour mettre sur

(1)"Rapport de M. Louis Heller sur l'état actuel de la question des Auberges de Jeunesse". Archives Maurice Tadier. On peut relever le mot "épuration" qui fait partie du vocabulaire typiquement nazi.

(2) Sa générosité trouve cependant une limite face à l'exclusion des juifs, chassés officiellement, avec son vote et son accord. Où sont les phrases sur la fraternité de tous les jeunes ?

piéd une vaste organisation nationale et impériale (et ce dans les deux zones).

c)- que la question des Auberges ne pose aucun problème spirituel délicat mais principalement des questions financières, administratives, et de discipline.

d)- que les problèmes moraux posés par les Auberges peuvent indiscutablement être résolus par l'Etat nouveau.

Le Secrétariat Général de la Jeunesse décide :

10/ Il sera créé au sein du Secrétariat un service spécial ayant pour but :

a)- d'équiper la France en Auberges pour la Jeunesse.

b)- d'élaborer et de maintenir l'observance des statuts et règlements.

c)- d'organiser le fonctionnement et la surveillance de ces auberges.

d)- de recruter, de former et d'inspecter le personnel qui les dirigera (Le responsable d'une Auberge sera appelé "le maître d'Auberge").

20/ Ce service appelé "Les Auberges Françaises de la Jeunesse" sera organisé de la façon suivante :

Chef du Service "Les Auberges Françaises de la Jeunesse":

Chef du Service "Les Auberges Françaises de la Jeunesse"

<u>Commissariat du bâtiment</u>	<u>Commissariat résenu et relations</u>	<u>Commissariat discipline</u>	<u>Commissariat cadres</u>	<u>Commissariat finances</u>
Bâtiment	Organisation des circuits	Règlement	Recrutement	Financement du plan.
Matériel	Plan de construction	Discipline	Formation	Projet du budget annuel
		Inspection	des maîtres d'Auberge	
	Relations avec les groupements de Jeunesse Française.	Administration		Cotisations
		Propagande		Subventions
	Relations avec Jeunesses étrangères			bonnes étrangères.
				Inspection financière des Auberges
				Rachat des bâtiments aux anciens groupes.

(1)

(1) "Rapport de M. Louis Heller sur l'état actuel de la question des Auberges de Jeunesse". Archives Maurice Tadier

La réunion du 6 mai 1942 n'avait accueilli ni Pierre Tessier ni Roland Beauramier qui jusqu'alors étaient délégués à la LFAJ sans faire partie de son Comité Central. Or, à la suite de la motion votée s'imposait la nécessité de prendre les dispositions nécessaires pour appliquer les décisions arrêtées.

Les conditions d'admission à la Ligue furent transformées : elles se résument en cinq points dont le dernier est de ne pas être israélite(1). Cela posait un problème de conscience aux jeunes ajistes qui venaient du CLAJ :

"On a discuté. Le vieux Marc voulait fermer la baraque. Sa vie avait été la lutte contre le racisme. On a discuté toute la nuit. Finalement, notre point de vue était qu'il fallait accepter et répondre favorablement. La nuit, au Boulevard Raspail, on a nettoyé le fichier et on a francisé les noms. On a donné à tous les juifs une carte de la Ligue avec des noms français. On gardait le prénom et seul le nom changeait. Notre décision a été de trier le fichier, mais on n'a pas chassé les copains. Ils ne portaient pas l'étoile, n'avaient pas de cartes d'identité, mais leurs cartes d'auberges. On est tous partis à 6h du matin et on a décidé que Pierre Tessier enverrait une lettre pour signifier son acceptation au sujet du problème juif, sans l'accord de Marc Sangnier. On avait pris une décision officielle, mais on pratiquait autrement puisque les juifs sont restés à la Ligue"(2).

France Hamelin confirme cette décision et ses conséquences :

"Les camarades ont décidé de chasser les juifs sur le papier pour mieux les garder. S'il n'y avait plus de Ligue, on s'enlevait les moyens de les aider"(3).

Pierre Tessier ajoute :

"Les Allemands avaient interdit aux juifs de fréquenter les auberges comme il leur était interdit de fréquenter les cinémas, les écoles, les restaurants, etc.... Lorsqu'il fut demandé à la Ligue de prendre acte de cette interdiction, convenait-il d'accepter ou de refuser ? On a considéré qu'il était important de conserver cette couverture et on a pris acte de la décision des Allemands pour ne pas devoir fermer. Les jeunes communistes souhaitaient cela, ceux qui s'y sont opposés, c'étaient les chrétiens. C'était pour eux le prétexte parce qu'ils préféraient qu'on ferme la Ligue pour éliminer les gens du Centre. Ils n'aimaient pas tout ce que nous faisions. La struc-

(1) Cette circulaire est signée par le Secrétaire administratif Jean Rouget. Archives Pierre Tessier. Voir note page suivante

(2) Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979. Selon Jean Ridoux et Pierre Tessier, Marc Sangnier refusa d'accepter la clause sur l'exclusion des juifs. Pourtant, le procès-verbal de la réunion du Comité Central de la LFAJ du 6.5.1942 spécifie que Marc Sangnier vota pour le texte proposé par Pierre Collet.

(3) Entrevue avec France Hamelin le 8.3.1979

ture existant dans les auberges a ainsi été conservée : cela a permis à beaucoup de jeunes de ne pas accepter le STD"(1).

Quelle est la composition de la Ligue en 1942 ?
A part le Comité Central, désormais dirigé par Pierre Collet bien que Marc Sangnier en restât le Président, il y a des ajistes venus du CLAJ, seul élément véritablement actif en

(1)Entrevue avec Pierre Tessier le 8.2.1979

"LIGUE FRANCAISE POUR LES AUBERGES DE LA JEUNESSE
CCP Paris 1591-91 LITtré 56-00
38,Bd.Raspail - PARIS 7^e

Cher Camarade,

En réponse à ta lettre du ... nous t'informons que les conditions d'admission à la LFAJ sont les suivantes :

- 1^o- Avoir 15 ans minimum
- 2^o- Etre parrainé par deux Ajistes
- 3^o- Faire viser ton adhésion par notre correspondant le plus proche de ta résidence
- 4^o- Etre français
- 5^o- Ne pas être israélite

En ce qui concerne le camping, il suffit que tu possèdes la licence de l'UFAC dont nous délivrons les timbres pour 1942 au prix de 5 Frs.

Le montant de la carte de la LFAJ est de 15 Frs. pour les mineurs et de 20 Frs. pour les majeurs.

Tu trouveras ci-joint.. bulletins d'adhésion que tu nous retourneras munis de 2 photographies, en envoyant en outre le montant de cotisation à notre compte courant postal.

Dans l'espoir de te compter prochainement parmi nous, reçois, cher Camarade, mon bien cordial salut ajiste.

Le Secrétaire Administratif

Jean Rouget "(Archives Pierre

Tessier)

Il est utile de rappeler que le Comité Central avait pris la décision d'interdire aux juifs d'adhérer à la LFAJ, mais Marc Sangnier n'avait plus alors les pleins pouvoirs. Il vota néanmoins l'exclusion des juifs tout en décidant de poser la question aux Allemands au sujet de la légalité de l'activité de la Ligue, espérant pouvoir la fermer au plus tôt, plutôt que d'être contraint de prendre des mesures antisémites, trop en contradiction avec son idéal. Notons pourtant qu'il restait le Président de la LFAJ. Certes, Marc Sangnier n'a pas refusé officiellement de voter l'exclusion des juifs, mais il savait néanmoins qu'officieusement, la LFAJ continuait à les accueillir en leur fournissant de faux papiers; il ne s'opposa pas à cette opération de camouflage dont il assumait la responsabilité en tant que Président. Tout cela explique qu'après l'Armistice, alors que M.Sangnier est le candidat du Mouvement Républicain Populaire pour le 3^e secteur de Paris, au moment des élections, une affiche sanglante du PC le traitait d'antisémite. Jean Ridoux et Pierre Tessier allèrent expliquer l'affaire et on enleva les affiches, mais le mal était fait. Cela n'empêcha pas Marc Sangnier d'être élu député en juin 1946 et réélu en novembre de la même année(Entrevue avec Pierre Tessier le 8.2.1979).

1942, et d'anciens ajistes de la Ligue qui continuent à participer à ses activités. Une partie d'entre eux, très catholiques, sont les ennemis jurés des jeunes du CLAJ par fidélité à l'antagonisme d'avant-guerre et peut-être aussi par jalousie devant leur dynamisme et leur ascendant sur Marc Sangnier. D'autres ajistes sont restés fidèles à l'esprit des auberges et ils n'acceptent pas les nouvelles mesures antisémites que la Ligue a admises :

"Andrée, André Emorine, Jean Guoin, Jules Beis, Robert Cathelinai refusèrent d'appliquer les décrets de Vichy, protestèrent énergiquement et démissionnèrent pour rentrer plus avant dans la Résistance; d'autres, avec Marc, crurent qu'il fallait rester et sauvegarder l'ajisme pour les jeunes"(1).

Pendant l'année 1942, les jeunes du CLAJ qui militent au sein de la LFAJ, tentent de convaincre d'une part les membres du Comité Central, d'autre part les jeunes usagers encore inscrits à la Ligue de la nécessité d'une tâche nouvelle. La montée des organisations fascistes a, en effet, créé une situation nouvelle à laquelle il faut répondre par une politique de présence. A ce titre, l'existence d'un mouvement de jeunes qui ne renie ni son idéal ni ses origines, malgré le bruit des bottes nazies, est primordiale. La nécessité s'impose d'offrir un champ d'attraction pour les jeunes, avides de liberté et peu enclins à collaborer avec l'occupant ou même avec les autorités françaises qui ont démissionné en se soumettant au national-socialisme. On doit même songer à aller plus avant pour essayer de convaincre et de conquérir les indécis et les soustraire à l'influence parfois séduisante d'une politique paternaliste et réactionnaire.

L'équipe du Comité Central qui se trouvait à la tête de la Ligue, n'aurait pas souhaité s'engager davantage dans la collaboration voulue par Pierre Collet pour ne pas être intégrée à un mouvement néo-nazi. D'un autre côté, elle opposa une force d'inertie pour signifier son hostilité aux jeunes

(1) Andrée Emorine, Jacques Lamoure, Histoire des Auberges de la Jeunesse en France, 1929-1951. LFAJ. p. 22. L'attitude de Marc Sangnier est sur ce point comparable à celle de certains "collaborateurs malgré eux" qui tentaient de "sauver ce qui pouvait être sauvé".

du CLAJ qui s'étaient donné pour mission de transformer la vieille maison. L'équipe dirigeante se rendait compte qu'elle ne pouvait endiguer la vitalité de ces jeunes avec qui elle refusait de s'associer à cause de leurs tendances trop gauchistes et laïques. Aussi, à la réunion du Comité Central du 21 janvier 1943(1), remit-elle ses pouvoirs à Marc Sangnier et à un Comité Directeur d'usagers qui fut nommé avec l'accord des responsables de Groupes, la réunion d'une Assemblée Générale étant impossible à cette époque :

"Les membres du Comité Central, constatant qu'il leur est difficile d'exercer actuellement la direction effective de la LFAJ, chargent leur Président, Marc Sangnier, de nommer un Comité Directeur composé de 12 membres au maximum auquel le Comité Central délègue les pouvoirs qu'il détient statutairement. Les membres du Comité Central pourront participer aux délibérations et aux votes du Comité Directeur"(2).

Au lieu d'accepter la collaboration, le Comité Central préférerait donc la solution de se démettre en faveur d'un Comité Directeur qui n'avait, certes, pas son accord total, mais du moins s'orientait-il vers la résistance à l'occupant tout en restant sous le contrôle de Marc Sangnier qui gardait à ses yeux une auréole de droiture et de loyauté. On peut aussi émettre l'hypothèse que les membres du Comité Central pensaient qu'il s'agissait d'une solution très provisoire puisqu'on attendait la réponse à la question qui avait été posée ouvertement aux Allemands au sujet de l'autorisation de fonctionnement de la Lique, jusqu'ici seulement tolérée.

(1) Compte rendu de la séance du 7 octobre 1943. Archives Pierre Tessier

(2) Pars avec Nous. Circulaire des ajistes bretons. N° 1. Janv. 1943

3- Evolution de la Ligue en 1943

Après les tribulations connues, c'est donc l'équipe des jeunes du CLAJ - dont une partie menait la lutte depuis 1940, augmentée de quelques ajistes de province - qui prit la direction de la Ligue. C'est à la première réunion du Comité Directeur de la LFAJ qui se tient à Paris le 7 février 1943 au siège de la Ligue sous la présidence de Marc Sangnier que le Bureau de ce Comité est élu. Sont présents comme membres du Comité Directeur : Denise Suster, Jean Baroin, Roland Beauramier, Max Drouin, Paul Johanny, René Maudet, Albert Milon, Jean Régnier, Jean Ridoux, Pierre Tessier, Henri Thomas; Lucien Bertin, Henri Christophe, Pierre Collet et René Javourez assistent également en tant que membres du Comité Central. Le Comité Directeur élit à l'unanimité les membres du Bureau qui se compose d'un Président, Marc Sangnier, d'un Secrétaire Général, Pierre Tessier, de deux Secrétaires Généraux adjoints, Roland Beauramier et René Maudet, d'un délégué à la propagande, Jean Ridoux. La décision est prise de donner tous les pouvoirs statutaires du Comité Central au Bureau ainsi formé(1).

Un nouveau "Règlement intérieur" délimite les attributions de la direction(2). A la demande de Pierre Collet, il est entendu que l'élection faite au sein du Comité Directeur a pour but de déterminer le Bureau sans viser la composition de l'ancien Comité Central qui subsiste statutairement après la délégation de ses pouvoirs(3).

(1) Les autres membres du Comité Directeur sont Jean Baroin, Max Drouin, Paul Johanny, Albert Milon, Jean Régnier, Denise Suster et Henri Thomas. Compte rendu de la réunion du 7.2.1943. Archives Pierre Tessier

(2) Elle comprend un Comité Directeur, un Président, un Trésorier, un Secrétaire Général, un Comité du Plan d'Equipeement. Les services administratifs de l'exécutif sont partagés entre un Secrétariat administratif (un Service de Trésorerie et de Comptabilité, un Service juridique, un Service de Presse et de Propagande) et les services techniques (le Service des parents aubergistes, le Service de liaison entre les associations affiliées, le Service de création des auberges, le Service matériel et le Service d'inspection). "Règlement intérieur". Archives Pierre Tessier

(3) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 6 juin 1943. Archives Pierre Tessier

La grande innovation de ces transformations statutaires et administratives est la démocratisation de la direction du mouvement qui se décentralise : chaque délégué régional élu par les Groupes d'usagers a une grande liberté d'action, afin d'éviter une paralysie totale de l'organisation en cas d'arrestation du Comité de Paris(1). Toute l'organisation de la Résistance procède d'ailleurs ainsi par mesure de sécurité et pour éviter le démantèlement en cas de problèmes graves.

Ainsi, à la LFAJ, il y a 8 délégués régionaux et 20 délégués régionaux adjoints. C'est une réforme de structure profonde à tous les échelons :

"En une période où l'on voyait les chefs imposés dans la vie politique comme dans la vie intérieure des mouvements, il importait que nous restions fidèles au principe démocratique du responsable élu et révocable par ses camarades"(2).

Le mouvement devient une sorte de fédération de régions : le délégué régional - nommé par sa région, entouré d'une équipe régionale - jouit d'une grande liberté d'action, de prospection et de création. Les régions sont quasi autonomes en ce qui concerne les finances, les publications, les réseaux d'auberges. Elles sont constituées par les Groupes qui l'administrent par l'intermédiaire de leurs responsables élus. A l'échelon départemental, un délégué est élu pour unifier le travail des Groupes. Au niveau national, la direction n'a qu'un rôle de coordination; elle ne représente pas le mouvement ajiste qui est aux mains des usagers.

Pour résumer la situation, Pierre Tessier écrit aux ajistes :

"La Ligue est le fil qui relie vos efforts à ceux de tous les autres camarades ajistes, elle n'est pas le câble qui amarre votre Groupe à un noyau central. Si vous n'êtes pas capables de faire cet effort vous-mêmes, si vous attendez qu'un chef vous donne des consignes et vous dicte des ordres - vous n'avez rien à espérer de l'actuelle LFAJ"(3).

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(2) *ibid.* Cette démocratisation est peut-être aussi une mesure de sécurité qui s'explique par la méfiance envers le Comité Central qui pourrait imposer - à un moment ou à un autre - la collaboration.

(3) Lettre de Pierre Tessier, non datée, intitulée "Cher Camarade". Archives Pierre Tessier

Cette réforme de structure, fondée sur le principe de la démocratie et des élections libres des responsables, est à ce point essentielle que lorsque le Centre Laïque propose en 1943 aux ajistes de la Ligue de créer un comité de liaison CLAJ-LFAJ, le refus repose sur le fait que le CLAJ n'est pas démocratique. Pierre Tessier répond à cette proposition dans ces termes :

"Dans une nouvelle organisation, les usagers auraient eu une part à la direction et le contrôle de celle-ci, des Assemblées Générales auraient pu se prononcer et les dirigeants du mouvement être régulièrement mandatés. Or, au CLAJ, les statuts d'avant-guerre ne sont plus en vigueur et de nouveaux n'ont pas été déposés. Il nous a paru difficile de collaborer à la direction d'une association où en fait, tous les pouvoirs sont entre les mains d'un seul... Sois bien persuadé cependant que nous ne mésestimons pas le geste du Comité Directeur du CLAJ et je te demande de l'en remercier en notre nom. Renouvelle-lui aussi nos regrets qu'il n'ait pas cru devoir accepter la création d'une nouvelle organisation à direction paritaire avec désignation des délégués par les usagers"(1).

En fait, les rapports entre les deux associations rivales resteront plus tendus que jamais. La Ligue ne tolère pas "le souffle révolutionnaire et européen du CLAJ"(2). Le Centre Laïque se méfie de ces anciens ajistes qui, la plupart, sont

"d'anciens communistes... Dans des émissions radio-phoniques, des tracts, dans leurs journaux, nous sommes attaqués, écrit Georges Louis quelques années plus tard, et avec nous l'ensemble du mouvement dont nous sommes responsables en Zone Nord. Nous vivons, à partir de cette époque, sur un qui-vive constant. Cela ne nous empêche pas de dénoncer, comme il convient, les accusations ou les insinuations dont ils nous abreuvent et de toujours rappeler que ce sont des imposteurs à la solde des oppresseurs. Il est certain que Tyrand visait à politiser le mouvement ajiste en vue de servir la colonisation allemande. Il est possible qu'il prétende maintenant que c'était afin de créer une tendance gauche du fascisme comme

(1) Lettre non datée, non signée, intitulée "Mon cher Camarade". Archives Pierre Tessier. Selon toute vraisemblance néanmoins, elle est bien de Pierre Tessier puisqu'il est le responsable de la LFAJ, et adressée à Maurice Déglise, responsable du CLAJ.

(2) Archives Georges Louis. A cette époque, ce sont les thèmes mêmes de la collaboration avec les nazis, à ne pas confondre avec la Révolution Nationale du gouvernement de Vichy.

certaines de ses acolytes le disaient à l'époque. De toute façon, rien ne peut justifier la politique de force, de délation et de trahison employée contre nous qui luttons dans les pires difficultés pour le maintien des principes de l'éducation de la jeunesse par la liberté de l'esprit et la libre fraternisation des jeunes Français, quelle que soit leur religion et leur opinion politique... La situation est la suivante : il y avait d'une part le néo-CLAJ officiellement reconnu par les Allemands et soutenu politiquement et financièrement par le RNP, disposant de moyens de propagande tels que presse et radio et qui s'était engagé à éliminer les juifs et les communistes. D'autre part, nous, la LFAJ existant dans une demi-légalité et se dérobant constamment aux emprises et aux pressions de toute part"(1).

Ces difficultés n'empêchent pas une vie des plus dynamiques. En effet, l'année 1943 est encore l'année des initiatives. Le Comité Directeur de la Ligue se réunit pour la deuxième fois le jeudi 4 mars 1943(2). A la suite de la suppression de la ligne de démarcation, il estime souhaitable de maintenir l'autonomie administrative des deux organisations de Zone Sud et de Zone Nord en raison de la différence des statuts juridiques entre les deux zones; néanmoins, il étudie toutes les possibilités de coordination.

A la réunion du Comité du 4 avril, il est décidé de créer un comité d'action commune entre Les Camarades de la Route, mouvement ajiste de la Zone Sud, et la LFAJ de Zone Nord. Ce comité composé de 3 membres de la Zone Nord - Pierre Tessier, Roland Beaumier, René Maudet - se réunira une fois par mois alternativement à Lyon et à Paris. L'objectif est d'assurer de bonnes relations entre les deux organismes, d'obtenir l'identité des points de vue, d'organiser des manifestations communes : rassemblements et stages. D'ores et déjà, on a le projet de sortir un guide commun avec Les Camarades de la Route, d'étudier les questions frontalières, de déterminer les zones d'influence, enfin de préparer des prises de position communes sur les problèmes actuels(3). Il est déclaré qu'il faudrait

(1) "Rapport sur les agissements de Tyrand et ses répercussions". Archives Jean Régner

(2) Compte rendu de la réunion du 4.3.1943. Archives Pierre Tessier

(3) ibid.

profiter de la présence au Secrétariat Général à la Jeunesse de personnalités favorables aux auberges et à la Ligue pour tenter d'obtenir la consécration officielle des activités de la LFAJ. Georges Louis est d'ailleurs chargé d'une mission spéciale de représentation auprès de la Direction de la Formation des Jeunes.

En 1943, le mouvement est en plein essor : il compte en juillet 1943 200 Groupes d'usagers dont 62 en Ile-de-France, 30 en Normandie et 20 en Bretagne. Le bilan financier s'équilibre : on dispose de 410 789,99 F de recettes et on a enregistré 356 412,20 F de dépenses ce qui permet d'avoir 5 permanents rémunérés par la Ligue(1).

La LFAJ totalise 10 000 usagers et 200 auberges de jeunesse(2).

4- La vie des auberges de la LFAJ pendant l'Occupation

Il ne suffisait pas de créer une structure avec des cadres. Encore fallait-il qu'une vie intérieure réponde à ce déploiement de force de l'équipe nouvelle, parvenue au prix d'efforts et de persévérance à surmonter les forces d'inertie pour assurer la survie du mouvement ajusté.

Cela ne semblait guère difficile avec les Groupes de la LFAJ, animés d'une grande vitalité, d'autant plus forte peut-être que la pression des événements pouvait les paralyser ou les écraser.

Il ne s'agit plus de chanter "La Fleur au chapeau" et de se quereller sur l'auto-stop. Les jeunes ont pris conscience de leur responsabilité pendant l'Occupation, en Zone Nord, où

(1) "Rapport moral présenté par Pierre Tessier". Circulaire de liaison n° 4. Avril 1943. Archives Pierre Tessier

(2) ibid. La carte "Ami des Auberges" coûte en 1943 20 F (Nous des Auberges. Circulaire intérieure régionale des usagers de la LFAJ).

la situation suscite de nouveaux besoins.

Le Groupe allait étendre singulièrement son champ d'action : il forma la base pratique de toutes les activités.

"Le plus important fut la valeur d'expérience de toute cette période. Vivant en vase clos renfermé sur lui-même, le mouvement sentit la nécessité de méditer, c'est le mot, sur sa mission, son rôle, ses responsabilités, mais cette méditation était une méditation active, riche en enseignement. Et l'échec d'une méthode avait une valeur considérable de même qu'une réussite"(1).

D'abord, il n'y avait plus d'auberges : on se mit à en construire. Une politique de chantiers ajistes fut lancée avec succès grâce au travail de tous. Des projets de circuits d'abord régionaux, puis coordonnés furent établis en tenant compte des AJ existantes, des possibilités locales. Ces chantiers resserraient les liens entre les ajistes et raffermirent certains Groupes chancelants. En juillet 1943, il y avait 97 AJ aménagées et 64 relais en fonction. Ces maisons étaient gérées par le Groupe d'usagers qui en avait eu l'initiative, tandis que la coordination des efforts était assurée par la direction qui donnait conseils techniques et subventions.

A cette époque, le problème du ravitaillement était crucial(2).

La Ligue eut droit à deux modes d'obtention de bons de déblocage : pour une cotisation de 100 F, l'auberge a l'autorisation de s'affilier à la Chambre Départementale Professionnelle de l'Industrie Hôtelière et elle peut jouir des répartitions accordées aux hôtels et restaurants. D'autre part, la délégation départementale du Secrétariat Général à la Jeunesse accorda par sa circulaire n° 1772 CRD-1- du 18 janvier 1943, issue du Directeur de la Consommation et de la Distribution que "les jeunes de moins de 20 ans réunis dans les auberges de la jeunesse et colonies de vacances percevront des rations supplémentaires établies sur les bases

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(2) *ibid.*

suyvantes : viande :	90gr	par	semaine
matières grasses:	200gr	"	"
pâtes alimentaires :	250gr	"	"
légumes secs	: 250gr	"	" ."

A part les AJ et les relais, il est possible d'organiser, pour la durée des vacances scolaires, des auberges provisoires dans certains centres de jeunesse. Ajoutons encore l'appui de l'Association Nationale des Oeuvres Scolaires et Post-scolaires dont le siège est au Ministère de l'Education Nationale(1). Dès le 2 août 1941, Jérôme Carcopino, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse avait approuvé l'activité des auberges. Le 18 février 1942, il écrit aux recteurs et aux inspecteurs d'académie que l'association des auberges a des problèmes concernant l'aménagement de son réseau et le recrutement du personnel d'encadrement :

"Il est souhaitable que ce problème soit résolu selon une idée directrice d'éducation, c'est-à-dire en liaison très étroite avec les services de l'Instruction Publique"(2).

Afin de faciliter la tâche des auberges, il fait les propositions suivantes :

1) Les locaux scolaires sans emploi pourraient être mis à la disposition de l'association. 2) Des auberges de jeunesse provisoires pourraient être, de façon assez générale, aménagées pendant les périodes de vacances, dans des bâtiments scolaires, au moins pendant les premières années.3) Les auberges de jeunesse provisoires pourraient éventuellement être pourvues de matériel de couchage scolaire, inutilisé pendant les périodes de vacances. 4) Il serait utile de faire connaître à tous les membres du personnel enseignant l'oeuvre de l'association et leur suggérer d'y participer, soit comme correspondants locaux, soit comme pères aubergistes pendant les périodes de vacances(3).

Selon le "Rapport d'activité de la LFAJ au cours de l'année 1942", 30% des adhérents et 60% des cadres sont des institu-

(1)Lettre du Secrétariat Général aux Camarades Responsables. Archives Pierre Tessier

(2)Lettre de Jérôme Carcopino aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie du 18.2.1942. Archives Pierre Tessier

(3)ibid.

teurs(1). Cette participation et l'orientation des auberges vers l'éducation post-scolaire justifient la demande d'affiliation à la Fédération des Oeuvres de l'Enseignement Public décidée à la réunion du Comité Directeur de la LFAJ du 6 avril 1943(2).

Un autre appui vient du Commissariat Général au Tourisme. M. de Segogne a demandé à la Direction des Eaux et Forêts et au Domaine l'attribution de maisons forestières et de maisons appartenant à l'Etat pour y installer des auberges de jeunesse. Enfin, le Comité d'Organisation du Bâtiment et des Travaux Publics a octroyé aux équipes départementales d'entretien des auberges des contingents de monnaie-matière qui ont facilité l'aménagement d'AJ (3).

Les jeunes disposent d'une structure d'accueil, et on peut se demander de quoi est faite leur vie ajiste en cette période d'Occupation.

Ils continuent à camper :

"Camper n'était pas légal et c'était mieux de se mettre dans une organisation. A la Ligue, c'était très chouette, car, c'était une organisation des jeunes par les jeunes"(4).

Dans les Clubs, on se réunissait le plus régulièrement possible. Daniel Parreaux, Parisien, raconte :

"On a fait des réunions très régulières, à peu près toutes les semaines, au Club de Paris Sud-Ouest, dans un petit local que Jean Ridoux avait déniché. On a organisé de nombreux camps, des sorties en AJ. On allait à l'auberge de La Padole, une maison en bois, sans chemin pour y mener : le bout du monde. Le plus souvent, on campait. Ça se passait dans des conditions très sympathiques. On partageait ce qu'on avait : une tente, le matériel de camping"(5).

Annie Cardinale, une jeune ajiste de Niort, complète cette évocation : "On se réunissait dans la semaine. Le prétexte était la sortie du dimanche. On discutait de bouquins. La Condition humaine, Giono, encore quoi qu'il soit un peu brûlé, Jean Rostand, Huxley, Le Meilleur des Mondes, Allendy, un psychanalyste de gauche qui nous aidait à aborder les problèmes de l'amour. La

(1) Archives Pierre Tessier

(2) Lettre de Pierre Tessier au Directeur de l'Enseignement primaire, Président de la Fédération des Oeuvres de l'Enseignement Public du 25.5.1943. Archives Pierre Tessier

(3) "Rapport d'activité de la LFAJ au cours de l'année 1942". Archives Pierre Tessier. Il s'agit de matériaux de construction.

(4) Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(5) Entrevue avec Daniel Parreaux le 8.3.1979

solidarité était une petite religion, l'entr'aide pratique. Le symbole était "le béton" : on apportait ce qu'on pouvait : farine, chocolat... et on se débrouillait pour faire un repas commun. A cause du "béton" partagé, on ne se battait pas. On pouvait discuter. On discutait des problèmes fondamentaux de la gauche. Il y avait des gens très simples : apprentis, ouvriers. C'était une de nos fiertés que ce mélange social. Sous-produit de la camaraderie, il y avait le moralisme de la mixité. Nous n'étions pas coiffées, pas maquillées : des chaussettes et des godillots. Les bas, le rouge à lèvres, c'était le péché. On était copain et on refusait les armes de la séduction. On bouffait et on allait se balader"(1).

On pourrait, à s'y méprendre, se croire dans l'ajisme d'avant-guerre Nous trouvons ici un résumé de l'esprit ajiste tel qu'il se définissait alors. Pourtant, il y eut à côté du maintien de l'essentiel de l'esprit ajiste des nouveautés, tout d'abord dans l'approfondissement des valeurs de l'ajisme. Pour apporter une solution aux problèmes de l'encadrement et de la formation d'une certaine éducation populaire, on organisa, malgré les interdictions et la pression des événements, des rassemblements et des stages, qui avaient pour but une réflexion approfondie sur la structure du mouvement et ses possibilités. Ils débordaient largement le problème de l'ajisme et développèrent une prise de conscience politique en faveur de la résistance à l'Occupant.

En effet, les organes de Résistance étaient avertis de cette possibilité de contact avec les jeunes et ils déléguèrent aux auberges des militants chargés du recrutement, en particulier aux stages. Quiqueré confirme cet objectif officieux : "On organisa des stages de formation de cadres ajistes, mais en réalité, on formait des cadres pour des organisations de résistance"(2).

Jean Ridoux affirme à son tour :

"Dans les stages, on n'abordait pas que l'ajisme, mais aussi la politique. J'aimais bien les rassem-

(1)Entrevue avec Annie Cardinale le 17.11.1978

(2)Entrevue avec Georges Quiqueré le 8.2.1979

blements. Les auberges étaient un lieu où l'on pouvait contacter les jeunes et discuter. Elles étaient une base de recrutement. Tout le monde n'était pas résistant, mais certains, oui. Dans mon organe de Résistance, le Front Patriotique de la Jeunesse, organisation de jeunes du Front National, j'ai retrouvé des tas de jeunes des auberges. Ça s'était ramifié. Mais nous étions inconscients dans les stages de réunir 50, 100 jeunes. Normalement, la Résistance s'organisait par groupe de 3, par prudence. Eux, ça les ahurissait et ils nous demandaient :- Comment vous pouvez faire ça!"(1)

Le premier stage fut organisé à Suresnes par Roland Vergnes, Jeulin et Roland Beauramier(2):

"Il y avait une maison qui appartenait à la jeunesse : on devait en organiser une, mais ce fut un tel succès et il y eut tant de monde qu'il y eut 3 stages successifs. Ils étaient organisés le soir après le travail. On couchait dans l'AJ ou dans le camp à côté. On avait des exposés tous les jours, suivis de discussions sur des sujets ayant trait au camping, aux AJ, à la culture, l'animation culturelle, l'organisation des conférences. Le 3^e stage eut lieu dans une pagaille monstrueuse. Ce fut la débandade complète. Yves Robert était parti et il n'y avait plus de meneur de jeu. Max Drouin était plutôt un chef de chorale. En guise de provocation et pour que les gens protestent, on avait discuté autour de la question "Pourquoi la culture est-elle quelque chose de haïssable?" Au cours des discussions qui suivaient les exposés, si quelqu'un voulait dire quelque chose en faveur de la Résistance ou d'une opposition à l'occupant, c'est là que ça se disait. On parlait aussi de ce que pouvait être le marxisme. On manquait de livres et chacun disait ce qu'il en savait : à l'époque, c'était le trou noir".

(3)

Les stages interdépartementaux et régionaux étaient recherchés, car, ils apportaient "une liaison, c'était l'occasion pour qu'arrive une autre culture, un échange, une transmission, des chants différents. C'était une nécessité, un lieu où l'on vivait ensemble non pas pour faire des randonnées mais pour discuter. C'était un séminaire de discussions. Il y eut, à Pâques 1943, un stage de 8 jours à Anglès-sur-1'Anglin. J'ai eu là mon premier cours d'initiation à l'écono-

(1)Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(2)Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord.Archives Jean Régner

(3)Entrevue avec Daniel Parreaux le 8.3.1979

mie marxiste. Les gars partageaient de problèmes culturels pour les raccrocher à la politique"(1).

Le stage d'Anglès réunit 25 personnes. On tenta de définir

l'ajisme : "L'ajisme n'est pas un mouvement de loisirs si l'on veut dire par là qu'il est une évasion de la vie quotidienne. L'ajisme n'est pas et ne doit pas être le stupéfiant qui permet un jour par semaine et les 15 ou 21 jours de vacances d'oublier les autres jours de la semaine et de l'année...Car, l'ajisme ne doit pas être en dehors de notre vie de tous les jours, mais il doit remplir cette vie et la satisfaire, et on ne satisfait pas une vie avec des plaisanteries du "béton" et des gueulantes... L'ajisme ne tient pas dans une petite définition bien nette, bien propre, bien bourgeoise. Non, l'ajisme est un mouvement, c'est-à-dire qu'il évolue, et à mesure qu'il avance, il devient plus exigeant et plus complet"(2).

Les sujets abordés furent la liberté et la discipline, le loisir, l'éducation et l'instruction, le retour à la terre, l'artisanat, la culture, la mixité. La réflexion sur la culture conduit à parler de culture humaine, culture scientifique, éducation sexuelle, littérature philosophique, littérature sociale, etc... La culture offerte par l'ajisme, c'est la route, la vie commune à l'auberge, le cercle d'études; l'auberge, elle, doit être un centre de documentation régionale, assembler des photos, des livres, des collections diverses, renseigner sur la région : sa faune, sa flore, ses particularités, son histoire, son art, ses légendes...(3).

Un autre stage eut lieu à Anglès du 14 au 24 août 1943, organisé en commun avec les ajistes de la Zone Sud.

Maurice Tadier évoque un autre stage inter-zones :

"Pendant la guerre, Marcel Lesur était en Zone Nord et moi en Zone Sud; nous avons organisé près de la ligne de démarcation un stage ajiste inter-zones dans l'AJ d'Annaix dans le Cher où nous avions une filière de passage que nous avons dû interrompre lorsque Evelyne de Beylier s'est fait arrêter par une patrouille allemande et emprisonner à Bourges"(4).

(1)Entrevue avec Annie Cardinale le 17.11.1978

(2)Pars avec Nous. N° 3.Mai 1943

(3)Madeleine Gaborit.L'Auberge, centre de documentation. Pars avec Nous.N° 3.Mai 1943

(4)Lettre de Maurice Tadier du 24.1.1981

Signalons les stages inter-zones qui se déroulèrent à Mollans dans la Drôme sous la direction de René Porte, à Pâques 1942 et l'été de la même année. France Hamelin qui assista à ce stage, nous éclaire sur son contenu :

"A Mollans, il y a eu des chants, des feux de camp, des balades, des expéditions sur le Ventoux. Le soir, des colloques plus sérieux nous réunissaient. René Porte avait pris les choses en main. Le thème, c'était la résistance à ce qui allait être le STO. Il n'était pas encore organisé à l'échelle nationale, mais c'était déjà dans l'air, la relève ayant totalement échoué. Face à ce problème, René Porte a semé des idées, presque des mots d'ordre : il faut aider les gens à se cacher : les juifs, ceux qui sont directement concernés par le STO, etc..."(1).

Un autre stage où l'on étudia essentiellement la mission du mouvement ajiste se déroula encore dans cette petite ville de la Drôme du 1^{er} au 19 septembre 1943.

A côté des stages, il y eut des rassemblements ajistes, de plus grande envergure encore. A une époque où la liberté d'expression était interdite et où seule la doctrine de la "Révolution Nationale" était admise, rares furent les endroits où la libre discussion fut permise, où les points de vue les plus divers furent abordés et discutés(2).

(1) Entrevue avec France Hamelin le 8.3.1979

Citons encore un stage à l'AJ de Braine dans l'Aisne du 21 au 29 août 1943 (responsable : Maurice Portebled), du 18 au 28 septembre à l'AJ de Bosnormand dans l'Eure (responsable : René Maudet), du 4 au 14 août 1943 à Montlivault dans le Loir et Cher (responsable : Baroin) ; il groupe 30 participants. L'été 1943, il y eut encore un stage à Lille reprenant la formule de Suresnes, c'est-à-dire après le travail. Ce stage itinérant dont la responsable fut Marcelle Maureau, regroupa 35 participants ; le stage de Pourin réunit 25 stagiaires et fut une réussite du point de vue artistique. (Réunion du Comité Directeur des 14.15. septembre 1943. Archives Pierre Tessier)

(2) Citons parmi les rassemblements ajistes du 6 au 8.3.1943 un rallye en AJ dans la région Nord, Pas-de-Calais, le grand rassemblement ajiste du 11.4.1943 au camp de La Padole sous la responsabilité de Roger Delande (Ailleurs. Club de Normandie. Organe de liaison de la Zone occupée. N° 3, p. 2), celui à l'auberge de Choucan-Isogouët du 22 au 29 avril 1943, la fête du Muguet fêtée à l'auberge "Espoir" de Pont-Saint-Pierre les 1^{er} et 2 mai 1943. Il y eut aussi d'autres rassemblements inter-zones : à l'AJ de St-Jean-du-Gard du 23 au 30.8.1943 (responsable : Sarran), à l'AJ d'Aydat du 19 au 28.8.1943 (responsable : Andrée Laforêt). 3 grands rassemblements sont également envisagés : du 27 au 31.8.1943 à l'AJ "Horizons" de Praille par Thouars, les 28 et 29.8.1943 un rassemblement camping au Mont des Alouettes en Vendée et du 4 au 5.9. inauguration à l'AJ de Bourges dans le Cher. (Circulaire de liaison. Août 1943. N° 4, pp. 15-17. Archives Pierre Tessier)

Le plus important de ces rassemblements - est-ce parce qu'il fut un des derniers en Zone Nord ? - fut celui d'Hucheloup qui réunit, du 14 au 18 juillet 1943, plus de cent délégués de Groupes. Robert Auclair, Marcel Petit furent deux représentants de la Zone Sud. Marc Sangnier y assista également, tout heureux de reprendre contact avec les ajistes. Avec son goût habituel pour les discours lyriques qui expriment son humanisme un peu romantique, il déclara :

"Et maintenant, les yeux encore pleins du beau soleil qui éclaira les journées fraternelles d'Hucheloup autour de la petite auberge familière, je veux regarder l'avenir avec confiance, l'avenir des auberges qui peuvent, qui doivent être le foyer magnifique où se seront formés ceux qui construiront le monde nouveau. Mais pour que cela soit, il faut le comprendre, il faut le vouloir, il faut le faire, nous, des auberges"(1).

Annie Cardinale résume ce stage :

"Les journées d'études d'Hucheloup furent une sorte d'inventaire. On a discuté sur tout"(2).

C'est là surtout qu'on se prononça nettement pour le rôle formateur et éducateur du mouvement, pour "la solidarité" effective. Un autre sujet abordé fut celui de la formation de responsables et de parents aubergistes : à cette époque, se rappelle Jean Ridoux, " on n'avait pas de vrais parents aubergistes. De bric et de broc, on a trouvé des responsables qui s'occupaient des auberges"(3).

Aussi, en Zone Nord, les parents aubergistes des AJ du "Vieux Bellême" près de Mamers dans la Sarthe et de "Mervent" par Fontenay-le-Comte en Vendée organisèrent, du 15 juillet au 15 septembre 1942, un camp permanent autour de leur auberge :

"Ces deux auberges seront des centres de dispersion d'où partiront vers toutes les AJ de Zone occupée "les équipes ajistes" qui s'y seront constituées spontanément"(4).

A l'auberge de Bernay en Normandie, on prévoit également de créer, à partir de l'été 1943, un centre de formation de res-

(1) Nous des Auberges, Juillet 1943, p.2

(2) Entrevue avec Annie Cardinale le 17.11.1978

(3) Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(4) Lettre circulaire de Pierre Tessier, de Paris, 20.6.1942. Archives Pierre Tessier

ponsables (CFR). Les stages auront lieu du 13 août au 15 septembre et dureront 7 jours. Henri Thomas, le responsable, s'explique : "Ce que nous voulons faire de ces stages ? Une période où la vie trépidante rendra les copains gonflés à bloc pour une action qu'ils définiront eux-mêmes. Quel sera le moyen employé ? Une équipe de copains prépare quelques exposés qui serviront de base au stage. Après chaque laïus, la discussion devra s'engager, je dis devra, parce que je souhaite ardemment qu'il en soit ainsi. Je ne veux pas que les camarades boivent mes paroles. Le CFR ne sera pas une faculté mais une AJ où naîtra de la façon la plus intense cette communauté modèle que nous affirmons nôtre"(1).

A la 2^e réunion du Comité Directeur du 4 mars 1943, on décide de refuser la proposition du Secrétariat Général des Auberges Françaises de la Jeunesse de Zone Sud de participer au stage de formation de cadres qu'il se propose d'organiser à Mollans, stage réservé aux seuls responsables de Zone Nord. En effet, René Maudet et Henri Thomas qui sont chargés de former une école de cadres en Zone Nord, trouvent l'organisation de ce stage inutile(2). Les organisateurs pressentis de l'école de cadres sont : Jean Ridoux, René Maudet, Madeleine Gaborit, Albert Milon, Aublanc, Thomas, Lemen, Lesur. La Ligue prévoit une subvention de 30 000 F son budget pour l'année 1943 étant de 335 000 F; les stagiaires paieront leur voyage et leur entretien(3).

L'encadrement reste donc pendant l'Occupation un objectif important de l'idéologie ajiste. Le mouvement tente de poursuivre ses activités traditionnelles mais, vu les restrictions, la priorité n'est plus donnée au plein air; le caractère éducatif et artistique par contre prend une importance accrue, qui se manifeste dans des activités de groupe.

La chorale de Max Drouin a une valeur incontestable, alliant à la fois technique et choix judicieux. Il précise :

(1) Henri Thomas. "Ecole de cadres". Pars avec Nous. N^o 2. Avril 1943. p. 10

(2) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 4.3.1943. Archives Pierre Tessier

(3) *ibid.*

"En 1939, Paul Arma, un juif hongrois, avait formé une chorale. J'ai reformé sa chorale quand il a dû l'abandonner. Nous étions 80 et ça marchait très bien"(1).

Lui-même était ami avec Kosma qui lui avait donné des chansons(2): "On appréciait le côté détersif des poèmes de Prévert. Par contre, en Zone Nord, le côté folklore, régionaliste ne nous plaisait pas. Le retour aux sources, l'écologie contiennent une forme de réflexion réactionnaire, et idéologiquement, l'esprit ajiste redécouvrait des choses réactionnaires qui allaient de pair avec le Pétainisme : les stages organisés en Zone Sud contenaient ces choses réactionnaires qu'on n'admettait pas en Zone Nord"(3).

La veillée reste le moment privilégié de l'animation culturelle et artistique. Max Drouin en définit les quatre points essentiels : elle doit à la fois apporter la vie contemplative et le rêve devant le feu de bois, la nourriture artistique par des chants, des danses, des poésies, la confrontation des idées lors de discussions qui peuvent se poursuivre jusqu'au matin, et enfin la simple joie des actes collectifs comme le chant, la danse, etc... Il insiste sur l'harmonie qui doit exister entre le meneur de veillée et le groupe à qui il doit s'adapter: "Rien n'est plus hasardeux qu'une veillée standard"(4).

Les activités étaient ouvertes sur le monde culturel nouveau :

"On allait visiter les immeubles conçus par Le Corbusier; il y avait des jeux culturels très éveillants"(5).

Il y a aussi des groupes de danse, des bibliothèques, mais surtout " les Clubs restent des foyers vivants où se conserve l'esprit ajiste d'avant-guerre dans des "cercles d'études"(6).

On peut parler d'une véritable fermentation intellectuelle du mouvement ajiste à cette époque où l'on est obligé de vivre en vase clos : le "cercle d'études" était une discussion organisée conduite par des camarades connaissant la question choisie et puisant leur documentation entre autres dans des articles tirés de Route, l'organe des ajistes de la Zone Sud.

(1)Entrevue avec Max Drouin le 8.3.1979

(2)Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(3)ibid.

(4)Max Drouin. "A vous, Camarades ajistes qui organisez des veillées", Paris avec Nous, N° 3. Mai 1943. pp.15.16

(5)Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(6)Les Auberges de la Jeunesse en France" Historique. Archives Maurice Tadier

Pour intéresser chaque camarade, il est conseillé de faire procéder à des enquêtes, des questionnaires : l'attention de chacun est de ce fait éveillée. Le contenu des débats est ensuite publié dans des journaux régionaux polycopiés : l'époque ne permit pas qu'ils soient imprimés, mais ils furent néanmoins un moyen de liaison et d'expression. Mentionnons parmi les plus importants Pars avec Nous, la circulaire intérieure des ajistes bretons(1), Ailleurs, organe de Normandie(2), Nous des Auberges, circulaire intérieure régionale des ajistes affiliés à la LFAJ, en fait nationale, car elle concerne tous les usagers de la Zone Nord.

La déclaration du Comité Directeur publiée en juillet 1943 à la suite des journées d'Hucheloup, résume les idées forces de l'ajisme de Zone Nord :

"Le mouvement ajiste est un mouvement d'éducation par les loisirs; jusqu'à présent, ce caractère éducatif n'a pas toujours été assez affirmé et nous croyons nécessaire de l'amener au premier plan de nos préoccupations; mais nous tenons à faire remarquer que les activités culturelles ne sont qu'un des moyens de cette action éducative, la vie à l'auberge restant à la base même de la formation ajiste"(3).

La culture ajiste est fondée sur la participation de tous; elle s'oppose à la culture artistique élitiste, inaccessible aux masses. Jacques Arnault propose une nouvelle définition de l'ajisme : "mouvement de libération par la culture"(4).

A côté de ces préoccupations sérieuses, certains posent la question dans ces temps difficiles :

"Avons-nous le droit de danser ?... En 1943, y a-t-il de quoi rire ? Peut-on chanter des chants de joie ? Peut-on danser" la galette avec du beurre dedans" quand pour presque tous les hommes, il n'y a plus de beurre, plus de joie ?... Sommes-nous fous ? Sommes-nous inconscients ?"(5)

Les ajistes ne croient pas aux vertus du désespoir, et à côté

(1) Le n° 1 parut en janvier 1943, le n° 4 en juin 1943

(2) Le n° 1 est de janvier 1943

(3) Nous des Auberges. Juillet 1943. p.6

(4) "Le Social et la Culture". Nous des Auberges. Juillet 1943. p.8

(5) Henri Roger. Ailleurs. N° 5. Mai 1943. pp.9.10

des malheurs et des deuils, il ne faut pas avoir honte de vivre des moments de joie et de gaieté :

"Nous ne sommes pas des gens sérieux, mais notre tâche est sérieuse, nous rions, mais nos préoccupations sont graves"(1).

Un exemple en est cet épisode raconté par France Hamelin : Pepi et Tony sont deux jeunes frappés par le STO. Au moment de se séparer à Avignon, tous les copains décident d'aller chanter sur les terrasses des cafés pour ramasser de l'argent pour eux. " On se présentait poliment au patron. - Est-

ce possible?—Oui,oui, allez! En général, le patron acceptait; les attractions devenaient rares... Pepi et Tony qui chantaient comme des barriques furent chargés des formalités, topos d'entrée et remerciements. Ils raffinèrent, d'abord en prose :

"Permettez-nous de rejoindre nos forêts,etc..."

Puis en vers :

Allons chantant, clients dodus,
Pour vous esjouir en vos ripailles...

Si nous serait fors entendu
Que quelques deniers l'on nous baille

Ou nous irons tout confondus
Tête lourde, rien dans la panse,
Sur nos chemins, boyaux tordus,
Faites que l'on ait pitance!

Envoi

Princes, nos chemins sont ardens
Il ne tient qu'à vous que l'on danse
Ou que l'on choit morts étendus
Faites que l'on ait pitance!

Les gens étaient cisailés. Et nous, on travaillait le répertoire. L'aspect sauvageon du groupe plaisait, et notre jeunesse, qualité d'autant plus radieuse qu'elle appartient à tous et pour un temps si éphémère! Les forêts, Pepi et Tony ont bien dû les rejoindre un jour ou l'autre : venait en trombe l'époque des premiers maquis, mais ce n'était ni le moment ni notre genre de demander l'adresse"(2).

Les auberges de jeunesse de Zone Nord s'orientent délibérément vers la culture sans oublier pour autant l'idéologie

(1) Henri Roger. Ailleurs. N° 5. Mai 1943. pp. 9. 10

(2) France Hamelin. "Les Crayons de couleur". Manuscrit

ajiste qui repose sur la solidarité. Remarquons tout de suite que la solidarité était une tradition qui avait fait ses preuves : aide au copain qui n'a pas d'argent pour venir en sortie, aide à celui qui n'a rien à manger et vient seulement avec une cuiller partager "le béton", aide aux réfugiés espagnols. Mais la solidarité efficace et nécessaire qui naquit à cette époque fut chose nouvelle.

5- De la solidarité à la Résistance

La solidarité fit son apparition lors des premiers bombardements de "la région parisienne où les ajistes, spontanément, formèrent des équipes de secours, de déblaiement et de déménagement, notamment à Suresnes. Puis, les bombardements se multipliant, un service fut créé pour coordonner ces activités, centraliser les demandes de secours, susciter l'appui de fonds, et à côté des équipes de secours, il y eut même des équipes régulières"(1).

Le Club de Rennes explique comment fonctionnent ces équipes de premiers secours :

"Dès la fin de l'alerte, les camarades se réunissent chez l'un d'eux où se trouvent pelles, pioches, brancards, pharmacies... En venant, chacun s'est rendu compte des endroits où l'aide est nécessaire, des équipes sont formées et envoyées déblayer et porter les premiers secours. Quelques filles portantes ou étudiantes en médecine dans chaque équipe, les autres filles servent d'estafettes, portent des casse-croûtes au déblayeurs, préviennent les familles"(2)

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(2) Pars avec Nous. N° 4. Juin 1943. p.9

On constitua une Caisse de Secours aux victimes des bombardements, mais dès la 1^{ère} réunion du Comité Directeur du 7 février 1943, elle se transforme en Caisse de Solidarité :

"Elle a pour but de venir en aide à tous les camarades ajistes dans le besoin"(1).

Aussi, pour alimenter cette caisse, a-t-il été créé un "timbre solidarité" vendu 1 Franc. Sur cette somme, 0,50 F restent aux permanences en vue de créer une auberge de jeunesse et 0,50 F reviennent à la Solidarité. La première émission du timbre est de 50 000 exemplaires et elle est annoncée en avril 1943 par Roland Beauramier(2). Le 15 septembre 1943, la première édition étant épuisée, 50 000 timbres sont à nouveau émis.



Un Service des Absents est créé afin d'éviter que les camarades prisonniers restent isolés. On leur envoie des vivres et on appelle à l'aide les camarades ayant la possibilité de se procurer des cartons, des caisses, des papiers d'emballage.

On fait tout pour maintenir le contact avec les camarades.

"Les ajistes partant à Berlin ont intérêt à entrer en relation avec Pierre Saillou... Ceux qui vont à Munich ou dans la région doivent écrire à Raymond Espagnol"(3).

Une liaison sous forme de lettres fut également établie. Lors de la loi de mobilisation de la main-d'oeuvre, des militants ajistes durent partir. Pour ne pas désorganiser ou même anéantir les activités ajistes, on cherche des responsables garçons et surtout filles pour les remplacer, et c'est le Secrétariat qui regroupe toutes ces nouvelles recrues afin de les diriger aux endroits nécessaires.

(1) Pars avec Nous, N° 2, Avril 1943, p.5

(2) ibid.

(3) Lettre de Pierre Tessier aux Camarades Responsables, Archives Pierre Tessier

Les ajistes s'organisent, essaient de former une communauté unie, solidaire de ceux qui souffrent. Mais cette aide est-elle suffisante ? Pierre Tessier lance un appel émouvant et sensible dans une circulaire, "Les Anciens et les Nouveaux" :

"Qu'avez-vous fait pour les camarades que vous avez connu dans les Clubs ou dans les AJ et qui sont maintenant derrière des barbelés, dans des camps de travail ou dans des usines en Allemagne ?

Qu'avez-vous fait matériellement et qu'avez-vous fait moralement ?

Vous avez expédié quelques colis en faisant une collecte, vous avez répondu aux lettres qui vous ont été envoyées et vous êtes contents de vous, hein ! Vous avez été solidaires, généreux, fraternels !

Elle est belle, votre solidarité, notre solidarité plutôt, car, nous sommes tous aussi coupables : solidarité du porte-monnaie, solidarité de la lettre vite faite, solidarité du moindre effort, c'est ça la solidarité ajiste ?

Quels sont les camarades qui sont venus demander l'adresse de prisonniers dont personne ne s'occupe ? On oublie vite chez les ajistes, et comme de nouveaux arrivants remplacent ceux qui sont partis, le total est toujours le même.

Quels sont ceux qui se sont intéressés au ravitaillement des vieux parents, de la femme, des gosses, du copain parti en Allemagne ?

Quels sont ceux qui ont pensé que des colis de nourriture ne sont pas suffisants; qu'il faut aussi envoyer des livres, des brochures, qu'il faut engager une correspondance riche, qui demande des efforts ?

Les camarades actuellement absents reviendront un jour et ils nous demanderont des comptes, ils voudront savoir pourquoi nous n'avons pas fait plus, pourquoi nous n'avons pas fait mieux.

Comprenez bien, les copains, pour l'accueil des nouveaux comme pour l'action en faveur des anciens, la générosité matérielle est insuffisante.

Comprenez bien aussi que les nouveaux ajistes ne sont pas seulement ceux qui arrivent à votre Club, que les anciens ne sont pas seulement ceux qui en sont partis.

Nous prétendons former une communauté, pourquoi lorsqu'il s'agit de donner, lorsqu'il s'agit d'aimer, la ramenons-nous à sa forme la plus réduite ?

C'est bien d'aider les copains ajistes que l'on connaît, mais n'est-ce pas cent fois plus valable d'aider ceux que l'on ne connaît pas ?

Quelques camarades, une poignée, ont compris tout cela et malgré l'énormité de la tâche, ils s'y sont attelés, mais leur immense bonne volonté sera insuffisante et ils n'obtiendront que des résultats dérisoires si tout le monde ne s'y donne pas.

Il faut dans chaque Club :

- Un responsable aux absents.
- Un responsable à l'accueil.

Mais il faut surtout un plan de travail, il faut surtout organiser l'accueil, organiser la solidarité et ne plus se retourner aux généreuses improvisations.

Il y a beaucoup à faire, aussi bien sur le plan local que sur le plan national.

Au travail, les copains.

Pierre Tessier"(1)

Dès février 1943, le Service du Travail Obligatoire (STO) aggrave considérablement la situation des jeunes et de fait, a des répercussions profondes sur les auberges. Beaucoup de chiffres sont donnés de façon approximative qui ne permettent pas de connaître - sur le plan national - le nombre de jeunes requis par le STO et celui des réfractaires(2).

(1) Pierre Tessier. "Les Anciens et les Nouveaux. Circulaire. Archives Pierre Tessier

(2) Notons que sur la demande allemande, le 1^{er} juin 1942, il y a 70 000 travailleurs volontaires français pour aller en Allemagne, mais en septembre, le chiffre tombe à 43 000. Devant cette insuffisance, le 16 juin 1942, la Loi de la Releve est instituée qui permettait le retour d'un prisonnier contre le départ de trois ouvriers spécialisés. C'est un nouvel échec, car, sur les 150 000 spécialistes attendus, 17 000 seulement se sont présentés. Aussi, dès le 4 septembre 1942, une loi de volontariat forcé est instituée : tout homme de 18 à 50 ans et les femmes célibataires de 21 à 35 ans peuvent être contraints d'effectuer des travaux que le gouvernement jugera utiles à l'intérêt supérieur de la nation. Ils sont 239 763 à avoir franchi la frontière fin 1942. La loi du 16 février 1943 qui crée pour tous les hommes nés en 1920, 1921 et 1922 un service obligatoire du travail, détériore encore la situation. Dès le 31 mars, 77 000 jeunes sont envoyés en Allemagne. Pour faciliter l'application de cette loi, Vichy a ordonné le recensement des hommes nés entre le 1^{er} janvier 1912 et le 31 décembre 1921.

Bientôt le gouvernement français multiplie les lois pour tenter de détecter et de poursuivre les réfractaires. Le 11 juin 1943, le Conseil des Ministre étudie même les peines contre

Toujours est-il que des milliers de jeunes, touchés par le STO, décident de ne pas partir vers l'Allemagne.

Tout d'abord, le Comité Directeur de la Ligue, réuni le 4 mars 1943, prévoit de remplacer par des filles les membres du Comité atteints par le STO, et invite à généraliser cette pratique sur les plans départementaux et régionaux. C'est le moment où la solidarité ajiste va s'intensifier dans tous les Groupes. De façon disséminée et spontanée, il faut favoriser le refus de partir et aider les camarades à rester en France :

" Le service "absents" devait, lorsque les camarades revenaient en permission, les inciter à rester et

les complices des jeunes gens qui ne se rendent pas à l'appel du STO, et il est décidé que quiconque aura aidé un réfractaire sera puni.

Mais avant que la résistance à la déportation des travailleurs concernés par le STO ne s'organise, avant la formation et l'organisation des maquis, une partie de l'administration française accumule lenteur et désordre pour contrecarrer les projets allemands. Le cas de l'inspecteur Isméolari est souvent cité : il aurait permis à 100 000 jeunes Français de bénéficier d'exemptions et d'affectations irrégulières. Sur les 240 000 hommes réclamés pour le 30 juin 1943, 105 610 sont fournis. Aussi, le 1^{er} février 1944, les mesures du STO sont étendues à tous les hommes de 16 à 60 ans et aux femmes de 18 à 45 ans. Entre mai 1942 et juin 1944, l'Allemagne demande plus de 2 500 000 hommes à la France.

Au total, 2 601 649 Français ont été au service de l'occupant, mais il y eut 875 952 travailleurs requis par le STO : tel est le chiffre avancé lors du Procès de Nuremberg.

Il semble que les départs aient été du 1^{er} juin au 31 décembre 1942 de 240 000 dont 137 000 ouvriers spécialisés, de 440 000 en 1943, de 40 000 dont 22 000 travailleurs volontaires pour les six premiers mois de l'année 1944 et de 4000 en juillet. Ces chiffres sont ceux qui nous ont été communiqués par Jean-Pierre Rioux, Centre National de la Recherche Scientifique, Institut d'Histoire du Temps Présent.

Selon Henri Amouroux, de 1940 à 1944, l'Allemagne aurait réclamé 1 575 000 travailleurs et elle en aurait reçu 785 000. (Henri Amouroux, La Vie des Français sous l'Occupation, Tome I. Le Peuple du désastre. Fayard, 1961, p. 307).

"Un homme sur deux prend le train en direction du Reich, de ses usines, de ses villes bombardées, un homme sur deux refuse" (ibid., p. 308).

Selon Jean-Pierre Rioux, "pour le chiffre de ceux des jeunes Français qui n'ont pas répondu à l'appel, il est à peu près impossible de répondre au plan national, dans l'état de la recherche, mais il existe quelques études précises sur des départements" (Lettre de Jean-Pierre Rioux du 17.9.1984).

leur en fournir les moyens"(1).

Des jeunes furent chargés d'un travail de propagande contre le STO. En fait, "il y avait très peu de cadres pour aider les

jeunes à ne pas partir. Trop de jeunes acceptaient de partir par lâcheté, par faiblesse, parfois aussi par conviction. Il y en avait qui croyaient à l'Europe et étaient convaincus de participer à la fraternité du peuple allemand et français. Ceux qui restaient, c'était souvent des pacifistes refusant l'action armée, ou ceux qui acceptaient de prendre les armes et qui rejoignaient des maquis"(2).

On ne pouvait pas se contenter seulement théoriquement d'encourager les jeunes à ne pas partir en Allemagne. Il fallait leur en donner la possibilité. Et c'est ici qu'une vaste opération de camouflage va s'organiser au sein des auberges : on s'attache à trouver un abri, mais aussi à fournir des tickets d'alimentation, des cartes de pain, de l'argent et aussi moralement, à offrir la possibilité de vivre libre avec de faux papiers.

On peut dire qu'à partir du STO, le mouvement des auberges s'engage plus avant dans la Résistance(3). Certes, raconte Fernand Lacaf, "dès août 1940, on a commencé à faire évader un copain ajiste d'un hôpital de Paris, ensuite on l'a planqué et il est disparu et puis après, l'évasion d'autres gars avant leur départ en Allemagne.

C'étaient les premières manifestations de jeunes qui n'étaient pas conformistes et puis qui improvisaient. Il n'y avait aucune base organisationnelle nationale, c'étaient des initiatives de petits groupes"(4).

Mais bientôt, les initiatives s'organisaient davantage pour devenir plus efficaces :

" Les moyens d'action du Service Solidarité étaient divers et amenèrent le mouvement à prendre des contacts avec des organismes de Résistance. Il s'agissait de fournir aux camarades les moyens de vivre en sécurité, d'où la création du Service fausses cartes et faux papiers fournissant papiers d'identité, cartes

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régner

(2) Entrevue avec Fernand Lacaf le 18.11.1978

(3) Voir Annexe IX "Le Rapport sommaire sur l'activité résistante du mouvement clandestin des auberges de jeunesse pendant l'Occupation". Archives Jean Régner

(4) Témoignage de Fernand Lacaf. Fév. 1978. op. cit. Hercberg raconte aussi que Lille devint Zone interdite en 1941 : "Une fille ajiste, Jeannette Godard, a pris contact avec les Anglais; elle en cachait, elle leur donnait des renseignements, le plan du terrain d'aviation, mais elle est tombée dans une souricière et elle a été déportée comme espion"(Entrevue avec Hercberg le 1.8.1980).

d'alimentation ainsi que l'orientation vers des lieux de plançage(sic). Les centres de plançage se multiplièrent, permettant aux camarades d'attendre la Libération"(1).

Les témoignages abondent qui corroborent cette action. Daniel Parreaux évoque ce mois de février 1943 :

"Avec le STO, nous avons eu un contact avec des jeunes désemparés. Les familles leur conseillaient de partir par peur de représailles. Les ajistes connaissaient des adresses qui leur permettaient de gagner quelques jours. Il fallait qu'ils disparaissent du foyer familial. J'ai vécu comme PA à l'AJ de La Padole pendant 3 mois, au printemps 1943(2). Ce furent 3 mois merveilleux. Des gens venaient passer une nuit à La Padole. Le lendemain matin, on les voyait partir et c'était angoissant. Ils parlaient. Il fallait qu'ils rejoignent quelque chose de clandestin. Je connaissais des filières : on les envoyait dans les auberges, quelquefois chez des gens qui pouvaient les héberger pour que les gars aient le temps de se retourner. C'est ce qui manquait à Paris. En province, les jeunes étaient planqués dans des maquis peu combattifs, mais ils protégeaient leurs vies. Les parents, à tour de rôle, venaient, leur apportaient le sac de pommes de terre ou autre. Certes, aux AJ, on avait souvent la visite de gendarmes : les activités de camping, les feux de camp étaient interdits. A la Padole, on faisait des feux de carrière. Mais les auberges, c'était une activité qui avait pignon sur rue. N'importe qui pouvait y adhérer.

A un moment où il faut souligner le côté féroce de la répression allemande, où coller une affiche était puni de mort, vu l'atmosphère si anti-allemande qui régnait à la ligue, c'est étonnant qu'elle ait été tolérée si longtemps. Tessier était très adroit. Je ne sais pas ce qu'il pouvait raconter aux autorités. En tous cas, il n'y a pas eu de mouchards"(3).

Il continue en soulignant un aspect essentiel :

"Les auberges, c'était un mouvement d'opposition aux Allemands, sans aucun doute. Mais pendant l'occupation de Paris, on n'a pas vu beaucoup de résistants. On avait la population contre nous. Aujourd'hui, on voit des résistants en pagaille, mais à l'époque, il y en avait moins. Par contre, 3 jours

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régner

(2) "L'AJ de La Padole était une cabane désaffectée où sont passés en particulier beaucoup d'israélites"(Entrevue avec Roland Beaumier le 8.3.1979).

(3) Entrevue avec Daniel Parreaux en présence de France Hamelin et de Max Drouin le 8.3.1979

avant que les Américains soient à Paris, il en poussait partout"(1).

France Hamelin raconte à son tour ses actions de solidarité ajiste :

"J'habitais dans le 4^e, à la limite du Marais, un logement de 2 pièces. Il n'était pas repéré, je n'étais pas connue dans le quartier. Il valait mieux passer inaperçue. Il y a un tas de jeunes qui ont défilé. Il y a eu des moments où c'était bourré. Ma concierge croyait que je couchais avec tout le monde. Moi, je me contentais d'héberger et les gars avaient le temps de se retourner; maquis ou une tante à la campagne. J'ai hébergé entre autres Yves Robert. On continuait sa vie. Un soir, au Club de Vanves, il y avait eu des arrestations. Mon mari était déjà dans la Résistance. Il m'a demandé de distribuer des tracts pour aider les gens qui avaient été arrêtés, pour prouver que ce n'était pas eux qui distribuaient les tracts. Après, on a continué à distribuer des tracts. On faisait ça le soir, après le couvre-feu. Parfois, on jouait aux amoureux. Une fois, les flics ont avancé, ils nous ont vus et ont fait demi-tour. On a crié : "Vive la police, la police avec nous". Il y avait aux auberges toutes les tendances représentées, mais toutes de gauche.

Sur le plan général, les partis avaient le souci de recruter pour la Résistance. Mais ces petites batailles, ça me passait un peu par-dessus la tête. J'échappais à la lutte des tendances qui cherchaient à recueillir le maximum d'adhérents. Les partis, eux, venaient aux auberges, car, il y avait beaucoup de jeunes et il fallait aller les recruter là où ils étaient"(2).

Roland Beauramier explique que l'ajisme contenait en germe la résistance à l'oppression, car, c'est une belle utopie qui ne peut se comprendre que dans une société de liberté; mais l'ajisme n'était pas en soi un organe de résistance :

"Un ajiste qui avait compris l'ajisme ne pouvait que militer pour la liberté"(3).

Seule une accumulation de témoignages parfois harmonieux, parfois contradictoires, permet de mieux cerner ce

(1) Entrevue avec Daniel Parreaux le 8.3.1979

(2) Entrevue avec France Hamelin le 8.3.1979

(3) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

problème délicat. Selon René Maudet, "il n'y a

jamais eu dans le mouvement ajiste de Zone Nord une résistance consciente et organisée. Jamais les responsables nationaux, réunis en tant que tels, n'ont pris "une" position, "une" décision dans ce sens. C'était le fait d'initiatives individuelles plus ou moins connues (trop!) des uns et des autres, car nous avions chacun nos liaisons, nos filières du national au local, nos petits réseaux. On savait que Johnny, les Ridoux, les Quiqueré, c'était le PC; moi, je me suis trouvé chargé des relations avec les jeunes de l'OCM... Tessier, avec la bénédiction des uns et des autres, a été chargé de se mouiller avec les mouvements de jeunes collabos(1)(rassemblement d'Amphion)... Chacun de nous, devenu "responsable", s'organisait, mais peut-on vraiment appeler cela "Résistance consciente et organisée du mouvement ajiste"?

Roland Beauramier était partie prenante dans nos conversations - voire décisions - à trois (Tessier, Beauramier, Maudet), mais, à ma connaissance, il n'avait pas de "responsabilité", à moins que, partageant le bureau de Johnny, il n'ait été l'articulation entre Johnny, PC et Pierre Tessier"(2).

Il est difficile d'y voir clair, car, les acteurs, soit du fait même de l'organisation clandestine, ne savaient pas exactement où en étaient les uns et les autres, soit par mémoire sélective, ont gardé des souvenirs inexacts qu'ils ont reconstruits selon une cohérence apparente, mais qui brouille les cartes confrontées aux autres témoignages : tel est le sens de la lettre de René Maudet qui conclut :

"Décidément, il reste encore pour nous bien des mystères. Peut-être, comme à cette époque, ne vaut-il pas mieux en savoir davantage. Pour la qualité de nos souvenirs!"(3)

A son tour, Jean Ridoux développe et précise l'action des auberges de jeunesse dans la Résistance :

"Il y avait une ambiance qui permettait ça. Grâce aux réseaux d'AJ, de Paris, on envoyait les jeunes, les juifs en province avec des faux papiers : on avait récupéré des tampons de la mairie de Salies-

(1) René Maudet raconte dans la même lettre : "Pour le dédoubler après la guerre, j'ai été chargé de l'accompagner à un rendez-vous à "Jeunes Forces" où il rencontrait Hersant.

(2) Lettre de René Maudet à René Porte du 22.2.1982

(3) ibid.

de-Béarn et on faisait des faux papiers. Pierre Tessier était Secrétaire de la Ligue et on ne le mettait pas toujours au courant de tout ce qu'on faisait, mais il était au courant car au Comité Directeur, on avait pris la décision ouverte d'utiliser l'organisation officiellement sauf quand Marc était là"(1).

Ajoutons néanmoins que selon le témoignage de Max Drouin, "il était interdit de faire fonctionner la ronéo de la Ligue. Marc Sangnier s'est rendu compte que sa ronéo tournait la nuit mais il n'a jamais rien dit, alors qu'il risquait gros"(2).

Cette action de camouflage des jeunes qui refusent le STU, est un fait attesté par tous les ajistes. Pierre Tessier confirme l'engagement des Groupes parisiens et provinciaux qui facilitèrent cette opération :

"Ils ont casé les copains dans des fermes, en Charente par exemple, et trouvèrent un secours important auprès des instituteurs de village qui avaient de la sympathie pour les AJ : les instituteurs donnaient aux jeunes qui se cachaient dans leurs villages, des cartes que nous leur fournissions. Les institutrices avaient connu les AJ, et pour ces filles qui s'empoisonnaient dans leurs villages, les AJ, c'était la libération, l'occasion et la possibilité de fuir la mentalité du village pour mener une vie normale. Cette aide a touché plusieurs centaines d'individus"(3).

Jusqu'ici, nous avons abordé la résistance des auberges en tant qu'organisme favorisant le camouflage des jeunes en danger comme une sorte de suite logique de l'esprit ajiste qui inclut la camaraderie, l'égalité et le respect de tout homme, sa liberté.

"Cette forme de résistance était vomie par les résistants authentiques, mais c'est une forme de résistance quand même"(4).

En fait, les auberges offraient par leur infrastructure une organisation matérielle susceptible d'être utilisée par les résistants actifs. De plus, par l'esprit qui y régnait, elles furent "une pépinière dans laquelle on a trouvé des responsables

(1) Entrevue avec Jean Ridoux le 12.5.1979

(2) Entrevue avec Max Drouin le 8.3.1979

(3) Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

(4) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

pour la Résistance"(1).

Il est vrai, comme l'affirme Annie Cardinale, que " les auberges étaient un point de refuge des gens de gauche. Autre chose était l'engagement dans la Résistance"(2).

A ce titre, elles permirent aux uns de se cacher : cela nécessitait un travail actif d'organisation de camouflage qu'il n'y a aucune raison de sous-estimer. D'autres ajistes néanmoins, par l'intermédiaire des auberges, sont passés à une lutte plus active, mais cette fois, à titre individuel. En effet, Pierre Tessier déclare :

"De jeunes communistes résistants étaient inscrits à la ligue pour avoir un prétexte commode de réunion. Nous étions une couverture légale de leurs activités. Ils étaient aux auberges pour se rencontrer, mais il ne faut pas sous-estimer leur action très importante. Les Allemands disaient que toutes les fois qu'ils arrêtaient des communistes, ils avaient une carte d'AJ dans la poche"(3).

A côté de la résistance communiste, les auberges ont aussi aidé la résistance catholique. Pierre Tessier raconte que "la résistance catholique s'appuyait aussi sur Sangnier. Des types comme Schumann et Bidault allaient s'abriter chez Sangnier quand ils venaient de Londres"(4).

Toujours selon Pierre Tessier, " les résistants ajistes qui militaient en Zone Nord au sein de la Ligue, n'ont pas déboulonné beaucoup de rails, mais la résistance purement ajiste a consisté à faire de l'anti-déportation : c'était une résistance plus passive que celle des communistes actifs"(5).

Ajoutons, pour être plus près de la vérité, que des ajistes désireux de devenir plus actifs trouvèrent plus facilement des contacts au sein des auberges : leur engagement était alors personnel, mais leur volonté de résistance s'était formée dans les auberges de jeunesse.

Roland Beauremier nous a confié :

(1)Entrevue avec Roland Beauremier le 8.3.1979

(2)Entrevue avec Annie Cardinale le 17.11.1978

(3)Entrevue avec Pierre Tessier le 8.2.1979

(4)ibid.

(5)ibid.

"Aux AJ, je connaissais Quiqueré qui m'a présenté Dumas qui n'était pas des AJ. C'est comme ça que j'ai pu démarrer ma liaison avec le FUJ sur le plan de l'Ile-de-France. Le démarrage seul était ajiste. Il y avait pour certains, par les AJ, le passage à des organisations plus politiques et plus politisées"(1).

Max Drouin confirme que son appartenance aux auberges et à la Résistance sont deux volets distincts de son action; les premières aidèrent son militantisme sans en être toutefois l'âme. Les auberges furent un outil qui favorisa la Résistance et qui, à ce titre, était recherché comme pépinière, mais aussi comme structure légale. Max Drouin raconte avoir rencontré parmi les résistants de nombreux ajistes qui s'étaient engagés dans la même voie que lui :

"J'ai rejoint le Parti Communiste en 41 et en particulier un groupe de Résistance qui faisait partie du Front National : j'ai été nommé à l'Organisation Spéciale(OS) pour les explosifs et la fabrication de bombes artisanales. Mais ce n'était pas dans le groupe des auberges. J'ai pourtant retrouvé dans mon groupe Jean Debray : c'était un ajiste. On était très cloisonné, mais j'ai su qu'il y avait un autre groupe dont faisait partie Jean Ridoux, aussi des auberges. Comme j'étais touché par le STO, je me suis réfugié dans une maison qui venait d'être abandonnée.

Quand ma situation est devenue instable, je me suis enfui et j'ai gagné la Zone Sud. J'avais une fausse carte. J'ai invité Debray à me suivre au maquis. Il a refusé : il était dans l'équipe de ceux qui ont dynamité l'exposition anti-bolchévique"(2).

Signalons toutefois que pour mieux organiser le camouflage, la Ligue entra en contact avec les organes de Résistance qui, de leur côté, souhaitaient utiliser la structure légale du mouvement pour les besoins de leurs actions. Ils intégrèrent dans ce milieu des activités de recrutement de jeunes pour leur organisation. C'est ainsi que " les premiers

contacts furent pris avec l'OCM(Office Civil et Militaire) qui accepta de fournir " le matériel nécessaire" à cette action, mais demanda en contre-partie la création dans les Groupes d'un état d'esprit fa-

(1)Entrevue avec Roland Beauremier le 8.3.1979

(2)Entrevue avec Max Drouin le 8.3.1979

vorable à une action résistante compatible avec le cadre de notre mouvement et de notre formation"(1).

L'OCM forma une branche jeune, l'OCMJ. Pierre Tessier organisa ce contact dont le responsable était un nommé Jean-Marie(2). "Puis des relations furent prises avec le CAD (Comité anti-déportation) qui nous apporta son aide au point de vue matériel et financier. Dans le cadre de la solidarité à cette époque, nous avons créé un mouvement d'aide aux enfants juifs : il s'agissait d'organiser un réseau de refuges dans les familles, les AJ, et d'y orienter ces enfants alors persécutés. Et enfin le FUJP (Forces Unies des Jeunesses Patriotiques) entra en relation avec le mouvement et une liaison efficace fut assurée. Nous étions représentés à l'échelon régional et national"(3).

Roland Beauramier ajoute aux organismes de Résistance précédemment cités "l'OSM (Office Strategical Service), un service de renseignement américain, ancêtre du CIA, qui avait été contacté par René Maudet fin 1943"(4).

"Enfin, une part active fut prise pour la constitution en Zone Nord du mouvement des JLC (Jeunesses Lafcs Combattants) qui devaient essayer de promouvoir un esprit résistant dans les milieux lafcs, principalement chez les instituteurs"(5).

Cette organisation mérite qu'on s'y attarde un peu plus longuement, car, elle concerne davantage la résistance directement ajiste. Georges Louis nous a confié à ce sujet :

"A travers des jeunes comme nous, résistants sans être organisés, le PC a essayé de créer un organisme pour rassembler la jeunesse française et officialiser ce qui existait en puissance. On nous a mis un label, un cadre, une orientation et c'est comme ça que nous sommes passés de la solidarité à la résistance active. René Porte venait du PC pour organiser et le PC était dans les coulisses. On voulait créer les JLC en Zone Nord au moment où on nous a arrêtés le 23 mars 1944"(6).

Pour Roland Beauramier, les JLC n'ont pas existé en Zone Nord (7). René Porte affirme, lui aussi, n'avoir eu aucun contact avec la Zone Nord où il n'a pas tenté de créer les JLC qui

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(2) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

(3) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(4) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

(5) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(6) Entrevue avec Georges Louis le 8.2.1979

(7) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 31 Juillet 1947

CERTIFICAT

Je soussigné, Guy de BOYSSON, député à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, Secrétaire Général des FORCES UNIES de la JEUNESSE PATRIOTIQUE dans la clandestinité, certifie que Monsieur Georges L O U I S demeurant actuellement 35, rue Guizot à Viroflay (Seine-et-Oise), militant des Auberges de Jeunesse a été responsable pour la zone nord de 1942 à 1944 des JEUNES LAÏCS COMBATTANTS.

Arrêté au printemps de 1944 avec de nombreux membres de son organisation, il a été déporté en Allemagne.

Proposition a été faite de le nommer lieutenant, à titre P.F.I.

Fait à Paris, le 31 Juillet 1947

Guy de Boysson

Guy de BOYSSON

Guy de Boysson

n'existent qu'en Zone Sud, sous sa direction(1).

René Maudet écrit à son tour :

"A l'époque, j'ai tout ignoré des Jeunes Laïcs Combattants que je n'ai connus qu'après la guerre. N'est-ce pas par ce mouvement que Georges Louis et Beauramier se sont faits homologuer "déportés résistants" ?(2)

Ce certificat établi par Guy de Boysson n'atteste-t-il pas l'existence des JLC en Zone Nord de 1943 à 1944 ? (3) Pour nous, la question ne se posait plus par foi en ce document d'époque. Mais certains soulèvent l'éventualité d'un document de complaisance (René Porte, René Maudet). Quiquéré est pourtant formel à ce sujet :

"L'organisation réelle des JLC s'est faite en 1943. On a eu des relations plus étroites avec les gens de la Zone Sud où les JLC avaient été créés par René Porte. La Résistance s'est concrétisée avec l'organisation des JLC. J'ai rencontré Léo Hamon à Paris: il a entériné notre groupe de JLC. Les gens des AJ ont eu une part prépondérante, même décisive dans les mouvements de la jeunesse résistante. Pour nous, dès que les JLC ont été reconnus, on y a fait un certain nombre d'actions de résistance : organiser la solidarité, planquer des jeunes, mais aussi des actes de lutte armée. Les missions directes lui sont confiées, d'ordre militaire. Un exemple ? A l'époque, les Allemands avaient besoin de nickel et le nickel transitait par les canaux : le canal de la Marne au Rhin. Il fallait que les péniches bourrées de 5 F de nickel qui n'étaient plus valables en France, soient bloquées. J'ai été envoyé pour faire sauter le pont à bascule à Maxeville, près de Nancy. Nous étions en liaison avec Londres et dès qu'il y a eu beaucoup de péniches, ils sont venus bombarder là. Il faut mentionner quelques noms : Jean Louis Stenberg, qui deviendra responsable régional des JLC à Clermont-Ferrand, Roland Gurstale, baptisé Vergne. Garçon courageux et actif, il nous a fourni le matériel dont nous avions besoin : machine à écrire, papier, ronéo, en faisant des opérations de commando : cela nous a permis de nous équiper et d'avoir du matériel à distribuer.

(1)Entrevue avec René Porte le 7.12.1983

(2)Lettre de René Maudet à René Porte du 22.2.1982

(3)Voir page précédente. Archives Georges Louis

Il faut aussi parler de Raphaël Vaugelade qui travaillait à la SNCF : il nous donnait des renseignements sur les convois des déportés, de troupes allemandes"(1).

Selon Roland Beauramier, l'action résistante aux AJ consiste en "renseignement, sabotage, filière de passage vers la Zone Sud spécialement pour les israélites, distribution de matériels: journaux, tracts, propagande, fabrication de faux papiers et formation de groupes armés, notamment pour l'OCMJ"(2).

Sans transformer la LFAJ en un organe de Résistance, il faut pourtant insister sur l'aide non négligeable qu'elle apporta dans la lutte contre l'occupant. Les auberges étaient une couverture légale et une infrastructure appréciable.

De plus, tous les ajistes ne furent pas des résistants, mais dans la majorité, ils refusaient la soumission aux autorités allemandes et étaient donc prêts à soutenir les initiatives allant dans ce sens. Peu connaissaient cependant les moyens de l'action résistante avec ses exigences, et des erreurs furent commises par imprudence.

André Essel raconte qu'il se rendit à la Ligue du Bd. Raspail à Paris en 1943 et qu'il fut ébahi par l'inconscience des dirigeants :

"L'ambiance était stupéfiante. C'était l'illégalité ouverte. On discutait entre amis de manière fabuleuse. On parlait de tout, on avait confiance en tout le monde"(3).

Il est vrai que des ajistes distribuent des tracts, cachent des copains juifs sans se poser de questions. C'est la suite logique de l'ajisme, mais ils ne se doutent pas que ce sont des actes de résistance dangereux qui exigent déjà la plus grande prudence. France Hamelin raconte que lorsqu'elle annonça à son mari qu'elle voulait faire de la Résistance, il sourit car elle en faisait déjà partie.

"Nous étions quelques-uns à faire de la Résistance comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir"(4).

(1) Entrevue avec Georges Quiqueré les 8 et 9.2.1979

(2) Entrevue avec Roland Beauramier le 8.3.1979

(3) Entrevue avec André Essel le 2.1.1978

(4) France Hamelin. Les Crayons de couleur. Manuscrit

Cette jeune femme cachait, nous l'avons dit, des jeunes requis pour le STO. Peintre au coup de crayon très sûr, elle faisait "poser les uns et les autres et ... particulièrement, bien sûr, puisque je les avais sous le nez, les gars qui, fuyant le STO, venaient se réfugier chez nous, en attendant de trouver une autre solution, voire de rejoindre les maquis...; c'est ainsi que j'ai encore dans mes cartons un portrait d'Yves Robert..."(1).

Or, alors qu'il effectuait une liaison à Paris, René Porte



(2)

(1) Lettre de France Hamelin à René Porte du 19.3.1984

(2) Photo du portrait de René Porte fait par France Hamelin. Archives René Porte

rendit visite à France Hamelin, rue du Roi de Sicile. Lorsqu'il vit cette galerie d'une quarantaine de portraits de réfractaires au STO et de tous les meilleurs militants résistants, René "le Kurde" décrocha le sien en attrapant une belle colère devant cette imprudence notoire(1).

"Dès le lendemain, affirme France Hamelin, nous avons pris nos dispositions. Mon amie Janie avait quelque part dans Paris un oncle, genre Père Peinard, aussi loin de la Résistance que de la Collaboration..., plus près tout de même de la Résistance puisqu'il accepta de cacher ces "portraits" chez lui jusqu'à la Libération. Je les ai effectivement retrouvés.. Nous avons été arrêtés Lucien et moi le 31 août 1943. Grâce à toi, René, les policiers de la B.S. n'ont rien trouvé... Personne n'est tombé par ma faute. Et cela, je te le dois, en très grande partie"(2).

Les jeunes ajistes passent de la solidarité à la Résistance sans changer pour autant de mentalité. Ils restent comme toujours ouverts à la camaraderie joyeuse sans se douter que dans le contexte de l'Occupation, leurs actes, qui sont à la limite de la légalité, nécessitent méfiance et précaution. Ils auront à souffrir de leur insouciance.

(1) Lettre de René Porte du 18.2.1982

(2) Lettre de France Hamelin à René Porte du 19.3.1984

"Les sbires de la B.S. n'auraient pas hésité, à la vue des dessins, de me "cuisiner" à leur façon, qui n'était pas tendre. A l'époque, j'étais sûre, assez bêtement, de ne pas parler./ Mais je ne savais pas tout et qui peut savoir qui n'y est pas passé?"

Il reste pour moi un mystère que nous n'avions pas compris tous seuls, comme des grands, avant ton intervention que, garder ces dessins était une folie dangereuse. Et ça, je ne me l'explique pas. Mais je peux te jurer que cela ne m'avait pas effleuré l'esprit. Etre bête à ce point...non, je ne me l'explique pas.

Et cela n'effleurait pas non plus l'esprit des gars que nous hébergions et qui laissaient ainsi des marques de leur passage et quelles marques...! leurs portraits ! et plutôt ressemblants...

C'était, pour la plupart, de joyeux ajistes, qui prenaient leurs malheurs gaiement, un peu comme une aventure, et nous, nous n'avions pas non plus les pieds trop sur terre. Rien ne nous avait réellement préparé aux lois sévères de la clandestinité. Pour ma part, je savais très bien que je pouvais "tomber" et qu'alors, pouvait surgir le pire, je le savais, mais je ne parvenais pas à y croire. Et croire, c'était très fort.

Merci René. A bientôt. France Hamelin"(Lettre de France Hamelin à René Porte du 19.3.1984)

6- La Clandestinité

C'est le 17 août 1943 que les Allemands répondirent par la négative à la demande d'autorisation de fonctionnement de la Ligue, formulée un an et demi auparavant.

Les motifs de leur interdiction sont d'une part la position politique de certains membres du Comité Central de la LFAJ, d'autre part le passé politique de Marc Sangnier(1).

"Cette interdiction, déclara Marc Sangnier, nous fut communiquée par la préfecture de police le 31 août 1943"(2).

Pour les membres du Comité Directeur de la Ligue, toute la faute en revient au Comité de Gestion du CLAJ. Sans lui, "il est de toute évidence que les services de la Gestapo n'auraient pas eu vent, avec autant de détails, de nos activités et de nos buts"(3).

D'ailleurs, Georges Louis souligne comme preuve à cette grave accusation :

"Je me souviens parfaitement qu'au cours d'un interrogatoire après mon arrestation, un policier me disait que seul le CLAJ avait leur confiance par les garanties qu'il leur avait données et que nous étions, nous, les seuls qui avions manifesté nos sentiments anti-nazis par notre propagande et nos activités de résistance camouflée dans la LFAJ"(4).

La gravité de la situation provoque la réunion du Comité Directeur les 14 et 15 septembre 1943. Il juge que l'interdiction des autorités occupantes est adressée en fait à l'ancienne Ligue qui n'existe plus depuis février 1943, et il décide de déléguer tous les pouvoirs à un Comité de Gestion de 3 membres : Pierre Tessier, René Maudet et Roland Beaumier. La charge de ces derniers sera d'obtenir la reprise des activités de la Ligue. Dans l'éventualité d'un accord des auto-

(1)"Rapport d'information sur la situation présente de la LFAJ". Archives Pierre Tessier

(2)Marc Sangnier.L'Histoire des Auberges de la Jeunesse. Les Camarades des Auberges de Jeunesse.LFAJ.Conférence de Marc Sangnier du mercredi 22.6.1946.Salle du Musée social. En fait, il s'agit du 28.8.1943(Compte rendu de la réunion du Comité Central du 7.10.1943.Archives Pierre Tessier).

(3)"Rapport sur les agissements de Tyrand et ses répercussions". Archives Jean Régner

(4)ibid.

rités allemandes, on donnera l'assurance que tous les membres de l'ancienne Ligue, y compris Marc Sangnier, ne se retrouveront nulle part dans la nouvelle organisation; dans le cas d'un refus, on envisage déjà de se camoufler sous une organisation de camping(1).

Le 16 septembre 1943, le Comité de Gestion écrit aux autorités occupantes une lettre officielle pour leur donner des précisions sur les membres du Comité Directeur de la Ligue composée de 12 personnes, toutes âgées de moins de 30 ans : aucune d'entre elles n'a d'acointance cléricale, capitaliste ou juive. On insiste aussi sur le fait que la Ligue n'est pas seulement un mouvement de plein air; elle est formée d'un ensemble de jeunes "constituant véritablement une élite " parmi la jeunesse française, un espoir pour la nation(2).

Mais le 7 octobre 1943, Marc Sangnier réunit au Boulevard Raspail, le Comité Central : sont présents à ses côtés Pierre Collet, Henri Christophe, Madeleine Hardouin, René Javourez, Gaétan Fouquet, Lucien Bertin et Jean Sangnier. Après avoir pris connaissance de la note du 28 août 1943 de la préfecture de police signifiant l'interdiction de fonctionnement de la LFAJ, le Comité Central dissout le Comité Directeur qui n'a plus de raison d'exister. Il reprend ses pouvoirs statutaires et décide d'arrêter immédiatement toute activité de la Ligue Française des Auberges de Jeunesse(3). Un "Rapport d'Information sur la situation présente de la LFAJ" est écrit(4) à la suite de ces événements jugés sérieux et dont il ne faut pas sous-estimer la gravité : il émane du Comité de Gestion qui déclare vouloir continuer " à expédier les affaires cou-

rantes et espère dans un avenir prochain régulariser la situation du mouvement ajiste et apaiser le conflit avec l'ancien Comité Central. Il convient en attendant de poursuivre avec discrétion les diverses activités ajistes.

Il y a lieu aussi de ne virer pour le moment au-

(1)Compte rendu de la réunion du Comité Directeur des 14 et 15.9.1943.Archives Pierre Tessier

(2)Lettre du Comité de Gestion.Voir Annexe IX.Archives Pierre Tessier

(3)Extrait du registre des délibérations du Comité Central de la LFAJ, séance du 7.10.1943.Archives Pierre Tessier

La Ligue ne reprendra son activité qu'au printemps 1947(Galliot.Marc Sangnier.LFAJ.p.135).

(4)Archives Pierre Tessier

cune somme au C.C.P. de la Ligue (Paris 1491.91),
même pour le service matériel (chemises, chaus-
sures)"(1).

On demande la discrétion absolue, mais le dernier mot est qu'il ne faut pas désespérer : "le mouvement en sortira encore une fois"(2). En fait, des négociations ont lieu organisées par le Secrétariat Général à la Jeunesse pour tenter de réaliser une fusion entre le CLAJ et la LFAJ. Cette fois, les jeunes de la Ligue ne sont plus en position de force comme auparavant. Devant la menace de disparaître complètement, ils préfèrent cette bouée de sauvetage : tel est le sens de cette lettre de Mado à Pierre Tessier de St-Hilaire du 29.10.1943 :

Le SGJ propose le mouvement unique. Qu'il le réalise alors et vite. Mais tu comprends tous les dangers qu'il y aurait à entrer au CLAJ et tous les inconvénients qui résulteraient pour de nombreux camarades. Un mouvement unique ? Allons-y à condition de sauver notre position et d'écartier toute ingérence politique d'où qu'elle vienne"(3).

Nous savons que le 20 novembre 1943, Pierre Collet et Henri Christophe écrivent une lettre à Maurice Déglise pour lui signifier que "Tessier, Maudet et Beauramier ne font plus partie d'aucun organisme directeur de notre Ligue et qu'ils ne sont plus qualifiés pour parler au nom de celle-ci"(4).

Cette lettre ruine tous les espoirs d'une action légale au sein d'un quelconque organisme ajiste. Les jeunes de la Ligue - et de l'ancien CLAJ - ne trouvent plus d'abri possible ni au CLAJ, ni à la LFAJ. Notons que Marc Sangnier leur permet cependant d'emporter les archives du mouvement et une partie du mobilier à titre de prêt personnel(5).

Bientôt, "l'imprimerie de la Ligue a été l'objet de perqui-

(1)"Rapport d'Information sur la situation présente de la LFAJ".Archives Pierre Tessier

(2)ibid.

(3)Archives Pierre Tessier

(4)Archives Pierre Tessier

(5)Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord.Archives Jean Régnier

sition. Ils ont arrêté le directeur de l'imprimerie " Défense de la France" qui est mort en déportation"(1).

Marc Sangnier lui-même est emprisonné à Fresnes le 18 février 1944; il sera libéré deux mois plus tard(2).

Le 14 décembre 1943, Pierre Tessier trouve un petit pavillon dépendant de l'immeuble sis au n° 63 de la rue Belliard à Paris dans le 18^e qui est loué à partir du 1^{er} janvier 1944(3). "Avec deux charrettes à bras, nous sommes partis dans le local de la rue Belliard"(4).

Le local trouvé, il faut encore chercher une structure pour survivre : il s'agit de décentraliser toutes les activités ajistes qui se créent en cellule autonome, administrative et légale. Tous ces Groupes sont unis dans le cadre de la région, mais sans lien officiel; par contre, l'union de tous ces Groupes est faite par une association sportive : un Club "Routes" chargé d'assurer la liaison. "Routes" est reconnu légalement, délivre des cartes et des vignettes. Pour plus de sécurité, un autre organisme est fondé afin d'assurer une liaison légale supplémentaire : il s'agit de "Tourisme et Travail"(5).

Georges Louis se considérait militant des auberges, et à ce titre, il a appelé à la création d'un " tourisme social. Il fallait penser à faire autre chose, c'est ce qu'on appelait à l'époque l'éclatement. Par "Tourisme et Travail", en 1944, à la Libération, nous avons réquisitionné des hôtels de la Forêt Noire pour envoyer des Français non pas pour faire la guerre, mais passer des vacances. A Sigmaringen, j'ai rencontré un général pour demander des hôtels..."(6).

Les délégués de "Tourisme et Travail" étaient les responsables des Groupes ajistes. La partie culturelle et artistique était assurée par le "Centre de Culture Populaire", autre création ajiste de cette époque. Cet organisme créé par Ro-

(1)Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

(2)Historique.11 pages dactylographiées.LFAJ

(3)Contrat de location.Archives Pierre Tessier

(4)Entrevue avec Pierre Tessier le 7.2.1979

(5)Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord.Archives Jean Régnier

(6)Entrevue avec Georges Louis le 8.2.1979

land Beauramier et dirigé par Daniel Renard, approfondit grâce à une méthode de travail déjà éprouvée une oeuvre d'éducation artistique : des activités d'art dramatique, des chorales, etc...(1).

C'est par cette organisation complexe que le mouvement ajiste put continuer à vivre. Les liaisons entre les ajistes furent maintenues par l'intermédiaire des Groupes qui recevaient tous les matériaux nécessaires à leur travail. Jean Régnier évoque cette période difficile :

"A la rue Belliard, on recevait des gens qui voulaient organiser des stages, envoyer des chaussures au titre de la solidarité ou qui venaient nous dire : "Je ne veux pas aller au STO". Nous n'avions aucun sens de l'activité clandestine"(2).

En février 1944, afin d'éclaircir la situation et de placer tous les ajistes devant leur responsabilité, se tint un congrès à Suresnes réunissant une centaine de délégués : congrès hardi, car, nombreux étaient ceux qui se trouvaient en état d'illégalité.

Deux thèses s'affrontèrent : celle du repliement sur une vie régionale restant dans le cadre de la tolérance, avec abandon de toute idée de mouvement national, et, à l'opposé, celle qui prônait la nécessité de maintenir une unité nationale avec un centre, pour représenter et diriger le mouvement. Ce fut cette thèse qui l'emporta, car, on voulait être prêt, après la Libération qui semblait proche un an après Stalingrad, à prendre une part active dans la vie de la nation par les mouvements de jeunesse.

Selon Jean Régnier, les jeunes qui optèrent pour cette solution étaient manipulés par le Parti Communiste :

"On affirmait par là nos liaisons avec le PC qui nous manipulait pour que nous gardions une action politico-résistante, en liaison avec les maquis"(3).

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

(2) Entrevue avec Jean Régnier le 18.11.1978

(3) ibid.

Ainsi fut organisée la structure des Groupes ajistes fédérés par "Routes", unis par "Tourisme et Travail" et le "Centre de Culture Populaire"(1).

Le mouvement était dirigé par un Comité Directeur comprenant d'office les délégués régionaux avec à l'exécutif une équipe centrale de 5 membres élus, qui étaient Georges Louis, Roland Beauremier, Jean Régnier, Pierre Tessier et René Maudet. Pierre Tessier, partisan de la première solution qui avait été envisagée à Suresnes, fut écarté du Secrétariat Général du mouvement et remplacé par Georges Louis.

Des AJ, des relais furent mis en chantier, des équipes de travail mirent au point des techniques concernant les différentes activités ajistes : la route, le plein air, les auberges. On pensa à la publication des Cahiers de l'Ajisme qui contiendraient un reflet de ces activités artistiques et culturelles. Le premier numéro était prêt en mars 1944, mais ce fut la Gestapo qui en eut la primeur.

Bientôt, on crut bon d'adopter une structure plus prudente, d'abandonner "Routes" et de ne conserver que "Tourisme et Travail" et le "Centre de Culture Populaire". Il fallait tenter de tenir localement et de continuer à faire fonctionner les organismes de solidarité qui étaient considérés comme une priorité.

Des imprudences furent pourtant commises. Quiqueré nous a raconté qu'il y eut un meeting organisé dans le Fort de Verrières : "On était 150 à 200 et on y a parlé presque ouvertement et nommément de l'activité de quelques copains : Hamelin, Drouin, etc... Selon certains témoignages, un membre du Club de Paris-Centre prend note de tout ce qui se passe, de tout ce qui se dit, en fait un rapport qu'il donne aux SS. Des copains arrêtés

(1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier

ont affirmé qu'ils avaient vu ce rapport alors qu'on les questionnait"(1).

Toujours est-il qu'il y eut une première vague d'arrestations. Johann y préparait à ce moment-là un stage à Suresnes, "stage de formation de cadres ajistes avec des titres de programme anodins : danse, expression corporelle; en réalité, il s'agissait de former des cadres pour les organisations de Résistance. Il tenait un carnet des stagiaires avec les noms des jeunes et des résistants"(2).

Le 28 mars 1944, nous raconte Georges Louis, "tout le Comité de Direction était réuni chez René Maudet. On a été arrêté. On ne se réunissait jamais au même endroit : Paul Johann, Jean Régnier, Roland Beauremier. Lors de cette réunion, Paul, qui était déjà dans la résistance active, s'était fait arrêter quelques heures avant nous, dans un endroit différent. La Gestapo l'a passé à la question ou ils ont eu un papier indiquant la réunion. En tout cas, les Allemands sont arrivés avant nous chez les Maudet. Ils ont mis en arrestation René et sa femme, et ils nous ont attendus. Moi, je suis arrivé le dernier, comme à l'habitude; quand j'ai frappé à la porte, tous y étaient sauf Paul. C'était très bien fait, l'homme avec imperméable et chapeau; la porte se refermait"(3).

L'équipe dirigeante est arrêtée; les responsables de la région parisienne également dans les quelques jours qui suivirent. Sur 150 camarades arrêtés, 60 furent relâchés, 50 furent envoyés en déportation en Allemagne comme travailleurs forcés, 35 ayant les responsabilités les plus grandes rejoignirent des camps de concentration et 10 y sont morts(4).

(1)Entrevue avec Georges Quiqueré le 8.2.1979

(2)ibid.

(3)Entrevue avec Georges Louis le 7.1.1978

(4)Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régnier. "Les Auberges de la Jeunesse en France." Historique. Archives Maurice Tadier. Voir Annexe IX la liste des déportés politiques. Archives Roland Beauremier
Georges Louis fut un de ceux qui revinrent. Robert Auclair évoque Georges Louis à son retour, "plutôt en forme, toujours avec son sourire, son entrain, sa joie de vivre si communicative. Au seuil de l'été, Congrès ajiste à Aydat." "Viens, on va se dérouiller, on fait le circuit des AJ d'Auvergne." "Et nous voilà, tous deux gaillards, chantant au soleil sur les chemins. Comme tous les déportés, il ne parlait de la captivité que pour évoquer des moments cocasses." "Pourtant, dit-il, j'ai

Après les arrestations de l'équipe responsable clandestine des ajistes de Zone Nord, l'activité ajiste est presque anéantie. Pourtant, il faut rendre hommage à quelques camarades comme Jeanine Louis, Renée Beauramier, Dedonder qui poursuivirent leur travail de solidarité avec énergie et dévouement pour reprendre les liaisons et inviter les camarades qui avaient échappé aux arrestations, à se mettre à l'abri, pour tenter d'améliorer le sort des ajistes en prison et dans des camps en France(1).

Fernand Lacaf évoque un prolongement de l'activité ajiste dans la formation de "Groupes autonomes de quartier, foyers où chacun avait son Président, avait ses statuts déposés dans le cadre de la Lci 1901. L'astuce était bien sûr qu'il y avait sur la région parisienne un foyer et ce foyer regroupait tous les responsables des foyers de la région parisienne...

Entre 1943 et 1945, dans le secteur Sud de Paris, les foyers sont passés de 1 à 7, ça devait représenter près de 300 camarades sur l'ensemble de 7 Groupes, garçons et filles... Ce qui se passe dans le secteur du sud de Paris se passe aussi bien dans le Nord, à l'Est que dans la banlieue...

Malgré les arrestations, les déportations, les foyers continuent de survenir, des contacts sont pris, interfoyers. Les lieux de réunion sont bien sûr étranges. Nous, ce qui restait de Paris-Sud, c'était les Jardins du Louvre. Alors, les gens arrivaient, en se promenant, s'asseyaient sur les bancs et attendaient par exemple qu'il n'y ait plus personne, pour se regrouper et puis commençait une

encore mal de la mort de Charles Lèbre; il a fermé les yeux entre mes bras. Ce vieil anar de Charlot, nous l'aimions tant ...Oh! s'interrompt-il, vise le type avec un sac à dos. Oui, il a une sacrée démarche; parie que c'est un ajiste! - Ecoute, ça doit être, parce que je parlais de lui, mais il me fait penser à Charles, regarde...-Oui, je dis, et pas un peu! Et pour cause... Geo et Charlot se trouvent face à face. "Tu es donc vivant? Comment as-tu fait? - Et toi donc. Nous pleurons, nous rions, nous sommes fous, les pattes coupées. C'est donc vrai? C'est vrai... Nous repartons tous trois, dans le grand soleil d'été"(Lettre de Robert Auclair de février 1982). Cette histoire, Georges Louis l'a également maintes fois évoquée lors de nos entretiens.

1) Bilan de 5 années d'ajisme en Zone Nord. Archives Jean Régner

réunion. Surtout, c'était pratique, c'était pendant les attaques aériennes, parce que là, il n'y avait plus personne; on était drôlement peinards dans les Jardins du Louvre, on pouvait raconter tout ce qu'on voulait et organiser tout ce qu'on voulait. Ces réunions, ces activités vont se poursuivre jusqu'à la Libération... libération de Paris, où certains s'engagent dans une action armée, d'autres simplement dans des actions plus conformes à cet esprit pacifiste des auberges, c'est-à-dire brancardiers ou militant autre part....

Dans les deux jours qui ont suivi la libération de la zone Sud de Paris, la zone Nord étant encore occupée, le soir ou le lendemain, tous les camarades qui s'étaient contactés dans cette banlieue Sud avaient décidé de se retrouver à l'auberge de la jeunesse de la rue de Baudricourt qui avait été reprise à l'occasion de la Libération de même qu'il avait été repris l'auberge de la jeunesse de la Porte d'Italie, de s'y retrouver et de faire éclater notre joie par une sorte de grande veillée; et j'avais entraîné avec moi un camarade d'enfance qui n'avait jamais milité aux auberges, mais qui nous connaissait bien, prisonnier de guerre, que j'avais caché et ça ne l'emballait pas beaucoup. - Mais si, ça va être formidable, la première veillée de la liberté, si, tu vas voir, viens, ça va être extraordinaire, etc.... Bon, lui, ça ne l'emballait pas beaucoup, nos petites activités ajistes; enfin, il y vient quand même et on se retrouve rue Baudricourt, à la nuit tombante. Ça n'a pas duré longtemps, la veillée, car, il y avait à ce moment-là des tireurs des toits, des miliciens qui n'arrivaient pas à admettre que les Allemands n'avaient plus la haute main sur cette partie du territoire. Alors, planqués sur des toits, derrière des fenêtres, dans les soupirails de caves, ils nous tiraient dedans et alors, on était arrosé de rafales de mitraillettes. On imagine très bien tous les copains et copines allongés sur le plancher avec les balles qui leur sifflaient au-dessus de la tête. Et puis, au-dessus de ce vacarme, la voix de ce titi parisien: "Ah, les ajistes, qu'est-ce que vous êtes marrants, qu'est-ce qu'on rigole à vos veillées, ça, pour une sauterie, c'est une sauterie!"

La rue de Valois avait été réoccupée par un groupe de camarades dont Raymond Dedonder et Jailloux entre autres. Ils avaient constitué un Comité Directeur provisoire des Auberges de la Jeunesse en attendant qu'il soit défini et nommé démocratiquement par le premier congrès qui se tiendrait dès le retour des camarades prisonniers et déportés qu'on n'imaginait pas d'ailleurs.

Le mouvement des auberges de la jeunesse s'est occupé d'aller chercher, accueillir, réinstaller l'ensemble des déportés vivants qui rentraient de ces fameux camps de déportation. Ça a été pour nous un choc épouvantable.

Je me souviens d'être allé les récupérer dans les gares, au Vel d'hiv et de découvrir pas seulement nos copains, mais tout le monde, tous ceux qui rentraient, qui avaient la chance de rentrer, de découvrir tous ces cadavres ambulants; et je crois que ça nous a tellement marqué que même les plus pacifistes ont regretté profondément de ne pas avoir pris les armes contre l'occupant"(1).

A partir de la Libération, le mouvement ajiste se reconstitue(2).

L'histoire des auberges de jeunesse pendant l'Occupation en Zone Nord est un reflet de la société française : les jeunes, issus d'une même idéologie qui semblait cohérente jusqu'en 1939, justifient à leur manière leurs prises de positions divergentes. Ils auront trouvé dans l'ajisme toutes les valeurs qui motiveront leurs engagements : le pacifisme et la fraternité des peuples conduisent à la collaboration; le retour à la terre, la découverte de la France et ses res-

(1) Témoignage de Fernand Lacaf, op.cit. Février 1978

(2) Voir Epilogue

Signalons la réunion des rapatriés ajistes qui se tint le 27 octobre 1945. On y examina d'une part la solidarité ajiste et d'autre part la condition des arrestations de mars 1944 (Archives Pierre Tessier. Voir Annexe IX). Ce document est intéressant en ce sens qu'il donne des détails précis sur ceux qui ont à se plaindre de la solidarité, qui n'a donc pas toujours fonctionné comme il l'aurait fallu. D'autre part, des accusations sont portées envers un certain nombre d'ajistes suspects d'avoir livré des renseignements à la Gestapo. Rien n'est prouvé et nous nous bornerons à citer ce document en annexe, non pas pour retenir des accusations personnelles qui nous semblent à la fois peu intéressantes et vaines d'autant qu'elles sont incertaines, mais simplement pour attester que les ajistes étaient aussi des hommes et qu'il y eut peut-être aussi des fuites volontaires ou non, des mouchards spontanés ou forcés, des résistants mais aussi des neutres et des collaborateurs.

Cela permet de ne pas tomber dans le travers qui serait " de mentir, d'occulter, d'affabuler et de rendre exemplaires" (Lettre de René Porte du 26.11.1983) ces jeunes qui constituent le mouvement ajiste pendant l'Occupation en Zone Nord.

sources folkloriques orientent les jeunes vers le gouvernement de Vichy; la fraternité envers tous les camarades et la solidarité ouvrent la route vers la Résistance par le refus du racisme.

Il en découle que la grande famille ajiste n'est plus unie, la camaraderie universelle oubliée. Cette séparation est plus forte que toutes les querelles que se vouaient avant-guerre les deux associations rivales qui restaient néanmoins fraternelles. La guerre a brisé la belle utopie ajiste. Elle a provoqué aussi une situation paradoxale : pendant l'Occupation, les deux associations vivent en contradiction avec leur histoire propre. C'est la LFAJ qui devient résistante et s'oppose aux collaborateurs alors qu'elle était plus marquée par la droite que le CLAJ en 1939. Au contraire, celui-ci, sorti des formations de la gauche républicaine, rejoint l'extrême-droite en admettant les thèses nazies, au moins en ce qui concerne la direction.

En Zone Sud, les problèmes politiques sont moins aigus, peut-être par le fait que les auberges dépendent du gouvernement de Vichy et n'ont que de lointains rapports avec les autorités allemandes. C'est dans cette partie de la France libre que l'ajisme sera en continuité avec ce qu'il fut.

Le mouvement des auberges trouve difficilement une voie légale dans l'Etat français opposé à son idéologie. Sa reconnaissance officielle réalise l'union si longtemps recherchée depuis l'origine et son évolution marque un approfondissement des valeurs qui lui sont chères.

DEUXIÈME PARTIEL'HISTOIRE DES AUBERGES DE JEUNESSEEN ZONE SUD PENDANT L'OCCUPATION

"Dans un moment où les idéologies vont s'effondrer, une à une, dans le coeur des hommes, il est bon, revivifiant de sentir que son propre idéal d'ajiste demeure"

Lucienne Lemret(1)

(1) Lucienne Lemret, Notre Amitié, Pâques 1940, p.4

C H A P I T R E IV E R S L A R E C O N N A I S S A N C E
D F F I C I E L L E D U M O U V E M E N T
A J I S T E

Les auberges de jeunesse en Zone Sud connaissent, à partir de l'Armistice, une évolution ouverte sur deux voies différentes, sinon opposées. Il y a d'une part la volonté de réorganisation du mouvement qui passe par sa reconnaissance officielle dans l'Etat français du Maréchal Pétain. Or, nous avons noté que l'ajisme était l'héritier des mouvements pacifistes de Marc Sangnier et qu'il représentait une anticipation de l'esprit du Front Populaire au point de devenir un de ses symboles. Jusqu'en 1939, il reste le prolongement d'un certain nombre de valeurs mises à l'honneur en 1936 par la gauche républicaine : la liberté totale de l'individu, la laïcité, la mixité, l'initiation à une culture nouvelle.

Comment un tel mouvement de jeunesse pourra-t-il se tailler une place dans la France de Vichy, réactionnaire et clérical ? Sans renoncer à son idéologie, sans compromission aucune, parviendra-t-il à avoir une existence légale dans un régime qui proclame des idéaux tous contraires à l'ajisme (1) ? C'est la difficulté à laquelle vont se heurter les quelques anciens responsables de la LFAJ, avec à la tête Dominique Magnant, à partir de juillet 1940.

D'autre part, parallèlement à cette volonté de reconnaissance

(1) Même le retour à la terre, idéal sensiblement commun à l'ajisme et au pétainisme, a une toute autre signification : conquête pour l'un, réaction pour l'autre.

officielle, des usagers tentent un peu partout un regroupement des jeunes. Ils veulent recréer un mouvement viable qui fonctionnerait selon leur propre conception de l'ajisme; mais ils sont soucieux avant tout de sauvegarder leur idéal d'avant-guerre et leur indépendance totale. La tentative de ces ajistes, en majorité affiliés au CLAJ à la veille de la déclaration de guerre - rappelons qu'à cette date, les deux tiers des usagers sont inscrits au CLAJ et le dernier tiers à la LFAJ, selon les estimations les plus sérieuses(1) - met en péril la structure fragile d'un organisme officiel aux côtés des autres mouvements de jeunesse légalisés par le régime de Vichy. La méfiance des ajistes est grande vis-à-vis de cette institution qu'on veut leur imposer, car, dépendre du gouvernement de Pétain n'est pas pour eux une garantie de survie. Leur suspicion est d'ailleurs renforcée par le fait que ce sont d'anciens dirigeants de la LFAJ qui oeuvrent dans le sens de la légalisation du mouvement. Eux qui sont de fervents défenseurs de l'auto-gestion, ont remis plus d'une fois en question l'autorité des adultes. S'ils étaient nombreux à être en rupture avec les responsables de leur propre association, à fortiori un dirigeant de la Ligue française aura-t-il du mal à se faire entendre !

Il ne se rallieront sans réserve au mouvement officiel, si péniblement reconstruit qu'au moment où, à la tête de celui-ci, Luc Bonnet, un ancien responsable du CLAJ, se portera garant de la continuité de l'idéal ajiste, préservé en totalité par le nouvel organisme.

La lutte pour la reconnaissance officielle du mouvement ajiste va s'échelonner de juillet 1940 au 4 avril 1941, date de sa déclaration officielle, mais c'est seulement en été 1941 que les dernières réticences des jeunes seront vaincues et que la véritable vie des auberges de jeunesse en

(1) Le dernier chiffre sûr est celui de 1938 où la disproportion est même plus accentuée puisque le CLAJ compte 37000 adhérents et la LFAJ 8000.

Zone Sud pourra commencer.

1- La politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy

Dès l'Armistice du 25 juin 1940, le Maréchal Pétain prononce un discours resté célèbre :

"L'esprit de jouissance a détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié. C'est à un redressement moral que d'abord je vous convie"(1).

Une des forces qui peuvent y conduire est la religion, seul chemin sûr; la laïcité représente, au contraire, la voie de perdition car la morale sans Dieu a fait faillite. L'espoir du Maréchal repose sur la jeunesse, puissance mal définie et qu'on peut encore modeler.

Dans son discours du 11 juillet, le chef de l'Etat français réserve un paragraphe entier à la jeunesse. Le 15 septembre, il publie un article dans La Revue des deux mondes sur "Enseignement et Jeunesse"; le 27 décembre 1940, il déclare vouer "une affection et une sollicitude particulière à la jeunesse". La défaite militaire fulgurante a créé une nation d'enfants humiliés, a démontré la faillite des élites. La Révolution Nationale veut, au contraire, donner une place prépondérante à la jeunesse à qui il faut enseigner le redressement moral et intellectuel de la nation. Les jeunes pourront acquérir une place de choix grâce à une formation appropriée.

Parallèlement à ces déclarations officielles insistant sur la nécessité de former la jeunesse française, le gouvernement de Vichy s'attache à créer une infrastructure ca-

(1) Discours du Maréchal Pétain du 25.6.1940. Voir Annexe X. J. Susse. "Le rôle de la jeunesse". Camping plein air. N°9. 6.12.1940

pable de promouvoir une politique de la jeunesse : le 12 juillet 1940 est fondé le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Jeunesse, confié à Jean Ybarnégaray; le 6 septembre, Georges Ripert est nommé Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique et à la Jeunesse et il est rattaché au Ministère de la Justice. Par le décret du 27.9.1940, Lamirand devient Secrétaire Général à la Jeunesse. Ce catholique militant est un fervent admirateur de Lyautey. Il reste plus de deux ans à la Jeunesse, ce qui est exceptionnel dans ce régime. Lamirand démissionne le 27 février 1943 et il est remplacé par F.O.Martin en mars 1943. Ingénieur, il fut après l'Armistice directeur des Usines Renault-Billancourt.

Le 2 novembre 1940, le Secrétariat Général à la Jeunesse est rattaché à la Présidence du Conseil. Par la loi du 8 janvier 1941, le Secrétariat à la Jeunesse dépend de l'Instruction Publique; c'est Jacques Chevalier qui en est le Secrétaire d'Etat. Le 24 février 1941, Jérôme Carcopino devient Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique et à la Jeunesse, mais il démissionne le 18 avril 1942(1), et il est remplacé par Abel Bonnard qui restera à son poste jusqu'en 1944.

Le 31 décembre 1943, une loi transforme le Secrétariat Général à la Jeunesse en Commissariat Général à la Jeunesse et c'est M. Gaît qui devient Commissaire Général.

Cette structure quelque peu chaotique révèle en fait un désordre plus profond encore. M. Dupouey déclare :

"Tout le monde se moquait de la jeunesse. Lamirand nous a laissé faire tout ce qu'on voulait; il n'a jamais défini une politique de la jeunesse, il n'y avait pas de structure administrative, pas une direction de la jeunesse"(2).

Ce jugement sévère est confirmé par Robert O.Paxton :

"Quant à la stabilité des structures politiques, Vichy fut pire que l'ancien régime". Attendant la

(1) Démission sans doute liée à la mise en place du 2^e gouvernement Laval

(2) Intervention de Dupouey le 5.12.1983 au colloque de Marly-le-Roi sur "Education Populaire et Jeunesse sous le gouvernement de Vichy"

paix, obligé d'improviser, se fondant sur des calculs géopolitiques totalement faux, Vichy fut un véritable panier de crabes"(1).

Cette bonne volonté à l'égard de la jeunesse allait se traduire par un grand nombre de mouvements de jeunesse. C'est même une originalité du régime de Vichy :

"Là où il innove, en France du moins, c'est par la prodigalité de ses efforts en faveur des mouvements de jeunesse qui font plus que doubler au cours de l'année suivant l'Armistice..."(2)"Un adolescent sur sept appartient à une organisation de jeunesse".

(3)

Il est utile de rappeler que le Maréchal Pétain, dans son discours du 27 décembre 1940, avait déclaré aux jeunes :

"Je ne vous demande pas d'abdiquer votre indépendance";

et de fait, il se fera le défenseur de la pluralité. Cela explique que les mouvements de jeunesse soient en effet très nombreux : les catholiques disposent :

(1)Robert O.Paxton.La France de Vichy. 1940-1944.Seuil.Points.Histoire.Paris 1962.p.196

LE GROUPEMENT DE JEUNESSE

De la bonne volonté mais pas de programme

Il y a quelques jours est venu à Paris un délégué de la Direction de l'Éducation physique et des sports qui convoqua les organisations qui groupent la jeunesse, dans une forme ou dans une autre : comité national des sports ; scoutisme, auberges de la jeunesse, union chrétienne, union ouvrière, etc...

On attendait que le délégué déclarât : « Voici ce qui a été décidé ; voici ce que vous allez faire ; voici dans quel but vous allez travailler tous en commun ; voici votre directeur, chargé d'appliquer le programme, le plan que nous avons établi ; voici l'inspecteur qui en contrôlera l'exécution. Nous comptons sur votre esprit d'abnégation, sur votre dévouement, sur

la conception que vous devez avoir de l'intérêt national pour que vous appliquiez tout de suite et à la lettre les instructions que vous allez recevoir. »

Malheureusement, et à la surprise quasi générale des représentants des organismes présents à la réunion et qui cherchent actuellement leur voie, cette petite allocution ne fut pas tenue. De programme, point, de plan d'action aucun. Le délégué de Vichy se contenta de faire appel à la bonne volonté des dirigeants pour qu'ils continuent, chacun en ce qui le concerne, leur activité dans la forme particulière à chacun d'eux.

A peine fut-il question du groupement de la jeunesse, tout resta dans l'état anarchique que nous avons trop connu depuis trop longtemps. Le principe d'autorité qui doit servir, avec vigueur, la cause de la jeunesse française, parce que sans lui, on ne peut agir sérieusement et rapidement, était resté totalement étranger au débat.

Aucun programme : programme décevant.

Cet article de journal conservé par Marcel Auvert, daté d'août 1940 semble-t-il, révèle à quel point le gouvernement veut encourager les initiatives privées de tous les mouvements de jeunesse sans pour autant être capable de leur donner des directives précises.

(2)Robert O.Paxton.La France de Vichy.1940-1944.op.cit.p.160

(3)ibid.

- de 1^o Mouvements d'Action catholique spécialisés : A.C.J.F. (Association catholique de la Jeunesse française) avec ses cinq mouvements, Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.), Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.), Jeunesse indépendante chrétienne (J.I.C.), Jeunesse étudiante chrétienne (J.E.C.), avec leur branche féminine, et Jeunesse maritime chrétienne (J.M.C.).
- de 2^o Fédérations étudiantes : Fédération française des étudiants catholiques (F.F.E.C.) et Fédération française des associations d'étudiantes catholiques (F.F.A.E.C.).
- de 3^o Mouvements préparatoires : Coeurs vaillants, Ames vaillantes, Fédération des Patronages des jeunes filles de France.
- de 4^o Mouvements reconnus d'utilité publique : Association du Scoutisme français (Scouts et Guides de France), Fédération gymnique et sportive des patronages de France (F.G.S.P.F.) et Rayon sportif féminin (R.S.F.)" (1).

De son côté, le Conseil Protestant de la Jeunesse réunit :

- 1^o Les Eclaireurs unionistes;
 2^o La Branche unioniste de la Fédération française des éclaireurs;
 3^o L'Union chrétienne des jeunes gens;
 4^o L'Union chrétienne des jeunes filles;
 5^o La Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants" (2).

De plus, le gouvernement de Vichy va promouvoir son propre mouvement de jeunesse. En juillet 1940 sont fondés les Compagnons de France dans le but de regrouper les adolescents en exode, de leur redonner un sens de la dignité et de l'honneur pour qu'ils participent à la renaissance de la jeunesse de France. C'est Henri Dhavernas, inspecteur des finances, qui prend d'abord la direction des Compagnons, et il est remplacé à l'automne 1941 par le Colonel de Tournemire qui avait travaillé après 1936 à "extirper le communisme de l'armée" (3).

A partir de l'été 1940, les chantiers de jeunesse regroupent tous les jeunes garçons à leur majorité pour 8 mois. Cette

(1) Jeunesse 1944, p. 42

(2) *ibid.*, p. 43

(3) Robert O. Paxton, La France de Vichy, 1940-1944, op. cit. p. 162

institution d'Etat qui a un caractère d'obligation, n'est pas un mouvement de jeunesse à proprement parler, mais son objectif est similaire : il s'agit de reprendre en main une jeunesse démoralisée pour assurer le relèvement de la France. C'est le Général d'artillerie et ancien scout La Porte du Theil qui en assume la direction. A partir de janvier 1941, les neuf mois passés aux chantiers tiennent lieu de service militaire, l'appel sous les drapeaux étant suspendu.

Les problèmes qui se posent face à cet encadrement de la jeunesse sont dominés par deux options radicalement opposées. Il y a d'une part l'attrait de la solution fasciste qui aboutit à la création d'une jeunesse unique, issue du parti unique. Cette solution exclut l'individualisme, fondement du libéralisme. D'autre part, la pluralité permettrait de créer des élites et de former des cadres tout en respectant l'originalité et l'expérience de chaque mouvement. On comprend aisément que les mouvements de jeunesse défendent tous cette dernière solution en s'appuyant sur la garantie qu'avait donnée le chef de l'Etat.

Ils se rencontrent à Randan du 1^{er} au 4 août 1940 et en juin 1941, et ils proclament une déclaration de principe en faveur du pluralisme. Le conflit reste vif et le danger réel. M. Dupouey affirme :

"Le Secrétariat à l'Information était un nid de conspirations, de complots, de pressions occultes pour paralyser les mouvements qui existaient et lancer un mouvement unique. Au Secrétariat à la Jeunesse, on a permis la cohabitation des mouvements".

Il ajoute : "Au Conseil privé des mouvements de jeunesse, il a été décidé que quoi qu'ils fassent, on ne leur reprocherait rien"(1).

Moreau précise le travail du Conseil privé des mouvements :

"C'est là que l'on débattait des questions par rapport aux pressions politiques qui venaient de Paris, et à partir de 1942, elles se manifestèrent aussi en Zone Sud. Nous assurions les moyens financiers

(1) Intervention de Dupouey au colloque de Marly-le-Roi sur "Education Populaire et Jeunesse sous le gouvernement de Vichy". 5.12.1983

mis à la disposition des mouvements pour leur permettre vie et formation de cadres. Chacun des mouvements a évolué en fonction des options personnelles des responsables, des collectivités"(1).

Néanmoins, la pluralité des mouvements de jeunesse, flattant l'image de marque du gouvernement de Vichy, et l'existence d'une jeunesse ajiste, réputée turbulente, pourrait constituer un alibi de libéralisme, ce qui n'est pas pour lui déplaire. D'ores et déjà, on peut dire que tous ces mouvements de jeunesse ne sont pas des mouvements d'Etat bien que reconnus légalement. Ils jouissent d'une relative liberté d'action, mais tous sont orientés vers la formation morale des jeunes qui doivent devenir les forces vives de la nation. Il en découle que la priorité sera l'encadrement. A une époque où on parle partout de "chef", le mouvement des auberges a la particularité d'utiliser le mot "responsable". Si la fonction est la même, l'acception et la connotation différentes du mot choisi dénotent une différence de mentalité. Le chef s'appuie sur son autorité hiérarchique envers des subalternes; le responsable intériorise davantage sa mission auprès de ceux qu'il a pris en charge.

La préoccupation de formation et d'encadrement déjà ancienne va trouver une réalisation concrète non négligeable, grâce à l'appui et l'exigence du nouveau gouvernement français.

Sous le poids des événements, l'ajisme va approfondir non seulement son organisation, mais aussi sa signification et son rôle. C'est l'époque où l'existence seule du mouvement des auberges, pour autant qu'elle pose des problèmes graves, ne suffit plus. L'ajisme n'est pas une fin en soi, et il doit "éclater" pour promouvoir ailleurs qu'à l'auberge la nouvelle culture qu'il a développée. Il faudra apprendre à "sortir du bocal". Mais avant, il doit être reconnu par le gouvernement de Vichy.

(1) Intervention de Moreau au colloque de Marly-le-Roi sur "Education Populaire et Jeunesse sous le gouvernement de Vichy". 5.12.1983

2- La conquête de la légalité auprès du gouvernement français

Pendant de longs mois de pourparlers, quelques anciens de la Ligue vont inaugurer une politique des petits pas pour faire vivre un mouvement ajiste en Zone libre.

En juillet 1940, dès son retour de captivité, Dominique Magnant se rend à Vichy. Il raconte :

"Le 15 juillet 1940, prisonnier évadé, je ne pouvais plus revenir à Paris. Je suis allé à Grenoble et c'est là que j'ai appris qu'à Vichy se constituait un gouvernement avec un Secrétariat Général à la Jeunesse. J'ai passé un mois à Vichy et j'ai pris contact avec ce qui se faisait là. Il y avait des gens qui essayaient de ressusciter les anciennes organisations : ACJ, organisation catholique de la jeunesse, le Conseil Protestant de la jeunesse, l'organisation de la jeunesse israélite, le scoutisme français. J'ai pris l'initiative de reconstituer les auberges"(1).

"Là, de ma seule initiative et sans aucune aide, je me suis attaché à restaurer l'idée des AJ et à construire une organisation nouvelle. Cela ne pouvait se faire qu'au sein du gouvernement, pour imposer l'union des groupes opposés, lutter contre les agitations subversives et surtout pour accréditer la notion d'AJ qui était condamnée comme une émanation du Front Populaire... J'ai trouvé, pour m'aider, Jean Sangnier et Arne Bjornson. Après un mois de travail à Vichy, j'ai été relayé par Arne Bjornson, venu à mon premier appel, puis par William Phillips, enfin par Noël Pouderoux"(2).

Bientôt, affirme-t-il aujourd'hui, " Marc Sangnier me donna tous les pouvoirs pour essayer de reconstituer le mouvement.... On avait deux objectifs : mettre fin à la dualité des mouvements et profiter des expériences passées pour créer une organisation techniquement solide"(3).

Dominique Magnant va poursuivre un effort permanent et engager une lutte acharnée, travail de Pénélope toujours à re-

(1)Entrevue avec Dominique Magnant le 24.5.1978

(2)Dominique Magnant."Lettre d' Adieu".Archives Dominique Magnant

(3)Entrevue avec Dominique Magnant le 24.5.1978

commencer, jusqu'à la reconnaissance officielle du mouvement(1).

La lettre de Jean Sangnier, datée du 30 juillet 1940, donne les arguments minutieusement choisis, destinés à convaincre de la nécessité des auberges un gouvernement hostile à cette renaissance :

"Parmi les réalisations immédiates, indispensables à l'éveil et au regroupement des jeunes forces françaises, il faut tout naturellement citer la création ou la réouverture d'auberges de la jeunesse.

L'intérêt d'une telle action est triple :

- Faciliter les déplacements et le retour dans leur foyer des jeunes réfugiés.

- Offrir un lieu de rencontre et de réunions aux groupements de jeunesse formés ou en formation.

- Donner un but précis et aisément accessible à l'activité de ceux-ci.

Le mouvement des auberges de la jeunesse est donc parallèle à celui des Compagnons de France et s'harmonise parfaitement avec lui.

Il est bien entendu qu'il faut comprendre par auberges de la jeunesse, non seulement un gîte offert aux itinérants, mais encore une direction avérée, animée d'un esprit sain et constructif.

Le rôle actuel du Ministère de la Jeunesse dans la question des auberges de la jeunesse peut être le suivant :

- Soucieux de réserver leur place aux réalisations des mouvements d'auberges existants déjà, réunir le plus rapidement possible les dirigeants responsables de ceux-ci.

- Désireux de synchroniser des efforts disparates, étudier avec ces dirigeants les possibilités immédiates.

L'attitude qu'il adopte actuellement consiste à :

- Accorder largement toute l'aide matérielle et morale indispensable aux oeuvres qui désirent travailler dans l'esprit de redressement moral et national qui est le sien (en précisant à cet effet les disciplines et les normes auxquelles ces mouvements entendent se soumettre .)

- Faciliter et encourager dans toute la mesure du possible la collaboration, voire même la fusion des éléments reconnus bons.

(1) Il nous est possible de suivre avec précision ces démarches grâce aux archives abondantes et admirablement bien conservées de Dominique Magnant.

- Elaborer avec ceux-ci un plan d'action plus large et, à échéance plus lointaine "(1).

Le 20 juillet, une équipe se constitue spontanément au Ministère de la Famille et de la Jeunesse pour entreprendre cette oeuvre. Elle est composée de Dominique Magnant, Jean Sangnier, Arne Bjornson-Langen, Raoul de Lagausie. Un projet de statuts est élaboré le jour même(2) et soumis aussitôt au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, à Henri Dhavernas, puis à Goutet. Une lettre du 9 août 1940 intitulée "La Situation et l'Avenir des auberges de la jeunesse en France"(3) expose clairement les difficultés auxquelles se sont heurtées les auberges d'avant-guerre. L'existence de deux associations, celle de groupes d'usagers insuffisamment organisés sont autant d'écueils à éviter. La situation présente est analysée. Marc Sangnier s'est rendu auprès du Ministre pour lui signifier sa volonté de poursuivre son activité qu'il a orientée vers de nouveaux programmes éducatifs; au CLAJ par contre, la direction a cessé d'exister et avec elle toute activité d'ensemble. Des groupes d'usagers se reconstituent pour marquer leur volonté de survie.

Les difficultés primordiales sont issues des problèmes d'avant-guerre : la fusion des deux associations semble rester une utopie, toutes les tentatives ayant toujours échoué; cependant, la suppression d'une des associations n'est pas souhaitable, car chacune contient des éléments intéressants.

A la LFAJ, il s'agit surtout d'anciens responsables, au CLAJ plutôt de jeunes usagers anciennement affiliés à des Clubs.

La solution préconisée est donc de laisser au départ une pluralité d'initiatives, mais d'instaurer une unité de contrôle officiel, exercé par un service spécialement créé à cet effet au Secrétariat à la Jeunesse. Il s'agirait d'une

(1)Archives Dominique Magnant

(2)Voir Annexe X

(3)Archives Dominique Magnant

solution transitoire qui permettrait de préparer un groupement unique, seul souhaitable pour l'avenir.

Cette analyse, pour aussi objective qu'elle soit, est néanmoins effectuée par des responsables de la Ligue, quelque peu sceptiques vis-à-vis de la valeur des groupes d'usagers qu'ils ont toujours jugés dangereux; mais à aucune reprise, il n'est question de l'élimination pure et simple du CLAJ : les ajistes, pour la majorité affiliés au Centre Laïque, sont les plus dynamiques et les plus tenaces dans leur volonté de survie. Toute renaissance officielle du mouvement ajiste doit tenir compte de leur existence puisqu'ils formeront, selon toute vraisemblance, l'essentiel des jeunes usagers. Cette réorganisation n'est cependant pas pour leur plaisir. Il faudra beaucoup de discussions pour parvenir à les convaincre de la nécessité de se couler dans un moule prévu à leur intention, alors qu'ils ont le désir de s'auto-gérer.

Fin août 1940, les projets de statuts et règlements intérieurs sont longuement discutés avec M. Goutet et ils sont considérés comme définitifs. Il s'agit de créer l'UFAJ, l'Union Française des Auberges de Jeunesse, association unique qui permettrait d'avoir une valeur éducative plus forte : elle aurait le monopole et serait constituée par les éléments sains des deux associations qui, elles, seraient dissoutes. A aucun moment il n'est question de faire table rase des expériences passées. " Les AJ resteront du domaine des initiatives privées, soutenues et contrôlées par le gouvernement"(1).

L'auberge de jeunesse deviendrait " la maison de la jeunesse"(2) qui accueillerait toutes les associations de jeunes et ne serait pas réservée aux seuls ajistes isolés. Bien sûr, il faudrait s'assurer de la bonne marche de ces

(1)"Notes sur les Auberges de Jeunesse".6.9.1940.Archives Dominique Magnant

(2)Jean Sangnier."De l'Auberge de la Jeunesse à la maison de la jeunesse".1.8.1940.Archives Dominique Magnant

auberges; à cet effet, des mesures s'imposent qui assureront leur redressement : la création d'inspecteurs pour contrôler les AJ existantes et fermer celles qui ne présenteront pas toutes les garanties du point de vue hygiénique et moral; l'ouverture d'auberges-écoles pour former les divers responsables, avec obligation pour les parents aubergistes d'effectuer un stage dans une école de cadres. L'auberge sera alors le magnifique instrument prêt à former les jeunes et à servir la nation. En effet, l'auberge développe chez les jeunes un sens social plus large que celui des Compagnons ou des scouts :

"Le Compagnon est astreint à vivre fraternellement avec un certain nombre limité de camarades et de chefs choisis, toujours les mêmes. L'ajiste doit, au contraire, pouvoir vivre fraternellement, immédiatement, avec n'importe quel autre jeune, de n'importe quelle éducation, qu'il ne connaît pas quelques minutes auparavant et qu'il ne verra que durant l'espace d'une soirée"(1).

L'auberge et les parents aubergistes semblent aisément contrôlables. Par contre, les usagers peuvent échapper à tout encadrement, car, en dehors de leur séjour en auberge et de la diversité de leurs âges, sexes et tendances, ils forment des groupes " insuffisamment organisés"(2). Jean Sangnier pense que les ajistes devraient "s'intégrer dans l'organisation générale de la jeunesse française : ils seraient soumis aux mêmes devoirs et aux mêmes contrôles que les autres associations de jeunesse et bénéficieraient des mêmes encouragements"(3).

Le Rapport sur la situation et l'avenir des auberges de jeunesse en France du 9 août 1940 est plus nuancé. Puisque les jeunes usagers sont très intransigeants en ce qui concerne toute atteinte à leur liberté, on pourrait prévoir un statut spécial pour les groupes d'ajistes qu'on soumettrait à un minimum de discipline : les usagers seraient encadrés par des chefs à qui on imposerait l'obligation de suivre des

(1) Dominique Magnant. "Compagnons de France et Auberges de la Jeunesse". 3.8.1940. Archives Dominique Magnant

(2) Jean Sangnier. "Situation et Avenir des Auberges en France". 3.8.1940. Archives Dominique Magnant

(3) ibid.

stages et ils seraient contrôlés par des inspecteurs chargés d'éliminer les éléments indésirables.

Tout semble donc prêt à fonctionner. Un règlement transitoire prévoit qu'à la date du 1^{er} septembre 1940, les auberges du CLAJ et de la LFAJ peuvent demander leur admission à l'UFAJ. C'est Marc Sangnier qui serait chargé de la constitution de l'UFAJ par le Ministre de la Famille et de la Jeunesse. Le Conseil provisoire comprendrait 6 membres nommés par Marc Sangnier et 2 membres nommés par le Ministre, Marc Sangnier entrant dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. Il exercerait pendant trois mois les pouvoirs du Conseil National(1).

On s'affaire pour tout régler rapidement. Dominique Magnant écrit le 29.8.1940 à Lagausie que Trachtenberg pourrait être le directeur de l'école de cadres. Il propose déjà de fixer le plan de cette école et les programmes d'instruction. Il affirme aussi que "les principaux mandarins du CLAJ n'ont pas répondu à la convocation, le 10 septembre 1940. Je crois qu'on pourra décréter leur évanescence et traiter directement avec les organisations locales ... Le CLAJ pourrait alors être représenté par Soulé et Rouby, responsables des deux Centres les plus importants de la Zone libre, tous les deux partisans de l'union et probablement faciles à manoeuvrer"(2).

Le 30 août 1940, le Ministère de la Famille et de la Jeunesse écrit une lettre à Dominique Magnant, signée par Seydoux : "Le démarrage des auberges de la jeunesse est aujourd'hui bien avancé, ce n'est plus guère qu'une question de personnes"(3).

On recherche un directeur ou un secrétaire administratif qui pourrait être Perrier ou Chaveyriat. On pense aussi demander son concours à Hélène Laguerre, du CLAJ :

"Seydoux, pressé par Jean et Arne (4) d'envoyer une circulaire (prête depuis 15 jours) aux AJ et organismes existants, a demandé qu'on lui fournisse

(1) Règlement transitoire. Manuscrit. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de Dominique Magnant à Lagausie du 29.8.1940. Archives Dominique Magnant. Rouby est le représentant d'Agen, Soulé, celui de Toulouse.

(3) Lettre de Seydoux du Ministère de la Famille et de la Jeunesse à Dominique Magnant du 30.8.1940. Archives Dominique Magnant

(4) Il s'agit de Jean Sangnier et d'Arne Bjornson-Langen

avant tout une liste de noms de la Ligue et du CLAJ susceptibles de former un premier noyau de direction et d'organisation", écrit Ginette Bjornson à Dominique Magnant le 3 septembre 1940(1). Marc Sangnier, Philippe de Las Cases, Dominique Magnant, Pierre Collet, Henri Christophe, Raymond Magne, de la Ligue, sont pressentis pour assumer des responsabilités au sein du nouvel organisme; du CLAJ, on retient Mmes Laguerre, Lavergne, Guilbot ; MM. Soulé, Auvert. Le Ministère délèguerait Lafaille et Raoul de Lagausie.

Les fonctions proposées sont les suivantes : Président, Marc Sangnier; Vice-Président, Auvert; Secrétaire Général, Lagausie; Trésorière, Lavergne; Directeur de la Zone occupée, Henri Christophe; Directeur de la Zone libre, Jean Sangnier. Les deux directeurs de l'école seraient Trachtenberg et Hélène Laguerre; l'organisation des auberges de jeunesse reviendrait à Arne Bjornson-Langen.

Mais, cette liste ne fut pas agréée :

"Seydoux a ruminé sur cette liste, soit seul, soit avec d'autres huiles..., et de ces réflexions, il est résulté une critique féroce d'où peu de noms sont sortis indemnes... Le résultat pratique est d'annihiler en fait tout ce qui vient du CL ou de la Ligue. La conséquence que nous croyons comme la plus probable ? Echec total du mouvement unique tel que tu l'avais conçu et mort du mouvement des AJ sous quelque forme que ce soit"(2).

La situation est donc très grave et provoque le départ spontané de Jean Sangnier. Parmi les dirigeants proposés dans la liste, le Ministère a surtout remis en cause la présidence qu'il ne souhaite pas confier à Marc Sangnier. Dominique Magnant se rend le 7 septembre à Vichy pour rencontrer Pierre Goutet à qui il rappelle l'entrevue du 15 août. C'est en effet à partir de ce moment-là qu'en accord avec le gouvernement, des techniciens des auberges, Arne Bjornson-Langen et Jean Sangnier, avaient élaboré des statuts et règlements pour organiser de façon définitive la nouvelle association d'au-

(1) Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de Ginette Bjornson à Dominique Magnant du 3.9.1940. Archives Dominique Magnant

berges. Il lui rappelle encore que fin août, il avait admis les projets de statuts et les règlements qu'on lui avait soumis(1).

De fait, les démarches reprennent. Le 11 septembre, Pierre Goutet écrit à Dominique Magnant pour lui annoncer qu'il envisage " la création d'un nouveau mouvement d'auberges de jeunesse, placé sous le contrôle du Secrétariat à l'Instruction Publique et à la Jeunesse"(2).

Dominique Magnant s'étonne à juste titre. Pourquoi vouloir tout recommencer ? Il écrit à Pierre Goutet le 15 septembre :

Fin août, "il semblait que toute difficulté fût écartée et que nous pourrions très prochainement, c'est-à-dire dès le versement d'un premier acompte sur le budget, entreprendre les premiers chapitres du travail réel : constitution de l'association, envoi d'inspecteurs, triage des auberges, réorganisation des groupes, ouverture des premières sessions d'écoles de cadres"(3).

Mais il y a bien refonte de tout le projet portant sur la réorganisation du mouvement ajiste. Un paragraphe est rajouté aux statuts disant que Marc Sangnier sera Président d'honneur à vie des auberges de jeunesse et qu'il s'occupera des relations internationales(4). Le 26 septembre, le projet de budget d'octobre 1940 à octobre 1941 (5) est envoyé pour être examiné par le Maréchal(6). Mais, alors que la reprise des activités semblait être proche dès le 1^{er} septembre, toutes ces formalités administratives très lentes découragent tout espoir : " Cela n'avance guère, écrit Arne Bjornson-Langen, je quitte Vichy demain assez découragé par un mois de marche sur place"(7).

D'ailleurs, toutes ces tergiversations sont malencontreuses à plus d'un titre. De plus en plus de monde est au courant des projets concernant la renaissance des auberges. Ainsi, Mme

(1)Compte rendu de l'entretien de D.Magnant avec Pierre Goutet du 7.9.1940 à Vichy.Archives Dominique Magnant

(2)Lettre de Pierre Goutet à Dominique Magnant du 11.9.1940. Archives Dominique Magnant

(3)Lettre de Dominique Magnant à Pierre Goutet du 15.9.1940. Archives Dominique Magnant

(4)Lettre d'Arne Bjornson-Langen à Dominique Magnant du 27.9.1940.Archives Dominique Magnant

(5)Voir Annexe X

(6)Lettre d'Arne Bjornson-Langen à Dominique Magnant du 27.9.1940.Archives Dominique Magnant

(7)ibid.

Grunebaum-Ballin écrit à Arne Bjornson-Langen pour lui reprocher de ne pas avoir été tenue au courant des intentions du Ministère :

"Tout ce monde commence à reprendre du poil de la bête. Nous avons perdu un temps précieux"(1), commente Arne Bjornson-Langen. L'équipe constituée au départ se désagrège.

Rappelons que Mme Grunebaum-Ballin a pris contact le 2.9.1940 avec le Ministre de la Jeunesse, Ybarnégaray, le 18.9.avec Pierre Goutet, et que ne recevant aucune réponse, elle a décidé de résilier ses fonctions et de remettre ses pouvoirs à Luc Bonnet le 16 octobre 1940(2). Ce dernier se rend aussitôt à Vichy. Le 31 octobre, il prend contact avec les usagers et participe désormais au projet concernant la future association unique d'auberges. Le 29 octobre 1940, Dominique Magnant rencontre Noël Pouderoux à Lyon(3): il est décidé qu'une "commission constituante" de 5 membres sera convoquée le plus tôt possible à Vichy, comprenant un représentant du Ministère, Noël Pouderoux; deux représentants du CLAJ, Luc Bonnet (Zone Sud) et Lucienne Abraham (Zone Nord); deux représentants de la LFAJ, Henri Christophe (Zone Nord) et Dominique Magnant (Zone Sud); un secrétaire, Phillips.

Dominique Magnant propose alors de prendre la direction provisoire du travail de déblaiement comme commissaire national de l'Union des Auberges de Jeunesse. Son premier objectif serait de prendre contact avec tous les camarades de la LFAJ et du CLAJ pour les mettre au courant du projet de réorganisation des auberges et leur demander leur participation; il souhaite également rencontrer les dirigeants du CLAJ et de la LFAJ (Luc Bonnet, Lucienne Abraham, Henri Christophe), afin de les réunir à Vichy pour délimiter avec précision le but de l'UFAJ, son travail, ses statuts, son or-

(1)Lettre d'Arne Bjornson-Langen à Dominique Magnant du 27.9.1940. Archives Dominique Magnant

(2)Lettre de Dominique Magnant à Luc Bonnet du 15.2.1941. Archives Dominique Magnant

(3)Lettre de Dominique Magnant à Noël Pouderoux du 1.11.1940. Archives Dominique Magnant

ganisation(1).

C'est avec une grande précision que Dominique Magnant expose ce que devrait être cette réunion et la méthode à suivre pour assurer la remise en marche des auberges(2). Il faut souligner le contraste entre cette démarche logique, claire et précise et la lenteur de l'appareil administratif de Vichy, avec ses retours en arrière, ses contradictions et ses attermoissements.

Le 31 octobre a lieu une réunion à Vichy présidée par Noël Pouderoux. Elle se tient en présence de Luc Bonnet, Collin-Delavaud(CLAJ), Jean Gouin, Phillips (LFAJ). Seydoux et Laborde (adjoint de Goutet), délégués par le Ministère, y font une courte apparition.

Quelques problèmes sont abordés : on se déclare pour le maintien des auberges mixtes à condition de donner des garanties morales sérieuses. Les ajistes seraient admis en premier dans les auberges tandis que les membres des autres associations de jeunesse ne seraient hébergés que dans la mesure des places disponibles. Suit une définition des ajistes : ce sont des jeunes de 12 à 16 ans encadrés dans des gîtes d'étapes laïques; de 16 à 18 ans, ils peuvent se grouper soit dans un gîte, soit à l'auberge, mais dans ce cas avec une autorisation écrite des parents; de 18 à 28 ans, leur place est à l'auberge sans distinction. Tout le monde est également d'accord au sujet de la nécessité d'avoir des écoles de cadres pour les parents aubergistes. On prévoit de former des responsables pour "encadrer" les usagers sous forme de guides et de présidents de Clubs d'usagers. Le problème administratif au sujet de la dissolution des deux organismes existants et de la création d'une association unique d'auberges reste encore à fixer dans ses modalités légales(3).

(1) Lettre de Dominique Magnant à Noël Pouderoux du 1.11.1940, Archives Dominique Magnant

(2) Voir Annexe X

(3) Lettre de Phillips à Dominique Magnant du 1.11.1940, Archives Dominique Magnant

Le 4 novembre, Phillips écrit à Dominique Magnant :

"Il y a de l'obstruction quelque part. Notre directeur... a arrêté les statuts because l'âge, à juste titre, me semble-t-il; il trouve que 28 ans, c'est bien vieux"(1).

Pouderoux semble être d'accord sur l'ensemble du projet, mais Goutet n'admet plus l'idée de "Commission constituante"; d'autre part, on s'occupe au gouvernement des statuts juridiques et de la subvention pour les auberges qui a été portée sur la liste des demandes; elle s'élève à 7 millions(2). Le lendemain, Phillips écrit à nouveau que Goutet est d'accord pour confier à Magnant " le démarrage" des auberges de jeunesse. Les statuts sont remaniés et on prévoit un décret de nomination d'un Conseil d'Administration composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire qui auraient la charge de la nouvelle association.

"Si nous pouvons avoir l'argent bientôt, ce qui semble le cas, espoir !!!!! d'enfin pouvoir faire quelque chose"(3).

L'espoir est vite déçu. Le 10 novembre, Phillips écrit que les statuts soumis à un juriste ne sont pas encore définitivement adoptés et qu'on ne parle plus de subvention. Par contre, il envisage une série de causeries radiophoniques sur les auberges : la première aurait lieu le 16 novembre sur le thème "Nécessité de n'avoir qu'une seule association"(4).

(1)Archives Dominique Magnant

(2)Lettre de Dominique Magnant à Marc Sangnier du 9.12.1940. Archives Dominique Magnant

(3)Lettre de Phillips à D.Magnant du 5.11.1940.Archives Dominique Magnant

(4)Il prévoit une causerie par semaine; les thèmes seraient les suivants (Lettre de Phillips à D.Magnant du 10.11.1940. Archives Dominique Magnant) :

"RADIO-JEUNESSE

Samedi 16 Nov.- Nécessité de n'avoir qu'une seule association.

Samedi 23 Nov.- LE PERE AUBERGISTE- sa formation technique, morale et civique en fera le véritable "pilier" du mouvement.

Samedi 30 Nov.- LE GUIDE- son rôle : dirige les sorties, connaissance parfaite de la région.-sera le chef, non imposé, mais librement choisi à cause de ses compétences.

Samedi 7 Déc.- L'AINÉ- ses droits, mais surtout ses devoirs vis-à-vis de ses cadets.

Samedi 14 Déc.- LE CLUB D'USAGERS(si le statut est au point)- ce qu'il doit être - règlement intérieur.

Samedi 21 Déc.- L'AUBERGE DE LA JEUNESSE MIXTE- la liberté n'est pas la licence, la camaraderie n'exclut pas le respect de la jeune fille et le respect de soi-même.

Le 7 décembre 1940, Goutet convoque Magnant de toute urgence à Vichy pour lui confier la mise en route des auberges (1). Ce dernier sera le chef du mouvement unique des auberges avec tous les pouvoirs(2). La loi concernant la réorganisation des auberges de jeunesse est signée par le Maréchal Pétain; elle paraîtra au Journal Officiel dès qu'elle sera approuvée par les Allemands(3); les statuts sont définitivement arrêtés et vont être incessamment promulgués. Les deux associations, la Ligue Française et le Centre Laïque sont dissoutes et sont remplacées par deux nouveaux organismes : les Auberges Françaises de la Jeunesse (AFJ), chargées de la gestion des auberges, et Jeunesse et Plein Air, destiné à l'encadrement des usagers(4). Marc Sangnier et Dominique Magnant auraient préféré la création d'une association unique, mais le Secrétariat à la Jeunesse en a décidé autrement (5).

Néanmoins, Dominique Magnant envisage deux objectifs prioritaires : la constitution d'une école de parents aubergistes qui serait confiée à Hélène Laguerre tandis que Mme Trachten-

Samedi 28 Déc.-L'AUBERGE DE LA JEUNESSE NEUTRE- la neutralité n'est pas la laïcité, elle respecte les convictions des autres.

Samedi 4 Janv.- L'AUBERGE DE LA JEUNESSE DANS LE VILLAGE- L'auberge ne doit pas être le lieu de scandale du village - les aubergistes doivent se mêler aux gens du crû et ne plus les ignorer ou les dédaigner.

Cette causerie préparera le terrain pour parler de la collaboration des maisons des jeunes et des auberges de la jeunesse." Phillips effectue à ce sujet une demande auprès de Goutet(Lettre du 11.12.1940.Archives Dominique Magnant). En fait, la première note de Radio-Jeunesse date du 30.3.1941 (Archives Dominique Magnant).

(1)Lettre de D.Magnant à Goutet du 24.12.1940.Archives Dominique Magnant

(2)Dominique Magnant avait l'intention d'abandonner les auberges, mais il accepte sur l'insistance de Marc Sangnier (Lettre de Dominique Magnant à Marc Sangnier du 9.12.1940). "J'ai été chargé de la direction...;c'est pour moi une lourde charge parce que je continue mon métier de chimiste. J'ai accepté sur l'insistance de Marc et à titre provisoire jusqu'au retour de Raymond Magne"(Lettre de D.Magnant à Henri Christophe du 10.12.1940.Archives Dominique Magnant). Magne est en effet en prison en Allemagne et D.Magnant demande à Marc Sangnier d'intervenir auprès de Rodatz et de Collet pour obtenir sa libération(Lettre de D.Magnant à Marc Sangnier du 9.12.1940.Archives Dominique Magnant).

(3)Voir Annexe X.Ce simple fait montre les limites de l'action de Vichy contraint d'attendre l'approbation allemande.

(4)Lettres de D.Magnant à A.Bjornson-Langen et à Blanche du 8.12.1940.Archives Dominique Magnant.

(5)Lettre de D.Magnant à Marc Sangnier du 9.12.1940.Archives Dominique Magnant

berg resterait la mère aubergiste de l'auberge qui abriterait l'école(1); l'inspection des auberges.

Sans perdre de temps, il demande à Arne Bjornson-Langen et à René Blanche d'assurer cette fonction avant d'avoir les nominations officielles et le budget(2). La réponse de Blanche est immédiate : "Quelle joie pour moi, écrit-il à Dominique

Magnant le 11.12.1940, de t'aider, de travailler avec toi pour une telle cause et de pouvoir ensemble poursuivre l'oeuvre de nos auberges. Nous les aimons tous assez, je crois, pour nous y donner à coeur, corps et âme. Dès que tu voudras, partout où il le faudra"(3).

Le 20 mars 1941, il est officiellement nommé Inspecteur des AJ dans le territoire métropolitain non occupé et l'Afrique du Nord(4) par Dominique Magnant devenu Président des Auberges Françaises de la Jeunesse.

Arne Bjornson-Langen, lui, répond le 18 décembre 1940 :

"Inutile de te dire le plaisir que je ressens que cela démarre enfin et que toi, tu sois le chef de l'équipe - ne perdons pas de mots - tant que tu seras là, tu pourras compter sur mon concours"(5).

Il reçoit un titre de mission provisoire d'Inspecteur des auberges sur le territoire non occupé le 21.2.1941(6). "Le terrain de chasse" d'Arne Bjornson-Langen sera les départements de Saône-et-Loire, Rhône, Jura, Ain, Haute-Savoie, Saône, Isère, Drôme, Vaucluse, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Hérault, Gard, Ardèche, soit 180 AJ ; Blanche aura le reste de la Zone libre, soit 180 AJ(7).

C'est seulement le 30 mars 1941 que le Comité Directeur des AFJ nomme définitivement Arne Bjornson-Langen et René Blanche

(1) Lettre de D. Magnant à Arne Bjornson-Langen du 4.1.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettres de D. Magnant à Bjornson-Langen et à Blanche du 8. 2.1940. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de René Blanche à D. Magnant du 11.12.1940. Archives Dominique Magnant

(4) Ordre de nomination. Archives Dominique Magnant

(5) Lettre d'Arne Bjornson-Langen à D. Magnant du 18.12.1940. Archives Dominique Magnant

(6) Lettre de Mission de D. Magnant à A. Bjornson-Langen du 21.2. 1941. Archives Dominique Magnant

(7) Lettre de D. Magnant à A. Bjornson-Langen du 4.1.1941. Archives Dominique Magnant

inspecteurs des auberges(1).

Dominique Magnant, aussitôt reconnu, se mit à l'oeuvre pour que le mouvement des auberges s'organise. Hélas, il est encore loin du but.

"Exécutant votre ordre et confiant dans votre parole, je me suis mis immédiatement au travail, écrit-il à Goutet le 24.12.1940; j'ai réuni des collaborateurs, des inspecteurs qui ont tout abandonné et qui attendent l'ordre de départ. J'ai commencé une campagne de presse. J'ai rédigé des règlements et des instructions. J'ai acheté du matériel, fait imprimer des papiers qui devraient être immédiatement nécessaires. Pour tout cela, j'ai fourni des avances sur mes ressources personnelles ... Je ne voudrais pas croire que j'aie eu tort d'avoir confiance dans votre ordre verbal...., de toutes parts, je me heurte à l'impossibilité absolue... Je ne peux plus écrire à personne parce que je n'y suis pas habilité. Ce n'est qu'une déception de plus après 5 mois de piétinement. Pour une lettre, un quart d'heure, des mois de travail précieux se perdent et ne se retrouveront plus..."(2).

Il demande donc une réponse définitive sur les points suivants : " - promulgation de la loi et des statuts
- nomination officielle comme chef du mouvement
- avance de fonds
- remise des dossiers laissés à Seydoux"(3), après avoir effectué les mêmes demandes dans une lettre restée sans réponse au même Goutet le 11.12.1940.

Cette fois, le retard est probablement dû au remaniement ministériel qui s'effectue au Secrétariat Général à la Jeunesse. En effet, le 27.12.1940, Dominique Magnant reçoit une réponse de Goutet l'invitant à venir à Vichy pour rencontrer son successeur, M. Bouvier-Ajam, nommé Directeur de la Jeunesse par intérim. Aussi Dominique Magnant écrit-il le 31.12.1940 à ce dernier pour lui rappeler d'une part les piétinements, d'autre part l'état actuel des choses. Il réitère la nécessité d'une nomination officielle et d'un budget.

(1) Lettre de D. Magnant à R. Blanche du 3.4.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Goutet du 24.12.1940. Archives Dominique Magnant

(3) ibid.

Le 24 janvier 1941, M. Bouvier-Ajam, Directeur adjoint à la Jeunesse, envoie à Dominique Magnant " une minute des statuts de l'association" afin qu'après accord, il les dépose à la préfecture de l'Allier(1). Le Comité se composerait de 4 membres : Président, Dominique Magnant; Vice-Président, Noël Poudroux; Trésorière, Hélène Laguerre; Secrétaire Général, Henri Christophe. Ce Comité pourrait se mettre à la tâche dans le courant du mois de février. En ce qui concerne le budget, il est prévu de donner une première tranche de disponibilité, c'est ce qui incite Dominique Magnant à établir un projet de budget pour le premier trimestre de l'année 1941 s'élevant à la somme de 270 000 F (2). Pour le deuxième trimestre, une nouvelle tranche assez importante est prévue pour permettre la remise en état d'un certain nombre d'auberges et l'organisation de l'école des parents aubergistes(3).

Le 27 janvier, Dominique Magnant envoie son accord à Bouvier-Ajam : "Une seule chose compte : agir vite... Le lendemain même de la publication des statuts, si vous mettez à ma disposition la première tranche du budget, l'école des parents aubergistes sera mise sur pied et les inspecteurs et délégués régionaux commenceront leur tâche"(4).

Mais le démarrage des auberges de jeunesse est de nouveau reporté par la désorganisation du Secrétariat à la Jeunesse qui, par sa lenteur, ses remises en question, provoque la paralysie de toute action véritable. La lettre de Magnant adressée à Bouvier-Ajam le 2 février 1941 est le meilleur témoignage de l'inefficacité de l'appareil administratif mis en place à Vichy:

"M. le Directeur,
J'ai l'honneur d'attirer de nouveau votre attention sur les faits suivants : Vous m'avez confié une mission dont l'exécution exige la possession de

(1) Voir Annexe X

(2) Voir Annexe X

(3) Lettre de Bouvier-Ajam à D. Magnant du 24.1.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de D. Magnant à Bouvier-Ajam du 27.1.1941. Archives Dominique Magnant

dossiers qui sont actuellement entre les mains de M. Seydoux à Vichy. Le 3 janvier, vous m'avez promis par téléphone de m'envoyer immédiatement ces dossiers, et je n'ai rien reçu. Le 4 janvier, je vous ai écrit pour vous en souligner l'urgence et je n'ai rien reçu. Le 10 et le 16 janvier, votre secrétaire m'a, par téléphone, promis, à deux reprises, de me faire aussitôt cet envoi, et je n'ai rien reçu. Le 25 janvier, M. Seydoux m'a fait la même promesse, et je n'ai rien reçu. Le 27 janvier, j'ai écrit à M. Seydoux pour lui rappeler sa promesse, et je n'ai rien reçu. Le même jour, je vous ai écrit à vous-même pour suppléer la mémoire défaillante de M. Seydoux. Je n'ai encore rien reçu. Donc, après un mois d'attente, 4 lettres et 4 conversations téléphoniques, vos services se sont révélés incapables d'envoyer un paquet par la poste.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire connaître si cette incapacité est définitive : dans ce cas il m'est absolument impossible d'accomplir ma mission, puisque vous me refusez les moyens de travail nécessaires.

Veillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de tout mon dévouement"(1)

Enfin, le 8 février, Dominique Magnant reçoit une lettre de mission du Secrétariat Général à la Jeunesse lui confiant les

"travaux préliminaires de réorganisation des auberges de jeunesse jusqu'à la constitution d'un nouvel organisme auquel sera confié définitivement la direction des auberges"(2).

Cette fois, le travail peut commencer sur des bases légales. Pourtant, le 22 février, Dominique Magnant est à nouveau contraint d'écrire un rapport au Secrétariat Général à la Jeunesse; l'avance de 10 000 F promise à plusieurs reprises ne lui a pas encore été envoyée, le texte de la loi n'est pas revenu de Paris et les statuts n'ont donc pas pu être déposés(3).

(1) Archives Dominique Magnant

(2) Lettre N° 802 DA. Archives Dominique Magnant

(3) Rapport du Directeur provisoire aux Auberges de la Jeunesse à M. le Directeur adjoint de la Jeunesse". 22.2.1941. Archives Dominique Magnant

3- Les débuts officiels des AFJ : les Allemands retardent la légalisation du mouvement

Avant d'attendre que toutes les questions soient réglées officiellement, Dominique Magnant, fort de son ordre de mission légale l'invitant à prendre la direction de la réorganisation provisoire des auberges, passe à l'action. Il s'occupe de l'organe technique des AFJ, chargé de la gestion des auberges qui se sépare désormais de l'association des usagers. Pour ne pas perdre de temps, il convoque le 23 février à Lyon un certain nombre de dirigeants des anciennes associations(1). Il s'attache à s'entourer de responsables capables de rallier la confiance à la fois du gouvernement et des usagers. Dès le 27 janvier, il avait écrit à Luc Bonnet pour lui demander de participer à la direction du nouveau mouvement, malgré ses problèmes de santé.

Le sens de ce mouvement, lui écrit-il, est " de former les jeunes à une forte discipline dans la vie rude et la fraternité de l'auberge"(2).

La réponse de Luc Bonnet est immédiate(3) : le refus est catégorique et s'explique par deux raisons essentielles : il s'agit d'abord d'une opposition de doctrine :

"Nos principes mêmes nous séparent. Pour mes amis et moi, l'ajisme est un libre épanouissement de la personnalité, une libération intérieure par la connaissance des "vraies richesses". Au CLAJ, l'AJ est une petite "République de jeunes"; son climat est la liberté. Vous voulez au contraire "former les jeunes à une forte discipline" et leur donner des cadres. Cela est opposé à l'esprit auberge"(4).

L'autre raison qui justifie son refus vient de la stratégie suivie par Dominique Magnant :

"Depuis 6 mois, le CLAJ a été systématiquement à

(1) Lettre de D. Magnant au Directeur adjoint de la Jeunesse du 28.2.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 27.1.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de Luc Bonnet à D. Magnant du 2.2.1941. Archives Dominique Magnant

(4) *ibid.*

l'écart de la réforme des auberges de la jeunesse. Tout s'est fait en dehors de son Conseil d'Administration, de ses représentants qualifiés. Nos délégués au Comité technique n'ont jamais été convoqués. La collaboration que nous avons offerte a été repoussée de la façon la plus cavalière... En fait, ce n'est plus d'une fusion qu'il s'agit. La fusion supposait une coopération du CLAJ et de la LFAJ sur un pied d'égalité, après un accord librement débattu. Or, non seulement le CLAJ n'a pas été consulté, mais il sera dépouillé de ses biens par une véritable spoliation. Ce que votre association va recueillir, ce n'est pas une succession, c'est la dépouille des vaincus"(1).

Ces termes violents montrent combien la polémique d'avant-guerre qui séparait les deux associations, est encore vivace. Dominique Magnant les assimile aux vieilles querelles dont on n'a pas su s'affranchir au CLAJ. Il ne veut en aucune manière d'"une fusion après accord librement débattu. On ne peut créer un élan nouveau, une grande fraternité de la jeunesse en faisant simplement confluer deux groupes rivaux depuis leur naissance"(2).

Plutôt que de consolider des haines, il faut construire du neuf; or, " un comité dont chaque membre a pour mission de défendre les intérêts d'un groupe devant d'autres groupes, est condamné d'avance à n'être qu'une tour de Babel"(3).

Avec son langage cru habituel, Dominique Magnant pose à Luc Bonnet la question à brûle pourpoint : "N'auriez-vous donc pas un idéal assez ardent pour faire éclater les vieux cadres en ruines ?"(4)

Loïn d'écraser la liberté des ajistes par la tyrannie d'une nouvelle association, il faut éliminer trouble, danger et pourriture morale par un contrôle bien guidé.

Luc Bonnet répond à nouveau, mais cette fois en tant que Secrétaire Général du CLAJ et non à titre personnel. Il énonce 6 conditions préalables à toute participation du CLAJ dans la nouvelle organisation :

(1) Lettre de Luc Bonnet à D. Magnant du 2.2.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 15.2.1941. Archives Dominique Magnant

(3) *ibid.*

(4) *ibid.*

- 1⁰- Respect absolu du caractère mixte des AJ non seulement en principe mais en fait.
- 2⁰- Age limite d'admission aux AJ fixé à 27 ans.
- 3⁰- Parité dans les organismes directeurs(CA, inspecteurs, chefs de province et de pays suivant compétences et réalisations).
- 4⁰-Formation des PA et des cadres par des personnes offrant toutes garanties de neutralité politique et confessionnelle.
- 5⁰- Examen dans un esprit libéral de la situation des AJ et des PA avant suppression.
- 6⁰- Participation à la rédaction du règlement intérieur"(1).

D'un ton très sec, Dominique Magnant répond à Luc Bonnet qu'il n'admet pas la théorie des dosages et que les responsables des auberges de jeunesse ne seront choisis que d'après leur aptitude et non d'après leur appartenance ancienne. Il réfute également la méthode des ultimatums et des conditions préalables de participation. " Nous n'achetons pas des dévouements"(2), écrit-il vertement. Il reproche aussi à Luc Bonnet de continuer à poursuivre des pourparlers avec Vichy au lieu de s'intégrer à l'effort de regroupement qu'il organise désormais légalement par ordre de mission du Secrétariat Général à la Jeunesse(3).

Dominique Magnant a déjà obtenu de la plupart des anciens dirigeants locaux du CLAJ en Zone libre leur accord pour participer à la nouvelle association sans arrière-pensée : 22 responsables départementaux ont donné leur approbation sans réserve(4) ainsi que de nombreux dirigeants : Soulé, Collin-Delavaud, Auberger, Robert Auclair, Marcel Auvert, Hélène Laguerre. Citons à titre d'exemple cette lettre de Baynac, ami de Mme Grunebaum-Ballin, qui écrit le 22.2.1941 à Magnant :

"Bravo pour la dissolution du CLAJ et de la Ligue (mais il faut dissoudre aussi les AJ, les Clubs, les comités locaux, fédéraux, régionaux), un triage

(1) Lettre de Luc Bonnet à D. Magnant du 26.2.1941. Archives Dominique Magnant. Voir Annexe X l'ensemble de cette lettre où tous ces points sont développés.

(2) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 15.3.1941. Archives Dominique Magnant

(3) *ibid.* L. Bonnet avait en effet écrit une lettre circulaire le 3.3.1941 : "Je suis heureux, écrit-il aux délégués, de vous dire que nos conversations avec l'administration ont repris et qu'elles se poursuivent favorablement". En fait, un chef de service du SGJ aurait sollicité L. Bonnet pour que celui-ci lui précise la position du CLAJ (Lettre de Collin-Delavaud à D. Magnant du 2.3.1941. Archives Dominique Magnant).

(4) *ibid.*

sévère opéré sous la responsabilité des dirigeants régionaux permettra d'éliminer les AJ politiques et commerciales. D'accord pour la séparation entre AFJ et Camarades de la Route. D'accord encore pour une école de parents aubergistes confiée à Hélène Laguerre que je connais. D'accord encore pour l'inspection fréquente par des inspecteurs et des délégués régionaux"(1).

Nous verrons pourtant que beaucoup d'ajistes du CLAJ refusent de s'intégrer à la nouvelle association et forment des groupes dissidents mettant en péril le travail de regroupement tenté par Magnant. Celui-ci doit se battre non seulement contre la lenteur administrative du gouvernement de Vichy, soumis aux Allemands - qui, nous allons le voir, vont entrer en jeu pour ralentir encore par leur refus la mise en route du mouvement des auberges - mais aussi sur le plan plus interne : il doit encore convaincre les anciens ajistes méfiants, rebelles et dissidents. Bientôt pourtant, Luc Bonnet semble admettre l'honnêteté de Dominique Magnant après ses échanges de lettres et ses contacts à Vichy. Il cautionne son travail de réorganisation des auberges dans un article paru dans Le Travail de Chambéry(2). A la suite de cette publication, Dominique Magnant l'invite à nouveau à soutenir son effort et à faire partie de la direction :

"Si vous voulez vous mêler à notre équipe, lui écrit-il le 3 avril 1941, je serais heureux de vous voir à la réunion des futurs dirigeants de l'AFJ qui aura lieu à l'Ecole des Cadres de Jeunesse d'Uriage du 12 au 15 avril"(3).

Luc Bonnet accepte de s'y rendre :

"Un large échange de vues permettra de dissiper bien des malentendus. Aussi me ferai-je un devoir d'assister à la réunion d'Uriage"(4).

Selon le témoignage de POM(5), Luc Bonnet fit une très bonne impression sur Dunoyer de Segonzac : celui-ci voulait voir qui étaient les responsables des auberges avant de cautionner

(1) Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 3.4.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de Luc Bonnet à D. Magnant du 6.4.1941. Archives Dominique Magnant

(5) Entrevue avec POM le 27.2.1984

le mouvement de façon définitive : grâce à la personnalité de Luc Bonnet, la partie fut gagnée. POM raconte en effet que Segonzac lui dit, après le stage ajiste d'Uriage, au cours d'un voyage à Vichy :

"J'ai trouvé là des gens intéressants parmi lesquels il en émerge un, c'est l'enseignant du Jura, Luc Bonnet. Il me plaît, mais je ne vais pas parler de lui à Vichy, j'ai trop d'adversaires au Secrétariat et je risquerais de le desservir. Si tu le peux, essaye de le décider quand il sera en place aux AJ nouvelles à lui faire demander l'organisation d'un autre stage pour ses cadres"(1).

Cette bonne impression est d'ailleurs réciproque puisqu'à partir de la rencontre d'Uriage, Luc Bonnet s'engage dans la nouvelle organisation des auberges, sans restriction aucune.

La réunion d'Uriage de Pâques 1941 marque le début du nouveau mouvement des auberges qui, sur le plan administratif, a obtenu une existence légale et officielle quelques semaines auparavant. L'engagement sans réticence des responsables des deux organisations date bien de cette réunion d'Uriage, témoin l'attitude de Luc Bonnet, mais aussi celle d'Hélène Laguerre; celle-ci avait envoyé un télégramme à Dominique Magnant juste avant de se rendre à Uriage pour obtenir de nouvelles garanties, avant de s'engager définitivement. Avec son franc-parler, Dominique Magnant lui répond : "Vous pouviez hésiter au moment de votre entrée dans le mouvement, aujourd'hui, vous n'en avez plus le droit. Je compte donc que vous irez à Uriage"(2).

A partir d'Uriage, Hélène Laguerre fera partie sans réserve de l'équipe des responsables. Elle écrit dans une circulaire datée du 5 mai 1941 que la fusion des deux anciennes associations s'est "élaborée à Uriage, dans l'atmosphère créée par les dirigeants dans le merveilleux cadre de l'Ecole des Cadres qui invite à la compréhension, à la générosité, à la confiance"(3).

(1)Entrevue avec POM le 28.2.1984. Note de POM, ajoutée à la lecture de ce passage

(2)Lettre de D.Magnant à Hélène Laguerre du 7.4.1941, Archives Dominique Magnant

(3)Archives Dominique Magnant

Nous reviendrons sur ce que Dominique Magnant appelle le "miracle d'Uriage"(1). Un autre témoignage confirme encore l'impact de ce moment de grâce : Muse Dalbray, sur le conseil d'une amie, s'est rendue à la session de mai de l'Ecole Nationale des Cadres :

"Je dois dire que j'y ai trouvé un sens de la qualité, un respect de la personne humaine et une largeur de vues(pour un milieu quasi officiel, ne l'oublions pas) qui m'ont étonnée bien agréablement. Je souhaite donc que vous puissiez faire du travail propre".

Elle y acquit la certitude que les ajistes pourraient continuer à vivre et conserver leur "esprit" et leur "indépendance"(2).

Le dimanche 27 avril 1941, le Comité directeur des AFJ se réunit pour la troisième fois. Il prononce l'admission de Luc Bonnet en son sein; sa nomination sera soumise à la ratification du Secrétaire Général à la Jeunesse(3). A cette même séance, à la suite du vote pour la constitution du Bureau définitif des AFJ, il devient le Secrétaire Général des AFJ et le restera jusqu'au 1^{er} septembre 1941(4). Dominique Magnant fait une objection à cause de son action passée dont il faut se méfier. Pourtant, " ce n'est pas le passé qu'il faut considérer, mais l'attitude présente"(5).

Luc Bonnet, certes, est resté très laïque et très inquiet de la question sociale, mais "Uriage fut pour lui une révé-

lation. Il avait des préventions contre la Révolution Nationale parce qu'il ignorait la doctrine de l'Ecole Nationale des Cadres. A présent, non seulement il accepte mais il réclame qu'elle pénétre par tous les moyens le mouvement des AJ"(6).

Il a compris qu'il était important de réaliser la synthèse de toutes les familles spirituelles françaises et que l'action

(1)Entrevue avec Dominique Magnant le 30.6.1978

(2)Lettre de Muse Dalbray au Comité provisoire de Marseille du 17.7.1941.Archives René Dray

(3)Compte rendu de la réunion. Archives Dominique Magnant

(4)"Rapport moral".Construire.N° 6.15.4.1942

(5)Plan d'Action pour les AFJ.Avril 1941."Nomination d'un Secrétaire Général".Archives Dominique Magnant

(6)ibid.

d'Uriage s'exerce sur les milieux confessionnels et les autres. D'ailleurs, son entrée dans la nouvelle organisation est très salutaire, car, il a la confiance de milliers de jeunes qui, sans faire de l'opposition, sont inquiets des nouvelles dispositions : la nomination de Luc Bonnet comme Secrétaire des AFJ va donc être un moyen de contact unique avec cette jeunesse méfiante. De plus, elle permet d'avoir une ouverture vers la Ligue de l'Enseignement - dont le directeur est un ami de Luc Bonnet - et vers le nouveau syndicalisme, grâce à M. Planche, commissaire du CLAJ, rédacteur du journal Au Travail(1).

L'équipe de direction est prête à fonctionner, le gouvernement de Vichy a enfin admis l'existence d'un mouvement de jeunesse des auberges, mais l'association n'est toujours pas déclarée officiellement. Son caractère provisoire s'explique par une nouvelle série de difficultés venues cette fois non plus de l'Etat français mais des autorités allemandes.

Depuis le début des pourparlers en vue de la reconnaissance légale des auberges, Dominique Magnant avait englobé dans son projet à la fois la Zone libre et la Zone occupée. Dès le 10 décembre 1940, il avait confié à Henri Christophe le secrétariat de la Zone occupée, avec quatre charges principales : il fallait s'occuper de la succession du CLAJ et de la LFAJ, de l'installation matérielle du nouveau Secrétariat Général des auberges, de l'inspection de l'ensemble des auberges et des groupes d'usagers, de l'ouverture des écoles de parents aubergistes pour les AFJ, de chefs pour Jeunesse et Plein Air(2).

Encore plein d'espoir, Dominique Magnant écrivait à Henri Christophe :

(1) Plan d'Action pour les AFJ. Avril 1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Henri Christophe du 10.12.1940. Archives Dominique Magnant

"Aussitôt la loi et les statuts promulgués, c'est-à-dire dans une semaine environ, tu recevras une nomination officielle et tu pourras entreprendre immédiatement le travail matériel. Mais il faut aujourd'hui te mettre sur le chantier passionnément pour préparer cet immense travail"(1).

L'idée de créer un mouvement de jeunesse national englobant à la fois Zone libre et Zone occupée allait bien sûr à l'encontre de la volonté des autorités allemandes. Dominique Magnant en prend conscience avant même de connaître le refus des Allemands de signer les statuts de la nouvelle association des auberges :

"Il est facile d'imaginer que les Allemands veulent étouffer les auberges de la jeunesse comme ils l'ont fait pour les Compagnons et la Légion des Combattants, écrit-il à Vichy le 22 février. Il serait trop naïf d'accepter cet ukase. Si les auberges sont retardées en Zone occupée, il faut qu'au moins elles s'organisent en Zone libre"(2).

Le 25 février, lors de son entrevue avec Pouderoux, Dominique Magnant apprend qu'en effet, les autorités allemandes auraient refusé la promulgation de la loi sur les auberges de jeunesse(3). Aussi propose-t-il au Secrétariat à la Jeunesse la stratégie suivante : déposer à la préfecture du Rhône les statuts de la nouvelle association, promulguer un arrêté ministériel agréant la nouvelle association et suspendant en Zone libre l'activité du CLAJ et de la LFAJ - les anciennes associations n'étant pas dissoutes pourraient continuer à agir sporadiquement en Zone occupée jusqu'à la solution définitive -, verser la première tranche de subvention, et tout cela avant le 8 mars, date d'une réunion regroupant de nombreux ajistes de la Zone Sud à Toulouse(4).

Le 12 mars 1941, Marc Sangnier écrit à Dominique Magnant, après l'avoir rencontré quelques jours auparavant :

"Je suis bien impatient de savoir ce qui va se pas-

(1) Lettre de Dominique Magnant à Henri Christophe du 10.12.1940. Archives Dominique Magnant

(2) "Rapport du Délégué provisoire aux auberges de la jeunesse à M.le Directeur adjoint de la Jeunesse". 22.2.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de D.Magnant au Directeur adjoint de la Jeunesse du 28.2.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de D.Magnant au Directeur de la Jeunesse du 15.3.1941. Archives Dominique Magnant

ser pour les auberges et si les choses vont encore traîner comme depuis huit mois. A Vichy, on m'a dit, dans le service de la Jeunesse, que Poudroux avait téléphoné qu'il essayait de recommencer des pourparlers pour faire accepter le projet par les Allemands. Quant à moi, je persiste à croire qu'il y aurait grand intérêt - doit-on pour cela attendre encore un peu - à avoir une organisation unique pour toute la France, mais cela est-il vraiment possible ?" (1)

Nous savons que ce souhait n'est pas exaucé même lorsque le 11 novembre 1942 la France n'est plus divisée en deux zones et qu'elle est entièrement occupée - les lois concernant l'organisation de la jeunesse continuent à différer pour la Zone Sud et la Zone Nord.

4- La naissance officielle des Auberges Françaises de la Jeunesse

Le 14 mars 1941, en exécution de la mission assignée à Dominique Magnant par le Secrétaire Général à la Jeunesse (2), l'association "Les Auberges Françaises de la Jeunesse" est déclarée à la préfecture du Rhône (3) par les soins de Robert Auclair, sur la demande de Dominique Magnant (4). Le siège social est provisoirement 39, Cours Morand, à Lyon. Le but des AFJ est défini comme tel :

"Création et gestion d'auberges de la jeunesse en France, dans les colonies, les pays de protectorat et les territoires sous mandat français, et activités se rattachant à cette gestion. Le Comité Directeur est constitué par un Président, Dominique Magnant, et 4 membres : Hélène Laguerre, Collin, Philippe Gausso et Noël Poudroux (du Secrétariat Général à la Jeunesse)" (5).

(1) Lettre de Marc Sangnier à D. Magnant du 12.3.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant au Secrétariat Général à la Jeunesse du 14.3.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de D. Magnant à M. le Directeur de la Jeunesse du 6.4.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de D. Magnant à Robert Auclair du 13.3.1941. Archives Dominique Magnant

(5) Déclaration d'Association. Le Président de l'Association "Les Auberges Françaises de la Jeunesse" à M. le Préfet du Rhône. St-Alban-du-Rhône le 13.3.1941. Archives Dominique Magnant

La première réunion du Comité Directeur des AFJ se tient le 22 mars à Lyon et élit à l'unanimité Marc Sangnier Président d'honneur de l'association : " Cette décision a été la première prise par le Comité, ce qui lui confère un caractère symbolique"(1).

La deuxième réunion a lieu le 30 mars 1941. L'ordre du jour est le suivant :

"Répartition des fonctions du Bureau, nomination d'inspecteurs des AJ et de conseillers techniques, établissement du règlement intérieur, projet d'école de parents aubergistes, projet de budget pour le 2^e trimestre"(2).

Seydoux y assiste à titre de représentant du Secrétaire Général à la Jeunesse. La répartition des fonctions est décidée. Magnant est Président des AFJ. Sont Vice-Présidents : Hélène Laguerre et Noël Pouderoux; le Secrétaire Général est Philippe Gaussot, le Trésorier est Collin. Pour l'école des parents aubergistes, Hélène Laguerre propose Montbrun-les-Bains, Magnant Combloux, Collin l'Ardèche. Le gros problème débattu est la mixité des auberges(3).

Un article paru dans Camping plein air du 14 mars 1941(4) délimite le rôle et la formation assignés aux jeunes filles sous le gouvernement de Vichy : il s'agit de les préparer dans les Centres de Jeunesse à un métier féminin : couture, mode, lingerie, confection, tissage, fourrure, reliure, jouets. L'enseignement est complété par un enseignement ménager : leçons de cuisine, tenue de la maison, puériculture.

Faut-il souligner que ce rôle de la jeune fille est à l'opposé de l'idéal de la camarade ajiste, féministe avant le MLF, jalouse de son indépendance, en opposition radicale à la société traditionnelle qui la cantonne dans des domaines restreints ?

(1) Lettre de D. Magnant à Marc Sangnier du 6.4.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Noël Pouderoux, Laguerre, Gaussot, Collin du 24.3.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 30.3.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Edith Delamare. "On s'occupe de vous, jeunes filles". Camping plein air. N° 23.14.3.1941

Le 3 mars 1941, le dirigeant d'une société de montagne, "Alpina de Millau" qui a créé dans les Gorges du Tarn et les Causses un groupe d'auberges non mixtes, Charles Dutheil, écrit au Maréchal Pétain une lettre où il dénonce les dangers des auberges mixtes. Son argumentation est que la formation des jeunes filles n'est pas la même que celle des jeunes

gens : " Un tantinet de psychologie prouve que les deux sexes ne peuvent se former à cette même école de l'auberge unique. Les jeunes filles doivent nécessairement avoir une AJ bien à elles : un climat plus délicat, conforme à leur rôle si important de future épouse et de future mère; les jeunes gens ont besoin d'un gîte plus sévère et il leur faudra allumer le feu, préparer les repas, nettoyer, sans avoir recours aux jeunes filles; où au soir d'une dure journée, ils ne retrouveront pas une ambiance mièvre et déprimante. Ce n'est pas le rôle des jeunes filles de copier les jeunes gens, d'autant que, physiologiquement parlant, les mêmes randonnées exténuantes, les mêmes jeux rudes ne peuvent tous leur convenir. Ce n'est pas l'intérêt du pays d'efféminer davantage les jeunes gens, qui ont plutôt besoin de leçons de virilité et de courage.... Nous n'avons que faire d'AJ doucereuses et féminisantes, il nous faut, plus encore maintenant, de vraies AJ où s'élaborent les plus belles vertus"(1).

Un autre argument est que les parents aubergistes même irréprochables ne sont pas une garantie suffisante pour lutter contre les liaisons dangereuses. La promiscuité mixte risque d'être le véritable but des jeunes qui viendront à l'auberge.

Chose étrange (?), Dominique Magnant écrit à René Blanche le 16.3.1941 : " L'Alpina me paraît moralement intéressante". Or, un ajuste peut-il admettre de telles déclarations de principe, si contraires à la philosophie de l'auberge? La Direction de la Jeunesse n'allait pas tarder à réagir, et le 24 mars 1941, elle envoie une note relative au caractère mixte des auberges de jeunesse à Dominique Magnant :

(1)Archives Dominique Magnant. On y reprend le mythe de la virilité et celui des Français féminisés, déserteurs qui ont perdu la guerre.

"Des Rapports provenant de PARIS et de diverses régions, attirent à nouveau l'attention du Secrétariat Général à la Jeunesse sur les inconvénients du caractère mixte des auberges de la jeunesse, et les mesures susceptibles de les éviter.

En conséquence, j'ai décidé ce qui suit :

1^o) Ne pourront être réouvertes, avec accès aux jeunes gens et aux jeunes filles, que les auberges de la jeunesse dont les dossiers auront été examinés et approuvés par le Secrétariat Général à la Jeunesse.

2^o) Les dossiers concernant de telles auberges seront transmis, pour examen et approbation, par le Président de l'Association des Auberges Françaises de la Jeunesse, au Secrétariat Général de la Jeunesse.

3^o) Les auberges recevant uniquement des jeunes gens, ou uniquement des jeunes filles, pourront ouvrir, sans autorisation préalable du Secrétariat Général à la Jeunesse, avec avis favorable du Conseil d'Administration des Auberges Françaises de la Jeunesse"(1).

C'est sans doute plus l'immixtion du gouvernement que le fondement même du conflit qui provoque la lettre de protestation de Dominique Magnant au Directeur de la Jeunesse : il y souligne la seule compétence du Comité Directeur pour "juger

de la possibilité de création d'une auberge mixte, grâce à leurs inspecteurs, leurs commissaires régionaux, leurs conseillers techniques, leurs écoles de parents aubergistes.... Les autres éléments d'information que vous pouvez recueillir, continue-t-il, proviendront d'enquêtes parmi des paysans ou d'interventions de différents groupements; ils seront inévitablement erronés ou partiels, comme l'ont été les lettres qui ont motivé votre décision. Et comment pourrez-vous juger si une auberge est apte à être mixte tant qu'elle n'aura pas encore fonctionné ? Si les dirigeants de l'association, en contact quotidien avec chaque auberge et connaissant les conditions à en exiger, ne peuvent pas décider, il est peu probable que vos services, auxquels manqueront la plupart des éléments du problème, puissent le faire.... Si vous nous considérez comme incapables de mener à bien notre travail, vous pouvez en pommer d'autres à notre place. Si vous nous considérez comme capables, laissez-nous la liberté de travailler"(2).

(1) Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant au Directeur de la Jeunesse du 2.4. 1941. Archives Dominique Magnant

Il propose de déposer un compte rendu détaillé sur chaque nouvelle auberge. Le contrôle effectué par le délégué régional de la Jeunesse pourrait être fait un an après son entrée en fonction. Le Directeur de la Jeunesse accepte de modifier les conditions concernant les auberges mixtes et renonce à cette autorisation préalable. Par contre, il demande que trois mois après l'ouverture de l'auberge, une enquête soit effectuée par les délégués régionaux et départementaux. Elle pourrait avoir pour conséquence la fermeture de l'AJ(1).

Le 4 avril 1941, Louis Garronne, Directeur de la Jeunesse, écrit à Dominique Magnant pour l'avertir que la première tranche de subvention a été versée, soit les 270 000 F demandés pour le 1^{er} trimestre 1941. D'autre part, il lui annonce que le décret de dissolution des deux anciennes associations d'auberges a été modifié pour préciser que cette décision porte seulement sur la Zone Sud; le décret est actuellement à la signature du Maréchal Pétain(2).

Le 4 avril 1941 est la date officielle de la création des Auberges Françaises de la Jeunesse, puisque la déclaration de l'association paraît au Journal Officiel (3). Elle possède dès lors le monopole de construction et de gestion des auberges et travaille au bénéfice commun de tous les mouvements de jeunesse. Elle doit opérer en liaison particulièrement étroite avec le Secrétariat Général à la Jeunesse et ses délégués régionaux; elle a la charge de nommer dans chaque département "un commissaire régional" qui est seul habilité à la Direction des Auberges de la Jeunesse dans ce département; les commissaires reçoivent de la direction de l'association des instructions. Chacun d'eux est porteur d'un ordre de nomination signé du Président de l'association.

(1) Le Directeur de la Jeunesse aux Délégués régionaux et départementaux. Circulaire non datée; selon nos recoupements, de début avril 1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre du Secrétariat Général à la Jeunesse n° 0304/11 de Louis Garronne à Dominique Magnant. Archives Dominique Magnant

(3) Journal Officiel n° 94.4.4.1941.p.1460-16.2^e fascicule

Ce nouveau groupement est appelé à se substituer aux anciennes organisations d'auberges de jeunesse qui ne doivent plus se livrer à aucune propagande et ne peuvent recevoir aucun secours(1).

Les AFJ sont donc devenues un organe officiel. Leur mission exclusive est de construire, gérer et diriger les auberges de jeunesse(2).

5- Débuts difficiles des AFJ et la caution d'Uriage

Malgré la déclaration des AFJ le 14 mars 1941 à la préfecture du Rhône et l'annonce de leur création publiée dans le Journal Officiel du 4 avril, la reprise des activités du mouvement est encore reportée. Dans ce contexte précaire, l'Ecole d'Uriage joue un rôle primordial : elle apporte une garantie qui permettra de vaincre les dernières réticences du gouvernement de Vichy, mais aussi des principaux responsables des anciennes associations d'auberges.

Selon Bernard Comte(3), l'intervention de l'équipe d'Uriage est manifeste dans la relance du mouvement des auberges de jeunesse(4). Lors de la première réunion du Comité Directeur des AFJ, dans sa séance du 23 mars 1941, il

(1) Lettre circulaire de D. Magnant, Circulaire - sans en-tête, sans enveloppe, sans date - aux Délégués régionaux et départementaux de la Jeunesse. Archives Dominique Magnant

(2) Cette mission est confirmée par la lettre d'habilitation du 11.6.1941 et par les circulaires du 20.8.1941 de M. le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse aux Préfets et aux Recteurs. Guide des Auberges de Jeunesse. 1942. p.9

(3) Bernard Comte, maître-assistant à l'I.E.P. de Lyon, est le spécialiste d'Uriage. Il a participé au colloque tenu à Grenoble en 1976, à celui de Marly-le-Roi de décembre 1983 pour parler de l'expérience d'Uriage, objet de ses recherches.

(4) Bernard Comte. Manuscrit

est question de choisir les commissaires régionaux des auberges pour les divers départements. Dominique Magnant, délégué provisoire, est déjà à même d'annoncer qu'une réunion des futurs commissaires régionaux et conseillers techniques des AFJ aura lieu probablement pour une durée d'une semaine, au cours des vacances de Pâques, à l'Ecole Nationale des Cadres d'Uriage. L'objectif sera de "procéder à un échange de vues et d'expériences, de préciser les principes et les méthodes de la direction des AJ et de prendre contact avec les nouveaux principes généraux de formation de la jeunesse"(1).

En effet, dès le 2 février 1941, Dominique Magnant avait écrit à M. Legros, chef du Bureau des mouvements de jeunesse, successeur de M. de la Chapelle au service de la formation des cadres qu'il avait été convenu que quelques-uns des futurs chefs du mouvement des auberges seraient accueillis à Uriage et à Ecully, écoles qui fourniraient également quelques instructeurs pour les écoles de parents aubergistes. Comme tous les autres mouvements de jeunesse, les auberges pourraient bénéficier de l'expérience de ces écoles de cadres. C'est d'abord près de Gannat - au château de la Fauconnière appartenant à Philippe Lamour - qu'est installée l'Ecole des Cadres qui ira ensuite à Uriage.

Elle est dirigée par Dunoyer de Segonzac qui " avait lancé un appel dans la presse des mouvements de jeunesse en septembre 1940 pour une formation de cadres. Segonzac voulait faire quelque chose pour la jeunesse et il était appuyé par Garronne avec qui il avait travaillé avant-guerre à l'Ecole des Roches, école de la haute société protestante"(2).

POM répondit à cet appel en tant que scout, le mouvement ajiste n'ayant pas encore d'existence légale. On l'envoya à Tonneins pour être cadre dans une école pour jeunes chômeurs, école régionale plus ou moins patronnée par le scoutisme et

(1) Circulaire envoyée en 5 exemplaires. Archives Dominique Magnant

(2) Entrevue avec POM le 28.2.1984

dépendant de l'Ecole Nationale.

"En décembre 1940, je suis arrivé à Uriage où l'Ecole avait déménagé, la proximité de Vichy ne convenant pas à l'esprit d'indépendance de Segonzac. J'ai logé dans la chambre de Dumazedier et j'ai découvert qu'il avait été au CLAJ, et on a parlé CLAJ. J'ai été chargé par Segonzac d'animer à Uriage la Fête de Noël qui a été un succès. A la suite de quoi Segonzac m'a demandé de rester au service de l'Ecole d'Uriage à titre d'instructeur. J'avais la charge de préparer un journal hebdomadaire pour la jeunesse"(1).

L'Ecole d'Uriage abrite donc deux instructeurs, anciens ajistes : POM et Dumazedier.

Le 23 mars 1941, le jour même de la première réunion du Comité Directeur des AFJ, Dominique Magnant rencontre Joffre Dumazedier avec qui il s'entretient de cette réunion destinée à instruire une dizaine de dirigeants ajistes à qui il faudrait préciser le rôle et l'objectif des AFJ. Elle pourrait se tenir à Uriage vers la mi-avril. Il est précisé à cette occasion que les AFJ ne possédant aucun fonds, il faudrait que les frais de voyage et de pension soient pris en charge par l'Ecole. Ils abordent ensemble la question cruciale de la formation des parents aubergistes et Magnant propose à Dumazedier "d'assumer la direction de l'école des parents aubergistes dont les cours s'étendront au maximum, pour cette année 41, sur deux mois, du 15 mai au 15 juillet"(2).

Le 30 mars, la réunion est définitivement fixée: elle se tiendra du samedi 12 au mardi 15 avril à Uriage :

"Notre programme, écrit D. Magnant, comprendra essentiellement des exposés et des séances de cercles d'études, destinés à préciser et unifier nos principes et nos méthodes concernant la construction et la gestion des auberges, l'éducation des jeunes, la formation des parents aubergistes, nos relations avec les mouvements de jeunesse et la propagande. Quelques exposés seront faits par le Directeur de

(1) Entrevue avec POM le 28.2.1984

(2) Lettre de D. Magnant à J. Dumazedier, Moniteur à l'Ecole Nationale des Cadres de Jeunesse, Uriage, du 24.3.1941

l'Ecole et ses adjoints sur l'application à la jeunesse de l'esprit de la Révolution Nationale"(1).

Le programme proposé par Dominique Magnant à Dunoyer de Segonzac est le suivant : 6 exposés en tout dont 3 seraient assumés par l'Ecole sur les sujets suivants :

- "1) L'esprit de la Révolution Nationale appliqué à la jeunesse.
- 2) Le rôle des chefs de jeunesse et le rétablissement des vraies valeurs.
- 3) Le contact des jeunes avec le sol, le folklore et l'expression du caractère régional".

Les 3 autres exposés seraient tenus par des dirigeants ajuistes : "1) D.Magnant : La nouvelle organisation du mouvement des AJ. Commentaire des statuts et du règlement. Rôle des chefs régionaux, inspecteurs et conseillers techniques. Les membres, les équipes, les usagers. Mission des AJ dans l'organisation de la jeunesse, relations avec les mouvements de jeunesse.

2) Collin : Construction et aménagement des AJ, financement, gestion, contrôle, comptabilité, organisation des services de construction, gestion et contrôle aux échelons national et régional.

3) H.Laquerre : Recrutement et formation des parents aubergistes. Le problème des usagers : âge, AJ mixtes, rôle éducatif du PA et des aînés. Rôle moral du chef régional et de l'inspecteur"(2).

Selon Dominique Magnant, il s'agit à Uriage de "communiquer la flamme"(3).

26 participants se retrouvent à ces journées de travail d'Uriage : 3 instructeurs du Comité Directeur (Magnant, Collin et H.Laquerre) et 23 élèves dont 19 à titre de commissaires régionaux, 2 à titre d'inspecteurs(Bjornson-Langen et Blanche), un conseiller technique(Bugès), et Luc Bonnet comme invité(4). Philippe Gaussot et Robert Auclair, invités, ne s'y sont pas rendus(5).

(1) Lettre circulaire de D.Magnant du 30.3.1941. Archives Dominique Magnant. Au départ, il y a une liaison avec l'esprit de Vichy

(2) Lettre de D.Magnant à Dunoyer de Segonzac du 3.4.1941. Archives Dominique Magnant. Voir Annexe X le programme prévu

(3) Lettre de D.Magnant à Hélène Laquerre du 7.4.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Voir Annexe X la liste complète des participants. Lettre de D.Magnant au Directeur de la Jeunesse du 10.4.1941. Archives Dominique Magnant

(5) Lettre circulaire d'invitation à Uriage du 30.3.1941. Archives Dominique Magnant. Parmi les 26 participants, notons que 14 appartiennent au CLAJ à titre de présidents ou secrétaires de fédérations (Circulaire de Luc Bonnet adressée aux fédérations départementales, comités locaux, parents auberges, Clubs d'usagers du CLAJ du 5.5.1941. Archives Dominique Magnant).

Selon Dumazedier, le premier fait important à souligner est que la rivalité des deux anciennes associations n'existe plus : " Il n'y avait plus de Ligue Française ni de CLAJ, mais une équipe d'hommes de bonne volonté et d'esprit neuf groupés derrière son chef de file"(1).

A partir de cette session, Jeunesse-France, organe d'Uriage, fait une large place aux auberges. Dans le numéro du 22 avril 1941, un long article de Collin-Delavaud retrace l'historique des auberges et donne les grands traits de ce qu'elles pourront être, en dressant d'abord un résumé des statuts envisagés(2). Il souligne également un élément important :

"La direction sera aux mains, comme précédemment, des gens d'âge qui seront cette fois, d'une façon directe ou indirecte, nommés par le gouvernement. Ce que les jeunes n'auront plus, ce sera la liberté totale et sans contrôle dans les Clubs d'usagers"(3);

c'est une de ces concessions graves que les jeunes devront accepter; par contre, le caractère mixte des auberges est conservé et les activités culturelles sont renforcées.

Le 8 mai 1941, Joffre Dumazedier écrit à nouveau dans Jeunesse-France(4) un article sur les auberges et il précise leur place dans la jeunesse telle qu'elle ressort des journées de travail d'Uriage d'avril. L'auberge n'est pas un grand bâtiment, une caserne, mais elle conserve un caractère intime, rustique, et s'intègre dans la région, ses coutumes et ses traditions, son folklore. L'AJ n'est pas non plus un taudis et n'admet ni désordre, ni malpropreté, ni grossièreté.

Il a été d'autre part décidé à Uriage que les fédérations du CLAJ prêteraient les auberges de leur département à l'association des AFJ sous forme d'un contrat dont le texte est à l'étude. La LFAJ fera un geste semblable, témoin la lettre de Marc Sangnier du 5 juillet 1941 où il déclare mettre à la

(1) J. Dumazedier. Jeunesse-France. 22.4.1941

(2) Collin-Delavaud. ibid. pp. 8.9

(3) ibid.

(4) J. Dumazedier. Jeunesse-France. 8.5.1941. p. 5

disposition des AFJ tous les biens, meubles et immeubles de la LFAJGE de la Zone non occupée. De plus, il recommande aux membres de la Ligue d'adhérer aux deux nouvelles organisations(1). Cette conduite permettrait une réouverture de nombreuses auberges et par là, une reprise de l'activité ajiste.

Une autre mesure administrative prise à Uriage est que le Conseil d'Administration de chaque ancienne fédération donne les pleins pouvoirs au commissaire régional des AFJ qui a été choisi : c'est lui qui aurait seul la responsabilité de la bonne marche des AJ dans le département. Il s'entourerait également d'une équipe régionale(2).

La réunion d'Uriage marque bien un nouveau départ des auberges de jeunesse. Dominique Magnant insiste sur l'importance du "Miracle d'Uriage":

C'est, en effet, le 12 avril 1941 que commença la réunion d'Uriage où fut scellée notre communauté de travail. C'est à cette date que nous devons rapporter la naissance véritable de l'association, qui jusque là incertaine sur ses destinées, a depuis poursuivi sa tâche sans qu'aucun nuage vînt jamais altérer la confiance que nous nous étions donnée les uns aux autres, ni la foi que nous avons mise dans une oeuvre commune"(3).

Le plan d'action pour les AFJ d'avril 1941 prévoit d'établir un lien étroit entre Uriage et les AFJ et les Camarades de la Route : moyen de rayonnement pour Uriage, de réhabilitation pour les auberges. On souhaite qu'Uriage ait un représentant dans le Comité Directeur des AFJ.

Au début, c'est Dumazedier qui en fait partie, mais à partir de la 3^e réunion qui se tient le 27 avril 1941, il déclare ne plus être disponible, étant trop absorbé par son activité à Uriage(4). Il propose alors POM pour le remplacer.

(1) AFJ et mouvement de jeunes usagers. Nous reviendrons sur ce dernier.

(2) Lettre circulaire de Luc Bonnet du 5.5.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Assemblée Générale des AFJ à l'issue du Grand Conseil de Biot du 11.4.1942. Construire. N° 6. 15.4.1942. "Rapport moral". Archives Dominique Magnant

(4) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur des AFJ du 27.4.1941. Archives Dominique Magnant

Magnant objecte l'activité antérieure de POM au CLAJ. Les autres membres lui répondent que POM ne fait plus partie du CLAJ puisqu'il est instructeur à Uriage. De plus, le Comité siège à Lyon où POM est souvent conduit par le travail du journal. Peine perdue : POM refuse car, nous a-t-il confié,

"moi, je m'intéressais aux jeunes, seulement aux jeunes et j'essayais de maintenir ce que j'avais trouvé lorsque je suis entré aux auberges. Je ne me souviens absolument pas d'avoir participé au travail des AFJ"(1).

Il participera par contre aux mouvements d'usagers, et c'est Dumazedier qui restera au Comité Directeur des AFJ.

Uriage est désormais associé au destin des auberges. Concrètement, Uriage fournit au début l'instruction des cadres pour les auberges et aide ensuite à obtenir les crédits nécessaires à la création d'une école régionale de cadres pour les auberges; mais c'est surtout moralement qu'Uriage exerce une influence majeure sur les auberges. Au près du gouvernement de Vichy, le mouvement ajiste était considéré comme un trouble-fête; Uriage a été la caution qui a permis "d'intégrer le mouvement ajiste dans les mouvements de jeunesse reconnus"(2).

"C'est à partir d'Uriage, déclare POM, qu'on a été accepté"(3).

Segonzac découvrait aussi les auberges avec intérêt et curiosité : il apprit que ses instructeurs, Dumazedier, Bénigno Cacérès, POM avaient fait leur formation aux auberges. Il les présenta à Garronne, à Dupouey en parlant de leur passé ajiste. Pour ne desservir ni les auberges, ni Uriage, il n'en parla qu'à ceux envers qui il avait confiance; mais il dit un jour à POM: "Ça nous valorise que tu sois à Uriage et aux auberges"(4).

(1)Entrevue avec POM le 28.2.1984

(2)Entrevue avec POM le 27.2.1984

(3)ibid.

(4)ibid.

Son idée était que l'unanimité de la jeunesse devait être représentée à Uriage(1).

Lors de la première session qui s'était déroulée à Pâques, on se souvient que Dunoyer de Segonzac avait proposé un autre stage pour former les cadres des auberges et en effet, le plan d'action pour les AFJ d'avril 1941 stipule que l'instruction des cadres - parents aubergistes et responsables des usagers - serait l'oeuvre d'Uriage. Les deux premières sessions seraient assurées par Uriage en collaboration avec Hélène Laguerre pour les parents aubergistes, Collin-Delavaud pour les responsables des usagers. Une session de 5 jours est prévue à partir du 8 mai, sur le budget d'Uriage, une autre d'une durée de 3 semaines est fixée du 15 mai au 3 juin(2).

Ces stages seront une prise de contact avec l'esprit d'Uriage et permettront la mise au point de consignes d'action pour l'été 1941(3).

Le 18 avril 1941, Dominique Magnant envoie une lettre aux membres du Comité Directeur des AFJ pour leur annoncer que l'Ecole Nationale dirigée par Segonzac propose d'installer l'école des parents aubergistes provisoirement à Uriage. Cela permettrait de dégager la nécessité d'une école des cadres pour les auberges, de déterminer le programme d'action et de sélectionner les instructeurs de l'école indépendante. Hélène Laguerre serait admise comme directrice du cours.

En fait, une seule des deux sessions prévues a lieu du 22 au 29 mai à Uriage, et elle groupe 20 participants (4). Il s'agit de former une équipe d'instructeurs qui iraient fonder une école régionale pour les AJ, comme il s'en est ouverte une à Chamargues pour les Maisons de Jeunes. Le plan d'action prévoyait aussi la réouverture en priorité d'auberges aux alentours de "maisons nourricières" : Uriage, Jeune France et

(1)Entrevue avec POM le 29.2.1984

(2)Plan d'action des AFJ,Avril 1941.Archives Dominique Magnant

(3)Voir Annexe X le projet de ces deux stages

(4)Voir Annexe X la liste des participants au stage AJ d'après le fichier d'Uriage

Chamarges(1).

Cette session de mai est rapportée dans Jeunesse-France du 8 juin 1941. On en retient essentiellement le problème que pose l'intégration de l'AJ dans la France nouvelle ainsi que la révélation que fut pour les stagiaires l'esprit d'Uriage. Nous avons déjà cité à ce sujet l'impression de Muse Dalbray et nous savons le rôle que joua Uriage pour Luc Bonnet: de là date son engagement total au nouveau mouvement intégré dans la réalité française. De son côté, Dominique Magnant insiste sur le tournant marqué par les rencontres d'Uriage :

" Alors que jusque là, certains collaborateurs se connaissaient mal, étaient mal informés et restaient réservés sur l'opportunité de la nouvelle création, il s'est constitué à Uriage une véritable communauté de travail... Depuis ce jour, tous les dirigeants des anciennes associations se sont résolument orientés vers l'oeuvre nouvelle"(2).

Le premier stage pour parents aubergistes de mai a deux objectifs essentiels : "l'organisation matérielle et morale des auberges mixtes et le refus impitoyable de l'hôtel à bon marché"(3).

Ce stage est moins une école qu'une rencontre amicale où seront donnés conseils, information et formation techniques :

"Il comprend des exposés sur le rôle des PA, la discipline, les procédés pour obtenir l'ordre et la bonne tenue, les conditions matérielles que l'AJ doit remplir.

Egalement sur la manière - très simple - de tenir la comptabilité de l'AJ(suivant un système unique commun à toutes les auberges).

Des notions d'enseignement ménager, de secourisme, d'artisanat rural, de géographie humaine, d'archéologie, de folklore.

Des causeries sur l'activité culturelle : comment conseiller les jeunes dans leurs sorties, comment organiser une veillée, un feu de camp, etc..."(4).

(1) Nous reviendrons sur les liens unissant Jeune France aux auberges.

(2) Rapport à M. le Directeur de la Jeunesse sur l'activité des AFJ jusqu'au 31 juillet 1941. Valence, le 31.7.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre circulaire d'Hélène Laguerre du 5.5.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Circulaire d'Hélène Laguerre, non datée. Archives Dominique Magnant. Voir Annexe X le programme complet de ce stage ainsi que l'horaire général des journées

Pourtant, Hélène Laguerre et Dominique Magnant ne sont pas satisfaits de cette session de travail :

"Je crois, écrit Magnant à H.Laguerre, que vous avez tiré de ce premier stage une utile expérience psychologique et pédagogique, mais qu'il aura peu de conséquence pratique. Il faut, à mon avis comme au vôtre, beaucoup plus d'instruction technique et moins de haute philosophie, qui est complètement inaccessible aux PA. Nos PA n'ont pas pour rôle d'être les prosélytes de la Révolution Nationale, mais d'être de bons gérants et animateurs de leurs foyers...C'est Dumazedier qui, lui-même, s'est laissé guider par un idéal très beau, mais très élevé pour nos modestes PA. Je le lui ai dit dès que j'ai vu son programme, mais il a trouvé mon point de vue bien trop terre à terre. Maintenant, il trouve que c'est raté. Je ne crois pas que ce soit raté, mais nous avons fait fausse route. Donnons donc à ce stage la valeur d'une expérience"(1).

Le mois de mai marque le début de l'activité des AFJ. Les inspecteurs commencent leurs tournées pour dresser un inventaire des auberges utilisables, et Dominique Magnant tente d'améliorer l'image de marque des auberges auprès du Secrétariat à la Jeunesse. Il écrit au Directeur de la Jeunesse - à la suite de l'entretien qu'il a eu avec lui le 19 avril - que l'auberge de la jeunesse ne doit plus être considérée avec méfiance : elle est un foyer commun aux divers mouvements, un puissant instrument de fusion des classes sociales. De ce fait, " elle est apte à jouer le rôle de lien entre tous les groupements de jeunesse et à donner ainsi au principe pluraliste sa pleine valeur"(2).

Dans son plaidoyer, il insiste sur la valeur éducative de l'AJ pour les jeunes qui découvrent par elle le contact étroit avec la nature, l'histoire, la vie locale, le folklore et le travail paysan. " Elle imprime ainsi aux jeunes ...

un patriotisme profondément vivant fondé sur la découverte lente de la patrie... Ainsi se prépare, à travers l'enthousiasme des jeunes, un grand courant de retour à la terre, tandis que s'efface la

(1) Lettre de D.Magnant à Hélène Laguerre du 8.6.1941. Rapport du stage d'Uriage. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D.Magnant au Directeur de la Jeunesse du 28.4.1941. Archives Dominique Magnant

méfiance entre citadins et paysans"(1).

Il écrit dans le même sens au Maréchal Pétain le 27 avril 1941 pour lui présenter les auberges(2).

Ces valeurs que Dominique Magnant souligne habilement, prennent ici une teinte vichyste bien qu'elles fissent toujours partie de la philosophie ajiste. On peut néanmoins remarquer l'appui trop accentué vers les principes de la Révolution Nationale. Si pour le moment, D.Magnant en tire profit auprès du gouvernement, il paiera cher ces déclarations opportunistes qui seront une source de méfiance des usagers, peu désireux de cautionner le régime de Pétain. Encore une fois réapparaît l'ambiguïté de l'idéologie ajiste, à maintes reprises soulignée.

Il est pourtant vrai que depuis le début du mouvement, on encourageait les jeunes à faire des randonnées, mais on leur recommandait aussi de ne pas avaler des kilomètres pour avoir le temps de prendre contact avec le pays qu'ils traversaient. Pour renforcer cet aspect, Magnant s'était déjà adressé le 28 janvier 1941 à Maurice Bugès pour lui demander son aide à construire des auberges qui soient

"le point de contact quotidien du jeune voyageur avec le pays qu'il visite..., l'expression la plus complète du caractère de ce pays, une émanation de son sol...Il y aura dans chaque cas à faire une délicate recherche d'expression locale... pour former toute la jeunesse du pays à aimer et à comprendre sa terre"(3).

A Uriage, Chombart de Lauwe et Deffontaines effectuaient cette même approche vis-à-vis de la nature(4). Le Guide des Auberges de 1942 souligne que les auberges préservent le patrimoine spirituel de chaque région, des folklores vivants, en un mot "l'auberge est le terrain d'élection de l'art populaire(5); elles doivent participer à l'organisation de la culture populaire.

Le Maréchal Pétain est convaincu, et lorsqu'il décide de constituer une commission interministérielle de la cul-

(1) Lettre de D.Magnant au Directeur de la Jeunesse du 28.4.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Voir la lettre Annexe X

(3) Lettre de D.Magnant à Maurice Bugès du 28.1.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Entrevue avec POM le 28.2.1984

(5) Le Guide des Auberges. 1942. p.81

ture populaire, c'est le Président des AFJ qui est pressenti pour être le rapporteur de cette commission dont le but est de déterminer " le rôle et les méthodes de la culture populaire, d'étudier l'emploi des loisirs des travailleurs en vue d'une formation physique, intellectuelle, esthétique, morale et sociale permettant le plus grand essor de la nation"(1).

Si tout le mois de mai marque le début de l'organisation des AFJ, il ne s'agit encore que de préparatifs, car le travail est paralysé par manque de ressources. Dominique Magnant écrit au Directeur de la Jeunesse le 4 mai 1941 :

"Depuis 9 mois... nous nous sommes nourris de formules. Pendant ce temps, les communistes et les Allemands travaillent et nous avons le déchirement d'assister impuissants à ce travail. Chaque jour passé est une défaite plus grave"(2).

Le "travail" des Allemands est celui de la tentation du collaborationnisme réussi partiellement en Zone Nord sous l'égide d'Augier, de Tyrand, de Collet; celui des communistes est effectué par tous les comités d'usagers, groupes dissidents voulant prendre la tutelle des auberges. Dominique Magnant rapporte même qu'à leur dernier congrès, les jeunes ont affirmé que " le gouvernement ne les dissoudrait pas parce qu'il avait peur d'eux"(3).

Le 26 mai 1941, la somme de 270 000 F est enfin versée, ce qui permet à Dominique Magnant de déclarer : "La phase active des AFJ commence le 1^{er} juin"(4). Il réaffirme dans son Rapport moral au Grand Conseil de Biot tenu le 11 avril 1942 : " Le 1^{er} juin se termine la période héroïque où tout reposait sur l'initiative de quelques animateurs"(5).

L'équipe de travail est désormais constituée au Comité Directeur.

(1) Circulaire du chef du gouvernement à MM. les Ministres et Secrétaires d'Etat. Archives Dominique Magnant

(2) Archives Dominique Magnant

(3) "Note concernant les AFJ du 18.5.1941". Archives Dominique Magnant

(4) Rapport de D. Magnant de Valence le 31.7.1941. Archives Dominique Magnant

(5) Construire. N^o 6.15.4.1942.p.2

Les AFJ(1) ont trois inspecteurs - Hélène Laguerre, Arne Bjornson-Langen et René Blanche - et 26 commissaires régionaux(2). Lorsque tous les chefs des mouvements de jeunesse se réunissent à Uriage les 4 et 5 juin 1941 sous la direction de Garronne, Dominique Magnant peut y assister : "le thème était l'interpénétration des mouvements et leurs principes communs"(3). Une déclaration finale résume la position unanime des mouvements, soucieux de préserver la pluralité et de participer au relèvement de la France en sauvegardant les valeurs spirituelles du peuple français(4).

C'est l'occasion pour Dominique Magnant de prendre contact avec les autres mouvements. Tous promettent leur concours complet, à part l'ACJF dont le Président, Albert Gortais, émet des réserves sur le principe mixte des auberges sans y être hostile définitivement; Darty émet la même réserve : le chef des Scouts de France a une réaction d'expectative(5).

Les AFJ doivent cependant vaincre les dernières réticences du Secrétariat à la Jeunesse. Lors de sa visite à Larnaude, Directeur du Cabinet de Carcopino, le 13.8. 1941, Dominique Magnant note en effet dans son rapport que si l'accueil est très aimable, Larnaude par contre "paraît totalement incapable de vouloir une réalisation quelconque. Torpillage complet par passivité"(6).

Enfin, le 20 août 1941, Garronne, Directeur de la Jeunesse, envoie une circulaire confidentielle portant sur la réorganisation des auberges de jeunesse à tous les préfets de la Zone non occupée. Cette fois, l'appui officiel semble définitivement acquis. L'association des AFJ se présente comme "une équipe technique au service des divers mouvements". Son rôle est d'être un facteur d'unité et de communauté dans le pluralisme des diverses méthodes de formation proposées à la

(1) Le Président d'honneur est Marc Sangnier, le Président Dominique Magnant, la Vice-présidente est Hélène Laguerre, le Secrétaire Général est Luc Bonnet, le Trésorier est Désiré Collin. Les 3 autres membres sont Joffre Dumazedier, Philippe Gausot et Nêel Poudroux

(2) Voir les noms Annexe X

(3) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 8.6.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Voir Annexe X la déclaration des mouvements. Mouvements de Jeunesse, pp. 129-131

(5) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 8.6.1941. Archives Dominique Magnant

(6) Archives Dominique Magnant

jeunesse. Il souhaite qu'une action rapide et vigoureuse soit menée pour "couper court à l'activité de certains éléments politiques qui se basent sur les lenteurs de la réorganisation pour entretenir une agitation néfaste dans les milieux de jeunes"

et il termine par ces termes :

"J'approuve l'activité des associations "Auberges Françaises de la Jeunesse" et " Camarades de la Route" : réunions, sorties collectives, fêtes, propagande...

J'encourage les départements et les communes à participer de toutes manières à la construction et au fonctionnement de nouvelles auberges de la jeunesse"(1).

Le même jour, Garonne envoie le même type de circulaire aux recteurs auprès de qui il demande encore aide et appui pour la réorganisation des auberges de jeunesse :

"Le personnel des établissements d'enseignement est autorisé à collaborer à l'activité de ces deux associations. Il est en effet de la plus grande utilité que leurs cadres soient formés d'éducateurs"(2).

6- La création du mouvement des usagers des auberges de jeunesse : Les Camarades de la Route

La réorganisation du mouvement de jeunesse des auberges, telle qu'elle est conçue par le Secrétariat Général à partir du 7 décembre 1940, aboutit à la création d'un mouvement unique fait de deux organismes : les AFJ chargées de la gestion, et "Jeunesse et Plein Air" destinée à l'encadrement des usagers(3).

(1) Lettre DJM 2207.MJ 97. Archives Dominique Magnant

(2) Circulaire DJM 2207.MJ 26. Archives Dominique Magnant

(3) Dans le Bulletin de Presse du Secrétariat Général à la Jeunesse n° 4 du 15.11.1940, le mouvement nouveau des usagers des associations d'auberges est dénommé "Jeunesse et Plein Air"(p.18).

"Cette association groupera les jeunes de 14 à 25 ans, désireux de pratiquer la marche, le plein air, les sports, de mieux connaître et aimer la France"(1).

Ici encore, on insiste sur les éléments communs à l'ajisme et à la doctrine de la Révolution Nationale.

La lettre du Secrétaire Général à la Jeunesse à M. le Ministre Baudouin, Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, de fin décembre 1940 selon toute vraisemblance(2), fait état d'un projet de loi portant sur la réorganisation des auberges de jeunesse :

"Il est en effet indispensable et urgent de faire disparaître la diversité des associations d'auberges de la jeunesse et de grouper leurs membres dans une seule association contrôlée par le Secrétariat Général à la Jeunesse. Actuellement, les intéressés forment surtout de petits groupes locaux qui trop souvent ont été les noyaux les plus actifs des agitations politiques"(3).

Cette association est appelée "Les Amis de la Route". Or, à partir du 27 janvier 1941, il n'est plus question de "Jeunesse et Plein Air" ni des "Amis de la Route" mais des "Camarades de la Route", mouvement de jeunesse groupant des jeunes gens de 14 à 25 ans, désireux d'utiliser les auberges (4). Les Camarades de la Route sont déclarés au Journal Officiel du 4 avril 1941, le même jour que les Auberges Françaises de la Jeunesse. C'est Robert Auclair qui est présenté par Pouderoux pour diriger ce mouvement(5).

(1) Lettre du Secrétaire Général à la Jeunesse à M. Baudouin. Archives Nationales. F441. Cabinet: lettre. Cabinet n° 15 A 3011 GB/MB

(2) *ibid.*

(3) *ibid.* Une seule association semble plus facile à contrôler. La méfiance porte surtout sur l'orientation trop politique des ajistes, orientation anti-pétainiste, bien sûr.

(4) Note à M. Didier sur les conversations avec les autorités allemandes du Secrétariat d'Etat à l'Instruction Publique, Sous-direction à la Jeunesse. Bureau des Cadres et Associations de Jeunesse. 27.1.1941. Archives Dominique Magnant

(5) Lettre de D. Magnant à Robert Auclair, "Compagnons de France", du 2.2.1941. Archives Dominique Magnant
Citons l'article paru dans Jeunesse-France du 22.4.1941 sur les Camarades de la Route - de Collin-Delavaud, pp.8.9 :

« Le groupe éducatif dit les « Camarades de la Route » a pour but de contribuer à la formation morale et civique et à l'éducation physique des jeunes gens et des jeunes filles désireux de pratiquer les sports de plein air, comme le camping ou la marche, en utilisant les auberges de la jeunesse... Il s'interdit toute activité politique ou confessionnelle... Il utilisera notamment les moyens d'action suivants : 1° création et direction de groupes locaux ; 2° publication de brochures, guides, etc. et tous autres

moyens légaux de propagande ; 3° rédaction d'instructions et de règlements ; 4° organisation et création d'écoles, de cours et de stages divers... Il aura des membres : 1° titulaires, qui seront nommés par le comité directeur et chargés de poursuivre l'application des principes et des méthodes ; 2° adhérents, qui recevront la formation donnée par les membres titulaires et qui seront âgés de 14 à 25 ans. »

Début 1941, il reçut en effet la visite de Noël Poudroux qui lui dit en substance :

"Pendant ces derniers mois, j'ai suivi à Vichy les pourparlers pour une renaissance officielle des AJ. Il y avait un fort préjugé contre, dans un milieu influencé par l'Eglise et son hostilité systématique principalement à la mixité. Mais Marc Sanguier a pesé de tout son poids, il a été très bien. Le système mis sur pied qui sépare la gestion des auberges par un organisme technique sérieux et la libre activité du mouvement ajiste - les AJ devant servir à tous les mouvements agréés - me paraît se tenir debout et présenter à priori plus d'avantages que d'inconvénients. Lamirand a donné son accord. Côté auberges, les personnalités de Luc Bonnet(1) et de Dominique Magnant sont reconnues, côté ajistes, on a cité un tas de noms de gens qui ne suivront pas, notamment ceux qui restent à Paris alors qu'on ne peut démarrer qu'en Zone Sud pour échapper à l'influence allemande. J'ai moi-même fait une enquête auprès de tous ceux que j'ai pu retrouver. Tous les noms qu'on m'a cités de garçons dynamiques et populaires dans le mouvement sont brûlés comme juifs, communistes, franc-maçons ou déjà passés à la Résistance(2). De ceux que l'on m'a dit, il ne reste que toi. Moi, je vais disparaître de ce circuit(3), il te faut sans délai prendre la suite. Tu seras accepté comme président du mouvement, tu constitueras ton équipe à ton gré. La fusion CLAJ - LFAJ ne doit provoquer aucune difficulté pour peu que tu y veilles"(4).

Robert Auclair est un ancien ajiste, mais pourquoi est-ce à lui que Poudroux s'adresse lorsqu'il est question de réorganiser le mouvement à Vichy ? Il semble bien qu'il réunisse des garanties vis-à-vis des jeunes qui lui feront confiance, mais aussi vis-à-vis du gouvernement parce qu'il est Compagnon, le mouvement de jeunesse créé par Vichy.

C'est le seul document que nous ayons retrouvé sur les débuts des CDR, les premiers documents étant ensuite les 4 circulaires précédant le n° 1 de Routes d'avril 1942(Archives Robert Auclair). Par contre, les témoignages des principaux dirigeants des CDR sont encore suffisamment fleuris pour nous permettre de suivre ces débuts.

(1) Il s'agit probablement d'une erreur de mémoire car il ne fait pas encore partie des AFJ et au contraire y est très réticent.

(2) Ici encore, il nous semble que la Résistance au sein des auberges fera son apparition beaucoup plus tardive, mais il s'agit sans doute d'un état d'esprit non collaborationniste et donc résistant aux Allemands et au gouvernement de Vichy.

(3) Poudroux fait partie des AFJ et non des CDR et Auclair ne prend pas sa suite aux AFJ au début.

(4) Lettre de Robert Auclair du 17.3.1984

Robert Auclair explique son itinéraire depuis la guerre :

"Réformé et démobilisé en avril 1940, j'ai trouvé à travailler à la scierie de Mensac en Diois qui abritait en 1939 une AJ. Je reviens à Paris fin juillet. L'agence de publicité où je travaillais a fermé ses portes et il n'est pas question d'accepter un emploi dans cette profession dans le climat de l'Occupation allemande ! Je bricole ... je fais notamment du transport de colis en tirant une voiture à bras louée à un bougnat. Mon père qui écoute la radio m'apprend qu'on fait appel aux jeunes des mouvements de jeunesse pour "encadrer" les jeunes sans travail qui traînent sans emploi dans les rues. Je suis engagé à un premier stage au Château de Marly-le-Roi, dans un état lamentable après avoir hébergé successivement des troupes françaises et des troupes allemandes. Je prends contact avec quelques EDF mais la méfiance est telle que plusieurs ajistes auront participé à ce stage sans que nous ayons pu nous reconnaître. A la fin du stage, je fais part de mon intention de retourner en Zone Sud. Le responsable me signale que le mouvement des Compagnons de France a été créé dans la même intention que les stages d'ici et il m'y adresse. Je suis accueilli par Cruiziat qui m'engage aussitôt. Je retrouve là Serreau et Goutorbe, mes meilleurs camarades de la LFAJ.... Cependant, je me sens assez mal à l'aise, en tout cas mal à ma place dans un milieu où le salut aux couleurs, le respect des valeurs militaires, la vénération de Pétain et la fidélité aux pouvoirs ne cadrent guère avec mes sentiments". La Résistance ne le tente pas non plus. "Arrive bien à point la demande de Poudroux pour que je prenne en main l'opération Cam' Route.... Sans doute mon appartenance aux Compagnons a-t-elle été considérée comme un élément favorable au Secrétariat à la Jeunesse. Mon ex-patron m'a trouvé à l'Office de Répartition des Produits Industriels un emploi politiquement neutre, correctement rétribué mais qui surtout me fait voyager sans répit dans toutes les directions de la Zone Sud, donc me permet de retrouver des ajistes et de démarrer le mouvement à la base"(1).

Face aux propositions inattendues de Poudroux, Auclair déclare aujourd'hui :

"Je n'ai pas beaucoup pris le temps de réfléchir. J'ai foncé à Vichy. Le tandem Moreau-Dupouey a été très positif pour la mise en route de l'ensemble.

(1) Lettre de Robert Auclair du 21.3.1984

J'étais à la fois inexpérimenté, méfiant, pressé. Je suis parti à la recherche d'une équipe. J'ai écrit à Segonzac à Uriage pour qu'il accepte de laisser deux de ses équipiers : POM pour prendre la présidence des Cam'Route, me réservant le secrétariat général et Dumazedier pour participer aux AFJ"(1).

De son côté, POM nous raconte l'itinéraire qui le conduisit d'Uriage aux CDR : il avait été retenu par Dunoyer de Segonzac comme instructeur à Uriage, mais il était détaché à Lyon pour s'occuper du journal Marche dont le rédacteur en chef était Philippe Gaussoit, "un ancien de la Ligue qui m'avait été recommandé par Jean-Marie Serreau et Pierre Schaeffer. Dès le numéro 1 de Marche, nous avons parlé des auberges. Début 1941, sans doute en janvier, il y a eu à Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon, une réunion au sommet d'un grand HLM, chez Bertrand, un ancien du CLAJ, responsable du Club de Villeurbanne. Etaient présents André Champ, responsable du Club de Mâcon, Marcel Petit, Jean-Marie Serreau, Robert Auclaire, Paul Mehlinger et moi-même. On voulait savoir comment repartir. Là, on a parlé de Magnant. Je n'étais pas au courant de ce qu'on avait fait jusque là pour les AJ. On a parlé de cette appellation "Camarades de la Route" qui deviendra Cam'Route ou CDR sur la proposition de Marcel Petit qui voulait que "camarade" paraisse dans la dénomination. (2) Cette réunion est le départ des Camarades de la Route. On a décidé là ou quelques jours plus tard que Robert Auclaire serait le secrétaire adjoint et que POM serait le président, sans doute parce que j'étais son aîné et que j'étais cadre à l'Ecole d'Uriage. Quand Segonzac a appris que les Cam'Route, mouvement de jeunesse des auberges allaient démarrer avec POM comme président, il m'a parlé à ce sujet et nous avons eu tous les deux de longues conversations sur les auberges, seul à seul. Garronne avait dû lui en parler aussi"(3).

Robert Auclaire explique le choix des autres responsables

-
- (1) Lettre de Robert Auclaire du 21.3.1984. Nous savons que D. Magnant prit contact avec Dumazedier le 23.3.1941 (Lettre de D. Magnant à Dumazedier du 24.3.1941. Archives Dominique Magnant). Etait-ce avant ou après l'intervention de Robert Auclaire ? Il nous est impossible de le savoir aujourd'hui.
- (2) Robert Auclaire affirme : "J'ai toujours entendu dire que ce nom avait été proposé par Marc Sangnier. Marcel Petit n'y est pour rien, il est intervenu beaucoup après la création" (Lettre de R. Auclaire du 17.3.1984). Cela remet en question la présence de Marcel Petit à cette réunion de Villeurbanne.
- (3) Entrevue avec POM le 28.2.1984

CDR : "Aux Compagnons de France où j'étais aux côtés de Cruiziat, j'ai rencontré, venant de la LFAJ, Goutorbe qui n'a pu nous rejoindre, et Jean-Marie Serreau qui a accepté la vice-présidence plus tard conjointement à Guy de Boysson, ajiste de la première heure que j'avais retrouvé étudiant à Clermont-Ferrand. Replié d'Alsace, Paul Mehlinger était un des piliers de l'équipe Dynamo, une auberge très caractéristique de l'ajisme d'avant-guerre. Il fut d'une efficacité prodigieuse comme trésorier, gestionnaire, puis secrétaire général. Rien n'aurait tenu sans sa prudence. Etant à Lyon, nous avons complété le CDR par deux ajistes actifs dans les Clubs locaux : Bertrand(CLAJ) et Mouren(LFAJ)"(1).

Le mouvement des auberges avec ses deux organismes est enfin prêt à recevoir les ajistes, mais les jeunes voudront-ils de ce mouvement ?

7- Les usagers face aux nouvelles associations

Selon Dominique Magnant, les jeunes adhérents des anciens groupements étaient avant-guerre au nombre de 70 000(2). Ils sont soumis à une campagne d'hostilité contre le Secrétariat à la Jeunesse, menée par un groupe communiste très actif dont la responsable principale est Georgette Gabaï de Marseille, envoyée de Paris par Lucienne Abraham. Le thème de cette propagande est que le Secrétariat à la Jeunesse n'a rien fait pour les auberges en huit mois; c'est donc aux jeunes de faire redémarrer le mouvement(3).

(1) Lettre de Robert Auclair du 17.3.1984. La première circulaire officielle des Cam'Route, Camarades de la Route, rédigée par R. Auclair, est de juin 1941.

(2) Lettre de D. Magnant à M. le Directeur de la Jeunesse du 25.3.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de D. Magnant à M. le Directeur de la Jeunesse du 15.3.1941. Archives Dominique Magnant

En fait, les jeunes ajistes de la Zone Sud se sont efforcés au lendemain de l'Armistice de maintenir l'activité du mouvement des auberges, auquel ils sont très attachés.

Nous savons que le Conseil d'Administration du CLAJ est totalement désorganisé :

"Les Clubs se réorganisent localement d'abord, puis régionalement, mais ils ne tiennent pas au courant de leur activité les membres du Conseil d'Administration de leur région avec lequel ils semblent n'avoir aucun contact. Il apparaît même que, en certains endroits, la réorganisation se fait contre le Conseil d'Administration et pour se libérer de la tutelle des associations fondatrices" : telle

est la constatation de Luc Bonnet(1). C'est en particulier le cas du Club de Toulouse dont le président, Louis Soulé, a mené une campagne calomnieuse contre le Conseil d'Administration du CLAJ " pour pouvoir être le seul maître de la situation"(2). Louis Soulé déclare même être "chargé par le Secrétariat à la Jeunesse de la réorganisation des auberges du Sud-ouest"(3).

Il a par ailleurs décidé spontanément de subordonner ses activités à celles du Comité régional de la LFAJ pour prouver son désir d'union(4): tactique jugée excellente par Georgette Gabař dont nous allons bientôt voir le rôle prépondérant(5). Or, elle est vite détrompée. En effet, le comportement de Soulé, au lieu de servir les intérêts des ajistes du CLAJ, a abouti à la dissolution fin août du Club des usagers du CLAJ de Toulouse(6), à la suite de quoi ce Club a décidé de collaborer avec la Ligue, seul Club légal, sans fusionner toutefois. Roger Brouard ajoute :

(1) Luc Bonnet. Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ. op.cit. Archives Marcel Auvert

(2) Lettre de Roger Brouard à Georgette Gabař du 11.10.1940. Archives René Dray

(3) Lettre du Club de Villeneuve-sur-Lot à Gouttequillet du 26.8.1940. Archives René Dray

(4) Archives Dominique Magnant

(5) Lettre de Georgette Gabař à Roger Brouard du 19.10.1940. Archives René Dray

(6) Lettre de Roger Brouard à Georgette Gabař du 11.10.1940. Archives René Dray



Brouard Roger
et au Tour. Nipou
Toulouse.

"Nous sommes le centre vital du groupement; de nombreux membres de la Ligue se rendent compte de la différence qu'il y a entre les deux organisations et nous marquons de nombreux points"(1).

Tout le travail d'organisation empreint de dynamisme, toute l'activité vouée à l'éducation sont effectués par ceux du CLAJ : sorties, chorale, groupe théâtral, conférences. Le Club de Toulouse compte alors 60 à 70 ajistes(2).

Un autre Club qui, très vite, entreprend des activités semblables, est celui de Villeneuve-sur-Lot ainsi que celui d'Agen : tous deux fonctionnent au 25 juillet 1940(3). Leur mot d'ordre est : "Mettons-nous en commun et que le mouvement continue. Il ne faut pas que meure notre idéal"(4).

Le 26 août, l'Union régionale des Clubs ajistes de Guyenne (UCAG) est créée regroupant 6 Clubs : Agen, Villeneuve, Bergerac, Montauban, Sainte-Foy, Marmande(5). Elle est déjà au courant de la tentative de formation d'un mouvement unique des auberges unissant le CLAJ et la LFAJ, mais elle continue son action de regroupement des usagers et de renaissance de la vie ajiste : en relation avec les Clubs de Périgueux et de Toulouse, elle contrôle toutes les AJ de Lot-et-Garonne, Dordogne, Tarn-et-Gascogne et certaines AJ du Lot(6).

Partout en Zone Sud, des ajistes se regroupent autour des Clubs d'usagers, seuls noyaux actifs qui fonctionnent dans la désorganisation totale.

(1) Souligné dans la lettre de Roger Brouard à Georgette Gabaf du 11.10.1940. Archives René Dray

(2) Lettre de R. Brouard à G. Gabaf du 16.12.1940. Archives René Dray

(3) Lettre de Fulbert Pillet, Secrétaire du Club de Villeneuve-sur-Lot. Archives René Dray

(4) Lettre de Fulbert Pillet du 25.7.1940. Archives René Dray

(5) Voir Annexe X le Rapport général de l'Union à titre d'exemple

(6) Rapport de l'Union des Clubs de Guyenne envoyé à Georgette Gabaf. Archives René Dray

Cette histoire est très difficile à retracer : des initiatives naissent dans toute la Zone libre, mais les souvenirs sont rares sur cette période transitoire. Les papiers retrouvés, qui ont échappé aux destructions, permettent, par des recoupements successifs, de suivre des îlots de renaissance ajiste qui ont peut-être également existé dans d'autres lieux; ces derniers, faute de documents, ne trouveront pas leur place dans cette étude. Néanmoins, sans être exhaustive, l'histoire de quelques petits regroupements successifs nous permet de retrouver la trace du mouvement qui, tout désorganisé qu'il est, ne cherche pas moins à ressusciter.

La première tentative de regroupement est lancée par le Club de Clermont, représenté par Bruno Frare et Raymond Gouttequillet, Club qui s'unit à celui des étudiants et lycéens ajistes, représenté par Raymond Bretton. Ils envoient une circulaire commune le 22 juillet 1940(1) dans le but de créer une fédération. Leur entreprise a le consentement des Clubs de la région parisienne représentés par Daniel Garcin.

"Notre première tâche est de mettre en liaison, par notre intermédiaire, tous les Clubs de la région non occupée; autour de ce noyau, se grouperont, dès qu'il sera possible, tous les autres Clubs"(2).

Il n'est pas encore question d'organiser quelque action que ce soit, mais seulement de savoir ce que deviennent les autres Clubs. L'appel est une sorte de bouteille à la mer.

Dès le 19 août, cette initiative a déjà reçu l'adhésion d'une trentaine de Clubs. D'ores et déjà, les Unions régionales de Clubs se sont formées : Union du Dauphiné, Union des Clubs du CLAJ du Sud-ouest, Union Languedoc et Provence groupant 10 Clubs(3).

Le 13 septembre 1940, l'Union des Clubs du CLAJ, prise en charge par Raymond Gouttequillet, annonce que la région Sa-

(1)Voix Annexe X

(2)Archives René Dray

(3)Union des Clubs du CLAJ. Circulaire du 19.8.1940.Archives René Dray

voie, Haute-Savoie, Ain, Isère, Drôme a monté une organisation structurée avec statuts et cartes. Un congrès qui s'est tenu à Chambéry le 15 septembre, a même été organisé sous l'égide de l'Union Nationale des Clubs :

"Nous vous rappelons que notre tentative d'unir des Clubs n'a jamais eu pour but de supplanter le CLAJ. Regrouper les copains pour le moment suffit"(1).

Le 5 octobre 1940, Raymond Gouttequillet annonce que le travail de divulgation prend fin puisque le but de regroupement a été atteint et que les Clubs ont répondu dans leur presque totalité. Son désir était " de voir éclore sous l'impulsion d'initiatives non dirigées des formations vraiment ajistes(2).

Délivrer des cartes n'est pas dans son intention. D'ailleurs, il annonce que Mme Grunebaum-Ballin aurait le projet de réformer le CLAJ et que le gouvernement pense à réorganiser les auberges.

Tous ces regroupements spontanés des jeunes dans un Club d'abord, dans une Union provisoire ensuite, prouvent le désir ardent des usagers d'oeuvrer à la renaissance de l'ajisme. A partir du 27 septembre 1940, la spontanéité plus ou moins dirigée va faire place à une plus grande organisation. En effet, Georgette Gabañ est déléguée par Lucienne Abraham et les autres membres du Comité du CLAJ afin de "prendre toutes les initiatives nécessaires pour le regroupement des Clubs et Unions"(3).

Georgette Gabañ s'établit à Marseille et entre aussitôt en action pour effectuer un très gros travail de regroupement et d'information. Dès le 27 septembre, elle envoie une circulaire à tous les Clubs de la Zone libre où elle apporte des informations concernant ce qui se passe en Zone occupée : l'exclusion de Marc Augier, l'organe de direction pris en main

(1) Lettre circulaire de Gouttequillet du 5.10.1940. Archives René Dray. Voir Annexe X

(2) ibid.

(3) Lettre de Georgette Gabañ au secrétaire de l'Union des Clubs ajistes de Guyenne du 19.10.1940. Archives René Dray

par les ajistes de la région parisienne, la motion votée par l'Assemblée du 7 septembre à Paris(1).

Le 19 octobre 1940, Georgette Gabai propose de créer un sous-comité de direction en Zone libre, " le travail préliminaire de réorganisation des Clubs et Unions étant fait dans une grande partie de la France libre"(2).

Georgette Gabai tient au courant Mme Grunebaum-Ballin de son action. Le 19 octobre 1940, elle lui écrit :

C. L. A. J.

FÉDÉRATION LAÏQUE DES AUBERGES DE JEUNESSE des Bouches-du-Rhône

ASSOCIATION DÉCLARÉE CONFORMÉMENT À LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901

MEMBRES FONDATEURS ou ADHÉRENTS :

Union Départementale des Syndicats
des Bouches-du-Rhône (C. G. T.) —
Syndicat National des Instituteurs et
Institutrices de France — Fédération
des Amis de l'Instruction Laïque des
Bouches-du-Rhône — L. U. F. O. L. E. P.
Fédération Nationale des Municipalités
Socialistes



Siège Social et Secrétariat :

48, Rue Paradis, 48

MARSEILLE

COMpte chèques POSTAUX MARSEILLE 155 89

Georgette GABAI

Chère Madame,

J'ai appris par des camarades de Toulouse que vous aviez eu connaissance de notre circulaire.

Je tiens à vous dire, Madame, et j'interprète, je crois, le sentiment de tous les ajistes, que nous n'avons pas publié les services que vous nous avez rendus en président à la naissance de notre beau mouvement, le dévouement que vous avez déployé.

Mais les ajistes ont grandi; ils veulent marcher seuls et ils ont prouvé que leurs jambes étaient assez fortes pour les soutenir puisque dans le confusion, le chaos, les dangers, ils ont su relever la tête; "ne pas poser le sac"; ils ont su parer au plus pressé, déjouer les manœuvres; et se réorganiser, reconstituer le Club.

(1) Nous n'avons pas retrouvé cette circulaire, mais les réponses et les échos qu'elle a provoquée. Voir Annexe X la lettre de Maurice Juillia, Secrétaire de l'UCAJ, à Georgette Gabai du 11.10.1940. Archives René Dray

(2) Lettre de G. Gabai au Secrétaire de l'UCAJ de Guyenne du 19.10.1940. Archives René Dray

Ces tâches difficiles que les ajistes parisiens ont su mener à bien, en zone libre comme en zone occupée, tous les ajistes de France les ont effectuées.

Partout avec le même naturel, la même conscience, le même dévouement.

J'ai reçu des réponses à la circulaire. Les clubs des Alpes ont formé une Fédération; une union des clubs ajistes de Guyenne fonctionne; l'union Provence-Languedoc est constituée.

Partout également, les ajistes se gouvernent eux-mêmes. Ils ont pris leurs responsabilités, ils entendent les garder jusqu'au bout.

Mais il n'empêche qu'ils seront heureux de conserver votre sympathie et celle de tous (1) les membres du Conseil d'administration.

Mme Grunebaum-Ballin appuie l'action de Georgette Gabaï et trouve "l'ensemble très bien"(2).

Les Clubs déjà organisés sont ceux des Alpes-de-Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme, regroupés en une Fédération des Alpes. Celle-ci est fondée le 15 septembre au cours d'un congrès tenu à Chambéry. Elle est inscrite le 20 septembre sous le numéro 1993 à la préfecture de Grenoble : elle repose essentiellement sur les Clubs conduits par les jeunes eux-mêmes en réaction contre "l'oeuvre des vieux qui s'efforçaient de nous faire partager leurs convictions alors que la jeunesse est faite pour vivre avec la jeunesse en dehors de tout esprit politique"(3).

Notons que les Clubs de Savoie, dirigés par Jean Berthet, sont germanophiles :

"Savoyards, nous nous sentons plus près de jeunes et vigoureux gars du Tyrol que du marin anglais. C'est aussi affaire d'intelligence, de raison",

écrit encore Jean Berthet; Georgette Gabaï va désormais se méfier de lui(4).

(1) Lettre de G. Gabaï à Mme Grunebaum-Ballin du 19.10.1940. "Dossier Marc Augier" constitué par M. et Mme Grunebaum-Ballin. Archives PDM

(2) Lettre de G. Gabaï au Secrétaire de l'UCAG du 19.10.1940. Archives René Dray

(3) Lettre de Jean Berthet à G. Gabaï, non datée. Archives René Dray

(4) Ibid. Un travail de regroupement a été également accompli en Guyenne, comme nous l'avons déjà mentionné. Les Clubs de Provence-Languedoc qui réunissent 11 Clubs, ont organisé le 13.10.1940 un rassemblement à La Ciotat.

Les décisions prises sont semblables à la ligne de conduite de presque tous ces rassemblements ajistes : la coopération avec le gouvernement et l'union avec la Ligue sont admises, mais il faut représenter une force face au gouvernement, ce qui impose la nécessité de déployer une grande activité de regroupement strictement ajiste avec une organisation centrale afin d'adopter une attitude unique devant tous les problèmes ajistes de Zone Sud(1). En Haute-Garonne, ce travail est ébauché. Georgette Gabaf charge le Club de Toulouse d'organiser la fédération Gascogne-Béarn en groupant les Clubs des Hautes-Pyrénées, Gers, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales(2).

Début 1941, l'Union régionale Drôme-Ardèche est constituée. Elle est déclarée à la préfecture et fonctionne(3). La fédération régionale Berry-Bourbonnais est créée le 24 novembre 1940(4). Elle s'occupe des départements de l'Indre, de l'Allier, du Cher, de l'Indre-et-Loire(partie non occupée).

Luc Bonnet apporte des précisions au sujet de ce qui existe à Lyon(5) : le 27 octobre 1940 a lieu à Lyon l'assemblée générale constitutive de la fédération régionale du Lyonnais. Les Clubs des cinq départements voisins y sont représentés par une quarantaine de délégués en présence de Luc Bonnet qui expose la mission que lui a confiée le Conseil d'Administration et qui leur demande de la ratifier. Les jeunes lui accordent leur confiance et le chargent de défendre quatre points essentiels : 1^o le maintien de la neutralité politique et confessionnelle des AJ; 2^o que les AJ ne deviennent jamais des organisations para-militaires; 3^o que les cadres donnés aux usagers soient pris dans leur sein et agréés par eux; 4^o en cas de fusion, que le CLAJ ait dans les organismes directeurs une représentation proportionnelle

(1) Mots soulignés dans la lettre de G.Gabaf du 19.10.1940 au Secrétaire de l'UGAG. Archives René Dray

(2) Lettre de G.Gabaf à Roger Brouard du 19.10.1940. Archives René Dray

(3) Lettre de René Guilly, sans date ni en-tête. Archives René Dray

(4) Rapport de la réunion constitutive de la fédération. Archives René Dray

(5) Luc Bonnet. Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ. op.cit. Archives Marcel Auvert

à son importance numérique(1).

Nous nous trouvons désormais en présence d'une force représentée par des jeunes usagers, en majorité du CLAJ. Ils ont la ferme volonté de participer à la renaissance du mouvement ajiste. Ils se sont rangés derrière Georgette Gabaï, la déléguée des Clubs de la Zone occupée : elle a entrepris une action de coordination, animée par l'esprit que les jeunes doivent s'organiser eux-mêmes et s'auto-gérer. Sans que cela pose encore de problèmes, ils ont admis l'action de Luc Bonnet, délégué par le Conseil d'Administration du CLAJ et par Mme Grunebaum-Ballin en particulier puisqu'elle lui a remis ses pouvoirs.

Luc Bonnet est chargé d'un pouvoir de représentation officielle du CLAJ, mais il est aussi porteur de toute la confiance des usagers qui ont accepté de lui déléguer la mission d'œuvrer à la renaissance officielle du mouvement ajiste auprès du gouvernement de Vichy - sans trahir leurs intérêts. Il est animé avant tout par la volonté de servir la cause des jeunes et il avait même envisagé de remettre ses pouvoirs de gestion au Comité élu par les régions et dirigé par Georgette Gabaï, de qui il approuve pleinement l'initiative.

Mais le gouvernement pourrait opposer une clause de nullité aux dirigeants non issus d'une assemblée générale régulière. "Le "vieux" Conseil d'Administration du CLAJ, écrit Luc Bonnet, reste donc en fonction, non pas pour gêner les efforts des jeunes, mais bien au contraire, pour les défendre le cas échéant... La situation qui nous est faite est extrêmement confuse et difficile. Actuellement, il ne faut compter que sur les initiatives locales. Que chaque copain fasse son travail de regroupement dans son coin et c'est ainsi que, de proche en proche, les Clubs revivront, puis les Unions de Clubs, puis les Fédérations régionales"(2).

A la suite de l'assemblée générale du 27 octobre 1940, te-

(1) Luc Bonnet. Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ. op.cit. Archives Marcel Auvert

(2) Lettre de Luc Bonnet aux ajistes de Toulouse du 12.1.1941. Archives René Dray

nue à Lyon, Luc Bonnet se rend à Vichy du lundi 28 au jeudi 31 octobre 1940 où il rencontre Noël Pouderoux, avec qui il a trois longues conversations. Le dernier entretien a lieu en présence des membres de la Ligue Française et du chef de cabinet de Pierre Goutet. De ces conversations il ressort que les deux premières exigences des jeunes usagers ne posent pas de problèmes : " ni catéchisme, ni adjudant", écrit Luc Bonnet(1). Par contre, l'élection ou la représentation proportionnelle ne peuvent plus être acceptées par le nouveau régime. Certes, vis-à-vis de la Ligue, le gouvernement de Vichy accordera la parité au CLAJ, mais dans les organismes directeurs, c'est l'Etat qui nommera les dirigeants, choisis ou non parmi les ajistes. Les PA seraient d'autre part formés dans des écoles spéciales et les cadres des groupes d'usagers ne seraient pas des chefs au sens militaire, mais des animateurs : on les appellerait des guides. Dans la nouvelle association unique, la fréquentation des auberges serait élargie à tous les mouvements de jeunesse, les gîtes d'étapes à caractère confessionnel disparaîtraient et les statuts seraient établis par l'administration. D'ailleurs, souligne Luc Bonnet, on lui a précisé qu'on le consultait " à titre de conseiller technique", mais que l'administration se réservait le droit de décision(2).

Au sujet de la rédaction des statuts, Luc Bonnet fait une objection qui est écoutée puisque le 4 novembre, il est informé que Lamirand désirait que le CLAJ désigne deux membres au comité technique de rédaction des statuts qu'il vient de créer au Secrétariat Général à la Jeunesse. Luc Bonnet propose le 10 novembre Georgette Cabat, déléguée des Clubs de la Zone occupée, et Babau, Secrétaire Général adjoint du CLAJ, mais le 22 novembre, il reçoit une lettre de Pierre Goutet lui disant :

(1) Luc Bonnet. Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ. op. cit. Archives Marcel Auvert

(2) ibid.

"Le projet de statuts définitifs de la nouvelle association d'auberges de la jeunesse est à l'étude dans mes services et sera terminé incessamment. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des décisions prises et je convoquerai, si les besoins s'en font sentir, M. Babau et Mme Gabaï"(1).

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement de Vichy revient sur ses positions et prend des décisions contradictoires en l'espace de quelques jours. Luc Bonnet a néanmoins établi un projet de structure de la nouvelle association après avoir pris l'avis de nombreux ajistes.

Ce projet qu'il communique au Secrétaire Général à la Jeunesse, donne tout le pouvoir aux usagers et réalise l'autonomie des régions : deux points qui semblent être le désir de tous les Clubs. Il est déjà accepté par la fédération des Alpes et celle du Lyonnais(2), accord qui se généralisera puisque le projet prévoit de constituer "un mouvement de jeunes, administré par les jeunes, sous le contrôle de l'Etat"(3).

Cela correspond pour une part seulement aux intentions du gouvernement qui désire exercer une surveillance sur les auberges et les groupes d'usagers tout en "respectant l'originalité des groupements existants"(4). Luc Bonnet est conscient des difficultés qui ne sauront tarder à surgir, témoin sa lettre du 24 novembre 1940 :

" J'ai communiqué le projet au Ministère. Je suis extrêmement pessimiste quant à l'avenir du mouvement. Je souhaite me tromper...."(5).

Pour lui, la survie du mouvement ajiste est liée à une réforme profonde du CLAJ. D'une part, il faut effectuer la décentralisation désirée par les jeunes qui ne veulent plus subir, comme par le passé, la tutelle humiliante des associations fondatrices; d'autre part, il faut donner aux jeunes la direction et l'administration du mouvement..."Les vieux

(1) Luc Bonnet. Compte rendu du délégué du Conseil d'Administration du CLAJ. op. cit. Archives Marcel Auvert

(2) ibid.

(3) ibid.

(4) Projet joint à la lettre de Luc Bonnet du 23.11.1940, lettre circulaire. Archives Marcel Auvert. Voir Annexe X

(5) Lettre de Luc Bonnet à G. Gabaï du 24.11.1940. Archives René Dray

ne tiennent plus la première place mais, puisque, en fait, ils ont partout lâché le gouvernail, à qui le confier sinon aux jeunes qui s'offrent ? ... Si nous voulons sauver le mouvement, il faut accomplir hardiment les réformes désirées... Nous payons aujourd'hui (les erreurs passées) par une insubordination générale et par une dislocation de l'association"(1).

C'est sans doute, parce qu'il a pris conscience de l'importance des regroupements effectués par les jeunes directement concernés par la réorganisation du mouvement ajiste, qu'en décembre 1940 Marc Sangnier fait à travers toute la France un voyage d'enquête sur l'état d'esprit des ajistes : "Les ligueurs" semblent hostiles à la fusion avec "les clajistes"(2). Au Secrétariat Général à la Jeunesse d'autre part, il ne semble pas qu'on veuille accorder la moindre autonomie aux ajistes : " Il semble qu'on doive leur laisser seulement la possibilité d'utiliser les auberges en qualité d'usagers (comme les usagers au chemin de fer utilisant les trains sans pour cela exercer un contrôle sur la SNCF)"(3).

De son côté, Georgette Gabaf va proposer dès le 19 octobre 1940 aux différents Clubs, Unions et fédérations la réunion d'une assemblée générale restreinte : les Clubs constitués en Unions de Clubs, puis en 5 ou 6 fédérations dans la Zone libre enverraient 2 ou 3 délégués(4).

Luc Bonnet la met en garde :

"J'ai réfléchi à ton idée de convoquer une assemblée générale des usagers. C'est une chose utile et qui donnera satisfaction aux camarades, mais qui sera peut-être difficilement réalisable, en raison de l'autorisation à demander. Si tu n'obtiens pas cette autorisation préalable, je te déconseille nettement d'organiser la réunion"(5).

Le cas échéant, il propose la solution de demander aux membres du Conseil d'Administration de se retirer; ensuite, les

(1) Lettre de Luc Bonnet à G.Gabaf du 24.11.1940. Archives René Dray

(2) Note. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de L. Bonnet à G. Gabaf du 3.12.1940. Archives René Dray

(4) Circulaire. Archives René Dray

(5) Lettre de Luc Bonnet à Georgette Gabaf du 7.12.1940. Archives René Dray

jeunes, au sein des nouvelles fédérations régionales, pourraient élire les membres du nouveau Conseil d'Administration.

Le 8 décembre pourtant, sans tenir compte des conseils de Luc Bonnet, Georgette Gabañ envoie une circulaire, pour annoncer qu'une assemblée générale aura lieu le 25 décembre 1940. L'objet de cette réunion de travail sera :

"1^o Bilan : état du mouvement à l'Armistice; travail effectué par les Clubs; Unions de Clubs et fédérations; nombre d'AJ : ouvertes, fermées, ouvrables; Clubs : situation, activité; usagers : nombre, état d'esprit; bilan financier.

2^o Suggestions sur la marche des Clubs; Unions de Clubs; structure souhaitable à donner au mouvement; l'esprit ajiste; place du mouvement des auberges laïques de la jeunesse parmi les autres organisations de jeunesse; son originalité"(1).

Finalement, la réunion se tient à Chamalières à la date prévue. Georgette Gabañ envoie une circulaire résumant cette journée de travail : un bureau provisoire de 5 membres désignés siègera à Marseille. Les représentants de Clermont-Ferrand, Toulouse, Limoges, Provence-Languedoc, Pau, St-Rémy-de-Provence sont présents(2). Les autres Clubs de la Zone libre choisissent par correspondance les membres de ce comité directeur provisoire qui sera ratifié lors de la prochaine assemblée générale; il comprend : Georgette Gabañ, Présidente; Henri Roger, Secrétaire Général; Aimé Nace, Trésorier; Armande Sagnes, Secrétaire adjoint; Jean Roubin, Trésorier adjoint; tous sont domiciliés à Marseille(3).

Après avoir mis au courant les ajistes de la situation des auberges en Zone occupée et en Zone libre, Georgette Gabañ propose à Chamalières de préciser le caractère social du mouvement, comme l'a fait le comité parisien auquel elle désire se subordonner :

(1) Voir Annexe X le document complet. Archives René Dray

(2) *ibid.*

(3) Modification aux statuts du CLAJ en date du 27.3.1941. N^o AC 10120. Document officiel. Archives René Dray. Voir Annexe X

"Tous les ajistes veulent travailler ensemble. Pour eux, il n'y a qu'un seul CLAJ dans une seule France" (1).

Beaucoup de Clubs préfèrent néanmoins garder une certaine autonomie, car, les deux zones ont leur originalité propre qui justifie une action différente due à des circonstances différentes(2).

Un autre point discuté à Chamalières est qu'on accepte de collaborer avec le gouvernement tout en sauvegardant l'idéal ajiste. C'est de cet idéal même que doit découler la structure éventuelle du mouvement : les Clubs d'usagers devront nécessairement être l'élément de base de la nouvelle organisation(3).

Toujours à Chamalières, on signale qu'un danger guette déjà le mouvement : de nombreux Clubs, Unions de Clubs, fédérations ont émis un règlement, des cartes, des statuts. Ces organisations multiples représentent un risque car chacune fonctionne de façon autonome; cette multiplicité compromet l'entente, l'union, voire la réciprocité. Cette crainte est justifiée par la réaction du Club de Lyon qui refuse l'action de Georgette Gabaf parce qu'elle n'est pas Lyonnaise :

"Toi et moi, écrit Luc Bonnet à Georgette Gabaf, sommes Parisiens et, pour des Lyonnais, c'est une injure personnelle. J'ai souri doucement... de cette manifestation de mauvaise humeur, il y a pourtant quelque chose à retenir : c'est que la province ne veut pas retomber sous la tutelle d'un centre parisien à cause de sa centralisation excessive. On doit décentraliser et donner aux régions une large autonomie administrative"(4).

La première urgence est donc d'unifier toutes ces tentatives : c'est pourquoi le nouveau comité élu décide de mettre au point de nouveaux statuts au plus vite. Ils sont déposés le 27 mars

(1) Circulaire du 13.1.1941 adressée aux Clubs et Unions de Clubs de Zone libre. Archives René Dray. Voir Annexe X

(2) Cf. la lettre de Juillia à G. Gabaf du 17.1.1941. Archives René Dray

(3) Citons parmi toutes ces demandes celle du Club de Mâcon.

Cf. la lettre de Jean Bouvet du 19.10.1940. Archives René Dray

(4) Lettre de Luc Bonnet à G. Gabaf du 16.11.1940. Archives René Dray

1941 : 11 Unions de Clubs se répartiront dans la France libre dont certaines existent déjà.

Enfin, la dernière question abordée à Chamalières est l'émission des cartes 1941. L'assemblée générale déclare vouloir s'attacher surtout à la "réorganisation matérielle" du mouvement "sans s'éterniser sur les idées générales qui font perdre du temps"(1).

Alors que les jeunes s'organisent avec l'espoir d'un avenir meilleur, le 21 janvier 1941, Luc Bonnet au contraire, est totalement découragé et il écrit aux ajistes toulousains :

"Nos plans, nos travaux, nos soucis sont renversés, tous les projets des jeunes sont morts-nés"(2).

Que s'est-il donc passé ?

Luc Bonnet vient d'apprendre de la bouche de Dominique Magnant la dissolution du CLAJ et de la Ligue, la création des AFJ et des CDR :

"La première est chargée de la constitution, la gestion, la surveillance des AJ, la formation des PA. Elle sera administrée par un Comité Directeur nommé par le Ministre et chaque région sera sous le contrôle d'un chef de région choisi par le Comité Directeur. L'autre association, les C de la R groupera tous les usagers. Ceux-ci n'auront rien à voir dans l'administration des auberges. Ils seront "usagers des AJ comme on est usager de la SNCF". Les AJ ne seraient plus mixtes. Les AJ pourront être fréquentées par les adhérents de tous les mouvements de jeunesse : Compagnons de France, Scouts, jocistes, etc... Les C de la R ne seront qu'un mouvement parmi les autres; ils ne bénéficieront d'aucune priorité pour l'entrée dans les AJ. En principe, la limite d'âge des C de la R sera de 21 ans. Pour les plus âgés, un stage probatoire sera exigé ou de sérieuses références demandées. Ils seront encadrés par des chefs ayant passé par des écoles de cadres. Le principe de l'élection des responsables

(1) Lettre de L. Bonnet à G. Gabaf du 14.12.1940. Archives René Dray

(2) Il transmet la même information à Georgette Gabaf le 22.1.1941. Archives René Dray

est remplacé par celui de la nomination par l'échelon supérieur, donc plus de débat et de votes, plus de Clubs... Adieu, chers camarades. Bonne chance. Dans quelques jours, le CLAJ ne sera plus qu'un souvenir d'un bel idéal. Nous aurons tout fait pour qu'il reste une république de jeunes. Notre mission est terminée"(1).

Luc Bonnet ajoute à Georgette Gabaï qu'il a refusé de collaborer à la nouvelle association et que Mme Grunebaum-Ballin ne pourra pas non plus y apporter son concours en raison de la loi sur les juifs(2). A part les juifs - écartés par les lois de Vichy - Dominique Magnant souhaite éliminer des postes clés ceux qui ont eu "sous la République une activité politique ou syndicaliste marquée"(3).

On comprend qu'il faudra " le miracle " de la rencontre d'Uriage pour que Luc Bonnet reprenne confiance et apporte sa collaboration à un mouvement de jeunesse agréé par le gouvernement de Vichy. C'est là qu'il aura senti qu'on peut faire un travail constructif malgré certains impératifs administratifs. Il est facile de comprendre aussi que les jeunes deviennent à ce point méfiants face aux nouvelles associations et qu'il leur faudra de sérieuses garanties avant de les admettre et de s'y intégrer.

La première réaction des ajistes toulousains est de ne pas adhérer à une telle association non mixte et de prévoir leur intégration dans d'autres mouvements de jeunesse comme les Amis de la Nature, le Touring-Club de France, le Club Alpin Français, groupements plus ou moins désorganisés qui seraient certainement heureux que des jeunes fassent du travail de regroupement(4). Une autre réaction est dans l'immédiat de "laisser tomber la Lique"(5).

(1) Lettre de Luc Bonnet du 21.1.1941. Archives René Dray

(2) Lettre de Luc Bonnet à Georgette Gabaï du 22.1.1941. Archives René Dray

(3) Lettre de Luc Bonnet à Mme Lavergne du 29.1.1941. Archives René Dray. Cette sorte d'auto-censure pour prévenir les critiques éventuelles du gouvernement de Vichy, montre une inflexion vers la Révolution Nationale. L'attitude de D. Magnant rappelle celle de Vichy qui, par exemple, va au-devant des demandes allemandes à l'égard des juifs, comme le soulignent Paxton et Yves Durand (cf. L'Histoire, n° 30, Janv. 1981, pp. 13.17).

(4) Lettre de Roger Brouard à Georgette Gabaï du 25.1.1941. Archives René Dray

(5) Lettre de Roger Brouard à Georgette Gabaï du 18.2.1941. Archives René Dray

Ces nouvelles alarmistes provoquent surtout l'inquiétude du comité directeur provisoire de la Zone libre qui envoie une circulaire le 5 février 1941 signée par Georgette Gabaï, Henri Roger et Aimé Nace :

"Nous nous trouvons en face d'une difficulté nouvelle", annonce-t-elle en donnant les détails de la réorganisation des auberges, suite à la lettre pessimiste de Luc Bonnet : " Si un tel projet était mis à exécution, c'en serait fait de notre existence puisque le mouvement cesserait d'être mixte et n'admettrait plus que les plus jeunes et les moins expérimentés. L'esprit même en serait profondément modifié". Pourtant, l'espoir renaît :

"Nous sommes persuadés cependant, que même dans ce cas, nos efforts depuis 6 ou 7 ans n'auront pas été vains... Notre génération en sera et demeurera marquée et ce qu'elle aura appris, elle ne l'oubliera pas... Demain, peut-être, nos auberges seront fermées ou d'autres que nous les fréquenteront... Mais les plaines, les collines, les montagnes et les plages nous seront ouvertes. Partout où nous avons marché, côte à côte, chanté en chœur nos espoirs, médité ensemble autour du feu de camp, nous demeurerons unis, nous nous retrouverons et nous resterons fidèles à cette fraternité ajiste qui est notre bien le plus précieux"(1).

Toujours est-il qu'en 1941, la seule évocation de la vie ajiste fait renaître l'espoir :

"Le CLAJ continue à vivre. C'est pourquoi le Comité Directeur provisoire a décidé d'enregistrer les adhésions....; les cartes 1941 sont éditées... Nous demandons à tous nos camarades de continuer et d'accroître leur activité. Les Clubs doivent vivre; les ajistes doivent continuer à sortir chaque dimanche... Jusqu'au jour où nous prendrons officiellement connaissance du nouveau statut des auberges, s'il doit un jour paraître, le CLAJ doit vivre et

(1) Circulaire du Comité Directeur provisoire du 5.2.1941. Archives René Dray. Faut-il souligner que cette étude n'aurait jamais pu voir le jour sans cette fraternité ajiste qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec pour seule base les souvenirs et les marques vivantes de cette aventure passée ?

grandir. Confiance et courage"(1). Il est néanmoins ajouté qu'en cas de dissolution du mouvement, les fonds seraient versés à des oeuvres de solidarité.

Nous sommes bien à un tournant crucial de ce regroupement des usagers. En effet, de fin janvier à avril 1941, il n'y a plus de contacts entre Georgette Gabaï et Luc Bonnet, au grand regret de ce dernier qui y ressent de la méfiance. "Pourtant, affirme-t-il à G.Gabaï dans une lettre du 2 avril 1941, je t'assure bien que nous méritons la confiance des jeunes. Depuis 6 semaines, nous livrons une sacrée bataille"(2).

Le "nous" qu'il utilise, fait allusion au travail qu'il mène en collaboration avec Dominique Magnant pour tenter de gagner "la bataille" que représente la survie légale du mouvement ajiste, qui doit rester fidèle à lui-même malgré une affiliation à un gouvernement en opposition à ses valeurs propres.

La renaissance officielle se fait début 1941, sans échange entre la direction et les jeunes. Chacun poursuit sa route et les jeunes continuent à se regrouper. Ainsi, le 26 mars, près de Vienne, à l'auberge des Roches de Condrieu, a lieu un rassemblement ajiste groupant une quarantaine d'usagers du Sud-est ainsi que deux représentants du comité de Zone libre de Marseille. Il s'agit d'une réunion d'information visant à unifier les attitudes et points de vue face aux difficultés présentes(3).

La coïncidence veut qu'à Pâques 1941, deux rassemblements soient prévus : l'un est officiel puisqu'il s'agit de la réunion d'Uriage qui groupe les futurs responsables des auberges de jeunesse; l'autre est organisé à St-Jean-du-Gard

(1)Circulaire du Comité Directeur provisoire du 5.2.1941. Archives René Dray

(2)Lettre de Luc Bonnet à Georgette Gabaï du 2.4.1941. Archives René Dray

(3)Circulaire intérieure des usagers, des ajistes du CLAJ, éditée par le Comité Directeur de la Zone libre de Marseille. Avril 1941. Archives René Dray

par Georgette Gabaf et Henri Roger.

COMITE DE ZONE LIBRE
48, Rue Paradis
MARSEILLE (B. du Rh)
Compte chèque postal
Aimé NACE 626-89 Marseille



RASSEMBLEMENT AJISTE POUR LES VACANCES

DE P A Q U E S

Un grand rassemblement de tous les ajistes de la zone libre aura lieu à l'AUBERGE DE JEUNESSE DE ST-JEAN DU GARD, pour les TROIS JOURS DE FETE (12, 13 et 14 Avril).

(1)

Luc Bonnet, invité à Uriage, ne peut assister au rassemblement de St-Jean-du-Gard, mais il envoie une longue lettre de 18 pages manuscrites aux jeunes ajistes qui s'y retrouvent.

"Excusez-moi, leur écrit-il pour commencer, loin de vous, c'est encore pour vous que nous travaillons" (2).

Cette lettre contient le rapport détaillé de toutes les luttes qu'il a fallu mener pour permettre au mouvement ajiste d'être reconnu par le Secrétariat Général à la Jeunesse de Vichy.

"Certains nous reprocheront peut-être de "collaborer"? Vous sentez bien que si la réforme des AJ s'était faite sans nous, elle se serait faite contre nous. Il s'agit donc d'assumer une "politique de présence"(3).

D'ailleurs, sur 21 commissaires régionaux, 18 sont des dirigeants de fédérations du CLAJ, ce qui représente une garantie. D'autres garanties viennent du fait que le Comité Directeur des CDR comprend Marcel Auvert, ex-Trésorier Général du CLAJ,

(1) Archives René Dray

(2) Lettre de Luc Bonnet du 11.4.1941. Archives René Dray

(3) ibid.

Robert Auclair, fondateur du Club Paris-Sud; que l'éducation technique des responsables de Club sera confiée à Collin-Delavaud et que la formation des parents aubergistes reviendra à Hélène Laguerre. Le CLAJ sera donc largement représenté dans les deux nouvelles organisations.

Luc Bonnet reviendra sur ce point dans sa circulaire du 5 mai 1941 : "C'est la structure du CLAJ elle-même qui forme les assises de la nouvelle organisation... Presque partout, les auberges restent sous le contrôle effectif de leurs fondateurs"(1).

Cette attitude de Luc Bonnet n'est pas du goût de Dominique Magnant qui lui reproche d'avoir un "souci essentiel : assurer la survie du CLAJ dans les AFJ... Il y aura peut-être des frictions"(2).

Luc Bonnet insiste encore auprès des jeunes rassemblés à St-Jean-du-Gard sur son objectif principal qui est de sauvegarder la priorité des ajistes dans les auberges d'où ils ne seront pas écartés. Avec honnêteté, il aborde, certes, le problème de l'embrigadement du mouvement ajiste, mais là encore, il apporte tous les apaisements souhaitables. Les jeunes auront, selon toute vraisemblance, la responsabilité de leurs Clubs qui resteront les cellules de base du mouvement. Pour terminer, Luc Bonnet explique les rapports pour le moins délicats qu'il a entretenus avec Georgette Gabaï :

Jusqu'à janvier 1941, leurs actions étaient en fait totalement harmonieuses; mais le conflit de génération apparu avant-guerre lors de la création du premier Club d'usagers restait vivace. Il s'était accentué jusqu'à l'organisation du CCI - véritable scission entre les jeunes, soucieux de prendre le gouvernail de leur mouvement et d'en assumer toutes les responsabilités, et le Conseil d'Administration, essentiellement composé de vieux amis des auberges qui assumaient les charges essentielles du CLAJ.

(1) Luc Bonnet. Circulaire aux fédérations départementales, Comités locaux, parents aubergistes, Clubs d'usagers du CLAJ du 5.5.1941. Archives René Dray

(2) Lettre de Dominique Magnant à Arne Bjornson-Langen de mai 1941. Archives Dominique Magnant

L'analyse de la situation actuelle reprend le même schéma. Nous nous trouvons face à deux forces opposées : Georgette Gabaï n'a jamais dissimulé qu'elle avait été envoyée par le CCI en Zone libre " pour débarquer les vieux " du Conseil d'Administration; Luc Bonnet n'a pas caché non plus que Mme Grunebaum-Ballin lui avait remis les pouvoirs pour qu'il représente le Conseil d'Administration du CLAJ. C'est à ce titre qu'il a pu participer aux consultations ministérielles visant à la reconnaissance des auberges. Au départ, il rappelle aux jeunes usagers qu'il n'a jamais essayé de les écarter du projet de réorganisation du mouvement. Lorsqu'il fallut former un conseil technique, il avait délégué deux membres du CLAJ : Babau représentant son Conseil d'Administration et Georgette Gabaï, ses usagers. Les démarches furent lentes mais G. Gabaï fut toujours tenue au courant de la procédure qui se déroulait à Vichy. C'est à partir de la réunion du congrès ajiste de décembre 1940 que les relations se gâtèrent. Luc Bonnet avait averti les responsables de Marseille qu'ils feraient mieux de ne pas agir sans autorisation. Jusqu'ici, il avait appuyé les jeunes qui s'occupaient avec passion de rassembler toutes les forces ajistes. Il avait encouragé l'initiative de ces usagers qui continuaient à "aller au-devant de la vie" avec l'espoir "des lendemains qui chantent" envers et contre tout. Maintenant, il désapprouve avec violence leur désinvolture et leur insouciance qui risquent de ruiner tout essai de légalisation du mouvement : " Les jeunes, en dehors du Conseil d'Administration et contre lui, créaient une véritable scission"(1). Pour Luc Bonnet, le congrès ajiste du 25 décembre 1940 est "clandestin", le bureau provisoire de Marseille est "illégal", leur décision d'émettre des cartes pour 1941 est " une chose inouïe", les cartes sont "frauduleuses, elles usurpent la raison sociale du Centre Laïque. Or, Georgette Gabaï et Henri Roger n'ont aucun droit pour s'en ser-

(1) Lettre de Luc Bonnet du 11.4.1941 aux ajistes réunis à St-Jean-du-Gard. Archives René Dray

vir". Désormais, continue-t-il, le CLAJ existe et "toute personne qui se substitue à lui commet un faux. Il est inadmissible que l'on vende, sous le nom du CLAJ, des cartes qui ne donnent droit à rien. Cela frise l'escroquerie. Dans cette affaire, Georgette Gabař et Henri Roger ont agi avec une incroyable légèreté.... On se demande s'ils ne vivent pas dans un rêve... On se demande aussi à quelles consignes ils obéissent"(1).

Il les accuse de reprendre les mots d'ordre du CCI dont le but essentiel était d'"accélérer la politisation des auberges". Pour lui, parmi les membres du CCI se dissimulaient un certain nombre "d'agitateurs politiques" utilisant "certains procédés de noyautage et de colonisation" qui ruinèrent bien des syndicats. Le CCI avant-guerre avait levé "l'étendard de la révolte... Les noyauteurs politiques faisaient la scission" menaçant le CLAJ "d'anarchie complète".

Luc Bonnet invite donc Georgette Gabař et Henri Roger "à cesser immédiatement la vente de leurs fausses cartes... à cesser leur action dissidente... En ce moment, la moindre manifestation peut servir de prétexte à une vaste opération de police" qui donnera lieu à des sanctions. "Nous, les aînés, nous répondons pour vous. Nous sommes votre caution auprès du gouvernement. Nous sommes même les seuls à être écoutés et à pouvoir vous défendre. Alors, je vous le demande, chers camarades, ne vous laissez pas aller à la dissidence, réfrénez votre impatience, faites-nous confiance... Vous nous connaissez. Chacun de nous a un passé de militant au service de l'école laïque ou de la classe ouvrière. Toute la responsabilité du mouvement est entre nos mains. Tout votre avenir aussi. Nous le savons. Et nous faisons tout pour que cet avenir soit heureux et libre autant qu'il peut l'être. Travaillons en confiance. Actuellement, pour les jeunes comme pour les aînés, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : Tous unis dans le CLAJ, vive les AJ"(2).

Les jeunes, réunis à St-Jean-du-Gard, discutent longuement des rapports à entretenir avec Luc Bonnet. Malgré cette lettre, Georgette Gabař leur déclare :

(1) Lettre de Luc Bonnet du 11.4.1941 aux ajistes réunis à St-Jean-du-Gard. Archives René Dray

(2) ibid.

"Luc Bonnet est un chic type. Je pense qu'il est sincère. Son brusque revirement, je le considère naturel parce qu'il va avoir une place dans la nouvelle organisation"(1).

Pourtant, Max Brun raconte que Luc Bonnet lui a adressé une lettre le 2 avril disant que " si Georgette Gabaï ne cesse immédiatement la vente des cartes aux usagers, il portera plainte au procureur pour usurpation de fonction"(2).

Face à cette polémique surgie entre le comité provisoire de Marseille et Luc Bonnet, les jeunes décident d'émettre un vote de confiance sur le texte suivant, adopté à l'unanimité :

"Les Clubs représentés approuvent le travail effectué par le Comité Directeur de janvier à avril : cartes, regroupement et unification du CLAJ, bulletin et rassemblement de St-Jean-du-Gard"(3).

La menace de Luc Bonnet inquiète les jeunes au point qu'ils décident de renouveler leur confiance au comité de Marseille par la résolution proposée par le Club de Villeneuve au sujet des rapports avec Luc Bonnet :

"Le Club de approuve l'action de Luc Bonnet jusqu'au message du 8.4.1941, regrette que Luc Bonnet n'ait pu assister au rassemblement de St-Jean-du-Gard, déplore les procédés et les termes de son message, renouvelle sa confiance au comité sortant et déclare que le nouveau comité est seul compétent et responsable pour représenter les usagers auprès de Luc Bonnet et des autorités"(4).

Le rassemblement de St-Jean-du-Gard n'est cependant pas uniquement consacré à régler ce contentieux. De nombreux Clubs sont représentés : Lyon, Marseille, Apt, Avignon, La Ciotat, St-Rémy, Montpellier, Nîmes, St-Etienne, Albi, Pau, Roannes, Noisy-le-Sec, représenté par Simone Bédécarrats (5), Clermont-Ferrand, Agen, Bergerac, St-Amand, Toulouse,

(1)Compte rendu du rassemblement de St-Jean-du-Gard. Archives Simone Bédécarrats

(2)ibid.

(3)ibid.

(4)ibid.

(5)La présence de Simone Bédécarrats est très importante, car, elle avait l'habitude de faire un compte rendu de tout ce qui se disait lors des réunions auxquelles elle assistait. C'est donc grâce à elle que nous savons exactement ce qui se passa à St-Jean-du-Gard.

Montauban, Toulon, Limoges, représenté par Essel, Châteauroux. Chaque Club dresse un rapport d'activité; celle-ci a été considérable. Malgré la fermeture de nombreuses AJ, des sorties ont été organisées. Presque partout existent des chorales, des activités culturelles, des causeries, des cercles d'études.

Le rapport financier donné par le trésorier du comité provisoire, Aimé Nace, montre un déficit de 2436,30 F, mais à l'unanimité, le trésorier acquiert la confiance des ajistes présents.

G. Gabaï retrace les événements de Zone Nord l'évacuation du Conseil d'Administration, le départ des membres délégués par les organisations fondatrices et l'abandon des locaux de la rue de Valois, l'attaque des piloristes, la formation du Comité de gestion des Jeunes, l'arrestation de Lucienne Abraham, sa propre délégation en Zone Sud pour regrouper les Clubs et les unions, et la ratification de ce comité lors de la réunion de Chamalières. Elle dresse ensuite un compte rendu de gestion : à la suite des décisions prises, des cartes 1941 ont été éditées pour constituer un fond de caisse; on a insisté sur le travail de coordination et sur la structure nouvelle fondée sur les Unions de Clubs, sans oublier les réalisations plus ou moins sociales : solidarité, développement culturel, etc... De plus, le Centre de Marseille a enregistré des adhésions nouvelles : il a envoyé une circulaire, un bulletin et a préparé un carnet de chants. Le comité est en relation avec le Secrétariat Général à la Jeunesse, à Marseille, la préfecture et le Secrétariat à la Jeunesse, à Vichy. Grâce à ces contacts avec les autorités gouvernementales, Henri Roger est à même de déclarer :

"Notre réunion n'est pas légale, mais semi-légale; on sait que nous existons, on ne peut pas nous accuser d'avoir une activité illégale, on est toléré. Au sujet de la réorganisation officielle, le comité de Marseille est en relation avec Luc Bonnet et Dominique Magnant"(1).

(1) Compte rendu du rassemblement de St-Jean-du-Gard. Archives Simone Bédécarrats

Le gros problème est celui des cartes émises : Dominique Magnant a dit qu'il viendrait à Marseille pour régler la question. Dans une lettre du 7 avril 1941, Collin-Delavaud avait écrit à ce sujet à D.Magnant :

"Il faudrait absolument mettre les jeunes en garde contre l'émission de cartes d'auberge par des organisations qui ne sont nullement mandatées pour cela en précisant que les seuls organismes légaux et qualifiés, CLAJ et Ligue, ont demandé à leurs membres d'attendre le fonctionnement de la nouvelle organisation de l'AFJ créée par l'Etat. Un petit mot à Radio-Jeunesse répété quelques fois couperait court à tout"(1).

La décision de Magnant sera beaucoup plus nuancée puisqu'il proposera d'annuler les cartes 1941 ou de réduire leur prix; finalement, les cartes seront délivrées gratuitement aux ajistes ayant acquitté leur cotisation 1941(2).

Avant de se séparer, le comité provisoire, chargé de réorganiser le mouvement, déclare qu'il a accompli sa tâche et il demande aux jeunes de nommer une nouvelle direction. Georgette Gabaï et Henri Roger souhaitent ne plus faire partie du comité :

"Nous appartenons à une catégorie de gens qui peuvent être visés par les lois. Henri est juif et ma mère est juive. Par conséquent, il vaut mieux pour les relations officielles, que ce soit d'autres copains qui soient à la tête du mouvement"(3).

Il est d'ailleurs jugé dangereux que le mouvement repose sur un nombre trop limité de personnes. Il vaudrait mieux constituer un comité pour coordonner le mouvement en Zone libre en attendant les décisions gouvernementales.

Le nouveau comité comprend Aimé Nace et Raymond Chauvin de Marseille. On leur fait confiance pour s'adjoindre d'autres organisateurs(4). Il y aura bientôt Jean Roubin et des res-

(1) Lettre de Collin-Delavaud à D.Magnant du 7.4.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de G.Gabaï et H.Roger à Luc Bonnet du 22.4.1941. Archives René Dray. "Prix des Cartes d'hébergement pour 1941". Archives Dominique Magnant

(3) Intervention de G.Gabaï. Archives René Dray

(4) Circulaire intérieure des usagers des auberges du CLAJ, éditée par le comité de Zone libre de Marseille. Mai 1941. Archives René Dray

pensables régionaux : Bertrand(Club de Lyon), Lucienne Arbos(Centre), Riboud ou Grasson(Alpes), Tadier(Berry-Bourbonnais), J.Roquette(Languedoc), Blanc(Drôme-Ardèche), Juillia (Guyenne), Georges Laplace(Pyrénées) : toute décision importante devra être prise par eux.

Georgette Gabaï et Henri Roger expriment dans une lettre l'état d'esprit des jeunes qui souhaitent en finir avec le différend les opposant à Luc Bonnet; selon eux, il n'y a aucune dissidence :

"Tout notre effort a consisté à unifier le mouvement qui, sans direction, risquait de se décomposer... Nous te demandons de poursuivre tes efforts... Il faut s'unir pour continuer à regrouper et à renforcer le CLAJ(1).

Nous ne sommes nullement opposés aux négociations, déclarent-ils, ni même à une collaboration si elle sauvegarde un certain nombre de principes essentiels" clairement déterminés à St-Jean-du-

Gard par Georgette Gabaï :

"Nous voulons être un mouvement mixte d'où l'on n'exclue ni les étrangers ni les juifs sans demander ce qu'ils ont fait"(2).

Tous les jeunes accepteront de faire partie des Camarades de la Route à condition que le mouvement conserve son caractère libéral. Au premier signal défavorable, ils opposeront la force d'inertie et ils délaisseront l'organisation pour aller s'intégrer dans d'autres mouvements de camping. De toute façon, on pourrait avoir besoin d'un réseau de refuges, sorte de réseau non officiel constitué d'abris"où un ajiste peut aller retrouver un autre ajiste"(3), tâche à entreprendre d'ores et déjà car elle pourra toujours être utile.

Henri Roger qui s'avère être le maître à penser des ajistes de la Zone libre, délimite l'attitude à observer : les Clubs

(1)Lettre de G.Gabaï et d'Henri Roger à Luc Bonnet du 22.4.1941; 14 pages manuscrites en réponse à sa lettre du 8.4.1941 envoyée à St-Jean-du-Gard.Archives René Dray

(2)Intervention de G.Gabaï .Compte rendu du rassemblement de St-Jean-du-Gard.Archives Simone Bédécarrats

(3)Intervention d'Henri Roger.ibid.

doivent être unis : seule l'unité représente une force face au gouvernement qui, autrement, pourra les émietter, les exclure, les dissoudre : " Si le gouvernement a une poussière de Clubs, il pourra faire de nous ce qu'il voudra. Il faut faire le sacrifice de ses opinions personnelles pour faire l'unité du CLAJ"(1).

Henri Roger donne déjà des consignes pour maintenir les principes de base sur lesquels les jeunes se sont mis d'accord.

Il faut tout d'abord maintenir la démocratie :

"Un copain pourra être nommé à un poste responsable dans l'organisation hiérarchique par un supérieur quelconque. En réalité, ce copain devra se sentir responsable non pas devant le supérieur, mais devant les camarades"(2).

Si'il n'est pas d'accord avec eux, il devra abandonner sa responsabilité et, en contrepartie, les copains auront pour rôle de contrôler ceux qui exerceront une responsabilité. C'est ainsi, selon H. Roger, qu'on pourra sauvegarder des principes purement démocratiques dans le système de la Révolution Nationale. Henri Roger conseille également l'intégration dans les Camarades de la Route avec les sacrifices que cela exige:

"A nous de voir quand ces sacrifices paient, quand ils cesseront de payer : les sacrifices auxquels nous nous refuserons : xénophobie, mesure raciste, atteinte au caractère mixte, à la neutralité, contrôle individuel des adhésions"(3).

Tous les participants au rassemblement de St-Jean-du-Gard se séparent avec le ferme désir d'effectuer un travail d'éducation et de culture conforme à l'idéal ajiste. Ils se quittent sur le chant "Libres sont les pensées" en hommage à Lucienne Abraham retenue dans ses "sombres geôles" (4).

Peu après, la fédération des Alpes prit l'ini-

(1) Invervention d'Henri Roger. Compte rendu du rassemblement de St-Jean-du-Gard. Archives Simone Bédécarrats

(2) ibid.

(3) ibid.

(4) ibid.

tiative d'envoyer une circulaire signée par Berthet et Riboud dénonçant le comité de Marseille qui " prétend diriger le mouvement des usagers en Zone libre"(1), alors qu'il ne représente que sa seule fédération. Elle se désolidarise de cette action qui met en danger l'orientation nouvelle du mouvement, défendue par Luc Bonnet et Robert Auclair; mais c'est une réaction isolée.

Le 24 avril se tient à Marseille une entrevue entre le Comité des Usagers et Luc Bonnet qui a pour effet de liquider le différend qui les séparait. En effet, Luc Bonnet approuve le regroupement des ajistes entrepris par le comité de Marseille sous la direction de Georgette Gabañ de qui il n'a jamais mis en doute l'absolue probité. Par contre, il désapprouve nettement l'initiative d'émettre des cartes d'usager du CLAJ pour 1941. Il n'a eu la preuve matérielle de l'existence de ces cartes que le 6 avril, et il lui fallait prendre des mesures d'extrême urgence pour préserver l'unité du mouvement alors que les deux nouveaux organismes venaient d'être déclarés au Journal Officiel du 4 avril.

Entre-temps, le comité élu à St-Jean-du-Gard prit le nom de Comité des Usagers : son rôle est d'être le porte-parole des ajistes et l'agent de liaison avec les Camarades de la Route. La vente des cartes est suspendue et la formule d'échange de "la carte CLAJ contre la carte AFJ" va résoudre le reste du contentieux(2). Pour sa part, le comité de Marseille juge nécessaire de prendre l'avis des autres Clubs au sujet des cartes, à la suite d'une deuxième entrevue avec Luc Bonnet à Remoulins. Le brouillon de cette circulaire annonce la nomination de Luc Bonnet comme Secrétaire Général des AFJ : " Nous ne sommes plus en présence d'un membre du Conseil d'Administration du CLAJ, mais d'un personnage quasi officiel. La question est de savoir si nous avons intérêt à créer un conflit violent entre lui et nous alors que nous désirons collaborer à la

(1) Archives René Dray

(2) Lettre du comité de Marseille. Archives René Dray

construction du mouvement qui remplacera probablement le CLAJ dans quelques semaines. Nous ne l'avons pas cru"(1).

Le 11 juin 1941, le Comité des Usagers de Marseille écrit à Luc Bonnet :

"Durant ces quelques jours écoulés, nous avons tâché de mériter votre confiance comme nous le ferons jusqu'à l'expiration des Camarades de la Route"(2).

La réponse de Luc Bonnet du 14 juin 1941 est essentielle et elle met fin à la polémique. Nous en citerons un large extrait, car, cette fois, le mouvement est prêt à démarrer : la direction et les usagers sont désormais réconciliés. Luc Bonnet reconnaît que presque tous les jeunes n'ont pas "l'intention de fomenter un mouvement dissident comme certains essaient de le faire, dans le Sud-Ouest par exemple. Cette dissidence serait une folie, car elle attirerait la répression sur tous les Clubs. Vous avez fort bien compris qu'il n'y a pas de possibilité de vie pour un mouvement ajiste indépendant. Le CLAJ n'est pas dissout, sans doute, mais n'étant pas "agréé", il n'a plus qu'une existence juridique. D'ailleurs, la totalité des fédérations s'est intégrée dans les AFJ. La même intégration doit se faire pour les Clubs. Un Club non reconnu sera toujours suspect à la police, il vivra sous la menace constante de l'interdiction. Au contraire, le Club affilié aux Camarades de la Route sera une section d'un mouvement agréé. Il aura l'aide et l'assistance du Délégué à la Jeunesse, du Préfet, de l'Académie; la presse, la radio lui seront ouvertes. Bref, il aura sa place à côté des autres mouvements de jeunesse. Rien ne peut se faire en dehors du cadre officiel, vous le comprenez bien .. Plusieurs Clubs ont déjà demandé leur affiliation aux Camarades de la Route, d'ailleurs. Il faut que tous les Clubs fassent de même. Et pour réaliser ce mouvement d'unanimité, nous pouvons beaucoup, vous et moi. Il suffit que nous ajoutions à notre texte d'accord : " Le Comité et L.B. invitent tous les Clubs à se constituer en groupe local des Camarades de la Route et à demander leur affi-

(1)Archives René Dray

(2)Lettre du comité des usagers de Marseille à Luc Bonnet du 11.6.1941.Archives René Dray

liation à Robert AUCLAIRE. Nous leur recommandons de se mettre en rapport avec les commissaires régionaux des AFJ afin que le mouvement ajiste soit uni à sa base comme il l'est au sommet". Après l'envoi de cette circulaire, votre tâche aura pris fin. Vous aurez rempli jusqu'au bout votre mission qui était de regrouper les ajistes et de conserver sa vie au mouvement. De mon côté, je me suis efforcé de sauvegarder son originalité dans les dispositions nouvelles. Ainsi, nous pourrions continuer à travailler pour les ajistes et les auberges en nous disant que nous avons fait de notre mieux"(1).

Le Club de Lyon adresse un appel à tous les autres Clubs pour demander le ralliement unanime aux deux nouvelles organisations :

"Que tous les camarades se pénétrant de cette idée que notre mouvement part à la faillite si nous le laissons se diviser en collaborationnistes et isolationnistes"(2).

Selon lui, il ne faut pas courir le risque d'être relégué dans la clandestinité. Les cadres sont presque tous des anciens du CLAJ, la limite d'âge est satisfaisante, la mixité a été admise. Il ne faut plus avoir une attitude intransigeante, mais s'adapter aux circonstances présentes et renoncer à faire rejaillir le conflit entre les vieux et les jeunes. Il souhaite que le Comité des Usagers continue à organiser la vie ajiste avec l'approbation du Conseil d'Administration du CLAJ, que Luc Bonnet défende la position des ajistes auprès du gouvernement et l'affermisse au sein des AFJ et des CDR(3).

Tous les jeunes se rallieront-ils à cette solution et accepteront-ils la sujétion à un gouvernement qui peut exiger des compromissions ?

Certes, après St-Jean-du-Gard et une fois réglé le différend entre le comité provisoire de Marseille et Luc Bonnet, ils ont dans l'ensemble accepté de coopérer avec les nouveaux organismes : AFJ et CDR. Mais ils sont bien vite déçus par la

(1) Lettre de Luc Bonnet au Comité des Usagers de Marseille du 14.6.1941. Archives René Dray

(2) Archives René Dray

(3) ibid.

lenteur de leur mise en place.

Dès Pentecôte, quatre rassemblements ajistes sont prévus qui ont pour but, selon Collin-Delavaud, de "prendre position pour ou contre le nouveau mouvement"(1); celui du Sud-Est dont le Club de Marseille devait assurer l'organisation, ne s'est pas tenu par suite d'une préparation trop tardive. Les ajistes des Alpes et du Lyonnais se sont réunis nombreux au Col de Porte; la fédération du Berry-Bourbonnais a organisé une rencontre à St-Bonnet-Tronçais. Quant aux ajistes du Sud-Ouest, ils se sont retrouvés à Vallon-de-Vérone. Le but avoué est d'étudier la situation des AJ et de défendre l'intégrité du CLAJ. On décide d'aider le comité de Marseille dans sa tâche d'unification et d'être fidèle aux positions définies à St-Jean-du-Gard(2).

Beaucoup d'ajistes critiquent néanmoins le Club de Marseille qui a cessé d'émettre les cartes 1941 sur le conseil de Luc Bonnet. Ils protestent en ces termes :

"Nous voici à la période des vacances. Les Camarades de la Route n'existent qu'à l'état de projet. Il faudra au moins attendre l'autre été pour que les nouvelles associations fonctionnent pour de bon. Ainsi nous n'avons pas encore de cartes des CDR ni des AFJ et par votre faute, nous n'en avons plus du CLAJ. Cela nous incite à nous désintéresser des AJ et à aller tout simplement camper individuellement"(3).

Le comité de Marseille déplore cet état de fait :

"Il se produit en effet ce que nous aurions voulu éviter. Le Conseil d'Administration du CLAJ a abandonné ses pouvoirs (cartes, adhésions, etc...) et aussi ses auberges, alors qu'il n'y a encore rien pour le remplacer"(4).

En fait, il veut éviter tout conflit qui pourrait paralyser la réorganisation des auberges; c'est pourquoi il a accepté, sur la demande de Luc Bonnet, d'arrêter la vente des cartes

(1) Lettre de Collin-Delavaud du 26.5.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Circulaire intérieure des ajistes du CLAJ. Comité des Usagers de Marseille. Juillet 1941. Archives René Dray

(3) Le Comité. "Encore au sujet des cartes". Circulaire de juillet 1941. p.7. Archives René Dray

(4) ibid.

1941. Pourtant, le Club de Marseille continue à proclamer la vitalité des ajistes. Le CLAJ vit toujours, même sans cartes, grâce à l'activité des Clubs d'usagers(1). Marseille propose même pour le 15 août un grand rassemblement ajiste à St-Antonin : il ne s'agira pas de prendre position individuellement face aux graves problèmes qui se posent, mais d'adopter une ligne de conduite commune.

Dominique Magnant, dans sa note confidentielle au Secrétariat Général à la Jeunesse du 15 juillet 1941, souligne la nécessité d'une action rapide à cause précisément de l'existence de ces groupes de jeunes qu'il qualifie de dissidents, car, ils sont actifs et très engagés politiquement. Ils inondent " les groupes locaux de circulaires et d'appels". Les ajistes, déçus de la lenteur de la procédure gouvernementale, sont, selon Magnant, "des victimes toutes prêtes de cette propagande. Ce Comité apparaît aux yeux de tous comme le sauveur du mouvement ajiste devant une carence gouvernementale. C'est une propagande très habilement faite qui obtient un certain écho"(2).

L'existence du comité de Marseille représente pour Dominique Magnant la bête noire qu'il faut supprimer par le fait qu'il est actif et acquiert du succès auprès des ajistes dont il maintient la flamme. Alors qu'il tente de faire naître un mouvement officiel, lié à Vichy, l'attitude des jeunes, impatientes et turbulents, risque de mettre en péril son action et de discréditer aux yeux d'un gouvernement déjà hésitant le mouvement des auberges. Loin de percevoir leur volonté d'une survie de l'ajisme comme un complément de son oeuvre, Dominique Magnant ne ressent, à ce moment crucial d'une réorganisation légale fragile, qu'animosité et rivalité. Il

(1) Le Comité. "Encore au sujet des cartes". Circulaire de juillet 1941. p.7. Archives René Dray

(2) Dominique Magnant. Note confidentielle au Secrétariat Général à la Jeunesse du 15.7.1941. Archives Dominique Magnant

s'agit même pour lui de frères ennemis et il ne manque aucune occasion de souligner auprès du Secrétariat Général à la Jeunesse le danger que représente l'existence de ces groupes dissidents.

C'est sans doute la raison de l'enquête ordonnée par le Directeur de la Jeunesse au sujet de l'activité du mouvement ajiste dissident. Le Rapport de cette enquête parvient à la Direction de la Jeunesse le 19 août 1941 et confirme l'activité de Georgette Gabaï, "trotskyste, douée d'intelligence et de rayonnement qui lui assurent beaucoup d'influence sur les groupes ajistes"(1).

On peut penser que ce Rapport n'est pas étranger à la décision prise par Garronne d'envoyer des lettres circulaires le 20 août aux recteurs et aux préfets pour recommander les deux nouvelles associations d'auberges(2).

Après la circulaire de juillet 1941(3), nous n'avons retrouvé aucun autre indice d'activité dissidente. On peut penser que les groupes d'usagers plus ou moins informels ont accepté de s'intégrer dans les Camarades de la Route.

Le mouvement ajiste de Zone Sud s'organise autour du principe de " la dualité " :

"C'est la division du mouvement ajiste en deux organisations distinctes : l'une s'occupant des auberges elles-mêmes, l'autre groupant les usagers"(4).

Lorsque le Secrétariat à la Jeunesse avait décidé la création de deux associations distinctes, Marc Sangnier et Dominique Magnant avaient aussitôt souligné leur désaccord au sujet de cette solution qu'ils ne jugeaient pas opti-

(1) Dominique Magnant. Rapport, sans date. Voir Annexe X. Archives Dominique Magnant

(2) Archives Dominique Magnant

(3) Circulaire intérieure des ajistes du CLAJ. Comité des Usagers de Marseille. Juillet 1941. Archives René Dray

(4) Henri Roger. "La Dualité". 5 pages dactylographiées non datées. p.1. Archives Maurice Tadier. Ces pages sont probablement de juillet/août 1941, car, c'est la date à partir de laquelle Henri Kunstlinger, dit Henri Roger, ne fait plus partie ouvertement du Comité des Usagers de Marseille, lui et G. Gabaï s'étant retiré du circuit officiel devant le risque qu'ils encourent de par leur origine juive. H. Roger milite depuis 1935 au sein des

male(1). Pourtant, à partir du 7 décembre 1940, alors que la procédure de légalisation du mouvement des auberges s'échelonne sur de longs mois et suit un chemin tortueux, fait de retours en arrière et de décisions contradictoires, cette structure reste définitive. Les auberges reconnues par le gouvernement de Vichy dépendront de deux associations.

En juillet 1941, les ajistes s'inquiètent du résultat des pourparlers engagés pour la reconnaissance officielle des AJ. Selon eux, la dualité présente sans doute un avantage. L'existence d'un organisme technique dont l'objectif est la création, la gestion, l'aménagement, le financement des AJ, le recrutement des parents aubergistes et le contrôle de leur activité, peut apparaître "comme une réaction contre une certaine anarchie ajiste dont l'ajisme doit se débarrasser s'il ne veut pas dépérir"(2).

On ne peut d'ailleurs nier les bienfaits d'avoir un plan concerté qui d'une part éliminera les AJ mal placées ou faisant double emploi et qui d'autre part favorisera la création des auberges dont on a besoin pour compléter un réseau bien tracé.

Mais à l'opposé, la division des pouvoirs comporte aussi des risques. L'organisme technique, au lieu d'être au service des usagers, peut vouloir imposer ses lois propres en favorisant un courant politique ou une conception particulière des loisirs. Par exemple, il peut donner la préférence à des auberges casernes ou au contraire à des petites auberges intimes et rustiques; se mettre au service d'un parti ou d'un groupement officiel comme le prouve l'existence "des auberges de jeunesse hitlériennes"(3).

De surcroît, les jeunes ne pourront plus, comme avant-guerre, participer à la création et à la gestion de "leur" auberge.

organisations socialistes, puis très vite, il s'intègre dans l'organisation trotskyste. Son influence dans les auberges de Zone Sud est prépondérante pendant l'Occupation. Lors de la fusion des forces trotskystes en mars 1944 au sein du PCI, il est chargé de mettre en place des groupes locaux dans le Sud-Est. En mission à Lyon, il est arrêté le 20 juillet 1944 dans un café de la place Bellecour où il devait rencontrer Marc Paillet; il est porteur d'une fausse carte d'identité, établie dans la Drôme sous le nom de Boulenger. Torturé, il quitte Lyon le 11 août 1944 avec le dernier convoi de déportés pour Auschwitz où il périt en octobre 1944. Lettre de Rodolphe Prager du 7.12.1985

(1) Lettre de D. Magnant à Marc Sangnier du 9.12.1940. Archives Dominique Magnant

(2) Henri Roger. "La Dualité". op. cit.

(3) Ibid.

Quoi qu'il en soit, il existe à partir du 4 avril 1941 deux associations : nous suivrons leur évolution parallèle sans exclure des corrélations lorsqu'elles seront nécessaires.

Signalons qu'en octobre 1943, le groupe CDR de Megève fait rebondir le problème de la dualité dont il remet en question le bien-fondé. Selon lui, la séparation entre dirigeants et usagers est aggravée par la création de deux associations distinctes; or, il faut défendre le principe de "l'auberge aux ajistes". En effet, les ajistes doivent participer à la naissance et à la vie des AJ, ils doivent pouvoir ouvrir et contrôler à leur gré leurs auberges ("Mise au point". Circulaire Groupe de Megève, réunion du 11.10.1943. Archives Robert Auclair).

Les jeunes de Megève vont même jusqu'à poser directement la question aux ajistes pour qu'ils expriment leur opinion à ce sujet :

Le Groupe de Megève.

Nous demandons aux copains responsables de discuter l'article en réunion, d'y exposer notre réponse et de nous dire « Je suis pour la Dualité ». Je repousse la formule A. F. J. et C. D. R.
Par tête et par groupe

Expédier réponse au Centre Cam'route à Lyon et au groupe de Megève.

Routes se fera un devoir et un plaisir de publier les résultats de ce référendum capital ainsi que les réponses précises réclamés par nos questions.

Le Congrès National du mouvement CDR qui siège à Mollans le 31.10.1943, charge le groupe de Megève de rédiger un projet de réorganisation du mouvement dont les principes de base sont:

- la décentralisation résolue par la méthode fédéraliste;
- les AJ aux usagers par une administration unique;
- un bureau national au service de tous,

expression régulière du sentiment général"(Documentation pour l'étude de la structure des organisations ajistes.CDR. Archives Robert Auclair).

C H A P I T R E _ _ I I

L E S _ A U B E R G E S _ F R A N C A I S E S _ D E _
L A _ J E U N E S S E

L'association des AFJ est essentiellement dominée par la volonté de devenir un organisme administratif puissant. De 1941 à 1944, son activité est marquée par la recherche de moyens logiques et ordonnés, aptes à "construire" une structure efficace. Ce n'est pas un hasard si son journal est dénommé Construire.

Cette ferme orientation technique est pourtant contrecarrée par un changement perpétuel à la direction des AFJ qui remet en cause la ligne de conduite clairement définie.

A chaque renouvellement de direction, des transformations importantes interviennent qui interdisent toute continuité et cohérence des projets : ceux-ci se superposent et perdent leur efficacité, car aussitôt conçus et prêts à être appliqués, ils deviennent évanescents.

1- La reprise de l'activité ajiste en Zone Sud et les premières difficultés

Dominique Magnant a déclaré que " le 1^{er} juin se termine la période héroïque où tout reposait sur l'initiative de quelques animateurs"(1).

(1) Construire. N° 6.15.4.1942.p.2

Désormais, la phase active peut commencer. Le premier objectif est de faire connaître les AFJ et de rallier le maximum de sympathisants par une campagne d'information et de propagande. De nombreuses conférences régionales sont organisées dans les départements, avec les collaborateurs des AFJ, les éducateurs, les chefs de mouvements de jeunesse, les régionalistes et les représentants des autorités et des différentes activités locales(1).

Ces réunions permettent de donner les premières instructions de travail et les buts à atteindre. Elles favorisent aussi les recherches d'établissement d'auberges dans chaque région après l'inventaire des ressources locales et la prospection en vue de la construction de nouvelles AJ(2). La justification même des AFJ est d'instaurer un réseau cohérent d'auberges : la première tâche est d'abord d'inventorier les AJ encore utilisables. Le 24 mai, Luc Bonnet écrit :

"J'ai déjà dépouillé les dossiers des 13 principaux départements. C'est un désastre. Partout, les AJ ont été pillées"(3).

Le même jour, une circulaire aux ajistes précise que "les trois quarts des AJ ne sont plus en état de fonctionner; presque toutes ayant été réquisitionnées, ont été dévastées par leurs occupants, le matériel pillé ou détruit. Il faudra des millions pour reconstruire le réseau d'auberges"(4).

Or, l'ambition de Dominique Magnant est de disposer d'un ensemble "sain" d'auberges. Il a maintes fois réaffirmé l'importance de la qualité qui doit primer sur la quantité. Dans ce sens, il demande à ses collaborateurs de s'astreindre à ne conserver parmi les anciennes auberges que celles qui présentent toutes les garanties d'hygiène et un aménagement ma-

(1)Elles ont lieu le 13.7.1941 à Chamalières, le 24.7. à Grenoble, les 8 et 9.8. à Lyon, puis à Grenoble le 24.12.1941, à Chamonix le 27.12., à Avignon le 15.1.1942, dans la ville du Puy le 20.1.1942, à Aurillac le 22.1., à Bourg le 29.1., à Limoges le 5.2., à Marseille les 12 et 28.2.1942(Grand Conseil du Biot."Rapport moral".Construire.N° 6.15.4.1942).

(2)Dominique Magnant.Rapport au Directeur de la Jeunesse sur l'activité des AJ jusqu'au 31.7.1941.Le 31.7.1941.Archives Dominique Magnant

(3)Lettre de Luc Bonnet à Maurice Tadier du 24.5.1941.Archives Maurice Tadier

(4)Lettre de Luc Bonnet du 24.5.1941.Archives Maurice Tadier

tériel minimum, respectant les normes de sécurité nationale. Il est donc envisagé d'améliorer les auberges existantes en effectuant des travaux nécessaires.

Une autre solution est d'aménager des auberges dans des bâtiments disponibles. Des démarches sont faites auprès de Jérôme Carcopino, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse qui écrit le 18 février 1942 aux recteurs et inspecteurs d'académie. Il leur demande de faciliter la tâche des AFJ en mettant à leur disposition des locaux scolaires sans emploi.

Un autre appui pourrait venir du Ministère des Beaux-Arts, "un des organismes les plus intéressants pour le développement de notre réseau", affirme Arne Bjornson-Langen(1). En effet, ce ministère dispose de vieux châteaux, châteaux forts, maisons anciennes, bâtisses qui attendent que "la jeunesse fasse revivre ce qui n'est que musées morts"(2). Dominique Magnant prend donc rendez-vous avec M. Allviol, Chef de Cabinet de M. Hautecoeur, Secrétaire Général des Beaux-Arts. Il le rencontre le 18 novembre 1941(3) pour lui exposer l'utilité qu'il y aurait à aménager des AJ dans des châteaux historiques.

Le 13 janvier 1942, une lettre de la Direction Générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, signée par l'administrateur Rogeon, atteste la location d'immeubles domaniaux aux auberges de jeunesse pour favoriser le développement de ces associations " en raison de l'intérêt que présente, du point de vue national, l'oeuvre des auberges de la jeunesse"(4).

Les ajistes devront prendre à leur charge l'entretien des locaux, l'impôt foncier, mais aucun loyer ne pourra être supérieur à cent francs.

(1) Rapport n° 161 de novembre 1941. Archives Dominique Magnant

(2) ibid.

(3) Archives Dominique Magnant

(4) Lettre n° 19 DG. Circulaire n° 318 de la Série Générale. Archives Dominique Magnant

Le 27 mai 1942, lors de son entrevue avec Hautecoeur et Alliviol, Magnant obtient la promesse qu'un recensement de tous les monuments classés sera effectué par le gouvernement en vue de leur utilisation comme auberge de jeunesse. On lui fait de surcroît la proposition d'incorporer aux AFJ les architectes des monuments historiques.

Les premiers projets concernent Villeneuve-les-Avignon, Les Eyzies et Les Baux. Parmi les bâtiments convoités, il y a, outre les châteaux, certaines stations de chemins de fer, les maisons cantonnières et forestières, les forts militaires, les postes de douane(1), mais aussi les anciens monastères, les relais de poste, les anciennes écoles désaffectées, et les refuges de montagne(2).

Le 27 juin 1942, M. Hautecoeur confirme dans une lettre à Dominique Magnant son appui total aux AFJ(3) :

MINISTÈRE de l'ÉDUCATION NATIONALE
 Direction des Services d'Architecture
 Bureau des Monuments Historiques
 et des Sites

Le 27 juin 1942.

.....
 « J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis
 « tout disposé, ainsi que je vous l'ai précédemment
 « indiqué, à faciliter, dans toute la mesure du pos-
 « sible, l'installation des Auberges dans les monu-
 « ments confiés à ma garde.
 « J'estime, comme vous-même, qu'il y a le plus
 « grand intérêt éducatif à donner comme cadre aux
 « randonnées des jeunes, des châteaux ou des do-
 « maines où ils puissent s'ouvrir aux valeurs esthé-
 « tiques de notre pays.
 « Je vous confirme également que le Service d'Ar-
 « chitecture des Monuments historiques apportera
 « volontiers son concours aux entreprises locales que
 « vos services pourront lui signaler. »

De nombreux projets aboutissent. Parmi ceux que nous avons déjà énoncés, ajoutons le château de Montbazillac, transformé en auberge de jeunesse en décembre 1942(4).

(1) Note de service aux commissaires départementaux, aux inspecteurs du 16.3.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Construire. N^o 8.31.8.1942.p.4

(3) ibid. p.3

(4) Construire. N^o 9. Déc. 1942

Pour agrandir le réseau, on pense aussi à construire quelques auberges de toutes pièces : un service architecture fonctionne sous la direction de Maurice Bugès.

La recherche de locaux pouvant servir d'AJ se double d'une réflexion administrative au sujet des contrats. Il en existera quatre sortes : le contrat de prêt de type A est une formule directement inspirée des décisions d'Uriage. Dans ce cas, le comité local met l'auberge à la disposition des AFJ, mais il reste propriétaire du bail et du matériel et l'auberge fonctionne en régime contractuel. Puis, il y a le contrat de rachat de type B : il revient à une régie directe. Les AFJ rachètent au comité local ou au particulier le mobilier et le droit au bail. Le comité local est alors déchargé de la responsabilité de l'AJ. Le contrat de gestion libre contractuelle de type C est appliqué lorsque le particulier ou l'association propriétaire de l'AJ, du bail et du matériel, accepte le contrôle des AFJ, mais désire garder l'initiative de la gestion. C'est la formule proposée à ceux qui n'acceptent ni le prêt, ni la vente. "La formule idéale à rechercher est toujours la régie directe, l'AFJ étant locataire de l'immeuble"(1).

Enfin, il existe un contrat de type D, véritable contrat de travail et de location, prévu pour lier les parents aubergistes aux AFJ(2).

A la fois pour rassurer le gouvernement de Vichy et dans le but de créer un réseau d'auberges présentant toutes les qualités matérielles et morales, Dominique Magnant a instauré, dès avant la reconnaissance officielle du mouvement ajiste, un service d'inspection. Il est confié à René Blanche et à Arne Bjornson-Langen. On attend de ces inspections plusieurs catégories de renseignements suivant un

(1) Construire. N° 1. Juillet 1941. p. 2

(2) Voir Annexe XI les différents types de contrats

ordre d'urgence. On pense d'abord au recensement des auberges, puis à la recherche des modalités du contrat à choisir, car il faut être en mesure de publier une liste des AJ affiliées dans les plus brefs délais.

L'inspection des auberges en service est aussi prévue. Elle comprend des observations concernant le local et le matériel, le fonctionnement de l'AJ, la gestion des parents aubergistes, à qui il faut donner tous les conseils utiles au sujet de l'application du règlement intérieur et la tenue des livres d'hébergement et de caisse(1). De ce fait, les AJ ne fonctionnant pas comme il est souhaité, seront radiées. Enfin, l'inspecteur doit aussi rechercher et proposer, pour les départements, des candidats aux fonctions de commissaire régional. Lorsque ces commissaires sont déjà en place, l'inspecteur est l'agent de liaison qui doit porter "l'esprit et les mots d'ordre" des AFJ(2) : il est en quelque sorte un agent de renseignement très objectif, mais il a aussi " un rôle d'animateur" :

"Vous aurez, dit la note du 3 décembre 1941, à rechercher, à solliciter, à convaincre toutes les personnes susceptibles d'être utiles à notre association... Vous aurez un rôle de conseiller, surtout au moment du démarrage de nouvelles équipes. Nous avons en ce moment les deux tiers de nos équipes régionales qui demandent à être revues, corrigées, stimulées, conseillées"(3).

Après leurs tournées, les inspecteurs doivent rédiger des rapports écrits, mais on attend aussi des comptes rendus verbaux mensuels. Les imprimés de ces comptes rendus d'inspection (4) sont très détaillés en ce qui concerne l'auberge, son équipement, sa situation touristique et géographique, son fonctionnement. Ces fiches sont accompagnées de renseignements confidentiels portant sur l'aptitude des parents auber-

(1) Note aux inspecteurs du 17.9.1941 signée: le Secrétaire Général. Archives Dominique Magnant

(2) Note aux inspecteurs du 3.12.1941, signée par le Secrétaire Général. Archives Dominique Magnant

(3) ibid.

(4) Voir Annexe XI

gistes. Pour Dominique Magnant, "l'inspection est le principal moyen de fonctionnement et d'action de l'AFJ sur l'ensemble de son réseau";

on comprend qu'il ait placé deux hommes de confiance à ces postes clés(1). Il insiste encore sur cette importance lorsqu'il affirme que "les comptes rendus d'inspections sont les matériaux de travail essentiels à la direction"(2).

Arne Bjornson-Langen, pour sa part, estime que son travail d'inspection, commencé en avril 1941, est terminé en avril 1942 au sujet du recensement des auberges à affilier(2).

La sélection qui a été effectuée à la suite des rapports d'inspection, a visé les auberges trop commerciales, celles où les parents aubergistes ne donnaient pas les garanties nécessaires au point de vue moral et politique sans qu'on trouve à les remplacer, celles enfin qui étaient trop rudimentaires(3). Une auberge sur cinq environ fut maintenue sur une première liste. Selon Arne Bjornson-Langen, le travail très positif des débuts souffrit pourtant pour deux raisons essentielles : d'une part le manque de fonds - manque de nourriture, de matériaux et de matériel pour l'AJ - , difficultés de transport; d'autre part, l'absence de plan général de la direction due à un changement continu.

Si l'inspection est, selon Dominique Magnant, un élément de base qui assure la bonne marche des AFJ, cette priorité est contestée par ses collaborateurs à partir du 12 août 1942. En effet, une circulaire est envoyée aux commissaires départementaux par Henri Bonnel, Secrétaire Général des AFJ à cette date(4). Il explique la nouvelle orientation du travail qui découle des restrictions de budget: la deuxième et dernière tranche du budget 1942 vient d'être perçue et

(1) Note de service n° 1. Instructions aux inspecteurs. Archives Dominique Magnant

(2) Arne Bjornson-Langen. "Rapport général sur le travail des inspecteurs d'AJ". Août 1942. Archives Dominique Magnant

(3) L'inspection révèle d'un côté la volonté de Vichy d'exercer un contrôle essentiellement politique sur les auberges de jeunesse; d'un autre côté, elle permet à D. Magnant de donner des gages au SGJ puisqu'un contrôle sévère est effectué.

(4) Henri Bonnel. Circulaire aux commissaires départementaux. 12.8.1942. Archives Dominique Magnant

elle s'élève à un million de francs, ce qui ne permet pas d'envisager la création de nouvelles auberges. Le rôle des inspecteurs devient donc superflu(1), car d'une part, l'inventaire des auberges est terminé et d'autre part, l'état financier ne permet plus d'enrichir le patrimoine des AFJ, dont le nouvel objectif est par contre de rechercher des ressources locales. On ne s'étonnera pas qu'à la 14^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 15 septembre 1942, la suppression des postes d'inspecteurs soit décidée(2).

Dans une lettre envoyée aux deux inspecteurs(3), Henri Bonnel détermine " le service inspection" qui entrera en vigueur à partir du 15 septembre 1942. Il fonctionnera de la façon suivante :

- Inspection des parents aubergistes et des usagers, assurés par le Service des parents aubergistes et l'équipe de l'École de Mollans.
 - Inspection technique, tel ou tel membre du Comité Directeur, de l'équipe centrale, ou de nos équipes régionales, sur ordre de mission.
 - Inspection financière, le Trésorier ou chef du service comptabilité contentieux.
 - Inspection pour un cas précis, tel commissaire ou tel spécialiste compétant, sur ordre de mission.
- Cette mesure s'explique par les difficultés financières que nous traversons, et surtout par ses répercussions sur la politique générale des AFJ, toute prospection devant être actuellement systématiquement arrêtée".

On propose à Blanche la gestion d'une auberge et la charge de conseiller juridique des AFJ; on avait pensé à Bjornson-Langen comme préposé au service du matériel, mais sa qualité d'étranger pouvant soulever des difficultés, les AFJ lui donnent un préavis de trois mois.

Désormais, les AFJ ne cherchent donc plus à créer de nouvelles auberges, mais à améliorer celles qui existent,

(1) Dans son "Rapport général" sur le travail des inspecteurs d'auberges de jeunesse d'août 1942, Arne Bjornson-Langen confirme: "la création d'auberges nouvelles a été une de mes principales actions". Archives Dominique Magnant

(2) Compte rendu de la 14^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 15.9.1942. Archives Dominique Magnant

(3) Lettres d'Henri Bonnel à A. Bjornson-Langen du 16.9.1942, à Blanche du 17.9.1942. Archives Dominique Magnant

"le tout basé sur une politique de la qualité"(1).

2- L'admission des juifs aux AFJ

Un des premiers problèmes auxquels se heurte le mouvement ajiste en Zone Sud est posé par l'admission des juifs dans les auberges. Le 3 mai 1941, Dominique Magnant avait écrit une lettre à Luc Bonnet pour lui annoncer que Marc Sangnier, venant de Paris, était porteur de deux nouvelles graves imposées par les Allemands : ces derniers voudraient que les AFJ décident d'eux-mêmes l'exclusion des israélites et qu'ils accueillent dans leur Comité Directeur Marc Augier et Pierre Collet. Il écrit :

"Après étude détaillée de la situation avec Marc Sangnier et Auclair, nous avons adopté pour l'AFJ et les Camarades de la Route l'attitude commune suivante :

- 1- Si les Allemands ordonnent par écrit l'exclusion des israélites, nous nous inclinons, notre responsabilité morale étant dégagée.
- 2- Si le gouvernement français prononce l'exclusion des israélites de tous les mouvements de jeunesse, même chose.
- 3- Si la mesure est prise seulement pour les AJ, nous refusons.
- 4- Si on nous demande de la prendre nous-mêmes, nous refusons.
- 5- Si on nous impose Marc Augier, nous refusons.
- 6- Si on nous impose Collet seulement, nous acceptons en dernière extrémité et avec certaines réserves. Je vous expliquerai les raisons particulières qui conduisent à cette distinction entre Collet et Augier"(2).

(1) Souligné dans le texte : Henri Bonnel. Circulaire aux commissaires départementaux. 12.8.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de D. Magnant à Luc Bonnet du 3.5.1941. Archives Dominique Magnant

D.Magnant transmet ces décisions au Directeur de la Jeunesse (1) le 5 mai 1941. Il avait fait part de son inquiétude à Arne Bjornson-Langen le 3 mai :

"Marc est venu de Paris avec des nouvelles graves des exigences antisémites allemandes, lui écrit-il. Peut-être sauterons-nous mais nous ne céderons pas" (2).

Une réunion du Comité Directeur des AFJ est prévue une quinzaine de jours plus tard, en présence de Marc Sangnier : celui-ci reviendrait de Paris avec des éléments plus précis. De fait, un Comité Directeur restreint se réunit à Remoulins le 18 mai 1941 chez Luc Bonnet, en présence de D.Magnant, Marc Sangnier et Joffre Dumazedier. On commença par délimiter les rôles des principaux membres du Comité Directeur : Hélène Laguerre s'occuperait de la formation des PA, Dumazedier des questions éducatives et du contrôle moral, Bugès du service architecture et Gaussot de la propagande et de la presse. Mais ce que le procès verbal de la réunion (3) ne mentionne pas, c'est que le problème juif fut examiné également(4). Une note d'Emmanuel Mounier du 7 octobre 1941 spécifie que Garronne avait annoncé à tous les mouvements de jeunesse que le Commissariat aux Questions Juives avait décidé que non seulement les AJ ne pourraient pas avoir d'israélites parmi leurs cadres, mais qu'elles n'auraient plus l'autorisation de les accueillir, même à la base. Trois jours plus tard, Garronne annonça que cet avis avait été transmis par erreur, et Emmanuel Mounier termine par cette phrase : "Ballon d'essai ? En

(1)Archives Dominique Magnant

(2)Lettre de D.Magnant à A.Bjornson-Langen du 3.5.1941.Archives Dominique Magnant

(3)Archives Dominique Magnant

(4)On comprendra qu'il était trop dangereux de noter dans les procès verbaux officiels toutes les paroles prononcées dans les réunions, en particulier pour l'histoire des auberges de jeunesse pendant l'Occupation. Le complément d'information orale, apportée par les témoins, est essentiel, voire parfois unique, comme nous le verrons en particulier au sujet du fonctionnement de l'Ecole des Cadres de Mollans, officiellement empreinte d'idéologie pétainiste avec lever aux couleurs, etc, et aussi bien école qui fut le centre de l'organisation clandestine ajiste de la Résistance. La mémoire sélective, les souvenirs effacés des survivants ne sont pas contrôlables à chaque fois par des documents écrits inexistant, mais par la confrontation des témoignages et la correction faite par plusieurs responsables de ces chapitres délicats visant à la reconstitution la plus objective possible de l'ajisme pendant ces années dans l'ombre.

tout cas, la menace a porté"(1).

Le 12 janvier 1942, une circulaire du Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, signée par le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général pour la Police, J.Rivaillant, précise les conditions dans lesquelles les étrangers résidant en France peuvent être incorporés dans des organisations de jeunesse : sont écartés les éléments inassimilables, ce qui est le cas

"des israélites qui seront toutefois autorisés à adhérer à des organismes juifs fonctionnant dans le cadre de l'"Union Générale des Israélites de France" instituée par la loi du 29 novembre 1941"(2).

Il leur est interdit désormais d'adhérer aux auberges.

Le délégué de St-Amand demande le 8.3.1942 aux dirigeants des CDR ce qu'il doit répondre à la sous-préfecture au sujet des ressortissants ajistes de St-Amand. On lui a demandé le 2 mars de remplir un rapport avant le 8 mars :

"Je vous demande donc de me faire savoir :

- 1- Si depuis la parution de cette circulaire du 12.1.42, vous avez posé à Vichy le cas des israélites pour ce qui nous concerne(l'accord ayant été précédemment fait sur les points suivants : adhésion possible mais pas de poste de dirigeant).
- 2- Dans l'affirmative, veuillez me donner les textes exacts et les références précises de la réponse de Vichy à ce sujet.
- 3- Dans le cas où la circulaire précitée ne tolèrerait aucune dérogation, que faudrait-il faire ? Refuser les adhésions de ce genre, ce qui est contraire à l'esprit de nos précédentes résolutions, ou bien disparaître, ce qui avait été décidé au cas où aucun accord n'était possible ?

Je vous serais extrêmement reconnaissant de bien vouloir me donner une réponse rapide, point par point aux questions posées. SI POSSIBLE FAIRE RE-PONDRE PAR POM OU PAR ROBERT AUCLAIRE, la chose me paraissant extrêmement importante.

Fraternellement.

Aufour"(3).

(1) Extrait des carnets manuscrits d'Emmanuel Mounier. Entretiens XII. Mai. Oct. 1941. Notes du 7.10.1941. Archives Emmanuel Mounier

(2) Voir Annexe XI la lettre

(3) Archives Maurice Tadier

Le délégué de St-Amand parle dans sa lettre d'une circulaire du 7.11.1941(1) beaucoup moins impérative que celle du 12 janvier 1942. Le 5 mars 1942, il est à même de répondre au délégué, commissaire à la Jeunesse pour le département du Cher :

"Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'à la date du 5 mars 1942, aucun étranger ne figure sur nos listes de jeunes"(2).

Il est permis de penser que la décision des dirigeants des auberges a été de camoufler les ajistes juifs sous des noms d'emprunt en leur procurant des faux papiers. En effet, la lettre du délégué Aufour de St-Amand du 8 mars 1942 mentionne le cas d'une ajiste touchée par les nouvelles dispositions. Il s'agit d'Edith Scheftel qui, mystérieusement, n'est pas signalée à la police le 5 mars.

Le problème juif rejaillit le 29 mai 1942 lors de l'entretien de Dominique Magnant avec Bousquet, Directeur de Cabinet de Bonnard. Ils eurent un long débat sur l'admission des juifs dans les AJ et sur les moyens de contrôle de l'Etat sur l'association. Lors d'une seconde entrevue, Bousquet annonça à Magnant deux décisions de Bonnard :

"Transformer les AJ en service ministériel et exclure les juifs de l'accès aux AJ. Je lui explique, écrit D.Magnant, que c'est aller à l'envers de l'action des AFJ qui s'efforcent de mettre la jeunesse ouvrière en confiance, et ruiner d'un seul coup toute l'oeuvre accomplie. Il paraît préférer le risque de ruine. Ne nous donnera de crédit que lorsque l'ordre aura été appliqué"(3).

Le même jour, D.Magnant s'empresse de voir Monseigneur Chapoullie, représentant à Vichy la Commission des Archevêques de France : "Je le mets au courant des prétentions de Bousquet au sujet de l'exclusion des juifs. Conseille de s'adresser au Cabinet du Maréchal qui n'a pas adopté cette attitude extrémiste"(4).

En juillet 1942, ce problème n'est toujours pas résolu, mais

(1) Circulaire DJM 0511/13.MJ 120. Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse. Archives Maurice Tadier

(2) Archives Maurice Tadier

(3) Rapport de D.Magnant de ces deux entretiens du 29.5.1942. Archives Dominique Magnant

(4) Archives Dominique Magnant

il semble que le refus de Dominique Magnant d'admettre les exigences antisémites mette en danger la direction des AFJ qui lui a été confiée. En effet, le 22 juillet 1942, Magnant écrit une lettre à Georges Lamirand pour lui rappeler que lors de leur dernier entretien, il lui avait été affirmé que la décision était prise de le maintenir dans son poste de chargé de mission, quoiqu'il arrive(1). Or, lui dit-il, "j'ai reçu entre temps une lettre de Caillemer(2) qui déclare avoir besoin de mon poste pour un autre titulaire, lettre signée par le Secrétaire Général"(3).

Le 3 août 1942, Dominique Magnant reçoit une lettre du Secrétariat Général à la Jeunesse lui disant :

"Je vous signale, à titre confidentiel, que si l'on vous demande votre démission, il n'y a pas lieu de la donner"(4).

Dominique Magnant est donc toujours à la tête des AFJ et il oppose un refus catégorique en ce qui concerne l'exclusion des juifs.

Le 6 août 1942 a lieu l'inauguration du réseau d'Auvergne en présence de nombreuses personnalités officielles. C'est au cours de cette inauguration que le problème juif sera discuté avec les autorités gouvernementales présentes. Dominique Magnant note sous le nom de réunion d'Aydat :

"Etaient présents Pélorson, Secrétaire Général adjoint de la Jeunesse, Caillemer, Chef du Service de la Formation des Jeunes, Desjardins, Chef du Service Administratif et Financier, Prat, Chef du Bureau des Maisons de Jeunes et Auberges de Jeunesse, D.Magnant, G.Louis.

Départ de Vichy à 19h30 en voiture. Visite au passage de l'AJ de Chamalières. Dîner à Aydat, puis discussion. Retour à Vichy à 2h.

Paraissent très favorablement impressionnés par les réalisations des AFJ et désireux d'étendre l'action. La discussion porte essentiellement sur l'exclusion des israélites de la fréquentation des AJ, condition

(1) Lettre de D.Magnant à Georges Lamirand, Secrétaire Général à la Jeunesse, du 22.7.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Chef du Service de la Formation des Jeunes

(3) Lettre de D.Magnant à G.Lamirand du 22.7.1942. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre du Secrétariat Général à la Jeunesse à D.Magnant du 3.8.1942. Archives Dominique Magnant

posée par les Allemands pour l'extension des AFJ en Zone occupée. Il paraît probable que si nous ne l'acceptons pas, non seulement nous n'obtiendrons pas l'agrément en Zone occupée, mais encore notre action sera paralysée en Zone libre"(1).



(2)

Dans sa circulaire au Comité Directeur du 21 août 1942, Dominique Magnant expose les exigences de Pélorson : l'exclusion des israélites entraînerait l'agrément en Zone occupée; le refus fermerait la Zone occupée, susciterait de

(1)Archives Dominique Magnant

(2)Dominique Magnant à Aydat, Puy-de-Dôme, le 5.7.1942. A gauche, A. Tanguy. Photo Dominique Magnant

graves difficultés à la LFAJ et ébranlerait le mouvement ajiste de la Zone libre au profit du nouveau CLAJ.

La 13^e réunion du Comité Directeur du 29 août 1942 fait à nouveau une large place à ce problème important. Nous citerons le rapport complet de cette discussion qui illustre l'opposition entre Dominique Magnant - fervent défenseur d'un refus catégorique à opposer aux exigences antisémites - et Georges Louis - partisan d'une action similaire à celle de Marc Sanguier en Zone Nord, l'acceptation sur le papier n'engageant en rien les actes effectifs. Il suffirait, le cas échéant, de continuer à admettre les juifs en transformant leur identité.

"Le Comité aborde immédiatement la question de l'exclusion des juifs des auberges. M. Magnant donne à ce sujet compte rendu de l'entrevue qui a eu lieu à Aydat le 5 août dernier et à laquelle assistaient : Messieurs Pélorsion, Secrétaire Général adjoint à la Jeunesse, Desjardins, Caillemer, Magnant, Georges Louis.

Monsieur Pélorsion suggère aux AFJ de prendre la décision d'exclure les juifs des auberges. Contre une telle garantie politique, M. Pélorsion promet en échange toutes facilités d'expansion des AFJ tant dans la Zone occupée que dans la Zone libre. M. Magnant craint qu'un refus de notre part n'entraîne des sanctions budgétaires immédiates. Georges Louis qui a assisté à l'entrevue, croit fermement qu'une décision des AFJ dans le sens désiré par Monsieur Pélorsion ouvrira de très larges horizons à l'association. Le Comité, après un échange de vues objectif, tenant compte en particulier de la réaction des mouvements affiliés dont on peut prévoir d'après leurs positions récentes qu'ils se désolidariseraient de la décision des AFJ, en dénonçant leur affiliation, considérant par ailleurs que si une telle mesure s'impose sur le plan politique, c'est au Secrétariat Général de la Jeunesse à en prendre, par priorité, l'entière responsabilité, décide de ne prendre aucune mesure d'exclusion contre les juifs" (1).

Dominique Magnant a maintes fois évoqué "l'entretien décisif sur l'exclusion des juifs" qui s'est déroulé lors "d'une nuit

(1) Archives Dominique Magnant

mémorable à l'auberge de Chamalières, en 1942, entre Pélorson, Mérand et moi".

Le deuxième gouvernement Laval, totalement asservi aux Allemands, a essayé de faire entrer l'antisémitisme aux auberges.

Précédemment, les AJ ayant été choisis par Vichy (Bonnard, Bousquet, Pélorson) comme le point faible de l'ensemble des mouvements de jeunesse pour y faire pénétrer l'antisémitisme, nous avions eu avec tous les mouvements de jeunesse non issus de Vichy (Scoutisme, mouvements catholiques, mouvements protestants) des conversations pour établir une solidarité de résistance, et j'avais donc conscience de parler au nom de l'ensemble des mouvements.

Dans cette nuit du destin, Pélorson me pressa pendant des heures d'introduire "spontanément" dans le règlement intérieur des AJ un article déclarant que "les Juifs n'étaient pas admis dans les AJ".

Pélorson dit : -C'est une très belle oeuvre que les AJ. Le programme est magnifique, mais il faut beaucoup d'argent. J'aurai de la peine à en obtenir. Ça coûte cher, 1000 auberges. Nous voulons vous aider, mais ça serait plus facile si vous m'aidiez à plaider votre cause. Un petit effort améliorerait les chances. Si vous mettiez dans votre règlement intérieur une petite phrase disant que les Juifs ne sont pas admis, ça serait bien... Je lui répondis,

sans équivoque, que les AFJ ne prendraient jamais une telle décision, qu'en revanche lui, puissance publique, pouvait le faire par la voie d'un arrêté ministériel, mais qu'il était probable que dans ce cas, la plupart des militants se retrouveraient au maquis, que je ne pouvais pas les en empêcher et que l'emprise vichyssoise sur la jeunesse n'y gagnerait pas"(1)

Robert Auclair, présent à la réunion du Comité Directeur du 29 août 1942, raconte que si tous étaient unanimes à refuser l'antisémitisme, bien vite le Comité se scinda en deux : les uns défendaient les principes et préféraient dissoudre l'association plutôt que de sembler accepter des mesures antisémites : c'était la position de Dominique Magnant; " les autres pensaient qu'on pouvait dire oui et n'en rien faire"(2);

cette ligne de conduite était celle défendue par Georges Louis. Pour lui, le mieux était " d'entrer discrètement dans les jeux des dirigeants pour mieux se soustraire de leur emprise"(3).

D'ailleurs, Marc Sangnier n'avait-il pas accepté à Paris de signer ce qu'il n'approuvait évidemment pas ?

Longue, très longue et violente fut la discussion : pour Georges Louis, la chose importante était de ne pas disparaître en abandonnant, livrés à eux-mêmes, une masse de jeunes.

Il reprocha à Magnant de ne pas savoir "étouffer certaines répugnances personnelles". Il fallait savoir faire face, sans souci de sa personne(4). D'après lui, on commettait par là la plus grosse erreur tactique depuis l'existence du mouvement qui n'était d'ailleurs qu'en sursis, car le problème ne tarderait pas à rejaillir.

C'est alors qu'intervint la proposition de Robert Auclair qui obtint gain de cause. Il leur dit en substance :

(1)Entrevues avec D.Magnant le 24.5.1978 et le 17.11.1979; "Notes sur la Thèse de L.Heller" le 18.9.1984 par Dominique Magnant

(2)Lettre de Robert Auclair du 21.3.1984

(3)Georges Louis. Lettre circulaire du 21.9.1942.Archives Georges Louis

(4)Lettre circulaire de Georges Louis du 13.9.1942.Archives Georges Louis

Cette décision ne concerne pas seulement les auberges mais tous les mouvements de jeunesse agréés" (1).

Ces mouvements étant invités quelques jours plus tard à Uriage, il propose de s'y rendre comme représentant des Camarades de la Route :

"Je poserai publiquement la question, personne ne pourra l'esquiver. Ainsi fut fait. A la suspension de séance, Pierre François des Eclaireurs de France me prend à part :- Tu viens de jeter un beau pavé dans la mare. Méfions-nous car on n'a pas empêché de venir des représentants de mouvements collaborateurs et fascistes. Grâce à la réunion du scoutisme français, je suis en contact avec les autres mouvements. Viens, on va se réunir, en parler, entre nous seuls.

Il y avait donc l'ensemble du scoutisme, les mouvements catholiques et protestants. Accueilli comme un de plus, j'ai posé ma question. On se mit vite d'accord sur la décision de ne pas broncher et d'attendre comme si rien n'avait été posé. Finalement, il ne s'est rien passé, sinon l'incident Caillemer" (2).

Lors d'un entretien entre Magnant et Caillemer le 11 septembre 1942, ce dernier dit qu'il regrettait que les AFJ n'avaient pas accepté l'antisémitisme et qu'il pensait que Pélorson serait obligé d'adopter d'autres solutions en Zone occupée(3). Caillemer convoqua un peu plus tard Robert Auclaire, devenu depuis Secrétaire Général des AFJ, au Palais de la Foire à Lyon. Il lui dit :

"-Alors, où en êtes-vous avec les juifs dans les auberges. - Vous savez comme nous sommes corrects dans nos rapports avec le SGJ qui, de ce fait, s'enorgueillit d'un beau réseau d'AJ, situées dans des sites renommés et généralement isolés, en montagne. A supposer que pour des raisons qui nous échappent, une dizaine d'AJ prennent feu au cours de la même saison, voulez-vous dire qui serait embêté ? Il sourit, changea de sujet; on n'en entendit plus parler"(4).

(1) Lettre de Robert Auclaire du 21.3.1984

(2) *ibid.*

(3) Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de Robert Auclaire du 21.3.1984

Le gouvernement de Vichy ne put imposer une politique antisémite aux auberges, mais celles-ci restaient néanmoins très surveillées. Pour tenter de se soustraire à ces contrôles, Andrée Laforêt écrivit le 27 octobre 1942 une lettre à Prat, responsable du Service des Auberges de Jeunesse et des Maisons de Jeunes au Secrétariat Général à la Jeunesse, pour lui demander d'intervenir auprès des commissariats de police qui exigeaient des fiches de contrôle aux auberges :

"Nos usagers faisant tous partie d'un mouvement de jeunesse contrôlé, il semble bien que la police départementale ait toute assurance à leur sujet"(1).

Elle revient à la charge le 21 novembre 1942 en proposant que le commissaire de police se contente de viser les registres d'hébergement qui contiennent des renseignements très précis. Le 20 janvier 1943, une lettre du Ministère de l'Intérieur déclare que cette suggestion est rejetée :

"Les circonstances présentes rendent, en effet, plus que jamais nécessaire un contrôle des voyageurs... quelles que soient les garanties offertes par les auberges de jeunesse; il ne peut être question, à l'heure actuelle, d'envisager pour celles-ci un régime d'exception"(2).

On peut imaginer que le seul fait de faire figurer des noms sur les registres d'hébergement aurait facilité la tâche des responsables en ce qui concerne l'accueil de jeunes ajistes en situation plus ou moins régulière. Point n'eût été besoin de recourir à l'établissement de faux papiers; mais cette démarche ayant été refusée, un "service faux papiers" sera instauré(3).

L'association des AFJ était confrontée à des problèmes qui dépassaient largement les simples attributions

(1) Lettre d'Andrée Laforêt à Prat du 27.10.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre du Ministère de l'Intérieur n° 36. Pci. II. Archives Dominique Magnant

(3) Voir plus loin

précisés à sa fondation. La continuité de l'action entreprise aurait pu être mieux assurée, si les mêmes personnes avaient sans cesse assuré la direction. Mais les changements constants découlent sans doute des difficultés permanentes qui surgissaient dans un contexte historique délicat, brisant les plus fortes personnalités.

3- Changements à la direction des AFJ

Le reproche concernant les changements continus à la direction des AFJ signalés par Arne Bjornson-Langen, correspond à une réalité. A partir de juillet 1940, Dominique Magnant assume la réorganisation du mouvement ajiste. Jusqu'à la rencontre d'Uriage d'avril 1941, il tient tout seul le Secrétariat des AFJ à St-Alban-du-Rhône. A partir du 27 avril 1941, Luc Bonnet est nommé Secrétaire et le 15 mai 1941, le Secrétariat est transféré à son domicile à Remoulins. Il se consacre à cette lourde tâche, secondé par Andrée Laforêt qui devient sa secrétaire(1).

Après le 15 juillet 1941, le siège du Secrétariat se trouve à Valence au 98, rue de Genissieu, dans une maison mise à la disposition des AFJ par la municipalité.

Rappelons que par arrêté du 10 juillet 1941, Magnant est chargé de mission au Secrétariat Général à la Jeunesse " pour étudier et promouvoir l'organisation des auberges de jeunesse" (2) et qu'il abandonne son métier le 5.7.1941 pour prendre la

(1) Lettre de D. Magnant à Collin du 25.5.1941. Archives Dominique Magnant

(2) ANF 4410. Service personnel et comptabilité du SGJ. Archives Dominique Magnant

direction des AFJ(1).

Luc Bonnet, gravement malade, continue à assumer la charge de Secrétaire Général des AFJ jusqu'au 7 octobre 1941, date à laquelle il doit renoncer à sa fonction pour raison de santé(2). Il meurt le 4 janvier 1942 d'une hémoptysie foudroyante (3). Les ajistes lui gardent affection et reconnaissance et ils chantent sur sa tombe le 9 janvier "Le Chant des Survivants", deux jours après les obsèques :

"Usé et tombé à la tâche
 Vaincu, tu terrasses la mort
 Et si, de nous elle t'arrache
 Victoire, c'est toi le plus fort
 Plus fort
 Victoire, c'est toi le plus fort.
 Sans gestes, sans gerbes, sans cloches
 En hommes, sans pleurs ni soupirs
 Tes vieux camarades, tes proches
 Te mettent en terre, martyr
 Martyr
 Te mettent en terre, martyr.
 La terre, ton lit de parade
 Un tertre sans fleurs et sans croix
 Ta seule oraison, camarade
 Nous te suivrons pas à pas
 Pas à pas
 Nous te suivrons pas à pas"(4).

En octobre 1941, Dominique Magnant assume pendant une quinzaine de jours l'intérim du Secrétariat, aidé par Gautier. C'est Andrée Laforêt qui en a la plus lourde charge et à ce titre, elle devient une des principales responsables des AFJ (5).

Dans sa séance du 9 novembre 1941, le Comité Directeur procède au remplacement de Luc Bonnet au poste de Secrétaire Général en nommant à sa place Georges Louis, recommandé par Luc Bonnet lui-même. Le 11 avril 1942, au Grand Conseil du Biot, le Secrétariat administratif est confié à Andrée Laforêt, se-

(1) Lettre de D. Magnant à Dupouey, Directeur à la Jeunesse, du 5.7.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de Luc Bonnet aux commissaires des auberges françaises de la jeunesse du 7.10.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de D. Magnant du 5.1.1942. Archives Dominique Magnant

(4) ibid.

(5) Rapport moral. Construire. N° 6. Avril 1942

condée par une secrétaire et deux dactylos(1). A la réunion du Comité Directeur du 11 juillet 1942, Georges Louis cumule les fonctions de Secrétaire Général et de Commissaire national. Par ailleurs, depuis le 22 juin, le même Comité Directeur confie les fonctions d'administrateur à Henri Bonnel pour une mission provisoire de deux mois. Il est rattaché au Secrétariat Général en vue de la réorganisation des AFJ. Il s'agit, aux dires de Dominique Magnant, "d'une nécessité impérieuse et d'une urgence"(2). Henri Bonnel accepte après s'être assuré que Guy de Boysson pourra le remplacer à l'Ecole de Mollans(3).

Jusqu'ici, la succession des responsables semble n'avoir aucune répercussion sur l'évolution des AFJ. Pourtant, 1942 provoque des bouleversements.

En septembre 1942, Georges Louis décide de retourner en Zone Nord. Dans une circulaire du 13 septembre, il écrit pour expliquer sa décision :

"On ne partage pas à deux la direction effective d'une organisation. Dominique Magnant et moi, il y en avait un de trop"(4).

Nous savons déjà qu'ils s'étaient heurtés violemment au sujet du problème de l'admission ou de l'exclusion des juifs aux auberges. Ce point de désaccord est accentué par les caractères opposés. A plusieurs reprises, Dominique Magnant avait reproché à Georges Louis son manque de discipline et son esprit d'initiative frisant l'anarchie. Le 13 février 1942, il lui écrivit :

"Tu es certainement convaincu de la nécessité de se grouper autour d'un chef. Or, en ce moment, tu sais que je suis le chef des AFJ. Non pas par hasard. Je me suis cramponné tout seul pendant un an pour les créer, j'ai arraché les crédits sou par sou, fixé des méthodes de travail toutes nouvelles, choisi un par un tous les collaborateurs et donné

(1) Construire. N° 6.15.4.1942

(2) Rapport sur la réorganisation des AFJ du 10.9.1942, par Henri Bonnel. Archives Dominique Magnant

(3) Voir le chapitre sur l'Ecole de Mollans

(4) Archives Georges Louis

à chacun d'eux son domaine de travail. La recrue dont je suis le plus fier, c'est toi"(1).

Il continue en déclarant que pour l'instant, il est toujours le chef et qu'il faut se soumettre à la discipline nécessaire pour ne pas condamner les auberges à la désagrégation. Dans un proche avenir, on pourrait envisager un changement de direction, mais pour l'instant, il ne saurait y avoir qu'une volonté unique. Georges Louis explique à son tour que selon lui, la lutte pour les auberges n'est pas un combat administratif qui a pour but de "créer de belles auberges qui épateront tout le monde.... L'auberge est vraiment une école nouvelle qui créera un humanisme véritable"(2).

Il faut renoncer à être un "organisme technique" imposant des directives strictes avec "les grands mots de Devoir et Discipline...réclamés à coups de discours et de circulaires.. Ces qualités indispensables ... surgiront spontanément, dans la mesure où nous aurons su créer autour de notre mouvement le climat de confiance favorable à leurs développements"(3); les auberges doivent rester un moyen et non un but. Il faut "créer une bonne administration très décentralisée en donnant à chacun de nos collaborateurs une part effective de responsabilité et d'initiative"(4).

Le mouvement de Zone Nord est plus proche de ses conceptions et il lui semble donc nécessaire d'aller aider les jeunes de la Zone occupée, désireux de militer pour les auberges. Le 21 septembre 1942, Georges Louis écrit une lettre circulaire aux ajistes où il déclare qu'il retourne en Zone Nord : les deux raisons qu'il allègue sont d'ordre strictement personnelles - sa maison de la région parisienne a été bombardée, la naissance de sa fille exige son retour auprès des siens - et sont sans doute destinées à dédramatiser son départ(5). Ses fonctions s'arrêtent le 1^{er} octobre 1942(6).

(1) Lettre de D. Magnant à G. Louis du 13.2.1942. Archives Georges Louis

(2) G. Louis. Lettre circulaire du 13.9.1942. Archives Georges Louis

(3) ibid.

(4) ibid.

(5) Nous connaissons le destin de Georges Louis : sa participation active au mouvement ajiste de Zone Nord qui le mènera jusqu'à la déportation.

(6) Attestation de Dominique Magnant. Archives Georges Louis

A la fin de l'été 1942, c'est donc encore Dominique Magnant qui est seul à la tête des AFJ, mais son intransigeance vis-à-vis des exigences du gouvernement le rend fragile : sa sécurité personnelle et celle de sa famille étant menacées, il quitte Valence(1); d'autre part, son action au sein des AFJ est très contestée par les autres responsables.

Le 22 août 1942, Collin donne sa démission de Trésorier et de membre du Comité Directeur des AFJ en expliquant son acte dans une longue lettre où il dénonce " la politique d'illusion et de bluff" qui se manifeste dans les rouages du mouvement et qui flatte " des ambitions ou même des intérêts personnels.... Le mouvement des AJ est la résultante d'un besoin naturel, d'une évolution spontanée de la jeunesse laborieuse. Il ne pourra jamais devenir la création artificielle de quelques dirigeants... D'ailleurs, le jeune Français n'a que faire d'auberges palaces, ce qu'il souhaite, c'est la recherche de l'imprévu, de la simplicité"(2).

Il énumère les principales raisons de l'échec des AFJ. Le premier défaut est l'ambition de créer une oeuvre gigantesque à l'imitation des modèles étrangers sans tenir compte des possibilités et des buts originaires et simples du mouvement ajiste français. Cette prétention a fait prévaloir la quantité sur la qualité. En outre, le manque d'esprit d'équipe est une des causes de la crise des Auberges Françaises de la Jeunesse en cette fin d'année 1942.

Cette attaque quelque peu inattendue repose sur des faits précis. A plusieurs reprises, dans ses nombreux courriers au Secrétariat Général à la Jeunesse, qu'il s'agisse de rapports sur l'activité ajiste, de plans d'aménagements d'auberges sur le territoire, de prévisions budgétaires, Dominique Magnant se référait au modèle allemand. Il aimait répéter que la Ligue Allemande des Auberges recevait en 1939 une subvention gouvernementale de 300 millions de francs pour ses

(1) Dominique Magnant. "Notes sur la Thèse de L. Heller". 18.9. 1984

(2) Lettre de Collin du 22.8.1942. Archives Dominique Magnant

services généraux et des subventions spéciales pour la construction des auberges s'élevant au total à un milliard de francs environ. Ces références n'avaient rien de choquant et pouvaient même paraître aux yeux des ajistes les plus critiques du gouvernement Pétain une tactique très fine permettant de servir les intérêts des auberges et même de les réhabiliter.

Mais il y eut une grave erreur psychologique vis-à-vis des jeunes et des responsables du mouvement : Dominique Magnant fit paraître en première page de l'organe mensuel des AFJ le 1^{er} janvier 1942 un document sur les "Auberges de la Jeunesse en Allemagne" : une traduction partielle faite par Mariette van Dijck et Dominique Magnant du livre de Max Kochskämper, chef du service d'architecture des auberges allemandes, intitulé Auberges de la nouvelle Jeunesse, livre offert par nos "camarades ajistes Johannes Rodatz et Max Kochskämper en témoignage d'amitié"(1).

Pour Dominique Magnant " le livre en question et sa dédicace n'avaient rien à voir avec une activité collaborationniste. Ils m'avaient été donnés par Rodatz, Reichsführer des AJ allemandes, et Kochskämper, architecte des AJ allemandes et auteur du livre, au cours d'une réunion internationale d'architecture des AJ, où je représentais la LFAJ avec Jean Sangnier, en avril 1939. Ce livre était le seul existant sur la technique des AJ, et la traduction que j'en fis avec Mariette van Dijck avait pour seul but de donner à nos militants un instrument technique"(2).

Sans aucun doute, cette publication fit beaucoup de tort à Dominique Magnant(3) et au mouvement qui dut se réhabiliter auprès des jeunes déjà suffisamment méfiants. En effet, relevons dans la préface citée de Rodatz des phrases comme : " La jeunesse allemande d'Adolf Hitler se tourne vers

(1) Construire. N° 4. Janvier 1942

(2) Dominique Magnant. "Notes sur la Thèse de L. Heller". 18.9. 1984

(3) Le voyage même de D. Magnant, représentant la LFAJ pour assister à une manifestation internationale donnée par l'Allemagne nazie en 1939, n'était-il pas déjà une profonde maladresse ? Il pouvait être perçu comme une caution au national-socialisme soucieux de montrer son omnipotence et sa prédominance dans tous les domaines.



CONSTRUIRE

Organe mensuel des Auberges Françaises de la Jeunesse

Association habilitée par le Secrétariat d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse

98, rue Génissieu, VALENCE-SUR-RHONE

Le n° 1 fr. — N° 4 - 1^{er} Janvier 1942

C/c Lyon 331-75 — Tél. 13-70

NUMÉRO SPÉCIAL

Auberges de la Jeunesse en Allemagne

Le document dont nous présentons ici une traduction partielle constitue le code de construction des Auberges allemandes de la Jeunesse.

Nous espérons que nos camarades ajistes Johannes Rodatz et Max Kochskämper qui nous ont eux-mêmes, jadis, remis ce document en témoignage d'amitié, voudront bien ne pas nous reprocher de l'avoir publié sans leur autorisation. Les seules circonstances extérieures, et non la négligence ou le défaut de politesse, nous ont empêchés de leur demander cette autorisation.

Aussi bien l'avons-nous fait pour la cause ajiste, à laquelle ils se sont voués comme nous, et qui est la même dans tous les pays : faire connaître et aimer aux jeunes leur Patrie et le monde.

Que l'on ne s'étonne pas de trouver ici ce texte allemand.

Dans la reconstruction nationale, les Auberges françaises de la Jeunesse ont une responsabilité essentielle. Pour faire face à cette responsabilité, elles ne disposent que de faibles moyens. Elles ne pourront y parvenir que moyennant l'établissement d'une technique rigoureuse.

Nous avons tout à faire pour créer cette technique. Nous exploiterons au maximum le résultat de nos expériences. Mais nous devons aussi tirer la leçon des grandes et patientes expériences qui nous ont précédés, en France ou hors de France. La plus vaste, la plus approfondie de ces expériences est, sans conteste, celle des A. J. allemandes.

Il ne saurait être question pour nous d'apprendre par cœur ces règles et de les appliquer telles quelles à nos Auberges. La plus grande vertu de l'Auberge est d'incarner l'âme de la communauté locale. Les Auberges françaises seront construites selon une idée française et non selon une idée étrangère. Mais pour préciser cette idée, pour lui donner forme, nous avons beaucoup à apprendre de ceux qui, à la manière de leur pays, ont déjà résolu le problème.

Il ne s'agit donc pas de plagier. Il s'agit de comprendre et de traduire, de traduire en pensée française, pour nous aider à créer une technique française des Auberges de la Jeunesse qui pourra seule exprimer cette pensée.

AUBERGES DE LA NOUVELLE JEUNESSE

par Max KOCHSKÄMPER,

chef du service d'architecture des Auberges allemandes de la Jeunesse

(traduction : Mariette VAN DUCK et Dominique MAGNANT)

PRÉFACE

Chaque grande époque de l'histoire d'un peuple se concrétise dans ses monuments, qui permettent aux générations montantes de mesurer la grandeur de l'époque. La jeunesse allemande d'Adolf Hitler se tourne vers la construction et exerce dans ce domaine son activité créatrice conformément à sa mission. Les Auberges allemandes de la Jeunesse sont les témoins de cette volonté. De lignes simples et pures,

bien appropriées à leur rôle, issues du sol de la Patrie, ces A. J. servent à former une nouvelle génération. Une grande œuvre socialiste est en voie d'exécution. Elle offre chaque année à des centaines de milliers de garçons et de filles la détente, l'instruction et l'élargissement de leur horizon. Elle est la clé de l'amour de la Patrie et de l'union du peuple.

L'architecte qui bâtit des Auberges de la Jeunesse,

suite p. 2

contribue à modeler une nouvelle Allemagne. Il doit donner à son dessin tout son amour et toute son attention. Il doit sentir intimement le paysage qui encadrera l'Auberge. Son œuvre permettra à la jeunesse l'apprentissage de la vie. Architecte et chef de jeunesse hitlérienne travaillent, la main dans la

main, à une œuvre commune, pour empreindre la plus petite Auberge de la grandeur de notre vouloir, pour servir Adolf Hitler et, ce faisant, l'Allemagne.

Johannes RODATZ,
chef des Auberges allemandes
de la Jeunesse.

la construction et exerce dans ce domaine son activité créatrice conformément à sa mission... L'architecte qui bâtit des auberges de la jeunesse contribue à modeler une nouvelle Allemagne... Son oeuvre permettra à la jeunesse l'apprentissage de la vie. Architecte et chef de la jeunesse hitlérienne travaillant, la main dans la main à une oeuvre commune, pour entreprendre la plus petite auberge de la grandeur de notre vouloir, pour servir Adolf Hitler et, ce faisant, l'Allemagne"(1).

Construire donnait encore en exergue une citation d'Hitler lui-même.

Aussitôt après la parution de ce numéro spécial, le 19 février 1942, Dominique Magnant envoya aux commissaires départementaux une circulaire explicative :

"Ne croyez pas, leur affirme-t-il, qu'il y ait là de notre part une intention apologétique quelconque, même si certaines phrases de ce texte peuvent vous surprendre"(2).

Il s'agit d'un document technique, d'un sujet d'étude et non d'un modèle. Néanmoins, il ne fait nul doute que ce document fut très mal accueilli par les autres responsables des AFJ et par les ajistes de base. Bientôt, c'est au tour de POM de critiquer l'action de D.Magnant. Il lui reproche son changement de politique au sujet des auberges qui ne présentent pas le confort recherché. Selon lui, Magnant ne continuerait plus à "sacrifier le nombre à la qualité"(3). La preuve est cette lettre d'un Camarade de la Route ardéchois qui écrit le 22 juillet 1942 :

"Je suis passé à l'AJ de la Croix de Chaubouret, il y a 8 jours. Tout est ouvert, les carreaux cassés, les paillasses crevées, les lits à la merci de n'importe quel maraudeur alors que beaucoup d'AJ en manquent..."(4).

Le 22 août, Pom revient sur ses accusations et attribue à Magnant de la "mégalomane" : dans les faits, beaucoup d'auberges sont encore fermées ou mal organisées, mais dans un

(1) Construire. N° 4. Janvier 1942

(2) Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de POM à D.Magnant du

6.4.1942. Archives Dominique Magnant

(4) *ibid.*

* L'art est une mission noble, qui oblige au fanatisme. Celui que la Providence a choisi pour révéler au monde l'âme d'un peuple, pour la faire résonner en musique ou parler dans la pierre, celui-là subit l'emprise de l'obligation toute-puissante qui le domine. Il parlera sa langue, même si le monde qui l'entoure ne le comprend pas ou ne veut pas le comprendre. Il acceptera tous les dangers, plutôt que d'être une seule fois infidèle à l'étoile qui le guide. »
Adolf Hitler.

article paru dans Compagnons, il relève " une folie des grandeurs dont il faut se défier... Par exemple, parler des 2000 auberges qui jalonnent sous peu les routes de France, publier le graphique du réseau Pyrénées qui "sera réalisé en 1942" me paraît un bluff éhonté qui vient à l'encontre de toute la politique générale menée depuis 2 ans"(1).

Déjà le 20 août 1942, à propos du Guide des Auberges de Jeunesse, 5^e édition 1942, il lui avait écrit pour lui dire son mécontentement : "les AFJ ont toujours affirmé un souci de qualité". Or, on donne désormais trop de preuve du contraire; par exemple, il est d'un "effet déplorable de publier un

guide contenant dès sa parution 15 suppressions et une seule addition... Nous avons proclamé partout que désormais nos auberges ne seraient pas comme les autres et qu'elles apporteraient un minimum de garanties quant à l'hygiène et à l'installation. Il ne s'agit pas de laisser cela sur le papier. Il s'agit de réaliser!..."(2)

Pom pense que les inspecteurs n'ont pas jugé digne de retenir des auberges où il y a pourtant des locaux ou du matériel à récupérer. D'ailleurs, il affirme ne pas discerner une différence entre les AJ agréés et celles qui ont été rejetées :

"Les quelques auberges dans lesquelles je suis allé ces derniers mois manquent souvent, tout comme les anciennes, du plus strict nécessaire : à Tonnetau, nous nous lavions dans la fontaine miraculeuse! A Albussières : histoire de paillasses... D'autre part, beaucoup d'auberges non agréées continuent à fonctionner comme par le passé, reçoivent énormément de monde et lorsqu'on les compare aux auberges affiliées, on arrive difficilement à trouver des différences..."(3).

Tel est le cas de l'AJ de Pau, de Vérone, de St-Antonin, de La Palud. Aussi conclut-il sur la nécessité de " faire une révision totale, en procédant par département, sans en laisser un seul de côté, car d'ici peu, les 3/4 du matériel seront inutilisables ou auront disparu

(1) Lettre de POM à D. Magnant du 22.8.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Lettre de POM à D. Magnant du 20.8.1942. Archives Dominique Magnant

(3) *ibid.*

alors que peut-être simplement quelques modifications suffiraient pour ouvrir un certain nombre de ces auberges"(1).

On ne peut présenter une critique plus précise de l'inefficacité évidente du travail des AFJ. A la même époque, Andrée Laforêt écrit à Dominique Magnant une lettre de la même teneur pour le mettre en garde contre l'orientation nouvelle qui s'affirme, selon elle, après la réunion du Grand Conseil du Biot du 11 avril 1942(2) :

"Jusqu'au Biot, le programme était basé sur une seule idée : la qualité des AJ, qualité dans le choix de l'emplacement, le choix des PA, les installations intérieures, etc... 2 mois avant les vacances, ce programme a été abandonné pour suivre une politique totalement opposée : PA faisant 6 jours ou même pas de stage, AJ ne possédant que les 4 murs, ouvertes aux usagers, bluff de la Marche vers la Joie"(3).

Une réorganisation des AFJ semble imminente, sinon nécessaire.

A la 14^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 15 septembre 1942, Georges Louis démissionne officiellement de son poste de Secrétaire Général. Henri Bonnel prend sa succession. Andrée Laforêt est nommée Secrétaire Générale adjointe. A la suite de la lecture de la lettre de Collin, citée plus haut, Magnant pose la question de confiance, mais le Comité Directeur juge inopportun d'accepter sa démission : D.Magnant reste donc encore Président.

Juste avant cette réunion, Henri Bonnel avait dressé "un Rapport sur la réorganisation des AFJ"(4) et il proposait les modifications suivantes : l'équipe de direction comprend essentiellement trois membres. Le Président reste Dominique Magnant, mais son rôle devient surtout représentatif; le Trésorier Collin est reconduit et Henri Bonnel s'attribue la charge de Secrétaire Général. Ce dernier devient "le pivot

(1) Lettre de POM à D.Magnant du 20.8.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Voir Annexe XI le programme du Grand Conseil du Biot

(3) Lettre d'Andrée Laforêt à D.Magnant, non datée; sans doute de fin août ou début septembre 1942. Archives Dominique Magnant

de l'association - une roue ne tourne pas sur plusieurs axes. Tout autre membre de l'équipe centrale est subordonné au Secrétaire Général et agit, avec tout ce que cela peut représenter de très large initiative, dans les limites et selon les directives précisées par le Secrétaire Général"(1).

Il est assisté d'un secrétaire administratif qui sera en l'occurrence Andrée Laforêt. Henri Bonnel ajoute qu'un service de parents aubergistes devrait être instauré. Son travail serait la prospection et le contrôle. Pour ce poste, on pourrait choisir Hélène Laguerre avec le titre d'inspectrice générale, ce qui lui conviendrait parfaitement : elle assumerait le rôle des anciens inspecteurs. Par contre, elle ne serait plus cadre de l'Ecole de Mollans.

A la 15^e réunion du Comité Directeur du 6 octobre 1942, ce nouveau règlement portant sur la répartition des fonctions est accepté.

"Dominique Magnant répond immédiatement qu'il ne peut, en ce qui le concerne, accepter la fonction de Président telle qu'elle est définie actuellement. En conséquence, il donne sur le champ sa démission de Président au Comité qui l'accepte mais juge que Dominique Magnant doit continuer de siéger comme membre"(2).

Henri Bonnel lui écrit le 9 octobre 1942 pour lui expliquer que ce départ était nécessaire :

"Il s'agissait pour nous maintenant de faire un travail de moindre envergure mais de meilleure qualité parce que moins théorique, plus humain"(3).

Il revient à plusieurs reprises, dans cette lettre assez brutale, sur "la tentation du théorique" de Dominique Magnant, ce qui l'a coupé de l'humain, de la masse des ajustés mécontents. Méchamment il lui écrit :

"Ignorais-tu donc - étais-tu à ce point dans la chimère - que tout le monde depuis longtemps, surtout depuis le Biot, critiquait ouvertement les AFJ ?

(1) Henri Bonnel. Rapport sur la réorganisation des AFJ du 10. 9. 1942. Archives Dominique Magnant

(2) Rapport de cette réunion. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre d'Henri Bonnel à D. Magnant du 9.10.1942. Archives Dominique Magnant

Que veux-tu, on ne peut être à la fois polytechnicien et psychologue, c'est un fait"(1).

A partir du 6 octobre, Dominique Magnant réintègre son métier d'ingénieur chimiste à la Société Alais Forges et Camargue(2). Lors du Rapport moral présenté par Henri Bonnel dans Construire en septembre 1943(3), il est rendu hommage à l'équipe sortante. Henri Bonnel déclare :

"Je ne veux en rien minimiser le travail qu'ont assumé ceux qui l'an dernier vous proposaient des plans grandioses, ni le courage et la ténacité avec lesquels ils ont combattu pour notre cause. Leur combat n'a pas été vain. Ils ont permis de restaurer publiquement le principe même de l'auberge de la jeunesse. Ils ont connu les heures pénibles du début. Ils se sont battus et débattus seuls pour mettre sur pied une organisation qui a pris rang maintenant parmi les grandes organisations d'avenir"(4).

La nécessité de changer d'orientation s'est néanmoins imposée, car "il existait un fossé entre les ajistes et les AFJ"(5). Ce défaut, c'est aussi celui que souligne Robert Auclair dans sa lettre à Dominique Magnant : " Pour moi, lui écrit-il, je continue à croire le paternalisme révolu"(6).

Dans la circulaire explicative d'Andrée Laforêt du 25 novembre 1942, elle souligne, elle aussi, " une grave erreur de psychologie" qui a creusé un fossé " entre les ajistes, usagers et les équipes AFJ qui travaillaient cependant pour eux... Ce fossé entre les jeunes et les AFJ ne doit pas subsister. Il nous faut regagner la confiance des ajistes d'une part en tenant un langage plus simple, d'autre part en les faisant participer plus largement à l'installation des AFJ"(7).

La grosse erreur des dirigeants des AFJ avait été de se considérer "trop uniquement comme une société immobilière" en proposant des auberges qui ne correspondaient pas toujours aux souhaits ni aux besoins des ajistes. On les construisait

(1) Lettre d'Henri Bonnel à D. Magnant du 9.10.1942. Archives Dominique Magnant

(2) Circulaire d'Andrée Laforêt du 25.11.1942 aux commissaires et collaborateurs actifs des AFJ. Archives Dominique Magnant

(3) Construire. N° 12. Sept. 1943. pp. 4.5.7

(4) Ibid.

(5) Ibid.

(6) Lettre de Robert Auclair à D. Magnant du 22.5.1943. Archives Dominique Magnant

(7) Andrée Laforêt. Circulaire du 25.11.1942. Archives Dominique Magnant

pour eux sans leur demander leur avis : " On avait pensé beaucoup plus aux auberges qu'aux usagers"(1). Désormais, on associerait les jeunes à la création des auberges en leur confiant une part de responsabilité; un exemple est donné par les Chantiers ajistes qui fonctionnent déjà dans plusieurs endroits.

Nous savons que Dominique Magnant explique plutôt son retrait de la présidence des AFJ comme une suite logique de sa résistance au gouvernement de Vichy, mais sans doute les raisons internes invoquées par les principaux responsables ajistes de l'époque ont-elles joué un rôle dans cette éviction.

Dans la nouvelle équipe constituée à partir du 6 octobre 1942, de nouveaux changements ne vont pas tarder à intervenir. Vergnaud devient Trésorier adjoint à partir du 5 novembre 1942(2). Bientôt Mattei et Michelet deviennent membres du Comité Directeur(3). Ce dernier se spécialise dans les questions concernant le camping, les chalets de montagne et, d'une façon générale, tous les problèmes de jeunesse. Le 21 avril 1943, le nouveau siège des AFJ est transféré au 15, rue du Lieutenant-Colonel Prévost à Lyon(4).

Jusqu'ici, rien n'a vraiment changé. Le grand bouleversement des structures des AFJ s'effectue en mai 1943.

Le Comité Directeur réuni le 1^{er} mai 1943 se compose de la façon suivante : le Président est Berthoumieu, la Vice-Présidente, Hélène Laquerre, le Secrétaire Général, Robert Auclair et Michelet est Trésorier. Le 25 mars 1943, Henri Bonnel avait donné sa démission de Secrétaire Général des AFJ et Auclair était pressenti pour prendre sa place, s'il se libérait de la présidence des CDR pour éviter toute confusion entre les deux associations(5).

(1) Henri Bonnel. Rapport moral. Construire. N° 12. Sept. 1943

(2) 16^e réunion du Comité Directeur. Procès verbal. Archives Dominique Magnant

(3) Réunion du Comité Directeur du 15.12.1942. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre d'Andrée Laforêt aux commissaires et collaborateurs actifs des AFJ du 17.4.1973. Archives Dominique Magnant

(5) A cette date, R. Auclair n'est plus Secrétaire Général des CDR, mais Président, à la place de POM, tandis que Marcel Petit le remplace au Secrétariat des CDR

Cette recomposition du Comité Directeur des AFJ s'est effectuée lors de l'Assemblée Générale des AFJ, réunie à Millau fin avril 1943 en l'absence de Dominique Magnant. Arne Bjornson-Langen qui assista à l'Assemblée, en fit un fidèle compte rendu à D.Magnant dans une lettre datée du 2 mai 1942 :

"Pour l'élection du Comité Directeur, 9 candidats figuraient sur la liste, il fut demandé de n'en élire que 7... Votants 223 : Andrée Laforêt totalisait à elle seule 1/3 des voix avec plus de 70 pouvoirs, votes exprimées 222 : c'est moi qui me suis abstenu...; majorité pour être élu 112 voix. Résultats : Auclair 219, Berthoumieu 208, Châlon 201, Michelet 199, Laquerre 194, de Boysson 162. Puis viennent les sacrifiés : Bonnel 11, Dumazedier 87, Magnant 27. Je regrette que tu n'aies pas été là pour voir la tête d'Henri avec son regard de poule effarée qui ne comprend pas! Il n'en est pas encore revenu !... Mon impression personnelle : Berthoumieu semble être une excellente acquisition. Si lui et Michelet veulent se donner la main, ils pourront faire du bon travail. Je crains qu'Auclair comme Secrétaire Général ne sanctionne la main-mise complète des CDR sur les AJ"(1).

Dominique Magnant avait fait savoir à l'Assemblée de Millau qu'il n'était pas candidat, aussi les 27 voix qui lui échurent en son absence - alors qu'il avait perdu tout contact avec les AFJ - " n'avaient pas la signification d'un désaveu, mais seulement d'une manifestation de sympathie ou de regret"(2).

Henri Bonnel s'éleva très vite contre la pratique électorale qui consistait à déléguer les pouvoirs à une seule personne, comme ce fut le cas à Millau où Andrée Laforêt totalisa à elle seule le tiers des voix(3):

"C'est une manœuvre... Il semble que le terme impérialisme soit à peine suffisant pour justifier une telle méthode"(4).

L'équipe des AFJ est désormais dominée par Andrée Laforêt et

(1) Lettre de A.Bjornson-Langen à D.Magnant du 2.5.1942. Archives Dominique Magnant

(2) D.Magnant. "Notes sur la Thèse de L.Heller". 18.9.1984. L'interprétation actuelle du vote de Millau n'exclut peut-être pas une déception ressentie alors par Magnant. Celui-ci ne s'occupa plus des AFJ jusqu'à la fin de la guerre, car la Résistance devint son activité prépondérante.

(3) Lettre de H.Bonnel au Comité Directeur des AFJ, aux candidats non élus, aux membres démissionnaires du 2.5.1943. Archives Dominique Magnant

(4) Ibid.

Robert Auclaire. Henri Bonnel s'oppose à la nouvelle équipe sur un point important et il rejoint la doctrine de Dominique Magnant : les AFJ " doivent être le point de rencontre de de tous les mouvements de jeunesse sans privilégier le mouvement CDR qui a trop tendance à considérer les auberges comme "sa" chose"(1).

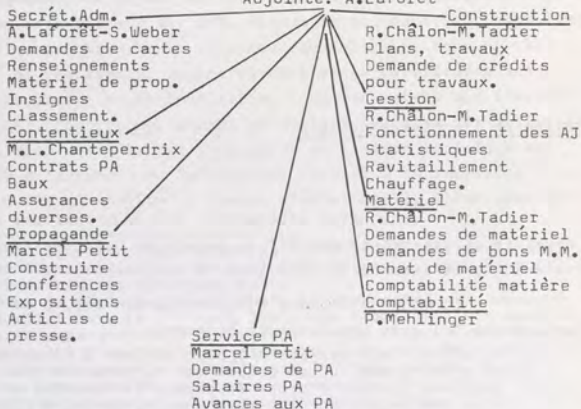
Henri Bonnel parle de "combine" dont il ne se doutait pas, et avec lucidité il écrit : " Bref, le cocu magnifique ! "(2).

Les AFJ sont entièrement restructurées :

"9.10.43.N° 2.SHEMA DES SERVICES DU SIEGE

Secrétaire Général : R.Auclaire

Adjointe: A.Laforêt



Toutes les questions ne dépendant pas directement de ces services sont traitées par le Secrétaire Général"(3).

Comme pour se racheter auprès " des sacrifiés " de qui on reconnaît la grande efficacité - tout en considérant

(1) Lettre d'Henri Bonnel à Dominique Magnant du 5.5.1943. Archives Dominique Magnant

(2) ibid.

(3) AFJ. Circulaire de liaison itinéraire du 9.10.1943. N° 2. Archives Dominique Magnant

que leur travail était mal adapté aux difficultés présentes - le Comité Directeur des AFJ, réuni le 6 juin 1943, nomme D.Magnant, Mattei, Dumazedier commissaires à l'équipe centrale, chargés des questions sociales, et Collin, commissaire à l'équipe centrale pour l'équipement des AJ. Bonnel restera membre titulaire. On a conscience des problèmes posés par l'Occupation et on fait appel à toutes les bonnes volontés(1).

Malgré ces bouleversements continuels internes et externes, les Auberges Françaises de la Jeunesse ont connu une activité intense jusqu'à la Libération.

4- Bilan de l'activité des AFJ

Ce bilan s'échelonne sur deux périodes : la première va des débuts des AFJ au départ de D.Magnant en octobre 1942, la seconde conduit jusqu'à la Libération.

En août 1942, Arne Bjornson-Langen résume la situation des AFJ avec une lucidité étonnante :

"L'effort fait par les AFJ pour arriver à créer des AJ a été grand, et en regard des difficultés rencontrées surtout d'ordre matériel, le résultat en bien des endroits a été remarquable. Certains C.D. comme Mérand, Planche, Châlon se sont dépensés sans compter; sur le plan local des tours de force ont été réalisés par beaucoup de nos collaborateurs.

Il n'en est pas moins vrai que le résultat dans l'ensemble est lamentable et pour quelqu'un qui ne connaît pas les difficultés que nous rencontrons, tout le long de notre route (usager ou délégué du Sous-Secrétariat à la Jeunesse), il est évident que les AFJ n'ont pas su réaliser ce qu'elles

(1) Procès verbal du Comité Directeur des AFJ du 6.6.1943. Archives Dominique Magnant

avaient promis. Avec notre programme restreint, malgré la prudence et la lenteur avec laquelle nous sommes partis, - nous avons encore trop promis. Nous n'avons pas pu mettre sur pied ce petit nombre d'auberges bien installées et convenablement gérées dont nous avons partout fait état, dans notre propagande. C'est surtout parmi les usagers qu'une très grosse déception se fait jour. Attirés par la publicité faite dans la presse et à la radio, ils se sont lancés en petit nombre, plein de courage sur la route ajiste; ils se sont heurtés à des AJ non installées, d'autres même pas ouvertes du tout et à de rares exceptions près à une gestion qui n'est pas à la hauteur de sa tâche"(1).

Ce bilan quelque peu morose explique la nécessité d'un changement. Le départ de Dominique Magnant qui avait été le grand organisateur des AFJ, marque le tournant de l'évolution de l'association, mais le renouveau espéré ne sera ni réalisé ni réalisable, vu les circonstances extérieures qui contrecarrent toute initiative. Toujours est-il que l'organe des AFJ, Construire, permet de dresser le bilan des activités initiales des AFJ. Cet instrument de liaison technique est édité à la charge du Secrétariat Général à la Jeunesse. Il signale l'augmentation du nombre d'auberges(2). Elles sont ré-

(1) Arne Bjornson-Langen, Rapport général sur le travail des inspecteurs d'AJ. Archives Dominique Magnant. Les C.D. sont les commissaires départementaux.

(2) Dans le n° 1 de juillet 1941, il annonce que 28 auberges sont affiliées. Le 1^{er} août 1941, une première liste mentionnant 10 auberges est publiée (Voir Annexe XI. Archives Maurice Tadier). Le 15.8.1941, une deuxième liste fait état de 28 AJ, fonctionnant sous le contrôle des AFJ (Voir Annexe XI. Archives Dominique Magnant). Le 1^{er} octobre 1941, 35 AJ sont ouvertes (Voir Annexe XI. Archives Dominique Magnant). Le 15.12.1941, le Guide des Auberges, 3^e édition, en mentionne 46, mais la 4^e édition datée du 1^{er} mars 1942 n'en retient plus que 45. Le 15.4.1942, dans son Rapport moral, D. Magnant parle de 53 auberges ouvertes (D. Magnant. Rapport moral. Grand Conseil du Biot. Construire. N° 6.15.4.1942). La 5^e édition du Guide des AFJ parue le 15.7.1942, présente 105 AJ, mais le 4.8.42, un rectificatif signale que 15 AJ sont supprimées. Enfin, notons que le Comité Directeur, réuni le 11.7.1942, déclare que 115 AJ sont retenues pour le Guide de 1943.

parties en réseaux régionaux. Le plan de construction des auberges prévoit trois tranches : la première doit être réalisée en 1942; elle concerne 76 auberges groupées en quatre circuits :

- L'itinéraire des Alpes, jalonné de 31 AJ, est inauguré lors de la Marche vers la Joie, grande randonnée pédestre. Le départ de Valloires eut lieu le 8 août 1942; après Villar-d'Arêne, Pont-de-l'Alpe, Briançon, Château-Queyras, Moline, Guillestre, St-Paul-sur-Ubaye, Barcelonnette, La Foux-d'Allos, Estang, Guillaumes, Beuil, Nice par le Touët, on arriva le 22 août à Nice.



(1) Vallorais, 8.8.1942.
Dominique Magnant fait
la vaisselle. Archives
Dominique Magnant

(2) De droite à gauche :
une jeune ajiste, Henri
Bonnell, André Laforêt...
Archives Dominique
Magnant

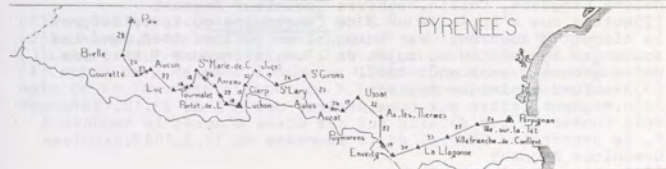
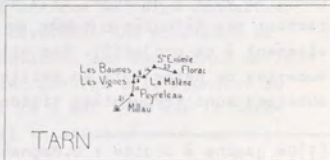
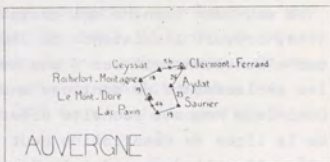
PLAN NATIONAL DE CONSTRUCTION

1^{re} TRANCHE 1942

Les 4 itinéraires indiqués, sur lesquels se portera en 1942 l'effort principal des A. F. J., doivent être utilisables le 1^{er} juillet 1942.

Echelle : 1/2.800.000.

Les longueurs d'étapes sont indiquées en kilomètres ou heures de marche.





- Le circuit d'Auvergne comprend 7 auberges et est inauguré le 5 juillet 1942 avec veillée le 4 juillet dans les AJ d'Aydat et de Chamalières, en présence de 140 assistants dont POM, Georges Louis, D.Magnant pour représenter les AFJ et les CDR, de nombreux représentants officiels du gouvernement dont Laminand pour le SGJ, Dausin du Ministère des Communications, Courrière du Ministère du Travail(2).

(1)

- L'itinéraire des Pyrénées compte 21 auberges et le circuit des Gorges du Tarn en compte 7 (3).

La deuxième tranche qui devrait être exécutée en 1943 et 1944, prévoit l'existence de 350 AJ, et la troisième tranche qui s'échelonne sur 7 ans comprend environ 450 AJ dont les emplacements ne sont pas encore arrêtés(4). Parallèlement, Dominique Magnant souhaite créer un cordon d'auberges le long de la ligne de démarcation pour aider à l'accueil des réfugiés. Il voit à ce sujet le 9 mars 1942 à Vichy Dobler, Directeur des Réfugiés au Ministère de l'Intérieur qui s'intéresse vivement à ce projet(5). Par ailleurs, on pense également aux auberges de neige : il en existe 28 en décembre 1942(6). Ces auberges sont fréquentées timidement au début, puis, la con-

(1) De gauche à droite : D.Magnant, G.Louis, Joffre Dumazedier, Hélène Laguerre, Collin. Archives Dominique Magnant

(2) Notons que d'après le n° 3 de Construire du 1.11.1941, p.7 le circuit d'Auvergne est inauguré en juillet 1942. Dans les souvenirs recueillis au sujet de l'admission des juifs, les dates énoncées sont août 1942.

(3) Archives Dominique Magnant

(4) D.Magnant. Lettre aux commissaires des AFJ du 23.10.1941. Voir Annexe XI des détails sur ces plans d'après le Rapport à M. le Secrétaire Général de la Jeunesse du 19.3.1942. Archives Dominique Magnant

(5) Archives Dominique Magnant

(6) Construire. N° 9. Déc. 1942. Voir Annexe XI

fiance revenue, avec plus d'assiduité. La majorité des hébergements enregistrés provient des Camarades de la Route.

Jusqu'au 11 avril 1942, les autres mouvements de jeunesse qui ont donné leur adhésion aux AFJ, sont, à part les Camarades de la Route : les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, les deux associations du scoutisme français, la Fédération Française des Etudiants Catholiques, le Touring Club de France et les Compagnons de France(1).

Outre ces auberges créées en France, un Dahir du 7 juin 1941 crée un organisme dénommé "Relais de la Jeunesse" au Maroc. Le 23 juin 1941, Dominique Magnant écrit à la Résidence Générale du Maroc pour demander que ce groupement soit affilié aux AFJ qui a reçu le monopole de l'organisation et de la direction des auberges en métropole par le SGJ(2). Il réitère cette demande le premier juillet auprès du même Secrétariat(3). En Algérie, une association "AFJ Algérie" s'est également constituée et D.Magnant qui se dit lui-même très "formaliste", demande à cette institution qu'il accuse de "grave usurpation de titres", de se soumettre au règlement des AFJ(4). Dans son Rapport du 31 juillet 1942, il proteste devant l'existence de ces deux associations indépendantes et demande leur dissolution immédiate afin de constituer des équipes régionales dépendant des AFJ tout en leur conférant une autonomie souhaitable.

Dominique Magnant s'efforce de faire connaître les auberges en métropole et il développe une politique de propagande. Il participe à l'Exposition des Mouvements de Jeunesse organisée par le Secrétariat Général à la Jeunesse au Grand Casino de Vichy, inaugurée le 3 mai 1942 par le Maréchal Pétain. Un grand salon était en effet réservé aux AFJ

(1) Rapport moral. Construire. N° 6.15.4.1942

(2) Archives Dominique Magnant. "Dahir" a le sens de décret.

(3) Lettre de D.Magnant du 1.7.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre de D.Magnant à Maurice Fleurent, délégation régionale de la Jeunesse d'Alger, du 5.7.1941. Archives Dominique Magnant

sous la direction de Jean-Marie Serreau comprenant programmes d'équipement, plans et maquettes d'auberges.

D. Magnant, entouré de L. Parent, Y. Mérand et A. Tanguy expose au Maréchal les buts et l'action des AFJ ainsi que le programme de construction. Pétain paraît tout ignorer des auberges(1). D. Magnant garde aujourd'hui un souvenir amusé de cette rencontre :

"Le Maréchal arrive. Je fais mon lafus : l'histoire, la morale, l'éducation, tout, et je termine par le réseau. Le Maréchal :- Alors, en somme, vous êtes les Compagnons de France"(2).

Les auberges, néanmoins, se sont fait connaître et le 22 juin 1942, une lettre du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement(3), signée Billet, annonce la décision d'accorder aux jeunes gens de moins de 21 ans des rations supplémentaires de vivres.

Pour mieux lancer le mouvement ajiste, D. Magnant alerte en mai 1942 Bousquet, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Education Nationale du danger qui menace l'organisation des auberges. Avec un budget de 1.400 000 F pour l'année 1942, il est impensable d'entreprendre un programme immobilier qui nécessite 8 millions pour le budget de fonctionnement et 86,4 millions pour le plan d'équipement. Rappelons que le projet de budget pour l'année 1941 tel que Lamirand l'avait admis, était, pour 250 auberges en Zone Sud et 150 AJ en Zone occupée, de 5 millions de francs comme subvention pour les auberges, tandis que pour l'organisation, le Secrétariat et la formation des cadres recevraient 1,4 millions, soit au total 6,4 millions de francs(4). Le projet de budget pour l'exercice 1942 datant du 1^{er} juillet 1942 est de 100.148 320 F(5). La disproportion entre les prévisions et les versements réels est effectivement grande, mais plus grande encore celle

(1) Note de D. Magnant du 3.5.1942. Vichy. Archives Dominique Magnant; Construire. N° 7. 30.5.1942

(2) Entrevue avec D. Magnant le 17.11.1978

(3) Vy DC/R 1 n° 1.537. Archives Dominique Magnant

(4) Lettre du SGJ Lamirand à Baudouin, Ministre, Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil. Cabinet n° 15 A 3011 GB/MB. Archives Nationales. F 44 1. Cabinet

(5) Document signé par D. Magnant. Archives Dominique Magnant

qui existe entre la subvention versée et celle que demande de toute urgence D. Magnant. On comprend dès lors les mots de "chimère" ou de "folie des grandeurs" qui lui sont reprochés par les autres responsables du mouvement ajiste.

Une fois abandonnés les projets trop grandioses après le départ de Dominique Magnant, on pense tout de même à établir la notoriété des auberges pour en faire " un véritable service public de la jeunesse"(1). On souhaite que tous les jeunes soient convaincus de la valeur et de l'utilité des auberges. Une politique d'ouverture s'effectue à l'égard des divers mouvements avec qui on ne veut pas entretenir de vaines polémiques. La circulaire de liaison intérieure du 20 mars 1944 énonce toutes les catégories d'usagers susceptibles d'obtenir une carte d'hébergement :

- LES CAMARADES DE LA ROUTE, 32, rue de Condé, Lyon.
- LES ECLAIREURS DE FRANCE, 11 bis, rue de la Tour, Vichy
- LA FEDERATION FRANCAISE DES ECLAIREUSES, 21, rue de la Paix, Vichy
- LES ECLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE, Villa "Les Platanes", Hautes Faventines, Valence
- LES SCOUTS DE FRANCE, 19, rue Victorien Sardou, Lyon
- LES GUIDES DE FRANCE, 105, rue de Blanzat, Clermont-Ferrand
- LES COMPAGNONS DE FRANCE, 104, route de Vienne, Lyon
- LA FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS CHRETIENNES D'ETUDIANTS, 10, rue Lanterne, Lyon
- LES JEUNES DU TOURING CLUB, 32, rue de la République, Lyon
- LE SERVICE DES ETUDIANTS PARISIENS, 15, rue Soufflot, Paris
- LE KAYAK CLUB, 6, rue du Hanovre, Paris
- LE CANOE CLUB, 82, Bd Haussmann, Paris
- LES AMIS DE LA NATURE
- LE CAMPING CLUB DE FRANCE, 218, Bd St-Germain, Paris
- LE CAMPING CLUB DE L'ENSEIGNEMENT, 36, Cités Jardins. Les Lilas, Paris
- LES MONITEURS SORTANT D'"EDUCATION ET SANTE"

(1) Circulaire de liaison intérieure n° 2 du 9.10.1943. Archives Maurice Tadier

DIMANCHE

7

MARS

Pour que naissent les
Auberges du samedi
la Jeunesse doit participer
à la journée du

DIMANCHE

7

MARS

FRANC DES AUBERGES

Si vous voulez avoir vos auberges, n'attendez pas que les vieilles générations vous les donnent.

Elles ne seront vraiment à vous que si vous les payez de votre poche.

Donnez chacun vos vingt sous pour que les auberges du samedi soient bien le lieu de rencontre de toute la jeunesse.

(Construire. N^o 11. Février 1943)



L'OBJECTIF L'AUBERGE DU SAMEDI

Délibérément les Auberges Françaises de la Jeunesse abordent aujourd'hui le problème le plus urgent : donner à chaque grande ville un réseau « d'auberges du samedi soir ». Il faut absolument qu'au bout de la ligne du tramway urbain, les jeunes n'aient que deux ou trois heures de marche pour trouver la vraie nature et l'auberge où ils passeront la veillée et la nuit. Il faut que de là, le lendemain, ils puissent joindre à pied une autre auberge avant que de retrouver un autre point terminus d'une autre ligne de tramway. Il faut que chaque samedi — en attendant, la grande envolée des vacances — les jeunes puissent chanter, rire, penser et échanger leur foi dans une nouvelle auberge.

Il y a aux environs des villes mille fermes, moulins, gares désaffectées, châteaux, masures

plus ou moins abandonnées qui n'attendent qu'un coup de baguette pour devenir maisons de joie.

Les Auberges Françaises de la Jeunesse possèdent partout des équipes départementales dévouées à la cause des jeunes, si certains mouvements, les Compagnons et les Camarades de la Route entre autres, ont déjà mis les « Auberges du samedi soir » en chantier, à Pau, à Perpignan, à Grenoble, à Roanne, à Saint-Etienne, à Saint-Amand, à Riom, les A. F. J. voient leur effort constructif paralysé par le manque de crédits.

POUR DE TRISTES QUESTIONS D'ARGENT, LES JEUNES CITADINS VONT-ILS RESTER VOUES A L'ENNUI ET A LA VIE SORDIDE DES VILLES, SANS ECHAPPEE VERS LE CIEL CLAIR, LES VRAIS ARBRES ET L'AMITIE JOYEUSE DES AUTRES JEUNES, LEURS FRERES-?

Les grands Mouvements de Jeunesse (les Scouts et les Eclaireurs de France, l'A. C. J. F., les Unions Chrétiennes de jeunes gens, le Conseil Protestant de la Jeunesse, les Camarades de la Route, les Compagnons) reconnaissent le rôle formateur de complément que les auberges tiendront auprès de leurs membres, ont décidé de les aider efficacement.

Ainsi le 7 mars, dans toutes les villes de la zone sud, les Mouvements de Jeunesse organiseront en commun des manifestations pour la meilleure connaissance et l'aide aux Auberges Françaises de la Jeunesse. Ce sera la journée du « Franc des Auberges ».

Spectacles, veillées, rallies en auberge fuseront partout, au cours desquels chacun aura à cœur de verser un franc pour que s'ouvrent aux alentours des grandes villes, maints et maints volets verroulés sur la perspective d'une route large et prometteuse.

Par le succès de cette Journée du « Franc des Auberges », la grande idée des « Auberges du samedi soir » sera menée à bien.

Pour les jeunes, l'auberge sera bâtie par les jeunes.

Marcel PETIT.

-LES ELEVES DES ECOLES DE SERVICE SOCIAL
 -LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT"(1).

On pense aussi à résoudre les problèmes financiers par d'autres moyens que le seul budget du SGJ, jugé insuffisant. Les responsables des AFJ rappellent à ce propos que l'Etat n'est pas la seule source de fonds possible(2) : le tout est d'avoir des idées. Aussi, le 7 mars 1943 est organisée une grande campagne dont le thème est "L'Auberge par les jeunes pour les jeunes"; c'est la journée du "franc des auberges" : les membres de tous les mouvements de jeunesse sont invités à aider les AFJ non seulement financièrement par leur franc, mais aussi en organisant des fêtes, des rallyes en auberges, des veillées, des expositions, des enchères à l'américaine au profit des AFJ. Il s'agit de faire connaître leurs buts, leurs moyens et leur rôle dans la formation de la jeunesse française(3).

Une autre manifestation de propagande en faveur des auberges est lancée en janvier 1944. Il s'agit de l'exposition "Les AFJ et les architectes" qui se tient à Paris à la Maison des Beaux-Arts du 9 au 22 janvier 1944. Elle est placée sous la présidence d'Henri de Segogne, Commissaire Général au Tourisme et elle comprend des projets d'auberges de montagne, de neige, de rivière. Elle montre aussi le caractère technique de l'organisation des AFJ, leur rôle administratif et leur mission éducatrice; elle présente les normes architecturales de l'auberge française type, les projets d'équipement en AJ du dimanche des régions parisiennes et lyonnaises. Au vernissage, le quatuor des Compagnons de Route de Pierre Jamet apporte une note artistique et musicale(4).

La nouvelle équipe des AFJ s'intéresse, certes.

(1) N° 4. Archives Maurice Tadier

(2) Circulaire de liaison intérieure du 9.10.1943. N° 2. Archives Maurice Tadier

(3) Construire. N° 10. Janv. 1943. pp. 2.3. A l'occasion de cette initiative, des articles sur les AJ parurent dans Construire. N° 11. Fév. 1943, et dans Compagnons, N° 123. 27. 2. 1943.

(4) Circulaire intérieure des AFJ n° 3. 15. 1. 1944. Archives Maurice Tadier



aux auberges de montagne et de plage, aux réseaux qui facilitent les longs déplacements d'auberge en auberge, mais sa préférence va à l'auberge du dimanche, remplie les 52 dimanches de l'année. C'est elle qui devient la favorite, que l'on cherche à créer autour des cités industrielles, villes noires qui doivent être dotées d'auberges aux alentours,

"poussière de grains de joie qui seront autant d'auberges de jeunesse du dimanche. Après leur ceinture rouge, leur ceinture verte, les grandes villes auront la ceinture bleu de ciel des auberges"(1).

Le Guide des AFJ de 1943 mentionne 93 auberges. En outre, le 28 juillet 1943, comme pour nier la division de la France en deux zones distinctes, d'ailleurs moins nette depuis novembre 1942, un guide, commun à la LFAJ de Zone Nord et aux AFJ et CDR de Zone Sud est publié. Il porte le nom significatif de La France ajiste et mentionne 213 auberges existantes(2). Si le nombre des AJ n'a pas beaucoup augmenté, par contre elles sont beaucoup plus utilisées : alors que du 1^{er} octobre 1941 au 30 septembre 1942, on avait totalisé 11 990 nuits d'hébergement (3), les statistiques des années suivantes montrent un accroissement remarquable(4). Elles attestent le changement de politique de la direction, qui veut devenir un organe au service des jeunes tenant compte de leurs désirs et de leurs besoins, les associant même à la création et à la gestion de leurs auberges.

Remarquons que s'il y a plus de garçons qui fréquentent les AJ, la disproportion ne met pas en péril l'équilibre de la représentation des jeunes des deux sexes dans les auberges (5).

(1) Construire. N° 13. Nov. 1943. p. 1

(2) Signalons qu'on propose pour la saison de neige 1943/44 22 auberges de montagne (AFJ. Saison de neige 1943/44. Archives Dominique Magnant); le rendement des auberges de neige entre le 20 décembre 1943 et le 3 janvier 1944 est de 2910 nuits d'hébergement (Voir Annexe XI le nombre des nuits d'hébergement enregistrées par chaque auberge).

(3) Archives Maurice Tadier

(4) Cf. les statistiques de la page suivante

(5) Nous reviendrons sur le problème de la mixité dans les auberges pendant l'Occupation.

PERIODE	1.10.1941- 30.9.1942	1.10.1942- 30.9.1943	1.10.1943- 30.9.1944	1.10.1944- 30.9.1945
NUITS D'HEBERGEMENT	11 990	56 229	38 779	56 049
HEBERGEMENT INDIVIDUEL en majorité ajistes	6 133			
ajistes		26 046	18 413	37 738
groupes d'en- fants réfugiés		5 451		
colonies, ap- prentis				16 521
deportés ra- patriés				1 790
HEBERGEMENT DE GROUPES	5 857	24 732	20 366	
AUBERGES	50	84	70	60
AJISTES INSCRITS				
Files		5 464	2 833	5 110
Garçons		7 188	5 312	7 853
Total		12 652	8 145	12 963

- Des chiffres sont tirés des Archives Maurice Tadier.
- Du 1^{er} octobre 1945 au 30 septembre 1946, il y eu 95 755 nuits d'hébergement dans 125 auberges de jeunesse.
- Les Camarades de la Route entrent dans la proportion de 53% à 78% des mouvements de jeunesse fréquentant les auberges.
- Au 11 avril 1942, 600 cartes d'hébergement ont été distribuées (Rapport moral. Construire. N° 6.15.4.1942).
- Au 31 décembre 1942, 3309 cartes d'hébergement ont été vendues, chiffre auquel il faut ajouter 2278 cartes de stagiaires, ce qui donne un total de 5587 cartes AFJ se répartissant sur 2449 filles et 3138 garçons. La majorité des hébergements individuels correspond à des ajistes affiliés aux Camarades de la Route (Circulaire mensuelle intérieure. N° 13. Janv. Fév. 1943. Archives Maurice Tadier).

Après une difficile reprise d'activité, les AFJ ont effectué des réalisations qui, sans être mirifiques, n'en sont pas moins importantes. On pourrait même s'étonner que dans un contexte historique si trouble, la jeunesse continue à vouloir sauvegarder la vie des auberges et les valeurs que véhicule l'ajisme.

Loin de vouloir seulement conserver l'acquit d'avant-guerre, les AFJ ont même désiré pousser l'expérience plus loin et innover pour pallier les défaillances du mouvement en ce qui concerne l'encadrement des usagers. C'est ainsi que fut créée une école des cadres des auberges de jeunesse.

5- L'Ecole des Cadres de Mollans, organisme officiel du gouvernement de Vichy

La grande innovation de l'histoire des auberges sous l'Occupation est la création d'une école des cadres spécialisée dans la formation des parents aubergistes. Cette école est pour une part l'aboutissement de l'expérience ajiste de l'entre-deux-guerres où l'encadrement des jeunes, avides de jouir des loisirs mis à leur portée, paraissait la seule solution permettant de faire face à l'accroissement brutal des usagers. D'autre part, elle est liée à l'histoire de la France sous le gouvernement Pétain avec la tentation permanente de former des "chefs" pour encadrer tous les groupements de jeunes.

Selon Hubert Beuve-Méry, "si l'on excepte le fameux "cadre noir" de Saumur, il était assez rarement question de "cadres" et plus rarement encore d'"écoles de cadres" avant la guerre... Sous le trop long règne de l'Etat Français, l'expression a brusquement connu

une extraordinaire fortune"(1).

L'Ecole Nationale des Cadres naquit du désarroi de la jeunesse française en juin 1940. Les jeunes gens de la classe 40 en particulier, appelés sous les drapeaux, avaient été surpris par la débâcle avant qu'on ait eu le temps de les équiper et de les former : il fallait donc organiser un encadrement pour ces jeunes qu'on ne pouvait pas laisser à l'abandon.

Nous savons qu'Uriage devint "un invraisemblable haut lieu où se groupent, autour du Château de Bayard comme en un microcosme médiéval, des militaires, des universitaires, des sportifs, des poètes, des manuels et même des chanteurs"(2).

Bientôt, des écoles de cadres se multiplient et tous les mouvements de jeunesse ont la leur : elles sont en majorité officielles et dépendent du Secrétariat Général à la Jeunesse de Vichy. Chacune aura son originalité propre allant de l'orthodoxie vichyssoise la plus stricte, comme l'Ecole de Mayet-de-Montagne, créée par Marion, Chef de la Propagande, à l'indépendance la plus grande à l'égard du gouvernement de Pétain, comme l'Ecole d'Uriage, dissoute pour cette raison par Pierre Laval le 27 décembre 1942.

Dès qu'il fut question de réorganiser les auberges, Dominique Magnant proposa en première urgence la création d'une école pour la formation des cadres ajistes. Il s'appuyait d'une part sur l'expérience des auberges d'avant-guerre qui avaient connu une crise due à la carence de formation des parents aubergistes ; d'autre part, il était animé par la volonté de gagner la confiance d'un gouvernement hostile au mouvement ajiste, émanation du Front Populaire et propice à l'épanouissement de "l'esprit de paresse et de jouissance".

Les parents aubergistes d'avant-guerre étaient des volontaires plus moins doués, plus ou moins désintéressés.

(1) Hubert Beuve-Méry. "Ecoles de Cadres", Esprit, 13^e année, Nlle série 11.1.10.1945, pp. 624, 625

(2) Jean-Marie Domenach. "Le Vieux Chef", Le Monde, 14.3.1968, p. 7

On était conscient de l'importance de leur rôle d'éducation populaire et on avait lancé les prémices d'un encadrement sous la forme du CFR au CLAJ, des semaines de formation à la LFAJ. L'effort s'était avéré insuffisant, mais l'amorce avait été concluante.

Dès 1940, Dominique Magnant élabore le projet d'une école pour parents aubergistes. Seuls les diplômés qui en sortiraient, pourraient ensuite bénéficier de la charge d'une auberge. L'école aurait des instructeurs, issus du mouvement ajiste et, à l'occasion, d'autres mouvements de jeunesse. Les élèves seraient au début des PA jugés dignes d'être soutenus et ils viendraient suivre des stages. Le programme d'étude serait constitué de la façon suivante : morale pratique, direction des jeunes, vie de plein air, jeux et éducation physique, hygiène, technique d'administration, cuisine, développement de l'initiative personnelle(1). Dès le début, D. Magnant pensa à Hélène Laguerre pour diriger cette école. Elle avait été inspectrice des AJ du CLAJ. De plus, militante de la paix, elle fut parmi les figures les plus marquantes du Contadour, cette aventure menée sur un haut-plateau de Provence par Jean Giono dans une maison qui fonctionnait un peu comme une auberge de jeunesse, avec des veillées, des promenades, des corvées, des discussions, des chants, etc... Hélène Laguerre, pour qui le Contadour fut lié à une aventure sentimentale, fut essentiellement responsable du climat d'adulation qui entourait "le prophète de Manosque"(2). Plus Contadourienne que Giono lui-même, elle resta attachée au souvenir de ces journées et surtout aux amitiés qui se nouèrent à cette occasion. Elle fera appel en temps voulu à l'aide de ceux qui partageront ses émotions contadouriennes pour former une équipe homogène.

(1) "Travaux de première urgence pour l'amélioration et le développement des AJ en France". Archives Dominique Magnant

(2) Lettre d'Hélène Laguerre du 5.3.1939 adressée à un Contadourien. Archives Robert Berthoumieu

Le 5 avril 1941, elle explique la nécessité de former des parents aubergistes puisqu'ils sont "l'âme et l'esprit de leurs auberges". Ils ont la charge de

" : donner la flamme, apprendre le difficile métier de discipliner sans contraindre en laissant chacun se réaliser pleinement sans que souffre jamais l'harmonieuse collectivité des camarades. Apprendre aussi les éléments essentiels qui permettent au jeune voyageur de savoir se diriger dans la campagne selon l'enseignement de la nature (les vents, les étoiles) et selon l'enseignement des hommes (la boussole, les cartes, les guides). Que le Père et la Mère Aubergistes soient aussi ceux qui ouvrent les yeux de leurs enfants passagers sur la beauté des paysages, et la valeur d'humanité des camarades, d'où qu'ils viennent et des simples gens d'alentour : paysans, artisans, ouvriers.
Apprendre à voir, à connaître, à aimer. Ce sont de larges ambitions, mais la flamme n'est jamais trop haute quand elle ne veut que briller, non pas brûler.

Hélène LAGUERRE,
Responsable de l'École
des Parents Aubergistes.

"(1)

Son projet comporte un emploi de temps précis s'échelonnant sur trois semaines, chaque stage étant organisé pour une trentaine d'élèves parents aubergistes:

7h-8h	Lever, nettoyage des chambres
8h-8h30	Education physique
8h45	Petit déjeuner
9h-10h	Cours
10h-10h30	Conversation
10h30-11h	Aide aux cuisines
11h-12h	Travaux pratiques
12h15	Déjeuner
14h-15h	Travaux pratiques
15h-16h	Cours
16h-16h30	Conversation
16h30-17h	Aide aux cuisines
17h-18h30	Travaux pratiques
19h	Dîner

-Mercredis et Samedis : Veillées d'auberge
-Autres soirées : Conversation dirigée (facultative) sous la surveillance d'un moniteur. Bibliothèque (oeuvres correspondant aux matières enseignées)
-Dimanche : Aide aux cuisines puis matinée libre - travaux individuels de nettoyage et entretien du linge.
Après-midi : Excursion"(2)

(1) H. Laguerre. "De la formation des PA". Au Travail, 5.4.1941
(2) Archives Dominique Magnant

Le programme comprend une formation technique à base de travaux pratiques concernant l'aménagement de l'AJ : confection de paillasses, matelas, lits, tables, bancs; travaux de peinture, de décoration, de bricolage; installation de la cuisine, des WC, des sanitaires, douches. D'autres travaux pratiques préparent aussi à l'administration et à la gestion de l'auberge : registres, police, assurances, comptabilité, impôts. On prévoit également une initiation à la vie pratique ajiste : menus, ravitaillement, prix des denrées, cuisine, nettoyage, blanchissage, secourisme, pharmacie, jardinage, basse-cour, aménagement d'un terrain de sport, de camping. L'organisation des activités développées à l'auberge vise à une prise de contact avec les méthodes éducatives comme la préparation d'une veillée, l'étude des chants, des jeux, des danses populaires, la préparation d'une excursion avec l'étude des guides et des cartes, mais aussi des plantes, des arbres, des oiseaux, du régionalisme en vue de s'orienter vers l'exploration régionale. La formation pédagogique est donnée sous forme de cours sur la psychologie des jeunes et la direction de la vie en groupe : surveillance, discipline pratiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'un groupe mixte, direction des activités. Des cours plus généraux sont par ailleurs prévus ayant essentiellement un objectif d'information historique sur les mouvements de jeunesse : les associations de jeunesse en France et à l'étranger, la place de la jeunesse dans la renaissance française, l'historique du mouvement des AJ et l'organisation des auberges en France et à l'étranger, l'auberge comme carrefour de la jeunesse, l'esprit "ajiste", les rapports des garçons et des filles, et d'une façon plus générale, la famille française, l'éducation civique, la géographie humaine, économique et touristique de la France, la place de la France dans le monde et l'avenir des auberges dans ce contexte social, économique et politique(1).

(1) "Programme de l'Ecole de Cadres". Archives Dominique Magnant

Hélène Laguerre prévoit dans son projet un personnel de neuf personnes : une directrice générale et un directeur, payés chacun 2500 F par mois et qui se partageraient les cours; un économiste chargé du ravitaillement, payé 1000 F; trois moniteurs, payés 750 F chacun - l'un se chargerait du secrétariat, de la préparation des veillées avec musique et chants et de la propagande; le second s'occuperait de l'éducation physique et des activités de plein air : sports, jeux, camping, excursions; le troisième serait préposé aux travaux manuels, au jardinage et à la vie rurale. On aurait également une infirmière, payée 500 F, pour le secourisme et les cours de travaux ménagers; un cuisinier, payé 1000 francs, s'occuperait de la cuisine et du ravitaillement local, et une femme de ménage, payée 500 F, serait aide-cuisinière et aurait à sa charge l'entretien général : lavages, etc... L'ensemble nécessiterait un budget annuel de 123 000 F.

Hélène Laguerre propose une bâtisse à Montbrun-les-Bains dans la Drôme. Le devis d'installation s'élève à 65 000 F pour les aménagements divers.

Montbrun, c'était une ruine achetée par Henri Bonnel. Ancien Contadourien, il était resté en contact avec Hélène Laguerre qui lui avait conseillé maintes fois de devenir père aubergiste. " Ça ne me disait rien. Non pas parce qu'il fallait aller vivre en pleine nature. La pleine nature, ça me disait, mais je ne me sentais pas assez de dynamisme pour ça. Je ne me sentais pas mûr pour être PA. J'avais participé à des veillées d'auberges; c'était merveilleux, magique : la nuit, le feu; mais je ne me sentais pas d'attaque pour prendre une telle chose à mon compte; j'ai fait quelque chose de très proche : bien que juriste, je me suis fait pédagogue de village dans la Drôme, à Aulan. C'était un coin entre Manosque et le Contadour. J'avais acheté une ruine à Montbrun. Pour le Contadour, j'avais une journée de marche. Puis, il y a eu la guerre et Hélène Laguerre est venue se réfugier chez moi à Montbrun. C'est là que l'idée de l'école des cadres des auberges a germé. On parlait

des auberges qui étaient perdues. Moi, j'étais disponible et notoirement apolitique. On m'a utilisé. Je n'avais pas du tout la tête politique et c'est ce qui explique le futur tandem Laguerre - Bonnel"(1).

Le projet d'école des cadres d'Hélène Laguerre fut rejeté par Dominique Magnant; l'objection majeure fut d'ordre financier(2). Nous savons qu'au départ, D.Magnant opta provisoirement pour la solution de sessions de formation itinérante prise en charge budgétairement par les écoles existantes : Uriage, Chamargès. Cela se justifiait pleinement par les difficultés auxquelles il se heurtait pour obtenir de l'argent auprès du Secrétariat Général à la Jeunesse. Luc Bonnet insiste d'ailleurs auprès de Dominique Magnant pour que " soit examinée une formule d'école moins coûteuse que celle qui nous a été soumise... Je pense que nous devons tenir ferme sur le principe d'une auberge-école indépendante. Bien entendu, le Secrétariat à la Jeunesse délèguera tous les instructeurs qu'il désirera pour l'enseignement civique, mais nous savons, toi et moi, qu'il y a une formation technique et morale spéciale aux auberges qu'on ne peut obtenir par des procédés de fortune"(3).

L'idée d'une école propre aux auberges est maintenue, mais pour ne pas perdre de temps, en attendant de trouver un local et un budget, il est envisagé de poursuivre l'expérience tentée en mai à Uriage. On décide donc d'organiser quelques sessions de formation de PA dans des écoles déjà en place : après Uriage qui est vacante en juin, on envisage un stage à Chamargès, mais l'école n'est pas disponible en cet été 1941 (4).

André Magnan - que Luc Bonnet a rencontré le 11 juin 1941 - propose de mettre à la disposition des auberges, pour de

(1)Entrevue avec Henri Bonnel du 27.9.1977. En fait, la première idée d'Hélène Laguerre et d'Henri Bonnel avait été de créer à Montbrun une ferme-école, mais D.Magnant y vit quelques obstacles : "1- difficultés de réunir les instructeurs qualifiés; 2- nécessité de faire vivre l'école et de payer le voyage et la pension des élèves sur notre maigre budget; 3- difficulté de créer rapidement une "atmosphère prenante" (Lettre de Dominique Magnant à Hélène Laguerre du 8.6.1941. Archives Dominique Magnant).

(2)La lettre de L.Bonnet adressée à D.Magnant le 21.6.1941, fait état de "l'objection budgétaire".Archives D.Magnant

(3)ibid.

(4)ibid.

courts stages d'information, l'Ecole Régionale des Cadres du Lavandou(1). Fin juin 1941, Luc Bonnet propose une autre solution. Les Camarades de la Route auront une école de responsables, financée non pas sur leur propre budget, mais par une subvention spéciale du Secrétariat à la Jeunesse. On pourrait envisager que les AFJ aient également une école de PA subventionnée par le gouvernement. En attendant, on pourrait utiliser l'école des cadres des CDR pour des sessions de formation des PA(2). Pour l'heure et devant l'urgence du problème, le Comité Directeur des AFJ réuni les 28 et 29 juin 1941, décide de confier à Hélène Laguerre le soin d'aller former les PA à domicile : un court stage d'informations techniques pour parents aubergistes est prévu à Nîmes du 12 au 14 juillet 1941, à l'auberge de la Cigale. Finalement, le stage de Nîmes a lieu du 18 au 20 juillet(3); un deuxième stage se tient quelques jours plus tard à Laparade(4).

Avant que l'institution n'existe, Hélène Laguerre participe à la session des dirigeants d'Ecoles qui se tient à Uriage en juin 1941(5).

La création de l'Ecole des Cadres des Auberges semble acquise à partir d'août 1941. Le nouveau projet de budget est de l'ordre de 400 000 F comprenant l'ensemble des dépenses y compris les frais de voyage des élèves(6).

A la 5^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 27 août 1941, une subvention de 18 000 F est allouée à l'Ecole des Parents Aubergistes : Dominique Magnant qui avait rencontré Mattei, Chef du Bureau des Cadres de Jeunesse à Vichy le 14 août, avait obtenu l'accord de ce dernier à ce sujet : on lui avait affirmé qu'après acceptation, une subvention pourrait être attribuée dans les quinze jours suivants. C'est le 27 octobre 1941 qu'une circulaire de Dominique Magnant aux commissaires

(1) Lettre de Luc Bonnet aux membres du Comité Directeur du 12.6.1941. Archives Dominique Magnant

(2) *ibid.*

(3) Lettre de D. Magnant à H. Laguerre, non datée. Archives Dominique Magnant

(4) *ibid.* Laparade (Guyenne)

(5) Bernard Comte. Manuscrit

(6) Lettre d'H. Laguerre à D. Magnant, envoyée d'Uriage, non datée; probablement de juin 1941. Archives Dominique Magnant

régionaux(1) annonce l'installation de l'Ecole des Cadres des AFJ et des CDR pour former les responsables CDR et les parents aubergistes des AFJ, école située à Mollans-sur-Ouvèze dans la Drôme.



(2)
Henri Bonnel s'était mis en quête d'un local et il avait trouvé à Mollans ce qu'il fallait: "c'était l'auberge de jeunesse qui existait depuis 1936. Elle n'avait plus de PA mais la MA était l'institutrice du lieu. C'était une grande bâtisse de 2 étages qui appartenait à Mme Mouret. On a conclu

(3)
avec elle un bail de 9 ans qui nous donnait la possession des locaux"(4).

Les candidats admis à suivre des stages devraient ensuite

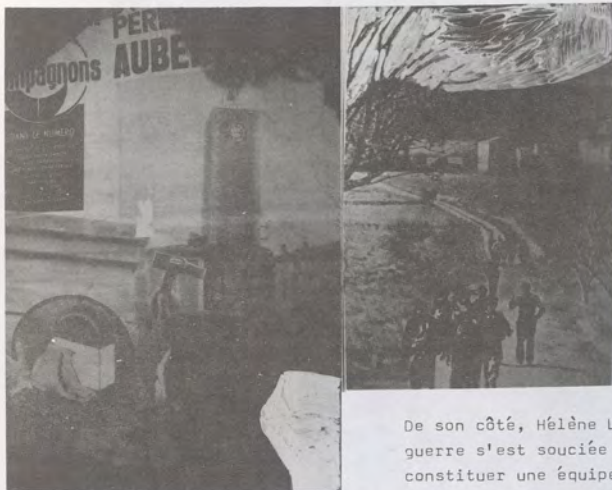
(1)Archives Dominique Magnant

(2)L'Ecole des Cadres de Mollans.Archives Lemen

(3)Photo de l'Ecole de Mollans.Archives Mme Grunebaum-Ballin

(4)Entrevue avec Henri Bonnel du 27.9.1977

être susceptibles d'assumer la charge de la gestion d'une auberge. Ils seraient recrutés soit parmi les PA désireux de compléter leur formation, soit parmi ceux qui souhaitent assumer cette charge. On prévoit qu'un certain nombre d'anciens ajistes en particulier poseront leur candidature.



(1)

De son côté, Hélène Laguerre s'est souciée de constituer une équipe d'instructeurs : elle sera directrice, Henri

Bonnel, sous-directeur. Jean Bellec deviendra intendant, sa femme Germaine Bellec, chargée de la cuisine, assumera une lourde tâche en cette période de restriction et de pénurie alimentaire.

"Nous avions si peu de ravitaillement, nous écrit Lucette Lemen, que c'était pour elle un véritable tour de force quotidien que de remplir 50 ou 60 as-

(1) Le village de Mollans. Photo tirée de Compagnons. 7.2.1942

(2) ibid.

siettes deux fois par jour. Dans ce pays de Mollans, nous avions du raisin, des pêches, des melons et des citrouilles à volonté, mais ce n'était pas très nourrissant. D'autre part, le pain était rationné et tous ces jeunes arrivaient avec peu ou pas de tickets, et grâce à l'exercice et au grand air, ils avaient tous une faim de loup. On avait beau compter et recompter ces sacrés tickets, à la fin du mois, nous étions en déficit et nous allions tremblants trouver la boulangère du village qui était - o_ faisait semblant d'être - très sévère. Une fois, à Noël 1943, je crois, nous avons reçu des oies de copains ajistes toulousains. Y avait-il 2,3 ou 4 oies, je ne me souviens plus, mais par contre, nous n'avions aucun légume pour manger avec. Jean Bellec et quelques autres firent la tournée des paysans du village pour mendier quelques patates - à valoir sur notre prochain bon de ravitaillement. Ils sont revenus quand même avec quelques pommes de terre, mais en quantité insuffisante. On n'osait pas nous proposer le marché noir sachant que nos moyens financiers étaient réduits. Pour nous consoler, ce soir-là, Germaine avait réussi une surprise sensationnelle : nous avons eu chacun un chou à la crème. Et nous avons beaucoup chanté. D'ailleurs, nous chantions beaucoup à table, toujours, et c'était un bon moyen pour tromper la faim"(1).

Armand Bianchéri, animateur à Mollans à partir de 1942, avait fait un sketch, parodie tendre à l'égard de Germaine Bellec :

"Sur le triage des lentilles

Germaine est une femme très probe
la lentille est un légume lentiforme
à peine flocculant
qui pousse tristement
le long des marécages
il a pour compagnon le nénuphar sauvage
... il faut en trier une et deux et trois
et 10 et 100 et
merde et merde et merde ...

et ça finissait par un hommage à la pauvre Germaine qui se tapait tout le travail"(2).

Le ravitaillement resta un gros problème pendant toute la durée de l'Occupation. Le "mémento des parents aubergistes"

(1) Lettre de Lucette Lemen du 19.2.1978

(2) Entrevue avec Armand Bianchéri le 2.1.1978

Le moniteur d'éducation physique est Georges Laplace, adepte de l'hébertisme (Construire. N° 6.15.4.1942). Notons qu'Hélène Laguerre et Henri Bonnel, Germaine et Jean Bellec sont d'anciens Contadouriens.

donne des instructions utiles aptes à faciliter ce problème :



(1)

"Exemple de calcul du prix d'un repas : Repas pour 20 ajistes comprenant une salade de tomates, une potée de boeuf aux choux, du fromage maigre et du raisin. Rations conformes à la réglementation du ravitaillement. Tarif du marché de Grenoble le 20 août 1942 :

Tomates	5 kgs	à 3frs,60 le kg ...	18 frs
Oignons	0,5	à 6	3
Viande	1,8	à 30	54
Pommes de terre	5	à 3	15
Choux	12	à 2	24
Beurre	0,2	à 45	9
Fromage	1	à 19	19
Raisin	4	à 12	48
Sel, vinaigre ...	divers	4
Pain	3	à 3,7	11
Bois de chauffage	30	à 30 les 100 kg ...	9

214

Majoration 10%

22

Total 236

Prix du repas pour chaque ajiste 11,80

Ces prix ne peuvent être comparés à ceux des restaurants pour des menus similaires en raison de l'absence de frais de service, d'impôts commerciaux et d'amortissement du matériel"(2).

(1)Photo tirée de Compagnons,7.2.1942

(2)Vie pratique de l'Auberge de la Jeunesse,pp.7.8.Archives Dominique Magnant

Selon Henri Bonnel, l'enseignement distribué à Mollans fut très influencé par l'aventure qui s'était déroulée sur le Plateau du Contadour sous l'égide du poète manosquin Jean Giono. Les stagiaires apprenaient à tenir une auberge " dans un style contadour " et créaient à leur tour des auberges qui devenaient "des petits Contadours"(1). Pour renforcer encore cet aspect, signalons que Robert Berthoumieu qui devient Président des AFJ à partir du 1^{er} mai 1943, fut aussi un Contadourien de première heure. Lui qui s'intéressait aux auberges alors qu'il était jeune professeur à l'Ecole Normale de Constantine, était un admirateur et un lecteur passionné de Giono. Au Contadour, il fut le grand organisateur des rencontres et c'est lui qui eut l'idée d'acheter le vieux Moulin attenant à sa petite maison meunière qui allait devenir pour tous les Contadouriens "une habitation d'espoir"(2).

Robert Berthoumieu a souvent souligné la parenté étroite qui unit le Contadour à l'idéal des auberges, orientées pendant l'Occupation vers la recherche d'une véritable éducation populaire :

"C'est bien dans ces milieux des auberges de la jeunesse, tout baignés d'idéologie contadourienne qu'est née à la Libération toute l'organisation de l'Education Populaire se réclamant de Léo Lagrange et revendiquant pour les jeunes, en même temps que l'abolition du règne de la violence, le droit aux loisirs, aux joies simples de la nature et de la culture, continuant cette lutte pour la liberté qui ne saurait avoir de fin"(3).

C'est encore l'influence du Contadour qu'il relève dans le respect de la vie humaine :

"C'est l'esprit même du Contadour qui fut transposé dans nos maquis en ce sens que, toujours ennemis de la violence, nous prétendions lutter contre la violence hitlérienne avec le minimum de violence, nous en prenant plus aux ponts, aux voies ferrées, aux centrales qu'aux hommes eux-mêmes"(4).

(1)Entrevue avec Henri Bonnel le 29.4.1967

(2)Jean Giono.Les Vraies Richesses.Préface.Grasset.Paris 1937. p.12

(3)Lettre de Robert Berthoumieu."Contribution à une petite histoire du Contadour".Courrier de 1966

(4)ibid.

Le personnel de l'Ecole comprenait aussi un meneur de jeux : Yves Robert fut le premier à exercer cette fonction.



(1)

Comment évoquer Yves Robert ? Tous les ajistes passés à l'Ecole de Mollans se souviennent de ses sketches, de son esprit pétillant d'inventions. Georges Louis avait remarqué ses dons alors qu'il se trouvait dans un Centre d'entraînement des jeunes de la Zone Nord et il l'avait dirigé vers la Zone Sud en recommandant ses qualités remarquables d'animateur. PDM reconnut son talent lors d'un stage à Aydat en 1942 :



(2)

(1) Photo tirée de Compagnons. 7.2.1942

(2) Stage d'Aydat. A l'extrême gauche, Jacques Douai qui venait du scoutisme et apportait sa compétence musicale; perché avec son chapeau, Yves Robert. Archives André Fontaine

"Ce qui caractérisait Yves Robert, c'était son goût du jeu.-Je me mime moi-même, disait-il"(1).

De nombreux ajistes rient encore en pensant à son sketch du réverbère : un chien, en l'occurrence PDM, venait faire pipi au pied du réverbère.



"Yves Robert avait mis du rouge à lèvres sur la main et en passant la main sur le nez, il déclarait : - Je m'éclaire"(2).

Lucette Lemen décrit aussi Yves Robert à l'oeuvre :

"Yves était surtout spécialisé dans les jeux, choeurs parlés, saynètes, farces. Lors des stages PA, un jeu avait beaucoup de succès : Yves se déguisait et un couple de PA devait l'accueillir, le plus naturellement possible. C'était pour eux une sorte d'épreuve et pour les spectateurs une soirée de fou rire assurée. Il y avait par exemple la petite ajiste, timide ou bien le garçon très entreprenant qui faisait une déclaration d'amour à la Mère Aub ou bien le clochard qui se trompait d'adresse,etc..."(3).

(4) PDM parle de son dynamisme, son esprit inventif et son sens scénique qui le firent passer de simple stagiaire à moniteur. Il évoque quelques moments restés gravés dans sa mémoire : "L'abattage clandestin d'un petit veau

pour nourrir le stage fut une séance mémorable grâce à la fantaisie d'Yves Robert, promu avec moi au rôle de boucher. Une seule veillée ne fut pas appréciée de tous, ce fut celle organisée par Yves sur le thème "folklore parisien" avec des chansons de Bruant, car un certain nombre de camarades très puristes, marqués sans doute par l'esprit "boy-scouts" du temps, méprisaient les chansons de rue parisiennes, le folklore se limitant pour eux aux vieilles chansons françaises comme celles du répertoire de Jacques Douai"(5).

(1) Lettre de Lebaron de juillet 1979

(2) Entrevue avec André Fontaine le 28.10.1977

(3) Lettre de Lucette Lemen du 11.4.1978

(4) Le sketch d'Yves Robert et PDM : "chien et réverbère". Sans doute cette photo a-t-elle joué un rôle dans la fixation de la mémoire. Photo André Fontaine

(5) Lettre de PDM du 26.4.1978

Yves Robert se fit remarquer encore à l'inauguration de l'AJ de Nîmes en 1942 par son mime de l'amateur de pêche :

"Dans sa pensée, c'était le type qui mange une pêche. Pipa gloussait de rire parce qu'elle croyait qu'il mimait le type qui pêchait le poisson. Yves Robert, Bianchéri, tous les deux animateurs représentaient l'indiscipline"(1).

Armand Bianchéri succède à Yves Robert après le départ de celui-ci(2) en tant que meneur de jeux à l'Ecole de Mollans de 1942 à 1943. Il insiste pour sa part sur le côté parodie et sarcasme de l'animation ajiste, sur l'aspect parodique du maréchalisme ambiant, des bons sentiments et de la serviabilité ajiste .

"Il y avait le gag de la vaisselle, le rite de la vaisselle que "je ne faisais pas". Les gens devaient être témoins que je faisais la vaisselle. Je me démenais en criant fort :-Il faut que je donne un coup de main à la vaisselle, je vais faire la vaisselle et puis non, il faut que j'essuie la vaisselle. Je pensais à l'essuyage et au lieu d'essuyer les assiettes, je les passais jusqu'au moment où je disparaissais dès la 4^e assiette..."(3).

L'humour était constamment présent. A.Bianchéri évoque un de ses thèmes sarcastiques favoris, le thème sur la Provence qui lui permettait d'enchaîner sur les âmes bêtantes du Contadour :

"Jean Bellec intervenait, citait Lucien Jacques de préférence à Giono et je continuais sur le même ton et je me mettais à pleurer, je me frappais la poitrine. Quand tout le monde rigolait, j'avais atteint mon objectif. Je n'ai plus fait cela après la mort de Jean Bellec. Hélène Laguerre n'a jamais interdit ça, elle était émue, parfois irritée. Je jouais aussi ce sketch en mimant une sorte de débile qui arrivait au Contadour et qui, du moment qu'il avait respiré l'esprit divin, devenait inspiré. Je parlais sans savoir où j'allais. Parfois, au mot Provence, j'associé le mot mouton et je me mettais à marcher à quatre pattes. Ma voix devenait alors bêtante. Jean Bellec en riait le premier; Hélène Laguerre ne m'approuvait pas explicitement.

Un autre de mes thèmes de parodie était "esprit

(1)Entrevue avec André Fontaine le 28.10.1977

(2)Yves Robert fut licencié de sa fonction par D.Magnant, en plein accord avec H.Laguerre " pour avoir un peu trop considéré les filles stagiaires comme son troupeau personnel"(D.Magnant "Notes sur la Thèse de L.Heller",18.9.1984).

(3)Entrevue avec A.Bianchéri le 2.1.1978

ajiste, es-tu là?". J'avais aussi la veillée parodique de la veillée réussie dans les AJ. Il fallait provoquer l'adhésion à des valeurs et la non-illusion par rapport à ces valeurs, développer la critique et la conscience réflexive. Tout cela est peut-être un aspect de l'intelligence juive. Je me plaisais à imiter le quatuor des Fariboles à moi tout seul et je disais, un peu par jalousie :-Vous voyez, ce n'est pas la peine de les appeler. Je faisais les quatre voix, j'imitais les 4 Fariboles et j'affectais de considérer Gannik divine, je me traînais à ses pieds, elle la pure... En somme, je me prenais pour un bouffon, c'est-à-dire comme quelqu'un qui raille sur le sacré et qui exerce une fonction critique d'élucidation par rapport au caractère sacré. J'accentuais le sacré pour que la dérision apparaisse. Par exemple, je mettais les chansons ajistes sur le répertoire de Tino Rossi, je l'imitais à peine et je faisais le dégueulando de Tino à l'intérieur d'une chanson ajiste, "Ma Blonde" : je n'y touchais pas, mais je parodiais le rite du baiser affectueux de paix que tout le monde devait se donner à Mollans le matin et le soir, j'accentuais le caractère ambivalent de la mixité en me présentant par exemple un soir à l'AJ de Laparade où j'ai fait une apparition dans le dortoir des filles en disant : - Moi, je n'ai pas de sexe, je suis cadre.

Je développais la pratique du ban qui est une mobilisation psychomotrice de l'assistance en utilisant bruit, amplification sonore et geste. A la veillée, il y avait aussi des chansons intimistes qui utilisaient les ombres du feu et de la lumière, des chansons stimulatrices qui étaient des chansons populaires que je rythmais en jazz en syncopant les rythmes. Peu à peu, les gens assis commençaient à se tremousser, trépigner, danser"(1).



(2)

(1) Entrevue avec Armand Bianchéri le 2.1.1978

(2) A. Bianchéri à la guitare. Chant mimé, improvisé à l'arrivée de la Marche vers la Joie à Nice en 1942. C'est le "calvaire de Bébel". Archives André Fontaine

POM continuait à être, lui aussi, un animateur choyé. Il n'avait rien perdu de son dynamisme d'avant-guerre et tous les ajistes se souviennent de son célèbre sketch de l'araignée.

"On mangeait mal. POM prenait une araignée, il la décortiquait, enlevait les pattes et il la mangeait en disant "ça sent la noisette"(1).



Gil Herz évoque Simoulard qui expliquait les danses : " Quand on tapait du pied par terre pour la germination du blé, quand on levait les bras pour attirer la pluie et favoriser la germination du blé, c'était une dimension sociologique de l'art que l'école ne nous avait pas donnée"(2).

Sur le plan de la parodie, il ne faut pas oublier Marcel Petit, dit Pilou, qui avait parodié le système fasciste en créant la "Garde verte", la garde préto-rienne devant assurer le pouvoir et la terreur sur les masses. Il raconte :

"Pendant 2 ou 3 mois, j'ai couché dans les décors de Jeune France. On avait devant nous les Compagnons de France avec leur salut, leur cri de ralliement, et on

(3)

a inventé un canular qui est devenu la grosse parodie des fins de congrès avec notre hymne :
C'est nous les gars de l'ajisme triomphant
derrière le chef nous marchons hardiment
D'un même pas avec fierté
uni en toute mixité
Pof! la mixité
triomphera d'un coeur alerte
la garde verte "(4).

Marcel Petit avait découvert un autre fleuve à Lyon entre la Saône et le Rhône, ... le Beaujolais.

(1)Entrevue avec André Fontaine le 28.10.1977. Il faut ajouter que la femme de POM s'appelle Noisette.

(2)Entrevue avec Gil Herz le 4.1.1979

(3)POM à Aydat.1942.Archives André Fontaine

(4)Entrevue avec Marcel Petit le 4.1.1979

La très sérieuse Ecole des Cadres de Mollans n'oublia jamais pourtant l'esprit ajiste, l'humour et la spontanéité. Nous reviendrons sur l'animation dans les auberges pendant l'Occupation. Ces quelques pages permettent de recréer cette atmosphère de jeunesse ardente. Au milieu des tracasseries administratives, des difficultés de l'époque et des dangers qui les menaçaient, ces jeunes n'oubliaient pas de chanter et de vivre.



(1)

Le premier stage qui fonctionne à Mollans, débute le 16 novembre 1941 pour former de futurs parents aubergistes(2). Il est d'une durée de 15 jours et 10 PA obtiennent un diplôme. Une autre session commence début janvier 1942; elle dure six semaines; 7 parents aubergistes en sortent diplômés. Un article paru dans Compagnons nous renseigne sur le contenu du stage :

Au mur, une note de service donne un emploi du temps très strict. Toute l'activité, entre le lever et le coucher, est réglée à la minute. Des travaux divers d'entretien et de ravitaillement y alternent avec des cercles d'études, des séances d'éducation générale et sportive, des exercices d'administration et des randonnées dans la campagne.

Bigre ! on ne flâne pas, ici. Et cependant, partout l'on chante. (3)

(1) Photos tirées de Compagnons. N° 69.7.2.1942

(2) Construire. N° 3.1.11.1941

(3) Marcel de Renzis. "A Mollans, à la session d'hiver de l'Ecole des Cadres des Auberges de la Jeunesse". Compagnons. N° 69.7.2.1942

Dans ce même article tout à la louange des auberges, relevons une certaine réticence quant au passé de cette institution : "Certaines tares avaient nui à un idéal empreint de noblesse" parce que "la politique s'était infiltrée et avait agi tout comme un fluide dissolvant.

Le gouvernement du Maréchal a su ne pas mettre au rebut un outil qui, remis en état, pouvait rendre les plus grands services à la collectivité. Il s'est refusé à mettre à bas un édifice dont les façades étaient lézardées, mais dont les fondations étaient saines. Il a sapé tout ce qui était défectueux. Il a développé tout ce qui était susceptible de donner des résultats positifs. Il a voulu que ceux qui seraient appelés à assumer une responsabilité quelconque n'ignorent rien des directives qu'ils auraient à respecter et à faire respecter. D'où cette école de cadres que nous visitons sur les bords de l'Ouvèze, face aux flancs nord du géant de la Provence, le Mont Ventoux.

Un intéressant programme de formation morale, physique et professionnelle s'y déroule sous l'impulsion de ses directeurs, Mme Hélène Laguerre et M. Henri Bonnel et de leurs collaborateurs, le moniteur d'hébertisme Georges Laplace,

le moniteur menzur de jeux Yves Robert et l'intendant Jean Bellec.

(1)

Il est vrai que la suspicion est grande vis-à-vis des anciens ajistes lorsqu'ils assument une responsabilité dans le nouveau mouvement de jeunesse. Par exemple, lorsque Dominique Magnant rendit visite à Guinet, Chef de Cabinet de Lamirand le 13 février 1942, Guinet lui confia qu'il estimait qu'il fallait tuer tous les partisans du Front Populaire, sinon la France serait perdue(2). Il visait en particulier Jean Bouvet, un ajiste, Contadourien de surcroît, mais aussi Hélène Laguerre. Cette méfiance est encore attestée par un document adressé par le préfet du département de la Drôme à Monsieur le Secrétaire Général à la Jeunesse, document secret daté du 25 février 1942 et dont l'objet est de donner des renseignements sur Mme Laguerre et M. Bonnel, Directeurs de l'Ecole des Cadres de Mollans(3). Ce document signale que l'Ecole est dirigée par des personnes "suspectes en raison de leurs agissements antérieurs", qu'elle est située "dans une région dont l'accès est particulièrement difficile à l'heure actuelle" en conséquence de quoi il est pratiquement impossible "d'exercer sur cet organisme de formation toute la surveillance nécessaire".

(1) Marcel de Renzis. "A Mollans, à la session d'hiver de l'Ecole des Cadres des Auberges de la Jeunesse". Compagnons. N° 69.7.2. 1942

(2) Compte rendu de cette visite. Archives Dominique Magnant

(3) Ce document dont nous ne pouvons pas donner une photocopie en Annexe sur la demande de Maurice Tadier, a été intercepté à l'époque et n'est jamais parvenu aux mains du SGJ. Il s'agit déjà d'une copie de la réponse adressée le 19.12.1941 sous le n° s.d.382 à la suite d'une lettre du SGJ du 11.12.1941, lequel avait réécrit le 20.2.1942 afin de recevoir enfin les renseignements demandés.

Pour pallier ces inconvénients, deux mesures sont proposées : le déplacement de l'Ecole dans une région plus accessible ou le contrôle des deux directeurs en fonction par un chef d'école dont le loyalisme serait au-dessus de tout soupçon. Il pourrait même éventuellement se substituer à l'un des deux dirigeants afin d'"orienter sûrement l'Ecole dans le sens désiré". Ce document ne parvint pas à destination et l'Ecole des Cadres de Mollans continua son rôle de formation.

Un troisième stage de parents aubergistes a lieu en mars 1942, à la suite duquel 9 diplômes sont décernés. Pendant ces trois sessions, 26 diplômes de PA ont été attribués sur un ensemble de 60 participants(1).

La 4^e session d'une durée d'un mois se termine le 19 mai 1942. Elle a réuni 18 stagiaires dont 10 ont reçu le diplôme de PA(2). Une session d'instituteurs a lieu à Mollans du 16 au 23 juillet : elle a le but de former des PA temporaires. Mais alors que 45 postes sont à pourvoir, il n'y a que 35 inscrits (3); 22 obtiennent la charge d'une auberge(4).

Le 15 septembre 1942, à la 14^e réunion du Comité Directeur des AFJ qui marque par ailleurs un tournant dans la direction du mouvement, l'Ecole de Mollans, "creuset de la doctrine ajiste"(5), n'échappe pas à la réorganisation générale. Il est clairement défini que cette école de formation ajiste est destinée à instruire les cadres du mouvement : parents aubergistes d'une part, responsables locaux et régionaux des CDR d'autre part. Mais jusque là, l'Ecole de Mollans était administrée par l'association des auberges tout en étant subventionnée depuis sa création par le Secrétariat Général à la Jeunesse sur un budget distinct de celui des AFJ. A partir de septembre 1942, elle devient une école du SGJ et fonctionne sous le régime de la régie directe(6), "c'est-à-dire que les crédits

(1) Rapport moral. Grand Conseil du Biot du 11.4.1942. Construire. N° 6.15.4.1942.p.4

(2) Construire. N° 7.30.5.1942.p.10

(3) Circulaire de D. Magnant aux commissaires des AFJ et aux mouvements adhérents du 10.7.1942. Archives Dominique Magnant

(4) Construire. N° 8.31.8.1942

(5) ibid. p.8

(6) Henri Bonnel. Rapport moral. Construire. N° 12. Sept. 1943. p.7

étaient envoyés directement au lieu de transiter par l'association"(1).

L'Ecole dépend donc administrativement du SGJ et de la préfecture de la Drôme, mais du point de vue doctrine, elle dépend des AFJ et des CDR.

Une nouvelle répartition du travail s'établit également : Hélène Laguerre n'est plus directrice de l'Ecole. Elle a la charge du service des PA, c'est-à-dire qu'elle s'occupe plus spécialement du recrutement, du déplacement et de l'inspection des parents aubergistes. Elle contrôle, pendant leur passage à l'Ecole, les qualités morales et gestionnaires des candidats. Elle tient la liaison avec les PA après leur départ de l'Ecole et propose les améliorations aux conditions qui leur sont faites et, s'il y a lieu, des sanctions. En tout temps, elle a libre accès à l'Ecole où elle fait des exposés et dirige des cercles d'étude afin de prendre un contact efficace avec les futures PA; mais c'est désormais Henri Bonnel qui est responsable de l'ensemble de l'Ecole. Chaque instructeur doit lui rendre compte de son action. Bonnel est responsable devant les AFJ et les CDR de tout ce qui concerne la doctrine et le programme des stages, devant le Secrétariat Général à la Jeunesse de la gestion de l'Ecole. Enfin, c'est lui qui représente l'Ecole dans les relations extérieures(2).

Ces décisions prises par Henri Bonnel sont loin de plaire à Hélène Laguerre qui accuse ce dernier d'arrivisme. Elle écrit en effet à Dominique Magnant une lettre pleine d'amertume le 15 mars 1943, pour lui annoncer qu'elle quitte l'Ecole de Mollans :

"Tu parles de l'amitié reniée au profit de l'arrivisme, mais c'est mille fois plus écoeurant de penser que l'amitié n'a servi qu'à cet arrivisme... J'ai, tu le sais, introduit Henri pour me seconder ici. Il n'a été satisfait que lorsqu'il a pu accaparer toute la direction. Je n'ai jamais nié qu'il soit plus valable que moi pour l'administration et

(1)Entrevue avec Henri Bonnel le 27.9.1977

(2)Compte rendu.Archives Dominique Magnant

les intrigues de ministères(oh! surtout!), mais pour l'ascendant sur les stagiaires de l'Ecole et son équipe elle-même, je continue de penser que j'étais mille fois plus valable que lui. C'est un faible qui a la passion du commandement"(1).



(2)

Fin décembre 1942, l'équipe de Mollans comprend Henri Bonnel et Hélène Laguerre dans leurs nouvelles attributions, Germaine Bellec à titre de cuisinière jusqu'en avril 1943(3), alors que son mari Jean Bellec, mort, est remplacé par Maurice Suard dans la fonction d'économiste. Lucette Lassus (future Lucette Lemen) devient secrétaire. Jean Mouret s'occupe du ravitaillement.

Après le remaniement en automne 1942, une première session de PA s'est tenue; la seconde commence le 1^{er} décembre 1943(4).

La méthode mise au point est clairement exposée par Henri Bonnel en cette fin d'année 1942 : le stage pour PA durera un mois et sera mixte afin de faire comprendre

(1) Archives Dominique Magnant. Henri Bonnel explique de son côté que dès l'instant où l'Ecole a été rattachée directement au Secrétariat Général à la Jeunesse, on a refusé en haut lieu l'idée du tandem pour qu'il y ait un seul responsable (Entrevue avec Henri Bonnel le 27.9.1977).

(2) Photo tirée de Compagnons, 7.2.1942 (à gauche : H. Bonnel).

(3) Lettre d'Hélène Laguerre à D. Magnant du 15.3.1943. Archives Dominique Magnant

(4) "Air de Mollans". Construire, N° 9. Déc. 1942, p. 3

"toutes les richesses et les quelques difficultés d'application du principe de mixité".

Dès leur arrivée à l'Ecole, les stagiaires prennent part à une sortie d'un jour ou deux. "Ce moyen semble très efficace, affirme H. Bonnel, pour mettre d'emblée les élèves responsables dans le bain" et du même coup, les faire fusionner dès la première heure. Nous nous sentirons d'autant plus à l'aise pour parler de virilité, d'esprit d'équipe et d'activités de plein air que cette sortie aura été plus dure et plus homogène"(1).

Puis commence le stage proprement dit qui s'échelonne sur une journée de 7h à 22h30 avec deux demi-heures de temps libre seulement. A tour de rôle, un père et une mère aubergistes sont choisis parmi les stagiaires pour être responsables de la journée. Les travaux communautaires sont assurés par trois équipes dirigées par des responsables qui changent chaque jour également. Les activités de la matinée sont plus matérielles que celles de l'après-midi.

"Après le décrassage, la toilette, le petit déjeuner et quelques travaux de cuisine ou de nettoyage, a lieu soit un exposé d'ordre pratique (quatre fois par semaine), soit une leçon d'hébertisme (les deux autres jours). Puis, une heure de temps libre précède le déjeuner.

L'après-midi commence soit par des activités pratiques d'ordre plus constructif : aménagement de l'Ecole, maçonnerie, menuiserie, bricolage et jardinage (trois fois par semaine), soit par une séance de 1h30 d'art populaire : chant, choral, danses folkloriques, rudiments d'art dramatique adaptés à la veillée et au feu de camp"(2).

Ensuite a lieu le cercle d'étude et avant le dîner, la critique de la journée où cadres et stagiaires font mutuellement les critiques qu'ils estiment nécessaires à la bonne marche du stage. Après le dîner, toute l'Ecole participe, trois fois par semaine, à la veillée, tandis que deux soirées sont consacrées à la bibliothèque, et une autre au chant choral. Le dimanche

(1) Henri Bonnel. L'Ecole spéciale de Cadres de Mollans. Cahiers d'Uriage. Jeunesse France. N° 37. Déc. 1942. pp. 68-72

(2) ibid.

est une journée plus calme avec une matinée libre pour permettre à ceux qui le souhaitent d'assister à la messe, et une après-midi consacrée à l'exploration régionale. A la fin de la session, les stagiaires agréés reçoivent la charge d'une auberge de jeunesse.

Dès janvier 1943, il y a trois types de stages(1) : ceux destinés à la formation de parents aubergistes ont une durée normale de 3 à 4 semaines et se déroulent selon le schéma mentionné ci-dessus. Les stages pour PA apparaissent plus particulièrement spécialisés : stage de montagne, d'administration, de ski comme par exemple celui organisé à Chamonix début février 1943 à l'auberge des Pellerins. Quelques stages s'intéressent particulièrement à l'artisanat. Ils sont destinés à aider les PA à gagner leur vie grâce à des techniques comme le tissage, le filage, le tannage, la linogravure, la pyrogravure, le raphia, etc... (2). Enfin, le troisième type de stage s'adresse aux Camarades de la Route. Ils sont dits de deuxième degré et se proposent de faire connaître aux responsables de groupes, avec la doctrine ajiste, les techniques de l'art populaire. Ces stages sont itinérants comme la session destinée aux responsables locaux et départementaux des CDR tenue du 26 décembre 1942 au 2 janvier 1943(3).

Sans anticiper sur l'histoire des Camarades de la Route, il faut pourtant donner des précisions sur ces stages destinés aux usagers. L'objectif est l'apprentissage de la vie de groupe. On a pris conscience qu'elle ne s'improvise pas, mais s'organise. On forme donc des responsables de veillées, d'activités de plein air, de chants, de danses, de discussions sur les problèmes qui intéressent les jeunes. Des stages se succèdent qui proposent la formation générale, l'initiation à la vie ajiste, l'art populaire, les activités cultu-

(1) Construire. N° 10. Janv. 1943. p. 2

(2) Construire. N° 11. Fév. 1943. p. 3

(3) Construire. N° 10. Janv. 1943. p. 2

relles. D'une durée de 10 jours, ils se déroulent sensiblement de la même manière que ceux destinés aux PA. Le programme comprend l'historique du mouvement ajiste, le problème des loisirs, la mixité, les responsables, l'éducation populaire, l'art populaire, l'organisation administrative du groupe(1). A la fin du stage, un rapport est fourni sur chaque participant pour permettre d'utiliser au mieux les capacités de chacun.

En mars 1943, le Secrétariat Général à la Jeunesse exige le transfert de l'Ecole de Mollans à La Peyrouse et jusqu'au transfert, il annule les stages et décide le blocage des fonds(2). Selon la note d'Andrée Laforêt aux commissaires du 2 avril 1943, "la mesure prise par le SGJ est motivée par des raisons d'ordre purement matériel"(3).

L'activité de l'Ecole de Mollans est provisoirement suspendue en même temps que celle des autres écoles du Secrétariat Général à la Jeunesse. Dès le mois de juin néanmoins, elle reprend son activité. René Tauziède est le nouveau directeur, désigné par le SGJ, à la suite de la démission d'Henri Bonnel (4). L'Ecole reste consacrée à la formation des PA et des jeunes usagers. Une première session de parents aubergistes suivie de trois sessions de formation d'usagers a lieu en cet été 1943(5). Un stage normal de PA d'une durée d'un mois se tient en novembre 1943.

En septembre 1943, dans son Rapport moral, Henri Bonnel dresse un premier bilan des 18 mois de fonctionnement de l'Ecole de Mollans : 8 stages de formation de parents aubergistes ont été suivis par 150 candidats et 50 diplômés ont été délivrés(6).

(1) Gaétan Fouquet. Les Auberges de la Jeunesse. op.cit. pp. 318. 319

(2) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 25.3.1943. Archives Robert Auclair

(3) Archives Dominique Magnant

(4) Réunion du Comité Directeur du 6.6.1943. Archives Robert Auclair. Rappelons qu'Henri Bonnel, pour être disponible, avait donné sa démission de l'Ecole des Cadres de Mollans, car il brigait un poste important aux AFJ.

(5) Circulaire de liaison intérieure. AFJ. 1.7.1943. p.9. Archives Robert Auclair

(6) Henri Bonnel. Rapport moral. Construire. N° 12. Sept. 1943. p.7

En mars 1944, les crédits alloués aux Ecoles de Cadres pour les déplacements des stagiaires sont supprimés(1). A cause de nombreuses difficultés de tous ordres, on envisage le déplacement de l'Ecole de Mollans. On peut imaginer que ce ne sont pas seulement des raisons administratives qui motivent ce transfert, mais surtout le désir de la part du gouvernement d'exercer une surveillance plus étroite sur cette Ecole qui lui échappe à cause de son accès difficile. L'Ecole quitte donc Mollans pour Feyzin, "à une portée de train de Lyon"(2).



(3)

• L'éloignement de Mollans des centres moteurs de l'ajisme, les difficultés de ravitaillement, l'inconfort des installations et mille autres raisons avaient amené cette décision.

Je ne parlerai pas des montagnes d'ennuis, de recherches, d'émotions que causa ce transfert. Je ne dirai pas la part de tel ou tel camarade dans l'installation puisqu'aussi bien, selon les réactions à certains articles de *Routes...*, les ajistes ne connaissent et ne veulent connaître aucun responsable « du Centre ». Mais je

dirai cependant qu'au fond de son parc, flanquée de ses deux énormes tilleuls, sa pelouse passée au double zéro étalée aux pieds de sa terrasse, la nouvelle école des cadres, bien équipée, vaste et confortable « fait cossu ». Vollez-vous la face, ajistes qui couchez à la belle étoile, qui cuisinez entre deux pierres, qui manquez de respect pour les institutions : *L'Ecole ajiste est une maison bourgeoise !*

(4)

A partir de mai 1944, l'Ecole des Cadres de Feyzin fonctionne avec une équipe réduite, soutenue par les CDR et AFJ, sous la direction de Jacques Arnault.

(1) Bulletin intérieur de liaison destiné aux groupes locaux CDR. N° 7. Janv. Fév. Mars 1944. p.1. Archives Robert Auclair

(2) Lettre d'Andrée Laforêt à D. Magnant du 11.5.1944. Archives Dominique Magnant

(3) Le tortillard qui menait à Mollans. A la fenêtre : les 4 Faribols. Archives Simone Bédécarrats

(4) Routes. N° 21. Juin 1944. p.16

Ainsi, le mouvement ajiste développa une activité officielle : il put assurer la continuité de l'idéal d'avant-guerre et même rectifier les erreurs du passé.

Ce qui avait été créé spontanément par la génération des jeunes de 1936, devint un objet de réflexion. On "organisa" désormais les loisirs en développant tout ce qui avait germé sous le Front Populaire. Si on y perdit en enthousiasme et en créativité, il est certain aussi que l'expérience put dès lors porter des fruits plus efficaces. La crise qui menaçait de tuer le mouvement ajiste à partir du moment où il touchait non seulement une élite mais la masse des jeunes, fut dominée grâce à un encadrement bien organisé. De nombreux responsables de valeur furent formés qui allaient devenir à la Libération les principaux créateurs et animateurs de l'organisation des loisirs, de la culture et de l'éducation populaires. Pendant l'Occupation, ces jeunes, responsables d'une auberge ou d'un groupe, constituèrent une équipe homogène.

L'Ecole des Cadres de Mollans eut cependant une double vie. Parallèlement à sa fonction officielle, elle joua un rôle non négligeable dans l'organisation de la Résistance des jeunes.

6- L'Ecole de Mollans, miroir à double face

Le mouvement des auberges avait regroupé des jeunes qui n'avaient en général aucune sympathie pour le gouvernement de Vichy et qui éprouvaient beaucoup de réticence à s'intégrer dans un organisme officiel, dépendant du régime pétainiste. Celui-ci, pour sa part, était méfiant vis-à-vis d'une institution imprégnée d'esprit de gauche :

"L'idéologie n'était pas explicite, mais il se dégageait de l'enseignement, de l'activité, de la manière de vivre un refus du vichysme et du nazisme. Peu à peu, l'esprit de résistance l'emporta sur le "pacifisme" ou le "défaitisme révolutionnaire", hérités de la période d'avant-guerre sous l'influence de Giono, des syndicats d'enseignements, de l'anarchisme. L'auberge de Mollans deviendra le centre d'un mouvement de jeunesse clandestin qui se proposait de regrouper des jeunes n'appartenant pas à un parti politique traditionnel et désirant faire "quelque chose". René Porte, en liaison avec des membres de la direction clandestine du PC, en fut l'animateur principal"(1).

Il faut éviter l'écueil de généraliser l'esprit de résistance des usagers des auberges. René Dray remarque que "l'Ecole des

Cadres de Mollans réunissait jusqu'à l'été 1943 des militants qui vivaient l'ajisme comme une évasion des réalités du moment - Occupation, restrictions physiques et morales, indigence culturelle - en se creusant un petit monde à part. Parmi eux, une minorité consciente qui essayait d'entraîner certains vers des buts plus réalistes et des choix politiques précis. Sur ce terrain, deux des composantes du CLAJ d'avant-guerre, communistes et trotskystes, se disputeront jusqu'à la Libération le terrain, et cela à Mollans comme dans le mouvement CDR. A côté, la majorité pratiquait la politique de l'autruche, se donnant bonne conscience en chantant au feu de camp tous les chants révolutionnaires du monde entier, ou trouvant dans le compagnonnage ou le retour à la terre les "vraies valeurs"(2).

(1) Lettre de Jacques Arnault. Avril 1979

(2) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

L'action résistante aux auberges est difficile à reconstituer. Alors que jusqu'ici les Coeurs s'étaient ouverts et qu'une petite note nostalgique perçait, au seul mot de Résistance, les uns refusèrent avec agressivité de livrer leurs témoignages, d'autres se fermèrent dans un silence réprobateur. Cette réaction prouve, comme le souligne René Porte, que "les souvenirs de Résistance sont si fragiles qu'il faut les utiliser avec beaucoup de craintes et de prudence"(1).

Parmi ceux qui ont refusé de nous faire part de leurs souvenirs, quelques-uns pensent "qu'il n'y a pas de quoi gamberger sur un fond d'auréole et les yeux fixés sur un ruban rouge"(2).

Même ces derniers ne contestent cependant pas qu'il y avait aux auberges un certain esprit de résistance, une toile de fond permanente formée par :

"..l'antifascisme et l'anti-antisémitisme, et cela remontait à bien avant l'Occupation"(3).

René Dray confirme cette prédisposition du milieu ajiste en soulignant l'influence de nombreux immigrés allemands, autrichiens, anciens des auberges de jeunesse ou des Amis de la Nature, dès la constitution du CLAJ, celle " de nombreux jeunes juifs souvent issus des classes aisées, qui trouvaient aux AJ un climat de tolérance dans un monde en proie au délire raciste nazi. Ne pas oublier, ajoute-t-il, qu'à côté de leur situation en Allemagne, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, de nombreux mouvements en Belgique, en France, avec des moyens puissants, désignaient le JUIF comme le responsable de tous les maux : chômage, crise, etc..."(4).

Quelques responsables ajistes qui jouèrent un rôle non négligeable dans l'action clandestine, brisèrent leurs propres scrupules et acceptèrent de nous aider dans cette re-

(1) Notes de René Porte sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984

(2) Lettre de René Maudet à René Porte du 22.2.1982, avec autorisation de diffusion

(3) ibid.

(4) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

cherche, mais ils remirent à chaque fois en question leur participation.

"J'étais sur le point de renoncer à vous donner mon appréciation sur votre thèse - chapitre Résistance Sud - tant j'hésitais à joindre ma voix à cette cacophonie... En préambule, je vous dirais combien l'entreprise me semble hasardeuse 40 à 45 ans après, en l'absence de preuves formelles, en se limitant aux seuls souvenirs de quelques "chefs" dont la plupart n'ont aucun titre pour parler de la Résistance, pas plus dans les AJ qu'ailleurs. Combien d'embellies ! Combien d'erreurs ! Combien d'omissions volontaires et involontaires !" (1).

Le premier écueil est certainement de ne pouvoir vérifier aucun souvenir par des documents écrits, inexistantes semble-t-il pour des raisons bien compréhensibles de sécurité.

Un autre problème vient du fait que tous les témoignages recueillis sont ceux des responsables qui presque tous nous orientaient vers René Porte. Comment retrouver les ajistes de base engagés dans la lutte contre l'occupant, si les responsables eux-mêmes ne se souviennent pas des faits notoires qui se mélangent dans leur mémoire ? René Dray nous écrit en réponse à une question sur des faits précis de résistance au sein des auberges :

"Votre P.S. de la lettre du 28 mai avait éveillé en moi le projet d'obtenir le témoignage écrit d'un certain nombre d'acteurs du moment, mais je n'ai pu aboutir, car si en parlant, tous avaient de nombreux et intéressants épisodes à citer, l'impossibilité pour eux de se remémorer avec précision les dates, les choses et les hommes les a arrêtés, de crainte de se tromper (ce qui est tout à leur honneur)" (2).

Pourtant, souligne René Dray, " la Résistance ne fut jamais le fait d'un homme providentiel, aux AJ comme ailleurs, et cela n'enlève rien aux grandes qualités de René Porte et à son influence sur l'évolution de nombreux ajistes. Mais il faut souligner qu'à son arrivée en Zone Sud, un certain nombre d'ajistes avait un rôle non négligeable dans divers mouvements de Résistance : OS, MUR, etc...." (3).

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(2) *ibid.*

(3) *ibid.*

C'est même, d'après lui, le principal reproche de cette re-constitution du passé, car elle donne " une vision élitiste

de la Résistance aux AJ; et de regretter que les principaux acteurs en soient absents : les dizaines, les centaines de jeunes garçons et de jeunes filles qui ont cru que les "vraies valeurs" étaient menacées et qui, parfois sans en mesurer tous les risques, se sont lancés dans l'aventure. Un certain nombre l'ont payé de leur vie; quelques-uns furent déportés et eurent la chance d'en revenir, meurtris à jamais dans leur chair.....". Il conclut : "J'avoue que pour quelqu'un qui n'a pas vécu l'ajisme et particulièrement cette période, il est très difficile, sans ce fil conducteur, de cheminer à travers tant d'individualités aux destins si divers. Les conditions d'intolérance, d'indigence culturelle favorisées par le gouvernement de Vichy, ont dirigé alors de nombreux éléments de valeur vers les AJ qui ont eu et qui ont encore un destin brillant, et cela peut contribuer à cacher la forêt de centaines de gars de base"(1).

Dominique Magnant confirme qu'avant René Porte, envoyé par le Parti Communiste, " Mollans a été un foyer de la Résistance. Mais cette résistance n'a pas attendu la prise en main communiste. J'y ai rencontré en 1942 Pierre-Henri Teitgen, venu spécialement pour parler de la Résistance aux stagiaires"(2).

René Dray se souvient de foyers de résistance dans les auberges, également avant l'arrivée de René Porte :

"Dès l'automne 1940, des groupes de trois se forment à Marseille, composés presque uniquement de jeunes ayant appartenus aux Jeunesses Communistes ou aux Etudiants Communistes (organisations dissoutes par le gouvernement Daladier), parmi les membres de ces organisations fréquentant les AJ. La "couverture" était d'ailleurs excellente, les réunions se tenant en pleine nature, l'anonymat de la tenue campeur facilitant cette activité. Parmi eux René Arthaud (étudiant, futur Ministre de la Santé du gouvernement de Gaulle), Gaby Tramier (futur médecin), Renée Silhol (étudiante), Michel Pacé, etc...

(1)René Dray.Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud.
11.8.1984

(2)Dominique Magnant.Notes sur la Thèse de L.Heller.18.9.1984

Leur activité : discussion sur la situation politique en France, rédaction et distribution de tracts, papillons, etc...

Les premiers groupes de l'OS se constituant, Renée Silhol devint l'agent de liaison de Pierre Georges (futur Colonel Fabien) jusqu'à son arrestation en février 1941. Libérée après 10 mois de prison, à la minorité de faveur, elle prend une place plus importante aux COR dont elle devient une des responsables à Marseille"(1).

Il nous semblait essentiel de retrouver René Porte puisque tous les avis concordaient au sujet de son influence primordiale. POM nous écrivit le 22 mai 1982 :

"Sur ajisme et Résistance, le seul gars à ma connaissance susceptible d'en parler valablement avec toi, c'est René Porte"(2).

Robert Auclair évoqua à de nombreuses reprises l'atmosphère de l'Ecole de Mollans qui, à partir de l'arrivée de René Porte, évolua considérablement :

"Au départ, ce centre de Mollans, dirigé par Hélène Laquerre, était essentiellement d'inspiration giorniste et contadourienne. Tous les premiers cadres en étaient issus; le choix du lieu même avait valeur de symbole, même s'il devait par la suite présenter un intérêt tout différent. L'idéalisme sentimental et le pacifisme intégral y dominaient, mais au nom de cet idéalisme même étaient admis et respectés ceux que l'on percevait plus ou moins engagés dans le combat politique et la Résistance...

Un jour de 1942, ils firent ainsi connaissance d'un nouveau membre de l'équipe : du jardinier. Il arrivait de "Zone Nord" et il était évident qu'il avait, comme beaucoup d'autres, des raisons pressantes de passer en "Zone Sud" : on ne voulait pas en savoir plus. Ce n'était pas un ajiste, mais sa façon d'être, sportive et fraternelle, plaisait d'emblée. On le reconnaissait donc comme un camarade, on lui savait gré d'apporter une note nouvelle, plus directe et plus rude, dans un climat parfois trop sentimental et intellectuel. Une camarade le

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984. Ces renseignements concernent uniquement les Bouches-du-Rhône; mais il est permis d'extrapoler et de penser que cette situation n'était pas exceptionnelle, compte tenu des similitudes existantes entre la plupart des grands centres : Lyon, Toulouse, Clermont-Ferrand, etc...

(2) Lettre de POM du 22.5.1982

baptisa "le Kurde" et le surnom lui resta (1). Le Kurde prit assez vite une place importante dans l'équipe. Méprisant les discussions trop alambiquées, intervenant avec discrétion mais à bon escient, insistant sur le sport et l'hygiène corporelle, dirigeant à l'occasion une randonnée et donnant dans les veillées la note inédite du "gamin de Paris", il fut donc admis comme un véritable animateur. Son arrivée à Mollans devait avoir des conséquences considérables sur toute l'évolution du mouvement ajiste. Mais n'en eut-elle pas aussi sur sa propre évolution ?...

Aux yeux des ajistes, René apparut comme un témoin de la classe ouvrière, toujours invoquée dans les appels et programmes, peu représentée en fait dans les clubs. En somme, l'image type du militant prolétarien. Il en avait l'allure, le langage parfois rude, l'esprit de simplification et de décision et, en ces temps, l'aurore de la clandestinité. A partir de son influence, rejoignant au même moment celle d'un militant trotskyste d'une exceptionnelle qualité humaine, Henri Roger-Kunstlinger, l'ajisme entra en évolution (2).

Ce ne fut pas pour autant une conversion totale à la résistance; seule une minorité d'ajistes - surtout parmi les requis au STO - se retrouveront dans des maquis régionaux ou aux "Jeunes Lâches Combattants". L'idéologie pacifiste restait vivace, le mot "boche" et la démagogie qui l'accompagnait restaient prohibés. On pensait encore (ou déjà ?) aux camarades allemands à retrouver après-guerre. Mais on découvrait que "l'auberge blottie au fond du valon" ne pouvait résister à quoi que ce soit, sinon en paroles, que le "retour à la terre" ne pouvait fournir de solution économique, sinon provisoire et précaire, et qu'en face d'une barbarie sans lois, la solidarité sous toutes ses formes s'imposait. Rêvant de "lendemain qui chantent", pouvions-nous les attendre dans notre dérisoire refuge, dans le "bocal" comme on dirait bientôt ?

Agent principal, non le seul, bien sûr, de cette évolution de l'ajisme, René Porte, par un plaisir mais juste retour, allait fortement subir l'influence de celui-ci (3). Il y rencontrait une camaraderie fraternelle, un sens de la communauté, une exigence intellectuelle aiguë, un désir d'approfondir la vie en

(1) René Porte réagit violemment à ce texte : "Exagération... Rarement à l'auberge, sauf les samedis et les dimanches pour les ajistes de passage, j'étais à Lyon, à Marseille, à Paris, à Toulouse, etc... ce qui laissait peu de temps pour une influence sur l'École... Je rigole en lisant le morceau de bravoure au sujet du Kurde" (René Porte. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984).

(2) "A ajouter celle plus secrète et clandestine de Hans Beck" (ibid).

(3) "Subir l'influence non, ajouter un sens à mes acquits de militant, oui" (ibid.).

société au-delà de la prise du pouvoir politique, de réaliser une culture à partir des loisirs, qui répondaient à sa propre recherche et allaient accompagner sa vie. Il devenait, même en s'en défendant encore, un des plus authentiques ajistes(1).

Les responsables AFJ et Cam'route apprirent à compter avec lui, dans un rapport complexe. La méfiance et la fascination à la fois que suscitait le Parti Communiste, dont il semblait être un représentant qualifié, se mêlaient à la sympathie directe qu'inspirait le camarade. A partir de 1943, il n'y eut guère de décision importante prise sans son avis, plus d'une orientée par lui, non sans parfois quelque malentendu"(2).

René Dray ne conteste pas non plus le rôle important de René Porte; pourtant, il trouve déplacé l'affirmation de POM selon laquelle Porte serait le seul à pouvoir parler de Résistance.

Hélas, il nous fallut plusieurs années pour obtenir le témoignage de René Porte, vaincre sa méfiance et son hostilité : sa réticence à parler de son passé de résistant est évoquée dans son manuscrit "Ne maudis pas l'obscurité".

"Fallait-il sans appréhension raconter l'histoire de souvenirs qui pouvaient être trompeurs..., de témoignages d'engagements, de bagarres, de défaites, de lâcheté, de ruptures ? Il fallait pour le poursuivre ne tolérer aucune omission... Pour avoir, malgré mes refus réitérés, insisté pendant 3 ans (et croyez-moi, je ne jouais pas les coquettes) afin d'obtenir mon témoignage sur la Résistance dans les mouvements de jeunesse, une historienne aura réussi à me faire franchir le premier pas difficile, déclenchant à son insu une cascade de révélations dont je me serais passé"(3).

La rencontre tant attendue eut finalement lieu le 11 octobre 1980, en présence de témoins, une condition exigée par René Porte : en cas d'agrément, un témoignage personnel plus

(1)"Je ne m'en suis jamais défendu"(René Porte.Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud.9.8.1984).

(2)Lettre de Robert Auclair du 20.2.1982 : "Le Kurde à Mollans et autres lieux"

(3)René Porte."Ne maudis pas l'obscurité".Manuscrit prêté le 6.12.1983, remanié depuis

poussé aurait lieu par la suite. Nous nous retrouvâmes chez Guy de Boysson où étaient invités également Roland Beauramier et Robert Auclair. Dans une lettre, René Porte commenta cette entrevue :

"Dans quelques années, il n'y aura peut-être guère plus qu'une poignée d'historiens professionnels, que quelques vieilles barbes nostalgiques de leur jeunesse, ou encore quelques héritiers (les puristes parlent plutôt d'usurpateurs du nom) des auberges de jeunesse pour parler du mouvement ajiste.

Alors pourquoi vous ? tant il est vrai que je ne saisis pas encore le sens et l'intérêt de votre tentative.

Qu'allez-vous faire dans cette galère, le pire étant que vous semblez vous y passionner ? Que pouviez-vous imaginer de ces quatre vieux cons, qui, moi le premier, jacassaient d'un passé bien mort apparemment sans importance, vous qui pouvez encore penser et parler de demain ?

- Curiosité sur le passé ? Mais alors pourquoi les AJ ?

- Sadisme, il en faut une certaine dose pour faire parler, retenir et écouter sans rire ces fossiles parler de leurs bagarres, de leur farce. Vous devez vous amuser follement en écoutant les exploits ou sous-entendus de ces diplodocus qui bientôt ne sauront même plus pourquoi ils se retournent sur une fille.

- Travail d'historien, comme champ de recherche, les AJ me paraissent un peu insuffisantes si cette recherche n'englobe pas la jeunesse de ce moment-là en général, même si chacun de vos interlocuteurs vous prouve que nous étions les plus beaux bien sûr, les plus honnêtes, cela va de soi, et que notre influence était, sans conteste, la plus importante et la plus significative de notre qualité.

De quoi s'agit-il ? A première vue, il ne me paraît pas nécessaire de réhabiliter les AJ qui n'ont rien d'indigne à se reprocher, mais il ne me semble pas non plus indiqué d'en faire un lieu privilégié de prescience politique et d'engagement total, ce qui pourrait être la tendance de certains de vos interlocuteurs.

Car à ce sujet-là, le problème des AJ est le même que le problème de la France. Grâce à quelques-uns au départ, devenu un nombre tellement grand à l'arrivée que je me suis souvent dit : "...Tiens, je ne savais pas que nous étions si nombreux...", la France et entre autres les AJ ont eu dans l'ensemble la chance de rester un peu à l'écart des grandes actions tout en étant dans le camp des vainqueurs.

.....

Moins dupe que certains de nos propres comportements, ma participation au dialogue ne sera pas pour magnifier mais tenter de trouver la juste explication ou tout au moins la plus juste aux actions que nous avons eu l'occasion de faire.

Le monde ajiste que j'ai découvert, qui m'a un moment envoûté était passionnant. La plupart semblaient aller " au devant de la vie" refaisant le monde, cultivant l'amitié.

Ils disaient vivre l'espoir, ils jouaient avec l'amour, la camaraderie, certains faisant des pieds de nez à l'occupant confondant souvent escapade et résistance. Ils étaient fraternels, jeunes, exigeants et avides de vivre.

Beaucoup d'entre eux ont payé cher, très cher, trop cher pour la réalité de leur action"(1).

Longtemps encore, René Porte resta sur la défensive. Il refusait de se joindre au lyrisme grandiloquent de certains ajistes qu'il jugeait trop complaisants dans cette évocation du passé : "Je ne veux pas cracher dans une soupe qui m'a calmé d'une faim dont je n'avais aucune idée"(2).

Néanmoins, il accepta enfin d'apporter son aide à cette étude " à condition de ne pas servir la messe et de participer à un débat"(3) pour reconstituer la réalité vraie.

"Pour certains, ce passé arrangé, orné devient un refuge alors que la vie continue. Chacun essaie à sa manière de reconstituer événements, attitudes, émotions avec l'espoir que la reconstitution de l'autre deviendra complice. Finalement, vous devenez le centre de reconstitution remaniée où les vraies réponses sont volontairement laissées en suspens. Je ne suis pas forcément plus objectif, mais crains que les mots d'aujourd'hui ne deviennent des habitudes, des références et finalement l'histoire tout court. Sous peine de renoncer à demain, j'entends reconnaître la frontière entre les mots vécus et les mots inventés"(4).

En février 1982, René Porte posa une dernière condition : il souhaitait que soit incorporé en annexe son témoignage global écrit sous la forme d'une lettre de R.Porté à Lucette Heller, datée de Lagorce le 18 février 1982(5).

(1) Lettre de René Porte du 14.10.1980

(2) Lettre de René Porte du 28.10.1980

(3) ibid.

(4) Lettre de René Porte du 10.2.1981

(5) Voir Annexe XII. Ce témoignage intégral se trouve dans le volume de Documents Annexes déposé à la Bibliothèque Universitaire de Nice.

"Par cet acte, nous explique-t-il, je prends mes responsabilités et ne rejette pas ainsi sur une mauvaise interprétation de votre part ce que vous serez amenée à dire des uns et des autres... Ai-je besoin de dire que cela ne vous engage en rien, au contraire, pour le reste de votre ouvrage, Résistance comprise ?"(1).

Le 20 février 1982, nous nous sommes donc rencontrés.

Les difficultés que nous venons d'évoquer, semblent liées à l'esprit même de la Résistance dans les auberges que nous présentons sous l'aspect que les témoins ont bien voulu nous décrire. Pour René Porte, "certains non-dits ou manques de réponse sont plus révélateurs que les diarrhées verbales un peu exagérées"(2), mais le silence prolongé risque de laisser sombrer dans l'oubli le plus obscur cette partie d'une histoire qui, sans être aussi glorieuse que les grands épisodes retentissants, n'en mérite pas moins une place dans l'histoire de la Résistance et celle des auberges.

C'est avec précaution que nous abordons cette partie de l'activité ajiste, vu les avertissements visant à décourager une telle tentative. Quoique partielle, cette évocation a le but de conserver la trace d'une réalité incontestable dans un moment où la majorité de la population française se soumettait à la domination allemande ou italienne. Elle a pour nous valeur de symbole.

Le rôle de René Porte aux auberges fut d'abord de canaliser en partie un état d'esprit vers l'action(3).

(1) Lettre de René Porte du 9.2.1982

(2) Lettre de René Porte du 14.10.1980

(3) Nous écrivons ce passage en nous référant à la lettre de René Porte du 18.2.1982 (voir Annexe XII), aux entrevues accordées le 11.10.1980, le 20.2.1982, aux "Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud" du 9.8.1984, notes écrites en marge de la première ébauche du chapitre sur la Résistance aux auberges en Zone occupée, chapitre également confié à POM et à René Dray.

Après avoir fait la guerre d'Espagne avec les anarchistes, puis la guerre de 1940 dans les groupes francs, il fut fait prisonnier et emmené en Allemagne d'où il s'évada en septembre 1940. Il devient bucheron avec des jeunes de Draveil, puis travaille dans l'entreprise WILLEME à Nanterre. En janvier ou février 1941, il rencontre un ancien d'Espagne et un gaulliste, organisateurs d'un groupe de sabotages qui sera, grâce à Lébent, rattaché en mars 1941 à l'Organisation Spéciale (OS) dirigée depuis septembre 1940 sur l'ensemble du pays par le Parti Communiste. René Porte, à côté de son activité résistante, fréquentait des campeurs et des ajistes, en particulier Jean Kounitzky et sa femme Raymonde, parents aubergistes de l'auberge de jeunesse de Morzine, et Maurice Bomstein, père aubergiste de La Cluzas (1).

En 1941, il apprit par ses amis que des stages allaient avoir lieu en Zone Sud. L'organisation à laquelle il était rattaché, lui demanda de participer au stage qui se tiendrait en mai 1942, car cela ouvrirait la possibilité d'utiliser les auberges pour "planquer" les copains, en particulier ceux qui étaient malades. Il eut beaucoup de mal à se faire inscrire par le Bureau des AJ de Paris. Il lut plus tard la note de Georges Louis le concernant :

"Nous vous envoyons deux couples que nous vous recommandons; la fille qui les suit est très sympa. Méfiez-vous du gars qui l'accompagne. Le décor était planté. Il faut dire que si celle qui devait devenir ma femme avait le type ajiste, il n'en était pas de même pour moi"(2).

René Porte découvre un milieu qui l'enchanté :

"Prolo, manuel, primaire que j'étais, je suis tombé dans un milieu passionnant. Pendant le stage, je me suis fait remarquer, j'étais un bon chanteur, etc..."(3).

Il apportait un répertoire de chants "titi parisien"(4).

(1)Entrevue avec René Porte le 20.2.1982

(2)Lettre de René Porte du 18.2.1982

(3)Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

(4)Lettre de René Porte du 18.2.1982

De plus, dans les discussions, il avait plus de sens politique que les autres "suçoteurs de braise" qui entonnaient trop facilement des chants révolutionnaires sans tenir compte de la réalité historique qui les avait provoqués.

A la fin du stage, sa femme Mimi et lui obtinrent l'auberge du Roubion qu'on avait décidé d'ouvrir à proximité de l'Ecole des Cadres de Mollans comme AJ d'application : peut-être pour les récompenser de leur stage brillant, peut-être aussi pour mieux les surveiller.



(1)

Henri Bonnel explique pourquoi on avait décidé de créer une auberge de jeunesse d'application :

"Moi qui étais enseignant, je savais qu'à côté d'une école normale, il y a une école d'application. Donc, j'ai émis l'idée de créer l'AJ d'application. Confiée à René Porte, elle est devenue un haut lieu de Résistance"(2).

Il fallut d'abord restaurer l'auberge. René Porte se souvient que pour manger à leur faim, ils devaient aller travailler chez les paysans du coin. Avec certains, ils eurent de très bons contacts, d'autres les accusaient d'être pétainistes, mais même ceux qui les suspectaient les estimaient. René et Mimi se lièrent d'amitié avec les responsables de l'Ecole et les

(1) L'auberge de jeunesse du Roubion. Archives René Porte

(2) Entrevue avec Henri Bonnel le 27.9.1977

dirigeants du mouvement ajiste. René Porte raconte :

"Je descendais voir ce qui se passait dans les stages : je prenais la parole, j'apportais la contradiction, je participais aux discussions. Ils ignoraient que j'étais communiste. Ces gens chantaient les chants révolutionnaires mais ils ne prenaient pas d'engagement. Je leur disais :-Vous êtes des suçoteurs de braise.- J'avais une certaine sensibilité confirmée par les événements qui arrivaient et devenaient de plus en plus précis. L'ensemble des ajistes s'excitait autour des feux de camp en croyant faire la révolution...(Il fallait) les faire déboucher sur des actions. Au début, j'étais paumé, car sur le plan Résistance, je ne connaissais personne dans les AJ. Comment retrouver le contact avec le parti ?"
(1)

Il fit connaissance du pasteur Georges Cazalis de Montpellier qui lui dit : "Ton AJ est intéressante, on voudrait faire un stage de jeunes étudiants, israélites, étrangers, roumains, hongrois"(2).

C'est à cette occasion qu'il rencontra Hans Beck. Ancien secrétaire d'un des fondateurs du Parti Communiste Allemand, Ernst Thälmann qui fut arrêté en 1937 et mourut assassiné à Buchenwald en 1944, Hans Beck était un ancien responsable des Jeunesses Communistes Allemandes, ancien commandant de chars en Espagne dans la brigade Thälmann. Il discuta avec René Porte et mit au point un plan visant à l'implantation de la Résistance dans le milieu ajiste. De ce jour, "le Roublon devint le point de transition entre deux univers"
(3).



(4)

(1)Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

(2)ibid.

(3)Lettre de Robert Auclair du 20.2.1982

(4)De droite à gauche : assis au 1^{er} rang, le 5^e est Hans Beck, le 6^e Cazalis.Photo René Porte

Le premier objectif recherché par René Porte fut de pénétrer le milieu des parents aubergistes. Pour devenir PA, un premier tri était effectué par les AFJ. Selon Henri Bonnel, "le recrutement passait par les AFJ qui choisissaient les candidats et envoyaient à l'Ecole leur curriculum. Ceux qui faisaient mousser leur aspect vi-chysois étaient éliminés. C'était officieux, mais leur candidature avait peu de chance d'aboutir. Il fallait sentir cela. On ne s'est pas trompé, car il n'y a eu que très peu de bavures. Nos AJ ont été des planques. Nous étions d'une discrétion totale pour les jeunes. On ne contrôlait pas leur identité, on les couvrait et on était conscient du rôle de couverture que nous jouions. Ceux que nous avons accueilli dans les stages de parents aubergistes étaient des jeunes venant de la Zone occupée, souvent recherchés par les Allemands, des juifs, des anciens ajistes ou responsables de la Zone occupée, parfois des gens d'un certain âge, parfois aussi de bons petits administrateurs inodores"(1).

Une fois les stages terminés, les PA étaient mis en place : René Porte créa le Syndicat des Parents Aubergistes : "l'idée qui justifiait pour nous l'existence de ce syndicat, c'est-à-dire aider ceux qui dans la Résistance avaient besoin de repos, voire de papiers, était suffisante pour que les parents aubergistes agissent par eux-mêmes"(2).

Le Syndicat fut mis en place en 1942. Selon René Porte, il groupait 55 parents aubergistes : "il y en a eu 9/10 qui m'ont suivi, qui ont accepté de planquer des gars du moment qu'ils arrivaient, présentés par moi"(3).

Ainsi donc, beaucoup de parents aubergistes cumulent pendant l'Occupation deux rôles essentiels : ils sont, comme avant-guerre, tout à la fois des administrateurs, des éducateurs, des animateurs, des responsables sur lesquels repose toute l'orientation du mouvement; on leur demande des qualités pratiques, morales et éducatives.

"En définitive, ce que l'on demande aux parents aubergistes, ce sont des qualités d'hommes, ce qui

(1) Entrevue avec Henri Bonnel le 27.9.1977

(2) Lettre de René Porte du 18.2.1982

(3) Henri Noguères cite René Porte dans son Histoire de la Résistance. Tome 3. Novembre 1942. Septembre 1943. Et du Nord au Midi. Laffont 1972. p.83

n'est pas si commun...Les rôles des parents aubergistes ne sont pas encore définis, c'est-à-dire qu'un champ d'action toujours plus vaste se découvre chaque jour et qu'au fur et à mesure de cet élargissement des vues, les méthodes propres à y parvenir semblent d'une portée toujours insuffisante. A buts nouveaux, méthodes nouvelles. Toute une pédagogie à découvrir"(1).

Partout, on réaffirme que les parents aubergistes sont

" l'âme de l'auberge de jeunesse"(2). Mais d'un autre côté, les uns par leurs propres moyens, les autres grâce à l'organisation du Syndicat des Parents Aubergistes, ils vont devenir des maillons importants dans l'action clandestine. René Porte explique en janvier 1943 la raison de la création du Syndicat des Parents Aubergistes au sein du Service d'Entr'aide des PA. Pour être à la fois dévoués et satisfaits sur le plan personnel, pour servir les jeunes sans sacrifier leurs intérêts vitaux, les parents aubergistes sont invités à former

une association indépendante du siège. Chacun, objectivement et avec franchise, présenterait ses désirs, ses plaintes, ses embêtements, chacun également s'efforcerait de faire profiter ses camarades de son expérience et s'enrichirait lui-même par la leur"(3).

Le premier pas est l'organisation de la Caisse de Solidarité, administrée par deux parents aubergistes : René Porte, PA du Roubion à Mollans, est Président, mais pour très peu de temps, Mariette van Dijck, MA de Mirmande est Secrétaire; il y a également un membre du Comité Directeur des AFJ, Henri Bonnel, remplacé le 25 juin 1943 par Hélène Laguerre(4). La Caisse de Solidarité est un organisme intérieur des AFJ, mais à gestion indépendante : " elle a pour but d'aider les parents

aubergistes dans la gêne : maladie, situation de famille, de leur allouer des subventions ou de leur concéder un prêt pour achat de matériel n'intéressant pas directement la vie de l'auberge, etc...."(5).

(1)"Le nouvel éducateur : le père aubergiste".Construire.N° 14. AFJ.Lyon.sans date

(2)"Rôle et devoirs des parents aubergistes".Archives Dominique Magnant

(3)René Porte."... et le ciel t'aidera".Construire.N° 10.Janv. 1943.p.6

(4)Service d'Entr'aide.Note n° 1.25.6.1943.Archives Claude Leborgne

(5)René Porte."...et le ciel t'aidera".Construire.N° 10.Janv. 1943.p.6

Le 23 juin 1943, René Porte envoie la note suivante aux PA, toujours dans le but de resserrer les liens et de "faire en

sorte que les PA ne se sentent pas isolés et prennent dans certains cas des responsabilités, leur permettant de se sentir plus forts pour propager notre idéal" (1).

"Il s'agit maintenant de passer au travail pratique et cela le plus vite dans notre intérêt.

Veux-tu répondre à ces quelques questions ?

1-Quelles sont tes réclamations, ennuis que tu aimerais voir appuyés ?

2-Après de longs mois de travail, quelles sont tes suggestions, souhaits sur le rôle des Parents Aubergistes ?

3- As-tu des ennuis pécuniers ? Comment te débrouilles-tu pour gagner de quoi vivre ? Quel est l'apport de ton auberge ? Es-tu dans une situation difficile ? Quels sont tes besoins en argent ? en matériel artisanal ?

4- Quels sont les emplois saisonniers que tu pourrais signaler aux camarades, durée, conditions matérielles, possibilités de vie ?

5- Penses-tu organiser une fête ou rassemblement dans ton AJ? Quand? Comment ?

6- Peux-tu trouver et envoyer des pellicules de photos que nous tirerions et pourrions vendre au profit du Service d'Entr'aide ?

7-Si tu n'as pas de Cartes d'Amis des Auberges, demandes-en vite à ton commissaire régional et place-les rapidement.

8- Que peux-tu expédier comme produits de ton pays ? Quantité ? Prix ? Que désires-tu ?

9- Si tu as des enfants, aimerais-tu les envoyer en colonies de vacances organisées pour les enfants des PA et commissaires régionaux ?

10- Pourrais-tu le cas échéant garder un ou deux enfants de PA ?

11-Désires-tu partir en vacances ? A quelle date serait le travail à faire dans ton auberge pendant ton absence ?

Comprends, cher Camarade, que nous devons réaliser au plus vite cet organisme et que tu peux beaucoup pour nous aider par ta célérité et tes initiatives. As-tu des suggestions, critiques à nous adresser ?

Bien cordialement, René Porte

Le Roubion à Mollans(Drôme)"(2).

(1)Service d'Entr'aide.Note n° 1.25.6.1943.Archives Claude Leborgne

(2)Caisse de Solidarité des PA.AFJ.23.6.1943.Archives Claude Leborgne

Le 25 juin 1943, dans sa note n° 1 du Service d'Entr'aide, René Porte insiste sur la nécessité de cette création, car le PA est autre chose qu'un gardien de musée ou un gérant.

Le 9 octobre 1943, il adresse encore une circulaire aux PA au nom de la Caisse de Solidarité pour leur demander un engagement plus actif afin d'être toujours "à même de dépanner un camarade auquel il arrive une tuile".

Les premiers secourus sont Odette Baudet, Henriette Herenstein, Marguerite Bomstein, Raymonde Porte, Kounitzky, Léopold Roger et Mme Coulon(1).

Le 15 janvier 1944, le Service d'Entr'aide des PA comprend deux aspects distincts : le Syndicat et la Caisse de Solidarité. Il est organisé de la façon suivante : Claude Leborgne, père aubergiste de l'auberge de jeunesse des Pellerins, est le délégué central, la trésorière est Raymonde Kounitzky de l'AJ de Morzine, et il y a quatre délégués départementaux : pour la Savoie, Camille Schers(AJ d'Ugine), pour la Lozère et le Puy-de-Dôme, Fernand Robyn(AJ de St-Marguerite), pour l'Isère, le Gard, la Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, l'Aveyron, René Porte(AJ du Roubion, Mollans), pour les Hautes et Basses-Alpes, Durson Vexelmans(AJ de St-Paul-sur-Ubaye)(2).

En juin 1944 paraît un premier Bulletin des Parents Aubergistes dont le but déclaré est d'être un "trait d'union" entre tous les PA. Claude Leborgne écrit dans l'éditorial :

"Chacun dans l'ombre fait sa tâche, vit chaque jour l'ajisme dans tous ses détails pratiques et spirituels"(3); il faut désormais faire sentir à chacun la réalité de la solidarité. Il est évident que toute cette prose ne fait pas état de l'action pourtant essentielle, mais clandestine du Syndicat des Parents Aubergistes, et sans le témoignage de René Porte qui en est l'instigateur, on aurait du mal à lire entre les lignes censurées par Vichy et par la prudence qu'exige l'engagement clandestin. Loin d'être un

(1)Archives Claude Leborgne. Pour René Porte, il s'agit sans doute d'une prime de naissance, son fils étant né le 21.12.1943(René Porte.Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984).

(2)Circulaire de liaison intérieure.N° 3.15.1.1944.Archives Robert Auclair et Maurice Tadier

(3)Archives Claude Leborgne

simple organe technique, le Syndicat des Parents Aubergistes forme une toile d'araignée de repères sûrs, aptes à abriter ceux qui ne peuvent avoir une existence officielle sans être inquiétés et menacés par les plus graves dangers.

Après s'être assuré l'appui d'un grand nombre de PA, René Porte tente de remplir le deuxième objectif du plan qu'il avait mis au point avec Hans Beck : il s'agissait, "grâce à l'Ecole des Cadres, de connaître le maximum de responsables Cam'route qui serviraient de relais entre la résistance urbaine, les lieux de planque et éventuellement les maquis que nous allions être amenés à conseiller, peut-être même à créer"(1).

Ces maquis vont devenir une réalité en particulier à partir du STO(2).

Pour mieux atteindre son but, René Porte prit la décision, plutôt que de continuer à travailler chez les paysans, de devenir jardinier de l'Ecole de Mollans qui en avait besoin.

"Moi, le terrassier, le manuel, je participai au stage, je leur parlai de la révolution de la vie ouvrière"(3).

"Le jardin ne fut peut-être pas très bien entretenu, mon temps se passant plus souvent à l'intérieur des cours de formation que la bêche ou le râteau à la main"(4).

Quel meilleur moyen y avait-il en effet, pour prendre des contacts et exercer une influence, que de s'intégrer dans les stages destinés à former les futurs responsables du mouvement ?

"A Mollans, il passait tous les mois 40 gars. On discutait, on tâtait les gens; quand ils étaient mûrs, je prenais des adresses"(5).

(1) Lettre de René Porte du 18.2.1982

(2) André Essel évoque son passage à l'auberge de Morzine en février 1943, "tenue par un père aubergiste charmant et une mère aubergiste impossible. A la déclaration du STO, immédiatement, des maquis se sont constitués. Les jeunes ne veulent pas partir en Allemagne et s'installent dans les chalets d'alpage"(Entrevue avec André Essel le 2.1.1978).

(3) Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

(4) Lettre de René Porte du 18.2.1982

(5) Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

Le troisième objectif de René Porte fut de "créer un mouvement qui, à l'intérieur des groupements de la Résistance se tiendrait à égale distance des jeunes catholiques et des jeunes radicaux ; le titre était trouvé, allons-y pour les Jeunes Laïcs Combattants" (1).

Une des premières réalisations des JLC fut la création du maquis au Jocou au lieu dit La Tour en novembre 1942. Kara en avait fait la demande à René Porte. Celui-ci répéra grâce à Olga Lécuyer, née Olga André, un coin exceptionnel dans le Vercors; ce maquis pourrait servir de base de départ aux FTP de Grenoble. René Porte emmena un groupe d'ouvriers lyonnais qui n'avaient jamais vu la montagne, jamais marché 10 heures dans la nature. A l'arrivée, Kara dit à René Porte que les jeunes n'acceptaient pas de rester sans lui et que de toute façon, il ne pouvait pas repartir parce qu'au moment où il avait réparti les marchandises, il avait laissé les emballages au nom de René Porte en pleine gare de Die. Plus tard, Porte apprit par le préfet de Marseille - qui avait été sous-préfet à Die à cette époque et déporté comme résistant - qu'il avait pensé à une provocation en découvrant ces emballages et qu'il s'était empressé de les brûler. Cet incident est un des signes de l'imprudence de la résistance des jeunes ajistes sur laquelle nous reviendrons.

Parallèlement à la création de ce premier maquis dans cette période "organisationnelle", René Porte développe des contacts exploratoires non seulement avec Hans Beck, mais avec René Thuillier, Pierre Noël, plus connu sous le nom de Caminade, et la délégation d'Alger représentée à ses débuts par François Bamberger.

Bientôt, au début de l'année 1943, les JLC connurent une activité effective grâce à l'adhésion de POM, de René Dray et de Pierre Lambert dit Paupière. Il furent les premiers à adhérer aux Jeunes Laïcs Combattants, chacun avec son tempérament. Puis s'y rallièrent Milon, Raymonde Beaumanoir,

(1) Lettre de René Porte du 18.2.1982

René Tauziède, Roland Vergnes. On put compter également sur la participation de Renée Devaux et de René Châlon. Guy de Boysson qui "sans y être tout en y étant", fut au courant de ce regroupement de jeunes ajistes favorables à la Résistance, "à vrai dire se méfiait terriblement du côté amateur de notre action"(1). Roland Beauremier et Georges Louis de la Zone occupée s'intéressèrent à cette initiative, mais il s'agissait d'une liaison "non-organisationnelle".

Peu à peu, les JLC prirent de l'importance :

"Nous étions devenus l'objet d'attentions et de visites extérieures et l'auberge du Roubion a reçu ainsi Teitgen, Coulondre, le fils de l'ambassadeur, Simonet et biens d'autres dirigeants de la Résistance"(2).

Pour être plus efficace, les JLC organisèrent une implantation régionale. René Dray rapporte l'histoire de la constitution des JLC à Marseille et leurs activités dans les Bouches-du-Rhône. Dès la création des JLC, "à la suite de contacts

avec les camarades des groupes CDR de Marseille, un premier noyau est créé autour de Renée Silhol qui obtient l'adhésion de nombreux militants. Citons à Marseille Gabrielle Roux, André et Bérange Bouvier, Roger Tochou, Henri Rolland, Julien Dray, Louis Rezoagli.

Au fur et à mesure, le mouvement s'étend à tout le département et des groupes se créent à St-Rémy autour de Baptistin Debout, à Miramas avec Francette Durand et Francis Pitra, à Istres avec Topin, à La Ciotat avec Henri Bravelet, à Châteaurenard avec Buchiarelli, etc...

Les JLC, par le canal de Renée Silhol, sont en contact sur le plan régional avec le FUJP, et participent à de nombreuses activités résistantes : confection et distribution de tracts patriotiques, collectage de médicaments pour les maquis, instruction militaire de ses membres (pour Marseille dans un atelier de St-Loup), actions auprès des ajistes touchés par le STO pour les faire rejoindre les maquis, collecte de renseignements militaires, etc... Certains comme Francis Pitra, Secrétaire de Mairie à Miramas, détournent périodiquement une grande quantité de tickets de rationnement destinés à l'appro-

(1) Lettre de René Porte du 18.2.1982

(2) ibid.

visionnement de nos maquis. Il échappera d'ailleurs, de peu, lorsqu' en mars 1944, Renée Silhol arrêtée par la Gestapo et une souricière étant organisée à son domicile, il aura la chance que les agents de la Gestapo, convaincus qu'ils avaient en face d'eux un simple ajiste venant voir sa responsable, ne contrôlent pas son sac à dos rempli de cartes et tickets d'alimentation pour le maquis.

La preuve de la maturité de cette organisation clandestine JLC est apportée par le fait que l'arrestation de Renée Silhol, son "interrogatoire" dans les locaux de la Gestapo, ne débouchera sur aucune arrestation, et que sa place sera aussitôt occupée par Gaby Roux.

Dans le même temps, l'organisation des JLC s'étendait aux départements voisins avec Fernande Baud à Carpentras, les Lagarde à Buis-les-Baronnies, et d'autres encore à Nîmes, à Toulon, à Avignon.

À la Libération, la place des JLC était incontestée et l'on retrouve Gaby Roux au Comité Départemental de Libération des Alpes-Maritimes, Roger Tochou et André Bouvier au Comité Départemental des Bouches-du-Rhône, et probablement d'autres dont je n'ai pas le souvenir, me trouvant moi-même loin de Marseille depuis début 1944.

Cholvy et Sahy en Ardèche, aussi membres du CDL Ardèche..."(1).

D'autres groupes se constituèrent dans d'autres régions et durent connaître une histoire proche des JLC des Bouches-du-Rhône; citons le centre de Valence dont un des responsables était Raoul Galataud, celui d'Annonay où se trouvaient parmi les responsables Joe Marchand et son mari Laurent Moreau, celui de Toulouse avec René Tauziède à qui René Dray succéda, celui de Pau avec Eggly, celui de Clermont-Ferrand avec Roland Vergnes, celui de Lyon avec Milon....

Dès lors, les JLC étaient prêts à jouer un rôle dans la Résistance. René Porte qui en était le créateur, allait être promu à un poste important à l'échelon national. Il faut mentionner que parallèlement à l'organisation adulte du Front National, les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique(FUJP) regroupèrent les Forces Unies de la Jeunesse (FUJ) de Zone

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984. "Renée Silhol, condamnée à mort, puis finalement déportée à Ravensbrück, est revenue des camps en mai 1945"(ibid).

Sud et les Forces Patriotiques de la Jeunesse (FPJ) de Zone Nord. Caminade prenait contact avec les organismes de jeunesse pour qu'ils s'agglomèrent aux FUJP(1). La Marseillaise, organe du Front National de Lutte pour la Libération de la France (2), atteste que les FUJP groupent entre autres, les J L C , aux côtés des Jeunes du Front National, de l'Union Etudiante Patriotique, des Jeunes et Anciens des Chantiers, de la Jeunesse Communiste, des Jeunes Paysans Patriotes, de la Jeunesse Juive Patriotique, des Francs Tireurs et Partisans Français.

Tandis que Guy de Boysson devenait Président des FUJP, René Porte était promu Secrétaire Général des Jeunes de la Libération Nationale (JLN), dans lesquels étaient intégrés les JLC ainsi que d'autres mouvements résistants de la jeunesse. Les Mouvements Unis de Résistance (MUR), constitués en mars 1943 par la réunion des réseaux Combat - Libération - Francs Tireurs, deviendront après leur élargissement à plusieurs autres réseaux, notamment à l'OCM, le Mouvement de Libération Nationale (MLN) où Guy de Boysson et René Porte siègèrent dans le Comité Directeur.

Avant d'envisager l'action des JLC, on peut se demander pourquoi un mouvement de Résistance se greffa sur les auberges de jeunesse. Outre le potentiel de jeunesse qu'elles abritaient, susceptible d'être conduit à l'action résistante, les auberges offraient un avantage : elles étaient légales. Les jeunes qui y venaient, n'avaient pas besoin de remplir une fiche de police comme à l'hôtel. " Elles avaient cependant à tenir un registre officiel, ce qui accentuait les responsabilités en cas d'accueil (et ils étaient nombreux) de nombreux gars qui n'avaient pas la carte AJ"(3).

De plus, comme le signale René Dray, "le camping constituait

(1) POM raconte qu'il reçut Caminade à Valence à la Direction des Eclaireurs Unionistes pour créer les Jeunes Protestants Patriotes qui firent partie des FUJP.

(2) La Marseillaise. N° 5. Mars 1944. p.4

(3) René Porte. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984

une excellente couverture... Le sigle AJ avait un préjugé favorable sur l'occupant, car de nombreux jeunes hitlériens étaient des usagers des AJ allemandes. Personnellement, je dois la vie à la présentation, en guise de papiers, de la carte AFJ, relaxé par un lieutenant SS, alors que mon sac à dos était bourré de plastic (explosifs) et de détonateurs"(1).

André Essel confirme le rôle de couverture légale des AFJ :

"Un jeune qui circule en short avec un sac sur le dos, on lui fiche la paix. Voyager, reprendre contact, se réunir dans les AJ était possible. Sous le couvert des Cam'Route, nous continuions à nous organiser. Les stages de formation étaient un moyen de contact, d'information, de recrutement"(2).

Ajoutons encore que les auberges étaient le plus souvent situées dans des endroits isolés, montagneux, et que des jeunes pouvaient séjourner 5 à 6 jours sans être inquiétés.

Maurice Tadier explique dans le détail de quelles manières l'auberge pouvait servir - même si aux yeux de René Dray, "il enjolive beaucoup le rôle des AJ comme plaque tournante du passage des frontières ou comme appui logistique des résistants"(3) :

"On utilisait les AJ comme point d'appui. Les AJ inaugurées dans les Alpes lors de la Marche vers la Joie formaient une chaîne qui permettait de faire passer des gars dans un sens comme dans l'autre. Ces AJ étaient quelquefois équipées d'un matériel qui pouvait servir; en particulier quelques-unes avaient des traîneaux-ski pour descendre les blessés de la neige, il y avait la pharmacie de l'AJ qui servait, des cordes de montagne et de rappel. On pouvait soigner les blessés. Les AJ étaient aussi un lieu de repli pour camps assiégés. Parfois des équipes de maquis étaient obligées de quitter à la hâte leur point et ils se repliaient alors sur une AJ où il n'était pas anormal de trouver des jeunes. On pouvait aussi rééquiper les jeunes : c'était normal qu'on ait des skis, des chaussures, et nous étions à l'AJ un point de départ vers la Suisse... Les AJ étaient des couvertures largement ouvertes à des tas de gens"(4).

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(2) Entrevue avec André Essel le 2.1.1978

(3) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(4) Entrevue avec Maurice Tadier le 11.10.1980

Les auberges purent aussi jouer un double jeu parce qu'elles présentaient des garanties de sécurité en ce sens qu'en haut lieu à Vichy, elles avaient quelques protecteurs :

"Le gouvernement avait besoin qu'on existe pour qu'on leur donne une sorte de justification. Nous étions leur caution laïque dans une ambiance très catho. Moreau savait ce qui se passait et il nous a beaucoup défendu. Nous avions l'estampille officielle et lui nous disait :- N'en faites pas trop, mais continuez à fonctionner.

Il était donc facile de faire des choses dans les AJ"(1).

Guy de Boysson confirme l'action protectrice de certains fonctionnaires de Vichy et en particulier celle de Moreau, plus particulièrement chargé des subventions pour les mouvements de jeunesse :

"Il a pas mal protégé le mouvement. Il n'y a jamais eu d'inspecteurs du gouvernement à Mollans et quand il y avait des visites officielles, c'est lui qui prévoyait d'y venir pour que d'autres n'y aillent pas. D'ailleurs, les autorités étaient sans doute aussi découragées par le petit tortillard qu'on prenait à Orange et d'où on redescendait tout noir"(2).

René Dray garde un autre souvenir de ce train :

"Son parcours au milieu des vignes et sa vitesse rendaient au contraire ce petit train très bucolique"(3).

Outre le cadre matériel des auberges, l'expérience ajiste était un atout. La vie en groupe, la camaraderie née d'une action communautaire, l'entraînement de la marche à pied et du bivouac, la mise en marche d'une baraque que l'on rend habitable en allumant un feu, en organisant des lits de fortune, tout cela pouvait servir ceux des jeunes qui passèrent à la Résistance. Citons ce témoignage d'André Laroche qui nous a confié que lorsqu'il fut arrêté en mai 1944 à Compiègne au camp de triage, il se retrouva avec quelques ajistes :

(1) Témoignage lors de l'entrevue collective avec G. de Boysson, R. Auclair, R. Porte, R. Beauramier le 11.10.1980

(2) Entrevue avec Guy de Boysson le 21.2.1978

(3) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

"On avait fait un groupe avec René Peyraud, Maurice Perrais, Marcel Bobulesso, etc... A part ce dernier, on était tous ajistes, on tournait autour d'un arbre pour rester en forme, on faisait comme ça notre sortie du dimanche. Lorsque nous avons été déportés à Dora, nous avions un moral de fer et on est tous revenu. Nos activités physiques nous ont aidés. La formation ajiste m'a permis de survivre à la marche à travers l'Allemagne en 8 jours et nuits"(1).

René Dray explique avec justesse le passage naturel de l'esprit ajiste à l'esprit de résistance, celui de la vie ajiste à une préparation para-militaire de la vie des maquis :

"Nous essayions de développer l'idée qu'il ne pouvait pas y avoir d'ajisme sans liberté. Il fallait faire sentir cette nécessité pour sauvegarder l'esprit ajiste. La Résistance est devenue dès lors un état latent. Les plus timides chantaient des chants révolutionnaires du monde entier. D'autres étaient plus actifs..."(2).

Lorsqu'en 1943, il fut requis pour partir à Dusseldorf dans le cadre du STO, René Dray devint illégal et rejoignit Mollans où sous l'identité de René Martin, il fut chargé des activités de plein air à l'Ecole et conjointement à la direction des CDR. Dans le cadre de cette dernière fonction, il organisa en août et septembre 1943 un stage d'alpinisme à l'AJ de Pont-de-l'Alpe et un autre destiné aux cadres CDR à l'AJ de St-Jean-du-Gard. C'est là

(1)Entrevue avec André Laroche le 6.12.1983

(2)Entrevue avec René Dray le 7.1.1978

SECRETARIAT GENERAL DE LA JEUNESSE
ETAT FRANÇAIS
SECRETARIAT GENERAL DE LA JEUNESSE
ÉCOLE SPECIALE DE CADRES
ÉCOLE MOLLANS (Drôme)

NOM : *Martin*
Prénoms : *René Camille*
Profession : *ouvrier technicien*
Né le : *27 avril 1925*
à : *Montélimar (Drôme)*
Nationalité : *française*
Domicile : *Mollans (Drôme)*
Signalement : Taille : *1,65*
Cheveux : *châtains* Visage : *oval*
Yeux : *noirs* Teint : *mat*
Signes particuliers : *néant*

La présente carte servira de titre dans l'exercice de ses fonctions à
Monsieur René Camille Martin
Mollans

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA JEUNESSE

Signature du Titulaire
Martin

Carte N°





qu'il mit en application " des techniques de plein air : le bivouac, l'orientation par les étoiles, la connaissance de la nature..., mais parallèlement à cette activité de plein air, notre activité était para-militaire : connaissance des terrains, etc..." (1).

Joffre Dumazedier évoque également l'expérience ajiste qu'il réinvestit dans les maquis :

"Non seulement j'ai retrouvé des ajistes dans les maquis, mais j'ai puisé dans mon héritage ajiste pour insuffler dans les maquis par exemple l'animation des groupes du Vercors. Il fallait informer les jeunes des événements qu'ils vivaient, du nazisme; il fallait donner un entraînement physique pour les coups de main : faire sauter les trains, etc... Il fallait donner un entraînement de loisir et faire des jeux ensemble"(2).

Lucette Lemen explique qu'au printemps 1943, les hôtels de Megève furent réquisitionnés par le gouvernement pour abriter 2000 enfants de villes sinistrées. Une vingtaine d'ajistes vinrent pour servir d'encadrement parmi des instituteurs, des scouts, etc..."Grâce à leurs bagages de chants, de danses, leur expérience de la nature, de leur vie en groupe, les ajistes furent parmi les meilleurs rouages de cette vaste entreprise... Toutes nos heures de loisirs étaient utilisées à nous perfectionner dans notre travail d'éducation et d'animation. Nous apprîmes entre nous d'autres chants, d'autres danses. On y avait créé un théâtre de marionnettes"(3).

D'un autre côté, l'humour et la gaieté qui font le charme de l'esprit ajiste, constituèrent au contraire un obstacle. Les jeunes ajistes avaient l'habitude de rire de tout, de ne jamais se prendre trop au sérieux, et René Porte en particulier souligne que l'action résistante au sein des auberges présentait parfois un réel danger par l'absence de précaution liée à une certaine légèreté et insouciance. Il évoque quelques anecdotes qui lui donnèrent "plus d'une fois des sueurs froides"(4) : celle de la galerie de portraits de France Ha-

(1)Entrevue avec René Dray le 7.1.1978

(2)Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

(3)Lettre de Lucette Lemen du 11.4.1978

(4)Lettre de René Porte du 11.2.1982

melin, celle du rassemblement national à Mollans où un responsable crut bon d'insister sur la possibilité de se procurer des faux papiers, de rejoindre les maquis - grâce à René Porte qu'il désigna clairement; il cite un groupe d'ajistes qui faisaient du nudisme et se firent arrêter....

Maurice Tadier évoque d'autres imprudences :

"Parfois, les jeunes arrivaient avec un sac de tracts qu'ils laissaient traîner le soir, ou des gens venaient utiliser la ronéo et laissaient les stencils lisibles... Une fois, quelqu'un est arrivé avec un papier de la Résistance à l'AJ. Tout naïf, il demande de prendre une carte d'AJ, mais la milice l'avait suivi"(1).

POM confirme ce côté insouciant et négligent de certains ajistes :

"La vie de la Résistance était conditionnée par la sécurité et ceux qui rompaient le cloisonnement ne se rendaient pas compte de ce que voulait dire la clandestinité. L'infraction à la discipline était grave : c'était par exemple le gars qui a pris son vélo au lieu d'aller à pied, l'autre qui va avec la voiture jusqu'au bout au lieu de la laisser à l'endroit où on lui avait dit de la laisser et de continuer à pied"(2).

"De vrais résistants comme Teitgen étaient effrayés de voir la manière dont on travaillait. Mais d'un autre côté, s'ils avaient eu trop le sens du danger, beaucoup d'ajistes n'auraient peut-être pas tenu le coup"(3).

Beaucoup de jeunes usagers envisageaient trop la Résistance en amateurs, comme un jeu de plus. René Porte revient souvent sur le défaut de ces ajistes qui avaient trop tendance à traiter leur vie comme "une embellie exemplaire, quitte à transformer les pieds de nez aux Allemands en action de commando et leurs escapades en aventure himalayennes"(4).

Cette affirmation faite dans le feu de la colère entraîne une remarque importante : l'imprudence fut véritable pour

(1)Entrevue avec Maurice Tadier le 11.10.1980

(2)Entrevue avec POM le 20.2.1979

(3)Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

(4)Lettre de René Porte à POM du 1.6.1982

"ceux qui "arrivaient" dans la Résistance, mais d'autres qui, pour des raisons d'opportunité, se rallièrent aux JLC, y apportèrent au contraire leur expérience"(1).

Il est certain que l'attitude résistante ne fut pas générale aux auberges : signalons par exemple que le comité lyonnais des CDR demanda l'exclusion de René Porte parce qu'il risquait de faire dissoudre les AJ(2). Personne ne conteste non plus la réticence de Jacques Arnault, directeur de l'Ecole des Cadres de Mollans lorsqu'elle fut transférée à Feyzin; il refusa aux dirigeants des JLC d'utiliser les machines à imprimer de l'Ecole pour sortir L'Espoir, organe des JLC(3); il interdit qu'on emploie les petites ronéos de l'Ecole pour tirer des tracts(4).

Il faut aussi se garder de généraliser l'attitude courageuse des parents abergistes, témoin cette lettre de la mère abergiste, Mme Jouan, de l'AJ du Choucan, qui écrit à la direction des AFJ le 23.11.1943 pour lui apprendre qu'elle a pris la décision de fermer son auberge, car "plusieurs jeunes

gens venaient ici pour se soustraire de partir en Allemagne, et je ne tiens pas à avoir affaire avec la police qui pourrait d'abord fermer tout à fait l'auberge et ensuite je ne veux pas d'histoires"(5).

René Porte affirme même pouvoir citer des parents abergistes "qu'il fallut déplacer à la Libération, car ils avaient vraiment fraternisé avec l'occupant italien ou allemand"(6).

De même, toutes les auberges ne furent pas des refuges pour abriter des clandestins. A côté de celles qui favorisèrent la Résistance ou qui s'y opposèrent pour des raisons diverses, il y en avait évidemment d'autres plus neutres

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(2) Lettre de René Porte du 18.2.1982. Entrevue avec R. Porte le 11.10.1980

(3) 12 numéros furent publiés; l'ensemble constitua au maximum 1000 exemplaires; le rédacteur en chef était R. Porte. Entrevue avec René Porte le 11.10.1980. C'est sur les ronéos des CDR que plusieurs numéros furent tirés la nuit, avec l'aide notamment de Raymonde Beaumanoir (René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984).

(4) Entrevue avec René Porte le 20.2.1982

(5) Archives Maurice Tadier

(6) René Porte. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984

où l'on se contentait d'informer et de discuter sur la situation, laissant le choix à chacun de décider de son engagement à titre individuel.

"A St-Etienne, le Club n'était pas un organe de Résistance. On y discutait beaucoup de l'évolution de la guerre... C'était un moyen d'information pour ceux qui ne trouvaient pas ailleurs cette information. Ça a aidé à une prise de conscience personnelle"(1).

Beaucoup d'ajistes insistent sur le fait que l'auberge de jeunesse, certes, offrait une infrastructure, mais qu'elle n'était pas une plate-forme de Résistance. C'était un lieu d'échange, d'accueil, de rencontre où il y avait des convergences. Tel est l'avis d'André Essel qui souligne :

"Nos activités illégales étaient limitées à des discussions un peu ésotériques... Ainsi, à l'auberge de Limoges, le milieu était très réellement ouvrier. Le secrétaire du groupe était jardinier de la ville, il y avait des ouvriers, des employés, peu de filles, très peu d'étudiants et puis il y avait des réfugiés : un mélange extraordinaire. Ces réfugiés en majorité juifs, apportaient dans ce club une note plus politique et plus parisienne. On discutait sur tous les problèmes en oubliant qu'on était en régime pétainiste : discussions sur les problèmes sociaux, unions libres, sur les méthodes d'éducation et d'instruction, exposés littéraires, etc..."(2).

La présence de réfugiés, de prisonniers évadés marque l'aspect de repli des auberges de jeunesse. Malgré tous les risques courus, elle explique aussi une ouverture vers l'information et l'histoire contemporaine, une prise de conscience plus directe de la réalité.

Maurice Tadier parle de l'auberge de St-Amand-Montrond où il y avait deux prisonniers évadés, des jeunes repliés de la Zone Nord et de Paris :

"Henri-Jacques Brault était un artiste parisien et il décorait les murs de l'AJ : il avait beaucoup d'idées. A St-Amand, par le fait qu'il y avait des prisonniers évadés, cela servait de filières à

(1)Entrevue avec Philippe Roux le 3.1.1980

(2)Entrevue avec André Essel le 2.1.1978

d'autres évasions. Le passage se faisait par l'AJ d'Hanoix, mais il n'y a jamais eu de prosélytisme au sein du groupe"(1).

L'ajisme qui avait toujours valorisé la fraternité universelle, la camaraderie, connut les mêmes luttes idéologiques que partout ailleurs : communistes et trotskystes, socialistes, racistes, pacifistes, nationalistes.... se livrèrent aux mêmes attaques alimentées par les mêmes inimitiés que partout ailleurs : l'esprit ajiste est bien " la réunion d'individus et d'individualisme" allant dans de multiples directions. "Creuset et divergences à la fois"(2). S'il y avait une imprégnation générale favorable à la Résistance, néanmoins un premier clivage se creuse entre pacifistes et nationalistes; les premiers seront seulement sympathisants de l'opposition à Vichy, les seconds vont entrer dans la lutte active. Selon Roger Ballossier, "tous les ajistes étaient favorables affectivement à l'osmose entre la Résistance et les auberges. Mais il y avait 80% de sympathisants et peu étaient actifs" (3).

Un deuxième clivage est dû à l'opposition entre communistes et trotskystes.

André Essel par exemple réunit les cadres ajistes à Albiez-le-Vieux, l'automne 1943, dans le but de s'organiser contre l'influence communiste des JLC qui commençaient à avoir un renom. Le père aubergiste avertit René Porte que son AJ était un lieu de sécurité pour les gens qui en avaient besoin, mais que c'était un lieu de réflexion pour trotskystes. C'est Henri Roger qui a arrêté cette action antagoniste de par sa haute valeur morale; il militait au sein du mouvement trotskyste, mais il n'avait pas une tendance trop pacifiste dans le sens de la main tendue aux Allemands(4).

(1)Entrevue avec Maurice Tadier le 11.10.1980

(2)Entrevue avec René Dray le 7.1.1978

(3)Entrevue avec Roger Ballossier le 20.2.1978

(4)Entrevue avec René Porte le 11.10.1980

Roger Ballossier souligne aussi cet antagonisme. Les auberges furent l'endroit où il découvrit la politique, nous a-t-il confié." Nous, trotskystes dont la position était l'internationalisme du prolétariat et dont le mot d'ordre était " avec les soldats allemands contre les nazis", nous nous opposions aux communistes qui disaient, eux, "à chacun son boche". Aussi, René Porte avait peu d'espoir de faire triompher sa politique nationaliste dans mon fief. A l'époque, nous étions ennemis"(1).

René Porte ajoute pourtant que René Tauziède avait fortement implanté les JLC à "Pau et à Toulouse, réputés fiefs de Roger"(2). D'ailleurs, il affirme en opposition à ce que nous avait confié Roger Ballossier : "Roger et moi, nous avons

tous les deux convenu un pacte de non-agression. Je ne voulais pas de bagarres entre frères"(3).

Henri Eggly parle aussi de la "tendance franchement marxiste, mais non stalinienne représentée par ... Roger Ballossier, trotskyste convaincu, replié en Béarn. Il exploitait avec deux ou trois camarades ... une ferme située aux environs immédiats de Pau. Encore que nous ayons constamment entretenu de bonnes relations, il se créa entre nous une certaine tension idéologique"(4).

Marc Paillet confirme encore l'antagonisme entre trotskystes et communistes : "On n'avait pas les mêmes réseaux, les trotskystes et les communistes, mais il n'y a jamais eu de bagarres allant jusqu'à la dénonciation entre les réseaux"(5).

Pour André Essel par contre, l'opposition idéologique allait jusqu'à la haine et la dénonciation. Il affirme :

"En septembre 1943, à la fête de Bellac, j'ai fait un discours un peu imprudent. Or, on avait eu beaucoup d'arrestations, car lorsqu'un stalinien découvrait un trotskyste, il le dénonçait à la Gestapo. Aussi, j'ai dû remonter à Paris"(6).

(1)Entrevue avec Roger Ballossier le 20.2.1978

(2)René Porte.Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 9.8.1984

(3)ibid.

(4)Lettre d'Henri Eggly du 22.3.1978

(5)Entrevue avec Marc Paillet le 25.5.1978

(6)Entrevue avec André Essel le 2.1.1978

Il est difficile, dans cette forêt de contradictions, de faire le partage de la réalité et d'une reconstitution actuelle plus ou moins romancée des événements passés. L'attitude était-elle si différente d'une région à l'autre, d'un responsable à un autre, ou bien encore une fois, s'agit-il d'une embellie, d'une réalité que l'on recompose selon les amitiés et les prises de position actuelles ?

Après l'agression du Reich contre l'URSS en 1941, le mois de novembre 1942 avec le débarquement des Alliés en Afrique du Nord et l'occupation totale de la France par l'Allemagne marque "un tournant décisif" pour le mouvement ajiste comme pour d'autres mouvements de jeunesse(1). "La tendance à la résistance s'affirme"(2). Le STO est un autre événement politique qui accentue encore cet aspect.

L'action résistante au sein des auberges se manifeste d'abord par la fabrication de faux papiers : "Notre réseau de distributions de faux papiers fonctionnait bien"(3). Par POM et René Dray, nous avons pu retrouver des tampons officiels qui servaient à les établir.



(1) Lettre d'Henri Eggly du 22.3.1978

(2) ibid.

(3) Lettre de René Porte du 18.2.1982



René Dray explique :

"En ma qualité de responsable régional JLC (région Provence R2), j'ai eu par le C.A.D., "Comité d'Action contre la Déportation" (un des services du CNR créé le 14.7.1943) une mallette contenant outre les différents documents : cartes d'identité vierges, cartes d'alimentation, de tabac, ausweis, cartes de travail, etc..., les tampons nécessaires et un carnet contenant les indications sur les communes dont les archives avaient été détruites, et une instruction (que j'ai égarée) donnant tous les conseils pour donner une identité cohérente et plausible à une personne recherchée.

A mon départ de Marseille pour Toulouse où j'allais organiser les JLC, j'ai laissé la mallette à un de mes adjoints, Roger Tochou... sous les noms de Gi-vreux et Mourier, qui à mon retour après la campagne d'Allemagne, me l'a rendue. Je l'ai conservée jusqu'à ce jour"(1).

ETAT FRANÇAIS		
CARTE D'IDENTITE Nom CHAMBERTON N° 4366		
Prénoms René		
Domicile Bvd des Remparts		
Profession Employé		
Né le 3 Janvier 1925		
à SEMAZUMIN Dép. Var		
Père Maurice Chamberton		
Nationalité Française		
Signature <i>René Chamberton</i>		

(1) René Dray.
Notes sur le
chapitre Ré-
sistance en
Zone Sud.
11.8.1984

(2) Fausse carte
d'identité
d'Henri Bonnel.
Archives René
Dray

SIGNALEMENT		Changements de Domicile	
Taille 1,71	Visage long	Touche humide	
Teint clair	Cheveux blonds		
Moustaches	Front long		
Yeux bleu clair	Nez droit		
Bouche Bien dessinée	Bouche DRAGINCOURT		
Menton fort	Menton fort		
Signes particuliers aucun	Signes particuliers aucun		

	ÉTAT FRANÇAIS	
	CARTE D'IDENTITÉ	
Série A ¹	N° 1403	
Nom	MOURIER	
Prénoms	Jean - Paul	
Né de	Jules	
et de	Marie LAMBERT	
Profession	Étudiant	
Né le	15 novembre 1924	
à	Dôme (Belgique)	
Nationalité	Français	
Domicile	5 rue Gare Lyon 3 ^e	

SIGNALEMENT				
Taille	1 m 70	Nez	Dos	Nez base les
Cheveux	chat moy	Moustache	Yeux	Teint
Signes particuliers	rien			
Empreinte digitale	Le Titulaire	Les Témoins		
	<i>J. Mourier</i>	<i>M. Lambert</i>		
	Vu pour la Loi	Le Maire		
	Le Commissaire de Police	LYON 3 ^e Arrondissement		
		17 Mars 1949		
		<i>M. Lambert</i>		

Fausse cartes d'identité de Roger Tocho. Archives René Dray

	ÉTAT FRANÇAIS			
	CARTE D'IDENTITÉ			
Série A	N° 7816			
Nom	Giroux			
Prénoms	Jean			
Nationalité	Française			
Profession	Employé de l'Etat			
Né le	22 novembre 1918			
à	Beauvais Dép. Oise			
Domicile	4 rue de la Gare Lyon 3 ^e			
SIGNALEMENT				
Taille	1 m 70	Nez	Dos	Base
Cheveux	châtains	Moustache	Yeux	Teint
Signes particuliers	rien			
	Le Titulaire	Les Témoins		
	<i>J. Giroux</i>	<i>M. Lambert</i>		
	Vu pour la Loi	Le Maire		
	Le Commissaire de Police	LYON 3 ^e Arrondissement		
		17 Mars 1949		
		<i>M. Lambert</i>		

Dans son carnet, René Dray avait les caractéristiques des communes dont il utilisait les tampons :

12



Haute Saône
 Préfecture de la
 Haute Saône
 - Secrétariat général.

7



Saône et Oise
 Commune de Corbel.

86 communes ? 11.130 habitants
 sous préfet Talayrac
 Maire Mfoncarly - E.R.

Musées : Arche - Chevalier de St Jean
 Pêcheur -

11



Somme
 Commune de
 Fort-Maison Plage.

953 habitants : Maire Philpnot
 Hameaux : Châteauneuf - Les Molières.
 Trou à l'Anche.

19



Eure
 Commune de
 Bois-Suzerain.

176 habitants Maire Grélin

Hameaux : Bois-Suzerain, Buisson Neuf
 Les Marnières, Le Moussel -
 La Barrière - La Clôse -
 Hellain.

On découvrirait aussi des certificats de travail, des cartes d'alimentation; René Dray a conservé le matériel qui servait à établir ceux de Lyon :

On établissait des certificats de démobilisation, comme celui de POM sous le nom de Robert Marc Pontabry (2). POM nous écrit:

"Je ne m'en suis pratiquement pas servi car à Lyon, je n'ai habité que quelque temps à l'adresse portée sur ce document. Je m'en suis fait un autre à ce moment-là dont je me suis servi plusieurs fois, mais je ne l'ai plus retrouvé" (3).

Grâce à ces officines de faux papiers, de nombreux jeunes, en particulier des juifs ou ceux qui étaient touchés par le STO, trouvaient aide aux auberges. Pour quelques-uns, ces dernières jouèrent de plus un rôle de refuge, car on pouvait gagner sa vie aux AJ comme parents aubergistes.

- (1) Archives René Dray
 (2) Voir page suivante le faux certificat de démobilisation de POM. Archives POM
 (3) Lettre de POM du 2.4.1984



CERTIFICAT DE TRAVAIL mod 1
 délivré sous la responsabilité de :

Monsieur _____
 Qualité : _____
 L'Employeur indiquera sur ce certificat l'adresse de son Etablissement _____

le _____

Signature de l'employeur Responsable : _____
 Adjoint, _____

J. 37280-43. (8) T.S.V.P.

N° DE LA FICHE 8256
(par série de 3 exemplaires)

Page deux (est jointe sur la première)

CENTRE DE DÉMOBILISATION
du Canton d Clermont - Ferrand

ARME : Cavalerie GRADE : Marechal des Logis
Nom : PONTABRY Prénoms : Robert r Marc *
Né le 10 Mai 1912 à CANAPLES (Somme)

Nationalité (1) : Français de naissance, naturalisé, ou justifiant d'un statut nationalité (art. 3 de la loi de
~~RECENSEMENT~~

Situation de famille (1) célibataire, ~~marie, veuf, divorcé~~

Profession : (exercée avant les hostilités) : Dessinateur, moteur-en pages

Adresse : (avant les hostilités) : 62 rue CUVIER LYON *

Adresse où se retire l'intéressé : 80, rue de la Charité, LYON

Bureau de recrutement : Citadelle d'AMIENS N° matricule de Recrutement : I.501

ou à défaut, localité dans laquelle a été passé le Conseil de Révision

Dernier corps d'affectation : Etat-Major de la 7ème DINA - 7ème Armée


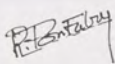
~~Centre mobilisateur ou localité ou unité où~~ { Dépôt de Cavalerie 14, Quartier de la Part Dieu LYON.
dépôt rejoint au moment du dernier appel
sous les drapeaux (1) } Date : XX 14 Septembre 1939

~~Affecté spécial au titre de l'Établissement~~

(1) Rayer les mentions inutiles.

Empreinte des deux pouces

Signature de l'intéressé

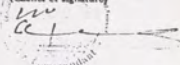
	
---	---

A Clermont - Ferrand

le 27 Juillet 1940

LE COMMANDANT
DU CENTRE DE DÉMOBILISATION

(Cachet et signature)



Un certain nombre de ceux qui étaient en désaccord avec le gouvernement de Vichy ou poursuivi par lui, exercèrent cette fonction, "en particulier soit le mari ou la femme d'un Israélite, d'un communiste, d'un franc-maçon, etc..." (1).

La création du STO en février 1943 accentua le rôle des auberges de jeunesse comme refuge en ce sens qu'elles étaient des lieux de passage, de rencontres et de points de contacts. Pour ceux des jeunes qui refusaient de partir en Allemagne, "le choix était ou de partir individuellement, se "planquer" chez des parents à la campagne, ou de partir en groupe dans des exploitations forestières..." (2).

D'autres jeunes s'évadent... Henri Eggly évoque le passage en Espagne d'un certain nombre d'ajistes :

"Le groupe de Pau, mais surtout mon domicile personnel deviennent un relais sur ce dernier itinéraire durant tout le mois de novembre 1942... A partir du STO, la ferme de Ballossier, où le groupe se réunissait fréquemment pour des veillées, se transforme progressivement en relais vers l'Espagne pour aviateurs alliés tombés en France et en refuge pour maquisards" (3).

Les plus conscients ou les plus courageux des jeunes tentèrent de rejoindre un maquis : " nos responsables dans les groupes Cam'Route avaient toutes les filières pour réaliser ce départ" (4).

Les auberges de jeunesse furent des lieux de transit vers une action plus poussée de la résistance active et elles constituèrent un réseau à double entrée par la possibilité d'un passage vers les maquis. Beaucoup d'ajistes trouvèrent aux auberges celui qui fut leur point de contact dans l'action résistante.

Il nous est impossible de dresser un bilan complet de toute cette activité, faute de témoignages et de do-

(1) Entrevue avec POM le 20.2.1979

(2) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(3) Lettre d'Henri Eggly du 22.3.1978

(4) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

cuments; mais par exemple, les ajistes s'occupèrent, selon René Dray, de "récupérations d'armes et d'entraînement au maniement d'armes"(1).

"A Aubenas, raconte POM, tout le groupe CDR est devenu JLC. La première tâche qu'on a donné à ce groupe a été d'aller réquisitionner des cartes d'alimentation dans les mairies au profit de la Résistance. Il s'agissait de cartes d'alimentation vierges que nous remplissions ensuite grâce à l'organisation des faux papiers"(2).

René Dray évoque l'attaque de l'Ecole des Cadres de Mollans, organisée avec les FTP de Buis, pour une récupération de matériel dont le maquis avait le plus grand besoin(3).

Quelques maquis furent dirigés par des ajistes, d'autres furent essentiellement composés de jeunes usagers. Citons entre autres le maquis organisé par René Dray début 1944 à Mollans, dans les locaux abandonnés de l'Ecole des Cadres qui avait déménagé à Feyzin :

"J'y créais un Groupe Franc à ossature AJ qui a eu une intense activité dans le secteur Orange - Carpentras - Montbrun - Buis : attaques de convois allemands, attaque de l'Office du Travail Allemand à Orange, du dépôt des Chambres de Jeunesse à Sorgues, du camp d'aviation de Caritat, arrestations de miliciens, collaborateurs, etc..."(4).

Nous avons déjà retracé la naissance du premier maquis JLC à La Tour; citons encore le maquis de René Tauziède à Toulouse, celui de Max Drouin composé essentiellement d'ajistes. Le groupe Fri-Fri, dirigé par le frère de Fleur, épouse d'A. Bianchéri, fut très actif et il prit de grands risques(5). Henri Eggly raconte l'importance de ce groupe :

"L'un des nôtres, Mercier dit Fri-Fri, figure pittoresque d'anarchiste parisien, ancien des bataillons d'Afrique (compagnies disciplinaires de l'armée) constituée avec plusieurs de nos camarades - pour la plupart des montagnards confirmés - un groupe terroriste spécialisé dans le sabotage et

(1)Entrevue avec René Dray le 7.1.1978

(2)Entrevue avec POM le 20.2.1979

(3)René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(4)ibid.

(5)Entrevue avec René Tauziède le 8.2.1979

les attentats au plastic. Ces activités se développent surtout au cours de l'année 44"(1).

PDM évoque à son tour l'histoire de quelques maquis d'Ar-dèche :

"J'avais un groupe JLC dans les maquis de l'Ar-dèche. Au maquis, je réquisitionnais tous les tickets du canton et on en redistribuait à la population civile. J'ai réquisitionné les armes des gendarmes, un camion de nourriture"(2).

Avant d'organiser son maquis, il démissionna en mars 1943 de son poste de Président des CDR, car cela devenait trop dangereux pour le mouvement. En janvier 1943, il partit pour 3 mois en Savoie avec un autre instructeur alsacien, Hoepffer, pour diriger des maisons d'enfants de jeunes alsaciens du Secours National à Monnetier-Morneix, tout près de Genève:

"C'était une très bonne couverture. Notre caution, c'était un Vichyssois, Michel de St-Pierre... On avait soustrait 300 enfants de la déportation, mais surtout, on était tout près de la frontière suisse et on avait repéré des endroits pour passer par-dessus les barbelés. Les gosses s'amusaient à planter des clous sur les poteaux, ce qui facilitait les évasions. J'ai passé entre autres Kobut, Yves Robert, Alain Laguerre, le fils d'Hélène Laguerre; Yves Robert est d'ailleurs revenu une semaine plus tard avec la remarque : "Les Suisses sont trop cons..."(3).

PDM avait par ailleurs des contacts antérieurs avec un certain nombre de gens. Déjà, alors qu'il était à Lyon en 1941 pour le journal Marche, il avait rencontré - pour éviter de faire un journal vichyssois - Jean-Marie Souttou, secrétaire de Mounier à Esprit, Pierre Schaeffer, directeur de Jeune France, Pierre Courtade qui l'introduisit auprès d'Henri Mas-sip; ce dernier venait de quitter Le Figaro, car il n'était pas d'accord avec l'orientation pétainiste du journal.

"A côté d'articles très vichyssois écrits par Gaus-sot, assez pétainiste, on a publié le premier ar-

(1) Lettre d'Henri Eggly du 22.3.1978

(2) Entrevue avec PDM le 20.2.1979

(3) Entrevue avec PDM les 20.2.1979 et 29.3.1984

ticle sur les camps de concentration écrit par un prisonnier évadé : "La Foire aux hommes", un article extrêmement courageux pour l'époque... Je mangeais à la maison de la presse où il y avait énormément de Vichysois. Si on n'y allait pas, c'est qu'on était résistant, donc il fallait y aller. J'avais des contacts de Résistance avec quelques ajistes, trotskystes comme Pierre Bolla, Marc Paillet, Henri Roger, très réticents au départ à cause de la consécration du mouvement par Vichy. J'ai aussi rencontré à Pau Raymond Gid qui m'a mis en contact avec Eggly, et on a organisé avec Eggly des passages sur l'Espagne. Nous connaissions un cheminot à Pau et on a passé en Espagne la copie du budget de 1943 de Vichy en petites valises camouflées. Eggly travaillait à Pau à la préfecture, c'était très bien. Peu à peu, j'ai eu d'autres liaisons, avec la femme d'André Philip, son secrétaire Olivier de Pierrebourg, le colonel Mazeaud, le lieutenant Morel en Haute-Savoie"(1).

PDM raconte qu'il fit un voyage en Ardèche où il avait gardé des relations personnelles; là, il rencontra un ami d'enfance qui était responsable du secteur D de l'Armée Secrète (AS) en Ardèche, le Corps Franc AS 5-6.

A partir de décembre 1943, PDM devint lieutenant responsable de trois maquis AS du Sud de l'Ardèche(2). Il y eut deux batailles importantes sous son commandement : la bataille de Banne du 29 juillet 1944(3) et la libération de la ville du Puy en août 1944(4).

(1)Entrevue avec PDM le 20.2.1979

(2)Maquis de Bois Sauvage, de Pont-d'Arc et de Mezelet

(3)"J'y avais sous mes ordres une compagnie FTP, 2 compagnies AJ, un peloton de gardes mobiles et un groupe de gendarmerie passé au maquis, en tout environ 150 hommes armés. On nous avait dit : interdiction aux Allemands de passer sur la Nationale 101 reliant la Méditerranée au bassin de St-Etienne, Nationale parallèle à la vallée du Rhône qui, elle, était mitraillée par les Américains. La bataille a duré de 10h à 5h du soir; il s'agissait d'empêcher une colonne allemande de passer, composée de chenillettes, de camions transportant des armes et d'hommes armés. Le soir, des camions allemands ont reflué : il y aurait eu 175 morts et un très grand nombre de blessés de leur côté. J'ai eu un mort et 5 blessés, car j'avais fait évacuer le village surplombant la route"(ibid.).

(4)"Avec deux autres unités des maquis d'Ardèche, j'étais au pied du Mont Mezenc, point culminant des Cévennes. Sur ces plateaux de paturage, on devait préparer des terrains d'atterrissage pour des troupes parachutées. C'était le repos. J'étais là, avec le grade de capitaine, en compagnie d'Edouard Montcouquiol. Le capitaine Jules fit prisonnier 3 Allemands qu'on a fait parler le soir et qui nous ont dit qu'il restait encore presque un millier de soldats dans la ville du Puy.

Plusieurs responsables JLC jouèrent un rôle militaire : Topin Jean, Henri Rolland (officiers FFI), Renée Silhol (sous-lieutenant FFI). Robert Berthoumieu qui devint un des responsables militaires dans le département des Basses-Pyrénées, deviendra lieutenant-colonel.

POM cite quelques ajistes de base qui rejoignirent des maquis actifs par les JLC en particulier et s'y conduisirent parfaitement : " Samy Spalter (du CLAJ Paris qui fut Cam'Route en 1942/43 à Nice); Charles Friedmann (Paris) qui m'arriya en Ardèche après avoir perdu deux frères à Valréas(Vaucluse);... A.Richaud qui, pour ne pas partir au STO se cacha chez un paysan ardéchois avant de venir à mes côtés lorsque je créais le maquis de Vallon; Renée Jeanne Antoni qui fut Cam'Route à Clermont-Ferrand... s'engagea comme infirmière au maquis en Ardèche. Elle suivit le bataillon ardéchois qui s'engagea dans la première division alpine en octobre 1944...; Francis Pitra (Cam'Route de Miramas).Les Cam'Route d'Aubenas, en particulier Jean Cholvy, Paulette Sahy s'engagèrent très tôt dans la résistance locale"(1).

De son côté, René Dray attire notre attention sur le "rôle important joué par nos camarades filles dans la résistance ajiste : chargées de liaisons, souvent porteuses de documents compromettants, de faux papiers, de tracts, voire d'armes et d'explosifs, elles

La caserne de la ville était dans un creux et on pouvait l'en-cercler facilement. Le capitaine Jules avait des contacts avec les maquis de la Haute-Loire et le lendemain, de très bonne heure, nous sommes partis pour Le Puy avec une centaine d'hommes. Dès 8h du matin, nous étions en position autour de la caserne, nous, quelques groupes de la Haute-Loire, les résistants du Puy avec qui on a pris contact par hasard. Vers 9h, on a investi la caserne. On a su qu'il y avait des Français, des miliciens avec les Allemands. Par nos tirs, on a réussi à créer la panique car on a fait sauter 1 ou 2 camions chargés de munitions, dans la caserne. Dans l'après-midi, un officier allemand est sorti de la caserne avec un drapeau blanc. Moi, j'étais en tenue de simple soldat avec juste trois petits galons sur la poitrine et sur le calot. L'officier qui était sans doute le major de la garnison, ne voulait pas se rendre à des terroristes, mais un officier résistant du Puy est arrivé et tout s'est arrangé : les Allemands furent conduits à la prison du Puy pour être protégés de la population" (Entrevue avec POM le 20.2.1979).

(1)POM.Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud.10.7.1984

eurent un rôle irremplaçable dans les AJ comme dans la Résistance en général.

A côté de POM, pourquoi ne pas parler de sa compagne "Noisette" qui assumait ces fonctions (je lui dois probablement la vie pour avoir franchi un barrage SS à Vaison-la-Romaine avec mon parabellum ficelé à la cuisse), pourquoi ne pas parler de Fernande Baud, de son activité dans les collèges de Carpentras et ses liaisons avec les maquis de la Drôme, pourquoi ne pas évoquer plus longuement le rôle de Raymonde (Anne) Beaumanoir en Zone Sud ? Et bien d'autres ?"(1)

Ces éléments épars recueillis permettent-ils de conclure sur l'action résistante aux auberges de jeunesse ?

"La vérité sur la résistance dans les auberges ? Difficile, chacun la sienne, d'autant plus difficile et personnelle qu'elle a une suite dans les engagements, les refus, les obéissances"(2).

POM, alors qu'il était pacifiste dans l'entre-deux-guerres et n'avait pas la vocation d'être un "héros mort pour la France" comme son père, à Verdun, en avril 1916, se lança dans la Résistance parce que "j'aurais été un lâche de ne pas le faire. C'était la suite logique de mon action militante aux AJ"(3).

Comme lui, beaucoup d'usagers des auberges pensent qu'il y a un lien direct entre leur engagement dans la Résistance, resté toujours une décision individuelle, et l'idéal ajiste, mais il faut sans doute insister sur le fait que l'engagement est toujours resté personnel.

Pour Guy de Boysson, il ne faut ni négliger ni exagérer la résistance ajiste : " Il y avait aux AJ des membres qui étaient dans la Résistance, mais le mouvement en tant que tel n'était pas un mouvement de Résistance. En général, l'idéologie des auberges était proche de la Résistance et les gens qui se sont insérés dans les mouvements des auberges étaient contre les

(1) René Dray. Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984

(2) Lettre de René Porte du 20.8.1984

(3) Lettre de POM du 10.9.1977

occupants. Il y avait, certes, des risques à prendre mais les gens étaient non-clandestins, puisqu'ils faisaient partie d'un mouvement officiel. Ça a été plus efficace qu'un mouvement clandestin et finalement, ça a touché des dizaines de milliers de personnes(1). En 41, en particulier à Masseube, à Auch, on a eu de longues discussions pour savoir s'il fallait faire un mouvement officiel ou clandestin. C'était discutable en 41 et Luc Bonnet a fait pencher la balance pour faire un mouvement officiel suivant l'argument qu'il serait toujours temps de se saborder ensuite. Avec le recul du temps, ça me paraît avoir été une bonne décision"(2).

Le mouvement ajiste est porteur de pluralité et l'Ecole de Mollans, l'organisation de la Résistance sont l'exemple même d'une dualité, inhérente à l'esprit même du mouvement. Il n'était pas simple de conduire les auberges et les jeunes usagers qui les fréquentaient à travers cette période périlleuse. Face à l'idéologie organisationnelle comprenant des statuts, des lois, des chefs et une équipe centralisée, il fallait arriver parallèlement à créer la formation d'un réseau plus ou moins informel de résistants qui ne fut ni dissous ni démantelé. C'est peut-être la confrontation de ces deux aspects d'une même réalité - vécue parfois avec innocence et humour - qui fait l'originalité de la résistance ajiste. Armand Bianchéri analyse cette ambivalence :

"Il fallait que l'idéologie affichée dans Routes ne contredise pas les idées ambiantes en faveur à Vichy : retour à la terre, la valeur du travail, etc... L'ensemble des valeurs du régime n'était pas directement contredit, mais par exemple l'absence de la valeur patrie dans l'idéologie affichée aurait pu suffire à perdre ce mouvement d'apatrides vagabonds où les juifs trouvaient une terre d'asile. Le mouvement ajiste réussit à parodier les valeurs du régime. La simulation et la parodie étaient vécues en profondeur"(3).

(1) Chiffre exagéré selon René Dray (Notes sur le chapitre Résistance en Zone Sud. 11.8.1984).

(2) Entrevue avec Guy de Boysson le 21.2.1978

(3) Entrevue avec Armand Bianchéri le 3.1.1978

Cet humour allant jusqu'à l'irrespect, Paule Paillet l'évoque avec amusement en pensant aujourd'hui à cette réunion de Molans où devant un certain nombre d'officiels, Armand Bianchéri interpréta une fugue sur l'air de "Maréchal, nous voilà"(1), qui illustre parfaitement, selon elle, le refus de toute valeur conventionnelle et le transfert des valeurs vichyssoises.

Humour, dérision, mais aussi engagement et action.

Cette lettre officielle du Commandant Planche du 9 novembre 1944 atteste les services rendus par les auberges, les parents aubergistes et les jeunes ajistes aux FFI de Savoie; et la Savoie ne fut certainement pas un cas isolé :

"Le Commandant Planche, Chef Départemental des FFI de Savoie certifie que les Auberges Françaises de la Jeunesse dont Monsieur Planche est le Commissaire Régional ont été d'un grand secours aux FFI pendant la période de clandestinité.

En effet celles-ci leur ont procuré un abri et du matériel et des soins de la part des parents aubergistes. Je tiens personnellement à reconnaître le dévouement et la discrétion de tous les parents aubergistes en accord avec Monsieur Planche, pour l'aide importante qu'ils ont apporté aux jeunes du Maquis dans la clandestinité.

Chambéry, le 9 novembre 1944...."(2).

L'auberge, foyer de culture, devient sous l'emprise des événements le lieu où s'effectua une prise de conscience politique du mouvement ajiste. S'y côtoyèrent de jeunes collaborateurs, d'authentiques résistants, mais aussi des usagers qui ne prirent aucun engagement dans la lutte sans pour autant se fermer à la possibilité d'ouverture que les auberges offraient.

Ces ajistes sont regroupés autour d'un mouvement officiel, les Camarades de la Route dont nous analyserons l'évolution.

(1)Entrevue avec Paule Paillet le 6.12.1983

(2)Archives Maurice Tadier

C H A P I T R E _ I I IL E S _ C A M A R A D E S _ D E _ L A _ R O U T E

Le Maréchal Pétain avait promis qu'il maintiendrait la pluralité des mouvements de jeunesse dans l'Etat Français : "Tous les mouvements de jeunesse existants seront maintenus, leur originalité respectée, leur action encouragée"(1).

Les Camarades de la Route furent donc autorisés. Ils sont les héritiers du mouvement des auberges qui s'était implantée en France sous l'instigation de Marc Sangnier. Les auberges avaient favorisé l'éclosion de l'ajiste français, tout à la fois préfiguration, symbole et prolongement de l'embellie apportée par le Front Populaire.

Les Camarades de la Route veulent assurer la continuité de la lutte des jeunes usagers se libérant de la sujétion des adultes. Il faut voir dans l'association des CDR la filiation directe de la rébellion d'une jeunesse allant à la conquête du pouvoir pour mieux établir sa place dans la société.

L'association des CDR est née en décembre 1940 et elle est déclarée au Journal Officiel le 4 avril 1941, en même temps que celle des AFJ. Au sein du premier Comité Directeur, POM assure la présidence, Jean-Marie Serreau la vice-présidence; Robert Auclaire est le Secrétaire Général, Paul Mehlinger, le Trésorier; Bertrand du CLAJ, Mouren de la LFAJ sont deux responsables locaux particulièrement actifs qui complètent cette formation(2).

Le début est difficile pour ce mouvement qui provoque toutes les suspensions du gouvernement de Vichy. Il faut agir

(1) Robert Auclaire. Les Camarades de la Route. N° 1. Juin 1941. Archives Robert Auclaire

(2) ibid.

très prudemment, et la recherche d'une voie qui ne renie rien des exigences passées malgré un milieu ambiant hostile aux valeurs jugées essentielles par les jeunes, nécessite de nombreuses rencontres où l'on discute inlassablement de la ligne de conduite à observer. A plusieurs reprises, on déclare être prêt à l'action pourtant très limitée pendant ces années d'Occupation, propices plutôt à la réflexion qu'à des réalisations concrètes. Le mouvement est à la recherche d'une technique de l'éducation populaire. Réduit à des expériences en vase clos à cause des circonstances peu favorables à l'évasion de la route, "l'ajisme allait tenter sur lui-même une sorte d'expérience de laboratoire"(1).

1- Les Camarades de la Route à la recherche de leur propre voie au sein du gouvernement de Vichy

De 1940 à la Libération, les Camarades de la Route cherchent prudemment la possibilité de maintenir un idéal en opposition avec son environnement. Il rappelle les acrobaties du funambule qui évolue au-dessus du sol, au mépris de tous les dangers. Nous avons évoqué les difficultés des AFJ à obtenir une subvention de départ et l'accord d'une reprise de l'activité ajiste, mais les réticences gouvernementales furent bien plus grandes encore face au mouvement d'usagers parce qu'il semblait pouvoir échapper à tout contrôle.

Conscient de la lourde hérédité qui pesait sur les ajistes sur qui se concentrait la méfiance des autorités vichysoises, Dominique Magnant écrit le 28 mai 1941 à Robert Auclair pour le soutenir dans sa tâche et lui apporter toute aide matérielle nécessaire. Il vient de recevoir la première

(1) René Tauziède. "Des Auberges à l'Ajisme". Esprit. N° 11. Oct. 1945. p. 631

subvention pour les AFJ :

"Si tu n'as pas reçu ta subvention, nous te faisons les avances nécessaires pour les travaux urgents (ton traitement, dactylo, bureau, impression de cartes, etc...) de façon que tu ne perdes pas un seul jour et que tu puisses travailler dans de meilleures conditions"(1).

Les CDR se manifestent pour la première fois en juin 1941 par la publication d'un petit feuillet d'une page annonçant le siège provisoire de l'association, 6, rue Celu à Lyon, l'adresse privée de Robert Auclair. Le Secrétaire Général parle du "travail d'organisation écrasant et des démarches et négociations difficiles"(2), mais déjà les grandes lignes du mouvement sont définies.

Après la reprise de la vieille formule - "Il ne s'agit plus d'être usager des AJ comme on est usager de la SNCF"(3) -

on se prononce pour l'approfondissement des techniques du tourisme et des sports de plein air; l'organisation des loisirs artistiques; le développement de l'activité culturelle; l'étude du folklore et de la nature; l'accomplissement des devoirs d'entraide, de solidarité, de fraternité envers tous les jeunes Français, sans oublier le caractère d'amitié universelle; le respect des exigences imposées par le caractère mixte qui fait l'originalité et la valeur éducative du mouvement. Sur le plan administratif, le Groupe local devient la cellule de base du mouvement auquel on ne peut désormais s'affilier individuellement. Le Groupe acquiert une importance essentielle et apparaît comme une véritable résurgence des Clubs d'usagers d'avant-guerre. Il règle la vie des jeunes, suscite activité et contrôle, organise et répartit le travail et veille à la discipline. C'est dans son sein que "les camarades vivent, se connaissent, travaillent et se préparent à la vie ajiste. C'est lui qui permet de

(1) Lettre de D. Magnant à R. Auclair du 28.5.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Les Camarades de la Route. N° 1. Juin 1941. Archives Robert Auclair

(3) *ibid.*

faire une oeuvre durable, une oeuvre d'éducation"(1).

Les usagers doivent se rassembler : "non pas troupeau, ni cellule"(2) certes, mais l'individu en tant que tel n'a plus sa place au sein des auberges :

"D'un côté, affirme Robert Auclair, c'est regrettable pour certains types de qualité qui se faisaient une vie libre et belle quand même, mais cela met fin à l'usager de vacances, à l'ajiste anonyme qui fait des cochonneries"(3).

On peut imaginer que c'est un peu à contrecœur que les responsables durent admettre et même justifier cet impératif qui va à l'encontre de l'ajiste libre et sans contrainte, qui parcourt les routes et les champs, pénétrant dans une auberge au seul gré de son désir, la quittant le lendemain sans autre souci que le sentiment de son indépendance sans limite. Le Groupe est sans aucun doute le seul moyen de contre-carrer l'individualiste pur, forgé par le mode de vie ajiste d'avant-guerre. On peut penser que si cela correspond à des exigences gouvernementales, cette priorité va de pair avec la recherche des responsables, soucieux de "construire" un mouvement d'éducation populaire; pour qu'il soit efficace, ils sont prêts à sacrifier le charme de la spontanéité, porteuse de risques d'anarchie.

Il est vrai que non seulement le Groupe acquiert une importance primordiale, mais on pense même à l'organiser rationnellement et à établir un règlement qui formera une armature commune à tous les Groupes locaux auxquels on veut donner une allure uniforme. Aussitôt conscient du danger d'embrigadement, étouffant toute originalité, on affirme que le règlement doit être suffisamment souple pour laisser libre cours aux initiatives intéressantes.

Soulignons que cette période est marquée par la volonté des responsables d'unir deux concepts opposés. D'un côté,

(1) Compte rendu du Rassemblement de Masseube, Août 1941, Archives Simone Bédécarrats

(2) Robert Auclair, Note aux responsables, N° 3, Août, Sept. 1941, Archives Robert Auclair

(3) Réunion d'information, Chamalières, 20, 9, 1941, Archives Simone Bédécarrats

l'organisation est exigée par les circonstances et le gouvernement, mais elle est aussi recherchée pour éviter les expériences parfois amères d'avant-guerre. D'un autre côté, la spontanéité est honnie par Vichy, mais si elle est redoutée par les anciens, ils lui restent sentimentalement attachés pour son pouvoir créateur, plein de richesse et d'imaginaire. L'équilibre est difficile à maintenir entre ces deux tendances également dangereuses. Pour l'heure, sans doute sous la pression de l'Etat Français, un encadrement administratif rigide semble prévaloir :

"L'ajisme allait tenter de sortir de sa période de "spontanéité" en s'érigeant en une sorte d'ajisme dirigé"(1).

Ainsi, "le Groupe est dirigé par un responsable assisté de deux adjoints et d'une équipe technique. Au-dessus du Groupe, il y a le délégué de pays...; il représente le Comité Directeur auprès des Groupes et les Groupes auprès du Comité...; c'est le seul représentant régional du mouvement"(2).

Le Comité Directeur est chargé de l'administration, de l'organisation générale, de la trésorerie. C'est lui qui a le contact sur le plan national avec les pouvoirs publics.

Pour faire partie des CDR, il faut être muni d'une carte. On envisage de tenir compte des cotisations versées aux anciennes associations pour les cartes 1941 prises avant le 1^{er} mai(3).

Mais un problème se pose : les CDR n'ayant encore perçu aucune subvention ne sont pas à même de délivrer des cartes. Aussi, à la séance du Comité Directeur des AFJ du 29 juin 1941, une mesure d'ordre provisoire est adoptée. Les Camarades de la Route émettront une carte gratuite sur feuillet ronéotypé valable jusqu'au 30 septembre : elle sera délivrée

"aux meilleurs ajistes par les commissaires régionaux des AFJ. Ceux-ci recevront des instructions pour filtrer soigneusement les adhérents en éliminant les éléments douteux"(4).

(1) René Tauziède. "Des Auberges à l'Ajisme". Esprit, N° 11. Oct. 1945. p. 631

(2) R. Auclair. Note aux responsables. N° 3. Août. Sept. 1941. Archives Robert Auclair

(3) R. Auclair. Les Camarades de la Route. N° 1. Juin 1941. Archives Robert Auclair

(4) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur des AFJ du 29.6.1941. Archives Dominique Magnant

Cette mesure est probablement destinée à calmer l'inquiétude du gouvernement; mais il est légitime de se poser des questions au sujet des critères retenus pour choisir "les meilleurs ajistes". Pour les pétainistes, un juif, un étranger, un communiste ne sauraient être de bons usagers; les responsables se laisseront-ils imposer des verdicts ?

Le 21 mai 1941, une circulaire signée de Robert Auclair, Secrétaire Général des CDR, et de Luc Bonnet, Secrétaire Général des AFJ, est envoyée aux commissaires régionaux des AFJ avec la demande express de faire connaître aux CDR les Clubs ajistes CLAJ ou LFAJ qui existent encore, en spécifiant également leur activité dans le but de dresser une liste d'ajistes des deux sexes capables d'occuper des postes de responsabilité dans la nouvelle organi-

sation: "Nos Clubs doivent être aussi impeccables que le seront les auberges de jeunesse";

les ajistes ne doivent en aucun cas être des éléments suspects de moralité douteuse ou d'activité politique pour un parti quelconque, ou même seulement de "bons ajistes" qui par faiblesse, inex-

LES CAMARADES DE LA ROUTE
Mouvement de Jeunesse Ajiste
10, Montée des Carmélites

L Y O N

CARTE PROVISOIRE GRATUITE

valable jusqu'au 30 Sept. 1941
pour l'obtention d'une carte
d'hébergement des A.F.J.

Nom Prénom
Profession
Né le Nationalité
Adresse
.
Ancienne Carte : C.L.A.J. ou L.F.A.J.
N° Année
Groupe de
DATE :
Signature de P.o du Président
l'adhérent: des C.D.R.
Le Com. Rég. des A.F.J.

(1)

(1) Archives Robert Auclair

périence ou camaraderie mal comprise, laisseraient agir de tels éléments"(1).

A plusieurs reprises, les dirigeants des CDR insistent sur la nécessité de filtrer les ajistes pour éviter " tout noyautage pour le compte d'un parti, d'une ligue ou d'une section d'internationale interdits par les lois de l'Etat Français"(2).

C'est d'ailleurs la raison des conditions d'adhésion assez strictes aux Camarades de la Route. Le principe de base est de faire prévaloir la qualité contre la quantité. Pour devenir usager, il faut avoir fait un stage constitué par la participation à 4 sorties et aux activités de 4 réunions de Club, ce stage ne pouvant excéder trois mois. Désormais, "il ne suffit pas de la foi et de l'enthousiasme, il faut aussi la technique et l'expérience..."(3). La nouvelle recrue doit en outre être parrainée par deux ajistes parmi les responsables qui ont participé aux mêmes sorties :

"Le responsable n'est ni caporal ni délégué. C'est lui qui enseigne parce qu'il est le plus compétent, qui dirige parce qu'il est le plus expérimenté et qu'il sait mériter la confiance de ses amis. Sa responsabilité lui donne bien plus que des droits : des devoirs"(4).

Enfin, des sanctions allant du blâme au retrait de la carte sont prévues à la suite de manque de tenue, d'acte politique ou de prosélytisme confessionnel(5).

Toutes les décisions concernant les CDR sont prises au départ en commun accord avec les AFJ. La dualité administrative qui sépare l'organe technique du mouvement usager ne se traduit en fait par aucun affrontement idéologique mais au contraire, par une entente réciproque très étroite. Plusieurs indices attestent la volonté d'union des deux organismes. Lorsque le 11 juin 1941, Luc Bonnet s'entretient avec André Magnan, délégué régional de la Jeunesse pour

(1) Circulaire "Les Camarades de la Route. Mouvement de jeunesse ajiste". 21.5.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Robert Auclair. Note aux commissaires régionaux des AFJ. Archives Dominique Magnant

(3) R. Auclair. Note aux responsables, n° 3. Août. Sept. 1941. Archives Robert Auclair

(4) *ibid.*

(5) Compte rendu du Rassemblement de Masseube. Août 1941. Archives Simone Bédécarrats

la région Provence-Côte d'Azur, ce dernier lui demande s'il existe une liaison étroite entre les AFJ et les CDR :

"Je détiens le pouvoir de M. Auvert qui me permet d'assister aux séances du Comité Directeur des CDR, lui répond Luc Bonnet. Sans doute un dirigeant des CDR sera-t-il invité à siéger au Comité des AFJ. Les deux secrétariats échangent leur documentation" (1).

Cette idée ne tarde pas à se réaliser puisqu'à partir du 27 août 1941, Robert Auclair devient membre du Comité Directeur des AFJ et conseiller technique aux questions publicitaires, charges qu'il cumule avec le Secrétariat Général des CDR(2).

La corrélation des deux associations apparaît également nécessaire à Collin-Delavaud. Il écrit à Dominique Magnant :

Il faut "activer la formation des Camarades de la Route... Le bon fonctionnement de nos AJ dépend surtout d'une rapide organisation des CDR"(3).

Luc Bonnet partage cette opinion et en juillet 1941, il s'adresse aux commissaires régionaux pour leur demander d'aider le mouvement ajiste à s'organiser :

"Par suite d'empêchements matériels, l'organisation définitive des Camarades de la Route est retardée. Nous nous devons de leur prêter assistance"(4).

Dominique Magnant insiste encore en août 1941 sur la parenté qui doit exister entre les deux organismes qui ne peuvent être étanches : " Nous avons deux organisations administratives distinctes mais des activités absolument complémentaires. Nous travaillons en liaison. Travail parallèle dans toutes les ramifications"(5).

L'unité des deux organismes est confirmée par POM :

"Il est impossible de dissocier l'activité Cam'Route de celle des AFJ. Les militants des deux organisations travaillaient dans le même sens, avec

(1) Lettre de Luc Bonnet aux membres du Comité Directeur du 12.6.1941. Archives Dominique Magnant

(2) Compte rendu de la 5^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 27.8.1941. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de Collin-Delavaud à D. Magnant du 24.6.1941. Archives Dominique Magnant

(4) Luc Bonnet. Note de service n° 2 adressée aux commissaires régionaux le 5.7.1941. Archives Dominique Magnant

(5) D. Magnant. Exposé fait au Rassemblement de Masseube. Août 1941. Archives Simone Bédécarrats

le même dévouement et un esprit semblable"(1).

Pour hâter les travaux préparatoires à l'entrée en activité des Cam'route, POM organise une session de travail à l'Ecole Nationale des Cadres d'Uriage du 21 au 29 juin 1941. Elle est destinée aux responsables des anciens Clubs d'usagers. Son but est de mettre au point l'organisation matérielle du mouvement et de préciser les bases de son action.

"Voici les principaux points que nous étudierons, écrit-il dans une circulaire. Tout d'abord "Où en sommes-nous?" sur le plan national, sur le plan jeunesse, sur le plan ajiste.

- L'organisation actuelle de la jeunesse, la place qui nous y est faite et nos rapports avec les divers mouvements.

- L'organisation intérieure du mouvement sur le plan national, sur le plan régional, sur le plan local.

- Enfin, les statuts du mouvement et les règlements des Clubs"(2).

POM insiste sur la nécessité de maintenir l'esprit d'avant-guerre fait de camaraderie, d'entraîn, de sens de la véritable communauté, mais il faut y ajouter une tenue et une organisation de qualité, seules conditions de survie du mouvement ajiste dans l'Etat Français.

Après la réunion constitutive des Camarades de la Route début 1941, cette rencontre d'Uriage inaugure une série de congrès et de rassemblements qui forment une partie importante de l'histoire du mouvement ajiste pendant l'Occupation.

La 2^e circulaire des Camarades de la Route de juillet 1941 annonce que le secrétariat a désormais un siège : il se trouve 10, Montée des Carmélites, à Lyon, " petit local, une vraie cave dans le couvent où Jeune France était installée sur les flancs de la Croix Rousse" (3).

(1) Lettre de POM d'avril 1979

(2) POM. Circulaire. Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de POM du 14.2.1979

La circulaire énonce également les 28 auberges ouvertes, affiliées aux AFJ le 15 juillet 1941; mais surtout, elle est un appel : "Ecrivez-nous vos désirs, vos projets, vos craintes même, vos réalisations surtout. C'est tous ensemble que nous ferons une vie ajiste plus belle que jamais. Vive la vie, Camarades!"(1), écrit

Robert Auclaire qui prend contact avec les Groupes de Lyon, Grenoble, Bourg-les-Valence, Die, Vichy, Limoges. De son côté, POM adresse une circulaire aux Groupes locaux le 21 juillet 1941 : "Jetez dès maintenant les bases de votre Groupe local des CDR..., proposez-nous des responsables. Questionnez-nous. Les Camarades de la Route sont le foyer accueillant ouvert à tous les ajistes conscients de leur mission. Prenez-y votre place"(2).

Il a pour sa part rendu visite aux Groupes de Valence, Toulouse, Pau, à ceux du Lot-et-Garonne et du Gers. C'est l'époque, comme nous l'écrit Robert Auclaire, où "POM, Auclaire vont de tous côtés à la fois prendre la température et porter la bonne parole"(3).

Déjà on se soucie d'établir un "règlement" :

"Nous l'avons préparé, écrit Auclaire, en tenant compte des suggestions que nous ont fournies certains Clubs (Valence, Mâcon, Roanne, etc....). Mais nous tenons à ce qu'il soit étudié et mis au point avec des camarades qui sont dans l'action quotidienne"(4).

Le grand rassemblement qui a lieu du 6 au 10 août 1941 à Masseube près d'Auch dans le Gers correspond au besoin d'établir un contact étroit avec les ajistes de base pour résoudre les questions posées par la réorganisation du mouvement ajiste en Zone Sud. Il est d'une importance capitale et avec le recul du temps, tous les responsables sont unanimes à penser qu'il marque le début de l'activité des Camarades de la Route.

(1) Robert Auclaire. Les Camarades de la Route. N° 2. Juillet 1941. Archives Robert Auclaire

(2) Archives Dominique Magnant

(3) Lettre de Robert Auclaire du 17.3.1984

(4) Robert Auclaire. Les Camarades de la Route. N° 2. Juillet 1941. Archives Robert Auclaire

Les ajistes de Zone Sud se demandaient s'ils devaient se rallier à un mouvement agréé par le Secrétariat Général à la Jeunesse ou s'il ne valait pas mieux laisser s'effriter ce qui commençait à prendre corps : à partir de Masseube, ils vont apporter leur caution aux Cam'route. Les jeunes y sont, certes, inégalement représentatifs de l'ensemble des ajistes, car il avait été impossible de reprendre contact avec tous les usagers et encore moins d'élire démocratiquement des délégués. Néanmoins, "dans l'ensemble, écrit Robert

Auclaire, les participants représentaient assez bien ce qui allait devenir les Cam'route"(1).

La réunion de Masseube fut d'abord une prise de contact :

"On a fait connaissance et entre les randonnées et les veillées, il y eut d'interminables discussions"(2).

Ce sera une caractéristique de toutes les réunions des CDR qui cherchent, à travers les échanges, la voie du mouvement ajiste pendant cette période transitoire, mais surtout qui se préoccupent de la forme d'action à poursuivre après la Libération.

Le premier problème abordé à Masseube est celui de la reconnaissance officielle du mouvement et des risques qui en découlent. Ne sera-t-on pas entraîné à faire des concessions graves portant atteinte à l'idéal ajiste ? Pour les jeunes, la survie du mouvement ne doit pas devenir un objectif absolu mais être conditionnée à la qualité même de l'existence autorisée. Si les sacrifices sont trop grands, ils envisagent plutôt la disparition du mouvement que le renoncement à ses valeurs propres. Bertrand juge qu'il faut plutôt se frayer une place dans les institutions de jeunesse vichysoises et maintenir l'idéal ajiste :

"On parle beaucoup de jeunesse en ce moment : activité sociale, service civique, Service d'Entr'aide. On ne peut avoir une activité à l'intérieur

(1) Lettre de Robert Auclaire. "Le serment de Masseube". Juin 1979

(2) *ibid.*

de la société des jeunes que par la voie officielle"(1).

Dominique Magnant défend à son tour cette même idée :

"Il ne faut pas faire un travail privé. Nous voulons faire une très grande entreprise nationale. C'est pour cela que nous ne nous considérons pas comme une équipe privée. Nous lier à tous ceux qui peuvent nous aider, ce n'est pas nous vendre. Nous n'accepterons pas d'exploitation à cette collaboration. Nous voulons fixer des sympathies actives autour de nous"(2).

En cet été 1941, on chercha d'abord à se définir pour cerner les valeurs essentielles sur lesquelles on n'admettrait aucune concession. Le premier point d'arrêt retenu fut la liberté. L'ajisme apparaissait comme une des dernières tranchées de la liberté parmi les institutions pétainistes.

"Il faut rester attaché à notre liberté même quand elle est déchaînée comme à certains moments. Il ne faut pas essayer d'établir des contraintes d'embrigadement. Certes, il faut une certaine discipline extérieure, car ce qui nous a perdu, c'est la pagafe"(3).

La discipline n'est d'ailleurs pas opposée à l'amour de la liberté.

Le deuxième point aussi important qui fait l'unanimité, est le respect de la personne humaine. Il en découle une fraternité joyeuse, une solidarité envers toutes les classes sociales et les horizons les plus divers. Le danger guette, car on ne peut nier la pression officielle au sujet de l'exclusion des juifs et des étrangers : "Si la question est posée, quelle position prendrons-nous : protestation, démission, escamotage ?"(4)

Plusieurs solutions sont envisagées. POM déclare :

"Nous sommes ajistes, nous avons le respect de la personne humaine. Il n'y a pas de différence entre jeunes français, étrangers, israélites et autres.

(1) Discours tenu à Masseube. Archives Simone Bédécarrats

(2) *ibid.*

(3) Compte rendu du Rassemblement de Masseube, Août 1941. Archives Simone Bédécarrats

(4) *ibid.*

On nous a fait une condition, c'est que ceux qui sont responsables nommément ne soient pas étrangers ni israélites. Si un type ne peut pas être responsable nommément, qu'il le soit effectivement. Ainsi, il est prudent de ne pas mettre à la tête des israélites étrangers. On peut leur demander de jouer ce rôle en sous-marin mais pas de façon officielle" (1).

Le gouvernement est plus exigeant encore et il souhaite établir un *numérus clausus*. "On peut sauver la façade en falsifiant le nombre, propose Robert Auclair, et si on nous demande une statistique, les CDR proposeront la région où la proportion de juifs est la plus faible et non pas Nice par exemple qui compte 60% sinon plus de juifs. La question est de savoir jusqu'à quel point on peut faire des concessions" (2).

Tout le monde est d'accord pour accepter ces demi-mesures, mais en cas d'exclusion totale des camarades juifs et étrangers, le mouvement disparaîtra. L'unanimité se fait autour de cette position selon l'argument de Robert Auclair :

Ce que nous tenons à conserver, ce n'est pas le droit d'aller dans les AJ, c'est le droit d'avoir un idéal, de nous retrouver entre copains qui pensent la même chose et de créer quelque chose de neuf et de commun. Le jour où on nous demande de changer notre idéal, il vaut mieux foutre le camp" (3).

Les Camarades de la Route décident donc de refuser la discrimination raciale en se déclarant tous solidaires devant l'oppression.

Les deux valeurs solennellement définies comme étant des principes de base du mouvement sont en outre la laïcité et la mixité : ces composantes de l'ajisme pendant l'Occupation en Zone Sud ont d'ailleurs l'originalité d'être liées, car l'Eglise va s'opposer avec violence au mouvement des au-berges en soulignant son aspect mixte.

(1) Compte rendu du Rassemblement de Masseube. Août 1941. Archives Simone Bédécarrats

(2) *ibid.*

(3) *ibid.*

"Ces quatre points ont constitué un véritable serment conclu entre nous ce jour-là, même si, par la force des choses, cela n'a pu être écrit, proclamé et diffusé, sinon de bouche à oreille. C'est de cela, essentiellement, que sont issus les Camarades de la Route. Pendant toute la période difficile de l'Occupation, les responsables du mouvement ont veillé à ce que l'engagement de Masseube soit respecté"(1).

La circulaire aux responsables n° 3 d'août-septembre 1941 parle, bien sûr, de Masseube :

"C'était une réunion des pionniers du mouvement ... Quatre jours de travail, c'était peu... tous arrivaient plus ou moins réticents, certains hostiles. On ne se connaissait pas et il y avait eu, avant, trop d'incertitudes et de menaces. Mais avec le travail commun, l'amitié est venue, l'atmosphère s'est créée seule. Joie des veillées, de nos chants retrouvés, des repas et des fou rires, espoir et foi, amitié malgré tout : esprit ajiste pas mort!"(2).

Les principes du mouvement ajiste étant définis et ayant obtenu l'assentiment de tous, les statuts de l'association (3) et les modalités du règlement intérieur (4) sont fixés. Dans tous les papiers administratifs, l'aspect "éducatif" du mouvement est souligné.

Après Masseube, les Camarades de la Route s'organisent. En fait, les discussions et les définitions, les assemblées, les réunions ne vont pas cesser pendant toute cette période, plus propice à la parole qu'à l'action, à la réflexion qu'à la réalisation.

Le premier objectif des CDR est la formation de responsables.

Avant la reprise des activités ajistes, du 1^{er} au 7 septembre 1941 à Masseube, et du 21 au 28 septembre à Mollans, se tiennent deux stages groupant 80 participants. Parallèlement, les contacts se multiplient. A l'occasion de l'inauguration de l'auberge de Bellerive à Vichy a lieu une

(1) Robert Auclaire. "Le serment de Masseube" Juin 1979

(2) R. Auclaire. Note aux Responsables. N° 3. Août. Septembre 1941. Archives Robert Auclaire

(3) Voir Annexe XIII

(4) R. Auclaire. Note aux Responsables. N° 3. Août. Septembre 1941. Archives Robert Auclaire

réunion qui a permis encore une fois des échanges de point de vue. Une autre assemblée se réunit à Chamalières les 20 et 21 septembre 1941. Auclaire et Magnant y prennent la parole pour définir une fois de plus l'esprit nouveau. Il n'y a plus comme avant-guerre deux associations rivales, concurrentes qui se regardaient en chien de faïence: "il s'agissait, affirme Auclaire, pour les subventions, pour le prestige, d'être le plus fort, le plus grand... La première baraque, c'était une AJ, le premier type qui venait avec 15 francs, c'était un usager. C'est fini, cette surenchère, le grand ramassage"(1).

Maintenant prône la qualité, la vraie fraternité, la culture du loisir. Mouvement officiel, certes, les CDR n'en accepteront pas pour autant l'interdiction "totale" des camarades juifs qui ont les mêmes droits effectifs que tous même si officiellement on admet des restrictions - sur le plan de la responsabilité et du nombre. Ces mises au point encore nécessaires alternent avec des chants, des danses, des feux de camp, un grand rallye national et le spectacle du "Tréteau volant"(2).

Du 27 au 29 septembre 1941, une nouvelle assemblée des Camarades de la Route se tient à Sainte-Afrique et à Millau à l'occasion du passage en Aveyron de Lamirand, Secrétaire Général à la Jeunesse(3). A côté des sempiternelles discussions, on visite les caves de Roquefort.

Le 26 octobre 1941 a lieu un autre rassemblement à Pont-de-Beauvoisin dans l'Isère(4). Enfin, une grande réunion est prévue à Nîmes les 1^{er} et 2 novembre. Fin octobre, Robert Auclaire est à même de déclarer :

"Maintenant, la période de tâtonnements et de rassemblements est terminée. Nous sommes en pleine période d'action"(5).

Rien n'est plus illusoire, comme le prouve la suite de

(1) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

(2) R. Auclaire, Note aux responsables, n° 3. Août. Sept. 1941. Archives Robert Auclaire

(3) R. Auclaire. Circulaire des CDR. 17.9.1941. Archives Robert Auclaire

(4) Circulaire des CDR de Grenoble du 26.10.1941. Archives Robert Auclaire

(5) R. Auclaire, Note aux responsables, n° 4. Oct. 1941. Archives Robert Auclaire

l'histoire des CDR pendant l'Occupation puisqu'elle est surtout marquée par des discussions et des prises de conscience sur l'organisation du vaste mouvement d'éducation populaire que les Cam'route sont en train de devenir. Leur action, c'est "route et AJ, éducation physique, activités culturelles, loisir et art populaire, entraide et action civique"(1).

A partir du 1^{er} décembre 1941, les Camarades de la Route ont un insigne : une chaussure de marche, une borne et une fleur, emblème dessiné par Feuillie des Compagnons de France sur la demande de Robert Auclair(2).



"Une borne, une godasse, une fleur, le petit cercle aux couleurs chéries des ajistes renferme tout notre idéal.

La borne, symbole de la route que nous voulons suivre, la godasse de l'effort que cela nous demande, la fleur de l'amitié qui nous contient et nous guide.

Notre route, c'est d'abord le chemin que nous prenons pour fuir la ville, ses murs noirs, ses faux plaisirs, ses soucis, le chemin parfois long et difficile qui nous demande de durs efforts, le chemin qui nous conduit vers la nature, vers l'auberge, vers les copains, vers la vie et la joie.

Notre route, c'est aussi le chemin que nous voulons prendre à travers l'égoïsme, la paresse, le mensonge, l'hypocrisie, les bassesses de la vie; c'est un chemin qui ne sera pas toujours facile; il y aura de durs passages, des heurts, des désillusions, beaucoup de peine, peut-être même parfois un peu de découragement.

Mais nous trouverons, sur le dur chemin, l'amour que tout CDR porte en lui comme une flamme ardente, nous connaissons les joies d'une amitié vraie, solide, spontanée, nous chanterons l'enthousiasme et la joie de nos 20 ans, nous vivrons sainement et pleinement notre jeunesse.

(1) R. Auclair, Note aux responsables, n° 4, Oct. 1941. Archives Robert Auclair

(2) Entrevue avec Robert Auclair le 12.1.1983

Petit insigne si vivant qui a su concentrer notre vie, porte bien haut notre idéal.

"Marcelle"(1)

Cet emblème décore les nouvelles cartes que les CDR peuvent enfin délivrer. A la suite de deux entrevues à Vichy, la première avec Garronne et A. Basdevant, la deuxième avec Dupouey et Noël Poudroux, POM obtient en effet les premières subventions pour les Cam'route :

"J'y allais en tant que Président des CDR - je n'ai démissionné de mon poste de Président que début 1943 pour ne pas porter préjudice au mouvement par mes activités de résistant et je fus alors remplacé par Marcel Petit - mais aussi comme instructeur à l'Ecole Nationale des Cadres de la Jeunesse d'Uriage où je fus instructeur de décembre 1940 au 4 janvier 1943"(2).

Le mouvement a obtenu l'accord à la fois des usagers et du gouvernement. Une grande propagande est lancée pour le faire connaître. A l'échelon des Groupes locaux, nous avons un exemple donné par le Groupe local de Valence :

" Jeune, lorsque tu passes dans les rues, tu peux lire sur tous les murs de la ville des appels de différents Mouvements de Jeunesse, et tu n'as su encore choisir celui auquel tu adhéreras. Peut-être même n'as-tu pas envisagé de choisir... Pourtant le premier soleil de printemps brille sur les vitres de ton usine, de ton atelier ou de ton école, et lorsque tu sors, le vent qui vient du Midi te donne le regret d'avoir à retrouver ta "boîte" tous les jours. Mais pourquoi tous les jours ? Le dimanche est à toi, alors emplis-le au maximum du soleil et de l'air pur qui te feront recommencer la semaine avec plus de courage. Il y a autour de ta ville des balades merveilleuses. Tu penses qu'il est plus agréable de les faire avec des camarades ? Tu as bien raison ! Mais il y a des quantités d'autres jeunes qui sont dans ton cas, avec le même désir d'utiliser leurs loisirs aussi intelligemment et agréablement que possible. Si tu veux les rencontrer, mettre des projets sur pied

(1) Le Peyarot. Bulletin des Groupes CDR de Brive et de Corrèze.
N° 4

(2) Lettre de POM du 14.2.1979

avec eux et les réaliser,
 VIENS AUX CAMARADES DE LA ROUTE !
 tu y trouveras déjà des jeunes qui t'accueilleront avec joie et te proposeront des buts de sorties et d'activités intéressants.
 Les Camarades de la Route utilisent dans leurs excursions les Auberges de la Jeunesse. Ils te feront connaître la vie que l'on mène à l'AJ avec ce qui la caractérise : simplicité, franchise, entr'aide, amitié.
 Nous t'invitons à venir nous voir vendredi 20 mars, à 20h30, 59 rue des Alpes (au rez-de-chaussée) : un local tout repeint de neuf et qui réclame quelques dessins ou photos sur ses murs. Peut-être auras-tu des idées à nous proposer à ce sujet... En tous les cas, N'HESITE PAS A VENIR, tu ne le regretteras sûrement pas, et nous aurons à Valence un chic Groupe de Camarades.

La responsable du Groupe Local,
 Andrée Laforêt"(1)

Bientôt, de véritables tracts sont imprimés. A partir d'avril 1942, le contact est surtout noué de façon plus continue grâce à Routes dont la réalisation est confiée à Marcel Petit.

"Routes, c'était une nécessité, une de nos premières tâches comme lien, comme manifestation d'existence. C'était la matérialité du mouvement des auberges en soi par rapport aux mouvements de jeunesse de Vichy. J'allais à la censure à la Vallée de la Maurienne. Je prenais cela sur un ton badin. Vous croyez ? Nous avons refusé systématiquement de passer les communiqués obligatoires de Vichy; on n'a cité qu'une fois le Maréchal. On n'a jamais cité les discours du Maréchal à la jeunesse. C'était toujours la petite guéguerre et on tempérait en disant qu'il n'y avait pas eu de place. On n'a jamais, absolument, été exigeant dans les bureaux de Vichy. Il y avait là des gens qui jouaient le double jeu, des résistants. On rompait des lances avec l'épiscopat sur la mixité, on n'a jamais bouffé du boche dans Routes. Au contraire, Marc Paillet était contre le terrorisme, contre le fait qu'on descende des officiers allemands, et cela avait provoqué beaucoup de remous. En un mot, Routes était frondeur, anticlérical. L'épiscopat était contre les auberges avec comme barrière la mixité dont on faisait, nous, une autre barrière"(2).

(1) Archives Robert Auclair

(2) Entrevue avec Marcel Petit le 4.1.1979

LES CAMARADES DE



QUITTE LA VILLE

l'usine monotone où tu as besoin toute la semaine, la rue sans joie, le bistrot abrutissant, les plaisirs frelates où tu entières les dimanches.



FUIS LA DÉTRESSE

d'une vie solitaire, aux préoccupations étroites et mesquines, sans horizons, sans copains, et dans laquelle l'argent règne en maître absolu.



BRISE L'ENNUI

d'un travail fastidieux, au long de jours tristes qui n'amènent que soucis et désespoir, la lassitude et l'angoisse sont aujourd'hui ton lot. Mais...

POUR LA NATURE

Va retrouver la paix des champs ! Dans tous les plus beaux sites des auberges de jeunesse accueillantes et gais attendent ta venue.



VERS L'AMITIÉ

sur la route, à l'auberge, dans ton groupe, des mains fraternelles se tendront vers toi. Avec des milliers de joyeux camarades, garçons et filles, tu iras au devant de la vie.



VOICI LA JOIE

joie des belles randonnées, joie des soirées passées avec de bons camarades, joie de lancer des chants d'espoir, joie d'être fort, joie de vivre.



LA ROUTE



TOI QUI AIMES les belles randonnées sac au dos ;
 • les soirées joyeuses avec de bons camarades ;
 • les chants et les danses du terroir, **VIENS AUX**

CAMARADES DE LA ROUTE

(Mouvement des Auberges de Jeunesse)

ILS T'OFFRENT

- un réseau d'auberges accueillantes et claires.

ILS TE PROPOSENT

- une activité de plein air tonique et rude ;
- une saine et forte camaraderie ;
- des principes de vie fraternelle ;
- l'affirmation de tes qualités d'homme ;
- la découverte, au long des routes, de la France et du monde.

Tracts de propagande. Archives Robert Auclair

Marcel Petit était ouvrier typographe dans la presse à Paris et en 1936, il devint président du Club des usagers des AJ de Boulogne-Billancourt. A partir de 1942, il est rédacteur en chef de Routes et responsable de la mise en page, de la fabrication à l'imprimerie, de la censure, des articles parfois Pendant trois ans, il s'occupe avec succès de ce journal... Selon POM, "avec son très bon bagage technique, il dirigea avec autorité son service grâce à son sens aigu des initiatives et il sut apporter le petit grain de fantaisie indispensable" (1).

Routes se caractérise comme toutes les plus pures manifestations ajistes par son goût de l'humour, resté vivace malgré et contre tout. Ainsi, le journal s'amuse à relever dans la presse les appellations données aux Camarades de la Route qui deviennent " les Compagnons de la route ou les Carnards de la route !!!"(2) On ne peut donner que quelques exemples choisis arbitrairement parmi les 23 numéros publiés d'avril 1942 à septembre 1944.

Routes est un lien, une tribune ouverte à tous. Le n° 1 s'ouvre sur une déclaration de principe des CDR de Luc Bonnet, écrite juste avant sa mort(3):

Les auberges sont les "dépositaires des vraies richesses".
Les CDR ont un but culturel.
Ils doivent offrir aux jeunes
"les moyens d'un perfectionnement harmonieux de leur personnalité, physiquement, intellectuellement, moralement, au sein d'une collectivité qu'ils s'efforcent de rendre toujours plus largement humaine"(4).



- Quelles fatigues ?
- Non : l'indifférence...

(5)

(1) Lettre de POM. Juin 1981

(2) Routes. N° 5. Sept. Oct. 1942. p. 13

(3) Voir Annexe XIII le répertoire des articles publiés dans Routes

(4) Luc Bonnet. "Essai sur une déclaration de principe des CDR". Routes. N° 1. Avril 1942. pp. 1.2

(5) Routes. N° 15. Nov. 1943. p. 11



— Et puis vous savez, au fond, ces auberges de la jeunesse, si ça avait existé de notre temps, nous nous serions peut-être mariés...
— Oh ! taisez-vous, dévergondée, si Meneigneur vous entendait...

(1)



rolandDiel

— ...Seulement, moi... je ne me baigne pas, je suis en train de me noyer !

(2)

La fraternité qui naît de l'auberge, s'explique par "l'altruisme, l'abnégation, l'esprit de sacrifice, le désintéressement total et la solidarité illimitée, la tolérance et le respect de la personnalité".

La liberté inhérente à l'esprit ajiste, débouche sur "le sens de la responsabilité, l'initiative et la discipline, le sentiment de la liberté intérieure, la recherche de la vérité par le libre examen, la notion de coopération, de l'acte gratuit qui n'attend pas une rémunération"(3).

En un mot, les ajistes sont "de nouveaux humanistes" proches de l'idéal de l'homme total de la Renaissance.

Ce lyrisme humanitaire rappelle celui de Marc Sangnier que nous avons relevé dans ses discours et proclamations.

En avril 1942, l'audience du mouvement s'accroît. Des journaux locaux, bulletins de Groupes fleurissent de part et d'autre comme Route Joyeuse (Groupe de Lyon), Coude à Coude (Groupes des Bouches-du-Rhône), Le Peyarot (Groupes de Brive et Corrèze), etc...

(1) Routes. N° 11. Juin 1943. p. 4

(2) Routes. N° 22. Juillet. Août 1944. p. 4

(3) Luc Bonnet. "Essai sur une déclaration de principe des CDR". Routes. N° 1. Avril 1942. pp. 1. 2

Les Camarades de la Route ont enfin un siège définitif à Lyon, au 32, rue de Condé et ils touchent de plus en plus de monde : " Dans le Queyras, le pasteur Jacques Cadier, an-

cien champion universitaire de ski devint un très bon militant de l'ajisme, Jacques Lochard, commissaire national des Routiers Unionistes apporta une aide conséquente. Mais ce fut comme pour le CLAJ au départ en 1933, parmi les instituteurs que se recrutèrent les cadres les plus actifs : Maurice Tadier, Jacques Arnault, Philippe Roux, André Essel dans le Massif Central, Jacques Denis à Nice, Bonnel à Marseille, Gouty à Nîmes, Jean Bellec en Provence, Paule Paillet à Mâcon, et j'en passe"(1).

Cette affluente subite, alors que les CDR connaissent beaucoup de difficultés initiales, s'explique par la place originale qu'ils occupent parmi les autres mouvements de jeunesse reconnus par Vichy. POM définit les Cam'route comme étant "une révolution qui s'attaque par le haut, à l'échelle des valeurs de la civilisation bourgeoise et par le bas, au style même de la vie quotidienne"(2).

Comme avant-guerre, ils sont à la fois un mouvement de plein air et un instrument de culture et d'éducation.

"Ni brouteurs d'herbe, ni intellectuels desséchés, les Camarades de la Route ne se contenteront pas d'être des sportifs et des hommes de plein air, mais seront présents dans les institutions nouvelles... Ils s'appliqueront à répandre...une culture vivante et humaine, visant à la formation d'un homme total, solidement relié à son métier, à sa profession, à son pays... Les Camarades de la Route veulent enfin exprimer leur style de vie par un art populaire renouvelé, générateur d'élan et d'enthousiasme"(3).

Cette profession de foi rejoint celle d'Eggy qui déclare au Conseil National des CDR tenu à Pentecôte 1942 :

"Si les jeunes viennent chez nous, ce n'est pas pour faire de la culture mais pour sentir leur jeunesse, manifester leur joie, fréquenter les AJ; nous devons tenir compte de cette tendance et en

(1) Lettre de POM. Avril 1979

(2) POM. "Les CDR". Jeunesse France. Cahiers d'Uriage. N° 34. Août 1942. p. 63

(3) Jean-Marie Serreau. "Les CDR". Compagnons. N° 71. 21.2.1942. p. 5

même temps montrer que l'activité culturelle n'est pas coupée de cette tendance, mais qu'elle s'y mêle intimement...Jeux, activités artistiques, intellectuelles, sorties devront former un tout harmonieux"(1).

Par leur volonté d'approfondir l'aspect culturel du mouvement ajiste, les jeunes français prennent de plus en plus de distance par rapport à l'idée originale de l'auberge telle qu'elle avait été conçue par Richard Schirrmann et par ses adeptes dont Marc Sangnier faisait partie au départ: ils s'écartent délibérément de l'auberge initiale - toit et réfectoire - pour en faire une maison de la culture.

A ce même congrès de Pentecôte 1942, Guy de Boysson, dans son exposé sur la formation des Camarades de la Route, analyse avec finesse l'esprit ajiste où se mêlent divers aspects parfois opposés :

"Le style de vie suppose la recherche de certaines qualités et une certaine échelle des valeurs... Nous ne disons pas, il faut la solidarité, la fraternité, mais par le fait de vivre en plein air, en communauté, ces qualités se développent d'elles-mêmes.

Le retour à la nature, la réaction contre la vie déséquilibrée que nous menons à la ville, le plein air sont des facteurs d'équilibre humain. La nature développe en nous sensibilité, goût, curiosité. Le sens de la communauté nous donne les sentiments de devoirs envers la collectivité, le civisme, le dévouement, la lutte contre l'égoïsme, la fraternité, la solidarité, le sentiment d'égalité. Le sens de la personnalité développe la liberté, l'enrichissement par le contact dans la communauté, la fusion des milieux, la connaissance entre les sexes, les éléments étrangers, etc... La discipline nous donne un sens de la hiérarchie des valeurs et même du commandement. Tous nous sommes partisans de la liberté et obligés néanmoins d'accepter plus ou moins une large part de responsabilités. Nous ne sommes pas partisans d'obéir à des consignes et par nos responsabilités, nous

(1)Compte rendu dactylographié.Archives Simone Bédécarrats

avons plus de devoirs et il faut faire davantage d'efforts sur soi-même. Liberté n'est pas facilité. Si on n'est pas capable de discipline personnelle, on n'est pas capable de liberté. Ainsi, évolution et purification naissent de la route. Ce n'est pas la fuite de la vie"(1).

De toutes ces réflexions et définitions, il ressort toujours la même affirmation : un nouveau style de vie a créé un nouveau type d'homme. A plusieurs reprises, Robert Auclaire proclame : " Nous sommes des révolutionnaires". Les CDR veulent que d'autres rapports s'instaurent entre les hommes, dans la vie sociale et la famille. Les loisirs proposés aux jeunes, au lieu d'être un asservissement de plus, doivent développer "leur formation sociale, intellectuelle, culturelle en les éveillant à tous les problèmes de la vie"(2).

Le mouvement qui se proclame révolutionnaire, joue sur l'ambivalence du mot replacé dans son contexte historique. Aux yeux de Vichy, il oeuvre en faveur de la Révolution Nationale, aux yeux des ajistes, la révolution est sociale, anti-capitaliste et anti-bourgeoise.

Le mouvement ajiste continue à se chercher à travers des réunions et des rassemblements où les échanges de vue, les mises au point, les définitions, les prises de partie.... occupent une très large place. Les dirigeants continuent à subir des pressions gouvernementales et ils ne veulent pas prendre seuls la responsabilité des décisions. Peut-être aussi ont-ils pris l'habitude de la discussion, sorte de seconde nature qui se greffe sur l'ajisme.

Le premier Congrès National des CDR se réunit à Pentecôte 1942. Les comptes rendus de la vie des Groupes locaux occupent la majeure partie de ce Congrès, nécessité d'autant plus pressante qu'"il faut trancher net devant les hésitations

(1)Compte rendu dactylographié ,Archives Simone Bédécarrats
 (2)Jacques Arnault.Lettre rédigée par le délégué de Pays-de-la-Vienne à l'intention des instituteurs de son département. Circulaire mensuelle CDR.Mars 1943.Archives Robert Auclaire

de certains Groupes face aux demandes gouvernementales régionales"(1).

Il est conseillé aux usagers de participer au Service civique rural, de collaborer au "démarrage" des maisons de jeunes, d'envoyer des cadres pour les colonies de vacances, mais "les défilés, les manifestations avec salut aux couleurs, à tout bout de champ, ce n'est pas notre affaire"(2), proclame Robert Auclair; quant au problème juif qui se pose à nouveau, il propose de conserver les juifs qui sont déjà inscrits, mais de refuser de nouvelles inscriptions, contrairement à Guy de Boysson pour qui cette mesure ne résoud pas la question et ne simplifie en rien le problème(3). En fait, nous savons que jusqu'à la Libération, la question juive fut réglée de la façon suivante : les juifs trouvèrent accueil et protection aux auberges qui leur fournirent des faux papiers et une identité leur permettant de vivre à l'abri des persécutions raciales. Cette ligne de conduite ne fut jamais remise en question en Zone Sud même si officiellement, il y eut des pressions et des décisions de surface qui n'engagèrent en rien l'avenir de ceux que l'on protégeait. Néanmoins, il

(1) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

(2) ibid.

(3) Il n'est pas inutile d'évoquer ici l'histoire du "Croquefruit", entreprise gérée et organisée par des ajistes à Marseille. Un certain nombre de jeunes usagers en situation irrégulière ont pu y gagner leur vie. Georgette Gabaï raconte qu'arrivée à Marseille en août 1940, elle y a retrouvé des amis trotskystes : les frères Bleibtreu... " On ne savait pas trop ce qu'on allait faire"(Entrevue avec Georgette Gabaï le 17.11.1978). Les ressources personnelles s'épuisaient et "un certain nombre de camarades de Zone Nord avaient dû se replier à Marseille"(Entrevue avec René Dray le 7.1.1978). "C'est alors, raconte G. Gabaï qu'un copain a eu une idée : Guy Blanc, d'Hautrive. Les restrictions ayant commencées, il pensa créer une fabrique de pâtes de fruits : il s'agissait de faire des petits pains compressés de fruits secs non contingentés : des dattes, des bananes, du moût de raisin. C'était très aimé. On voulait travailler sous forme de coopérative mais c'était trop compliqué extérieurement : Jean Rougeul est donc devenu directeur, mais à l'intérieur, on était tous sur le même plan et tout le monde gagnait la même chose. On était 7 pour commencer puis 15, puis 150. Ça marchait très bien. On avait des équipes du matin et de l'après-midi, il y avait ceux qui préparaient la pâte, ceux qui la broyait, ceux qui formaient d'énormes saucissons, ceux qui coupaient, pesaient, roulaient dans la noisette, envelop-

est permis de souligner que des concessions furent faites officiellement, même si la pratique fut autre. Que restait-il de la belle intransigeance de Masseube ? On peut se demander si les responsables ajistes n'auraient pas pu, comme en 1940, être moins conciliants face aux demandes d'un gouvernement où ils savaient qu'ils bénéficiaient d'appuis sûrs.

En janvier 1943 a lieu un remaniement du Comité Directeur des Camarades de la Route. POM démissionne de sa fonction de Président. Nous savons qu'il souhaite ne pas faire porter des risques inutiles au mouvement par son activité résistante. C'est Robert Auclair qui lui succède. Sont Vice-présidents Marcel Petit et Simone Chaumet, ex-secrétaire du CLAJ; le Secrétaire Général est Paul Mehlinger, le Trésorier André Champ du Club de Mâcon. POM, Georges Louis, Guy de Boysson et Henri Bonnel font aussi partie du Comité(1). Robert Auclair, appelé à la fonction de Secrétaire Général des AFJ, abandonne la présidence des CDR le 1^{er} mai 1943(2). La décision est officialisée à la réunion du Comité Directeur des AFJ de cette date. Il est remplacé par Marcel Petit. Le 8 juin 1943, Robert Auclair annonce dans le Rapport moral de l'année écoulée le départ de Georges Louis du Comité Directeur. C'est René Tauziède qui lui succède(3).

paient les "croquefruits" dans du papier d'aluminium. On était arrivé à faire ça en 5 heures. Comme on n'avait pas l'obligation de déclarer ceux qui travaillaient, on a caché beaucoup de gens, des juifs, des étrangers - tous ajistes - qui purent survivre grâce à l'entreprise qui fonctionna pendant 4 ans"(Entrevue avec Georgette Gabaï le 17.11.1978). G. Gabaï nous écrit à propos du "Croquefruit" : "Son rapport avec les auberges de jeunesse est qu'il a été créé par 7 personnes dont 4 ajistes, qui tous ont voulu mettre en pratique dans le cadre d'une petite entreprise commerciale, les idéaux d'égalité et de fraternité qu'ils avaient en commun... Les ouvriers et employés du "Croquefruit" étaient pour la plupart des peintres, cinéastes, journalistes, écrivains.. Francis Lemarque et Mouloudji par exemple..."(Lettre de G. Gabaï du 5.5.1978).

(1) Routes. N° 7. Janv. 1943. p. 15

(2) Routes. N° 11. Juin 1943

(3) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

Il semble que ce soit la particularité de toutes les institutions vichysoises de connaître des remaniements sans fin. Mais l'évolution des Camarades de la Route n'en souffrit pas particulièrement.

Le 8 juin 1943, Robert Auclair dresse le bilan de l'activité du mouvement à l'occasion de l'assemblée nationale des CDR, réunie à Pentecôte 1943, du 13 au 15 juin à l'auberge de Chamalières. Les effectifs des CDR ont doublé ; ils sont 200 Groupes. On peut considérer que c'est " une

victoire, en voyant ce qu'a été cette année écoulée : le climat d'angoisse et de refus rencontré chez les jeunes, l'hostilité agissante de tous les réactionnaires, les conditions de vie telles que prendre seulement la route semble un défi, nos cadres plusieurs fois décimés..."(1).

Pour pallier la carence d'auberges, les Camarades de la Route ont décidé de créer des relais : ce sont des auberges sommaires qui ne répondent pas encore aux normes de sécurité et d'hygiène, mais qui peuvent être utilisées comme "locaux à usage touristique". Les relais sont installés, entretenus, gérés par les Groupes locaux avec une aide de la direction qui se réserve le droit de les inspecter et même de les fermer en cas de mauvais fonctionnement ou non-observance de leur règlement. A cette date, 20 relais sont achevés ou en cours(2). Le bilan, plutôt positif, permet des espérances nouvelles. Aussi le projet de budget demandé au Secrétariat Général à la Jeunesse pour l'année 1943 est-il de 2. 608 000 frs.

Cette assemblée est de nouveau l'occasion de mises au point. La question du camping mixte est longuement discutée. Par décision finale, à part 4 Groupes - Alès, Clermont, Nîmes, Nice - il est convenu de l'interdire. Ne s'agit-il pas, ici encore, d'une petite compromission à propos d'un point sur lequel on avait pourtant décidé à Masseube de rester

(1) R. Auclair. Rapport moral. Compte rendu dactylographié de l'Assemblée Nationale de Chamalières. Juin 1943. Archives Simone Bédécarrats.

(2) *ibid.* Voir Annexe XIII le règlement des relais fixé à cette Assemblée Nationale

intraitable ?

Un autre problème qui suscite des controverses, est l'attitude du Comité Directeur qui s'est incliné devant les demandes pressantes du SGJ en ce qui concerne les auberges de La Coûme et celle de La Lagone. R.Auclair explique :

"Le SGJ a envoyé une lettre disant que les AFJ avaient sur leur réseau deux AJ dont les parents ne pouvaient répondre aux conditions exigées par les règlements en vigueur et que, par conséquent, il fallait s'en séparer sous peine de sanction immédiate. A La Lagone, les PA étaient juifs, à La Coûme, les PA sont des Allemands réfugiés. Nous avons dû nous incliner"(1).

Les soumissions répétées devant des exigences du SGJ n'encouragent-elles pas des demandes de plus en plus pressantes ? Le refus catégorique des dirigeants aurait-il véritablement entraîné une cessation de toute activité ajiste ? Il est légitime de se demander si la souplesse tactique de la direction des CDR qui accepte à chaque fois des demi-mesures, n'augmente pas l'intransigeance du gouvernement de Vichy. Il est impossible de transiger aujourd'hui sur le bien fondé du choix de la méthode. Elle ne fut pas toujours des plus courageuses sur le plan officiel, mais c'est peut-être ce qui lui permit de survivre et par là, d'offrir accueil et aide aux persécutés et aux résistants. Pour Guy de Boysson, avec le recul du temps, le choix fut bon(2), pour Dominique Magnant, il fut déshonorant(3).

Quoiqu'il en soit, cette soumission n'est pas du goût de tous les représentants, conscients néanmoins de la difficulté que soulèvent ces deux auberges de jeunesse. Pierre Tessier, présent à l'assemblée générale de Chamalières, appuie l'attitude des dirigeants des CDR : elle est semblable à celle des responsables de Zone Nord qui sont, eux aussi, soumis aux exigences des autorités d'occupation, mais ont, dans la pratique, un comportement opposé.

(1) Lettre de Robert Auclair du 13.6.1984

(2) Entrevue avec Guy de Boysson le 21.2.1978

(3) Lettre de Dominique Magnant du 18.7.1984

"L'identité de vue est complète dans les moindres détails, affirme-t-il. Je suis sûr que le jour où la ligne de démarcation tombera, les copains et le mouvement tomberont d'accord"(1).

Le deuxième Conseil National des Camarades de la Route se tient à Mollans les 31 octobre et 1^{er} novembre 1943. Il est encore une fois l'occasion de discussions sur le mouvement, sa place dans l'édifice social et la forme adéquate à rechercher pour parvenir à la réalisation de ses objectifs. Tout d'abord le problème de la dualité est remis en question très sévèrement par le Groupe de Megève qui reproche aux AFJ d'enlever les auberges aux ajistes. Selon lui, cette répartition des rôles a fait faillite, car au lieu de parvenir à plus de cohérence, les AFJ n'ont cessé d'accumuler des erreurs. Il faut rendre d'urgence les auberges aux usagers. Les responsables protestent contre la violence de cette "mise au point" et évincent toute discussion sur la structure des deux organismes ajistes en prétextant que pour l'heure, la dualité est imposée au mouvement et que le problème sera résolu ultérieurement. A force d'agiter le spectre menaçant d'une disparition éventuelle du mouvement, ce problème, pourtant réel, est peut-être étouffé artificiellement par l'argument de la nécessité politique. Il surgira avec d'autant plus d'acuité et de violence au moment de la Libération où comme nous le verrons, les institutions se succéderont les unes aux autres dans une incohérence parfaite, ruinant l'ajisme et les auberges.

D'autres débats ont pour objet l'éternelle définition de l'idéologie ajiste. Marc Paillet analyse la situation avec un certain esprit prémonitoire. Pour lui, l'ajisme traverse une crise et il faut faire des recherches dans divers sens. Le premier problème qu'il soulève est celui du danger d'intellectualisme qui sépare la majorité des responsables des

(1)Compte rendu de l'Assemblée de Chamalières du 14.6.1943. Archives Simone Bédécarrats. Néanmoins, on pouvait peut-être justifier une décision différente en Zone Nord par le fait que le gouvernement de Vichy n'est pas la Gestapo. Il est vrai aussi que parfois, ce dernier devança les demandes allemandes avant même qu'elles aient été formulées.

usagers de la base. Le meilleur exemple est Routes dont la lecture s'avère trop difficile pour la majorité des Groupes.

"Nous sommes des intellectuels, pourris de bourgeoisie. Nous devons faire nos efforts pour rejeter la carapace. Il faut être intransigeant sur le fond...; le point faible, c'est lorsque nous avons encore des raisonnements trop "intelligents" dans le sens creux du mot...On n'a pas rejeté l'écorce d'intellectualisme mais il faut intégralement tout présenter aux ouvriers et sous prétexte de simplification du langage, ne pas présenter une caricature de la musique, de l'économie politique, etc ..."(1).

En un mot, si l'on rejette le verbiage, il faut respecter la difficulté et la complexité des problèmes. Cette critique d'une situation délicate trouve un écho particulier parmi les ajistes, et Routes reflète la préoccupation unanime des CDR désireux de s'orienter davantage vers l'éducation du peuple plutôt que vers celle de l'élite. Les intellectuels se contentent parfois de dire : "les ouvriers ne savent pas

lire..., mais les autres ne savent pas parler, ils sont prisonniers de leur langage technique. C'est un art difficile que de parler concrètement de choses abstraites et simplement de choses compliquées" (2).

Robert Auclair intervient dans ce débat crucial pour appuyer l'orientation populaire du mouvement :

"Une éducation de la facilité abrutit..; il ne faut pas faire une littérature pour le peuple mais lui apprendre à lire, à découvrir et refuser de faire une littérature simplifiée"(3).

L'apprentissage de la difficulté - pour ne pas créer une sous-culture - c'est le point qui concentre toutes les opinions. Déjà, on envisage des applications pratiques. Il faut essayer par exemple d'envoyer au moins 3/4 de stagiaires ouvriers et que les stages ne restent pas le monopole presque exclusif des pédagogues. En effet, "75% des stagiaires sont étudiants ou instituteurs... Nos responsables ne sont pas des caporaux, ni des caïds, il n'en reste

(1) Compte rendu dactylographié du Congrès de Mollans. Nov. 1943. Archives Simone Bédécarrats

(2) Joseph Rivier. "La tâche des intellectuels dans l'éducation populaire". Routes. N° 15. Nov. 1943, p. 9

(3) Compte rendu dactylographié du Congrès de Mollans. Nov. 1943. Archives Simone Bédécarrats

pas moins que ceux appelés à être les cadres d'une organisation comme la nôtre, risquent d'être bientôt entièrement universitaires alors que notre recrutement est en grande majorité ouvrier"(1).

Ce sera une des grandes réussites des Camarades de la Route de s'ouvrir aux ouvriers et de les appeler à prendre des responsabilités au sein de leur propre mouvement. Cela correspond à "l'éclatement de l'ajisme" sur lequel nous reviendrons.

D'autres objectifs sont encore définis qui aboutissent tous à la nécessité de l'éducation personnelle et collective qui exige apprentissage et discipline. C'est ici que s'épanouit la notion d'organisation. Il faut d'abord apprendre la technique de la route. Pour beaucoup, la route se réduit à savoir faire un sac et marcher. Auclair, avec son franc-parler habituel, dénonce le danger de l'anarchie :

"Ce qu'on appelle sortie, c'est quelque chose d'immonde. C'est partir tard, traîner sur une route, s'abêtir en chantant, faire un infâme "béton", repartir en traînant et revenir. Comme cela, c'est une espèce d'opium... Route ne veut pas dire abêtissement mais quelque chose de dur où l'on fait agir les facultés de l'esprit"(2).

Ainsi refuse-t-on d'emblée la facilité, le laisser-aller, l'amateurisme. Pour organiser une sortie des Camarades de la Route, il faut former des responsables, jeunes techniciens qui sauront lire des cartes, s'orienter sur le terrain, dans les champs à l'aide d'une boussole, réunir une documentation touristique, organiser un itinéraire. Il faut aussi penser à élargir la route à toutes les activités de plein air y compris le ski, la montagne, le canoë, le camping...

Une autre forme d'action envisagée est la solidarité. Auclair précise :

"Organiser une solidarité avec les copains qui ont beaucoup de difficultés, ce n'est pas sortir du plan ajiste"(3).

(1) Robert Auclair. "Toute la vie pour tous les jeunes". Routes. N° 5. Sept. Oct. 1942. p. 11

(2) Compte rendu dactylographié du Congrès de Mollans. Nov. 1943. Archives Simone Bédécarrats

(3) ibid.

En effet, la route a créé une camaraderie, une amitié qui normalement débouche sur la solidarité. Selon Marc Paillet,

"la solidarité est une forme permanente de l'ajisme et elle existe en dehors des temps"(1).

Actuellement, elle s'exprime sous la forme d'un service aux absents. Philippe Roux en a la responsabilité ainsi que Simone Chaumet et Renée Devaux. Ce service apporte aide matérielle, réconfort, liaison entre ajistes, envoi de lettres et de colis, mise en vente du timbre solidarité.

Un autre rôle qui incombe aux Camarades de la Route est d'enseigner la morale nécessaire à toute vie sociale ou communautaire. Tout le monde est conscient de l'écart qui sépare le verbe et l'action, les belles théories humanistes et la pratique de la vie quotidienne. Guy de Boysson souligne qu'il vaut mieux développer les choses pratiques, créer un climat, un style de vie par l'exemple plutôt que par des discours sur l'idéal ajiste :

"Certes, dit-il, nous avons la hantise de la dictature et nous n'avons pas le courage de prendre des responsabilités pour traquer les maraudeurs, les chapardeurs... Beaucoup de gens se disent "moi, je commence par ne pas respecter les règles de morale actuelle" sous prétexte d'idéal révolutionnaire. Or, le mot idéal révolutionnaire demande à être bien précisé"(2).

Selon Marc Paillet, il s'agit bien de faire la différence entre dictature et autorité, sans confondre ces deux notions assez proches. " Nous sommes tous, conclue-t-il, imbus de non-autoritarisme. Il faut briser cela et ne pas être toujours, sous prétexte de démocratie, les pieds et les poings liés"(3).

A force de tourner autour de la notion de chef et de responsable, " le responsable, selon René Dray, n'est plus responsable de rien du tout"(4).

Il faut lui redonner le pouvoir d'exercer une autorité juste lorsqu'une assemblée s'est mise d'accord sur un certain nombre de choses à ne pas admettre et faire respecter

(1)Compte rendu dactylographié du Congrès de Mollans.Nov. 1943.Archives Simone Bédécarrats

(2)ibid.

(3)ibid.

(4)ibid.

ces interdits.

Le Congrès de Mollans fut donc encore une longue réflexion sur l'ajisme comme toutes les réunions de cette époque. Les Camarades de la Route ont conscience de leur aspect provisoire et tentent de survivre en maintenant une activité ajiste en veilleuse - tout en approfondissant leur rôle et leur méthode pour être prêts à la Libération.

Le troisième Conseil National des CDR se tient à Pentecôte, à l'École des Cadres de Feyzin, les 28 et 29 mai 1944. La question essentielle débattue est cette fois celle de l'"éclatement" de l'ajisme. Il s'agit d'une part "de perfectionner et renouveler les techniques qui ont toujours été dans le patrimoine ajiste"; d'autre part, "de lancer hardiment le maximum de Camarades de la Route vers les jeunes travailleurs soit pour les faire entrer dans nos rangs, soit pour mettre à leur disposition notre technique de loisirs populaires"(1).

Trois secteurs privilégiés de l'ajisme traditionnel sont approfondis en vue de cet objectif : la route, les loisirs intérieurs, la culture populaire. De nouvelles activités sont déjà développées dans ce même but : le tourisme, la spéléologie, les sports essentiellement athlétiques. "L'éclatement" de l'ajisme débouche sur les caravanes d'usines et la politique des foyers.

Les caravanes d'usines devaient être "une organisation de vacances mise à la disposition des jeunes ouvriers et des jeunes ouvrières"(2) dans le but de leur offrir la technique des loisirs mise au point par les CDR : loisirs touristiques, sportifs, éducatifs. Trois jeunes Cam'route conduiront une caravane de 12 à 18 membres dans une auberge de jeunesse qui servira de base

(1) Compte rendu du Conseil National. Pentecôte 1944. CDR. Archives Robert Auclair

(2) ibid.

de randonnées pour une durée de 8 jours : le premier sera responsable de la marche sur la route, le second de l'animation, le troisième assumera la responsabilité générale. Cette action a obtenu l'agrément et l'aide de l'Office des Comités Sociaux d'Entreprises. A Pâques, une sortie d'expérience a lieu en Auvergne(1). Quatre autres caravanes d'usines partent à la même époque : une caravane de garçons, ouvriers de Lyon, sous la direction de Pierre Bolla; un autre groupe de filles, ouvrières de Lyon; un groupe mixte d'ouvriers des usines Michelin de Clermont-Ferrand sous la direction de Jacques Arnault; une caravane d'ouvriers de Carcassonne, Toulouse, Narbonne, conduite par Roger Ballossier(2). L'expérience prévue pour l'été 1944 ne put avoir lieu, vu les circonstances. Elle resta un des projets d'avenir. Cet objectif ne sera que partiellement atteint au sein des auberges, mais il trouvera par contre un épanouissement spectaculaire dans l'organisation du tourisme de masse au sein d'organismes qui, au départ, furent lancés par des ajistes, comme Tourisme et Travail, etc... Chacun aura sa particularité propre mais restera marqué par l'idéologie ajiste.

A Pentecôte 1944, on apprend au Conseil National de Feyzin que le Comité Directeur est encore une fois renouvelé. Marcel Petit est Président; sont Vice-présidents Philippe Roux et M.L.Joly; le Secrétaire Général est Paul Mehlinger et le Trésorier Jacques Arnault(3). René Porte qui faisait partie du Comité Directeur des CDR, donne sa démission à la réunion du 22 juin 1944, car il est surchargé de travail; c'est Claudette Fessy qui le remplace et qui assume la charge de responsable de la Caisse de Solidarité(4).

Le 7 juin 1944, le Comité Directeur des CDR décide

(1) Vacances pour les Jeunes. Office des Comités Sociaux. Commissariat Général à la Jeunesse. Les CDR

(2) Routes. N° 19. Avril 1944

(3) Les détails manquent au sujet du contenu des dernières rencontres, car il s'agit ici de documents édités par les CDR alors que les comptes rendus des deux Conseils Nationaux ont été dactylographiés suivant les notes que Simone Bédécarrats prenait pendant toutes les séances, transcrites de ce fait presque intégralement.

(4) Bulletin intérieur de liaison. N° 8. Avril, Mai, Juin 1944. p.3

de transférer provisoirement les locaux au Foyer, rue Lieutenant-Colonel Prévost(1) en raison des bombardements.

Vu les circonstances, le Comité appelle les Groupes à s'orienter vers l'entraide et la solidarité en participant aux Equipes Nationales et à la Croix-Rouge, car les sorties et le camping sont momentanément trop dangereux, voire impossibles. De nombreux ajistes participent au sauvetage en cas de sinistres et de bombardements dans les Equipes Nationales soit à titre individuel, soit en équipe de 10, soit en chantier d'une centaine de jeunes. Chaque Groupe est invité à organiser l'enseignement de notions élémentaires de secourisme en vue d'une efficacité plus grande. Il est également conseillé d'aider à faire la collecte et le transport du lait, des légumes, des combustibles, à assurer la transmission et l'acheminement du courrier(2).

Pendant l'Occupation, les Camarades de la Route ont donc assuré une politique de présence. Par ailleurs, ils ont approfondi les méthodes d'actions du vaste mouvement d'éducation populaire qu'ils souhaitent devenir à la Libération. D'ores et déjà, ils ont tenté quelques réalisations, prémices des transformations plus profondes qu'ils envisagent.

(1)Compte rendu. Bulletin intérieur de liaison. N° 8. Avril. Mai. Juin 1944. p. 3

(2)Circulaire. Moreau, chef régional hors cadres chargé des Equipes Nationales en Zone Sud. ibid.

2-Les Camarades de la Route, mouvement populaire

Le mouvement, intellectuel au départ, s'oriente délibérément vers le peuple et plus particulièrement vers les ouvriers. Avant-guerre, il avait connu un afflux d'instituteurs et plus généralement, d'intellectuels. Au début de la constitution des CDR, cette catégorie socio-professionnelle continue à jouer encore un rôle important :

"Une pente naturelle conduit en effet l'instituteur vers nos auberges. Il y emploie, dans un cadre différent, son talent d'éducateur. Il prolonge sa tâche et affirme sa vocation, en même temps qu'il se nourrit d'un afflux neuf d'expériences humaines"(1).

L'été 1942, un stage est même prévu à Mollans à l'intention exclusive de 30 instituteurs destinés à gérer des auberges pendant la période de vacances. En octobre 1942, 18% des Camarades de la Route sont des instituteurs(2), mais en avril 1943, ils ne forment plus que 13% des adhérents(3). Certes, ils sont toujours les bienvenus parmi les usagers, mais les CDR s'orientent résolument vers les travailleurs manuels pour devenir le mouvement de loisir populaire de la jeunesse travailleuse. Les intellectuels purs apparaissent comme des "parlotteurs stériles... qui ne savent pas sortir du verbiage"(4).



Dans un premier temps, on souhaite apprendre aux ouvriers, aux paysans, aux employés, aux artisans à jouir de leur loisir.

"Il nous fallait, ayant reconnu la valeur du style de vie ajiste, convaincus que nous étions de tenir là un puissant moyen d'éducation populaire, il nous fallait faire pénétrer notre style, la camaraderie ajiste, notre sens de la communauté et de la discipline, en

(1) Routes. N° 5. Sept. Oct. 1942. p. 13

(2) Ibid.

(3) Routes. N° 10. Avril. Mai 1943

(4) Robert Fareng. "L'ajisme et l'instituteur". Ibid.

des milieux jusqu'alors défavorisés"(1).

« CE QUI EST LE PLUS DIFFICILE A L'HOMME, C'EST D'UTILISER
SES LOISIRS. »
GÖTHE.

Seuls les riches avaient des loisirs, seuls les intellectuels savaient les utiliser à bon escient. Or, on a fait une découverte grâce au Front Populaire : " les loisirs ne sont pas un luxe, les loisirs ne sont pas la paresse. Les loisirs sont un état de fait sociologique et technologique"(2).

Les Camarades de la Route souhaitent ouvrir toutes les formes de loisir aux diverses catégories sociales de "travailleurs", sans privilégier les intellectuels ni les riches. Il n'est pas question de créer une sous-culture du loisir, en proposant la marche, le vélo, l'auto-stop et l'auberge à ceux qui n'ont pas les moyens de se payer l'auto et l'hôtel. On réclame le droit à tous les sports : le ski, l'alpinisme, etc...; tel est le sens de l'article d'Henri Roger publié dans Routes, "Totor et le Mont-Blanc des Riches":

Qu'un étudiant, un médecin, un avocat aillent se promener au-dessus de 3000 mètres, cela se comprend à la rigueur. On passe son temps comme on peut : et autant donner 1000 francs à un guide de Chamonix que de les dépenser à faire un repas convenable avec du beurre, du jambon et une bonne bouteille, au petit restaurant que vous savez. Mais totor !

La terre est à tous, elle est à moi aussi. Les grondements des moulins sous leur carapace de glace, les séracs qui tombent en poussière, les levers de soleil sur les cimes, des départs placés à 3h du matin, les arrivées lassées et triomphantes au sommet, la peur au milieu d'une paroi, et cette peur surmontée, les mers de nuages silencieuses et plus belles que la mer, pourquoi tout cela ne serait-il pas à moi aussi ?...

Nous savons combien les problèmes du tourisme populaire sont difficiles à résoudre en cette période. Nous savons aussi qu'ils ne peuvent l'être complètement tant que l'existence même "d'un peuple", par opposition à une aristocratie de privilégiés, aura un sens. Il semble pourtant qu'on puisse faire quelques petites choses, dès maintenant.

(1) Jacques Bériel. "Qu'est-ce que l'éclatement de l'ajisme ?" Routes. N° 20. Mai 1944, p.6

(2) Marcel Petit. "Corvée de joie". Routes. N° 13. Sept. 1943, p.4

Réduction de prix dans les téléphériques et les refuges, location de matériel à un prix raisonnable. Bons de déblocage de vivres pour les jeunes travailleurs qui font de l'alpinisme. Ce ne sont pas des revendications exagérées. Mais le vrai problème, c'est pour l'après-guerre, l'organisation de l'alpinisme non plus comme sport de luxe réservé aux snobs, mais ouvert aux gars et aux filles solides, même s'ils n'ont pas de compte en banque. C'est un aspect de l'organisation des loisirs populaires qui nous semble particulièrement intéressant car la montagne est une école sans égale.

Ce que nous désirons, nous, ce n'est pas la montagne à portée de tous ceux qui ont de l'argent; c'est la montagne à portée de tous ceux qui l'aiment, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas de l'argent"(1).

La tâche des Camarades de la Route devient le développement du loisir populaire. Les intellectuels, encore très nombreux dans le mouvement, doivent faire comprendre aux jeunes que " ce ne sont pas seulement les richesses matérielles que la société a réservées à une petite minorité de privilégiés, mais que la vie intellectuelle, les connaissances techniques et scientifiques, que la sensibilité et le goût eux-mêmes appartiennent exclusivement aux privilégiés de la fortune - et que les masses en sont privées.

En effet, la culture est à la fois un indispensable instrument de domination et de direction, et la somme de tous les raffinements et de toutes les joies qui peuvent embellir la vie...; il est normal qu'une telle société fasse de la culture, instrument de domination et source de joie le privilège le plus âprement défendu de la minorité"(2).

Il faut combler le fossé qui existe entre le riche et le moins riche, entre l'intellectuel, le paysan et l'ouvrier. Pour mieux comprendre les travailleurs et favoriser le brassage social, les CDR s'orientent vers l'enquête sociale dans les milieux ruraux. Les sujets sont entre autres le sort de la femme à la campagne, la possibilité d'allègement du travail paysan par le machinisme.

Lors d'un voyage en Ardèche en juillet 1943, un Groupe CDR

(1) Henri Roger. Routes. N° 14. Oct. 1943. pp. 13. 14. Les congés scolaires de février, les classes de neige ne sont-ils pas le fruit de ces réflexions ?

(2) Joseph Rivier. "La tâche des intellectuels dans l'éducation populaire". Routes. N° 15. Nov. 1943

engage la conversation avec la dentellière, le bourrelier, trois paysans à côté de leurs bêtes à vendre, le gendarme qui joue à la pétanque avec l'hôtelier sur la petite place. De ferme en ferme, on boit le lait, on goûte le fromage, on assiste aux travaux des champs, on observe le geste des faucheurs, on participe parfois aux veillées où contes et légendes du pays se transmettent de génération en génération(1).

Parallèlement à cette ouverture, il faut bien sûr tenter de recruter le maximum de travailleurs manuels. Une lettre d'Hélène Laguerre à Dominique Magnant du 15 mars 1943 déplore encore la minceur des effectifs ouvriers parmi les CDR :

Nous continuons à manquer d'éléments ouvriers dans nos auberges. Elles n'auront tout leur sens que quand elles seront parvenues à les conquérir"(2).

Une première statistique datant d'octobre 1942 montre néanmoins une forte proportion de jeunes issus de classes sociales plutôt défavorisées : en avril 1943, une nouvelle statistique

TELS QUE NOUS SOMMES

Paul Mehlinier, toujours curieux précis et fournard, a établi cette statistique qui affirme péremptoirement que les Camarades de la Route se recrutent dans des milieux bien définis.

Employés et ouvriers.....	51 %
Instituteurs	18 %
Etudiants	12,70 %
Artisans	8 %
Commerçants	1,90 %
Professions libérales.....	1,90 %
Ruraux	2 %
Techniciens	0,40 %
Sans profession	0,90 %

Nous sommes un mouvement largement populaire, puisque formé de 51 % d'ouvriers et d'employés Et nous saurons amener à notre vie la jeunesse qui monte, puisque nous comptons dans nos rangs 18 % d'instituteurs, ces mêmes instituteurs auxquels s'adressait dernièrement le Maréchal.

Le mouvement Camarades de la Route trouve sa voie.

(3)

(1) Routes. N^o 14. Oct. 1943. p. 9

(2) Archives Dominique Magnant

(3) "Tels que nous sommes". Routes. N^o 5, Sept. Oct. 1942

(4) Routes. N^o 10. Avril. Mai 1943. p. 3

STATISTIQUES

Voici, dressées fin avril, les différentes constitutions du mouvement :

La toute mixité :

Garçons	56 %
Filles	44 %

Par secteur social :

Ouvriers et employés	49 %
Etudiants	20 %
Instituteurs	13 %
Professions libérales, artisans, techniciens, ruraux, commerçants	11 %
divers	7 %

Les jeunes, les anciens et les nouveaux :

De 16 à 19 ans	24 %
De 20 à 23 ans	49 %
au dessus de 24 ans	27 %

Responsables groupes locaux :

Instituteurs	37
Etudiants	22
Employés	21
Ouvriers	15
Techniciens	12
16 à 19 ans	24 %
20 à 23 ans	51 %
24 ans et au-dessus	25 %

Délégués de pays :

Filles	11
Garçons	22
Employés et ouvriers	19
Instituteurs	17
Techniciens	2

(4)

plus détaillée confirme l'aspect populaire du mouvement. La répartition est la suivante :



il y a une forte majorité ouvrière masculine tandis que dans le recrutement féminin, il y a davantage d'employées(1).

Ce succès obtenu parmi les jeunes travailleurs manuels n'est pas dû au hasard, mais résulte de l'effort effectué par les CDR pour devenir un mouvement populaire. Une grande campagne de propagande est lancée en direction des usines, car ce sont

(2) les ouvriers que l'on veut recruter avant tout. "Partons à la conquête des usines", tel est l'objectif dès octobre 1942 (3).

IL EST AISE de fonder l'ordre d'une société sur la soumission de chacun à des règles fixes. Il est aisé de façonner un homme aveugle qui subisse, sans protester, un maître ou un coran. Mais la réussite est autrement haute qui consiste, pour délivrer l'homme, à le faire régner sur soi-même.

SAINT-EXUPÉRY.

Les Camarades de la Route ont la volonté d'effectuer une profonde transformation sociale. Ils veulent organiser "la grande relève". La présence d'ouvriers ne suffit plus. Le rapport de force entre intellectuels et ouvriers doit se transformer; il faut briser l'atavique soumission au chef et aux règles, maintenues par le régime oppressant de l'usine. Désormais, on cherche à former des ouvriers qui "assument les responsabilités qu'ils méritent, soutenus par leurs amis étudiants et instituteurs; mais oui, qu'ils prennent en main leur destin !" (4)

(1) Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 24.9.1943. Archives Robert Auclair

(2) Routes. N° 10. Avril, Mai 1943. p. 3

(3) Bulletin de liaison intérieur. Archives Robert Auclair

(4) Yves Mariot. "A propos de la grande relève". Routes. N° 20. Mai 1944. p. 2

Les intellectuels n'ont pas le monopole de la sagesse et de la culture, les ouvriers ont aussi un lourd bagage à apporter aux jeunes ajistes, et c'est à leur tour d'assumer les charges de responsables.



Ne restez pas davantage à la remorque de quelques instituteurs ou étudiants de vos groupes. Il y a assez longtemps que vous apprenez. J'en connais parmi vous qui savent mais qui n'osent pas enseigner. Qu'ils osent!!!

L'élite populaire, issue de la culture populaire existe. « C'est un fait ». Qu'elle se manifeste. J'en connais dont le regard clair dissimule mal une intelligence ardente. J'en connais dont tout le corps exprime l'assurance et la force. J'en connais dont les mains ont forgé des chefs-d'œuvre. Et j'en connais dont le soulèvement prêt pour tous les hommes de la terre. Ce sont tous ces trésors cachés que nous attendons d'eux désormais.

Camarades ouvriers, à vous les rôles! Prenez en mains notre destin. Nous avons confiance en vous. Vous avez tant de choses à nous faire découvrir.

J'attends avec espoir, ce jour où, à mon tour, j'irai m'asseoir, en silence, dans un coin pour recevoir ma nourriture d'un jeune gars en cotte bleue: Jean, responsable du groupe métallo....

La relève... la grande relève des intellectuels par l'ouvrier.

Robert GAGNE (Moulignon).

(1)

Les Camarades de la Route sont à la recherche d'une culture du peuple, allant au peuple. Est-ce à dire qu'ils se désintéressent des intellectuels? Pour réussir, ils sentent profondément que l'ouvrier doit côtoyer l'instituteur et

l'étudiant, mais les rôles ne peuvent plus être les mêmes. Pour devenir le noyau d'une société porteuse d'exemple, il faut combler le fossé entre "les intellectuels gouvernants et le peuple gouverné"(2). L'élite traditionnelle, avec son savoir et sa prétention à gouverner le monde, a construit un système de valeurs qu'il faut abolir. Pourtant, le peuple hésite, "si long a été son esclavage qu'il n'a pas encore su rejeter son excès d'humilité... L'avenir a besoin de bâtisseurs et non plus d'ergoteurs intel-

(1) Robert Gagne. "La grande relève". Routes. N° 19. Avril 1944. pp. 2.3

(2) ibid.

lectuels, impuissants à pousser en avant le progrès. Aujourd'hui commence la mission historique des classes populaires"(1).

Si l'on veut que l'ajisme vive, il est temps que s'effectue la grande relève des intellectuels par les ouvriers(2). Telle est la mission des CDR.

Bénigno Cacérès évoque dans Routes

"... de mémorables cours que nous avions cette année même, dans un café du nom de Baby-Bar, entre trois ingénieurs, un pêcheur de sable, quatre charpentiers et un curé. Le début fut un peu dur. On se surveille, on regarde ce que "l'autre a dans le ventre", on a peine à se faire comprendre, chacun parlant un langage différent, et le cours lui-même est difficile à mettre au point.

Mais ceux qui croient les ouvriers incapables de vouloir se cultiver, auraient été édififiés s'ils avaient pu entendre nos discussions; il était question de résistance des matériaux et de culture ouvrière et tout le monde apprenait quelque chose.

Tout cela nous intéressait, car nous avions soif d'apprendre. Chaque métier peut être le point de départ d'un éveil de connaissance et en parlant de lui, on peut apprendre bien des choses.

Par notre métier de charpentier, on peut, par exemple, essayer de comprendre le tracer des cathédrales et accéder par elles à l'histoire de l'art et à l'histoire de France. Le métier lui-même, par ailleurs, exige la pratique de techniques du trait, c'est-à-dire des connaissances géométriques.

On parle depuis longtemps du problème des élites dans les métiers. Certes, celui qui connaît vraiment son métier fait partie de l'élite ouvrière, mais il faut plus : il doit, s'il veut un jour faire partie d'une coopérative, devenir artisan, parler au nom de ses camarades, acquérir une formation qui lui permettra d'occuper une place de plus en plus importante dans la société"(3).

L'acception du mot culture s'élargit pour retrouver sa dimension véritable. Robert Auclair, à la recherche d'une nouvelle définition, fustige les intellectuels, imbus de leurs connaissances latines et grecques. Il remet en question le savoir académique, souvent hermétique aux ouvriers, aux paysans :

I.

(1) Robert Gagne. "La grande relève". Route. N° 19. Avril 1944. pp. 2. 3

(2) ibid.

(3) Bénigno Cacérès. "Conditions préalables à la culture populaire". Routes. N° 22. Juillet 1944. p. 3

"Ce dont je souffre surtout, c'est de voir trop souvent dupes de cette escroquerie les meilleurs camarades, honteux de ce qu'ils croient leur infériorité, se troublant devant les ânes titrés, leur cédant le passage, s'efforçant même de recevoir d'eux des bribes de savoir - quand la culture bourgeoise "va au peuple"...

Cultivés, ils le sont autant que vous, bons bourgeois, ce chauffeur de camion avec qui j'ai fait trois cents kilomètres d'auto-stop, et qui savait m'expliquer tous les gens par leur sol, leur climat, leurs travaux ; ce copain de la montagne qui m'a fait voir, sentir et connaître, par le profond, les plus belles choses de par chez lui ; ce métallo à qui des années de combat syndicaliste ont donné une bien autre connaissance des hommes qu'un diplôme de psychologie ; ce marchand forain qui connaît par coeur les symphonies de Beethoven, et tant d'autres types que j'ai rencontrés sur ma route. Des primaires, savez-vous !

Nous reparlerons donc de la culture, nous en chercherons les bases et les limites. Ce ne sont, à coup sûr, pas celles que vous donnez, bourgeois, à vos "humanités".(1)

Cette contestation de la culture monopolisée par les intellectuels est une lutte dont il faut souligner la valeur et l'originalité même si elle ne fut que partiellement couronnée de succès(2).

(1) Robert Auclair. "Mort à la culture bourgeoise". Routes. N°22. Juillet. Août 1944

(2) En effet, alors que le Centre de Formation de Responsables de Lyon commençait à fonctionner en octobre 1943 (Route Joyeuse. CDR de Lyon. Oct. 1943. Archives Robert Auclair), sur les 20 participants il y a "un seul ouvrier - Ça prouve que nous avons encore beaucoup à faire pour le recrutement en direction des usines. Il faut arriver à ce que, d'une façon normale, les Groupes à dominante ouvrière aient des responsables ouvriers".

L'ouverture vers l'ensemble de la jeunesse réconciliée avait été programmée pour l'été 1944 sous la forme de caravanes ouvrières. Elles fonctionnèrent seulement l'été 1945. Fernand Lacaf évoque la découverte extraordinaire qu'elles représentèrent pour les jeunes ouvriers :

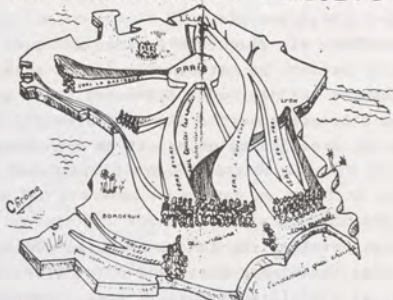
"Je revois à Morzine qui était une station de sports d'hiver très sélecte, la gueule des bourgeois quand ils voyaient arriver ces caravanes ouvrières composées de 10 à 15 types par caravane, encadrées par 2 ou 3 ou 4 militants des auberges avec des bleus de travail, des grosses godasses de travail, dans lesquelles on clouait derrière un énorme clou pour retenir le tendeur de ski : c'était un phénomène assez specta-

L'éclatement du mouvement des usagers en direction des travailleurs manuels est pourtant encore très orienté vers

culaire ...; ça a été quelque chose de très émouvant" (Témoignage de Fernand Lacaf, Févr. 1978. op. cit.)

AUJOUR'HUI : LES CARAVANES OUVRIERES

RÉALISATIONS ET PROJETS



On voulait leur en faire goûter, à tous nos anonymes camarades d'usine, de la nature et du soleil et du vent; on voulait leur faire connaître nos auberges. Eh bien, ça y est. C'est goûté, c'est connu. Deux mille gars et filles, cette année, nous ont suivi sur les routes et en A. J. On était un peu anxieux, pas trop rassurés. Comment est-ce que ça allait se passer? Cette idée de caravanes, c'est Marcel Petit qui l'avait eue et les Cam'Routés avaient essayé de les lancer pour l'été 44. Mais... il y a eu le débarrasement, la libération, et il n'y eu que de rares caravanes réalisées sur l'initiative de quelques camarades isolés.

Mais cette année, c'était autre chose. Encore rien qu'une expérience, d'accord, mais une expérience à grande échelle: 150 caravanes organisées dans tous les coins de France, grâce à la bonne volonté, au dévouement de tous les copains. Et pourtant il n'y avait rien derrière nous qui puisse nous aider. Il fallait créer de toutes pièces une organisation spéciale, assurer la liaison avec tous, sans permanent « caravane ». Et ça s'est fait.

Maintenant, ça y est. Cent caravanes sont déjà réalisées et des fiches nous en parviennent tous les jours. Il n'y a pas eu de catastrophes. Ça s'est même très bien passé dans l'ensemble. On ne les reconnaissait plus les gars et les filles qu'on avait emmenés. Plus

de mines pâles, plus de romanesques rougissantes, plus de gêne entre gars et filles. Mais des joutes tannées par le soleil, de l'air pur plein la poitrine, des chansons sur les bords, de la bonne camaraderie et de la joie... ça fait qu'on voulait.

Les plus heureux de tous étaient peut-être encore les responsables. Ça se avait demandé du travail, cette caravane: et voir les officiers, et convaincre les patrons, et fréquenter des bureaux et satisfaire le centre, exigeant un questionnaire, budget, etc. Et tout s'était pas réalisé quand on avait mis le pied dans le train. A l'A. J., on tombait sur deux caravanes déjà installées, personne ne comprenait plus, fallait se débrouiller, manger quand même et coucher. C'est là qu'on a pu apprécier les parents suburgitains, pas des patrons d'habitués, mais des vrais copains, qui savaient toujours la situation, trouvaient l'introuvable, relayaient les responsables.

Quand même ça n'a pas toujours été drôle; et on s'est plaint, au Centre, à l'U. F. A. V., pas forcément responsable. Si tous les copains s'étaient conformés aux directives données...

Enfin, tout le monde promet de faire mieux la prochaine fois. Car on pense déjà à la prochaine fois. On en veut encore des caravanes. Parce que ça c'est du vrai boulot, et de la vraie formation et du véritable aïme.

DANIEL

(Archives Robert Auclair)

le jeune urbain. Faut-il en conclure que l'ajisme ne s'adresse qu'aux citadins à qui il apporte "l'évasion vers l'air pur

et les vraies richesses, après une semaine dans le bruit, l'air vicié, le bureau aux fenêtres closes, et la transpiration sous le veston croisé ? Quelle évasion voulez-vous qu'il y ait pour des gars qui ont passé une semaine entière dans le vent, le soleil, la pluie et l'air pur ? Leur évasion, pour eux, c'est le cinéma, le café et le bal, et c'est logique"(1).

Les CDR qui se veulent des pionniers, des conquérants, des révolutionnaires, vont-ils admettre leur limite et leur impuissance à créer un ajisme rural ?

Leur première tâche est d'abord d'oeuvrer en faveur de la réhabilitation du paysan. Le citadin à qui on a répété que la vie à la campagne est pleine de richesses, doit apprendre à la connaître, à la respecter, à l'aimer, à en découvrir la sagesse. Au fur et à mesure qu'on essaie de s'intéresser à la vie rurale, on prendra conscience des similitudes ; il en naîtra le besoin de faire du paysan un camarade qui a, lui aussi, droit au loisir .

Lors de la première réunion de l'équipe départementale de la Corrèze le 13 septembre 1942 à Tulle, " les camarades, instituteurs ruraux, assez nombreux en Corrèze, vont tenter, chacun dans leur bourg ou village de faire pénétrer l'esprit ajiste parmi les ruraux"(2).

Il est faux de penser que les paysans ne peuvent pas être touchés par l'ajisme, mais il faut réfléchir à leurs besoins et "voir dans quelle mesure on peut adapter un style ajiste, né dans les banlieues ouvrières, à la vie des villages, adapter sans déformer l'essentiel, sans trahir, sans renier"(3).

L'ajisme qui refuse toutes les cloisons, doit anéantir celle qui sépare le jeune rural du citadin. Le premier n'a pas besoin de s'évader des murs gris, n'a pas

(1)Loulou.Mâcon."Echec à l'ajisme rural".Routes.N° 21.Juin 1944.p.5

(2)Routes.N° 6.Nov.Déc.1942

(3)Robert Auclair."L'ajisme rural".Routes.N° 5.Sept.Oct.1942

à dérouiller ses muscles, mais il éprouve tout de même le désir de "s'évader de son trou, accroître sa formation générale, se frotter à d'autres hommes et à d'autres mœurs. Car ce qu'il faut à chacun avant d'approfondir ses connaissances, c'est se diversifier, et le paysan souffre de ne connaître que son chez soi"(1).

Bientôt naît l'idée d'organiser des caravanes de paysans à l'exemple de celles que l'on organise pour les ouvriers.

L'ouverture vers la population rurale avait déjà été amorcée dès avant-guerre et ne peut en rien être assimilée à une concession envers la Révolution Nationale qui favorise aussi le retour à la terre et la vie paysanne, traditionnaliste et peu ouverte aux revendications avancées des ajistes. Alors que Pétain veut renforcer une politique autoritaire s'appuyant sur les paysans souvent conservateurs, les ajistes veulent au contraire leur faire partager les conquêtes les plus révolutionnaires.

Toujours à l'encontre de la politique gouvernementale paternaliste, les Camarades de la Route consacrent également un effort accru envers une autre catégorie sous-développée socialement dans la France de Vichy : la femme.

(1) Roland Fayolle. "Des caravanes de jeunes paysans ?" Routes. N° 22. Juillet. Août 1944, p. 13

3- Les Camarades de la Route et la mixité

Depuis la naissance des auberges de jeunesse, la mixité a été un principe de base de l'ajisme. La société d'avant-guerre avait déjà difficilement admis la libération de la femme partant à la conquête de ses loisirs et de son autonomie.

Le combat restait encore à gagner; mais dans la France réactionnaire de Vichy où la place de la femme est plus que jamais enfermée dans les ornières de la tradition ancestrale et religieuse, la bataille fait figure de révolution. La querelle s'envenime, car elle devient le terrain d'élection de l'algarade avec l'Eglise au moment où au contraire, la femme, par le fait même des événements, joue un rôle déterminant dans la société. Elle remplace peu à peu son homologue masculin dans les postes de responsabilité.

Les Cam'route qui veulent accélérer cette évolution, font à nouveau figures de révolutionnaires.

... « Un jour (des signes certains l'attestent déjà dans les pays nordiques), la jeune fille sera, la femme sera. Et ces mots « jeune fille », « femme », ne signifieront plus seulement le contraire du mâle, mais quelque chose de propre, valant en soi-même; non point un simple complément, mais une forme complète de la vie; la femme dans sa véritable humanité.

« Un tel progrès transformera la vie antérieure, aujourd'hui si pleine d'erreurs (et cela malgré l'homme qui, d'abord, sera devancé). L'amour ne sera plus le commerce d'un homme et d'une femme, mais celui d'une humanité avec une autre. Plus près de l'humain, il sera infiniment délicat et plein d'égards, bon et clair dans toutes les choses qu'il nous ou dénie. Il sera, cet amour que nous préparons en luttant durement: deux solitudes se protégeant, se complétant, se limitant et s'inclinant l'une devant l'autre. »

(1)

Dans leur élan égalitaire, les ajistes sont les doctrinaires de la mixité :

"Pour nous, les pelés, les galeux, nous autres du paganisme envahisseur, la femme a autant de droit que l'homme aux loisirs, à la culture, à la vraie dignité humaine. Et il n'y a pas un de nous qui voudrait prendre pour compagne celle qui préférerait dans ses 20 ans l'aiguille à repriser à l'appel de la route, de la culture et de l'entr'aide sociale"(2).

(1) Rainer Maria Rilke. "Lettres à un poète". Routes. N° 7. Juillet 1943, p. 7

(2) Robert Auclair. "L'âge de la reprise". Routes. N° 9. Mars 1943

La mixité exige un travail d'éducation sur tous les plans y compris dans le domaine sexuel.

Cette chanson tirée du répertoire des Fari-boles(1)connut un succès parmi les ajistes qui fustigeaient le rôle de la femme vouée à la tapisserie. La jeune ajiste ne se maquille pas, certes, mais elle n'a pas besoin non plus de prendre l'allure du garçon manqué pour lutter contre la tradition de la jeune fille "de bonne famille".

I	La belle attendait	IV	?
La belle attendait	Tournaient son fusseau soulette	(18) Le roi d'ce pays	Bergeotte n'a pas de fés
La belle attendait	Au bord du chemin sans la heu (in)	elle ne fait rien	S'attend le fés de sa roi veinn
II	La belle qu'attend -tu	VI	elle s'tendit tant
qui n'est pas course veinn		elle attendit tant	Qu'elle moure finalement
III	J'attends l'fés du roi	VII	Sans avoir rien vu passer
Pour qu'il s'marie avec moi			

(2)



(4)

"A Mollans, on a parlé de la "masculinisation" des filles.-Dites, restez tout simplement des filles, voulez-vous ! A votre tour, ne prenez pas à certains les mots sonores qui ne vous conféreront pas plus que ça un air d'affranchies, croyez-moi !" (3).

Andrée Laforêt demande "que la femme n'apparaisse pas à l'homme comme la concurrente à évincer, mais comme la collaboratrice à rechercher pour le grand bien de la communauté. Que

(1) Carnet de chants de Gannick Mériadec. Archives René Tauziède

(2) ibid.

(3) André Sarren. "Nouveaux standards". Compte rendu du stage de Mollans. No#1 1942. Archives Simone Bédécarrats

(4) Routes. N° 17. Janv. Févr. 1944. p. 11

l'homme n'apparaisse pas à la femme comme le maître contre lequel on déploie toute sa ruse mais comme le camarade en qui on a confiance. En un mot, qu'il n'y ait plus de carence de part et d'autre. Alors, sans doute, n'y aura-t-il plus de problème féministe à résoudre"(1).

Le problème était déjà apparu sous cette forme avant-guerre.

Mais aux CDR apparaissent des revendications plus poussées : on lutte pour que la femme soit vraiment l'égale de l'homme. André Essel réclame l'égalité des salaires(2). "Nous voulons, écrit-il, que la jeune fille apprenne un métier à la hauteur de ses capacités et non pas seulement le ménage et la lessive. Nous voulons que son travail soit rétribué de la même façon que celui des hommes"(3).

Henri Roger veut en faire des égales par une éducation politique : "Notre boulot, c'est... de transformer cette petite fille qui dit "Oh! moi, la politique, ça ne m'intéresse pas" en une camarade qui prend l'habitude d'être responsable d'un Groupe ou d'une tâche; qui s'éveille à ce qui est déjà une vie sociale"(4).

La femme a prouvé qu'elle est tout à fait capable de remplacer l'homme au champ, à l'usine, dans les postes de haute responsabilité. Au moment du STO et sur l'appel de la direction, les filles ont en effet pris en main la responsabilité des Groupes pour que le mouvement ne soit pas paralysé. Dans son Rapport moral présenté le 8 mars 1943, Robert Auclair constate :

"Plus de la moitié de nos responsables sont des filles et contrairement aux prévisions des pessimistes attardés, ça ne marche pas plus mal qu'avant ..., au contraire"(5).

A l'assemblée générale de Chamalières du 14 juin 1943, Hélène Laguerre prend la parole au sujet de la minorité féminine dans le mouvement. Elle regrette le peu de place réservée aux femmes dans le Comité Directeur des CDR. Evidem-

(1) Chèvre. "Carence des hommes". Routes. N° 12. Juillet 1943

(2) André Essel. "Un jour, la femme sera l'égale de l'homme". ibid., p. 3

(3) André Essel. "Controverse avec la femme". Routes. N° 10. Avril. Mai 1943. p. 10

(4) Henri Roger. "La femme est un être inférieur". Routes. N° 12. Juillet 1943. p. 3

(5) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

ment, il n'y avait que deux candidatures féminines, mais

"c'est la timidité qui les retient... J'en connais beaucoup qui seraient capables d'y être... Il y a des quantités de rôles qu'elles peuvent tenir, nos chefs de chorale sont des filles, elles peuvent être responsables aux chants, aux danses, à toutes les activités artistiques en général. Pour les balades, il leur faudrait plus d'éducation technique, elles en sont capables. En général dans les stages, elles se sont écartées des questions d'étude de cartes. Elles seront obligées de diriger des Groupes maintenant, c'est une question de volonté. Activités culturelles, je prétends qu'elles peuvent mener un cercle d'étude, jugement plus sage, moins véhément, moins spontané que les garçons. À égalité d'âge, les filles sont plus mûres que les garçons. Elles peuvent avoir un jugement assez mûr pour diriger les cercles, il faut qu'elles s'y mettent, c'est une question d'autorité. Donc, plus d'autorité, plus de formation"(1).

Tout le monde est d'accord au sujet de la force de la tradition qu'il faut détruire partout où elle se cache. Robert Auclair commente :

"Les garçons, en théorie se montrent les plus féministes et en pratique,...."(2).

André Essel attire l'attention sur le fait qu'"on a admis dans les Groupes de donner des responsabilités aux filles, mais on a été tout naturellement porté à leur donner des responsabilités "féminines" en réalisant à l'intérieur du mouvement ce que nous reprochons à la société : leur donner un rôle mineur. Il n'y a pas de raisons que ça ne soit pas un garçon qui fasse l'entraide et que les filles prennent les vraies responsabilités"(3).

Selon le représentant de Marseille, depuis que les filles dirigent le Groupe à cause du départ des garçons, "elles ont mis plus de dynamisme que les garçons. Les garçons avaient donné uniquement une impulsion route, il y a maintenant une impulsion culturelle"(4).

À Nice, le cercle d'étude qui a eu le plus de participants était dirigé par des filles, déclare encore Jenger. Mais

(1) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

(2) ibid.

(3) ibid.

(4) ibid.

quelques dirigeants masculins sont eux-mêmes victimes de l'emprise de la tradition. Robert Auclair, pourtant ouvert au féminisme, parle d'une certaine "vocation physiologique", Roger Rocher souligne le "manque de maturité des filles" face à des responsabilités sociales, "alors qu'il est tout naturel

qu'elles soient ouvertes à la solidarité. Pourquoi vouloir leur donner un poste important tout de suite, il faut leur donner d'abord des choses vers lesquelles elles sont tournées naturellement et petit à petit, on pourra leur confier des responsabilités plus grandes. Je ne crois pas, affirme-t-il, qu'elles puissent assurer une responsabilité avec une vue d'ensemble"(1).

Paule Paillet réagit aussitôt en soutenant que les femmes parviennent à leur but aussi bien que les hommes dans la vie courante. Selon Dumoulin, le meilleur moyen d'apprendre aux camarades femmes à prendre des responsabilités, c'est de leur en donner.

Rappelons qu'à Aydat, l'été 1943, un stage mixte fonctionna avec un encadrement uniquement féminin : Paule Paillet, Andrée Laforêt, Olga Lécuyer et Gil Herz voulaient prouver par là la capacité des filles lorsqu'on leur confie un haut niveau de responsabilité.



(2)

La recherche de l'émancipation de la femme va de pair avec une éducation personnelle, sociale et politique des jeunes gens. Mais cela ne suffit pas encore à briser

(1) Compte rendu dactylographié. Archives Simone Bédécarrats

(2) L'auberge d'Aydat (Puy-de-Dôme) pendant la guerre. Archives André Fontaine

le vieil asservissement qui pèse sur la femme depuis des millénaires. Hélène Laguerre, féministe de première heure, pousse les jeunes filles à la révolte; il faut qu'elles saisissent le pouvoir de façon irréversible :

Nous avons toujours connu, aux heures de grande catastrophe, ces levées en masse de femmes qui offraient leur dévouement, leur travail, des capacités longtemps endormies, des lumières éteintes par les cendres du foyer. Alors, les hommes, chaque fois étonnés, et entonnant chaque fois la trompette des louanges, chantant les mérites insoupçonnés des femmes, leur confie « l'existence de la Nation », abandonnant, avec une étonnante souplesse les slogans de « la femme au foyer » qui leur sont si habituellement chers, et qu'ils ressortent avec la même virtuosité (nous le voyons clairement) des qu'ils ont à reconquérir les postes et les droits qu'ils se réservent.

Accepterons-nous sans fin cette étrange allouance de la femme soumise, annulée, du temps de paix, et de la femme maîtresse de ses destins, du temps de la guerre? Accepterons-nous toujours que nous soyons étouffées ou utilisées, selon les stricts besoins de l'homme, sans qu'il soit tenu un juste compte des besoins de la société tout entière, telle qu'elle est composée : hommes, femmes, enfants.

Il vous appartient, filles d'un mouvement jeune et dont la mixité est un essai de sociologie nouvelle, de sauvegarder, la paix revenue, la « juste » part de vos droits et de vos responsabilités. Soyez assez fortes, assez conscientes, assez justes, pour éviter à la fois la minimisation et l'effacement.

La preuve est à faire par vous-mêmes, mes jeunes camarades, que, restant femmes, avec vos qualités propres et irremplaçables, vous êtes à égalité de droits et de devoirs. Pour tout dire : vous êtes « responsables », à égalité.

Hélène LAGUERRE.

(1)

L'apprentissage de la mixité exige évidemment une transformation des mentalités et une prise de conscience des principales intéressées. Dans cette initiation, l'éducation sexuelle est un complément indispensable.

Les ajistes sont les premiers à ne pas minimiser les dangers qui existent à mettre ensemble garçons et filles sans préparation. Marie Colmont avait réclamé dès avant-guerre cet enseignement : "Je me porte garante que pas une

femme de ma génération, à moins qu'elle n'ait fait des études de médecine, n'a appris, au cours de ses études, dans le même détail indifférent que celui de son système digestif ou de son système auditif, la constitution de son système reproducteur, siège, lui aussi, d'une de ses fonctions essentielles.

A 20 ans de distance, la même lacune subsiste. Qui aura l'honneur d'abattre ce bastion mortel!"

(2)

(1) H. Laguerre. "Révolte des filles". Routes. N° 12. Juillet 1943. p. 1

(2) M. Colmont. "Entre les nids et les berceaux". Routes. N° 17. Janv. Févr. 1943. p. 9

Jacques Arnault proclame que "vouloir ignorer les dangers

de la mixité et n'en pas parler serait un manque de probité... Mais où résident donc les dangers de la mixité ? ... C'est dans le manque d'éducation antérieur qu'il faut en voir la cause... C'est donc à l'absence d'éducation sexuelle préalable qu'il faut suppléer. C'est donc une éducation sexuelle complète que nous devons revendiquer.. Le but de l'éducation sexuelle est de redonner à tous les instincts leur juste place pour réaliser dans l'homme un équilibre harmonieux... Il faut donc avant d'aller plus loin, l'affirmer avec force : "éducation sexuelle n'est pas initiation sexuelle"(1). Le but de l'éducation sexuelle est de libérer l'individu des problèmes angoissants se rattachant aux sexes et de redonner à tous les instincts la place qui leur revient pour réaliser dans l'homme un équilibre harmonieux"(2).

L'émancipation des deux sexes fit l'objet de nombreux cercles d'études(3). L'idéal d'avant-garde, le refus des tabous fut vécu dans le sens d'une certaine liberté sexuelle qui déboucha parfois sur des drames dans un sens comme dans l'autre.



On m'a parlé de scènes orgiaques, c'est à quelle heure?...

"Sur la mixité et l'usage qu'en faisaient en particulier certains responsables, il y a de quoi s'esbaudir", note René Porte(4).

Il n'en reste pas moins que la femme est à la recherche d'un nouvel

(1) J. Arnault. "De la mixité jusqu'à l'éducation sexuelle". Routes. N° 17. Janv. Févr. 1944. pp. 8.9

(2) Jacques Arnault. Routes. N° 18. Mars 1944. p. 7

(3) Le texte d'Henri Roger "Car la vie, elle est mixte" est celui qui résume le mieux cette idéologie d'avant-garde. Voir Annexe XIII

(4) Lettre de R. Porte du 12.12.1983

(5) Routes. N° 17. Janv. Févr. 1944. p. 9

"Il y avait une fois en l'an 1944, à l'auberge de Chennevière, près d'Issoudun, un père aubergiste qui était un ancien gendarme..."

Soudain, surgissant de l'entrée par l'escalier d'honneur, Dédé Leroux se précipita vers notre groupe en levant les bras au ciel et en donnant les signes d'une très vive émotion. Arrivé auprès de nous, il s'adressa au père aub' et d'une voix essoufflée autant qu'affolée, lui expliqua que, là-haut dans le petit salon bleu "il y en avait deux tout nus et enlacés". Nous savourions la qualité du moment, et l'instant de stupéfaction passé, nous nous précipitâmes, notre gendarme en tête, heureux enfin qu'il était à la pensée qu'il allait pouvoir appliquer des sanctions tarifées en bonne et due forme par un règlement que personne ne pourrait lui contester. La porte du petit salon bleu fut ouverte avec autorité, et nous ne pûmes que constater qu'il était vide. C'est alors que notre ami Dédé Leroux désigna du doigt à l'attention de tous, deux fils électriques le long du mur et qui, nous dûmes tous le reconnaître, étaient absolument nus et indubitablement enlacés"(1).

Les jeunes ont acquis l'accord du Secrétariat Général à la Jeunesse qui dans le Bulletin de Presse du 22 mai 1943 - n° 63 - se déclare pour "la fréquentation mixte dans les auberges de jeunesse". Il n'en est pas de même pour toutes les forces vives de la nation. La mixité devient la pierre d'achoppement avec l'Eglise et ses principaux représentants.

La vieille querelle entre laïques et confessionnels qui s'inscrit dans le courant historique du début du XX^e siècle avait trouvé un nouveau terrain de discord dans les auberges de jeunesse après avoir éclaté dans l'enseignement. Rappelons que lorsque Marc Sangnier fondait le 27 août 1930 la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse, le Comité d'honneur était composé de personnalités diverses dont deux pasteurs, le Grand Rabbin et l'Archevêque de Paris pour souligner son caractère neutre. Les laïques ne purent s'accorder de cette neutralité, car la laïcité était encore à cette époque un combat qui n'excluait ni intolérance ni sectarisme. C'est ce qui explique la création

(1) Lettre de Lebaron, Juillet 1979

le 9 juin 1933, d'une autre association d'auberges : le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse qui regroupait toutes les grandes formations de la gauche républicaine et laïque. Malgré de nombreuses tentatives, il ne fut pas possible de faire fusionner ces deux forces ennemies. Ce que la paix n'avait pas réussi, la guerre le permit. Un seul mouvement ajiste est créé. Les Camarades de la Route côtoient une association technique. Dans ce partage, il n'y a plus trace de cloisonnement idéologique entre les jeunes, tous unis.

Que devient la laïcité ? Robert Auclair définit comment elle fut vécue au sein des auberges pendant l'Occupation :

"Si laïque implique, comme on l'a souvent entendu, contempteur systématique des religions, ennemi de la foi chrétienne et "mangeur de curés", qui de nous oserait se dire encore laïque ?...La neutralité, style avant-guerre ressemblait trop à une castration...: crainte d'offusquer le voisin, le catholique se cachait pour aller à la messe; le laïc s'excusait de ne pas tremper au bénitier... Nous voulons un humanisme total... Il faut trouver normal qu'à l'auberge un camarade chrétien fasse sa prière le soir, et méprisable qu'il n'ose la faire par "respect humain". Dans nos stages, nous réservons, le dimanche, l'heure qui permet à quelques camarades d'aller à l'église ou au temple. Pourquoi les autres n'emploieraient-ils pas cette heure-là à méditer sur leur vie, sur leurs raisons de vivre ? Que les jeunes chrétiens comprennent aussi qu'il existe des conceptions élevées de la vie, de la société, du bonheur, etc.... qui n'ont pas pour soutien l'idée de Dieu, et qu'ils pratiquent donc, à leur égard, le même respect"(1).

Pendant la guerre, les auberges furent peut-être une école de tolérance, d'acceptation de l'autre où les conflits philosophiques, métaphysiques et religieux purent être vécus dans l'harmonie grâce à l'ouverture, à l'accueil vers l'autre, le camarade :

"Notre volonté est de ne jamais considérer comme pouvant être exclus de notre communauté des camarades de quelque confession ou race que ce soit"(2).

(1) Routes. N^o 7. Janv. 1943. p.6

(2) Routes. N^o 2. Mai 1942

Ceci sera vrai pour les ajistes juifs qui ne seront pas exclus du mouvement et trouveront même appui, soutien, voire survie. Mais ce sera vrai aussi pour les catholiques et les protestants. Maurice Bourgueil, ajiste de Brive, écrit dans

Routes : "Parmi les mouvements de jeunesse, l'ajisme me paraît celui qui s'approche le plus de l'idéal vécu et enseigné par le Christ. Cet amour du prochain, c'est ce que nous appelons en auberge camaraderie, fraternité, assises du monde de demain. Et cette fraternité n'unit pas seulement les garçons entre eux, les filles entre elles, mais aussi filles et garçons : la route du Christ était mixte"(1).

André Champ, ajiste protestant de Mâcon, écrit à son tour :

"Le mouvement ajiste m'est apparu comme celui qui se rapprochait le plus de l'idéal du Christ, c'est ma foi chrétienne qui m'a conduit à l'ajisme... l'obéissance au message social du Christ : idéal de paix, de justice, d'hommes de bonne volonté, esprit de liberté, d'égalité, de libre examen... Le Christ s'élève contre la morale hypocrite des pharisiens, de même la morale ajiste est en lutte contre la morale bourgeoise"(2).

Certes, les ajistes étaient le plus souvent ~~athées~~, non pas par maintien du sectarisme laïque d'avant-guerre, mais parce que les jeunes chrétiens avaient le choix parmi de nombreux autres mouvements de jeunesse alors que les jeunes laïques, les non-croyants ne pouvaient qu'être ajistes pour échapper à l'emprise religieuse, favorisée par le gouvernement pé-tainiste.

Dès novembre 1941, Dominique Magnant comprend que les auberges sont entourées d'ennemis par le fait qu'elles admettent la mixité(3). C'est autour de ce principe que va éclater un conflit d'une extrême violence entre les laïques et les confessionnels. Pour les premiers, la mixité représente la base même de l'idéologie ajiste, pour les seconds, elle symbolise la damnation;

(1) Maurice Bourgueil. Routes. N° 10. Avril. Mai 1943. p. 6

(2) André Champ. ibid.

(3) Note de service du 21.11.1941. Archives Dominique Magnant

"Le débat sur la mixité a connu quelque acuité pendant la période de 1940 - 1944. Dans le climat paternaliste et clérical de Vichy, l'ajisme militant et l'esprit réactionnaire s'affrontèrent sur ce thème"(1).

Le 3 mars 1942, lors de son entrevue avec Lefèvre, Sous-Directeur de la Formation des Jeunes, Dominique Magnant apprend qu'il y a une offensive de la part des autorités catholiques : "une réunion des mouvements catholiques aura lieu le 20 avril 1942 à l'archevêché de Lyon au sujet des auberges de jeunesse mixtes"; le 3 mai 1942, D.Magnant rencontre Jullien, Président de la Fédération Française des Etudiants Catholiques qui se déclare pour sa part tout à fait partisan de l'auberge mixte. Il regrette que la hiérarchie catholique soit trop vieille pour comprendre cette nécessité, mais il pense que si les AFJ créaient quelques AJ non mixtes, la difficulté pourrait être résolue : les étudiants qui fréquenteraient d'abord ces auberges, iraient ensuite dans toutes les AJ. Selon lui, "la responsabilité de l'intransigeance contre les AJ mixtes incombe surtout à Simonnet, le nouveau Secrétaire Général de l'ACJF que tous s'accordent à considérer comme arriviste et inintelligent"(2).

Lors de la 18^e réunion du Comité Directeur des AFJ du 25 mars 1943, il est décidé de répondre précisément à Simonnet - il avait demandé des modalités d'action commune en ce qui concerne la création de gîtes d'étape non mixtes - que les AFJ sont prêtes à une collaboration pratique afin d'éviter des erreurs techniques; elles peuvent également apporter toute leur expérience dans la mesure où on la leur réclamera. On veut à tout prix éviter des divisions entre Français. Chacun reste cependant sur sa position à propos de la mixité et le danger guette de voir ressurgir deux associations rivales comme pendant la période d'avant-guerre. Néanmoins, de part

(1) Jean Rous, "La Maison de Jeunes", Esprit, 1.10.1945, p.618

(2) Archives Dominique Magnant

et d'autre, on ménage toutes possibilités de rapprochement dans l'avenir.

Le 4 mai 1942, Dominique Magnant rencontre à Vichy Monseigneur Chappoulie, délégué de la Commission des Archevêques de France à Vichy. L'entretien est très cordial au sujet des AJ mixtes, mais la supériorité de l'éducation mixte est contestée par Chappoulie, pour qui garçons et filles doivent être élevés suivant des méthodes différentes. Par contre, il est sensible à l'argument que garçons et filles étant ensemble partout, il vaut mieux que leur contact se déroule dans un milieu sain.

En juin 1942, la polémique commence. Routes relève deux citations : la première est tirée du Petit Journal du 12 mai 1942, de la plume de M.J.d'Orsay :

"Dans notre pays ainsi balayé de souffles mauvais, tout ce qui réunit sans un sage contrôle, sans démarcations nettes filles et garçons, n'est que mixtures, mixture imprudente et impudente"(1).

Monseigneur Alfred Couderc, évêque de Viviers, écrit dans La Semaine religieuse, La Croix et La Croix de Haute-Savoie pour souligner "les dangers d'amollissement et les séductions du paganisme envahisseur dû à la promiscuité des sexes. Tant que les auberges de la jeunesse seront soumises à ce régime unique de promiscuité, nous invitons les membres de nos mouvements de jeunesse catholique masculine et féminine, quelle que soit leur dénomination ou leur spécialisation, à s'abstenir de toute participation soit à l'usage, soit à l'organisation des auberges de la jeunesse. Pour collaborer efficacement au redressement national, la discipline de la morale chrétienne, l'esprit et les méthodes de l'action catholique sont une voie autrement sûre"(2).

Marcel Petit juge cette éducation "vieillotte". Dominique Magnant écrit une lettre explicative de protestation au cardinal Gerlier le 23 juin 1942 : les auberges sont une oeuvre d'éducation qu'il n'y a pas lieu de discréditer; l'attitude

(1) Routes. N° 3. Juin 1942. p.4

(2) ibid. p.6

de l'Eglise est responsable des vagues anticléricales par son opposition à l'idéal d'union et d'amour des auberges. Dans La Croix du 8 septembre 1942, François-Louis Auvity, évêque de Mende, réplique avec véhémence :

"Est-il nécessaire d'être un profond psychologue pour se rendre compte que la restauration intérieure de la jeunesse ne s'élaborera pas dans les auberges mixtes; que dans ces "gîtes communs" ne se donneront pas les leçons de virilité, de courage et de vertu dont nos jeunes ont tant besoin à l'heure actuelle ? Les lamentables expériences d'avant-guerre sont suffisamment probantes pour qu'on ne les renouvelle pas.

Aussi bien, nous considérons comme étant de notre devoir d'évêque de protester, au nom de la morale chrétienne, contre l'introduction de ces auberges mixtes dans notre diocèse. MM. les curés voudront bien aviser leurs paroissiens de ne se prêter, d'aucune façon, ni directement ni indirectement, à la création de ces auberges et même d'user de leur influence pour les empêcher de s'établir. En tout cas, si elles venaient à s'organiser, nous demandons aux parents d'en interdire l'accès à leurs jeunes gens et à leurs jeunes filles".

Robert Auclair relève cette attaque dans Routes :

"Qui commence ? Pourquoi l'Eglise organise-t-elle le boycott systématique des auberges ?"(1)

Il n'est pas souhaitable de brandir l'anticléricisme au moment où justement les laïques ne sont plus sectaires comme ils l'étaient avant-guerre, encore moins de creuser un fossé parmi la jeunesse française. C'est là une besogne funeste qui ne peut qu'aboutir à de nouvelles divisions. D'ailleurs, explique Robert Auclair, on ne peut respecter les croyants qu'à condition que ceux-ci admettent l'esprit laïque, un autre idéal de vie, une autre morale.

Robert Havard de La Montagne répond à son tour à R. Auclair le 5 janvier 1943(2). Selon lui, les évêques et les curés sont les meilleurs juges en ce qui concerne la moralité: ils ne font que remplir leur mission en jetant l'anathème sur les auberges

(1) Routes, N° 6, Nov. Déc. 1942, p. 1

(2) Archives Maurice Tadier

mixtes qui présentent un réel danger de morale relâchée.

Le 28 avril 1943, une lettre de l'évêque de Mende est publiée dans Journal l'Eclair. Il s'en prend cette fois à l'immoralité croissante. Un vent de paganisme souffle dans le pays occupé : "Il se manifeste, sous forme de propagande, pour tout ce qui se rapporte au culte du corps, de la force physique et de la beauté, pour tout ce qui favorise le nudisme, la mixité des sexes dans certaines manifestations sportives, excursions, séances récréatives; il se manifeste également dans la création des auberges mixtes de la jeunesse et dans la germination de nos écoles et de nos collèges".

Une nation sans âme est menacée par l'anarchie et la tyrannie. Les auberges sont considérées à ce titre comme un instrument satanique, responsable de toutes les débauches. Elles deviennent la cible d'une véritable croisade lancée par les ecclésiastiques contre la mixité, principe révolutionnaire à une époque où tous les mouvements de jeunesse sont cloisonnés. La bataille continue. Marcel Petit relève après les charges des évêques de Viviers et de Mende, celle de Joseph-Marie Martin, évêque du Puy. Celui-ci écrit une lettre datée du 7 mars 1943 pour condamner à son tour les auberges mixtes : "Pour éviter toute équivoque, Monseigneur précise formellement qu'il réprovoe au nom de la morale chrétienne le mouvement des auberges mixtes de la jeunesse, organisées pour favoriser la rencontre des jeunes gens et des jeunes filles. La fréquentation en est interdite à la jeunesse catholique dans le diocèse"(1).

Les ajistes n'en finissent pas de se gausser de ces attaques qui les irritent néanmoins. En juin 1943, Routes relève que l'Eglise n'est pas unanimement opposée aux AJ mixtes puisque quelques évêques envoient leur bénédiction à l'occasion d'inaugurations d'auberges et que même un religieux authentique est père aubergiste :

"Il est bon de reconnaître que les interdictions portent sur des régions où la mentalité est particulièrement rétrograde"(2).

(1) Routes. N° 10. Avril. Mai 1943. p. 7

(2) Routes. N° 11. Juin 1943. p. 3

L'archevêque d'Auch, Virgile Joseph, entre dans la discussion sans toutefois citer nommément les auberges de jeunesse. Il attire l'attention sur le danger mortel de l'immoralité qui menace les jeunes :

"Sous prétexte de recueillir de l'argent pour envoyer des colis à nos prisonniers, ce qui est évidemment un but très louable, on a organisé, un peu partout, des séances récréatives mixtes. Là, les jeunes gens et jeunes filles se rencontrent sur les planches, dans l'atmosphère factice du théâtre, si propice aux intrigues les plus dangereuses; et ces rencontres ont lieu, non seulement pour les représentations proprement dites, mais encore pour de nombreuses répétitions prolongées souvent très tard dans la nuit.

Ailleurs, ce sont de lointaines excursions à bicyclette, qu'on organise sans aucune surveillance efficace, et dont le retour se fait en pleine obscurité - à moins, ce qui est pire, que toute cette jeunesse n'aille passer la nuit dans des centres d'accueil mixtes; ce sont des matchs sportifs, où jeunes gens et jeunes filles, à peine vêtus, se heurtent et se bousculent dans des compétitions enfiévrées; ce sont des baignades en commun dans nos petites rivières, au grand scandale des honnêtes gens et des petits enfants.

Et pour justifier ces hardiesses insensées, on invoque la pureté de ses intentions, et le désir que l'on a de préparer à la France une jeunesse nouvelle, capable de la relever de ses ruines ! Quelle dérision !"(1)

Cette longue querelle n'ébranle en rien la conviction profonde des usagers pour qui la mixité reste un principe de base, qu'ils maintiendront avec courage et tenacité malgré un environnement hostile.

Héritiers du mouvement ajiste d'avant-guerre, les Camarades de la Route apparaissent pendant l'Occupation encore plus frondeurs que les pionniers de l'époque héroïque qui avaient eu la mission d'instaurer un courant de pensée novateur par le biais d'une institution nouvelle. A partir de

(1) Archives Robert Auclair

1941 , un consensus - qu'il a fallu payer par des concessions parfois douloureuses - a permis la reconnaissance officielle d'un mouvement de jeunesse des auberges qui cherche délibérément sa voie et décide de s'orienter vers la masse des travailleurs. Les CDR veulent forger une méthode cohérente de culture et d'éducation populaires.

4- La tentation de l'organisation au détriment de la spontanéité

Les Camarades de la Route sont confrontés à un dilemme : il s'avère difficile d'éviter le danger du désordre en conservant la spontanéité de la période héroïque. L'encadrement strict, hiérarchisé, discipliné risque par contre d'étouffer l'imagination créatrice qui avait contribué au charme des premières promenades, des premières veillées, des premières découvertes. L'équilibre est fragile, d'autant plus qu'il n'existe aucune école capable de donner des recettes de création spontanée alors qu'il existe des possibilités innombrables de communiquer un savoir figé. La méthode portera des fruits si elle parvient à unir ces deux entités par un dosage que seule l'intuition pourra régler.

Pour distribuer cet enseignement, les CDR instaurent des stages.

"On ne jure plus, en France, que par écoles de formation de cadres, stages d'information.Il est incontestable qu'il s'agit là d'une nécessité imposée par les circonstances présentes... mais les Camarades de la Route ne sacrifient pas à une mode récente : "le stagisme", écrit Marcel Pe-

tit dans le premier numéro de Routes(1).

(1)Routes.N^o 1.Avril.1942.p.12

Déjà avant-guerre, on avait jeté les prémices de la formation de responsables. On envisage de la parfaire pendant ces années d'Occupation.



Les sujets suivants ont été traités, plus ou moins développés selon les stades : Exposés des méthodes Deffontaineines ; les A.J., facteurs d'union ; les mouvements de jeunesse ; le pluralisme ; la méthode Hébert ; l'hébertisme au groupe local, la vie du groupe local ; le responsable et les sorties ; veillées et feux de camp.

Les cercles d'étude ont porté sur : l'organisation des Auberges Françaises de la Jeunesse et des Camarades de la Route ; la mixité ; le problème sexuel ; ou en sommation sur le plan national ? ; le message du 11 octobre ; la responsabilité.

Un cours de secourisme, une leçon modèle d'hébertisme, l'organisation des jeux de plein air ont parait l'enseignement.

Une sortie Deffontaineines et une veillée ou fête publique se sont également inscrits aux activités de ces stades.

L'horaire de la journée différait selon les stades, mais il comportait partout la même somme d'activité : « décarassage » matinal préparant le « tonus » de la journée, un ou deux exposés, un cercle d'étude, une heure d'hébertisme et jeux de plein air, une heure et demie de chant, danse et art dramatique ; le reste du temps réservé aux rep^{ts}, aux travaux ménagers et à la veillée d'après-dîner.

(1)

Parallèlement aux stades, il y a des séances de travail qui permettent de mettre au point la technique des Cam'route :

Voici les sujets proposés lors des séances de travail : le rôle du responsable ; le passé et l'avenir du mouvement ajiste ; cercle d'étude sur la culture ; technique de la route et du camping ; témoignage de la vie des groupes ; cercle d'étude sur la mixité ; orientation et la lecture des cartes ; la valeur et la méthode de l'art populaire ; les méthodes et les moyens critiques de culture ; cercle d'étude sur les loisirs ; cercle d'étude sur la condition prolétarienne ; cercle d'étude « Es-tu révolutionnaire ? ». Il est

inutile de préciser que ces séances de travail sont, soit des exposés suivis d'une courte discussion, soit des cercles d'études proprement dits.

Quant aux sorties, voici le programme : première sortie, discussion sur l'organisation des sorties ; sortie camping avec explication de technique de feux de camp ou veillées ; sorties en A.J. et grands jeux d'orientation ; sortie enquête régionale ; sortie conclusion de stage.

(2)

Il serait fastidieux, voire impossible par manque de documents et de souvenirs précis de citer tous les stades qui se déroulèrent pendant cette période. Les articles, les programmes, les témoignages confirment pourtant que les journées étaient bien remplies. Par exemple, un grand stage d'animateurs conduit par 30 dirigeants régionaux, se tint à Aydat les 4 et 5 juillet 1942 :

(1) Marcel Petit. "Mollans.Clermont.Beaulieu." Routes. N° 1. Avril 1942. p. 12
(2) Routes. N° 15. Nov. 1943. p. 6

Il révéla " un jeune typographe très doué, Yves Robert qu'on embaucha à la fin du stage comme meneur de jeu à l'Ecole des Cadres de Mollans où il fit merveille; un musicien connu par la suite sous le nom de Jacques Douai, le quatuor des Fariboles", sur lequel nous reviendrons(1). Citons encore le stage qui eut lieu au château de Marsac, près de Périgueux, du 24 août au 6 septembre 1942. Il réunit 35 stagiaires. Nous trouvons des détails sur le programme de ce stage dans Routes :

- "-mime d'une action simple à l'aide du masque noble
- diction : Ronsard, La Fontaine
- éducation de l'oreille
- fabrication de masques nobles et de caractères
- les marionnettes
- la récitation chorale
- causeries sur le rythme, la musique, l'art dramatique, l'éducation
- veillées et feux de camp préparés comme exercices"

(2)

Les stages se succédèrent(3).

(1) Lettre de POM
d'avril 1979

(2) Routes, N° 5, Sept.
Oct. 1942

(3) Stages d'animateurs et de meneurs de jeux, de responsables de cercles d'études; stages de formation artistique spécialisée dans l'art dramatique, le chant et la danse; stages de formation de l'esprit ajiste (comme celui de Chamargès du 24 au 30.6.1943); stages de formation de cadres pour colonies de vacances; stages d'initiation à l'alpinisme avec cours d'entraînement, cours techniques - école de rochers, école de glace, ramonnages de cheminées, descentes en rappel -(comme celui de l'auberge du Pont-de-l'Alpe du 1^{er} au 15.8.1943); stages de montagne (en particulier à l'auberge de Villars-d'Arène comme celui qui s'y tint du 1^{er} juillet au 30.8.1943); stages de ski avec formation des skieurs, d'alpinistes, de moniteurs de varappe, de ski de randonnées, d'équipes de secourisme (comme celui de Romme de Noël 1943); stages de routes (comme celui de l'auberge de Condrieu au Mont-Pilat).

STAGES 1943

STAGES REGIONAUX

PAQUES 1943	Stagiaires
Bahoboh	10
La Motte	20
Angles	29
Les Bains	27
Arnaud	24
Misoulin	24
Lagnas	25
Pétion-oux	14
Batard-mont	13
dont 151 garçons et 81 filles	164

ETE 1943

Villars-d'Abas	14
Angles	17
Alard	20
Fontaine	14
Masculat	22

Laparado	17
Peyrieux	23
Saint-Jean	18
Aydat	27
Le Rouillon	27
dont 94 garçons et 90 filles	187

NOËL 1943

Masculat	20
Rochefort	16
dont 24 garçons et 12 filles	36

STAGES NATIONAUX A MOLLANS

ETE 1943

2 ^e étage	47
NOËL 1943	
Formation	19
Technique route	17
dont 45 garçons et 14 filles	83
Soit 400 stagiaires, dont 206 garçons et 224 filles.	

ROUTES

N° 21. Juin 1944, p.4

Dans le Rapport moral présenté le 8 juin 1943, Robert Auclair constate qu'en 1942, 20 stages ont eu lieu, réunissant environ 500 camarades(1). A Pâques 1943, 9 stages groupent plus de 200 ajistes(2). Pendant l'été 1943, 208 jeunes - 105 filles et 103 garçons - ont participé à un stage du premier degré(3). Durant toute l'année 1943, 30 stages ont été organisés pour la formation des CDR(4).

Tous ces stages ne sont pas des vacances à bon marché ; ils ne sont pas non plus " des fabriques à chefs où l'on délivre des galons et le droit de commander les autres"(5), mais tous sont conditionnés par "l'ardent souci de qualité "des Cam'route(6).

François Morénas doute de leur efficacité. Il raconte son expérience à Uriage :

"Il fallait organiser la marche, le repos et le rire...Moi qui pensais que la joie, elle, devait être spontanée et qu'elle ne pouvait s'épanouir que dans la liberté. Je songeais en me couchant aux lapins des champs que nous avions été... aux lapins domestiques qui naissent dans des cages grillagées" (7).

Il s'en retourna en courant dans son auberge. Il tenta une nouvelle expérience à Masseube : "Le soir, raconte-t-il, feu de camp, dirigé par Auclair en personne, chef d'orchestre de ce nouveau mouvement. Montre et papier en main, lampe électrique : tout était réglé, minuté, chant de route, de halte, mime, lecture d'un texte de Marie Colmont, d'un poème de Prévert, rechant de route, remime "les crapauds", les adieux, bonsoir. C'est l'heure de l'extinction du feu, camarade : bonne nuit, les petits.... J'en aurai pleuré, même impression qu'à Uriage... : un scoutisme laïc revu et corrigé"(8).

Le soir même, il repartit vers son auberge non agréée, tout content de retrouver sa liberté.

(1)Compte rendu dactylographié, Archives Simone Bédécarrats
 (2)A Anglès-sur-l'Anglin, Annoix, Beaulieu, Masseube, Lagnes, Barcelonnette, La Morte, Périgeux, Les Rousses
 (3)Routes.N° 15.Nov.1943,pp.6.7. A Albiez-le-Vieux, Mollans, Crêches-sur-Saône, Masseube, Condrieu, Laparade, Villers-d'Abas, Aydat, St-Jean-du-Gard, Le Roublon à Mollans.
 (4)Rapport moral lu à l'Assemblée Générale des CDR de Feyzin le 29.5.1944.Routes.N° 21.Juin 1944.p.4
 (5)Routes.N° 4.Juillet.Août 1942.p.2
 (6)POM."Former des animateurs".Routes.N° 8.Févr.1943.p.12
 (7)François Morénas."Clermont".Manuscrit.p.34
 (8)ibid.p.48

Il y a deux sortes de stage : ceux du premier degré se déroulent en général dans les diverses auberges du réseau et sont destinés aux débutants à qui il faut donner les rudiments de la formation ajiste. Ceux du second degré ont tous pour cadre l'Ecole de Mollans, "cerveau et coeur de l'ajisme... Mollans, notre capitale sacrée, notre Mecque, notre Jérusalem"(1).

Cédons la parole à Henri Roger qui décrit avec humour ce type de stage :

"2^E DEGRÉ"

LE STAGE DE NOËL était réservé aux pairs, aux durs, aux mûrs, aux sûrs, aux "second degré", quoi !

Ils arrivèrent le samedi de Lyon, de Marseille, de Cannes, de Montluçon, etc... j'ai dû avoir trentaine en tout. Les présentations furent vite faites : presque tous se connaissaient déjà.

Les instructeurs s'étaient incités à trouver des questions embarrassantes. Premier degré d'abord : « Faut-il supprimer les cercles d'études ? » Deuxième : « Avons-nous encore le droit de danser ? », etc., etc. La question était posée, vite commentée. Alors, on lançait en classe les stacinières divisés en équipes. Ils la flairaient, la palpeaient, la retournaient. Le lendemain, tous ensemble, on essayait de parvenir à une conclusion. Et même on y parvenait.

S'il y eut des latus, ce fut le minimum. Les grandes lignes de notre doctrine furent unanimement réaffirmées. Mais les critiques que nous nous étions portées à nous-mêmes, les précisions qu'il avait fallu ajouter, les directives précises données aux groupes, la confiance née de notre accord, l'impression d'un esprit général du Mouvement, la solidarité affirmée en commun de



(2) peut notre vote, tout cela fut utile et personne ne peut avoir l'impression d'avoir perdu son temps.

Henri était meilleur de jeu. Les Mollans essayèrent de nous présenter leurs doutes à quatre voix. C'était sans doute remontrable, mais personne n'en saura jamais rien, car Hébéle se contentait de rire à la deuxième mesure, et les autres à la troisième.

Marc géométrait de la guitare d'Armand tout en tirant des arpeggios harmonieux. Et Armand, que faisait-il ? Hébéle de son instrument — il regardait les copains travailler à sa place, en disant, désabusé : — « Moi, j'en ai tous, je suis payé au mois... »

◆◆◆

Robert Aulnaire était là au début du stage. Il était venu « se reposer un peu ». Drole d'idée de prendre Mollans pour une maison de repos ! Il avait apporé avec lui sa rhénisme à carreau, son langage châlié, et son autorité toute neuve de président. Il reprit le quatrième jour, en ayant assez couru et rassuré quant au destin des Calmarades de la Route.

Si des copains étaient venus là pour passer des vacances pénitentes, ils auraient été déçus. L'Hermita était si serré qu'on avait à peine le temps de... respirer. Et le dernier jour, on peut se le dire, aidant, le débrassage matériel dans la neige était plutôt décevant. Mais pour ce qui est d'avoir échangé des idées, on était

(1) H. Roger. "Mollans". Routes. N° 7. Janv. 1943. p. 4

(2) En montant au château d'Uriage en 1943. De droite à gauche : Andrée Laforêt, René Tauziède, POM, Gannick-Meriadec ; derrière elle, Simone Houliard et Gregoy Bedécarrats. Photo POM

servi. Et chaque fois qu'il y avait fleur
moules de fibres entre un exposé et un
épilage de navets, on trouvait dans les
coins des petits groupes. Et c'était des :
• Moi, je te dis que... » et des : • Mais tu
n'y comprend rien... », et des : • Mon
vieux, la mixité... ».

Pourtant, Dieu merci on n'était pas
entre intellectuels : plus de la moitié était
faite d'ouvriers — mais il est permis d'être
tourneur et d'avoir ses petites idées.

◆ ◆ ◆
Belle veille, un soir au Bouhain. Je ne
sais pas ce qu'ont ces vieilles pierres, mais
quand on est là-haut, on n'a plus envie

de faire les rigoles. Spontanément, ce sont
les « bouts les plus profonds qui s'élevaient,
les vieux chants qu'on sort comme les
vieilles bouteilles, dans les grandes occa-
sions. Perlus au milieu du plateau blanc
comme la steppe, éclairés seulement par
les flammes capricieuses des grosses bi-
ches, nous nous sentions vraiment très
près les uns des autres, ce soir-là.

Tout cela pour dire simplement que le
singe fut réussi, que les responsables sont
des types sur qui on peut compter, que
nous savons bien ce que nous voulons, et
que petit poisson deviendra grand.

Henri ROGER. (1)

L'ajisme n'est plus la découverte du loisir comme au
temps du Front Populaire : il est devenu réflexion, méthode,
philosophie. "L'ajisme, d'abord réaction spontanée, mais anar-
chique, devient une force cohérente. Moyen d'éva-
sion, il devient un des éléments d'édification du
monde meilleur"(2).

Les efforts pour rationaliser les auberges
ne furent par chance que partiellement couronnés de succès.
L'ajisme échappa toujours aux tentations d'organisation trop
poussées. Pour Lebaron, beaucoup de parents aubergistes sont
restés des individualités inclassables, "les jeunes ajistes
sont doués d'un pluralisme impressionnant", le contact qui
s'établit entre eux reste imprévisible et les auberges elles-
mêmes "super équipées, rationalisées et conditionnées échap-
pent à toutes classifications(3)".

5- Les Camarades de la Route, mouvement d'éducation et d'art populaires

Les Camarades de la Route sont par essence même un mouve-
ment de loisir.

Mais est-il bienséant de parler de loisir en période de
guerre ? "Avons-nous le droit de danser ?"(4). Peut-on chan-

(1) Routes. N° 7. Janv. 1943. p. 3

(2) R. Auclair. "Réalisme". Routes. N° 11. Juin 1943. p. 1

(3) Lettre de Lebaron. Juillet 1979

(4) Henri Roger. Routes. N° 8. Févr. 1943. p. 1

ter alors que les morts succèdent aux morts et que des peuples entiers vivent le deuil, la misère ?

Est-ce sous la pression des événements que la conception même du loisir évolue ? On sent qu'il n'est plus possible de vivre six jours dans ses petites habitudes quotidiennes pour retrouver le septième jour sa foi. Cette philosophie est dépassée. Il ne suffit plus de sortir vingt-quatre heures de son écorce de civilisé, des nécessités du métier, des institutions, des normes sociales. Les valeurs essentielles découvertes pendant les loisirs doivent s'intégrer à la vie quotidienne pour la transformer. Le loisir n'est plus synonyme de distraction ou d'oisiveté, mais il favorise la découverte de soi-même et la révélation de la complexité de la vie. Le mot est encore conservé, mais il a déjà perdu son acception pour recouvrir la notion plus moderne de "temps libre" dont l'homme peut disposer en dehors du travail. Certes, on ressent encore la nécessité d'arracher l'ouvrier au boulevard, au café, au bal pour le conduire vers le plein air; il apparaît important de l'enrichir par la marche, le ski, la vie proche de la terre. Par contre, on ne peut plus faire de la route, "le tapis roulant de notre plaisir, mais un moyen d'éducation"(1). Le plein air et le mode de vie auquel il donne naissance transforment à leur insu ceux qui ont admis la pratique de la vie ajiste.

"Que cette route les conduise plus souvent au sport, aux jeux, aux chants, aux danses, aux rassemblements... Viendra bien le jour où, eux aussi, ... ils trouveront... les charmes de la lecture au feu de camp, de la discussion à la veillée ou à la réunion, du cercle d'études très sérieux qui leur semble à eux hors ajisme"(2).

L'ajisme s'oriente délibérément vers des occupations culturelles pour qu'elles ne restent pas l'apanage d'une élite : " Oui, notre place est avant tout sur la route, mais

(1) Lucien Cassier. "Trahison de l'ajisme". Routes. N° 13. Sept. 1943. p. 2

(2) Jean Treille. "Quel doit être l'âge de l'ajisme ?" Routes. N° 19. Avril 1944. p. 4

devons-nous pour cela ignorer ce qui se passe dans le cerveau, dans le coeur et dans la vie des hommes? Parce que, dans nos balades du dimanche, nous quittons le vêtement de la semaine, devons-nous oublier que nous vivons en société et n'est-ce pas une abdication indigne de gars et de filles de 20 ans que de limiter leurs soucis à la façon de faire cuire un béton pendant qu'autour de nous un monde nouveau se décide ? "(1)

L'approfondissement de la culture qui était au départ un épiphénomène devient au contraire le but même des CDR. Ils se définissent même comme "une organisation de loisirs qui se propose également des buts éducatifs"(2).

"La grande tâche d'éducation ouvrière... est la mission des Camarades de la Route"(3).

Cette éducation vise les domaines complémentaires de l'art et de la culture. Les CDR cherchent à proposer une ouverture culturelle : elle doit revêtir les formes les plus séduisantes et les plus modernes pour toucher le maximum de jeunes.

"Nous nous disons révolutionnaires. Si nous ne voulons pas passer pour des bavards et des brailards, nous devons nous attaquer concrètement aux problèmes de transformation réelle de la société, et celui de l'éducation est un des premiers"(4).

Or, la culture que l'on découvre dans les auberges pendant l'Occupation est-elle différente de celle d'avant-guerre ? D'aucuns protestent contre le danger de vivre dans "un bo-cal". A priori, "il n'y a pas de culture ajiste, car il n'y a pas de monde ajiste clos, comme une boule ronde dans un coin de l'univers. Les problèmes que nous avons à résoudre, nous, ajistes, ce sont tous les grands problèmes posés à notre génération"(5).

L'initiation à la culture se fait par le biais de la lecture. Les auteurs conseillés sont Jean-Jacques Rousseau,

(1)"Au cercle d'étude de la vie".Routes.N° 20.Mai 1944.p.7

(2)Pascal Manien."Mais qui donc voulait faire un malheur ?"Routes.N° 17.Janv.Févr.1944.p.2

(3)Marcel Petit."Opinion justifiée ?"Routes.N° 19.Avril 1944.p.14

(4)Jœ Marchand."Notre part dans l'éducation".Routes.N° 20.Mai 1944.p.12

(5)"Culture ajiste".Routes.N° 2.Mai 1942.p.13

précurseur des loisirs(1). Il a su chanter la vie saine, simple et libre, unissant travail modeste et vie en plein air. Jean Giono émeut encore les jeunes des auberges qui découvrent les bruissements des "vraies richesses" contenues dans la nature et recherchent "le triomphe de la vie" sur les forces de la mort représentées par la guerre et la civilisation industrielle. la prédilection pour l'écrivain marnosquin est néanmoins tempérée. On constate " la grandeur mais aussi les limites du génie de Jean Giono"(2), car il continue à clamer un idéal de vie pure sans tenir compte des événements qui le laissent indifférent. Pour les jeunes, le "prophète" a démissionné de son rôle et a trahi leur foi.

Chacun est invité à conseiller la lecture d'un livre qui l'a touché, fruit d'une découverte personnelle qu'il faut faire partager : on peut relever L'Ile des Pingouins d'Anatole France qui, sous une forme ironique, est un acte d'accusation contre l'ordre capitaliste(3). Le Groupe de Savoie conseille la lecture de Vol de Nuit, Terre des Hommes, La Condition Humaine, Premier de Cordée(4). Dans ce palmarès du livre, Les Thibault de Roger Martin du Gard est un ouvrage remarqué : les jeunes sont sensibles à la modification de l'homme qui n'est plus un déchet de la société industrielle grâce à un travail plus humanisé(5). On conseille encore d'autres lectures : Le Paquebot Tenacity de Charles Vildrac, A pied en Birmanie de Gaétan Fouquet; Eaux Vives de René Tulpin est recommandé aux amateurs de natation, Virage autour du Minaret de Robert Audrault est choisi, car il présente le récit d'une randonnée de 600 km à travers la Yougoslavie(6). On recommande aussi les Paysannes de France de Guy Chastel; Le Peuple contre Wall Street de William Floyd

(1) Routes. N° 21. Juin 1944. p.13

(2) Henri Eggly. "Grandeur et limites de Jean Giono". Routes. N° 4. Juillet. Août 1942. p.3

(3) Routes. N° 20. Avril 1944. p.13

(4) Routes. N° 16. Déc. 1943. p.13

(5) Routes. N° 19. Avril 1944. p.2

(6) Ibid. Robert Auclair précise : "Evidemment, "Routes", soumis à la censure, ne pouvait citer que les livres "bien gentils", pas L'Espoir de Malraux ni Capitalisme et Sexualité du docteur Allendy. Cela fausse tout à fait la situation!"
Lettre de Robert Auclair du 7.10.1985

attire l'attention parce qu'il dévoile le vrai visage des USA, la main-mise de l'argent sur la politique et le procès qui oppose les puissances de la finance à celles du travail(1). Henri Pourrat trouve bien sûr sa place parmi les auteurs retenus par les ajistes et en particulier Gaspard des Montagnes. Jules Romains connaît des amateurs passionnés; parmi ses ouvrages, on recommande Les Copains qui raconte une aventure qui aurait pu être celle de jeunes ajistes, ou encore Les Amours enfantines des HBV qui apporte une réflexion sur l'amour et la pureté(2).

Le tout n'est pas de conseiller la lecture; les Camarades de la Route cherchent encore le moyen d'attirer les jeunes vers le livre. Marcel Petit conseille de saisir toutes les occasions propices à orienter vers la lecture. Comme avant-guerre, on pense aussi à constituer des bibliothèques populaires qui pourraient alimenter les bibliothèques municipales, celles des mouvements de jeunesse, des Maisons de Jeunes, des auberges de jeunesse(3). Ces bibliothèques devraient fournir des ouvrages sur l'enfance et le goût du merveilleux et du rêve, sur la nature et la technique de la route, sur la vie paysanne et la vie sociale, sur les voyages et l'art populaire...(4).

A côté du livre, élément classique inséparable de la culture traditionnelle, le septième art exerce une grande attirance sur le milieu ajiste. Le Cinéma, à qui les intellectuels refusent encore le droit de cité parmi les arts nobles, fascine les jeunes qui le placent parmi les grandes manifestations esthétiques(5).

(1) Routes, N° 15, Nov. 1943, p. 5

(2) Routes, N° 3, Juin 1942

(3) Marcel Petit. "Les bibliothèques populaires à la lumière". Routes, N° 18, Mars 1944, p. 11

(4) Routes, N° 5, Sept. Oct. 1942, p. 12

(5) Grâce à leur curiosité d'avant-garde, on pourrait imaginer que les CDR se seraient battus pour intégrer la télévision et les divers mass-média dans leur méthode d'éducation au lieu de leur tourner le dos sous prétexte que ce sont des moyens d'expression mineurs.

Certes, on a conscience des dangers du cinéma :
 "Méfie-toi, Pierrot, de ceux qui, sous prétexte de te distraire, cherchent à meubler tes loisirs de belles images qui durent. Méfie-toi, Pierrot, des vendeurs d'illusions en bobine... Méfie-toi, mon camarade, des charlatans du cinéma qui te font prendre des vessies pour des lanternes"(1).

Le cinéma est devenu "l'opium du peuple" à en juger par le besoin qu'en ont les foules, mais il peut aussi être un grand art populaire, un prodigieux moyen d'éducation :

Nous ne laisserons pas un moyen d'éducation et de propagande aussi puissant que le cinéma tomber entre les mains d'incapables et de salauds"(2).

Les ajistes vont voir "Les Visiteurs du Soir" de Marcel Carné et Prévert, "Le Jour se lève" des frères Prévert, "Le Corbeau" de Clouzot : "Le non-conformisme habite le film d'un bout à l'autre et cela seulement suffirait à le recommander"(3).

Leur choix porte sur les films de Louis Daquin, "L'Eternel Retour" de Jean Cocteau, "La Vie ardente de Rembrandt", etc... Au contraire, on déconseille "Le Mariage de Chiffon", "Le Baron Fantôme", "Le Val d'Enfer"... Outre ces indications qui annoncent les critiques cinéphiles et les discussions des ciné-clubs, les CDR participent au congrès sur "La Jeunesse devant le Cinéma"(4). Il lancent une enquête sur le cinéma dans le but de comprendre comment cette expression artistique pourrait servir l'éducation populaire :

"Pourquoi faire une enquête ? Tout d'abord pour amener les copains à réfléchir sur le cinéma qu'ils se contentent de subir passivement pour la plupart. Se demander à quoi tient la puissance de cet art, réfléchir sur sa technique, sur sa valeur morale, sur son avenir, serait-ce donc perdre son temps ?"(5)

Puisque le film est l'art le plus populaire, le passe-temps

(1) Robert Gagne. "C'est une production MGM". Routes. N° 21. Juin 1944. p.12

(2) Robert Gagne. "Quand le cinéma servira le peuple". Routes. N° 23. Août Sept. 1944. p.10

(3) Pilou. Routes. N° 15. Nov. 1943. p.7

(4) Circulaire mensuelle CDR. Mars 1943. Archives Robert Auclair

(5) Marc Paillet. "Une enquête sur le cinéma". Routes. N° 10. Avril. Mai 1943. p.15

favori des jeunes, il faut s'y intéresser :

"Le cinéma a atteint un degré de vulgarisation tel qu'il est entré dans les problèmes d'éducation sociale"(1).

Toutes les discussions destinées à réhabiliter le cinéma pour l'intégrer à l'initiation culturelle prouvent l'ouverture de l'esprit ajiste.

L'éducation culturelle envisagée englobe aussi la formation politique - terrain difficile où l'on s'aventure avec prudence, car il faut éviter le noyautage des jeunes; la politique peut aussi introduire des ferments de rivalité, voire de haine. Mais, on ne peut devenir adulte sans prendre conscience de ses responsabilités politiques. "La formule "pas de politique" a prêté aux plus graves équivoques", écrit Robert Auclair en juillet 1943(2). Pourtant, les partisans de "l'AJ blottie au fond du vallon", du "bocal" sont relativement rares à cette époque où il est difficile de rester neutre. Nous avons vu que l'Ecole de Mollans est "un véritable laboratoire de la contestation antivichysoise et de la résistance à l'occupant"(3).

Les jeunes des auberges, même s'ils sont moins engagés, forment une communauté, une société miniature : ils doivent bénéficier d'une formation sociale et d'une initiation aux différents systèmes politiques.

Ce vaste programme pédagogique laisse-t-il encore le temps d'aller sur les routes et le soir, à la veillée, d'entonner des chants ou d'improviser des sketches et des choeurs parlés? A côté des divertissements sportifs, l'activité culturelle s'est taillée une place de choix : elle s'intègre essentiellement dans les cercles d'études, grande innovation de cette période. Ils

(1) Lucien Vietti. "Le cinéma, art vivant". Routes. N° 10. Avril Mai 1943. p.15

(2) R. Auclair. "Partisans ?" Routes. N° 12. Juillet 1943

(3) Lettre d'Henri Eggly du 22.3.1978

constituent une méthode globale qui comprend à la fois la recherche d'une documentation, l'exposé clair du thème choisi autour duquel s'organise la discussion favorisant l'échange et la multiplicité des points de vue. Joffre Dumazedier confirme qu'il était à la recherche d'une méthode, car il était aux prises avec le problème de la communication, "c'était le problème de la communication entre classes différentes. Je cherchais des formules pour communiquer en termes simples des choses compliquées"(1).

Le but des cercles d'études est d'établir une solide culture ajiste plus accessible que le traditionnel cours magistral, délivré par un spécialiste. Un des soucis de cette pédagogie moderne n'est pas de fournir une somme de savoir, mais de parvenir à communiquer des connaissances à un public ouvert, mais diversifié.

Nous avons pu retrouver soit les exposés de départ, par exemple sur la famille bourgeoise, les réactions des individus(2), soit un schéma de cercles d'études sur la route, sa valeur éducative, son importance pour l'ajisme(3). Citons quelques-uns des thèmes abordés qui sont autant d'informations sur le programme culturel des Camarades de la Route :

"Droits et devoirs du mouvement envers la communauté nationale; l'ajiste et la communauté ajiste; égoïsme et communauté; l'ajiste et les mouvements de jeunesse; rôle actuel du mouvement ajiste considéré sous l'angle de la mixité; solidarité, applications; bien-fondé de l'esprit de discipline, ses limites; régionalisme et patrie; la route, ce que l'on peut y puiser; l'ajiste et la tenue extérieure; le Groupe local modèle"(4).

On discute aussi sur les loisirs; le retour à la terre; l'ajisme, école de socialisme pur; le capitalisme(5) ou encore "la famille bourgeoise, les réactions des mobilisés durant la drôle de guerre, la condition féminine,

(1) Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

(2) Archives Henri Eggly. Voir Annexe XIII

(3) Voir Annexe XIII

(4) Henri Bonnel. "Culture". Routes. N° 1. Avril 1942. p.1

(5) Assemblée départementale des Bouches-du-Rhône au relais CDR "La Borie" du 26.9.1943. Archives René Dray

la Commune de Paris, André Gide, la médecine naturaliste, etc..."(1).

"Je ne suis pas sûr, nous écrit Henri Eggly, que ces cercles d'études aient enthousiasmé tous les membres du Groupe... A Pau, beaucoup d'entre eux étaient de jeunes ouvriers très sympathiques, mais en général peu doués pour la discussion. Les plus réceptifs et les plus conscients de nos buts étaient les lycéens et les normaliens (ou normaliennes) venus nombreux vers 1943. Je n'en reste pas moins persuadé que tous les autres sont restés durablement marqués par leur passage parmi nous"(2).

Les cercles d'études ne provoquent pas l'enthousiasme de tous. Le Groupe de Megève s'élève contre cette activité :

"Ces discussions vides, sur des mots, sont un péril mortel pour notre mouvement"(3).

Selon lui, la grosse majorité des participants est indifférente, endormie, affalée. Mais les Cam'route ne se découragent pas pour autant et développent d'autres méthodes : par exemple les discussions spontanées ou provoquées, le cycle d'études qui consiste à organiser un certain nombre de cercles d'études autour d'une idée directrice sur les loisirs(4), sur l'homme, etc.... Les CDR organisent aussi des enquêtes dont les thèmes sont entre autres l'hygiène à la campagne, les conditions de vie dans les usines du personnel féminin... Ils conseillent la pratique d'exposés, de conférences, de sorties à but culturel... Rien ne doit être négligé pour développer l'éducation populaire. L'écueil à éviter est l'aviilissement de la culture par des essais de vulgarisation : "l'éducation ajiste est donc tout le contraire de la vulgarisation"(5). On a bien sûr conscience d'être dans une période de tâtonnement où il est souhaitable de tenter diverses expériences, mais on pense qu'une véritable mé-

(1) Lettre de Henri Eggly du 2.3.1978

(2) *ibid.*

(3) *Routes*, N° 18, Mars 1944, p.3

(4) Voir Annexe XIII

(5) *Feuilleton du responsable*. Le Groupe. CDR, p.84. Archives Robert Auclair

thode d'éducation populaire sortira de la confrontation des idées et des résultats accumulés pendant ces années d'Occupation. Le but de cette pédagogie est de "découvrir des problèmes nouveaux et les examiner courageusement. "Apprendre à apprendre", c'est autrement plus difficile, mais c'est autrement fécond"(1).

Pour compléter l'objectif culturel, les Camarades de la Route développent parallèlement des activités artistiques comme on avait commencé à le faire avant-guerre. L'originalité des CDR est d'abandonner la spontanéité qui va souvent de pair avec l'amateurisme, pour approfondir et améliorer les diverses expériences retenues. Le chant occupe toujours une



place privilégiée, car il ponctue la vie ajiste.

Un chansonnier des Cam'route est bien vite publié pour amplifier le répertoire du manuel de Marie-Rose Clouzot. "Trop de jeunes français ne savent plus chanter" atteste la préface. Le chant donnera aux jeunes "le sens de la discipline dont les exercices de chant ne peuvent se passer"; il leur donnera le sens de la communauté, "le sens du chœur où toutes les personnalités s'harmonisent pour forger un ensemble indissoluble. Enfin, ils trouveront grâce à lui, le goût du travail bien fait, d'une

(2)

(1)Route Joyeuse."Centre de Formation de Responsables".CDR de Lyon.Oct.1943.Archives Robert Auclair

(2)Dessin de Bob,Robert Chacun, dans le carnet de chants d'André Fontaine.Archives André Fontaine

Et si tu veux
brailler



Chante le Vin



Chante avec
le Vent



Chante la Jeunesse



Chante
au Clair de
Lune



Chante à la peine



Chante ton clocher

Chante les
Amours



oeuvre réalisée en commun jusqu'à la perfection"(1).

Le répertoire des Camarades de la Route est composé de chants de jeunesse, patriotiques ou religieux, fond commun à tous les mouvements de jeunesse, de chants du terroir révélant les traditions populaires, les coutumes, les légendes. "Chante ton clocher" est le titre de la rubrique du carnet de chants Chante, chante édité par Jeune France. La recherche du folklore est déjà une tradition du mouvement ajiste qui s'amplifie pendant l'Occupation sous la pression de Vichy, mais aussi parce que, comme l'exprime Henri Roger, "la beauté des vieux costumes, la fraîcheur des chansons anciennes et la reposante simplicité des contes populaires, qui peut rester insensible à cela ?"
(2)

Jeune France consacre également une publication entière aux Chansons françaises tirées du folklore de toutes les régions de France. Encore sous l'influence du gouvernement, le répertoire des Cam'route comprend des chansons sur la famille (souvent empruntées au Livre de Raison des Compagnes de France paru en février 1943) et des chansons de métiers : chansons de marinières, de bateliers, de soldats, mais aussi de laboureurs, de charpentiers, de bergers, de jardiniers, de fileuses, de cordonniers, comme on les trouve dans Chante, chante sous la rubrique "Chante à la peine", ou dans le recueil de chansons de Paul Arma où les tomes II et III sont entièrement consacrés aux chants de métiers. Bien sûr, un répertoire plus spécifique qui s'accorde au mode de vie ajiste, est également recherché : ainsi nous trouvons des chants de plein air et des chants de marche, en particulier Quittons les Cités, six chants de marche réunis par William Lemit où "l'auteur a prévu des temps vides pour reprendre sa respiration, car il était impensable de marcher si on ne chantait pas, mais c'est une aberration pour la respiration"(3).

(1)Préface du chansonnier des CDR.Archives Simone Bédécarrats

(2)Henri Roger."Limites du Folklore".Routes.N° 6.Nov.Déc. 1942.p.7

(3)Entrevue avec Simone Bédécarrats le 3.3.1978

Le répertoire comprend aussi des chants de veillées à entonner autour du feu du camp, des chansons à boire et même des chansons bruyantes selon la rubrique de Chante, chante "Si tu veux brailier" qui regroupe des scies et des bans. N'oublions pas non plus les belles chansons d'amour, propres en particulier à la jeunesse et rassemblées par Paul Arma dans Chantons le Passé. Par une musicalité plus étrange parce que plus ancienne, ces chants datant souvent de la Renaissance permettent de passer de la chanson à une initiation musicale plus poussée, incluant la musique classique, mais d'abord la musique suggestive facile d'accès. Le récit raconté par le Groupe de Tournus lors de l'audition du Marché persan et du Clair de Lune de Werther permet d'imaginer la méthode choisie pour cet apprentissage :

"Un monde tout à coup, tout un monde oriental, des chants arabes, des chameliers entrés par on ne sait où, des enfants bruns et nus qui filent dans nos jambes comme des serpents, il y a aussi le charmeur de serpents, assis sur les talons. Ecoutez ! Entendez-vous le charme de sa flûte ? Doucement, tout s'efface, un rêve... puis une source murmure au clair de lune, un filet d'eau calme, une barque qui coule lentement, le rossignol très doux dans le lointain...

Toute une magie avec un phono et des disques. C'est que, ce soir-là, nous avons su écouter, et nous avons tous compris ce que renferme la musique, et toutes les images et les joies qu'elle peut nous apporter"(1).

La chanson n'est pas seulement une activité musicale, elle est aussi une invite à la réflexion. L'élargissement vers le folklore canadien mais surtout russe et allemand permet de prendre contact avec d'autres réalités géographiques, historiques, sociales, politiques... Des chants ouvriers comme "La Ronde des St-Simoniens", "Les Canuts"; des chants de lutte comme "Les Partisans", "Les Survivants", "Le Chant des Marais"(2), le "Chant des Suppliciés", "Giroflé, Girofla"

(1) Le Marché persan et le Clair de Lune de Werther. Un soir à la maison brûlée". Routes. N° 15. Nov. 1943. p. 7

(2) Lettre de Fernand Lacaf du 22.3.1978

favorisent la prise de conscience de la réalité de la guerre et des supplices. Nous sommes loin du simple hymne à la vie, à l'amour, à la joie, à la jeunesse d'avant-guerre. "Jeunesse" de Paul Vaillant-Couturier représente peut-être le mieux la chanson des CDR. L'allusion aux lendemains qui chantent est toujours présente parmi les jeunes ajistes, sans toutefois cacher le terrible présent :

"Nous sommes la jeunesse ardente
 Qui vient escalader le ciel
 Dans un cortège fraternel
 Unissons nos mains frémissantes
 Sachons protéger notre pain
 Nous bâtirons un lendemain qui chante
 En avant jeunesse de France
 Faisons se lever le jour

La victoire avec nous s'avance
 Fils et filles de l'espérance
 Nous ferons se lever le jour
 A nous la joie à nous l'amour"(1)

Le chœur parlé est l'expression favorite des Camarades de la Route. Ces oeuvres collectives et courtes qui unissent le chant et le mime semblent particulièrement propices à l'animation ajiste d'une veillée. André Fontaine a gardé quelques textes, devenus des chœurs parlés comme ce poème de Robert Desnos, "Sol de Compiègne",

écrit lorsqu'il fut arrêté et gardé en France avant d'être expédié en camp"(2) :

"Craie et silex et herbe et craie et silex
 Et silex et poussière et craie et silex
 Herbe, herbe et silex et craie, silex et craie
 Et craie et silex
 Et craie

Quelque part entre l'Hay les Roses
 Et Bourg-la-Reine et Antony
 Entre les Roses et l'Hay
 Entre Clamart et Antony

(1) La musique est d'Arthur Honegger

(2) Lettre d'André Fontaine du 8.4.1978

Craie et silex, craie et silex
 Et craie
 Et silex et craie et silex et craie
 Et silex

Entre les Roses de l'Hay
 Et les arbres de Clamart
 Avez-vous vu la sirène
 La sirène d'Antony
 Qui chantait à Bourg-la-Reine
 Et qui chante encore à Fresnes

Sol de Compiègne
 Terre grasse et cependant stérile
 Terre de silex et de craie
 Nous marquons l'empreinte de nos semelles dans ta
 chair
 Pour qu'un jour la pluie de printemps s'y repose
 comme l'oeil d'un oiseau

Et reflète le ciel
 Le ciel de Compiègne
 Avec tes images et tes astres
 Lourde de souvenirs et de rêves
 Plus durs que le silex
 Plus dociles que la craie sous le couteau

A Paris près de Bourg-la-Reine
 J'ai laissé seules mes amours
 Ah! que les bercent les sirènes; je dors tranquille,
 ô, mes amours
 Et je cueille à l'Hay les roses que je vous por-
 terai un jour

Alourdies de parfums et de rêves
 Et comme vos paupières, écloses au clair soleil
 d'une vie moins brève,
 Pleine d'éclairs, comme un silex
 Lumineuse comme la craie

Craie et silex et silex et craie
 Sol de Compiègne
 Sol fait pour la marche et la longue station des
 Sol de Compiègne arbres
 Pareil à tous les sols du monde
 Un jour nous secouerons notre poussière sur ta
 poussière

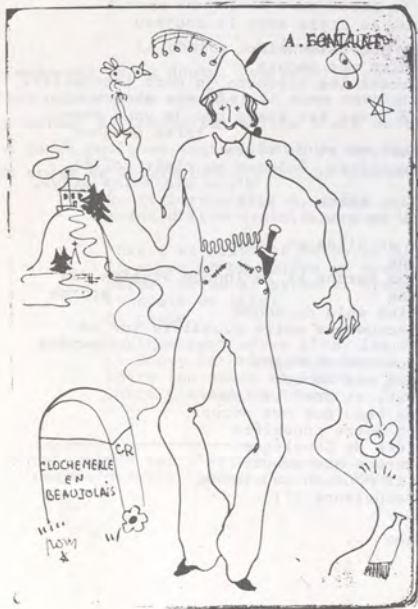
Et nous partirons en chantant
 En chantant vers nos amours
 La vie est brève, et bref le temps
 Rien n'est plus beau que nos amours
 Nous laisserons notre poussière
 Dans la poussière de Compiègne
 Et nous emporterons nos amours
 Nos amours qu'il nous en souvienn
 Qu'il nous en souvienn "(1)

(1) Archives André Fontaine

Citons encore "Attila". Attila, le foudre de guerre, est l'histoire d'un héros qui, au fond, mourait toujours de peur :

"cet Attila, appelle-le comme tu voudras
 Qui semblait foudre qui tonne
 Au fond ce n'était qu'une personne
 D'abord cocu
 Et puis battu
 Il s'en est allé tout nu
 Aussi nu qu'un mur de pierre
 Il avait le feu au derrière
 Sur la route on entendait
 Pendant qu'il se débinait
 Tous les gens qui rigolaient
 Chantaient, dansaient, répétaient
 Attila c'était ça
 C'était ça Attila
 A c'te gueule, c'te gueule, c'te binette
 A c'te gueule, c'te gueule qu'il a"(1)

André Fontaine attribue ce poème antimilitariste à Robert Desnos avec un point d'interrogation. Un autre texte dont



l'auteur reste inconnu, fit le succès de quelques veillées : "Elle passera" symbolise la jeunesse qui retrouvera après la guerre son espoir et sa liberté(2).

Le texte "Notre Joie" de Jean Lemen était le succès du Groupe de Megève en particulier. Il est une belle

- (1) Archives André Fontaine
 (2) Voir Annexe XIII
 (3) Dessin de POM sur le carnet de chants d'André Fontaine

leçon d'optimisme dans ces temps meurtris :

Notre joie ...

Pampa	La joie éclate sur nos visages
Maug. Lucienne	La joie éclate dans nos chansons
P. L. Michel	La joie éclate dans nos pensées
P. L. M. Lucette	La joie éclate sur notre route
Tous -	Toute la joie du monde est en nous La joie du ciel et des nuages
J. P.	paufflus.
Lucienne	La joie du des fleurs nataut la terre de l'hiver
Robert	La joie de l'herbe tendre et verte sur l'herbe des monts
Franc } Lucienne }	La joie du clair printemps et des seins nouvelles
	Toute la joie du monde est en nous.
Rythme de Marche	Et nous allons la distribuer au long des routes -
Lucette	àux gens sans joie
Michel	aux fenêtres fermées.
Robert	aux gens sans espoir
P.	aux portes verrouillées
	à tous ceux qui ne savent pas aimer
Lucette	Le vent tiède effleure les neiges
Pampa	Le vent tiède effleure nos coeurs.
J. P. M. L. P. Lucienne	La neige a fondu sur les pentes
Franc - Rob. Lucette	La haine a fondu dans nos coeurs
Tous -	Toute la joie du monde est en nous
Rythme	
Franc	Je marche au rythme de ton pas vers des lointains qui brillent
Pampa	Je ris au rythme de ta joie dans l'air léger qui passe.
	Nous chantons au rythme d'un soleil
Lucette	- air, le ciel
Rob -	les fleurs
Lucienne	les prés
Michel	les arbres
J. P.	les nuages
	Et nous crions à nos amis, par delà les vallées, par delà les ennemis des jours moroses...
Tous -	Toute la joie du monde est en nous

Un autre de ses textes raconte la route, cheveux au vent...
 (1). De la même veine est le "Chant de Route" d'Alain Four-
 nier(2), transformé en chœur parlé par les jeunes ajistes
 pendant la guerre. "La paix, cette nuit-là", poème mis en
 dialogue par René Tauziède, raconte une nuit de Noël dans une
 auberge de jeunesse où le souvenir "des bandes joyeuses de
 garçons et de filles qui chantaient et jouaient"
 se superposent à l'image de la guerre insensée(3). "Paix"
 d'Armand Monjo fut également repris. "Les Marins de Groix"
 est une chanson bretonne que Grégoy Bédécarrats et Yves Ro-
 bert avaient mise en scène pour en faire un chœur parlé :

" Nous étions deux, nous étions trois
 Nous étions trois marins de Groix

Embarqués sur le St-François
 Gagnant 45 francs par mois

Le vent du nord vint à souffler
 Faut prendre trois ris aux huniers



(4)

(1) Voir Annexe XIII

(2) ibid.

(3) Texte dans Routes, N° 16, Déc. 1943, p. 8

(4) Archives Simone Bédécarrats. Grégoy Bédécarrats au milieu

L'capitaine donne un coup de sifflet
 Pare à serrer les perroquets



Le marche-pied vient à casser
 Le matelot tombe dans l'eau
 On n' retrouvera que son chapeau
 Son garde-pipe et son couteau
 Son garde-pipe et son couteau
 Plaiguez le pauvre matelot (1)

Simone Bédécarrats évoque encore le chœur parlé réalisé sur "Le Vent" de Verhaeren avec Jean Doat ou encore celui qu'avaient improvisé quelques ajistes dont Marcel Petit et Tauziède " sur le passage du vin de Rabelais à la suite d'une fête au château de Montbazillac où ils avaient mangé force hors-d'oeuvre, charcuterie, poulet rôti, dinde à une époque où on avait perdu l'habitude de manger"(2).

Le chœur parlé, les chants mimés, les improvisations sur des fables sont les débuts de l'art dramatique, "activité artistique qui doit avoir sa place dans les loisirs des jeunes, à côté du chant et de la danse, une large place, car c'est notre moyen d'expression

(1) Archives Simone Bédécarrats

(2) Entretien avec Simone Bédécarrats et Grégory Bédécarrats le 18.11.1978

le plus complet : il fait la synthèse de la parole, du chant, de la danse, de la musique"(1).

Le théâtre ajiste proprement dit est d'abord représenté par des groupes de jeunes amateurs qui interprètent des petites pièces, oeuvres d'ajistes. Signalons " Conquête de la joie" d'Armand Monjo(2). Une autre initiative est celle du Groupe des Cam'route de Périgueux qui fusionne avec "Les Pinsons Versannais", groupe de jeunes gens et de jeunes filles réunis pour jouer des saynètes, farces et autres petites pièces au profit des prisonniers(3). Leur action a connu un grand retentissement : "Un milieu réfractaire, abreuvé de belotes et de tinorossinades, limité dans la joie et dans son expression, s'est ouvert à la vie"(4).

Henri Eggly raconte qu'il monta des petits spectacles à deux personnages avec le concours d'un jeune réfugié de la région parisienne, Cherchevski, très doué pour le théâtre. Leur répertoire était surtout constitué par celui de Chancerel : "Le Triomphe de la médecine" est en raccourci le thème de Knock; le "Tambour de Roquevaire"(5).

Une autre expression dramatique de qualité est donnée par la troupe des "Comédiens Routiers" de Léon Chancerel, " élève de Copeau qui publia une série de brochures destinées aux groupements de jeunesse en général et aux scouts en particulier, avec la volonté d'améliorer le niveau de ce qu'on appelait "le théâtre de patronage"(6).

Citons parmi leurs oeuvres "La Ballade des Pendus" ou "La Tour". Une autre troupe de comédiens routiers est celle dirigée par Jean-Pierre Grenier qui fit un apprentissage de plus de dix ans sous la direction de Chancerel(7). Il fonda la compagnie dramatique "Le Chariot". POM raconte l'histoire

(1) "Trois fariboles. Expression". Routes. N° 15. Nov. 1943. p. 11

(2) Voir Annexe XIII

(3) Jacques Bériel. Routes. N° 20. Mai 1944. p. 6

(4) ibid.

(5) Lettres d'Henri Eggly des 22.3. et 9.5.1978

(6) Lettre d'H. Eggly du 9.5.1978

(7) "A propos d'art dramatique". Routes. N° 2. Mai 1942. p. 12.

Soulignons que Jean-Pierre Grenier est un des grands noms du théâtre des années 50, associé ensuite à celui d'Hussenot.

de cette troupe : "Lorsque le gouvernement de Vichy résolut de dissoudre le 3 janvier 1943 l'Ecole Nationale des Cadres de la Jeunesse que Pierre Dunoier de Segonzac dirigeait à Uriage et où j'étais instructeur depuis décembre 1940, tous les cadres de l'Ecole se dispersèrent dans la nature, y compris le groupe des Comédiens Routiers qui s'occupait de l'animation des veillées de stages. Jean-Pierre Grenier et quelques-uns de ses compagnons acceptèrent de créer un groupe théâtral pour les Camarades de la Route.. Ils s'installèrent timidement à Lourmarin dans le Vaucluse où ils mirent sur pied un programme de veillées dont la pièce de Giono "Jofroi" fut le plat de résistance. Jean-Pierre Grenier était un ancien du Contadour et sa femme une ancienne ajiste du CLAJ de Lyon. Les spectacles du "Chariot" furent d'une qualité étonnante et méritaient bien les efforts financiers engagés par les Cam'route... Malgré les difficultés matérielles de l'époque et le peu de crédits dont disposait le mouvement ajiste, ce fut une expérience très réussie, qui, à cause des événements, ne dura que quelques mois"(1).

La retraite à Lourmarin dura trois mois pour mettre au point un programme complet : "Le Chariot" a inscrit à son programme:

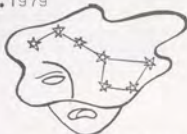
-Prologue."Jofroi" d'après une nouvelle de Jean Giono, adaptation de Jean-Pierre Grenier."Les Trois Aveugles de Compiègne", d'après un fabliau du moyen âge."Le Chant de Joie", chœur parlé, d'après Walt Witmann."Le Jeu de Christophe Colomb", de Guy Pascal."L'Anniversaire de la Fondation", un acte d'Anton Tchekhov"(2).

Ce spectacle est conçu pour être joué n'importe où, en plein air ou dans une salle dépourvue de tréteaux. Il sert de propagande pour les Camarades de la Route mais surtout d'enseignement par l'exemple à la suite de leur passage dans les Groupes, les auberges en été 1942. Giono donne une critique très élogieuse de l'adaptation de son petit conte "Jofroi", tiré de Solitude de la Pitié: "Le cinéma s'était emparé (c'est le mot propre) de ce conte, mais il l'avait traité non pas en ami, mais en sauvage. Il s'en était emparé, c'est bien le mot, emparé, annexé, décoré et

JEUNE FRANCE PRESENTE

(1) Lettres de POM des 26.4.1978 et 14.2.1979

(2) Routes. N° 1. Avril. Mai 1942. pp. 8.9



LE CHARIOT

Equipe dramatique du mouvement
LES CAMARADES DE LA ROUTE"

transformé. J'ai été heureux de constater que "Le Chariot" avant de charger "Jofroi" dans sa cargaison, lui avait rendu sa légèreté et son vrai poids. Jean Giono"(1).

L'expression dramatique se développe davantage pendant ces années d'Occupation qu'avant-guerre où les essais avaient été plus timides, empreints d'amateurisme. Le charme et l'humour n'en étaient pas absents, mais les réalisations étaient restées plus modestes.

Or, le théâtre a un caractère particulièrement propice à l'ajisme. "Ne permet-il pas d'exprimer les sentiments, les aspirations, les préoccupations d'une communauté vivante ?"(2)

D'autres tentatives moins cataloguées élargirent le domaine de l'expression artistique; par exemple le Groupe de Megève anima des spectacles de marionnettes pour enfants.



(4)

La culture ajiste est un art nouveau qui correspond au milieu d'avant-garde, vivant, ouvert des AJ : " Le surréalisme, Dada, Prévert, la psychanalyse, le freudisme, Adler, Jung, Freud étaient des noms barbares pour la plupart des gens. Nous en parlions au contraire beaucoup"(3).

Selon Marc Paillet, cette ouverture étonnante du milieu ajiste est dû en partie "à l'influence du milieu juif. Une des danses aux feux de camp était la hora. Les discussions que nous avions, étaient inspirées du Talmud. Dès 1933, l'afflux d'ashkenaz a influencé en matière de musique, peinture, freudisme, marxisme. La pensée juive a introduit une régénération et un universalisme d'importance dans les milieux de gauche et d'extrême-

ture, freudisme, marxisme. La pensée juive a introduit une régénération et un universalisme d'importance dans les milieux de gauche et d'extrême-

(1) Routes, N° 1. Avril. Mai 1942. p.8

(2) René Tauziède. "Routes de la joie ?". ibid. pp.8.9

(3) Entretien avec André Essel le 2.1.1978

(4) 1943, 1944. Photo André Fontaine. Au premier plan Jean Lemen

gauche et aux auberges. On chantait des chants révolutionnaires, russes, autrichiens, allemands et tous ces chants nouveaux nous venaient des juifs de l'Est. Les chants allemands comme "Rote Rebellen", on les chantait en allemand, les chants russes, on les chantait en français. Par la suite, on a eu un répertoire français : "Les Caputs", "La Ronde des St-Simoniens". On a aussi redécouvert le cante hon-do, le soléares, on a maintenu la tradition du Jazz. Ce qui a débouché sur le café-théâtre, est un lointain descendant de la forme de spectacle ajiste de même que la vision du comédien sur tréteau ambulant est de l'idéologie ajiste.

Cette culture générale acquise nous a aidés dans certains métiers. La non-qualification devient une qualification lorsqu'une large part est laissée à la spontanéité. Tout était embryonnaire, non professionnel. A partir de là, les gens sont partis : il fallait commencer à devenir des adultes, mais il nous est resté des ferveurs, car on ne tue jamais son adolescence"(1).

Cet art d'avant-garde est lié à une recherche de la qualité, car l'art populaire peut ne pas être médiocre. Les Camarades de la Route ont essayé d'inventer des méthodes d'éducation active. C'est précisément pour développer et améliorer l'expression de ces activités et pour les diffuser qu'ils ont prévu des stages de perfectionnement spécialisés,

(1)Entrevue avec Marc Paillet le 25.5.1978

Ce n'est sans doute pas une coïncidence si beaucoup d'ajistes se sont retrouvés dans la rue en mai 1968. Pour Robert Au-claire, Pierre Gaudibert, le mouvement de mai 1968 " est une résurgence de la sensibilité des auberges aussi bien sur le plan de la sensibilité que de l'idéologie... Une minorité importante d'adolescents... y a trouvé un lieu tout à fait privilégié de rites d'initiation aux sociétés industrielles, particulièrement une forme d'auto-initiation : à un certain moment, les jeunes eux-mêmes ont pris collectivement en charge, au niveau d'une génération ou classe d'âge, ce problème du passage à une vie adulte, (eux) qui se sentaient sans père, sans modèle de référence, sans modèle d'identification... Ce mouvement des auberges de jeunesse a eu, du point de vue de l'impact sur les sensibilités, sur les valeurs, sur les expressions culturelles, énormément de retentissement - soit visible et évident, soit enfoui et souterrain - et qui a pu ressurgir plus tard"(Pierre Gaudibert."Réflexions sur les auberges de jeunesse dans les années 1930".Les Cahiers de l'animation.N° 32.pp.75.76

propres à chacun de ces domaines. Ils ne veulent plus d'une chanson fredonnée dont on a oublié les paroles, de la mise en scène d'une saynète sans recherche de la technique de la mimique, du geste, de la décoration scénique, de la fabrication d'un masque. De nombreux stages d'animateurs et de meneurs de jeu furent prévus dont le but était toujours de mettre au point la pédagogie de base de l'expression artistique. Mais où trouver instructeurs et animateurs ? Quelques-uns particulièrement doués se révélèrent lors d'une soirée, d'un stage. Citons POM, Yves Robert, Armand Bianchéri, etc... mais le gouvernement de Vichy créa une institution culturelle destinée à former les animateurs d'art populaire : Jeune France, dont le siège fut à Lyon, 10 Montée des Carmélites. Les Camarades de la Route ont des liens nombreux avec cet organisme qui leur fournira un groupe d'animation : Les Fariboles.

6- La formation d'animateurs d'art et de culture populaires. Les Fariboles.

Jeune France est au départ une organisation pétainiste de l'Etat Français, destinée à former des animateurs d'art populaire. Ils mettront leur expérience au service de tous les mouvements de jeunesse. En fait, l'équipe de Jeune France dont le nom complet est Les Maîtrises Jeune France(1), est un centre de regroupement intellectuel de jeunes en rupture de ban, influencés par Emmanuel Mounier et sa revue Esprit. On y trouve Jean-Marie Serreau, Pierre Schaeffer, Jean-Marie Soutou, Martenot : " ce sont tous des auteurs, musiciens, peintres, artisans d'art, metteurs en scène, chargés de promouvoir les valeurs intellectuelles du régime : folklore, primauté de la terre, etc. On trouvait à Jeune France une foule

(1) Lettre de René Tauziède du 22.11.1978

d'intellectuels parisiens repliés à Lyon... J'ai eu immédiatement l'impression, dit Henri Eggly, que les vichystes convaincus y étaient rares. C'est par des membres de Jeune France et des Cam'route en tout cas, que j'ai été amené à participer à une réunion clandestine de la résistance lyonnaise"(1).

René Tauziède raconte qu'à Jeune France, il a souvenir d'avoir "planqué" des armes, des livres de Marx sous son lit et qu'en 1942, deux cars de jeunes juifs sont arrivés à la cantine: " On a fait rentrer les enfants d'un côté; pendant qu'ils mangeaient, on les a fait partir de l'autre côté et on les a planqués dans la région lyonnaise. Ça avait fait du bruit, ces enfants qui se volatilsaient comme ça"(2).

Paul et Pipa Jammes confirment :

"Les chœurs parlés de Pierre Schaeffer ne nous plaisaient pas beaucoup parce qu'ils étaient un peu trop patriotiques. Or, il y avait beaucoup de résistants à Jeune France. On voulait nous forcer à mettre des robes bleu, blanc, rouge mais on refusait les consignes officielles trop patriotiques. Les rapports se dégradèrent, car on nous disait d'aller danser, chanter, faire du théâtre et nous, peu à peu, on cachait des juifs, etc..."(3).

Les sessions réunissent des élèves-stagiaires, jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 à 35 ans ayant une bonne culture générale et doués d'aptitudes artistiques qu'ils ont en outre le désir de parfaire et de transmettre à d'autres jeunes. On y pratique quatre disciplines d'art populaire et régional.

Le chant d'abord. C'est César Geoffroy qui est moniteur de chant en concurrence avec Jacques Thibaud, un des Quatre Barbus(4). On y développe l'apprentissage de la flûte douce, de la guitare sous la direction de Del Carpio, moniteur espagnol.

Vient ensuite la danse, enseignée par Miss Pledge, Anglaise, professionnelle de la danse et de l'art rythmique; Jean Michel Guilcher était spécialisé dans les danses

(1) Lettre d'Henri Eggly du 9.5.1978

(2) Entrevue avec René Tauziède le 8.2.1979

(3) Entrevue avec Paul et Pipa Jammes le 29.12.1977

(4) Entrevue avec René Tauziède le 8.2.1979

bretonnes, et Panisse initiait à celles du Berry en s'accompagnant d'une vielle(1).

Le jeu dramatique est la spécialité de Jean Doat, Pauline Carton, Jean-Marie Serreau et Jacquemont.

Enfin, il y avait les arts appliqués avec des ateliers de poterie, de masques, etc...

Les sessions d'élèves-animateurs durent une année et à la fin, les stagiaires ayant réussi à l'examen de sortie reçoivent le brevet d'animateur Jeune France. Ils sont délégués par l'association auprès du mouvement de jeunesse qui correspond le mieux à leurs affinités personnelles(2).

La première session commence le 3 novembre 1941 : y participent René Tauziède, imprimeur à Pau, Lolley Bellon, Jacques Douai, les Quatre Barbus, les Compagnons de la Chanson(3), Paul et Pipa James, anciens membres du Groupe Dix-huit Ans :

"Pierre Jamet avait fait des petits papiers pour nous recommander"(4).

L'enseignement a le but de "ranimer la vie de l'art et la vie de la culture par les jeunes, dans le peuple français..."(5). Il s'agit de faire "pénétrer l'art et la culture dans la vie quotidienne, leur faire retrouver leur vraie place dans une civilisation qui a perdu le sens du merveilleux..."

Il fut un temps où le chant accompagnait le geste du métier, où la fête naissait des travaux et des jours aussi bien que de la prière et du repos, où la poésie courait le long des heures, mêlée aux peines du labeur. C'est cette normalité de l'art que nous voulons retrouver.

Une civilisation trop utilitaire a fini par nous faire oublier qu'une certaine gratuité doit entrer jusque dans la trame d'une de nos journées, qu'elle doit aller transfigurer le banal plutôt que nous en divertir. Au lieu de quoi, on travaille pour un gain ou pour un intérêt technique, dans une atmosphère de morne nécessité. Et puis, quand vient l'épuisement, on demande à n'importe quelle distraction de combler le vide d'une oisiveté qui ne connaît plus ni la joie, ni le recueillement, ni

(1) Entrevue avec Paul et Pipa James le 29.12.1977

(2) Plaquette Jeune France, 15.11.1941. Archives Simone Bédécarrats

(3) Entrevue avec René Tauziède le 8.2.1979

(4) Entrevue avec Paul et Pipa James le 29.12.1977

(5) Plaquette Jeune France, 15.11.1941. Archives Simone Bédécarrats

le goût du jeu sain. Le temps du travail et le temps du repos souffrent donc du même mal. Relever la qualité des loisirs ne serait qu'un demi remède... C'est la couleur même des jours et des coeurs qu'il nous faut aider à changer"(1).

Les liens entre Jeune France et les Camarades de la Route sont importants. Jean-Marie Serreau intervient pour céder un local aux CDR dans le couvent désaffecté où siège Jeune France, mais surtout c'est lui qui oriente le mouvement ajiste vers "l'initiation artistique et la culture, début de réalisation concrète du thème "loisirs culturels", esquissé par le Front Populaire"(2).

Un des premiers projets de Jeune France fut de décorer les auberges de jeunesse. Lorsque Dominique Magnant rencontra le 21 novembre 1941 Pierre Schaeffer, directeur général de Jeune France, une collaboration sur ce point fut décidée:

"Le groupe "Sources" de Jeune France, comprenant cinq peintres et décorateurs désirerait faire ses preuves en décorant entièrement une AJ... On pourrait essayer au Biot, aux Rousses et à Mollans"(3).

Le lien le plus évident est cependant la constitution du quatuor des Fariboles.

Au Conseil d'Administration des CDR du 22 juin 1942, "sur proposition de Robert Auclair, le Comité décide de participer à l'entretien d'une équipe d'animateurs itinérants dans les auberges en cet été 1942 et dont la création est une initiative des Camarades de la Route"(4).

Les Fariboles sont quatre stagiaires de Jeune France qui ont obtenu leur diplôme au printemps 1942. Ils se composent de deux équipes de deux : René Tauziède et Grégory Bédécarrats, Gannick Mériadec et Simone Houllard, tous les quatre "pionniers d'une action d'envergure qui tend à élever le niveau artistique et culturel de la jeunesse française"(5).

(1) Plaquette Jeune France. 15.11.1941. Archives Simone Bédécarrats. Ici se révèle encore la nouvelle conception du loisir.

(2) Lettre de Robert Auclair du 9.9.1982

(3) Compte rendu. Archives Dominique Magnant

(4) *ibid.*

(5) René Tauziède. "Routes de la Joie". Routes. N° 1. Avril 1942. p.9

"Pilou"(Marcel Petit) nous les présente :



"Simone Houlard (pour vous Simoulard), rondouillette et aphone, dit-il; Grégoy Bédécarrats (à vos souhaits, mais dites seulement : Bédé); Bédé qui se monte le cou; Gannick Mériadec, l'âme musicale du quatuor, le poignet métro-
nome et la bouche en cul de poule (oh! pardon); enfin René Tauziède, dit Toto, dit Do Dièze, dit Monsieur le Directeur, maintenant, de Dieu sait quelle école de cadres.

Ils sortaient de "Jeune France" tout neufs, tout purs, tout ardents, chevaliers de l'art populaire, et on allait voir ce qu'on allait voir"(1).

Pendant un an ils ont travaillé les danses po-

(2) pulaires françaises et

étrangères, la technique corporelle, celle du chant, la flûte douce et la guitare; ils se sont initiés aux techniques de l'art dramatique. Maintenant ils doivent organiser des veillées et des spectacles de propagande pour les CDR, mettre au point les activités artistiques des groupes dans les stages(3). Ils se manifestent pour la première fois à l'inauguration de l'auberge d'Aydat en juillet 1942 par un spectacle composé de chants, de danses et d'ensembles instrumentaux.

Le nom "Les Fariboles" est choisi par René Tauziède dans le but de signifier une bagatelle; lui-même s'est octroyé le titre de "grand faribole"(4) : "On ne se prenait pas au sérieux... Une faribole, c'est une fantaisie, une pirouette, une chose spirituelle"(5).

(1) Routes. N° 13. Sept. 1943. p. 14

(2) Les Fariboles. De gauche à droite : René Tauziède, Gannick Mériadec, Simone Houlard (future épouse Bédécarrats), Grégoy Bédécarrats. Photo Archives Simone Bédécarrats

(3) Routes. N° 6. Nov. Déc. 1942

(4) Lettre de René Tauziède du 22.11.1978

(5) Entrevue avec René Tauziède le 19.11.1978

Simone Bédécarrats déclare à son tour : " On ne s'est jamais pris au sérieux. On n'était pas des artistes, des vedettes. On faisait ça pour s'amuser mais on était l'équipe de démonstration et on nous prenait pour ce qu'on n'était pas. Nous, on était amateur, mais on était payé, c'était comme si on était professionnel. Ça ne me plaisait pas, ce côté artificiel. ... Parfois, on organisait des faribolades monstres. On ne recherchait pas le spectacle, on voulait redonner aux gens le goût, le plaisir de danser et de chanter entre soi"(1).

Elle affirme encore que la seule musicienne du groupe est Gannick Mériadec.

L'existence d'un groupe d'animateurs, modèle de démonstration, pose un problème. Le conflit, déjà souligné entre l'organisation et la spontanéité, apparaît ici dans toute sa complexité. Les quatre jeunes Fariboles apportent leurs chants et leurs danses aux Groupes qui ne connaissent pas encore les rudiments de l'art populaire; mais on attend d'eux un enseignement élaboré, technique, un spectacle. Lorsque le 13 février 1943 à Crépieux, ils participent à la veillée, Gannick Mériadec note dans son carnet de route :

"Nous avons l'air de troubadours venus à l'occasion d'une réjouissance distraire les seigneurs du lieu - c'est grotesque"(2).

Simone Bédécarrats ajoute : "Les veillées B6, c'était mon cauchemar. Moi, j'aimais les veillées spontanées. Pour la veillée, on avait un petit papier dans le creux de la main où on essayait de mettre en ordre les chants qu'on chanterait : c'était "Monte, flamme légère, feu de camp si beau, si chaud" sur le feu qui jaillit, puis il fallait lancer des chants crescendo et decrescendo. Quand le feu de

(1)Entrevue avec S. et G. Bédécarrats le 18.11.1978. Le carnet de route de Simone Bédécarrats est chargé d'appréciations négatives sur les numéros dont Les Fariboles ont la responsabilité : "On chante aussi faux que possible à la veillée"(28.2.1943 à St-Etienne); "Feu de camp pas mal foireux"(Lagnes, 23.4.1943); "Nous faisons une veillée avec ceux qui restent, vraiment lamentable"(24.4.1943). G. Mériadec note le 25.11.1942 à Limoges: "Mercredi, chant en commun, assez vaseux"; le 7.2.1943, à Clermont, elle écrit : "Les Fariboles ne sont pas à la hauteur à la 1^{ère} partie. Enquiritandage". Le 18.2.1943 à Champonix, relevons : "Veillée qui démarre bien mais comme toujours Grégoy chante horriblement faux"; le 23 à Villeurbanne, elle écrit encore : "Le quatuor est lamentable - que d'engueulades". Archives Simone Bédécarrats et René Tauziède
(2)Archives René Tauziède

camp tombait, il fallait prévoir un poème, un sketch, mais on n'allait pas aussi loin que Doat qui prévoyait la brindille pour faire démarrer le feu. Après le Chant des Marais, il y avait le jeune qui entonnait une chanson grivoise, "Jeanneton, prends ta faucille.."; ça, c'était la spontanéité, mais ça n'allait pas dans le cadre du feu de camp"(1).

Les 4 Fariboles se sont révélés lors de la Marche vers la



(3)

Joie, vaste entreprise de propagande, organisée sur l'initiative de Marcel Petit et de Georges Louis (2) qui consista, en partant de Valloire le 9 août 1942, à rejoindre par les auberges des Alpes, Nice le 23 août. En cours d'étape, Les Fariboles enseignaient chants et danses. Une fois l'étape franchie, ils se produisaient à la veillée.

L'album de photos de Simone Bédécarrats nous permet de suivre Les Fariboles dans leurs multiples périples : à Valloire, 15 jeunes filles et 15 jeunes gens ont pris la route pour un voyage à pied de 400 km : au départ, dans un décor rustique, Les Fariboles donnent une aubade.

(1) Entrevue avec Simone Bédécarrats le 3.3.1978

(2) Circulaire mensuelle CDR, Mars 1943, Archives Robert Auclair

(3) Compagnons, N° 96.22.8.1942, p.5



(1)

La Marche vers la Joie est une longue route. Il faut souligner la difficulté des Fariboles qui marchent comme les autres et qui, le soir, ont la charge d'animer un spectacle de

(1)Photos
Archives
Simone Bédécarrats



(1)

qualité alors qu'ils sont parfois fourbus de fatigue (1).



(3)

Ils chantèrent partout : sur les grandes neiges, dans les auberges, sous les préaux d'école, en pleine forêt ou à 3.000 mètres d'altitude durant la Marche vers la Joie pour les enfants et les vieillards, dans les trains, dans les hôpitaux et même à l'hôtel du Mont-Revard, certain soir que... — mais n'allez pas le répéter — certain soir d'hiver qu'ils avaient coté la benne descendant, que leurs poches étaient vides, qu'ils devaient enlever là-haut et que la bouteille de champagne quasi obligatoire y coûtait 500 francs.

Ils chantaient même pour rien, pour eux tout simplement, parce qu'ils venaient de se disputer un bon coup, ou parce qu'ils avaient entendu un trille de rossignol, ou parce qu'être Faribole n'était pas un métier.

Après la Marche vers la Joie,
à partir de septembre 1942, Les Fariboles se déplacent dans les auberges, participent au stage du Biot qui a lieu du 26 décembre au 2 janvier 1943, à celui de Lagnes qui se tient du 19 au 26 avril 1943. A Mollans, le 27 septembre 1942, Simone Bédécarrats note que la veillée est mi-prévue, mi-improvisée et que Jean Doat leur dit que le spectacle est bon dans l'ensemble mais qu'ils ne doivent pas s'arrêter là, car on attend autre chose : " Nous sommes à la limite de la facilité, du cabotinage. Il nous engage à travailler le chœur parlé, nous déconseille les chants mimés et la présentation music-hall"(4)

(1) "Aucun dynamisme de la part des Fariboles. Crevés!" note G. Mériadec à Cahors le 22.10.1942 dans son carnet (Archives R. Tauziède); le 16.4.1943, elle écrit lors du passage à Montpellier : "Réunion à laquelle je ne participe pas étant une fois de plus aphone. Toto se débrouille" (ibid.).

(2) Marcel Petit, Routes, N° 13, Sept. 1943, p. 14

G. Mériadec écrit que le 29.12.1942, Les Fariboles vont au Mont-Revard faire du ski : " Le retard des trains et des autocars font qu'ils ratent la dernière benne. Bloqués au Revard. Grand Hôtel. Coup de barre en perspective. Conseil faribolesque : proposons veillée pour les clients. Très bien réussie. Bouteille de champagne 350 frs, collecte faite par les gérants, 380 frs! Ouf, les frais sont couverts. Suis traqueuse, car l'assistance est bien composée. Avons tous un plaisir extrême à chanter pour ces gens" (Carnet de route de G. Mériadec. Archives René Tauziède).

(3) Simone et Grégory lors de la Marche vers la Joie. Archives Simone Bédécarrats

(4) Carnet de Route de Simone Bédécarrats. Archives S. Bédécarrats



"On donnait aussi
la fête pour les
paysans; ici, ils
y participent"
(Simone Bédécarrats),
Photos Archives
Simone Bédécarrats





"Lorsqu'on arrivait, on faisait la fête, parfois devant les officiels qui dansent aussi"(Simone Bédécarrats).

Sur la photo d'en haut, de gauche à droite :Grégoy et Simone(à la guitare)Bédécarrats, Dominique Magnant, Georges Pélorson, Gannick Mériadec; derrière, de gauche

à droite :Simone Chaumet, Georges Louis, Jacques Arnault. Sur la photo d'en bas on reconnaît Georges Pélorson et Georges Louis.Photos Archives Simone Bédécarrats

De fait, étant toujours en route, en train d'apprendre à enseigner leur répertoire, Les Fariboles n'ont pas beaucoup de temps pour se renouveler :

"En trois mois, notre quatuor n'a pas chômé : stages, visites à des AJ et des Groupes, Marche vers la Joie, émissions de radio, etc... Après les stages de septembre, ils se reposeront 15 jours. Puis rapidement enrichiront à Lyon sous la direction de leurs anciens professeurs leur répertoire déjà copieux de chants et de danses"(1).

Leur répertoire est formé de chants, de danses, de choeurs parlés. Leur succès est "O up", chanson populaire du haut Languedoc, harmonisée pour Les Fariboles par J.Canteloube qui est l'oncle de Gannick Mériadec. C'est ce succès qu'Armand Bianchéri choisit lorsqu'il imite le quatuor(2).

Outre la difficulté déjà soulignée au sujet de la fatigue des Fariboles en perpétuel déplacement, s'ajoute le fait que souvent ils arrivent dans des auberges ou dans le local d'un Groupe alors que personne ne les attend, que rien n'est prévu pour leurs repas, leur hébergement. Pourtant, ils doivent se produire, enseigner une animation de qualité tout en ayant la nécessité de pourvoir tout seuls à leurs besoins les plus élémentaires. La circulaire mensuelle des CDR d'avril 1943 attire l'attention sur le fait qu'"il est

nécessaire que chaque Groupe les reçoive à ses frais, c'est à lui de s'organiser pour les loger, soit chez des camarades, soit au local, soit à l'AJ s'il y en a et les nourrisse. Nous vous demandons cela... pour éviter au quatuor d'avoir à perdre son temps à faire quotidiennement sa po-pote... Les Fariboles n'ont pas pu s'arrêter dans des Groupes pourtant presque sur leur route"(3).

D'autres fois, l'accueil est des plus chaleureux (4).

(1) Circulaire mensuelle des CDR n° 3.Mars.Avril 1943.Archives Robert Auclaire

(2) Voir Annexe XIII paroles et musique de "O up"

(3) Circulaire mensuelle des CDR n° 3.Mars.Avril 1943.Archives Robert Auclaire. Parfois rien n'est prévu. G.Mériadec note par exemple dans son carnet de route le 25.11.1942 : "L'organisation de notre passage n'a même pas été préparée.Les CDR n'ont absolument aucune idée du trajet et des tournées que nous pourrons effectuer pendant notre séjour en Limousin." Elle note encore à Châteauneuf les 28 et 29.11.1942: "Rien n'est préparé.. Les Fariboles se vengent de la bêtise humaine chez le pâtissier".Le 18 mars 1942 à Cannes elle note : "Les CDR de Nice sont minables au point de vue organisation". Le 6 avril à Aix, elle note : "Accueil inexistant"(Archives René Tauziède).

(4) Gannick Mériadec note à Vienne le 25 janvier 1943 :



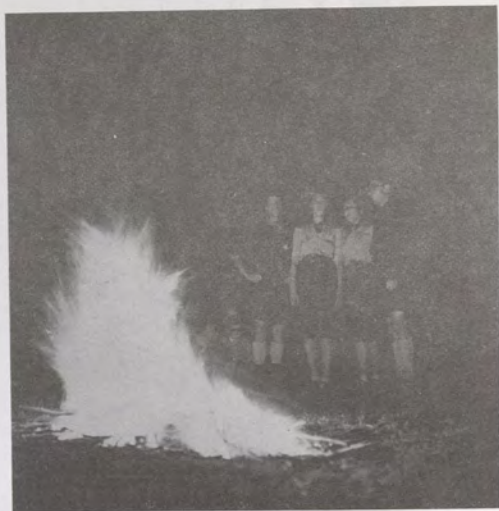
(1)

"Groupe très attentionné"; à Loys-le-Saunier, le 1.2.1943, elle écrit : "Sommes reçus comme le Messie, camarades très chics"; à Mâcon, le 13.2.1943, elle raconte : "Les copains nous ont apporté un grand sac de légumes. Ils sont braves comme tout"; le 10 avril à Perpignan : "Encore une ville où l'accueil est impeccable"; le 13.4. à Perpignan : "Félicitons le Groupe pour l'accueil vraiment supérieur que nous avons reçu"(Archives René Tauziède).

(1)Photo Archives Simone Bédécarrats.De droite à gauche : René Tauziède, Simone Bédécarrats, Gannick Mériadec, Grégoy Bédécarrats



(1)



(2)

(1) "Ici, il s'agit d'une bourrée apprise à Jeune France qui se danse les mains en l'air comme le fandango" (S. Bédécarrats).
Photo Archives Simone Bédécarrats
(2) ibid. Feu de camp pendant la Marche vers la Joie

En avril 1943, le quatuor se dissout et c'est à Pentecôte, à Chamalières qu'ils chantent ensemble pour la dernière fois. Simone Bédécarrats note dans son carnet de route le 3 avril 1943 : "Le quatuor est dissout. Le contrat n'est pas renouvelé. Toto et Gannick entrent à Mollans. Grégoy et moi avons une lettre d'engagement de 3 mois pour finir la tournée. Après, en tant qu'ajiste de vieille date, on me promet une paperasserie quelconque à Mollans. Quant à Grégoy, vu sa mauvaise presse, selon, je pense, Bonnel, on l'abandonne. Les crédits sont gelés; même si le mouvement continue, nous n'avons plus de fonction en tant qu'animateurs"(1).



(1) Archives Simone Bédécarrats

(2) Dessin de KB² sur La Clé des Chants de S. Bédécarrats.
Archives Simone Bédécarrats

Des équipes itinérantes prennent le relais des Fariboles. La première part pour la vallée de la Loire du 6 au 20 décembre 1943 : elle est formée par René Porte et Simone Bédécarrats. La suivante est prévue dans l'Allier du 17 janvier au 3 février 1944.

Les quatre Fariboles s'unissent une fois encore le 1^{er} août 1943 à Mollans pour la Caisse de Solidarité des parents aubergistes et à cette occasion, ils fêtent leur "100^e"(1).

Le quatuor des Fariboles joua pendant l'Occupation le rôle du Groupe Dix-huit Ans d'avant-guerre. La différence est pourtant grande entre ces deux formations : Les Fariboles, groupe officiel des CDR, avaient la charge de perfectionner l'art de la veillée et du feu de camp. "Ils eurent tendance à verser dans le néo-conformisme de la veillée, déroulant leur répertoire en se contentant de modifier l'enchaînement des chansons à caractère gai ou nostalgique selon des formules immuables"(2).

Ce quatuor itinérant était payé pour se produire. Mais peut-on programmer la fête ? Elle était liée à une nécessité artificielle et par là même, avait perdu le caractère spontané et naturel du Groupe Dix-huit Ans qui n'était lié par aucun impératif de programmation. Eux ne se produisaient que lorsqu'ils avaient le coeur en fête.

Pourtant, Les Fariboles, s'ils ne furent pas toujours animés par le feu sacré, imprimèrent une marque durable dans les souvenirs. Le plus souvent, ils surent se laisser guider par le seul plaisir de chanter et de danser, ils surent oublier les règles trop strictes d'un savoir académique pour laisser libre cours à leur inspiration créatrice et à leur imperfection dont ils étaient les premiers à rire. Simone Bédécarrats nous a confié :

(1) Pilou. "Le chant du cygne des Fariboles". Routes. N° 13. Sept. 1943. p. 14

(2) René Tauziède. "Des auberges à l'ajisme". Esprit. Oct. 1945. p. 635

"On n'avait pas des voix travaillées. La seule qui était musicale dans le groupe, c'était Gannick. Moi, avec le pouce du pied droit, je battais la mesure. Fauziède n'arrivait pas à monter haut; dans ce cas, il tendait le cou; Grégoy avait tendance à chanter faux : quand il baissait, Gannick lui remontait la chemise par derrière; quand il montait trop, elle lui tirait la chemise vers le bas ; à la fin de la chanson, il était tout déshabillé"(1).

Leurs éclats de rire, leur sens de l'humour les sauvèrent de la structure trop rigide où on avait failli les enfermer. Ils étaient animés d'une flamme qu'ils voulaient partager entre camarades, sans prétention.

Alors que les activités culturelles se déroulent dans des cercles d'études, l'éducation artistique trouve sa forme la plus élaborée dans la veillée, symbole même de la fête. Elle affirme le sentiment de la collectivité, où se ressent "la joie vivifiante pour chacun de nous de tenir sa place dans un tout harmonieux"(2). Le problème est encore une fois de sauvegarder la spontanéité.

Jean-Marie Serreau écrit :

"Nous comprîmes alors qu'une veillée ne s'organise pas, qu'il n'y a pas de trucs pour mener le jeu, pour créer une atmosphère poétique où les cœurs communièrent - le climat d'une veillée doit naître tout naturellement d'une communauté de vie et d'aspirations"(3). C'est,

VEILLÉES

AUX QUATRE VENTS DE FRANCE



TEXTES CHOISIS
PAR
J.-M. et G. SERREAU

(4)

une fois de plus, le combat entre la spontanéité et l'organisation. La veillée-spectacle, la veillée dirigée, quasiment parfaite sur le plan artistique n'a pas surgi des profondeurs d'une communauté et ne l'exprime pas; on y assiste sans participer. Au contraire, la veillée spontanée,

(1) Entrevue avec Simone Bédécarrats le 3.3.1978

(2) J.-M. Serreau. Veillées aux quatre Vents de France. p.10

(3) ibid. p.8

(4) Couverture. ibid.

libre, créatrice n'aura lieu qu'une fois, car les chants, les silences, les lectures, les discussions, les danses sont nés d'un besoin collectif, appropriés au moment qui les a fait éclore, une étincelle qui a jailli autour d'un feu. Mais ici, le danger guette: une discussion tourne court, car on ne l'a pas préparée; une danse est mal interprétée, car on ne connaît pas le rythme ou les mouvements adéquats comme cette bourrée limousine qui "ressemble autant à une bourrée qu'à

une mêlée générale de rugby. Vas-y que je te bouscule et que je te défonce et que je te marche sur les pieds avec les godillots sans avoir à te présenter des excuses... On est échevalé, on est moulu, mordu, on a la chemise déchirée"(1).

Un chant est fredonné, car on ignore les paroles des couplets et au lieu de chanter, on a "gueulé..., les gosiers sont éraillés, les oreilles sont assourdies, les visages se sont enflammés"(2).

Or, une veillée est autre chose qu'un chahut où l'on s'est défoulé. Jean-Marie Serreau propose un livre de morceaux choisis : textes, chansons, choeurs parlés, jeux dramatiques, recueil apte à animer des veillées, à éviter l'ennui, le languissement d'une animation... Veillées au quatre Vents de France, paru aux éditions du Seuil en 1944, est un recueil de "textes pour la veillée, en sortant de ceux que nous avons tous entendus. Y mêler des contes, des jeux dramatiques et quelques beaux chants, l'idée était bonne mais périlleuse"(3).

Jean-Marie Serreau spécifie bien qu'il ne s'agit pas d'un "manuel de veillées avec trucs et conseils pratiques"(4). Mais l'idée même d'un manuel, aussi intelligent qu'il soit, comporte le risque d'un savoir figé. Or, une veillée n'est pas toujours réussie si elle suit une recette préfabriquée, préconçue, sans tenir compte de l'atmosphère particulière et unique de chaque instant. Le problème vient aussi des quatre rubriques,

(1) Deux Fariboles. "Les belles dames font comme ça". Routes. N° 14. Oct. 1943. p.6

(2) ibid.

(3) Robert Auclair. "Les Veillées aux quatre Vents de France de J.-M. Serreau". Routes. N° 17. Janv. Fevr. 1944. p.13

(4) J.-M. Serreau. "Préface de Veillées aux quatre Vents de France". p.8

"l'aventure, le travail, l'amour, notre terre", division bien scolaire et bien inutile de l'ouvrage en Travail, Amour, Patrie; on a l'impression d'avoir déjà vu ça quelque part et ça n'ajoute rien", écrit avec une ironie agacée Robert Au-

clair(1).

En 1944, le goût n'est plus pour la chose spectaculaire. On s'oriente à nouveau vers le vrai et le spontané, le génie de l'improvisation. Est-ce à dire qu'après les veillées spontanées d'avant-guerre, sublimes parfois autant que catastrophiques d'autres fois, après les veillées organisées, étiquetées de l'époque de l'Occupation qui font la chasse à la médiocrité, celles que l'on enseigne à l'Ecole des Cadres de Mollans, dans les stages d'animateurs, celles qui transparaissent dans les feuillets du responsable des Camarades de la Route où prédomine le "très grand souci de la tenue artistique"(2), on cherche à retrouver en 1944 une veillée qui unit à la fois l'art à la spontanéité : elle sera une leçon de poésie et de mesure, en harmonie avec la lueur du feu qui magnifie les grands arbres... Cette veillée-là unit la technique de l'animateur qui connaît les ficelles du métier au rythme propre de la communauté ajiste. Le bon animateur ou meneur de jeu doit se laisser guider, sans avoir le désir d'infléchir "le public" vers le but qu'il s'était proposé au départ. Il doit être suffisamment flexible et intuitif pour , avec doigté et finesse, savoir faire éclore un moment de grâce. Connaissant les divers éléments constitutifs d'une veillée - chants collectifs, individuels, conditions musicales, choeurs parlés, jeux dramatiques, lectures dramatiques, spectacles de marionnettes, récitations chorales, danses, lectures de poèmes, de contes, de légendes, jeux, peut-être projection de courts métrages, discussions autour d'un thème, bans, silences - son rôle sera de doser

(1) Robert Auclair. "Les Veillées au quatre Vents de France de J.-M. Serreau". Routes. N° 17. Janv. Févr. 1944. p. 13

(2) J.-M. Serreau. Les Veillées au quatre Vents de France. pp. 85-88

ces divers éléments en sachant les faire alterner et les introduire au moment propice. Yves Robert était un meneur de jeu émérite et il pouvait aider d'autres à le devenir. Écoutons-le donner ses conseils :



SI VOUS ÊTES DIX, chacun poussera la bûche avec son pied, toi tu lanceras les obants en évitant de faire précéder « Ma Blonde » de « l'errine était servante », par exemple.

Si vous êtes vingt, trente ou trois cents autour du feu de camp, il te faudra mener le jeu.

D'abord sois sûr de toi. Tu n'es pas le « petit rigolo », ni le bon jeune homme si amusant en société et qui fait rire les vieilles dames. Tu es le copain qui offre aux autres.

Organiser le feu de camp, mettre dans le bain, créer l'atmosphère, voilà ton boulot.

Pour un feu de camp trois points importants sont à réaliser : choisir le cadre où se déroulera le feu, le disposer, organiser le programme et, de numéro en chanson, par une progression, par un crescendo habile, amener tous les assistants à vivre, à vibrer en commun.

Le feu de camp n'a pas seulement, comme la plupart des activités ajustées, pour théâtre la nature. Il a sur les autres cette particularité d'avoir pour cadre la nuit avec sa beauté, sa noblesse. Il te faudra tout ordonner pour s'élever à sa résonance.

Les grands arbres sont toujours magnifiés par la lueur du feu. La clairière est une piste de jeu toute faite. Les landes, les grèves ne prennent souvent leurs vrais caractères que la nuit.

Dispose les copains de telle manière que ceux-ci n'aient pas la fumée dans les yeux ou ceux-là des flammeèches qui leur brûleront les cheveux.

Pense à la provision de bois. Il en faut des quantités. Beaucoup plus que tu ne pourras jamais en prévoir ! Adjoins-toi un copain qui s'occupera du feu, qui le montera, qui l'entretiendra. Que ce soit un « crack » en la matière, qu'il sache et puisse le donner des éclairages sur un simple de tes gestes.

MAINTENANT ORGANISE TON PROGRAMME que tu suivras strictement au début et que tu pourras relâcher complètement vers la fin si, le besoin s'en fait sentir. Il te faudra à ce moment des antennes, sentir si l'instant est venu de ne plus rien dire, de permettre aux camarades de se serrer autour du feu, de glisser vers un court silence, de les laisser chanter seuls. A ce moment, rentre dans le cercle, tu n'es plus meneur, le feu de camp est fini, il n'y a plus que la simple figure des copains groupés autour d'un feu de bivouac.

Ton programme de veillée au feu de camp devra être équilibré, nuancé. Tu débutteras par un bonis, un chant vif que tous les participants connaîtront très bien. Ne crains pas trop de te donner en spectacle lorsque tu baltras la mesure, mais que cela ne tourne pas à la danse indienne. Attire le regard sur toi. C'est tout.

Tu feras suivre ton bonis d'une danse très simple qui engagera toute l'assemblée. Encore un bon chant bien connu et tu peux placer tes numéros si tu en as.

Encadrer les numéros individuels — chansons, solo d'instruments (pas trop longs) — d'une action collective.

Un petit conseil pour lancer un bon. Explique ton bon le plus vite possible et de la façon la plus amusante. Tu peux pousser à l'occasion un bon petit coup de gueule. Fais exécuter ton bon en le mimant toi-même.

Respecte-àssât les silences. Après un solo de flûte, par exemple, lance alors un chant très doux. Il faut que tu aies tout un stock de chants, de jeux, de danses, de bons pour pouvoir, au bon moment, repêcher tel numéro flâneur.

Ne le fais pas roissement. Pas de « Ban des Pompiers » après le numéro raté. Les camarades offrent aux autres ce qu'ils ont ou ce qu'ils savent.

METTE-TOI DU COPAIN A LA BONNE HISTOIRE. Il en sait toujours beaucoup et les dernières sont plus ou moins osées. Reste digne du théâtre que l'ajuste, que la nature et que les camarades t'ont confié. Ça se passe sous les étoiles, à la lueur d'un feu de branchages. Donc, tu comprends, les histoires marseillaises, les monologues comiques, les balseries, les calembours et les astuces, non, vraiment, ça n'a plus rien à faire ici.

Lis ces quelques lignes, d'une poésie peut-être un peu forcée, qu'écrivait Léon Glanerciel :

« Ne scandalisez pas nos sœurs les étoiles, et puis pensez aux oiseaux. Puisque vous les avez éveillés que ça vaille la peine. Entendez la leçon de poésie et de mesure que nous donne le rossignol des bois. » Yves Robert.

(1)

Bientôt approche l'heure de la Libération.

Des tâches de première importance s'imposent à partir du
6 juin 1944 :

1° Réunir les groupes, recenser les camarades, nommer des responsables pour les tâches pressenties.

2° Rechercher les camarades combattants ou militants clandestins dont on n'a plus de nouvelles. Apporter aide et réconfort à ceux qui reviennent blessés ou sans ressources, et aux familles des disparus. Etablir la correspondance avec les mobilisés.

3° Organiser l'accueil des camarades de passage et notamment des camarades étrangers pouvant se trouver dans des unités combattantes : Anglais, Américains, Espagnols, etc...

4° Chercher des locaux, ouvrir des foyers, recruter de nouveaux camarades, leur faire faire quelques sorties.

5° Organiser, à l'usage des nouveaux venus, des réunions et cercles d'études sur l'histoire du travail, le syndicalisme, la question des loisirs et les origines de l'ajisme.

6° Créer des commissions d'études pour préparer d'une façon très sérieuse les questions à étudier au Conseil national prochain.

(1)

Il faut surtout se mobiliser et ne pas laisser le mouvement se dégrader comme en 1940.

La Libération est "un point de départ et non pas un point d'arrivée"(2). Le moment est venu de "faire jaillir aux quatre coins de France le grand mouvement populaire des loisirs des jeunes"(3).

Il faut que tous les jeunes s'unissent pour bâtir des lendemains qui chantent, que les auberges de 1945 soient prêtes à un nouveau départ pour devenir ces foyers de liberté dont on a rêvé quatre années durant(4).

(1) Routes. N° 23. Août. Sept. 1944

(2) Ibid.

(3) Ibid.

(4) A la Libération, 15 auberges de jeunesse sont ouvertes; à No#1 1944, 41; lg 30 septembre 1945, 60 (Bulletin d'information de l'UFAJ. N° 7. Nov. 1946).

Epilogue

Avant-guerre, les deux organisations d'auberges, la Ligue Française des Auberges de Jeunesse et le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse n'avaient pu se fondre en un mouvement unique malgré de nombreuses tentatives de réunification. Les querelles sur l'idéologie laïque militante des uns, neutre mais d'origine confessionnelle des autres les opposaient. Les quatre années de guerre furent bénéfiques sur ce point puisque l'unité du mouvement ajiste trouva enfin un aboutissement sous l'impulsion de Vichy. Deux organismes furent alors créés dans la Zone Sud : les Auberges Françaises de la Jeunesse, organisme technique s'occupant de la gestion des auberges et les Camarades de la Route, mouvement d'usagers des auberges.

Ces années noires, qui ne permettaient pas une mise en application de l'idéal ajiste sur le plan des activités de plein air à cause des circonstances historiques, favorisèrent pourtant une réflexion essentielle sur l'organisation des loisirs. Beaucoup d'institutions actuelles sont nées de cette expérience : citons parmi les plus connues "La République des Jeunes" dont dérivent les "Maisons des Jeunes et de la Culture" - Guy de Boysson et Robert Auclair en furent les premiers responsables; "Peuple et Culture" - dirigé par Bénédictin Cacérés, Joseph Rovin et Joffre Dumazedier; "Travail et Culture" - dirigé par Maurice Delarue et Jean Vilar, dont devait naître le T.N.P.; "Tourisme et Travail" dont s'occupa Georges Louis qui s'orienta vers l'organisation du tourisme populaire actuel; l'Union Nationale des Camps de Mon-

tagne (U.N.C.M.), plus ou moins héritière de "Jeunesse et Montagne" que dirigèrent Raymond Leinenger et Honorat; l'Union Nautique Française (U.N.F.) qui se spécialisa dans les activités de voile et le nautisme en général; le "Centre de Culture Sociale"; "Partisans de la Paix et de la Liberté", créé par Yves Farges et qui devint "Combattants de la Paix"; le "Mouvement de la Citoyenneté Mondiale" devenu le "Conseil Français pour l'Assemblée Constituante des Peuples" dont Robert Berthoumieu fut le président; le "Club Méditerranée", dont l'ancêtre fut créé par Marcel Lesur(1).

La migration de militants ajistes vers un éventail de mouvements nouveaux est l'expression de la volonté de l'éclatement recherché par les Camarades de la Route. Cependant, on peut se demander ce que deviennent les auberges à partir de la fin de la guerre. On aurait pu penser "qu'une fois revenu à son climat de liberté, l'ajisme allait retrouver sa grande espérance. Or, depuis la Libération, l'ajisme semble marquer le pas, sinon accuser une sensible régression"(2).

En effet, de 1944 à nos jours, les polémiques, disputes, querelles font naître et disparaître une kyrielle d'institutions, le tout formant un imbroglio où il est très difficile de voir clair. Lors de la conférence de presse de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse à l'occasion du cinquantième des auberges le 11 mai 1979, Graham Heath, Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse, y fit allusion, non sans humour, voyant là un trait caractéristique de l'esprit français, frondeur et révolutionnaire. Selon Joffre Dumazedier, cela s'explique parce que "l'histoire consomme les mouvements qu'elle produit comme Saturne et les dévore. L'esprit s'échappe et se réincarne dans d'autres types d'organisation" (3).

(1) Robert Berthoumieu nous a donné cette liste d'organismes dérivés des auberges. Lui-même fut appelé en 1945 à Paris par Jean Guéhenno, le recteur Jean Sarrailh et Albert Chatelet pour organiser, en qualité de Directeur du Ministère, ce nouveau secteur post-scolaire dans le cadre du Ministère de l'Education Nationale. Lettre de Robert Berthoumieu du 28.1.1967

(2) René Tauziède. "Des auberges à l'ajisme". Esprit, Oct. 1945. p. 630

(3) Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

Marc Sangnier, pourtant d'un bel optimisme, s'inquiète à son tour : "Je ne croyais pas qu'après la Libération, nous serions amenés à donner aux ligues étrangères et en particulier, à mon ami Catchpool, Président du Mouvement International, semblable spectacle"(1).

Quelle est donc l'évolution des auberges de jeunesse de la Libération à nos jours ?

En 1944, "une solution provisoire, proposée en attendant le retour des prisonniers et des déportés, maintient la dualité et l'étend à tout le pays"(2).

La structure séparant l'organisation technique des AFJ du mouvement d'usagers des CDR est conservée, malgré les protestations des jeunes qui se sentent évincés de la gestion de leurs auberges, alors qu'ils revendiquent l'auto-gestion. Deux nouveaux organismes sont créés : le premier est l'Union Française des Auberges de Jeunesse (UFAJ), organisme technique qui assure la continuité des AFJ. La première réunion du Comité Directeur de l'UFAJ se tient le 21 novembre 1944(3). Mme Grunebaum-Ballin, Secrétaire Générale du CLAJ, et Marc Sangnier, Président de la LFAJ en sont les Présidents d'honneur; Robert Berthoumieu, Président des AFJ, en est le Président; sont Vice-présidents Chaveyriat et Guy de Boysson, Marcel Auvert est Trésorier, PDM est Secrétaire Général (4).

Le deuxième organisme créé est un mouvement d'usagers, le Mouvement Uni des Auberges de Jeunesse (MUAJ) qui succède aux Camarades de la Route(5).

Les deux institutions à peine mises en place, l'unité est

(1) Marc Sangnier. Lettre aux membres du Comité Directeur de l'UFAJ. Sans date. p.3. Archives Maurice Tadier

(2) Ajisme et Culture. N° 11. Oct. 1963. p.10. UFAJ

(3) Sténographie du compte rendu de la séance. Archives Maurice Tadier

(4) Compte rendu de la séance du 21.11.1944. Archives Marcel Auvert

(5) Le premier numéro du Bulletin intérieur de liaison et de ralliement de tous les ajistes est de septembre 1944.

rompue. Un premier organisme se sépare du regroupement souhaité : le 16 décembre 1944 a lieu l'assemblée constitutive de l'Organisation Centrale des Camps et Auberges de la Jeunesse (OCCAJ)(1). Elle est issue des mouvements d'action catholique qui veulent créer et gérer leur propre association de tourisme populaire(2). Marc Sangnier en accepte la présidence d'honneur, au risque de cautionner une scission. Bientôt, par un accord en date du 21 février 1945(3), Mme Grunebaum-Ballin, Marc Sangnier et Robert Berthoumieu décident de mettre en commun leurs efforts et leurs moyens d'action afin de préparer l'unification totale des auberges de jeunesse existantes au sein de l'UFAJ(4), dont les objectifs sont clairs :

"Nous devons créer autre chose que des "cabanes à lapins" sans tomber dans la déformation hitlérienne de l'auberge-caserne"(5).

En mai 1945, l'UFAJ est en mesure de réaliser l'aménagement, l'ameublement et l'ouverture de soixante-deux auberges avec des parents aubergistes permanents(6).

De son côté, le MUAJ s'organise et définit ses objectifs : il "veut former un front de lutte contre les menaces des réactionnaires qui visent à empêcher l'épanouissement de la jeunesse et à brimer nos volontés révolutionnaires"(7).

Il décide de s'unir aux efforts des Forces Unies des Jeunes Patriotes (FUJP), organe communiste regroupant des jeunes de tendances diverses, tous unis contre l'Allemagne - pour chasser les éléments vichyssois " dans le domaine qui nous est propre : loisirs et culture"(8). De plus, le MUAJ accepte une participation limitée à l'Union Patriotique des

(1) Circulaire intérieure n° 2. Une page dactylographiée. Archives Maurice Tadier

(2) C'est au moment de l'accord pour créer la Fédération Française des Auberges de Jeunesse le 1.1.1951 que l'OCCAJ a modifié son appellation en remplaçant "Auberges de la Jeunesse" par "Activités de la Jeunesse" (Lettre de Maurice Tadier du 22.1.1985).

(3) Voir Annexe XIV

(4) Historique succinct des auberges de jeunesse. 5 pages dactylographiées. p. 5. Archives Maurice Tadier

(5) Circulaire générale. N° 1. 11.1.1945. UFAJ

(6) Bulletin d'information. N° 1. Mai 1945. p. 3. UFAJ

(7) Circulaire intérieure du MUAJ. N° 2. Oct. Nov. 1944. p. 9. Archives Pierre Tessier

(8) Ibid. p. 11

Organisations de Jeunesse (UPOJ) en ce qui concerne les revendications de loisirs, le service civique ou militaire, mais refuse les revendications politiques ou syndicales de l'UPOJ(1).

Le 1^{er} et 2 avril 1945 se tient l'assemblée nationale du MUAJ à Montry où sont discutés -sans être résolus - les problèmes de dualité ainsi que ceux posés par la création de l'OCCAJ(2).

Les responsables "s'attaquaient et se combattaient pour des divergences politiques"(3).

Le 2 avril 1945, les Camarades de la Route sont dissous(4) et tout leur actif est reporté au MUAJ. L'assemblée nationale du MUAJ du 1^{er} novembre 1945 qui se tient à Reuil, entraîne - vu le désaccord profond des principaux responsables - une démission massive des anciens pionniers de l'ajisme(5) Ces derniers créeront "Ajistes et Cam-



(6)

(1) Assemblée Nationale du MUAJ. Montry. 1^{er} et 2.4.1945. pp.14.
15. Ed. MUAJ

(2) ibid.

(3) Le Cri des Auberges de Jeunesse. Nlle série n° 1. Févr. 1948.
p.1

(4) Assemblée Nationale du MUAJ. op. cit. pp.20.21

(5) Il s'agit de Jean Régnier, Robert Auclair, Marcel Petit, Roland Weyl, Jacques Arnault, Andrée Laforêt, POM, François Morénas, Georges Louis et Paul Mehlinger. L'Ajisme continué, réponse à la brochure Nous ne voulons pas être complices, dit "le livre blanc". p.3. Ed. MUAJ. Archives Jean Régnier

(6) Assemblée nationale ajiste au château de Montry. Archives POM

peurs de France" qui a une existence éphémère et devient une section de l'organisation communiste des jeunes, l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF)(1).

Cette désertion de presque tous les responsables ajistes, commandée par le Parti Communiste qui voyait dans les auberges de jeunesse une concurrence à son propre mouvement de jeunesse, porta un préjudice grave à l'avenir des auberges. Elles ne retrouveront plus jamais l'envergure promise(2).

Ceux du MUAJ qui refusent la tutelle communiste créent le Mouvement Laïque des Auberges de Jeunesse (MLAJ). Marc Paillet y joue un rôle important. Le MLAJ est dominé par une forte tendance trotskyste, ce qui incite Robert Auclair à l'intituler, non sans verve, "Mouvement Trotskyste des Auberges de Jeunesse"("MTAJ")(3).

Le problème de l'engagement politique des mouvements de jeunesse fait éclater leur structure si difficilement mise en place, mais on ne peut favoriser la tendance de "l'auberge blottie au fond du vallon", se soustrayant à tout engagement réel. L'ajisme a pour but l'éducation populaire, sociale, voire humaine et on ne peut restreindre son domaine sans porter atteinte à sa vocation profonde. Le danger du sectarisme reste néanmoins entier.

La transformation du MUAJ en MLAJ, outre les raisons politiques énoncées, a aussi des raisons confessionnelles : en effet, Marc Sangnier qui avait accepté la présidence de l'OCCAJ, est exclu du MUAJ qui désormais prend une position

(1) Routes et Auberges. Circulaire intérieure de la région parisienne. N° 3. p. 1. Ed. CLAJPA

(2) Notons que "le livre blanc" ne porte pas la signature de René Porte et pour cause : il en ignorait l'existence jusqu'à notre rencontre. Pourtant, il était investi par le Parti Communiste aux auberges et un grand nombre d'ajistes lui en attribuèrent la responsabilité morale. Il est facile d'imaginer sa colère actuelle, rétrospectivement. Il est parvenu à éclaircir partiellement le mystère de sa mise à l'écart lors de cette entreprise d'envergure dont aucun signataire n'est fier aujourd'hui.

(3) Nous ne voulons pas être complices. p. 8. Archives Jean Régnier

de laïcité de combat.

Fin 1945, la Ligue Française qui n'avait pas été dissoute "renaît, ne partageant ni les positions combattives des mouvements catholiques ni la laïcité du MLAJ" (1).

Face à ces querelles politiques, confessionnelles, idéologiques se manifeste un nouvel effort de coordination sous l'intervention de Jean Guéhenno, Directeur des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire, effort près d'aboutir en juillet 1946(2). Hélas, le départ de Guéhenno remet tout en question, mais après des pourparlers laborieux avec des organisations laïques, confessionnelles, syndicales d'une part et avec d'autre part des responsables du CLAJ, de la LFAJ, des AFJ et de l'UFAJ, la Fondation Française des Auberges de Jeunesse (FFAJ) est créée le 3 mai 1946(3).

Le 10 mai 1946, le CLAJ décide sa dissolution au profit de la FFAJ(4); le 11 mai, les AFJ en font autant(5). Le 30 juin, les membres de l'UFAJ adoptent la FFAJ(6). Le 6 juillet, la LFAJ donne son adhésion à la Fondation sous réserve d'une modification des statuts(7). L'accord est sur le point de se faire, lorsque Albert Chatelet, le successeur de Guéhenno, est remplacé par Etienne Bécart. De nouveaux problèmes sur l'opposition entre laïques et confessionnels jaillissent. Néanmoins, la FFAJ connaît un début d'activité avec l'appui de l'UFAJ, de la LFAJ, de la CGT, du SNI et de la Ligue de l'Enseignement. Le MLAJ et l'OCCAJ s'opposent encore à la Fondation, mais cette dernière est déclarée à la préfecture

(1) Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France. 8 pages dactylographiées. p.3. Archives Maurice Tadier

(2) Robert Berthoumieu. "Les Auberges de jeunesse". Laissons sociales. N° 289. 20.5.1953. Supplément au service quotidien n° 1617 du 20.5.1953. p.22

(3) Compte rendu des réunions de la Fondation. Livre officiel détenu par Maurice Tadier

(4) Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du CLAJ. Union Française des Auberges de Jeunesse. N° 6. Juin 1946. p.9. Siège de la FFAJ

(5) Procès-verbal de l'Assemblée générale des AFJ. ibid. p.13

(6) "Où en sommes-nous?" Bulletin d'information n° 10. Mars 1947. p.1. UFAJ

(7) Les auberges de la jeunesse en France. Historique. 17 pages dactylographiées. p.15. Archives Maurice Tadier

de Paris le 7 janvier 1947 et publiée au Journal Officiel le 8 février 1947(1).

A l'intérieur du MLAJ et en liaison avec l'UFAJ, un groupe d'ajistes indépendants publie Routes nouvelles(2); il se déclare pour un ajisme indépendant, dénonce les manoeuvres trotskystes et aboutit bientôt à la formation d'un nouveau CLAJ, dit CLAJ-Auvert qui obtient en juillet 1947 l'autorisation de publier Le Cri des Auberges, journal qui se dit être la continuité du Cri d'avant-guerre. Le premier numéro du Cri des Auberges qui paraît en février 1948, contient les statuts de cette organisation dont la première assemblée générale s'est tenue le 26 octobre 1947(3).

Quelques-uns des militants d'avant-guerre qui avaient démissionné du MUAJ pour fonder Ajistes et Campeurs de France se retrouvent après l'échec de leur tentative, dans l'organisation créée par Marcel Auvert. Celui-ci l'abandonne en février 1948; il rejoint la Fondation au sein de laquelle il est élu technicien(4).

En 1949, le MLAJ remet en question le principe de la dualité entre organisme technique et mouvement d'usagers et il revendique des subventions pour construire des relais et des auberges. Il change de nom et devient le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse et du Plein Air(CLAJPA)(5). Le CLAJPA

(1)"Où en sommes-nous?"Bulletin d'information n° 10.Mars 1947. p.2.UFAJ.Ce sont les statuts du 3 mai 1946 qui sont déposés.

(2)Le premier numéro est d'août 1947, le deuxième de janvier 1948

(3)Le Cri des Auberges.Nlle série.N° 1.Févr.1948.p.1.Ed.CLAJ

(4)Les auberges de la jeunesse en France.17 pages dactylographiées.p.17.Archives Maurice Tadier

(5)Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France.8 pages dactylographiées.p.3.Archives Maurice Tadier

est appuyé par les centrales syndicales, CGT-FD, CNT, SNI, FEN, Ligue de l'Enseignement, mais l'absence de la CGT gêne son action(1). René Jeulin est à la fois Président du MLAJ qui ne disparaît pas officiellement, et du CLAJPA(2): cet organisme veut prouver à tous qu'il est bien le mouvement ajiste laïque. Par ailleurs, certains ajistes essaient de faire naître un "ajisme ouvrier" : au congrès du MLAJ qui se tient à Tours en 1948, "la création du CIAO fut donnée"; il s'agit du Comité d'Initiative pour un Ajisme Ouvrier(3). On parlera bientôt de cette organisation sous l'appellation Courant Unité Ajiste, lequel s'attaque violemment au MLAJ(4).

En novembre 1949, un comité d'action convoqué par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports étudie le problème de la création d'une fédération groupant tous les mouvements ajistes existants(5). Les représentants des mouvements de jeunesse sont évincés depuis le début des pourparlers; aussi constituent-ils en décembre 1949 un Comité National d'Action pour les Auberges de Jeunesse(6). Il est dès lors facile de comprendre les raisons de la création non pas d'une mais de deux fédérations : d'une part la Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse (FNAJ), d'autre part la Fédération Française des Auberges de Jeunesse (FFAJ).

L'assemblée générale constitutive de la Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse se réunit le 26 mars 1950(7).

(1) "Pour un renouveau de l'ajisme". Documents ajistes. Supplément à Nous des Auberges. Juin 1951. pp. 5. 6. Ed. CLAJPA. Siège de la FUAJ

(2) ibid. p. 3

(3) "Remarques". Documents ajistes. Supplément à Nous des Auberges. Oct. 1952. Préparation aux congrès nationaux. p. 7. Ed. CLAJPA

(4) ibid.

(5) Les Auberges de Jeunesse en France de 1945 à nos jours. L'action d'Eugène Quet. 1979. p. 15. Ed. FUAJ

(6) Notes sur la situation des associations d'auberges de la jeunesse. 6 pages dactylographiées. Avril 1952. p. 6. Archives Maurice Tadier

(7) Sténographie de cette assemblée. Archives Maurice Tadier

Elle a reçu l'appui des syndicats d'enseignement, SNI, FEN et Ligue de l'Enseignement et elle est agréée par le Ministère de l'Education Nationale. Au congrès national du MLAJ de novembre 1950, le CLAJPA décide d'affilier son réseau à la FNAJ(1).

La FNAJ n'est cependant pas reconnue par la Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse qui, elle, reconnaît la FFAJ. C'est cette dernière qui regroupe un grand nombre de mouvements de jeunesse. La FFAJ est constituée le 1^{er} janvier 1951(2) et reprend la gestion de toutes les auberges des AFJ, de l'UFAJ, de l'OCCAJ et de la LFAJ. Le protocole d'accord est signé à l'assemblée extraordinaire des AFJ du 13 janvier 1951(3); l'OCCAJ et la LFAJ confient à la FFAJ le patrimoine de leurs auberges, mais ils continuent d'exister en tant que mouvements de jeunesse.

Des dissidents du MLAJ créent en 1951 deux organismes distincts. Il s'agit du Comité d'Action pour un Ajisme Indépendant (CAAI) qui a pour but de promouvoir " la création d'un mouvement d'auberges de jeunesse indépendant des partis politiques, des confessions et de l'Etat" (4).

Ses statuts sont déclarés dans le Journal Officiel du 29 avril 1951. D'autre part est créée une association, le Mouvement Indépendant des Auberges de Jeunesse (MIAJ); les statuts nationaux du MIAJ sont déclarés dans le Journal Officiel du 17 janvier 1951. C'est " une organisation strictement laïque qui s'interdit de participer à toute action politique, raciale ou confessionnelle... Elle a pour but de promouvoir les loisirs populaires de la jeunesse par la libre vie en plein air... ainsi que par la culture populaire, sociale et folklorique en général"(5).

(1) "Assemblée Générale 1951. Rapport moral". Documents ajistes. Supplément à Nous des Auberges. Nov. 1951. p. 1. Ed. CLAJPA

(2) Bulletin d'information de la FFAJ. N° 1. Fév. 1951. 10 pages dactylographiées. p. 1. Archives Maurice Tadier

(3) ibid.

(4) "Sauvegardons le mouvement". Documents ajistes. Juin 1951. p. 2

(5) "Statuts nationaux du MIAJ". Journal Officiel du 17.1.1951. Documents ajistes. Juin 1951. op. cit. p. 2

Lambert, Secrétaire Général du MIAJ, est un ajiste du CLAJPA.

Ces multiples associations ne satisfont bien sûr ni les ajistes de base ni les dirigeants de ces organisations. Tout le monde est conscient de l'urgence d'une union :

"Il faut, sous peine de mort par empoisonnement que cesse cette vaste confusion qui règne depuis plusieurs années dans le mouvement"(1).

Enfin, le 12 avril 1953 fut une grande journée pour le mouvement des auberges. Clôturant la série annuelle des assemblées générales, celle de la doyenne UFAJ qui se tenait ce jour-là parvint à réunir toutes les tendances de l'ajisme français.... Un Comité Directeur élu à une confortable majorité recevait le mandat impératif de tout tenter pour l'union "par delà les querelles d'états-majors"(2). Une commission officieuse composée d'Eugène Quet et de Claude Brochet pour la FNAJ, de Maurice Tadier et d'André Lecuyer pour la FFAJ oeuvre en vue de l'unité jusqu'en 1955(3).

La LFAJ, l'OCCAJ, l'UFAJ groupées à la FFAJ, la FNAJ et le MIAJ se mettent d'accord sur les bases d'une fédération unique(4). Le Comité Directeur de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) se réunit pour la première fois le 24 mars 1956 et son assemblée nationale constitutive se tient le 6 mai 1956(5). La FUAJ fonctionnera pendant une période probatoire de trois ans avant que la fusion juridique soit effective : la dévolution des biens et la mise en place définitive est signée en novembre 1958(6).

Le premier janvier 1957, la FUAJ dispose de 306 installations : 148 auberges de jeunesse, 82 relais, 61 refuges,

(1) "Pour le renouveau de l'ajisme". Documents ajistes. Juin 1951. op. cit. p. 5

(2) Robert Berthoumieu. "Les Auberges de la jeunesse". Liaisons sociales. N° 289. 20.5.1953. p. 23

(3) Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France. 8 pages dactylographiées. p. 5. Archives Maurice Tadier

(4) "Historique". La FUAJ. Livre blanc. Sans date. p. 13. Siège de la FUAJ

(5) Document préparatoire aux assemblées constitutives n° 1. 11 pages dactylographiées. p. 3. FUAJ. Archives Maurice Tadier

(6) Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France. p. 5. op. cit.

15 camps(1). Deux principes essentiels sont conservés : d'une part la laïcité pour permettre à tous l'accès aux AJ, d'autre part la participation des usagers à la gestion du réseau. Par ailleurs, "la FUAJ est un organisme technique et s'interdit toute prise de position idéologique qui pourrait le transformer en mouvement de jeunesse"(2).

L'unité n'a été obtenue qu'à la faveur d'un organisme technique. N'est-ce pas là un danger ? La FUAJ ne risque-t-elle pas de devenir une coquille vide, un organisme d'"hôtels à bon marché" dont tout esprit aurait disparu ?

Mme Grunebaum-Ballin nous a confié :

"Avant-guerre, les auberges de jeunesse, c'était une grande famille qui allait toujours en s'agrandissant. Actuellement, c'est de l'administration. Je leur souhaite de réussir mais c'est le contraire de mon idéal"(3).

Joffre Dumazedier confirme à son tour l'opposition entre la Fédération et le mouvement où il avait milité :

"On n'aimait pas l'organisation. On recherchait une confraternité dans la gestion, dans la décision d'activités. On avait une méfiance à l'égard de toutes les institutions familiales, scolaires, politiques, religieuses"(4).

Néanmoins, 1956 est une date importante puisque l'accord semble enfin réalisé :

"Une page de l'histoire des auberges est tournée, une nouvelle s'ouvre. Les auberges de jeunesse, enfin unies, sont armées pour faire face aux problèmes de l'avenir"(5).

Hélas, cet élan est de courte durée. En effet, en 1959, des incidents éclatent entre les responsables de la LFAJ et ceux de la FUAJ. Des responsables de cette dernière ont pris

(1) Jeunes des Auberges. N° 1. Janv. 1957. p. 1

(2) Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France. p. 5 op. cit.

(3) Entrevue avec Mme Grunebaum-Ballin le 20.2.1978

(4) Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

(5) Document préparatoire. Historique des Auberges. 5 pages dactylographiées. p. 5. FUAJ; repris dans Ajisme et Culture. Oct. 1963. p. 11. op. cit.

des positions idéologiques contrairement à leurs engagements et n'ont été désavoués que très mollement par le Comité Directeur. Selon Maurice Tadier, il s'agirait essentiellement de prises de position concernant la guerre d'Algérie(1).

Par ailleurs, la LFAJ n'a pas "rempli strictement son devoir en laissant l'auberge de jeunesse de Bierville en dehors de la gestion FUAJ";

elle est confiée à un comité de gestion international(2).

La FUAJ n'essaie pas de donner satisfaction à la Ligue qui, elle, crée un réseau d'auberges de jeunesse, édite un guide et demande la reconnaissance sur le plan international. La rupture va jusqu'au procès. Le retrait de la Ligue au sein de la FUAJ s'effectue officiellement le 24 avril 1960(3).

Une solution peut-elle encore être trouvée pour résoudre ce conflit ?

En 1966, à la suite d'une délibération du Comité Permanent du Haut Comité de la Jeunesse, un protocole d'accord intervient entre la FUAJ et la LFAJ : leurs cartes respectives sont reconnues sur le plan national et international(4).

Actuellement, Dominique Magnant est le Président de la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse. Il n'est peut-être pas impossible de trouver un consensus pour que les deux associations existantes réalisent enfin cette unité, paradis perdu qui n'a encore jamais été trouvé.

Cette histoire des auberges qui s'effritent à travers des querelles et des polémiques atteste-t-elle une faillite de l'ajisme ?

Les auberges de jeunesse, désertées par la majorité des

(1)Entrevue avec Maurice Tadier le 7.6.1981

(2)Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France,p.6.op.cit.

(3)Lettre d'Yvette Pétrus, Secrétaire Générale de la Ligue à Eugène Quet, Secrétaire Général de la FUAJ, du 3.5.1960

(4)La FUAJ.Livre blanc.p.13

anciens responsables après la Libération, continuent à être des lieux d'accueil. Elles permettent de passer des vacances à prix modérés à l'échelon national et international, mais elles ne sont plus les foyers vivants qu'elles furent jusqu'à 1944. D'aucuns attestent pourtant la résurgence d'une expression novatrice à la taille des besoins de la jeunesse actuelle(1). Les nouvelles auberges ne sauraient être la copie désuète de leurs soeurs aînées et devraient se lancer à la recherche de formules d'avant-garde comme on l'avait fait si hardiment autrefois.

Selon Joffre Dumazedier, "les auberges sont passées, mais les ajistes ne sont pas passés et ont réinvesti"(2).

C'est ce que Luc Bonnet exprime déjà, avec une acuité pleine de prémonition, le 28 avril 1940 :

"Les efforts accomplis au sein d'une collectivité, pour une collectivité ne sont pas perdus même si le groupe se divise et meurt. Une faillite collective peut être une réussite individuelle. Je veux dire que même si le groupement, par lui-même, n'atteint pas les buts qu'il s'était assignés, les individus qui le composent emportent une expérience collective, un enseignement né du contact humain et cela a de la valeur. J'ai vu naître, grandir et mourir bien des groupements de jeunes. Leur courte vie et leur triste fin pourrait me rendre pessimiste. Mais je garde la conviction que tous les efforts, toute l'ardeur, l'enthousiasme dépensés, les idées brassées, les motions enflammées, les chants, les défilés, les meetings ne sont pas des ombres vaines"(3).

(1) "En 1951, l'AJ de Casablanca, sous la direction de M. André Voisin, est devenue Maison de la Culture et la Route (Eclaireurs Israélites de France) suivait des cours hebdomadaires d'art dramatique. Ce groupe s'appelait "Les Pléiades". Entrevue avec Armand Abécassis le 11.5.1985

(2) Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

(3) Lettre de Luc Bonnet à Walter. Archives PDM

Tableau récapitulatif des institutions ajistes
des origines à nos jours

AVANT-GUERRE	GUERRE	LIBERATION	APRES-GUERRE				
			1929-1939	1940-1944	1944-1945	1945-1950	1950-1955
<u>FAJ</u> neutre <u>CLAJ</u> laïque	Z o <u>CLAJ</u> n colla- e borateur N <u>FAJ</u> ← <u>FAJ</u> o résis- <u>CLAJ</u> r tante d <u>CLAJ</u> <u>Clandestin</u> Z o <u>AFJ</u> n Organe e technique s <u>FOR</u> u mouvement d d'usagers	 <u>UEAJ</u> organe technique <u>MUAJ</u> mouvement d'usagers	<u>LEAJ</u> neutre <u>CCAJ</u> confes- sionnel <u>UEAJ</u> organe technique <u>FFAJ</u> ^(*) organe technique <u>AFJ</u> organe technique <u>MLAJ</u> trotskyste <u>CLAJPA</u> laïque <u>CLAJ-Auver</u> laïque <u>MIAJ</u> indépendant <u>CAJ</u> indépendant <u>CIAO</u> ajisme ouvrier <u>AJISTES ET</u> <u>CAMPURS DE</u> <u>FRANCE (communiste)</u>	 FFAJ ^(xx) organe technique FNAJ mouvement d'usagers	 <u>FUAJ</u> 	 	
x) Fondation FAJ xx) Fédération FAJ							
création opposition idéologique neutre laïque	opposition politique collaboration Résistance DUALITE organe technique mouvement d'usagers	 DUALITE unité de conception	opposition neutre laïque confession- nelle idéologique politique communiste trotskyste indépendant conceptuelle dualité unité pluralité conflit	 DUALITE opposition conceptuelle	 UNITE	 OPPOSITION rivalité	

Conclusion

Au terme de cette étude, je suis assaillie par d'innombrables interrogations. Elles ne trouveront peut-être de réponses que par l'écho éventuel de l'aventure que j'ai pu partager grâce aux multiples témoignages retrouvés, sources essentielles de ma documentation. Une très large place leur a été volontairement réservée puisque mon désir était de décrire une histoire sensible des auberges de jeunesse et non de retrouver la trace administrative des institutions qui se sont succédé. Certes, les archives écrites m'ont servi de contexte et de garde-fou pour situer avec exactitude les souvenirs dans un ensemble cohérent. Mais que serait l'histoire des auberges sans le témoignage des ajistes ? Question rhétorique, voire absurde.

S'il était encore besoin de l'affirmer, cette recherche est la preuve de l'efficacité de l'histoire orale. La méthode, appliquée en particulier à l'histoire du temps présent, par-delà les difficultés qu'elle suscite, me paraît d'une importance capitale. Les événements contemporains, évoqués, rectifiés et corrigés par les acteurs principaux, ne sont-ils pas retransmis dans toute leur véracité ? La confrontation des témoignages les plus divers permet de varier les perspectives et d'appréhender un événement non pas seulement du côté officiel ou selon les seules explications des responsables mais aussi par les réactions de la base.

L'histoire acquiert dès lors une épaisseur de vie très difficile à conserver par les moyens traditionnels de la recherche historique.

Quelques anciens des auberges ont relu avec curiosité l'histoire d'une partie de leur jeunesse. Elle leur semble reconstituer le passé jusque dans des détails oubliés par les uns, retrouvés par les autres. Ils m'interrogent pourtant sur le sens de leur aventure, qu'ils voudraient voir ordonnée selon quelques idées forces, soulignées artificiellement en regard du présent, de l'avenir peut-être. Mon but a été plutôt de retrouver pas à pas une histoire encore toute proche qui n'a pas fini de soulever des querelles et de renouer des amitiés profondes.

Loin d'être l'histoire glorieuse du Front Populaire ou celle de la Résistance, l'histoire des auberges de jeunesse ne me paraît pas pour autant mineure. Elle n'a certes pas provoqué des bouleversements retentissants, ostentatoires, mais à plus d'un titre, elle souligne quelques aspects socio-culturels de l'histoire contemporaine marquée par la césure de la guerre.

Le développement des auberges de jeunesse en France apporte des nuances à peine perceptibles, une profondeur de vie qui permettent la compréhension interne d'une époque et le réajustement de certaines valeurs solidement admises.

La période d'avant-guerre contient l'explosion de joie de 1936. L'avènement du Front Populaire apparaît à travers cette jeunesse qui s'élance avec toute sa ferveur "au devant de la vie" comme le moment de grâce où l'histoire se mêle à la poésie, au seuil pourtant de la plus grande catastrophe historique de notre temps. L'effervescence heureuse ne saurait néanmoins occulter les ombres qui obscurcissent cette période.

Si 1936 est une embellie, on ne peut oublier que les plus grandes espérances sont menacées par la querelle achar-

née que se livrent les laïques et les cléricaux, résidus de l'affaire Dreyfus et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, encore vivaces dans les esprits et les cœurs. Il est étonnant aussi de découvrir la haine féroce qui divise les forces de la gauche, de retrouver l'affrontement qui oppose les trotskystes aux communistes, les socialistes aux anarchistes sur le terrain des auberges, au risque de provoquer la faillite de ce mouvement de jeunesse porteur des espérances les plus prometteuses.

L'histoire des auberges de jeunesse de l'avant-guerre souligne également le glissement de l'idéologie pacifiste dans cette période trouble. L'engagement courageux envers l'idéal de paix promu par la grande famille de la gauche française après la première guerre mondiale, devient, sous le poids des événements et surtout à partir de Munich, compromission et laisser-aller devant le bellicisme exacerbé de l'Allemagne nazie. L'ajisme contenait en lui cette contradiction paradoxale qui devient sensible dans l'engagement difficilement compréhensible d'un Gaston Tyrand, socialiste à part entière qui en 1936 se jette dans l'action pour défendre les Républicains espagnols et qui en 1942 justifie sans sourciller son adhésion totale au national-socialisme, le conduisant, toujours au nom du "socialisme", à la collaboration avec les Allemands. Cet aveuglement n'a pas été partagé par tous et il explique l'engagement opposé des Jeunes Français face à l'Occupation.

Les jeunes des auberges seront en effet confrontés à la réalité de la guerre et rares sont ceux qui continueront à travers la mêlée à trouver la panacée dans "La route jolie, jolie vraiment..." et dans l'auberge "blottie au fond du vallon". De 1940 à la Libération, l'histoire des auberges suit le même destin que celui de la nation française. Pourtant, aucun historien chevronné de la Résistance,

de la collaboration ou de la France de Vichy n'a abordé la question. Henri Noguères fait allusion à la résistance des usagers des auberges de jeunesse pour aussitôt annoncer qu'il ne traitera pas ce sujet.

Cette lacune s'explique facilement par le fait que l'histoire de cette période complexe n'a laissé de traces que dans la mémoire des témoins et nécessite donc une approche par la méthode de l'histoire orale.

L'évolution des auberges à partir de 1940 confirme l'image de la France de Vichy, officiellement connue pour l'inefficacité de son gouvernement. Les innombrables démarches de Dominique Magnant qui, neuf mois durant, dut piétiner sur place alors qu'il voulait assurer la survie des auberges, soulignent l'incapacité d'un gouvernement, inapte à prendre des décisions et à tenir ses engagements. Ses lettres, ses souvenirs attestent l'absurdité de l'administration qui bloquait toute initiative bien avant que les interdictions des Allemands ne viennent abolir les maigres résultats obtenus à force de persévérance. Les difficultés connues par les auberges de jeunesse sont un exemple qui confirme l'image de la France de Pétain.

Les options contradictoires et l'engagement divergent des jeunes Français se retrouvent aussi aux auberges alors qu'avant-guerre tous étaient unis par un même idéal de paix et de fraternité universelle.

La résistance à l'occupant coule de source lorsqu'on pense à la philosophie ajiste selon laquelle on se jurait amitié sans distinction de sexe, de race, de nationalité ou de religion. La collaboration est plus difficile à admettre comme suite logique du même idéal. Pourtant, si Marc Augier correspond à la caricature du nazi français et semble avoir manqué de sincérité par rapport à la devise de camaraderie par-delà toutes les frontières et toutes

les différences, Gaston Tyrand se déclare l'héritier de l'ajiste pur. Ses prises de position de l'époque, ses déclarations actuelles, ses documents semblent en effet former un ensemble cohérent. Mais comment lier sa vraie chaleur humaine et son grand cœur à son antisémitisme, comment admettre le national-socialisme chez ce socialiste ? Contradictions insurmontables, voire incompréhensibles. Retrouver parmi ses émules d'anciens Faucons Rouges comme Gisèle Bernardou, Roger Foirier ne facilite pas l'analyse froide et objective de ce phénomène. Par contre, lorsque les apolitiques ou les partisans du pacifisme intégral le rejoignent, on comprend plus clairement le glissement de l'idéal de paix déjà évoqué.

Si l'engagement des jeunes usagers des auberges dans la Résistance apparaît logique, retracer cette histoire n'est pas chose aisée.

Jusqu'ici, l'enquête qui portait sur la reconstitution d'un passé récent n'avait suscité qu'amitié, sympathie, émotion, ouverture. Tous les témoignages concourraient à créer une image harmonieuse qui n'était contestée par personne même en ce qui concerne les difficultés nées par exemple de la querelle des laïques et des cléricaux ou encore de l'animosité entre adultes et jeunes, soucieux de se libérer de la tutelle des anciens.

Au contraire, à propos de la Résistance, beaucoup de témoins s'enfermèrent dans un silence réprobateur. Mon entreprise leur paraissait vaine, impossible, néfaste. Puisqu'aucun document écrit n'était accessible, peut-être parce qu'il n'en existe pas, il fallait recueillir des souvenirs. Or, aussi bien les témoins ouverts à cette recherche que les autres plus réticents, voire même hostiles, tous étaient pleins de méfiance. René Porte a toujours gardé le double des lettres qu'il m'envoyait, il a enregistré

sur cassette l'entrevue que nous avons eue, et il a exigé comme condition préalable à son acceptation de me rencontrer que j'intègre tout son témoignage global en annexe pour éviter toute déformation de sa pensée. On m'a adressé des lettres à titre confidentiel avec interdiction d'en citer des passages, d'autres au contraire, signées à chaque page, autorisaient une utilisation éventuelle. D'autre part, tous les anciens résistants rencontrés se sentaient liés à leurs amis silencieux : Roland Beauramier, René Porte, René Dray, avant de m'écrire, de me rencontrer, réunirent souvent leurs camarades pour peser les confidences qu'ils me feraient. Enfin, les lettres échangées furent souvent empreintes d'une grande violence verbale alors que la période d'avant-guerre n'avait suscité qu'amitié et sympathie.

Cette partie de l'histoire des auberges reste angoissante, incertaine : elle a été relue plusieurs fois, dans ses diverses versions, par les témoins qui allèrent jusqu'à me reprocher une virgule ou un article défini alors que l'article indéfini s'imposait. Dans sa forme actuelle, elle est admise sans pour autant provoquer un enthousiasme dithyrambique. René Dray conclut après lecture du chapitre sur la Résistance :

"Il vous a fallu beaucoup d'obstination et de patience pour arriver à ce résultat qui, malgré ses imperfections (inévitables) constitue une référence remarquable sur un aspect de l'histoire de la jeunesse de notre pays"(1).

L'histoire des auberges, toute modeste qu'elle est, n'en est pas moins signifiante : elle reflète les luttes et les espoirs fous des années 30, les raisons et les interrogations que posent les engagements contradictoires des jeunes Français pendant l'Occupation; elle est aussi imprégnée par l'illusion lyrique de la Libération.

(1) Lettre de René Dray du 28.2.1985

Replacées dans leur contexte historique, les auberges de jeunesse permettent de découvrir des valeurs nouvelles au moment où la société conventionnelle, trop fermée aux désirs et aux besoins de la jeunesse, bascule. Elles concrétisent l'histoire des mentalités, parent pauvre de l'histoire officielle plus orientée vers les grands événements et les personnages héroïques. Plus d'un écolier a dû se dire dans sa vie : "Que me font à moi les tyrans du Péloponnèse¹, les petites cérémonies du Roi Soleil et les amours des archiduchesses ? Il est vrai que l'évolution des mentalités est plus souterraine, plus difficile à délimiter dans le temps que les faits d'armes, mais elle est d'autant plus fascinante.

Les jeunes des auberges inaugurent un nouveau style de vie qui est certainement la source de bourgeoissements dont il n'est pas intéressant de suivre les ramifications multiples.

"L'ajisme, c'est la matrice de mouvements sociaux qui se sont affirmés plus tard"(1).

Parmi les idées forces qui se détachent de cette aventure, signalons d'abord l'apparition dans la vie sociale et sur la scène politique des droits et des devoirs d'une nouvelle tranche d'âge : la jeunesse qui réclame sa place dans la société et s'inscrit par là dans le courant plus vaste de la révolte des dominés contre les dominateurs. La mixité inclut la reconnaissance de l'égalité de la femme et l'établissement d'un nouveau rapport entre les sexes. C'est déjà la préfiguration d'un mouvement féministe qui lutte contre la phallocratie et le patriarcat.

L'ajisme est aussi dominé par le thème de l'autogestion qui réclame le pouvoir de décision à tous les échelons de la hiérarchie sociale ainsi que le partage des responsabilités; il instaure la victoire de la confraternité dans

(1)Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981

la gestion.

Si la philosophie qui se dégage de la vie des auberges de jeunesse est aussi marquée par la recherche d'un nouveau mode de rapport avec autrui, le contact de l'homme avec la nature est également rénové. Déjà dans les années 30 se profile la volonté de sauvegarder l'environnement contre les pollueurs.

Enfin, ce mouvement de jeunesse est le fondement de la réflexion sur l'éducation populaire par les loisirs. Il ne s'agit plus d'octroyer le droit au loisir aux travailleurs, il est déjà nécessaire de considérer cet acte comme un devoir qui unit dans une relation de réciprocité une communauté et les individus qui la composent. La société sera régénérée par l'homme qui aura appris à développer sa personnalité et à cultiver ses qualités les plus originales.

C'est bien à partir de l'ajisme que " le temps libre " a acquis ses lettres de noblesse. Aussi les auberges de jeunesse ont non seulement ouvert la voie aux diverses formes actuelles du tourisme social puisque la majorité des institutions actuelles en sont issues, mais parallèlement, elles ont favorisé l'épanouissement d'une culture du peuple parallèle à celle de l'élite. L'expression spontanée qui refuse d'être figée dans sa perfection a donné l'essor à de jeunes talents à la recherche de manifestations nouvelles dans les domaines du théâtre, de la chanson, du cinéma.

Sans vouloir trouver dans l'ajisme la source de toutes les valeurs modernes, il est permis de penser qu'il a contribué à dessiner le paysage social de la France d'aujourd'hui.

J'ajouterai enfin mon équation personnelle : cette thèse d'histoire a été écrite par une littéraire de formation; or, je n'ai jamais ressenti de contradictions

internes dans mes recherches. A mon sens, le littéraire complète l'historien. L'un apporte rigueur et méthode, analyse objective des documents écrits ou oraux, l'autre, pouvoir imaginaire, sensibilité, intuition. Ces méthodes apparemment opposées se mêlent intimement pour lier et unir les lacunes qui séparent un document de l'autre et pour permettre de recréer des moments de vie dans toute leur intensité. La frontière habituelle qui sépare les deux disciplines me paraît artificielle et je me permets de rendre hommage aux sociologues, aux historiens, aux littéraires qui ont eu la noblesse de coeur d'accueillir avec chaleur et enthousiasme cet ouvrage dans le cadre de la recherche universitaire française. Ont-ils été touchés à leur tour par le sujet-même de cette étude ?

L'ajisme n'a pas fini de clamer son amour de la vie. Il a dépassé le cadre étroit de ces maisons d'accueil introduites en France en 1929. Elles avaient favorisé l'épanouissement d'idéaux qui vont peut-être à leur tour recréer des foyers où se noueront de nouvelles amitiés, où d'autres joies seront partagées et d'autres chants improvisés.....

A la jeune génération de trouver une voie pour perpétuer le flambeau de l'espoir dans un monde menacé mais toujours préservé.



Unissons nos voix avant de nous quitter
Je vais parcourir d'autres lieux
La vie est si douce et le monde est si beau
Entonnons ce dernier adieu.





Signes

ACJF	Association Catholique de la Jeunesse Française
AEAR	Association des Ecrivains et Artistes Révolutionnaires
AFJ	Auberges Françaises de la Jeunesse
AJ	Auberge de Jeunesse
AJ du MN	Auberge de Jeunesse du Monde Nouveau
AJ	Armée Secrète
BS	Brigade Spéciale
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CA	Comité d'Administration
CAAI	Comité d'Action pour un Ajisme Indépendant
CAD	Comité d'Action contre la Déportation
CCI	Comité de Coordination et d'Information
CDL	Comité Départemental de Libération
CDR, Cam'	route, les C de la R Les Camarades de la Route
CEMEA	Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CFR	Centre de Formation de Responsables
CGT	Confédération Générale du Travail
CGT-FO	Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
CIA	Central Intelligence Agency
CIAO	Comité d'Initiative pour un Ajisme Ouvrier
CLAJ, Centre, CL,	Centre Laïque Centre Laïque des Auberges de Jeunesse
CLAJPA	Centre Laïque des Auberges de Jeunesse et de Plein Air
CNR	Conseil National de la Résistance
CNT	Confédération Nationale du Travail
Le Cri	Le Cri des Auberges de Jeunesse
EDF	Eclaireurs de France
FEN	Fédération de l'Education Nationale
FFAEC	Fédération Française des Associations d'Etudiants Catholiques
FFAJ	Fédération Française des Auberges de Jeunesse
FFAJ	Fondation Française des Auberges de Jeunesse
FFEC	Fédération Française des Etudiants Catholiques
FFI	Forces Françaises de l'Intérieur
FGSPF	Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France
FLN	Front de Libération Nationale
FNAJ	Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse
FPJ	Forces Patriotiques de la Jeunesse
FSGT	Fédération Sportive Gymnique du Travail
FTP	Françs Tireurs Partisans
FUAJ	Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
FUJ	Forces Unies de la Jeunesse
FUJP	Forces Unies des Jeunesses Patriotiques
GAP, Groupe d'Agit-Prop	Groupe d'Agitation et de Propagande
GE	Gîte d'Etape
GHM	Groupe Haute Montagne

IAG Internationale Arbeitsgemeinschaft für Jugendherbergen
 INEP Institut National d'Education Populaire
 INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Eco-
 nomiques
 IYHF International Youth Hostel Federation
 JAC Jeunesse Agricole Chrétienne
 JACF Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine
 JEC Jeunesse Etudiante Chrétienne
 JECF Jeunesse Etudiante Chrétienne Féminine
 JFDM Jeunesse de France et d'Outre-Mer
 JIC Jeunesse Indépendante Chrétienne
 JLC Jeunes Laïques Combattants
 JLN Jeunes de la Libération Nationale
 JMC Jeunesse Maritime Chrétienne
 JOC Jeunesse Ouvrière Chrétienne
 JOCF Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine
 LFAJ, Ligue, Ligue Française Ligue Française des Auberges de
 la Jeunesse
 LFAJGE Ligue Française des Auberges de la Jeunesse et des
 Gîtes d'Etape
 LVF Légion des Volontaires Français contre le Bolchévisme
 MA Mère Aubergiste
 MIAJ Mouvement Indépendant des Auberges de Jeunesse
 MLAJ Mouvement Laïque des Auberges de Jeunesse
 MLF Mouvement de Libération de la Femme
 MLN Mouvement de Libération Nationale
 MRJC Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne
 MTAJ Mouvement Trotskyste des Auberges de Jeunesse
 MUAJ Mouvement Uni des Auberges de Jeunesse
 MUR Mouvements Unis de Résistance
 OCCAJ Organisation Centrale des Camps et Auberges de la
 Jeunesse; (actuellement) Organisation Centrale des Camps
 et Activités de Jeunesse
 OCM Office Civil et Militaire
 QCMJ Office Civil et Militaire de la Jeunesse
 OS Organisation Spéciale
 OSM Office Strategic Service
 PA Père Aubergiste; Parents Aubergistes
 PPF Parti Populaire Français
 RNP Rassemblement National Populaire
 RSF Rayon Sportif Féminin
 SGJ Secrétariat Général à la Jeunesse
 SNI Syndicat National des Instituteurs
 STO Service du Travail Obligatoire
 TNP Théâtre National Populaire
 UCAG Union des Clubs Ajistes de Guyenne
 UCAJ Union des Clubs du Centre Laïque des Auberges de Jeu-
 nesse
 UFAJ Union Française des Auberges de Jeunesse
 UJRF Union de la Jeunesse Républicaine de France
 UNCM Union Nationale des Camps de Montagne
 UNF Union Nautique Française
 UPOJ Union Patriotique des Organisations de Jeunesse
 VSD Vendredi Samedi Dimanche
 WAJ Wagon - Auberge de Jeunesse

Bibliographie

I. Instruments de Travail

- A. Archives orales : entrevues
- B. Archives épistolaires : témoignages écrits
- C. Archives privées :
 1. Documents écrits
 2. Documents iconographiques
 3. Documents sonores
- D. Archives dans des organismes publics :
 1. Documents écrits
 2. Documents audio-visuels : Film
Télévision
Radio

II. Sources

1. Sources non-imprimées

- A. Documents manuscrits :
 1. Manuscrits
 2. Manuscrits sans nom d'auteur
 3. Journaux ajistes
- B. Documents sur la LFAJ :
 1. Evolution chronologique
 2. Administration
- C. Documents sur le CLAJ :
 1. Evolution chronologique avant-guerre et en Zone Nord pendant l'Occupation
- D. Documents sur les AFJ
- E. Documents sur le CLAJ en Zone Sud et les CDR
- F. Documents ajistes après la Libération

2. Sources imprimées

- A. Administration :
 1. LFAJ
 2. CLAJ
 3. AFJ
 4. CDR
 5. A partir de la Libération
- B. Les journaux du mouvement ajiste et d'autres mouvements de jeunesse
- C. Animation

III. Livres et revues consultés

- A. Livres
- B. Articles
- C. Revues et imprimés
- D. Ouvrages consultés sur l'histoire orale

Nous ne présentons ici que les documents utilisés, sans donner le détail des archives privées consultées et des lettres utilisées dont on trouvera la référence dans le cours du récit. Signalons l'importance des archives privées qui, en regard de la carence des organismes officiels, nécessiteraient d'être sauvegardées et répertoriées. Ne pourrait-on pas, à l'exemple de l'Allemagne, envisager la création d'un musée des auberges de jeunesse, constitué par les archives privées et les photos de Pierre Jamet ?

I- INSTRUMENTS DE TRAVAILA- Archives orales : entrevues

- 3-5.2.1967 : MORENAS, François
 10.4.1967 : ACHARD, Marie-Rose
 12.9.1967 : AUCLAIRE, Robert
 1.5.1976 : GRUNEBAUM-BALLIN, Cécile
 27.9.1977 : BONNEL, Henri
 28.9.1977 : MAY, Daniel, POM, AUCLAIRE, Robert
 29.9.1977 : GRUNEBAUM-BALLIN, Cécile, LAGRANGE, Madeleine,
 BONNEL, Henri, FONTAINE, André, FONTAINE, Andrée
 29.10.1977 : JAMET, Pierre, AUCLAIRE, Robert, AUVERT, Marcel
 30.10.1977 : AUCLAIRE, Robert
 31.10.1977 : JAMET, Pierre
 26.12.1977 : AUCLAIRE, Robert
 29.12.1977 : JAMES, Paul, JAMES, Pipa
 2.1.1978 : ESSEL, André, BIANCHERI, Armand
 3.1.1978 : BIANCHERI, Armand
 5.1.1978 : PERAHIA, Kéline
 6.1.1978 : PETIT, Marcel, HERZ, Gil
 7.1.1978 : LOUIS, Georges, DRAY, René
 22.1.1978 : AUCLAIRE, Robert
 20.2.1978 : BALLOSSIER, Roger, GRUNEBAUM-BALLIN, Cécile,
 BJORNSSON-LANGEN, Arne
 21.2.1978 : MAROY, Marcel, AUCLAIRE, Robert, EFFEL, Jean,
 BOYSSON, Guy de, MONJO, Armand
 22.2.1978 : FOUQUET, Gaëtan, SANGNIER, Jean, CLOUZOT, Marie-
 Rose
 3-4.3.1978 : BEDECARRATS, Simone
 24.5.1978 : NOGUERES, Henri, MAGNANT, Dominique
 25.5.1978 : JAMET, Pierre, PAILLET, Marc
 30.6.1978 : MAGNANT, Dominique
 30.6.-1.7.1978 : MAY, Daniel, MAY, Germaine
 1.7.1978 : Mme HARDY
 2.7.1978 : AUGIER, Marc
 17.11.1978 : MAGNANT, Dominique, GABAI, Georgette, PRINET,
 Jean, AUCLAIRE, Robert, CARDINALE, Annie
 18.11.1978 : JAMET, Pierre, BEDECARRATS, Simone, BEDECARRATS,
 Grégory, LACAF, Fernand, REGNIER, Jean, AUCLAIRE,
 Robert
 19.11.1978 : AUCLAIRE, Robert, MIAILHE, Mireille
 14.-17.12.1978 : TYRAND, Gaston
 3.1.1979 : M. et Mme PEKER
 4.1.1979 : PETIT, Marcel, AUCLAIRE, Robert, HERZ, Gil
 5.1.1979 : AUCLAIRE, Robert
 6.1.1979 : KLUS, Alfred
 7.2.1979 : TESSIER, Pierre, Mme SANGNIER-CHATELAT, VIERNY,
 Sacha
 8.2.1979 : CHOMAT, Marie-Louise, AUCLAIRE, Robert, LOUIS,
 Georges, TAUZIEDE, René, QUIQUERE, Georges,
 JOUDACHKINE-DELMOTTE, Lucienne, TESSIER, Pierre

- 9.2.1979 : BEAUMONT, Roger, LAMIRAND, Georges, AUCLAIRE, Robert, QUIQUERE, Georges
 20.-22.2.1979 : POM
 7.3.1979 : JOUSSELIN, Jean
 8.3.1979 : GUERIN, Daniel, BEAURAMIER, Roland, LOUIS, Georges AUCLAIRE, Robert, LEFRANC, Georges, HAMELIN, France, PARREAU, Daniel, DROUIN, Max
 9.3.1979 : BEAUFRERE, Marcel
 21.4.1979 : NIHON, Jean
 11.4.1979 : PRAGER, Rodolphe, FOIRIER, Roger, AUCLAIRE, Robert
 12.5.1979 : CORVIN, Mathias, Mme SANGNIER-CHATELAT, RIDOUX, Jean
 13.5.1979 : WERTHEIMER, Jean
 10.6.1979 : NIHON, Jean, BRUGMANS, Gaston
 22.6.1979 : PRAGER, Rodolphe, CLOUZOT, Marie-Rose, GRUNEBAUM-BALLIN, Cécile, GOUIN, Jean
 6.-9.11.1979 : AUCLAIRE, Robert
 19.-21.11.1979 : ORY, Pascal, BJORNSSON-LANGEN, Arne, MAGNANT, Dominique, GAUDIBERT, Pierre, FRANCOIS, Pierre
 3.1.1980 : ROUX, Philippe
 28.-30.7.1980 : AUCLAIRE, Robert
 29.7.1980 : MASSA, Georges
 1.8.1980 : J.HERCBERG
 11.10.1980 : AUCLAIRE, Robert, TADIER, Maurice, BOYSSON, Guy de, BEAURAMIER, Roland, PORTE, René
 12.10.1980 : GRUNEBAUM-BALLIN, Cécile
 4.3.1981 : DUMAZEDIER, Joffre
 6.-11.6.1981 : TADIER, Maurice, TADIER, Lisette
 21.8.1981 : MORENAS, François
 20.2.1982 : PORTE, René, PORTE, Mimi
 18.-23.3.1982 : TADIER, Maurice, TADIER, Lisette
 12.-15.1.1983 : AUCLAIRE, Robert
 5.4.1983 : TUBIANA, Joseph
 5.-7.12.1983 : PAILLET, Paule, ROCHER, Roger, AUCLAIRE, Robert, PORTE, René, COMTE, Bernard, TAUZIEDE, René BEDECARRATS, Simone, DUMAZEDIER, Joffre, CACERES, Bénigno, LAROCHE, André, DUPOUEY, Michel, MOREAU, Jean
 27.-29.2.1984 : POM
 Témoignage de CORVIN, Mathias recueilli par PRAGER, Rodolphe le 20.1.1976
 Témoignage de SCHECHTER recueilli par PRAGER, Rodolphe le 22.9.1979
 Témoignage de KOSMA, Joseph recueilli par GRIMM, Chantal en 1968

B- Archives épistolaires : témoignages écrits

ARNAULT, Jacques
 BOLLA , Pierre
 DIWO , Jean
 EGGLY , Henri
 GOUTORBE, Bob
 GREGOIRE, Justin
 LEBARON (père aubergiste de Blois)
 LEMEN, Lucette et Jean
 PORTAL , René
 TRAVAIL, Paul

-Lettres substantielles sur des thèmes précis

AUCLAIRE, Robert : la chanson ajiste; la vie, elle, est mixte; Les Camarades de la Route; le serment de Masseube; Jean-Marie Serreau
 BERTHOUMIEU, Robert : contribution à une petite histoire du Contadour
 DRAY, René : la Résistance en Zone Sud
 JAMET, Pierre : les chansons et le Groupe Dix-huit Ans
 POM : l'animation ajiste; textes, poèmes, chansons, récits; naissance des Camarades de la Route; Le Chariot; stages d'animation aux Camarades de la Route
 PORTE, René : la Résistance en Zone Sud
 TAUZIEDE, René : Les Fariboles

C- Archives privées

On trouvera ci-contre la liste des personnes détenant des archives privées importantes : sans les détailler, nous en donnons le contenu.

1- Documents écrits

ACHARD, Marie-Rose : l'histoire du Terron; les auberges de jeunesse de Provence d'avant-guerre
 AUCLAIRE, Robert : la collection complète de Routes; la vie officielle des Camarades de la Route et des Auberges Françaises de la Jeunesse pendant l'Occupation
 AUVERT, Marcel : administration du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse jusqu'en 1941
 BEDECARRATS, Simone: comptes rendus dactylographiés de nombreux rassemblements de 1938 à 1944; le chansonnier des Fariboles; animation pendant l'Occupation : chants, danses, carnet de route
 BJORNSON-LANGEN, Arne : la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse avant-guerre; l'auberge de Bois-le-Roi avant-guerre; les Auberges Françaises de la Jeunesse pendant l'Occupation en Zone Sud

- BRUGMANS, Gaston : les Faucons Rouges
- CHOMAT, Marie-Louise : livre officiel des comptes rendus des réunions du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse : Bureau et Conseil d'Administration
- CLOUZOT, Marie-Rose : l'auberge de l'Île Sainte-Marguerite
- COMTE, Bernard : archives sur Uriage
- DRAY, René : archives essentielles sur le regroupement ajiste en Zone Sud de 1940 à 1941; abondante correspondance de Georgette Gabaï; la Résistance et l'organisation des faux papiers
- EFFEL, Jean : dessins sur les auberges de jeunesse avant-guerre, sur le Front Populaire
- EGGLY, Henri : les cercles d'études pendant l'Occupation en Zone Sud
- FOIRIER, Roger : les Faucons Rouges; le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse en Zone Nord de 1941 à 1944
- FONTAINE, André : les veillées, les choeurs parlés
- GOUIN, Jean : la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse avant-guerre; Camps et Auberges; Villeneuve-sur-Auvers
- GREGOIRE, Justin : La Bastide Rouge à Lagnès
- GUERIN, Daniel : nombreux manuscrits sur les auberges de jeunesse en France et en Allemagne de 1930 à 1933
- GRUNEBaum-BALLIN, Cécile : archives actuellement en possession de BERGMANN, Denis; la collection complète du Cri des Auberges de Jeunesse; cartes postales éditées par le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse; les Guides des Auberges de Jeunesse du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse de 1934 à 1939
- J.HERCBERG : l'auberge de Lille
- JAMET, Pierre : le Groupe Dix-huit Ans : constitution, vie, répertoire; l'auberge de Villeneuve-sur-Auvers; l'auberge de neige du Petit-Morond
- LEBORGNE, Claude : la vie des auberges de 1940 à 1945 : bulletins, lettres
- LOUIS, Georges : Clubs d'usagers d'avant-guerre; la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse en Zone Nord de 1940 à 1945; les Auberges Françaises de la Jeunesse en Zone Sud de 1940 à 1945
- MAGNANT, Dominique : la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse à Bordeaux avant-guerre; les Guides des Auberges de Jeunesse de la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse de 1934 à 1939; la réorganisation des auberges de

- 1940 à 1942 en Zone Sud; courrier officiel avec le gouvernement de Vichy et le Secrétariat Général à la Jeunesse; compte rendu de toutes les démarches effectuées à Vichy; collection complète de Construire; rapports d'inspection de BLANCHE, René, BJORNSSON-LANGEN, Arne; contrats d'auberges; notes de service; rapports financiers, budgets; notes pour la presse; plans des réseaux d'auberges; circulaires aux parents aubergistes, aux commissaires régionaux, aux inspecteurs, aux membres du Comité Directeur; service de propagande; affiches, tracts, compte rendu des réunions de Comité Directeur, etc....
- MASSA, Georges : les auberges de jeunesse en Tunisie
- MAY, Daniel : le groupe fondateur de l'auberge de jeunesse de Villeneuve-sur-Auvers
- MONJO, Armand : bulletins de la région lyonnaise; Route Joyeuse; poèmes, chœurs parlés
- MORÉNAS, François : registre d'hébergement de Regain (1938 - 1940), de Clairmont (1939 - 1941); manuscrit et archives sur ses auberges; animation
- NIHON, Jean : les Faucons Rouges; les Auberges de Jeunesse Internationales
- PEKER : les Faucons Rouges
- POM : dossier constitué par M. et Mme GRUNEBaum-BALLIN sur AUGIER, Marc; lettres de BONNET, Luc; animation de la veillée; poèmes, jeux, chœurs parlés, bans; poèmes du Groupe Octobre
- PRAGER, Rodolphe : les Faucons Rouges et les auberges de jeunesse
- REGNIER, Jean : les auberges de jeunesse en Zone Nord de 1940 à 1945; la Résistance; Nous ne voulons pas être complices, fascicule dit "Le livre blanc"
- TADIER, Maurice : les auberges de jeunesse en Zone Sud pendant l'Occupation; documents des Auberges Françaises de la Jeunesse, des Camarades de la Route; documents importants sur les auberges de la Libération à nos jours
- TAUZIEDE, René : carnet de chants de MERIADEC, Gannick; Les Fariboles
- TESSIER, Pierre : le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse, la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse avant-guerre; la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse en Zone Nord pendant l'Occupation : toute la documentation officielle, compte rendu des réunions du Comité Directeur, lettres, etc....

TRAVAIL, Paul : la Bastide Rouge à Lagnes
 TYRAND, Gaston : le Club Cheminot de Noisy-le-Sec avant-guerre; le Groupe Ski-Montagne; le Centre Lafique des Auberges de Jeunesse de 1941 à 1942 en Zone Nord pendant l'Occupation
 WERTHEIMER, Jean : l'auberge de jeunesse du Frouët; le Club de Vitry

2- Documents iconographiques : photos

AUCLAIRE, Robert
 BEDECARRATS, Simone
 GRUNEBaum-BALLIN, Cécile
 FOIRIER, Roger
 FONTAINE, André
 GOUIN, Jean
 GREGOIRE, Justin
 JAMET, Pierre (la plus importante collection de photos sur les auberges de jeunesse d'avant-guerre)

LEMEN, Lucette
 MAGNANT, Dominique
 MAY, Daniel
 PERAHIA, Kéline
 POM
 Mme SANGNIER-CHATELAT
 TYRAND, Gaston

3- Documents sonores

JAMET, Pierre : le Groupe Dix-huit Ans chante :
 Au-devant de la Vie, Les Deux Compagnons, Vive la Vie, Diga Ozanetta, Unissons nos Voix
 LACAF, Fernand: Témoignage sur l'ajisme, les auberges de la jeunesse en Zone Nord, c'est-à-dire en Zone occupée pour les années qui vont de 1939 à 1945. Février 1978
 TYRAND, Gaston : Radio PTT.4.5.1937, interview de AUGIER, Marc par CANDIANI, Clara; Radio PTT, interview de TYRAND, Gaston du 9.5.1937; interview de TYRAND, Gaston à Radio-Paris le 1^{er} avril 1942; causerie à Radio-Paris le 16 mai 1942 : "Les auberges de jeunesse"; causerie à Radio-Paris le 26 mai 1942; causerie à Radio-Paris en juin 1942 : "Le CLAJ envers le monde jeune ouvrier"

D- Archives dans des organismes publics

1- Documents écrits

LES AMIS DE LA NATURE
 BIBLIOTHEQUE NATIONALE : recherche à effectuer : analyse des périodiques et hebdomadaires du Front Populaire jusqu'en 1944
 BUNDESARCHIV-MILITÄRARCHIV : documents sur l'Occupation allemande en France; possibilité de recherches
 DEUTSCHES JUGENDHERBERGSSWERK : les auberges de jeunesse allemandes; Wandervogel; SCHIRRMANN, Richard
 FEDERATION LEO LAGRANGE : les Clubs de Loisir Leo Lagrange

- FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE : documents sur les auberges de jeunesse à partir de 1945; mémoire de QUET, Eugène sur les mouvements de jeunesse
- INTERNATIONAL YOUTH HOSTEL FEDERATION (responsable : HEATH, Graham) : les Auberges Internationales et la Fédération Internationale, son bulletin : Cartel International des Auberges de Jeunesse
- JUGENDHERBERGSMUSEUM BURG ALTENA (conservateur du musée : M. KOHL) : Burg Altena; SCHIRRMANN, Richard
- INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT
- INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE : documents sur les loisirs et la jeunesse
- LIGUE FRANCAISE DES AUBERGES DE JEUNESSE : collection complète de L'Auberge de la Jeunesse; guides; documents et fascicules sur SANGNIER, Marc; livre officiel des comptes rendus des réunions du Comité Central de la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse de 1931 à 1947
- LIGUE FRANCAISE DE L'ENSEIGNEMENT : CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE : collection complète de L'Action Laïque; articles sur les auberges de jeunesse
- SOZIALISTISCHE JUGEND DEUTSCHLANDS, DIE FALKEN : documents sur les Faucons Rouges
- STIFTUNG JUGENDBURG LUDWIGSTEIN UND ARCHIV DER DEUTSCHEN JUGENDBEWEGUNG : Wandervogel et auberges de jeunesse allemandes
- SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS : collection complète de L'Ecole Libératrice; articles sur les auberges de jeunesse

2- Documents audio-visuels : film

- "Vive la Vie" de LEVY, Jean-Benoît. 1937 (resté introuvable)
- "36, le Grand Tournant" de TURENNE, Henri de. 1974
- Film documentaire tourné en mai-juin 1984 avec JAMET, Pierre, POM et d'autres ajistes à Villeneuve-sur-Auvers

Télévision :

- "Le Front Populaire. Les Auberges de Jeunesse". TF 1.Sillages. 4.6.1976
- "1936, la mémoire du peuple : 1ère Partie : L'Espérance, 2e Partie : L'Agonie". SANTELLI, Claude. Antenne 2.Avril 1977
- "Léon Blum". L'histoire en jugement.Série de BRISSAUD, André; avec MENDES-FRANCE, Pierre, ANDRY, Colette, DAIX, Pierre, GIRARDET, COLTON, ZIEBURA. TF 1. 25.7.1979

Radio :

Inauguration de la 1ère auberge de Jeunesse à Paris(13^e) par Léo Lagrange. Mai/Juin 1937

Réception de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse :
interview M. BROECKER

Les Conteurs du Lubéron : "Avignon 70 - François MORENAS " :
l'auberge de jeunesse "Regain" près de
St-Saturnin; histoire de l'auberge, nom-
breuses anecdotes sur les activités de
MORENAS, François

Culture Française : "Les Années 30" : MONJO, Armand : la jeu-
nesse et ses auberges

II- SOURCES1- Sources non-impriméesA- Documents manuscrits1- Manuscrit :

AUCLAIRE, Robert : "La Course au Trésor"

AUCLAIRE, Robert : "AJ et Ajistes"

AUCLAIRE, Robert : "En 1936, les jeunes ont conquis le droit
aux loisirs"

AUCLAIRE, Robert : "Luco. 1940-1976"

AUGIER, Marc : "Un Tour d'horizon du mouvement "auberges de
jeunesse" en France de 1928 à 1938"

AUVERT, Marcel : "La Santé et la joie par les auberges de la
jeunesse."

AUVERT, Marcel : "L'Education post-scolaire et les Auberges
de Jeunesse"

BEDECARRATS, Simone : dédicaces d'une dizaine d'ajistes sur
La Clé des Champs

BEDECARRATS, Simone : Carnet de chants

BEDECARRATS, Simone : Carnet de danses

BEDECARRATS, Simone : Carnet de route des Fariboles

BINDER, Otto : "Les Auberges de la Jeunesse et l'emploi
des loisirs"

BLANCHE, René : "Auberge de la Jeunesse de Compiègne.1939.
1940"

COMTE, Bernard : "L'Ecole Nationale des Cadres d'Uriage et
le Mouvement Ajiste en 1941"

COLLIN-DELAUVAUD, Raymond : "Exposés sur la Vie Ajiste et le
Plein Air"

EMORINE, André et Andrée : "La Ligue Française des Auberges de
de la Jeunesse : conception de l'auberge et
de la culture populaire"

FOIRIER, Roger : "Curriculum Vitae pour le dossier de la 2^e
Commission d'Enquête de la Section Syndi-
cale du Personnel Communal de Suresnes(CGT)"

FREINET, Célestin: "Une Conception Nouvelle de la Vie et de
l'Education"

- GAUDIBERT, Pierre : "Réflexions sur le Mouvement des Auberges de Jeunesse dans les Années 30". 21.11.1979
- GUERIN, Daniel : "Feuilletts sur les Auberges de Jeunesse"
- QUET, Eugène : "Les Origines, le Développement des mouvements de jeunesse français et leurs attitudes devant les problèmes économiques, politiques, sociaux de 1830 à 1914. Mémoire présenté sous la direction de BOURDIEU, Pierre pour le Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Section Sciences Economiques et Sociales). 1973
- QUET, Eugène : "La Création du CLAJ"
- QUET, Eugène : "Le Mouvement des Usagers"
- QUET, Eugène : "Les Auberges de Jeunesse"
- HAMELIN, France : "Les Crayons de Couleur"
- JENGER, Albert : "Richesse de l'Ajisme"
- LAGUERRE, Hélène : "Ce qui est humain est nôtre"
- LAGUERRE, Hélène : "Politique de Paix"
- LEPRIEUR, François : "Repères chronologiques dans l'Histoire sociale de la JAC et du MRJC". 20.11.1979
- LOUIS, Georges : "Rapport sur la Situation Ajiste en Zone occupée"
- MAGNANT, Dominique : "Le Mouvement des Auberges de Jeunesse". Vichy. 16.8.1940. Manuscrit de 42 pages
- MAGNANT, Dominique : "La Côte d'Argent Inconnue"
- MAGNANT, Dominique : "Pour la Jeunesse sportive : Vive les Auberges de la Jeunesse !"
- MAGNANT, Dominique : "Horizons de Vacances. Le Juif errant"
- MAGNANT, Dominique : "Lettre du Vieil Ajiste"
- MAGNANT, Dominique : "Slogans Ajistes"
- MAGNE, Raymond : "Mémoire concernant l'Organisation des Auberges de la Jeunesse. Bocholt. 15.6.1943
- MERIADEC, Gannick : "Carnet de route des Fariboles"
- MEILINK, Léo : "Formation des Gardiens d'Auberges de la Jeunesse"
- MORENAS, François : "Un Hôtel pour les Renards"
- MORENAS, François : "Clermont. Octobre 1942
- MORENAS, François : "Livre de Souvenirs"
- MORENAS, François : "La Route de la Joie"
- MORENAS, François : "La Première Passagère"
- MORENAS, François : "Livre d'or de Regain"
- MOUNIER, Emmanuel : "Entretien XII". Mai - Octobre 1941
- NIHON, Jean : "AJ, FR et UJO en Belgique"
- NIHON, Jean : "Faucons Rouges et Pionniers". Carnet de stage. Bruxelles
- ROGER, Henri : "La Dualité"
- ROSENBERG, Julius et Ethel : "Si nous mourons". 20.6.1953
- ROUCOU, Christophe : "Les Débuts de la JEC. 1926-1936". 20.11.1979
- SANGNIER, Marc : "Lettre dactylographiée aux membres du Comité Directeur de l'UFAJ
- SMITH, Monroe : "La Formation des Parents Aubergistes"
- TYRAND, Gaston : "Et nous autres"

- TYRAND, Gaston : "Ce qu'est le CLAJ".16.4.1942
 TYRAND, Gaston : "Caravane sur les Hauts Lieux". Souvenirs
 du pays du Mont-Blanc.Fresnes, le 4.6.1945
 ULLMAN, François : "Conférence de Presse".Hôtel Lutétia.11.5.
 1979

2- Manuscrits sans nom d'auteur, avec lieu de conservation :

- "Les Amis des Auberges de Jeunesse". 3.12.1964 (LFAJ)
- "Les Anciens et les Nouveaux" (TADIER)
- "Auberges de la Jeunesse : Ajisme - Ajiste" LFAJ (LFAJ)
- "Les Auberges de la Jeunesse en France : historique, avant-guerre" (LFAJ)
- "Les Auberges de la Jeunesse en France".Historique (TADIER)
- "Bilan de 5 Années d'Ajisme en Zone Nord"(REGNIER)
- "L'Entrevue de Dammartin"(WERTHEIMER)
- "Fondons les Amis de La Coûme". Mars 1938 (ACHARD)
- "Historique des Auberges de la Ligue Française des Auberges de la Jeunesse" (LFAJ)
- "Historique Succinct des Auberges de Jeunesse" (TADIER)
- "Images"(MAGNANT)
- "Jeunesse de Paris" (MAGNANT)
- "La Journée de l'Ajiste". Mise en scène (TYRAND)
 Lettres du Responsable du Théâtre de la Petite Ourse au Club de Choisy. Mai 1939 (WERTHEIMER)
- "Historique"(TADIER)
- "Notes sur les Associations d'Auberges de Jeunesse en France" (TADIER)
- "Notes sur la Situation des Associations d'Auberges de la Jeunesse".Avril 1952 (TADIER)
- "Notes sur l'Historique et l'Activité du Mouvement des Auberges de la Jeunesse" (LOUIS)
- "Où est l'Ennemi ?" Choeur parlé (FOIRIER)
- "Pour que vivent les Auberges" (LOUIS)
- "Que la Route est Jolie". Revue ajiste (MORENAS)
- "Rappel historique" (LOUIS)
- "Rapport sommaire sur l'Activité résistante du Mouvement clandestin des Auberges de la Jeunesse pendant l'Occupation de l'ex-équipe centrale du Mouvement Ajiste Clandestin" (REGNIER)
- "Scoutisme et Auberges". 3.3.1939 (GOUIN)
- "Les Sports d'hiver dans les Auberges de Jeunesse".24.11.1938 (TESSIER)

3- Journaux ajistes :

- "Ailleurs". Circulaire intérieure des ajistes normands de la LFAJ. N° 2, février 1943; n° 3 mars 1943
- "Amitié". Bulletin de liaison d'un groupe d'anciens ajistes de Provence. N° 5, 1943
- "Coude à Coude". Bulletin CDR des Groupes Miramas - Istres - Salon - St-Rémy-de-Provence. 1943
- "Le Peyarot". Bulletin CDR des Groupes de Brive et Corrèze. N° 4.Juin, Juillet 1942(?), n° 6.Septembre 1942(?)

- "Route Joyeuse". Bulletin CDR de la région lyonnaise. Octobre 1943
- "Vive la Vie". CLAJ. Club de Suresnes. N° 4, février 1940; n° 5, mars 1940, n° 6, mai 1940

B. Documents sur la LFAJ

1- Evolution chronologique

- Registre des délibérations, des mutations du personnel, du changement des statuts et des récépissés délivrés par la sous-préfecture. 1930 - 1965 (LFAJ)
- Compte rendu des réunions du Comité Central de la LFAJ. 1931 - 1947.- 1^{ère} réunion : 15.1.1931 (LFAJ)
- Compte rendu manuscrit de la réunion préparatoire. 15.1.1931 (LFAJ)
- Réunion du Comité de Rédaction du Règlement de la Ligue, 5.5.1931, avec projet de Règlement Intérieur de la Ligue et un projet de Règlement Intérieur type des Auberges de la Jeunesse (LFAJ)
- LFAJ. Réunion constitutive (BJORNSON-LANGEN)
- Supplément au Guide 1935. 20.11.1935 (TESSIER)
- Assemblée Générale LFAJ du 26.5.1936 (LFAJ)
- Participants à la 5^e Conférence des Auberges de Jeunesse Internationales à Copenhague. 7 - 12.9.1936 (MAGNANT)
- Compte rendu de l'Assemblée Générale de la LFAJ du 4.7.1937 (LFAJ)
- LFAJ. Nouveaux Statuts votés à l'Assemblée Générale du 4.7.1937 (MAGNANT)
- Rapport présenté par Arne BJORNSON-LANGEN sur l'inspection des Auberges de la Jeunesse du Nord de la France. 14.9.1937 (MAGNANT)
- LFAJ. Mouvements de la Trésorerie en 1937. Compte d'exploitation au 31.12.1937 (MAGNANT)
- Rapport moral de la Ligue. 1937 (MAGNANT)
- Circulaire de la Ligue. Raymond Magne. Paris, 19.2.1938 (MAGNANT)
- Règlement portant organisation du contrôle du réseau d'auberges de la jeunesse de la LFAJ; projet et texte définitif présentés au Comité Central du 8.6.1938 (MAGNANT)
- Circulaire de la Ligue (LFAJ) envoyée aux Associations adhérentes. 2.8.1938 (MAGNANT)
- Manuscrit de la Lettre circulaire de Dominique MAGNANT et Rapport présenté aux Journées de formation ajiste de Bierville. Septembre 1938 (MAGNANT)
- Règlement sur la constitution des Groupes d'usagers, tiré en 250 000 exemplaires le 3.11.1938 à la suite de la Réunion du Comité Central de la LFAJ du 28.10.1938 (TESSIER)
- LFAJ. Projet de budget pour l'année 1939. 23.11.1938 (TESSIER)
- Annexe n° 7 du 28.11.1938 : Service des Voyages de la LFAJ. Sports d'hiver 1938. Concours de photographie (TESSIER)
- Rapport financier sur la gestion de la LFAJ au cours de l'année 1938 (TESSIER)

- "Rapport moral sur l'activité de la LFAJ au cours de l'année 1938 présenté par Raymond MAGNE" (MAGNANT)
- Bilan au 31 décembre 1938 (MAGNANT)
- Circulaire : règlement intérieur de la LFAJGE. 13.2.1939 (MAGNANT)
- Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de la LFAJ. 27.4.1940 (MAGNANT)
- Caisse des Prisonniers prise en compte par Pierre TESSIER. 1.12.1941 (TESSIER)
- Note sur la situation présente du mouvement ajiste de Marc SANGNIER. 1.2.1942 (LOUIS)
- Lettre de la Maison d'édition B et V à M. TESSIER du 16.3.1942 : factures du 28.2.1942, du 13.3.1942 (TESSIER)
- Lettre de la Maison Dumont-Roty à M. TESSIER (travaux : 16.7.1942, 20.7.1942, 23.7.1942) (TESSIER)
- Rapport d'activité de la LFAJ au cours de l'année 1942 (TESSIER)
- Rapport de Louis HELLER sur l'état actuel de la question des auberges de jeunesse. Mai 1942 (TADIER)
- Compte d'exploitation de la LFAJ du 31.12.1942 (TESSIER)
- Activités (de la LFAJ) projetées en 1943 (TESSIER)
- Compte rendu des réunions du Comité Directeur de la LFAJ : 1ère réunion le 7.2.1943, la 2^e le 4.3.1943; réunions des 4.4. et 6.6.1943 (TESSIER)
- Circulaire de liaison n° 4. Août 1943 (Rassemblement d'Hucheloup) (TESSIER)
- Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la LFAJ des 14 - 15.9.1943
- Comité Central de la LFAJ. Réunion du 7.10.1943 (TESSIER)
- Statuts de Club ajiste (agréés par le Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports par décision en date du 12.11.1943) (TESSIER)
- Contrat de location n° EC 34344 de l'immeuble de la rue Belliard n° 63 effectué par Gaston BOYER en automne 1943 (TESSIER)

2- Administration :

- Circulaire : Assemblée Générale de la section régionale Ile-de-France (MAGNANT)
- Biographie de Marc SANGNIER (LFAJ)
- "Camarades responsables, le Secrétariat Général me communique" (TESSIER)
- "Commission à la propagande" (MAGNANT)
- Lettre circulaire de Raymond MAGNE sur la LFAJ (TESSIER)
- Lettre de Pierre TESSIER "Chers Camarades" (TESSIER)
- Note : Administration Intérieure (TESSIER)
- Note relative au recrutement de la LFAJGE présentée par Raymond MAGNE, Secrétaire Général (MAGNANT)
- Note sur les Groupes d'Usagers. 14.11.1938 (TESSIER)
- Projet de Règlement comportant les conditions d'admission à la LFAJGE au titre de groupements adhérents (MAGNANT)

- Circulaire du 8.6.1938 : Projet de Règlement portant organisation du contrôle du réseau d'auberges de la jeunesse et des activités locales de la LFAJ, présenté par Dominique MAGNANT (MAGNANT)
- Projet de Règlement sur les Groupes d'Usagers (MAGNANT)
- "Propagande universitaire" (MAGNANT)
- Rapport d'information sur la situation présente de la LFAJ signé : René MAUDET, Pierre TESSIER, Roland BEAURAMIÉ (TESSIER)
- Règlement des gîtes d'étapes (MAGNANT)
- Règlement Intérieur de la LFAJ. Annexe aux Statuts (avant-guerre) (MAGNANT)
- Règlement Intérieur de la LFAJGE. Assemblée Générale du 13.2.1939 (MAGNANT)
- Règlement Intérieur de la LFAJGE : Comité Central et Bureau (MAGNANT)
- Règlement Intérieur de la LFAJ en Zone Nord pendant l'Occupation (TESSIER)
- Secrétariat de la LFAJ (BJORNSON-LANGEN)

C- Documents sur le CLAJ

1- Evolution chronologique avant-guerre et en Zone Nord pendant l'Occupation

- Livre officiel des comptes rendus des Conseils d'Administration du CLAJ : séances du 9.6.1933 au 10.1938 (pages 1 à 200) (CHOMAT)
- Livre officiel des comptes rendus des Conseils d'Administration du CLAJ : séances du 14.10.1938 au 12.8.1939 (pages 1 à 62) (CHOMAT)
- Procès-verbaux : Assemblée Générale constitutive du 9.6.1933; Assemblée Générale du 20.12.1934; Assemblée Générale extraordinaire du 23.12.1935; Assemblée Générale du 20.12.1936; Assemblée Générale du 16.12.1937 (CHOMAT)
- Règlement provisoire 1933 (TESSIER)
- Rapport de la Commission des Comptes de l'exercice 1936 et sur la situation financière du CLAJ à la date du 2.7.1937 (TADIER)
- Compte rendu de la réunion du 14.10.1937 du Club de Noisy-le-Sec en présence de Mme GRUNEBaum-BALLIN, AUGIER et sa femme : discours de M. TYRAND, M. AUGIER et de Mme GRUNEBaum-BALLIN (TYRAND)
- Centre de Formation de Responsables. Projet de répartition des matières de l'enseignement. 5.11.1937 (AUCLAIRE)
- Règlement Intérieur du Club des usagers de la région des Bouches-du-Rhône. 13.12.1937 (DRAY)
- Compte rendu du Conseil d'Administration de l'auberge de jeunesse de Marseille - Allauch. 20.12.1937 (AUVERT)
- Camp de La Bastide Rouge du 15 au 30.7.1938. Programme (GREGOIRE)
- Compte rendu du Congrès du CLAJ à Toulouse du 25 au 27.7.1938 (BEDECARRATS)

- Congrès de Toulouse (1938) : extraits du discours de Jean GUEHENNO (BEDECARRATS)
- Compte rendu de la séance du CCI du 6.2.1939 (BEDECARRATS)
- Compte rendu du Congrès du CLAJ à Lille du 11 au 13.8.1939 (BEDECARRATS)
- Réception de la Municipalité de Lille. Discours de Léo LAGRANGE au Congrès de Lille (1939) (BEDECARRATS)
- Le CLAJ en 1939 : Statuts du Centre Laïque; Règlement Intérieur du CLAJ; Statuts des Clubs d'usagers; Règlement Intérieur des auberges de jeunesse (AUVERT)
- Réunion du Bureau du 24.3.1939 au 1.2.1940 (CHOMAT)
- Compte rendu de l'Assemblée Générale du CCI du 19.2.1940; réunions du CCI les 7.9.1940, 4.10.1940, 22.11.1940 (BEDECARRATS)
- Compte rendu de l'Assemblée Générale du CLAJ du 7.8.1940 (BEDECARRATS)
- Réunion du Conseil d'Administration du CLAJ du 5.9.1940; texte de la motion votée (AUVERT)
- Circulaire adressée aux Unions régionales et aux Clubs d'usagers. 20.11.1940 (AUVERT)
- Compte rendu de l'Assemblée Nationale du CLAJ du 14 au 15 12.1940 à Suresnes (BEDECARRATS)
- Assemblée Nationale du CLAJ du 15.12.1940 : discours de Henri SELLIER, Maire de Suresnes (BEDECARRATS)
- Projet de statuts pour l'Association Jeunesse, Culture et Loisirs régie par les lois du 20.12.1940 (TESSIER)
- Projet de programme d'action de la jeunesse des auberges (BEDECARRATS)
- Comité de gestion des biens du CLAJ. Lettre de Georges LOUIS à Marcel AUVERT du 6.1.1941 (AUVERT)
- Comptabilité du Comité de gestion du CLAJ. Janvier 1941 (AUVERT)
- Frais de déménagement des locaux de la rue de Valois du 25.3.1942, 12.5.1942 (numéros 1,2,3,4,18,19). Note de frais de location du garde-meuble du 12.5.1942 (numéros 21,22,23). Frais de dossiers d'inventaire, de transport de dossiers du 31.3.1942 (numéro 17) (TESSIER)
- Facture du transport des meubles du garde-meuble de la rue de Chevreuil et de l'auberge de jeunesse de Suresnes (LFAJ) à l'auberge de jeunesse d'Argenteuil (CLAJ) (TESSIER)
- Inventaire des meubles du 15, rue de Valois du 2.4.1942 (TESSIER)
- Statuts de la section ski - Groupe de Montagne de novembre 1941 (TYRAND)
- Compte rendu de la réunion de travail du 10.11.1941 (TYRAND)
- Rapport d'information sur le projet de réouverture du CLAJ (LOUIS)
- Modifications aux Statuts du CLAJ déposés l'année 1939. Statuts modifiés en date du 27.3.1941 (DRAY)
- Règlement du CLAJ (TYRAND)
- "CLAJ ? " (TYRAND)

- Liste du personnel du CLAJ en 1942 (TYRAND)
- Rapport d'activité du Foyer ajiste de Corbeil-Essonnes du 13.6.1942 (TYRAND)
- Statuts des parents aubergistes. 1942 (TYRAND)
- Procès-verbal du Comité du CLAJ : 30.4.1942, 6.5.1942, 12.5.1942, 14.5.1942(à Herblay), 15.5.1942, 5.6.1942, 19.6.1942, 3.7.1942 (TYRAND)
- Quelques notes pour le Camp CLAJ de St-Ouen-l'Aumône du 17.7. au 2.8.1942 (FOIRIER)
- Rapport sur l'activité du Centre durant la semaine du 23 au 30.8.1942, du 30.8. au 6.9.1942, du 6.9. au 13.9.1942 (TYRAND)
- Rapport sur les agissements de TYRAND et ses répercussions (REGNIER)
- Lettre de Maurice DEGLISE à l'usage des membres de l'ex-LFAJ. Paris, le 9.12.1943 (TESSIER)
- Compte rendu de l'Assemblée régionale des auberges de jeunesse à St-Rémy-de-Provence du 1.11.1944 (TADIER)
- Information. Comité Ouvrier de Secours Immédiat. Noisy-le-Sec (TYRAND)
- Citation à l'inculpé. Cour de Justice du Département de la Seine. 14.9.1945 (TYRAND)

D- Documents sur les AFJ (évolution chronologique):

- Lettre de LAMIRAND, Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, à BAUDOUIN, Ministre, Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, sur la réorganisation des auberges de jeunesse. Date présumée : novembre/décembre 1940. Archives Nationales F 44-1 Cabinet n° 15 A 3011 GB/MB
- Procès-verbaux des réunions du Comité Directeur des AFJ (de la première réunion du 22.3.1941 à la 29^e réunion du 27.4.1944 (MAGNANT)
- Note sur les démarches effectuées à Vichy du 30.1. à février 1942 par Dominique MAGNANT (MAGNANT)
- Service d'Entr'aide. Note n° 1. 25.6.1943 (LEBORGNE)
- Circulaire de liaison intérieure réservée aux membres titulaires des AFJ du 1.7.1943. Signée Robert AUCLAIRE (MAGNANT)
- Circulaire de liaison intérieure n° 2. Octobre 1943 (MAGNANT)
- Note sur la situation des AFJ en regard de l'ordonnance du 2.10.1943 (LOUIS) (GNE)
- Caisse de Solidarité des Parents Aubergistes. 9.10.1943 (LEBOR-)
- Circulaire de liaison intérieure n° 3. 15.1.1944 (TADIER)
- Circulaire de liaison intérieure n° 4. 20.3.1944 (TADIER)
- Bulletin des Parents Aubergistes. Juin 1944. Responsable : Claude LEBORGNE (LEBORGNE)
- Circulaire de liaison intérieure n° 5. 17.6.1944 (TADIER)

E- Documents sur le CLAJ en Zone Sud et les CDR :

- Jeunesse de France. Projet de propagande d'action de la Jeunesse des Auberges (DRAY)
- Fédération du Rhône des Auberges de Jeunesse. Club de Lyon. Bulletin de liaison n° 3. (Printemps 1940, 1941 ?) (DRAY)
- Motion à la suite de la réunion du Conseil d'Administration du CLAJ du 5.9.1940. Signée Marcel AUVERT (DRAY)
- Circulaire adressée aux Fédérations, Unions de Clubs. Clubs de la Zone libre. Marseille, le 27.9.1940 (DRAY)
- Club de Troyes. 1.11.1940. Circulaire pour définir le but et l'orientation du CLAJ (DRAY)
- Projet de structure de la nouvelle association d'Auberges Françaises de la Jeunesse. 20.11.1940 (DRAY)
- Circulaire adressée aux Clubs et Unions de Clubs de la Zone libre. Marseille, le 13.1.1941 (DRAY)
- Circulaire sur le Rassemblement de Pâques 1941 à St-Jean-du-Gard. Résumé de la discussion (DRAY)
- Compte rendu de l'Assemblée de St-Jean-du-Gard du 5.2.1941 (BEDECARRATS)
- Circulaire intérieure des ajistes du CLAJ. Marseille, juillet 1941 (DRAY)
- Circulaires intérieures des usagers des auberges de jeunesse du CLAJ éditées par le Comité de Zone libre de Marseille : avril 1941, mai 1941, juillet 1941 (DRAY)
- Compte rendu de la Réunion d'information des CDR à Chamalières. 21.9.1941 (BEDECARRATS)
- Compte rendu de l'Assemblée de Masseube des CDR. Août 1941 (BEDECARRATS)
- Compte rendu du Congrès des CDR. Pentecôte 1942 (BEDECARRATS)
- CDR. Circulaire mensuelle intérieure : n° 1. Septembre 1942, n° 11. Août. Septembre. Octobre 1943, n° 5/7. Mars. Avril 1943 (AUCLAIRE)
- Bulletin de liaison intérieur des CDR destiné aux Groupes locaux : n° 1. Février 1943, n° 2. Mars 1943, n° 9. Mai. Juin 1944, n° 10. Juillet 1944 (AUCLAIRE)
- Compte rendu de l'Assemblée Générale des CDR. Mardi gras 1943 (BEDECARRATS)
- Compte rendu de l'Assemblée Nationale de Pentecôte 1943 à Chamalières. CDR (BEDECARRATS)
- Robert AUCLAIRE : "Rapport moral de l'activité des CDR". 8.6.1943 (AUCLAIRE)
- Compte rendu de l'Assemblée départementale des Bouches-du-Rhône. 26.9.1943. CDR (DRAY)
- Circulaire des CDR concernant l'organisation et le programme du Deuxième Conseil National. 14.10.1943 (DRAY)
- Compte rendu du 2^e Conseil National des CDR. 14.10.1943 (BEDECARRATS)
- Compte rendu du 2^e Congrès National des CDR. 30.10.-11.11. 1943 (BEDECARRATS)

F- Documents ajistes après la Libération (ordre chronologique) :

- Bulletin National. Les Amis de l'Enfance Ouvrière. Faucons Rouges. N° 6. Octobre 1945 (FOIRIER)
- Liste des délégués à la Conférence de Loch Lomond. Première réunion internationale après la guerre (AUVERT)
- Document préparatoire. Historique des Auberges. FUAJ (repris dans Ajisme et Culture n° 11. Octobre 1963) (TADIER)
- Documents préparatoires aux Assemblées constitutives n° 1 (TADIER)
- OCCAJ. "Auberges de la Jeunesse". Circulaire intérieure n° 1. 15.11.1944. (TADIER)
- OCCAJ. Circulaire intérieure n° 2 (TADIER)
- Sténographie du compte rendu de la première réunion du Comité Directeur de l'UFAJ. 21.11.1944 (TADIER)
- UFAJ. Circulaire générale n° 1. 11.1.1945 (TADIER)
- Mouvement Uni des Auberges de la Jeunesse. Centre culturel (TESSIER)
- Protocole entre AFJ et UFAJ. 21.2.1945 (TADIER)
- UFAJ. Bulletin d'information n° 1. Mai 1945, n° 2. Juillet 1945, n° 3. Septembre 1945, n° 10. Mars 1947, intitulé : "Où en sommes-nous ?" (MAGNANT, TADIER)
- Compte rendu de la réunion des rapatriés ajistes du 27.10.1945 (REGNIER)
- Liste des Déportés Politiques Ajistes (BEAURAMIER)
- Circulaire générale n° 4. 8.6.1945. Liste des auberges ouvertes (TADIER)
- FFAJ. Compte rendu de la première réunion constitutive de la Fondation Française des Auberges de la Jeunesse. 3.5.1946 (AUVERT)
- "Fondation Française des Auberges de Jeunesse" (AUVERT)
- FFAJ. Règlement général (TADIER)
- FFAJ. Compte rendu de la réunion de la Commission exécutive du 16.3.1946 (TADIER)
- Lettre de Roger FOIRIER du 10.3.1947 aux camarades du Syndicat des Communaux de Suresnes (FOIRIER)
- Lettre ouverte au personnel communal (LOUIS)
- FNAJ. Assemblée Générale constitutive de la Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse. 26.3.1950. Sténographie de cette assemblée (TADIER)
- Bulletin d'information de la Fédération Française des Auberges de la Jeunesse n° 1. Février 1951 (TADIER)

2- Sources imprimées

- Journal Officiel de la République Française :
déclaration de la LFAJ du 17.11.1930 : 26.11.1930.p.13096;
déclaration du CLAJ du 6.11.1933 : 16.11.1933.p.11540; Loi
de 40 heures : 26.6.1936.pp.6699-6700; Loi sur les congés
payés : 26.6.1936.p.6698; Ministère du Travail : 4.8.1936.
pp.8255-8257; Circulaire du 6.7.1936 : 8.7.1936.p.7107; Cir-
culaire du 24.7.1936 : 30.7.1936.p.8083; Paris le 23.7.1936 :
30.7.1936.pp.8083-8084; Règlement d'Administration Publique :
27.9.1936.pp.10239-10240; déclaration des Auberges Fran-
çaises de la Jeunesse (AFJ), des Camarades de la Route (CDR):
4.4.1942. p.1460-16 (2^e fascicule)
- Journal Officiel des Débats : Séance du 14.3.1945. Note con-
cernant la question posée par M. GAUTIER, Délégué à l'As-
semblée Consultative Provisoire, à M. le Ministre de l'Édu-
cation Nationale

A. Administration1. LFAJ

- Auberge de la Jeunesse de l'Epi d'Or. Foyer de la Paix à Bierville (LFAJ)
- Allocutions, prononcées au déjeuner de l'Hôtel Claridge le
jeudi 26 janvier 1933 par MM. Ph.MARCOMBES, Sous-Secrétaire
d'Etat à l'Éducation Physique, Justin GODART, Ancien Mi-
nistre, Président du Comité National des Loisirs, Marc
SANGNIER, Président de la Ligue Française pour les auberges
de la jeunesse (LFAJ)
- Bautagung für Jugendherbergen. 26 - 30.3.1939. Nürnberg und München (MAGNANT)
- Bierville, terre de Paix. Août 1945 (LFAJ)
- Comité d'honneur. 1930 (LFAJ)
- Comment être admis dans les auberges de jeunesse (MAGNANT)
- Comment être admis dans les Auberges de la Jeunesse et les Gîtes d'Étapes (MAGNANT)
- Comment créer une auberge de jeunesse (MAGNANT)
- Catalogue explicatif. Annexe Kellermann. Paris. Exposition Internationale. Paris 1937 (AUVERT)
- Discours de Richard SCHIRRMANN à la réunion du 17 mars (1934) (LFAJ). Publié aussi dans L'Éveil des Peuples. N° 73.25.3.1934
- Garanties d'Assurances (MAGNANT)
- Guide annuel des Auberges de la Jeunesse de la LFAJ. 1934 - 1939 (MAGNANT)
- EMORINE, Andrée, LAMOURE, Jacques. Histoire des Auberges de la Jeunesse en France. 1929-1951 (LFAJ)
- SANGNIER, Marc. L'Histoire des Auberges de la Jeunesse. Conférence de Marc SANGNIER. Mercredi, 12 juin 1946. Salle du Musée social. Les Camarades des Auberges (LFAJ)
- Instruction à l'Usage des Pères et Mères Aubergistes (MAGNANT)

- Ligue Française et Centre Laïque. 1937 (MAGNANT)
- Pèlerinage de la Jeunesse de France à Notre-Dame du Puy. L'Alouette de l'Orante. 15.8.1942. Chants de Jeune France (BEDECARRATS)
- Pourquoi des Auberges de la Jeunesse ? (MAGNANT)
- Programme des Journées Ajistes. Bierville. 22-25.9.1938 (MAGNANT)
- Questionnaire pour l'établissement du Guide (MAGNANT)
- RICHEMONT, Roger de. Rapport sur les Auberges de la Jeunesse. Janvier 1932 (TESSIER)
- Règlement des Gîtes d'Etapes (MAGNANT)
- Règlement général (MAGNANT)
- Statuts votés à l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 janvier 1938 (MAGNANT)
- Statuts 1939. Guide des Auberges de la Jeunesse de la LFAJ. pp.10-14 (LFAJ)
- Tracts publicitaires de la LFAJ :
 "La France vous attend"(MAGNANT); "Adhérez à la LFAJ"(MAGNANT)
 "Vacances par les Auberges de la Jeunesse"(MAGNANT); "Jeunes gens, jeunes filles, utilisez les Auberges de la Jeunesse.." (MAGNANT); "La création de la Ligue"(MAGNANT); "Camps et Auberges"(GOUIN); "Voyages et Croisières de la LFAJ pour l'été 1939"(BJORNSON-LANGEN); "Le Car-Auberge de la Jeunesse"(BJORNSON-LANGEN)

2- CLAJ

- Guide des Auberges de Jeunesse du CLAJ : 1934-1939 (GRUNE-BAUM-BALLIN)
- "Contribution à un Guide". Cri des Auberges du CLAJ n° 1. 1940 (TYRAND)
- Circulaire intérieure de Lucienne ABRAHAM. L'Union des Clubs de la région parisienne. N° 2 (LOUIS)
- Modèle de statuts pour Comité local (TESSIER)
- Statuts. 1939 (AUVERT)
- Statuts pour Club d'Usagers (sans doute fin 1940, début 1941) (DRAY)
- Statuts du Club des Usagers de Marseille (sans doute début 1941) (DRAY)
- Tracts publicitaires (AUVERT)

3- AFJ

- Auberges Françaises de la Jeunesse. Ecoles de Formation Humaine. Les Presses de Savoie. SGJ (MAGNANT)
- "Le Président des Auberges Françaises de la Jeunesse, Conseiller technique au Secrétariat Général de la Jeunesse, aux Présidents des Mouvements de Jeunesse". Les Auberges Françaises de la Jeunesse. Valence. 20.11.1941 (DRAY)
- Les Auberges Françaises de la Jeunesse. Règlement intérieur et Statuts (MAGNANT)
- Routes de la Joie (affiche) (MAGNANT)

- Educateurs ! Les AFJ font appel à votre dévouement et à votre expérience. Imprimeries réunies.Valence (MAGNANT)
- Guide des AFJ.15.12.1941 (MAGNANT)
- Guide des Auberges de la Jeunesse. SGJ.1942 (début)(MAGNANT)
- Guide des Auberges de la Jeunesse.5^e édition.15.7.1942 (MAGNANT)
- Guide 1943. AFJ (REGNIER)
- La France Ajiste. Guide des Auberges de Jeunesse des deux Zones. 28.7.1943 (LFAJ, CDR, AFJ) (REGNIER)

4- CDR

- Accompagnement des Jeunes Ouvriers en Auberge (AUCLAIRE)
- Bulletin Intérieur de Liaison : n° 3. Août.Septembre.Octobre 1943, n° 6.Novembre.Décembre 1943, n° 7.Janvier.Février. Mars 1944, n° 8.Avril.Mai.Juin 1944 (AUCLAIRE)
- Circulaire Mensuelle Intérieure des CDR destinée aux Membres Titulaires, Délégués de pays ou faisant fonction, Ecole de Mollans.N° 2.Août.Septembre,Octobre 1943 (DRAY)
- Compte rendu du Conseil National.Pentecôte 1944.CDR (AUCLAIRE)
- Documentation pour l'Etude de la Structure des Organisations ajistes.Lyon.CDR (AUCLAIRE)
- Feuilles du Responsable. CDR.Mars 1944 (AUCLAIRE)
- Vacances pour les Jeunes. Office des Comité Sociaux.Commissariat Général à la Jeunesse. CDR (AUCLAIRE)
- Tracts de propagande CDR (AUCLAIRE):
- Pars sur la Route (AUCLAIRE)
- Les Camarades de la Route (AUCLAIRE)

5- A partir de la Libération (évolution chronologique)

- Nous ne voulons pas être complices (dit "le petit livre blanc") (REGNIER)
- L'Ajisme continue.(Réponse à la brochure Nous ne voulons pas être complices) MIAJ (REGNIER)
- Pour en finir (Réponse à L'Ajisme continue) (REGNIER)
- Mouvement Uni des Auberges de la Jeunesse. Circulaire de Liaison.Novembre 1944 (TADIER)
- Mouvement Uni des Auberges de la Jeunesse. Bulletin intérieur de liaison et de ralliement de tous les ajistes.N° 1. Septembre 1944 (TADIER)
- Circulaire intérieure du MUAJ.N° 2.Octobre.Novembre 1944 (TADIER)
- Mouvement Uni des Auberges de la Jeunesse. Les Valeurs qui ont fait l'Ajisme (FUAJ)
- Prospectus.MUAJ (TADIER)
- Assemblée Nationale du MUAJ. Renouveau du Soleil. Renouveau de l'Ajisme. Montry 1er et 2.4.1945 (FUAJ)
- Union Française des Auberges de la Jeunesse.Circulaire intérieure : n° 1.Mai 1945, n° 2.Avril 1945, n° 6.Juin 1946, n° 15.10.7.1947, n° 27. Avril 1948 (FUAJ, TADIER)
- Pour l'Essor des Auberges de la Jeunesse en France.Edité par la Fondation Française des Auberges de la Jeunesse.1947 (TADIER)

- LEROY, F. Auberges de Jeunesse. Bibliothèque de Travail n° 117. 1.6.1950 (TADIER)
 - Les Auberges de la Jeunesse en France de 1945 à nos jours. L'Action d'Euène QUET. (FUAJ)
 - La FUAJ. Livre blanc (FUAJ)
- B- Les journaux du mouvement ajiste et d'autres mouvements de jeunesse
- L'Activité de l'International de l'Education Socialiste. Supplément au journal mensuel L'Aide. N° 9. 10. Septembre. Octobre 1935 (FOIRIER)
 - Aide. Bulletin mensuel de l'Internationale de l'Education Socialiste et des Amis de l'Enfance Ouvrière de France. N° 1 - n° 11. 12. Décembre 1933 - Novembre 1937 (FOIRIER)
 - Ailleurs. Circulaire intérieure des Ajistes normands. N° 2. Février 1943, n° 3. Mars 1943, n° 5. Mai 1943
 - Auberges de Jeunesse : Ici Regain - Terron. Bulletin trimestriel des deux auberges du CLAJ. N° 2. Juin 1938 (ACHARD)
 - Ajisme et Culture. Revue trimestrielle. N° 11. Octobre 1963. Ed. FUAJ. Supplément de Jeunes des Auberges. N° 39. Octobre 1963
 - L'Ame Commune. Bulletin des Amitiés Marc SANGNIER. 2 numéros spéciaux : "Centenaire de la naissance de Marc SANGNIER". 1873. 1973. Août 1975. "Il y a 50 ans : Bierville". Décembre 1976 (LFAJ)
 - Les Amis de La Bastide Rouge. Publication trimestrielle. N° 1. 1938 (GREGOIRE)
 - L'Ami de la Nature. Organe international de Tourisme social et culturel. N° 2. Mars 1979, n° 4. 15 mai. Juin 1979 (AN)
 - Les Amis de la Nature. Informateur n° 1. Janvier 1945 (AN)
 - Les Amis du Terron. Bulletin trimestriel de l'Auberge de Jeunesse de Séguret. Vaucluse. Marie-Rose ACHARD. 1.7.1936 - Juin 1939 (ACHARD)
 - Les Amis du Terron. Circulaire du 10.10.1946 (ACHARD)
 - Amitié - J. Bulletin de liaison d'un Groupe d'Anciens Ajistes de Provence. N° 5 (ACHARD)
 - Appel Ajiste. Revue mensuelle des Auberges de Jeunesse d'Algérie. 1^{ère} année. N° 4. Juin. Juillet 1939
 - Arbeiterzeitung. 14.4.1895, 19.4.1895 (Ami de la Nature)
 - Atmosphère. Les Amis du Terron. Séguret. Vaucluse. N° 2 (ACHARD)
 - Au-devant de la Vie. Journal de Jeunes, fondé et dirigé par les jeunes sous l'égide de Jean GIONO. Mensuel de l'Auberge de Jeunesse de Manosque. 1^{ère} année. N° 1. Septembre 1937; 1^{ère} année. N° 2. Octobre 1937 (ACHARD)
 - Au-devant de la Vie. Bulletin mensuel des Auberges de Jeunesse du Nord. 1^{ère} année - 3^{ème} année. N° 7 - n° 23. Janvier 1938 - juillet 1939
 - Au-devant de la Vie. Circulaire de liaison des Auberges de Jeunesse de Flandre, Artois, Picardie. 1945
 - Au-devant de la Vie. Organe du CLAJ du Limousin. 1^{ère} année. N° 1. Août 1937

- Aube Ajiste. Journal des Clubs d'usagers des Auberges de Jeunesse de Troyes et de Romilly. 1940
- L'Auberge de la Jeunesse. Organe de la LFAJ. 1ère année. N° 4. Octobre 1934; 6^e année. N° 64. Juin 1940 (LFAJ)
- Auberges Françaises de la Jeunesse. Ecoles de Formation Humaine. Lyon. AFJ
- Auberges de Jeunesse. Eugène QUET. Supplément de Jeunes des Auberges. N° 39. Octobre 1963 (FUAJ)
- Les Auberges Françaises de la Jeunesse. SGJ. 19.2.1942 (MAGNANT)
- Auberges de Jeunesse. N° 39. Octobre 1963 (FUAJ)
- L'Aurore Ajiste. Bulletin régional LFAJ : Flandre, Picardie, Artois. 2^e année - 3^e année. N° 3 - n° 12(?). Mars 1938 - Janvier 1939
- Les Bâtisseurs. Organe du MUAJ. Juin 1945 (FUAJ)
- Bulletin de l'Agitateur. Edité par la Commission d'Agitation - Propagande. Organe intérieur de la JSOP. Gap. N° 2. N° 3. Octobre 1938 (PRAGER)
- Boulogne - Ajiste. Organe des Usagers de Boulogne-Billancourt (Seine) des Auberges du CLAJ. N° 1 - n° 11. Juillet 1937 - juin 1938
- Camarades des Auberges. Bulletin intérieur des CDA. OCCAJ. N° 6. Vacances 1946 (TADIER)
- Les Camarades de la Route. Note aux responsables. N° 1 - n° 4. Juin 1941 - octobre 1941 (AUCLAIRE)
- Les Camarades de la Route. Septembre 1944 (AUCLAIRE)
- Les Camarades de la Route. Circulaire mensuelle intérieure. N° 1. Septembre 1942. N° 6. 7. Mars. Avril 1943 (DRAY)
- Cartel International des Auberges de la Jeunesse (en allemand, anglais, français). N° 1. 1. 7. 1938. N° 2. 27. 8. 1938. N° 2 (4). 5. 8. 1938 (HEATH)
- Ce n'est qu'un Au Revoir. Organe du Club d'usagers des Ardennes. CLAJ. Charleville. Avril 1940
- Ceux des Auberges. Organe mensuel de l'Union des Clubs de la région parisienne du CLAJ. Numéro spécial mai 1939. N° 3. Juillet 1939. N° 7. 15 décembre 1939. N° 8. Février 1940 (AUVERT)
- Chantons la Vie. Liaison ajiste de Provence. Marseille. MLAJ. N° 4. Février 1946
- Le Chef. Opinions, faits et résonances. Revue mensuelle. N° 279. Juillet. Août 1948
- Le Cheminot Ajiste. 2^e année. N° 24 - n° 26. Avril 1939 - Juin 1939 (TYRAND)
- Le Cheminot Ajiste de l'Est. Numéro spécial. "Vacances". Eté 1938 (TYRAND)
- Le Communiste. Janvier. Février 1970
- Connaitre pour Construire. Ed. Les Amis de l'Enfance Ouvrière. Première édition réalisée au mois d'août 1934 à Valfin-les-St-Claude. 2^e édition 1945 (FOIRIER)
- Conquêtes. Voyages. Loisirs. Plein Air. Sports pour les loisirs des travailleurs. N° 6 - n° 10. Décembre 1946 - mai 1947 (FUAJ)

- Construire. Organe mensuel des AFJ. N° 1 - n° 13. 1.7.1941 - novembre 1943. (MAGNANT)
- Construire. L'Auberge de la Jeunesse et l'Enseignement. Numéro special. N° 14. 31.7.1942. AFJ Lyon (MAGNANT)
- Coude à Coude. Bulletin mensuel des CDR. Groupes Miramas, Istres, Salon, St-Rémy-de-Provence. N° 1, n° 3. 1943 (ACHARD)
- Le Cri des Auberges. Bulletin mensuel du CLAJ. 1ère année - 7^e année. N° 1 - n° 53. Décembre 1934 - avril, mai 1940 (GRUNEBAUM-BALLIN, actuellement BERGMANN)
- Le Cri des Auberges de Jeunesse. CLAJ. N° 1. 9.6.1942. N° 2. Juillet 1942 (TYRAND)
- Le Cri des Auberges de la Jeunesse. Mars. Avril. Mai 1944 (LOUIS)
- Le Cri des Auberges. Bulletin mensuel de liaison entre les usagers du CLAJ. Nouvelle série. 7.7.1947, février 1948, octobre 1976 ("Les Auberges de Jeunesse, il y a 40 ans. 1936 - 1976") (FUAJ)
- II^e Veillée Internationale. Lundi 16 décembre 1935
- Documents Ajistes. CLAJPA. Juin 1951. Novembre 1951. Octobre 1952 (FUAJ)
- L'Echo des Campeurs. 9^e année. Avril 1939
- L'Equipe. Bulletin rédigé par les usagers des Auberges de Jeunesse. 1937. 1938
- Espoir. Bulletin du Club des ajistes de la Marne
- Evasions. Bulletin culturel intérieur du MUAJ argentinien et du Groupe camping USA. N° 3. Janvier 1945
- Une Fenêtre Ouverte sur le Monde. UFAJ. Jeunes Editions. Paris 1946 (FUAJ)
- Forces Ajistes. MUAJ. Août 1945 (TADIER)
- Foro di Bari. Organe des Auberges de Jeunesse de Provence-Languedoc. Publication mensuelle éditée par les Amis de "Clair Mont", affilié au Mouvement Uni des Auberges de Jeunesse. Mai 1945. 14.7.1945 (MORENAS)
- La Galette. Organe de liaison des ajistes de la Banlieue-Sud. N° 6. Juin 1938
- Jeunesse Culture et Loisir. Revue bimestrielle de la Fédération Nationale des Clubs de loisirs Léo LAGRANGE. N° 10. Mai. Juin 1960 (20^e anniversaire de la mort de Léo LAGRANGE)
- Jeunesse de France. Journal des Chefs de la Jeunesse. 2^e année. N° 22. 8.10.1941; 2^e année. N° 24. 15.11.1941
- Jeunes des Auberges. Organe de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse. N° 1 - n° 45. Janvier 1957 - décembre 1964. Numéro spécial, supplément d'Objectif Jeunesse. N° 30. "1929. 1979". FUAJ
- Le Jeune Pionnier. Organe mensuel de l'Union des Jeunes Ouvrières Socialistes. N° 1 - n° 12. 1929 - 1932 (NTHON)
- J'irai en Tunisie (MASSA)
- Die Jugendherberge. Zeitschrift für das Jugendwandern. Folge 1. Detmold. Januar. Februar 1962. pp. 1-23 ("Richard SCHIRRMANN") Folge 3. Mai. Juni 1959. pp. 2-36 ("50 Jahre Deutsches Jugendherbergswerk"). Folge 4. Juli. August 1959. pp. 1-16 ("Festestfreude auf Burg Altena"). 4. Juli. August 1984. "75 Jahre Deutsches Jugendherbergswerk"

- Jugendherbergswerk. Zeitschrift für Mitarbeiter. 3. Mai 1976
- Jugend und Heimat. Berlin. Het 10, 11. Oktober. November 1938. Heft 6-8. Mai - August 1939
- Juin 36. Organe bimensuel de la Fédération Socialiste de la Seine (SFIO). N° 2.5-20.3.1938
- Le Livre de Raison des Compagnons de France. Supplément au Chef Compagnon. Série 8. Février 1943
- Manifeste de la Fédération des Jeunes Laïques. 1903. Supplément aux Annales de la Jeunesse Laïque. N° 19
- Der Märker. Heimatblatt für den Bereich der ehemaligen Grafschaft Mark. 8. Jahrgang. Heft 5. Mai 1959. Burg Altena
- Mouvements de Jeunesse. Le Chef et ses jeunes. N° 11. Ecole Nationale des Cadres d'Uriage. 20.11.1942
- Der Naturfreund. N° 1. 15.7.1897 (AN)
- Nos Routes Retrouvées. MUAJ. 15, rue de Valois. Paris (FUAJ)
- Notre Amitié. Bulletin des Amis de Regain. St-Saturnin d'Apt. Nouvelle série n° 1. Juillet 1939. 3^e année. Pâques 1940 (ACHARD)
- Nous des Auberges. Circulaire intérieure régionale des ajistes affiliés à la LFAJ. N° 1. Juillet 1943. N° 2. Octobre 1943 (MAGNANT)
- Par les Routes. Organe des ajistes du CLAJ du Club de Vitry-sur-Seine. Décembre 1938
- Par les Routes. Organe de la FNAJ. N° 2. Mai 1951. N° 3. Novembre. Décembre 1951 (TADIER)
- Pars avec Nous. Circulaire intérieure des ajistes bretons de la LFAJ. N° 1. Mars(?) 1943, n° 2 - n° 4. Avril - juin 1943 (REGNIER)
- Pour l'Essor des Auberges de la Jeunesse en France. FFAJ. 1947 (TADIER)
- Quatre Chemins. Circulaire mensuelle des Groupes du Sud-Ouest. MLAJ. N° 3. Mai 1946 (TADIER)
- Que notre Joie demeure. Bulletin d'information des ajistes de Provence et Languedoc. Supplément à Notre Amitié. Pâques 1940 (ACHARD)
- Routes. Cahiers techniques des responsables routiers EDF, Aînés Neutres FFE et Ajistes MLAJ. N°s 4, 5
- Routes. Bulletin mensuel du mouvement de jeunesse ajiste. CDR. Lyon. N° 1 - n° 23. Avril 1942 - août, septembre 1944 (AUCLAIRE)
- Routes. Revue mensuelle des usagers des auberges de jeunesse. MUAJ. N° 24. Janvier 1945
- Routes et Auberges. Circulaire intérieure de la région parisienne. CLAJPA. N° 3 (TADIER)
- Route Joyeuse. Organe mensuel des Clubs d'Auberges Laïques de la région lyonnaise. N° 1 - n° 12. Janvier 1938 - mai 1939 (MONJO)
- Routes Nouvelles. N° 1. Août 1947. N° 2. Janvier 1948
- Routes de Santé. CDR. N° 1. Juillet 1944 (AUCLAIRE)

- Secteur Sud. Bulletin intérieur des Clubs de Cachan. Cheminots R.G. Malakoff. Montrouge. Vanves. MUAJ. Janvier 1945
- Tribune des Cheminots. Juin 1935 ("Les Auberges de Jeunesse" de Gaston TYRAND) (TYRAND)
- Viens avec Nous. Tribune mensuelle des Comités et Clubs d'usagers de Jeunesse de l'Quest. CLAJ. 1ère année. N°s 1, 2, 6. Janvier, février, juin/juillet 1938. 2^e année. N° 16. Juillet 1939
- Vive la Vie. Organe mensuel des Clubs d'Auberges Laïques de Jeunesse de Provence. N° 2. Janvier. Février 1938. N° 5. Mai 1938 (ACHARD)
- Vivre. Centre ajiste d'Athis-Mons. N° 3. Juin 1938
- Vive la Vie. Club de Suresnes. CLAJ. N°s 1-6. Mars 1938 - mai 1940. N° 2 après 1940. N° 4. Janvier 1945 (LOUIS)
- Le Volontaire. 3^e année. N° 93. Août. Septembre 1932 (LFAJ)
- Wandervogel. Mensuel. 1ère année. N° 1. Mars 1904. 2^e année. Mai 1908

C- Animation

- ARMA, Paul. Chantons le Passé. Vingt chansons du XV^e au XVIII^e siècles. Rouart Lerolle. Paris
- ARMA, Paul. Chantons le Travail. Tomes II, III : Chants de métiers. J. Suss. Collection du Sextant
- BURTON, Germaine. Vellétités
- BURTON, Germaine et LEBOVICI, Nello. Le Panier à Chansons
- CLOUZOT, Marie-Rose. La Clé des Chants
- COUTE, Gaston. Poèmes non conformistes
- DALBRAY, Muse et DESTAC, Raymond. Allons au-devant de la Vie. CLAJ
- DELFAU, René. Chansons Jeune France. Illustration COUTAUD, Lucien. Rouart Lerolle. Paris
- DOAT, Jean. Feux de Camp. Editions d'Education Intégrale
- GAVET, André. Comment monter et animer une chorale de campeurs. Jeunes Editions. Paris 1945
- GEOFFRAY, César. A Coeur Joie. 1. 10 chants de plein air harmonisés pour Choeur mixte par l'auteur. Les Editions Scouts de France. Lyon
- GEOFFRAY, César. Chansonnier. Texte de J. LUCCIONI. Musique de BONAVENTURE
- GEOFFRAY, César. La Fille du Marinier. Collection des chansons populaires françaises
- GONGUET, Roland. Les Chants de la Vie
- LEMIT, William. Fais-nous chanter. Le livre du meneur de chant. Rouart Lerolle. Paris 1942
- LEMIT, William. La Fleur au chapeau. Chansonnier pour la route et le camp. Rouart Lerolle. 2 volumes. Paris
- LEMIT, William. Quittons les Cités. 6 chants de marche. Rouart Lerolle. Paris 1941
- LEMIT, William. Voix Unies. 40 chansons populaires françaises harmonisée à l'usage des routiers et aînées et de tous les mouvements de jeunesse. Rouart Lerolle. Eclaireurs de France. Paris

- MONJO, Armand. Paix. Pierre Seghers. Ed. de la Tour. Villeneuve-les-Avignons. Janvier 1942
- NIHON, Jean. L'Epreuve du Faucon Rouge. Matériaux pour notre jeunesse. 1946
- NIHON, Jean. Faucons Rouges et Pionniers. Carnet de stage
- NIHON, Jean. Militants. Faucons Rouges et Pionniers
- NIHON, Jean. Nos Faucons Rouges. Voie nouvelle à la jeunesse. L'Eglantine. 11^e année. N^o 10. Bruxelles. Octobre 1933
- SERREAU, Jean-Marie et Geneviève. Veillées aux Quatre Vents de France. Ed. du Seuil. Paris 1943

Ouvrages sans nom d'auteur :

- Bouquet de Jeux. 1^{ère} Série. Les Amis de l'Enfance Ouvrière. Paris
- Chansons françaises. Publications de la Jeune France. Ed. Etienne Chiron. Paris. Clermont
- Chante, chante ! Chansonner des CDR. Ed. Jeune France. Lyon
- Chantons. Ed. UJO
- Chants de lutte du Foyer des Auberges de Jeunesse d'Argenteuil. Ed. Evasions
- Chansons de lutte. Recueil rouge 2
- Culture par l'Initiation Dramatique. Association Travail et Culture. N^o 2. Janvier 1945
- Eléments pour l'Education populaire. Ecole des Cadres. Mollans. Drôme
- J'en suis. Ed. UJO
- Jeune France. Principes. Directives. Esprit. M. Audin. Lyon
- Jeune France. Chansons
- Jeune France présente Le Chariot
- Nous chantons. Faucons Rouges. Les Amis de l'Enfance Ouvrière Paris
- Nous chantons. Pionniers. Les Amis de l'Enfance Ouvrière. Paris
- Chants et Poèmes. LFAJ
- Variétés manuelles. 1^{ère} Série. Les Amis de l'Enfance Ouvrière. Paris
- Tracts : - fête à Bois-le-Roi le 24.6.1939. LFAJ (MAGNANT)
 - Feux de la St-Jean à Lardy le 24 juin 1939. LFAJ (GOUIN)
 - Veillée d'Auberge. Magic City. 5.5.1939. LFAJ (GOUIN)
 - Veillée du 17.5.1939 avec le Groupe Dix-huit Ans (JAMET)
 - Cent cinquantième de la Révolution Française. Fête de la Nuit de Plein Air du 1.7.1939 avec la participation du Groupe Dix-huit Ans (JAMET)
 - La Nuit des Auberges. 4.2.1939 (AUVERT)
 - Soirée du 1.6.1945. UFAJ. MUAT

III- Livres et revues consultés

A- Livres

- ABETZ, Otto. Das offene Problem. Ein Rückblick auf zwei Jahrzehnte deutscher Frankreichpolitik. Greven Verlag, Köln 1951
- ACHARD, Marie-Rose. Vers un Monde nouveau. Scènes d'auberge de jeunesse 1934. Atlantis. Octobre 1935. Réédition Cavaillon. 15.10.1973
- ACHARD, Marie-Rose. Chocs. Regain. Monte-Carlo 1953
- ACHARD, Marie-Rose. Clés. Cavaillon 1967
- ACHARD, Marie-Rose. La Belle Aventure. Cavaillon 1975
- ACHARD, Marie-Rose. Seppi l'Alsacien. Ed. à compte d'auteur. 1977
- AMOURDOUX, Henri. La Vie des Français sous l'Occupation. Les grandes études contemporaines. Fayard. Paris 1961
- AMOURDOUX, Henri. La Grande Histoire des Français sous l'Occupation. Laffont. I Le Peuple du désastre. 1939. 1940. Paris 1976. II Quarante Millions de Pétaïnistes. Juin 1940. Juin 1941. Paris 1977. III Les Beaux Jours des Collabos. Juin 1941. Juin 1942. Paris 1978. IV Le Peuple réveillé. Juin 1940. Avril 1942. Paris 1979. V Les Passions et les Haines. Avril - décembre 1942. Paris 1981.
- AUGIER, Marc. Les Copains de la Belle Etoile. Deno#1 1941
- BARRIELLE, Jean-François. Quand Dimanche était Jour de Fête. Balland. 1982
- BARTHELEMY-MADAULE, Madeleine. Marc Sangnier. 1873-1950. Seuil Paris 1973
- BENJAMIN, René. Vérités et Rêveries sur l'Education. Plon 1941
- BLOCH-LAINE, François. L'Emploi des loisirs ouvriers et l'Education populaire. Thèse pour le Doctorat soutenue le 8.6.1936. Recueil Sirey, Paris 1936
- BODIN, Louis et TOUCHARD, J. Front Populaire 1936. Les faits, la presse, l'opinion. Kiosque Histoire. A. Colin 1961
- BODIN, Louis et TOUCHARD, Jean. Front Populaire 1936. Collection "U". A. Colin 1972
- BOURSET, Pierre. Histoires secrètes de l'Occupation de Paris. Tome 7. Le Joug
- BLUM, Léon. L'Œuvre de Léon Blum. 1940-1945. Mémoires. La Prison et le Procès. A l'Echelle humaine. Albin Michel Paris 1955
- BREUER, Hans. Wirken und Wirkungen. Eine Monographie zusammengestellt von Heinz Speiser. Burg Ludwigstein 1977
- CACERES, Bénigno. Histoire de l'Education Populaire. Ed. du Seuil. 1964
- CACERES, Bénigno. Allons au-devant de la Vie. La naissance du temps des loisirs en 1936. P.C.M. Petite collection Maspéro. Paris 1981

- CARCOPINO, Jérôme. Souvenirs de sept ans(1937 - 1944.Paris 1953
- CARON, J. Le Sillon et la démocratie chrétienne.Plon. Paris 1966
- CHABROL, Jean-Pierre.L'Embellie.Plon. Paris 1968
- CHAPPAT, Jean-Louis.Les Chemins de l'Espoir ou combats de Léo Lagrange.Ed.Fédération Léo Lagrange.1983
- CHAPATTE, Robert, DECAUDIN, Michel, PAOLI, Jacques, PASTEUR, Joseph. 1936 nos 20 ans. André Balland. Paris 1967
- CHAPATTE, Robert, DECAUDIN, Michel, PAOLI, Jacques, PASTEUR, Joseph. 1937 nos 20 ans. André Balland.Paris 1968
- CHAVARDES, Maurice. Été 36 : la Victoire du Front Populaire. Calmann Lévy.1966
- CLAY, Emile, DEAT, Marcel, BAYET, Albert. Qu'est-ce que la Laïcité ? Groupe fraternel de l'Enseignement.Do-cumentation 1929
- COLMONT, Marie. Grand Chemin. Ed.J.Susse. Paris 1944
- COPFERMANN, Emile. Problème de la jeunesse. Petite Collection Maspéro.1967
- COSTON, Henri. Dictionnaire de la Politique française. Tome 1.La Librairie française.Paris 1967
- COSTON, Henri. La République du Grand Orient.La Librairie française. Paris 1964
- CRAIPEAU, Yvan. Le Mouvement trotskyste en France.Ed.Syros 1971
- CUVILLIER, Armand. P.J.B. Buchez et les origines du Socialisme chrétien. PUF.Paris 1948
- DAIX, Pierre. J'ai cru au Matin.R.Laffont. Paris 1976
- DANOS, Jacques et GIBELIN, Marcel. Juin 1936.2 tomes. Ed. Ouvrières. Paris 1952
- DARRICAU, A. Marc Sangnier. Ed.Ouvrières.Paris 1958
- DELAGE, Jean. Espoir de la France. Chantiers de Jeunesse. Quillet
- DELAGE, Jean. Grandeurs et Servitude des Chantiers de Jeunesse.A.Bonne
- DELMAS, André. Mémoires d'un Instituteur syndicaliste. Préface de Georges Lefranc.Ed.Albatros. Paris 1979
- DELPERRIE DE BAYAC, Jacques. Histoire du Front Populaire. Fayard.1972
- DIAS, Joseph. Travail - Famille - Patrie. Debout les Jeunes. Imprimerie moderne. 1940
- DUCLOS, Jacques. Mémoires. "Aux jours ensoleillés du Front Populaire".Tome II. 1935-1939. Fayard. 1969
- DUMAZEDIER, Joffre. Vers une Société des Loisirs ? Points. Seuil. 1962
- DUNOYER DE SEGONZAC, Pierre. Réflexions pour de Jeunes Chefs. Grasset. 1966
- DUQUENET, Nicole. L'Oeuvre sociale du gouvernement Blum. DES. Sorbonne. Inédit
- DUPEUX, Georges. Le Front Populaire et les Elections de 1936.A.Colin. Paris 1959

- DUVEAU, Georges. Les Instituteurs. Du Seuil. 1966
- FADREGUE, J.de. Le Sillon de Marc Sangnier.A.Penin. Paris 1964
- FALK, Kurt. Karl Marx raconté pour les Faucons, les Pionniers et la Jeunesse
- FAURÉ, Michel. Le Groupe Octobre.Christian Bourgois. Paris 1977
- FOUQUET, Gaétan. Les Auberges de la Jeunesse. Ed.J.Susse. Paris 1944
- FRANK, Pierre. La Quatrième Internationale.Petite Collection Maspéro
- GALLIOT, Simone et Hélène. Marc Sangnier. Plaquette rédigée à l'occasion du 10e anniversaire de sa mort. Le Mans 1960
- GEORGI-VALTIN, Albert. Denkschrift zum sechzigjährigen Bestehen. 1895 - 1955. Zurich 1955
- GERBER, Walter. Zur Entstehungsgeschichte der deutschen Wandervogelbewegung. Ein kritischer Beitrag. Bielefeld 1957
- GÜTZ, Karl. 50 Jahre Jugendwandern und Jugendherbergen : 1909. 1959. Deutsches Jugendherbergswerk. Detmold 1959
- GRASSL, Anton, HEATH, Graham. The Magic Triangle. A Short History of the World Youth Hostel Movement. IYHF. England. 1982
- GRÜNDEL, E.Günther. La Mission de la jeune génération. Traduit par Daniel Halevy.Plon.Paris 1933. Dépôt à la Bibliothèque Nationale
- GUEHENNO, Jean. Journal d'une Révolution. Grasset. 1939
- GUERIN, Daniel. Front Populaire. Révolution manquée.Julliard. 1963.Maspéro.1976
- GUERIN, Daniel. La Peste Brune. Petite Collection. Maspéro. 1965
- GUERIN, Daniel. Le Feu du Sang. Grasset et Fasquelle. 1977
- HARCOURT, Robert d'. Lettre à la Jeunesse Française. 1941
- HEATH, Graham. Richard Schirrmann. The First Youth Hosteller. A Biographical Sketch. IYHF. Copenhagen 1962
- HEATH, Graham. International Youth Hostel Manual.2^e édition.London.Edinburgh 1967
- VAN HECKE Les Chantiers de Jeunesse au Secours de la France. Les Nouvelles Editions latines
- EPPE, Heinrich, KELLENBERG, Wolfgang. 70 Jahre Sozialistische Jugendinternationale. Zur Geschichte der internationalen sozialistischen Kinder- und Jugendorganisationen. Schriftenreihe der Sozialistischen Jugend Deutschlands. Die Falken 12/13. Bonne 1976
- HERVET, Robert, Les Chantiers de Jeunesse. France.Empire. 1962
- HOOG, Georges. Histoire du Catholicisme social en France. 1871 - 1931.Ed.Domat Montchrestien. Paris 1946

- JÄCKEL, Eberhard. La France dans l'Europe de Hitler. Les grandes études contemporaines. Fayard. 1968
- JOUSSELIN, Jean. Enfants perdus ou éclaireurs ? Flammarion. 1977
- JOUSSELIN, Jean. Jeunesse, fait social méconnu. Privat-Editeur. Collection Nouvelle Recherche. PUF. 1959
- LABBE, Ed. L'Enseignement post-scolaire. Le Cercle parisien de la Ligue Française de l'Enseignement. 1932
- LACOUTURE, Jean. Léon Blum. Seuil. 1977
- LAQUEUR, Walter Z. Die deutsche Jugendbewegung. Eine historische Studie. Köln 1962
- LEFEVRES, Henri. Critique de la Vie quotidienne. L'Arche. Paris 1958
- LEFRANC, E. et Georges. Le Syndicalisme devant le Problème des Loisirs. Conférences d'Education syndicale. XIII. Paris 1937
- LEFRANC, Georges. Histoire du Front Populaire. Payot. 1965
- LEFRANC, Georges. Le Front Populaire. Que sais-je ? PUF. 1965
- LEFRANC, Georges. Juin 1936. L'Explosion sociale du Front Populaire. Collection Archives. R. Julliard. 1966
- LORCH Les Congés payés en France. Rivière. Paris 1938
- LÜWENSTEIN, Kurt. Sozialismus und Erziehung. Eine Auswahl aus den Schriften 1919 - 1933. Dietz Nachfolger. Bonn - Godesberg 1976
- MAGNE, Raymond. Souvenirs sur Marc Sangnier recueillis par R. Magne à la Ligue
- MAURIAC, Claude. Le Temps immobile. Livre de poche. 1983
- MAXENCE, Jean-Pierre. Histoire de 10 Ans. Gallimard. 1939
- MAY, Daniel. Eva. Ed. Corrèa. Paris 1950
- MAY, Daniel. L'Os. Ed. Marcel Rivière. Paris 1976
- MITTERAND, Jacques. La Politique des Francs-Maçons. Rollot. 1973
- MOCH, Jules. Rencontres avec Léon Blum. Plon. 1970
- MOCH, Jules. Le Front Populaire, grande espérance... Librairie académique Perrin. Paris 1971
- MONJO, Armand. Poursuites. Ed. de la Tour. Avignon 1940
- MORENAS, François. L'Hôtel des Renards. Calmann-Lévy. 1980
- MÜLLER, Jacob. Die Jugendbewegung als deutsche Haupttrichtung neukonservativer Reform. Europa Verlag. Zurich 1971
- NIKOLITCH, Suzanne. Front Populaire, socialisme, franc-maçonnerie. 1938
- NOGUERES, Henri. Histoire de la Résistance en France. Laffont
Tome 1. Juin 1940 - Juin 1941. La première année. Tome 2. Juillet 1941 - Octobre 1942. L'Armée de l'Ombre. 1969.
Tome 3. Novembre 1942 - Septembre 1943. Et du Nord au Midi. 1972. Tome 4. Octobre 1943 - Mai 1944. Formez vos Bataillons. 1976
- NOGUERES, Henri. La Vie Quotidienne en France au Temps du Front Populaire. 1935 - 1938. Hachette. 1977

- OLLIER DE MARICHARD, Pierre. Départ à l'Aube. Collection Jeunesse héroïque. Ed. France d'abord. 1944
- OLLIER DE MARICHARD, Pierre. L'Arme au Poing. Jeunesse héroïque. Ed. France d'abord. Paris 1945
- ORY, Pascal. Les Collaboreurs. 1940 - 1945. Points. Seuil. 1976
- OUZOULIAS, Albert. Les Bataillons de la Jeunesse. Ed. Sociales. Paris 1972
- PARY, Juliette. L'Amour des Camarades. Victor Michon. Paris. Lille 1948
- ✓ PAUL-BONCOUR, Joseph. Entre deux Guerres. Plon. 1945. 1946
- PAXTON, Robert O. La France de Vichy. 1940 - 1944. Points. Seuil. Paris 1962
- PORTE DU THEIL, J.M. de la. Un An de Commandement des Chantiers de Jeunesse. Sequana. 1941
- PORTE DU THEIL, J.M. de la. Les Chantiers de Jeunesse ont deux ans. Sequana. 1942
- VALLERY-RADOT La Franc-Maçonnerie vous parle. Plon. 1941
- RAUDE, Eugène, PROUTEAU, Gilbert. Le Message de Léo Lagrange. La Compagnie du Livre. 1950
- REMOND, René. Les Droites en France. Aubier. Coll. historique. Paris 1982
- RIOUX, Jean-Pierre. Révolutionnaires du Front Populaire. Collection 10/18. Plon. 1973
- ROLLET, Henri. Sur le Chantier Social. L'Action sociale des Catholiques en France. 1870 - 1940. Ed. Chronique sociale de la France. Collection "Savoir pour agir". Lyon 1955
- SANGNIER, Marc. Discours. 10 tomes. 1891-1937.
- TESAREK, Anton. Le Livre des Faucons Rouges à travers tout. Traduit par Germaine Leclerq. Préface de Julius Deutsch. Vienne 1929
- THIRION, André. Révolutionnaires sans Révolution. Laffont. 1972
- TILLON, Charles. Les F.T.P. Julliard. Paris 1962
- UITZ, Helmut. Die Österreichischen Kinderfreunde und Roten Falken 1908 - 1938. Beiträge zur sozialistischen Erziehung. Veröffentlichungen des Historischen Instituts der Universität Salzburg. 1975
- VAUCHER, Robert. Par nous, la France. Ceux des Chantiers de Jeunesse. Sequana. 1942
- WILL, Carl. Das deutsche Jugendwandern. Reichsverband für Deutsche Jugendherbergen. Hilchenbach i. Westfalen 1932
- ZELLER, Fred. Trois Points, c'est tout. Collection Vécu. Laffont. Paris 1976
- ZIEMER, Gerhard, WOLF, Hans. Wandervogel und Freideutsche Jugend. Bad Godesberg 1961

- Ouvrages sans nom d'auteur :
- Les Conférences de l'Internationale de l'Education Socialiste à Uccle les 11,12 et 13 avril 1936
- Congrès International de l'Enseignement Primaire et de l'Education Populaire. Palais de la Mutualité. 23-31.7. 1937. Paris 1937
- Jeunesse 1944. Sequana. Paris 1944
- Mouvements de Jeunesse
- Les Origines de la JAC et de la JACJ. JAC. Paris 1975
- Jacques Prévert et ses Amis photographes. Fondation Nationale de la Photographie. Supplément au n° 3 du Journal des Expositions. Lyon 1981
- 36 : Au-devant de la Vie. Auberge de la Jeunesse. Fondation Nationale de la Photographie. Catalogue de l'exposition. 1.5.1982

B- Articles

- AIRELLE, Georges. "Les Amis de la Nature au Molkenrain". La Révolution Proletarienne. 5.6.1931. pp.165,166
- AUGIER, Marc J.P. "Le Metier de Père Aubergiste". L'Action Laïque. N° 672. Nlle série n° 45. Février 1937. p.22
- AUGIER, Marc J.P. "Les Auberges de Jeunesse et la Formation des Elites". Jeunesse. 16.2.1941
- AUGIER, Marc J.P. "Marchons au pas, Camarades !". La Gerbe. Jeudi 10.7.1941. p.5
- AUVITY, François-Louis. Communiqué de S.Exc.Mgr.l'Evêque de Mende. "Auberges mixtes de la Jeunesse". Le Semeur Bressan. Bourg.19.9.1942
- AUVITY, François-Louis. "Lettre de Monseigneur l'Evêque de Mende sur l'Immoralité croissante et les Danses". Journal l'Eclair. 28.4.1943
- BERTHOUMIEU, Robert. Présentation de la Fédération Françaises des Auberges de Jeunesse. Pour le Guide 1951.8 pages
- BERTHOUMIEU, Robert. "Les Auberges de la Jeunesse". Liaisons Sociales. N° 289. 20.5.1953. Supplément au service quotidien n° 1617 du 20.5.1953
- BERTHOUMIEU, Robert. "Centres et Auberges de Jeunesse". Encyclopédie de l'Education Nationale. Publication de l'Institut Pédagogique National. Chapitre XL. pp.1031-1044
- BONNEL, Henri. "L'Ecole spéciale des Cadres de Mollans". Cahiers d'Uriage. Jeunesse France. N° 37. Décembre 1942
- BOURDREL, Pierre. "Le Gouvernement de Vichy et les Juifs de France". Le Monde. 20.2.1979. p.17
- CAMDU, P. "Dans l'Auberge Rénovée, garçons et filles doivent mener une vie saine et fraternelle". Compagnons. 15.2.1941

- CASSIER, L. "Jeunes et Vieux". Lyon Républicain. 9.3.1938
- CHAMSON, André. "Au-devant de la Vie". Vendredi. 21.8.1936
- CHANTAVOINE. "L'air est pur, la route est large". Compagnons. N° 96. 22.8.1942. pp. 4.5
- CHAREIRE, Pierre. "Les Auberges Françaises de la Jeunesse vont ouvrir leurs portes". La Tribune. 9.7.1941
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri. "Ce que fut Uriage". Le Monde. 24.1.1981. p. 11
- CLEBERT, J.P. "François le Baliseur". Provence Insolite. Grasset. 1958
- COLLET, Pierre. in Je suis partout. 11.8.1941
- COMTE, Bernard. "L'Experience d'Uriage". Eglises et Chrétiens dans la 2^e Guerre Mondiale. La Région Rhône - Alpes. Actes du Colloque tenu à Grenoble du 7 au 9.10.1976. Presses Universitaires de Lyon. Lyon 1978
- COOPER-RICHET, Diana. "Les Pionniers du Musée du Soir". Le Monde Dimanche. 20.8.1981. p. XI
- COUTROT, Aline. "Youth Movements in France in the 1930's". Journal of Contemporary History. Vol. 5. N° 1. 1970
- COUTROT, Aline. "La Naissance des Guides de France". Pari. Documents n° 45. Décembre 1978. Janvier 1979
- CROISSY, René. "Ici on loge à pied et en wagon". Lecture pour Tous. N° 5. Octobre 1934
- DARMON, Richard. "Le Renard en son repaire". Le Monde Dimanche. 27.7.1980
- DELAMARE, Edith. "On s'occupe de vous, jeunes filles". Camping Plein Air. N° 23. 14.3.1941
- * COLLIN-DELAUVAUD, Raymond. "Les Auberges de la Jeunesse". Jeunesse - France. 22.4.1941. pp. 8.9
- DENNEVAL, Abel. "Mouvements de jeunes. Les Auberges de la Jeunesse". La Documentation Catholique. XXXVI. pp. 421-436, 997 - 1015, 1577-1596
- DERIVE, Claude. "Auberges de la Jeunesse". La Croix. 28.9.1945
- DESCAMPS, Christian. "Guattari le franc-tireur". Le Monde Dimanche. 30.12.1979. p. XV
- D.D.H. "Un débat de Peuple et Culture". L'oeuvre éducative du Front Populaire. Le Monde. 23.6.1976. p. 11
- DIWO, Jean. "Pas d'Alliance!". L'Equipe. Des jeunes au service du peuple. Numéro spécial. Juillet 1937
- DOMENACH, Jean-Marie. "Mort du Général Dunoyer de Segonzac". Le Monde. 14.3.1968. p. 7
- Le Père DONCOEUR. "Pour la Reconstruction spirituelle du pays". Etudes. 5.3.1926
- / DUFOURNIER, Bernard. "Les Auberges de Jeunesse". Revue d'Allemagne. 15.5.1930
- DUMAZEDIER, Joffre. "Pour toi, Ajiste". Jeunesse-France. 22.4.1941
- DUMAZEDIER, Joffre. "Dans les Mouvements. L'Auberge Française de la Jeunesse". Jeunesse-France. 8.5.1941. p. 5
- DUMAZEDIER, Joffre. "Pourquoi ces Silences". L'Express. 31.1.1981. p. 163

- DUPONT, Jean-Marie. "Les Auberges de Jeunesse sont-elles condamnées à n'être plus que des hôtels à bon marché ?". Le Monde. 1.-2.6.1969. p.15
- DURAND-SOUFFLAND, J.M. "Il y a 40 ans, les vacances cessaient d'être un rêve". Le Monde. 19.6.1976
- EFFEL, Jean. "Et ce sont les Vacances. Les Salopards travaillent à l'organisation des loisirs". Le Canard Enchaîné. 2.6.1937
- FAIYAS, Alain, LACOUTURE, Jean. "Loisirs et Tourisme". Le Monde. 30.5.1981. pp.15.16
- FRAN. "Dans les Auberges de la Jeunesse". Lyon Républicain. 25.5.1938. p.6
- GIONO, Jean. "Message au Congrès Mondial de la Jeunesse pour la Paix". 1.3.1936. Cahiers du Contadour. III.IV. Septembre 1937
- GIONO, Jean. "Message à l'occasion de l'inauguration d'une auberge de la jeunesse". Septembre 1937. Précisions. pp.52.53. Cahiers du Contadour. VII. Novembre 1938
- GIONO, Jean. "Message d'entrée au Premier Congrès des Auberges de Jeunesse". Toulouse 1938. Précisions. pp. 53-56. Cahiers du Contadour. VI. Août 1938
- GIONO, Jean. "La Marche à pied". Nice-Matin. 16.11.1967
- GROS, L.G. "François Moréas". Provençal - Dimanche. 16.4.1967
- PATRY, Raoul (Pseudonyme de GUERIN, Daniel). "Le Mouvement de la Jeunesse depuis la Guerre". Revue d'Allemagne. Mai 20 .pp.592-606
- PATRY, Raoul. "Les Origines du Mouvement de Jeunesse". Revue d'Allemagne. Novembre 27. pp.12-27
- GUERIN, Daniel. "Sur les Routes avec la Jeunesse Allemande". Vu. N° 247. 7.12.1932
- GUERIN, Daniel. "Pour s'évader de l'usine, donnons aux travailleurs des auberges de la jeunesse". Monde. 7.1.1933. p.9
- GUERIN, Daniel. "Le Congrès Mondial de la Jeunesse". La Révolution Proletarienne. 10.10.1933. p.370
- HAGENMÜLLER, L. "Les Auberges de la Jeunesse". Auberges de Jeunesse du Monde Nouveau. Trib.-Fonct. 29.8.1936
- HUTZLER, Paule. "Aux Auberges de la Jeunesse". Votre Beauté été 1936
- JOSSE, R. "L'Ecole des Cadres d'Uriage 1940-1942". Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale. Janvier 1966
- LACOUTURE, Jean. "Le Maître de de Gaulle". Le Nouvel Observateur. N° M 2228-1038. 28.9.1984. pp.108-114
- LANFANT, Marie-France. "Le Loisir au XX^e". 2^e Colloque de Franc-Maçonnerie. Humanisme. 11.3.1972
- LASSAGNE, François. "Une Semaine de théâtre populaire. Le Quatorze Juillet de Romain Rolland". Vendredi. 24.7.1936
- LOCARDEL, P. "Un Réseau de 2000 Auberges jalonnait bientôt les routes et les sites de France". Compagnons. N° 96. 22.8.1942. pp.4.5

- LE LOCAT, D. "Le Front Laïque". Lutte Anti-religieuse.
Février 1936
- LONDRES, Florise-Albert. "Pour quatre francs par jour, des
aventures, de la joie, du grand air". Le Journal.
10.9.1941
- MAGNANT, Dominique. "Sur la Route des Auberges". Jeunesse-
France. Cahiers d'Uriage. N° 34. Août 1942
- MAY, Daniel. "Paix au Contadour". Cahiers du Contadour. I.
31.7.1936. pp.105-114
- MONJO, Armand. "Rendre la Terre aux Hommes". Lyon Républi-
cain. 25.5.1938. p.6
- MUSSOLINI, Benito. "Fascismo". Enciclopedia Italiana di
Scienze, Lettere ed Arti. Roma 1951. pp.847-851
- DRY, Pascal. "De Ciné-Liberté à la Marseillaise. Espoirs et
limites d'un cinéma libéré. 1936-1938". Le Mouve-
ment Social. N° 91. Avril. Juin 1975
- PAILLET, Marc. "Le Temps est la calomnie est fini. Mainte-
nant il faut sauter". La Vérité. N° 132. 19.7.1946
- PAILLET, Marc. "L'Ajiste pur en proie au Trotskysme". La
Vérité. N° 133. 26.7.1946
- PELLETIER, A. "Un mois avec les Faucons Rouges". La Révo-
lution Proletarienne. N° 208. 1.10.1935
- PERCET, Gilles Daniel. "Dites-nous, Roger Beaumont... ou
les Souvenirs d'un Vétéran de la Randonnée".
Le Campeur. N° 14. 25.1., 4.3.1979. pp.14-16
- POM "Les Camarades de la Route". Jeunesse-
France. 22.7.1941. p.9
- POM "Les Camarades de la Route". Jeunesse-France.
Cahiers d'Uriage. N° 34. Août 1942
- REBERIOUX, Madeleine. "Théâtre d'Agitation : Le Groupe Oc-
tobre". Le Mouvement Social. N° 91. Avril. Juin 1975
- REBOUL "Une Auberge de la Jeunesse". Renaissance. Hebdo-
madaire du Front National de Marseille et de Pro-
vence. 23.2.1945
- RENZIS, Marcel de. "Ecole des Parents Aubergistes". Compagnons.
N° 69. 7.2.1942
- SALTIEL, Michèle. "L'Ecole de Papa Freinet". Le Monde de
l'Education. Décembre 1979. pp.62.63
- SANGNIER, Jean. "Les Auberges de la Jeunesse". Revue médico-
sociale de l'Enfance. 2^e année. N° 1. 1934
- SANGNIER, Marc parle au Faubourg des Auberges de la Jeu-
nesse". L'Eveil des Peuples. N° 32. Juin 1933
- SAINTE-MARIE, Michel. "Ils ont trahi Léo Lagrange". Le Monde.
19.6.1976
- SCHIRRMANN, Richard. "Volkschülerherbergen". Kölnische Zei-
tung. N° 763. 12.7.1910
- SCIIZE, Pierre. "Ceux des Auberges. Du Nord au Midi, il y a
plus de 400 Auberges. Pour 3 francs les jeunes
trouvent chaque soir un gîte". Paris-Soir. 6^e Der-
nière. 3.8.1938. p.2
- SERREAU, Jean-Marie. "Les Camarades de la Route". Compagnons.
N° 71. 21.2.1942

- SOUTIF, Maurice. "Quand l'Auberge de Jeunesse a des souvenirs". Vendredi.Samedi.Dimanche.Août 1980
- THEOLLEYRE, Jean-Marc. "M. Marc Augier devant la Justice militaire". Le Monde. 13.14. Décembre 1953. p.10
- TRIGANO, Gilbert. "Vers la Semaine des 4 Jeudis". Propos recueillis par Alain Chouffan et Pierre-Maire Dourelant. Le Nouvel Observateur. 15.6.1981
- TYRAND, Gaston. "Les Auberges de la Jeunesse". Tribune des Cheminots. Juin 1935
- TYRAND, Gaston. "Cette Libre et Ardente Jeunesse". La France Socialiste. 11.3.1942
- TYRAND, Gaston. "Avec Ceux du CLAJ. Joies des Cimes". La France Socialiste. 9.5.1942
- TYRAND, Gaston. "Les Jeunes devant la Révolution Nationale". L'Œuvre. 21.7.1942
- VOISIN, Pierre. "La Jeunesse des Auberges campait allègrement cette nuit sur la Rive gauche". Marianne. 17.5.1939
- WEIL, Simone (sous le pseudonyme de S.GALOIS). "La Vie et la Grève des Ouvrières métallos". La Révolution prolétarienne. 10.6.1936. Inséré dans le recueil posthume La Condition ouvrier. Gallimard. Paris 1951. pp.161-174

Articles_sans_nom_d'auteur_:

- "Règlement intérieur d'une Auberge de Jeunesse". L'Action Laïque. N°672. Nouvelle Série n° 45. Février 1937. p.23
- "Inauguration de l'Auberge de Jeunesse Internationale Burg Altena". Altenauer Kreisblatt. Jahrgang 102. N° 121. 25.5.1935; n° 122. 27.5.1935
- "Les Auberges de la Jeunesse : de la formation des Parents Aubergistes". Au Travail. 5.4.1941
- "Les Fondateurs des Auberges de la Jeunesse sont nés il y a un Siècle". Bulletin. Office de Presse et d'Information du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne. 1974. p.183
- "L'Auberge de la Troisième Génération, Centre d'hébergement et de loisirs". Bulletin. N° 9. 3.3.1976. p.64
- "Les Auberges de la Jeunesse". Bulletin de Presse du SGJ. N° 4. 15.11.15.12.1940. pp.17,18
- "La Fréquentation mixte dans les Auberges de Jeunesse". Bulletin de Presse du SGJ. N° 63. 22.5.1942
- "Sus aux Papiers Gras". Camping. Février. Mars 1938
- "Michèle Mestre n'est plus". Le Communiste. Janvier. Février 1970
- "Montbéliard : Rassemblement ajiste de la Paix". Le Comtois. 19.9.1945
- "Un exemple : les Auberges de Jeunesse". Le Courrier de l'Unesco. Juillet. Août 1965
- "Les Loisirs de la Jeunesse". La France et les Français. Documentation française. Paris 1979. pp.102,103

- "Marc Augier, ex-rédacteur en chef de La Gerbe aministié par le Tribunal militaire de Paris est libre". L'Humanité. 12.12.1953
- "En Route pour l'Auberge! Les Auberges de Jeunesse sont, aujourd'hui, les Relais des Touristes à pied". L'Intransigeant. 30.6.1934
- "Un Jeune nous parle de la Vie de l'Auberge". Je Sais Tout. Juin 1933
- "Les Auberges de la Jeunesse. Les Echos. Jeunesse-France. 8.6.1941
- "Les Echos : Une Auberge de la Jeunesse". Jeunesse-France. 22.9.1941
- "Jeune France". Jeunesse-France. 15.11.1941. p.11
- "La Parole est aux Jeunes". Lyon Républicain: 17.11.1937, 5.1.1938, 9.3.1938, 25.5.1938,
- La Marseillaise. Organe du Front National de Lutte pour la Libération de La France. Région provençale. N° 5. Mars 1944
- "1936". Match Document. N° 1459. 13.5.1977. p.19
- "Pierre Jamet et le Groupe Dix-huit Ans à Bâle". La Nouvelle Gazette de Zurich. 2e Edition. 25.6.1939. p.8
- "1936-1976". Le Front Populaire. Le Nouvel Observateur. 28.6.1976. pp.48-57
- "Les Auberges de la Jeunesse seront pour les apprentis les futures étapes de leur tour de France". Le Petit Dauphinois. 8.4.1942
- "L'Assemblée Générale des Auberges de Jeunesse a lieu ce matin". Le Petit Dauphinois. 11.4.1942
- "Entwicklung der Kinderfreunde Bewegung in Frankreich". Sozialistische Erziehung. N° 13. Wien 1933. pp.182 et suivantes
- "1936. An 1 des Vacances". Télérama. 4.7.1976. pp.12.13
- "Journées d'Espérance du Jeudi 11 août au dimanche 28 août 1932". Le Volontaire. 3e année. N° 93. 21.8.1932
- "Sie nannten sich Wandervogel. Wer sind die Erben?". Zeit Magazin. N° 45/29. Octobre 1976

C- Revues et imprimés

- L'Action Laïque. 1929 - 1940. Bulletin confédéral trimestriel de la Confédération Nationale des Oeuvres Laïques Scolaires, post-scolaires d'Education et de Solidarité sociales. Ligue Française de l'Enseignement
- L'Action Laïque Girondine. Bulletin de la Fédération des Services Laïques. N° 2. Juin 1938, n° 4. Mars 1939
- Les Annales de la Jeunesse Laïque. N° 6. Novembre 1902, n° 123. Août 1912
- Cahiers d'Action Religieuse et Sociale. N° 46. 15.11.1935
- Les Cahiers de l'Animation. Education Populaire 1920-1940. N° 32. 1981. INEP
- Ecole Libératrice. 1929 - 1946. Organe du Syndicat National des Instituteurs

- Esprit. N° 1. Nouvelle Série. Décembre 1944 : La Jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité. Bilan 1940 - 1944; Nouvelle Série n° 11 (13e année). 1.10.1945 : Mouvements et Institutions de Jeunesse
- Esto-Vir. Août. Septembre 1932
- L'Eveil des Peuples. 6 novembre 1932 - Décembre 1934. 15.6.1935
- Démocratie Nouvelle. Mensuel Communiste : Le Trentième Anniversaire du Front Populaire. Mai 1966
- Fédération Nationale Léo Lagrange : 36 Ans en 36. Léo Lagrange
- Janus. Numéro spécial sur la révolution des loisirs. Nouvelle Librairie de France et R. Laffont. Paris 1964
- La Jeune Garde. N° 1. 16.10.1937
- La Révolution Proletarienne. 1930 - 1939
- Le Volontaire. N° 93. 11.9.1932
- Vu. Numéro spécial sur l'organisation des loisirs. 25.7.1936

D- Ouvrages consultés sur l'histoire orale (1)

- DESCHAMPS, Hubert. "L'ethno-histoire, but et méthode". Revue Historique. 1966. p. 305 et suivantes
- Dossier "Notre Mémoire Populaire". Les Nouvelles Littéraires. 24.1.1978
- ARON-SCHNAPPER, Dominique et HANET, Danièle. "Archives orales et histoire des Institutions sociales". Revue française de Sociologie. XIX. 1978
- Annales. ESC n° 3. 1979. Numéro spécial
- JOUTARD, Philippe. "Historiens, à vos micros. Le document oral, une nouvelle source pour l'histoire". L'Histoire. N° 12. Mai 1979
- Annales. ESC n° 1. Janvier. Février 1980. Numéro spécial. (Je relèverai essentiellement 2 articles :
 - ARON-SCHNAPPER, Dominique et HANET, Danièle. "D'Hérodote au magnétophone. Sources orales et archives orales".
 - RAPHAEL, Freddy. "Le Travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale".)
- GOY, Joseph. "Histoire orale". Encyclopédia Universalis. Supplément. T. 1. 1980
- BOUVIER, Jean-Claude, BREMONDY, Henri-Paul, JOUTARD, Philippe, MATHIEU, Guy, PELEN, Jean-Noël. "Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes". CNRS. Marseille 1980
- Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent. N° 1. Juin 1980: L'Histoire orale en France. Orientation bibliographique
 - Collecte des témoignages oraux. Stage interacadémique de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire. Année du Patrimoine. Istres. Décembre 1980. (A signaler la communication de JOUTARD, Philippe. "Histoire et enquête orale".)

(1) J'ai choisi d'établir cette bibliographie selon un ordre chronologique.

- "Problèmes de méthode en histoire orale". Table ronde.
20.6.1980. Institut d'Histoire du Temps Présent.
CNRS. Paris 1981
- JOUTARD, Philippe. Ces Voix qui nous viennent du passé. Le
temps et les hommes. Hachette 1983
- "Oral History. Kommunikative Geschichte. Geschichte von
unten". Zeitschrift für Geschichtsdidaktik.
Heft 3. Schwann 1984

Index des noms cités

A

- ABECASSIS, Armand 1090
 ABETZ, Otto 676
 ABRAHAM, Lucienne (=MESTRE, Michèle) 610, 611, 613, 616, 618-623, 627, 628, 630, 633-635, 639, 674, 772, 811, 815, 834, 837
 ABRAMSON, Robert 533
 ACHARD, Marie-Rose 76, 99, 105-107, 318, 339, 365, 378, 498, 553-556, 567, 568
 ADAMOFF 440
 ADLER, Alfred 1054
 AFRITSCH, Anton 60
 AGOSTINI, Philippe 489
 AICHENBAUM, Marcel (=Maroy, Marcel) 133-140, 142, 328-330, 349, 485
 AIRELLE, Georges 57
 ALAINDY 424
 ALBESPY 659
 ALESSANDRI 481
 ALLAIS, Emile 411
 ALLAN, Arthur 278
 ALLENDY 716
 ALLVIOL 848, 849
 ALBERTINI 687
 AMOUROUX, Henri 730
 ANONETTI, Charlie 482, 590
 ANTONI, Renée Jeanne 962
 ARAGON, Louis 421
 ARBOS, Lucienne 836
 ARGER, Daniel 238
 ARMA, Paul 318, 445, 452, 723, 1044, 1045
 ARNAULT, Jacques 724, 919, 921, 948, 987, 989, 999, 1018, 1066, 1080
 ARON-SCHNAPPER, Dominique XIII
 ARTHAUD, Antonin 440
 ARTHAUD, René 924
 ASTEROIDE 430
 ASTRAY, Milan 356
 AUBERGER 782
 AUBLANC 722
 AUCLAIRE, Robert VII, XI, XII, XV, 10, 57, 90, 131-133, 137, 138, 146, 155, 161, 197-199, 209, 234, 270, 272, 274, 301, 317, 341, 342, 344-347, 361, 422, 432, 433, 435, 439, 446, 448, 450-452, 467-469, 473, 490, 491, 555, 576, 664, 667, 668, 721, 750, 751, 782, 788, 796, 807-811, 830, 838, 840, 854, 862, 863, 876-879, 925, 927, 928, 933, 944, 966-973, 975, 976, 978-981, 989-993, 995, 996, 1007, 1008, 1010, 1012, 1014-1016, 1021, 1025, 1031-1033, 1039, 1055, 1059, 1067, 1073, 1074, 1077, 1080, 1082
 AUDRAULT, Robert 1036
 AUFOUR 856, 857
 AUGIER, Marc J.-P. (=ST-LOUP, Henri) VIII, 127, 128, 179, 271, 274, 285, 322, 333, 343, 389, 393, 419, 426, 436, 468, 496, 497, 499, 501, 502, 512, 551, 568, 602-611, 614-616, 628, 640, 646, 651-654, 667, 668, 675, 698, 804, 815, 817, 854, 1095
 AUGONNET, Hic 612
 AUGONNET, Suzanne 612, 613
 AULARD 365
 AURIC, Georges 437
 AUVERT, Marcel 202, 203, 205, 248, 598, 600, 606, 607, 610, 619, 622-624, 635, 637-640, 648-650, 654, 659-665, 667, 675, 760, 770, 782, 829, 973, 1079, 1084
 AUVITY, François-Louis 1025
 AYNARD, Claude 533
 B
 BABAU, Marcel 291, 820, 821, 831
 BACH, Jean-Sébastien 452, 498, 566
 BALESTRE, J. 686
 BALLOSSIER, Roger 950, 951, 958, 999
 BAMBERGER, François 939

Nous espérons avoir respecté l'orthographe des noms cités, souvent difficile à établir

- BARBIER, Pierre 278, 321, 482, 484, 485
 BARBUS, Les Quatre (=TRITSCH, Jacques, QUINTON, Marcel, JAMET, Pierre, THIBAUT, Georges)
 456, 572, 1057
 BARDIN 593
 BARON, S. 672
 BARDIN, Jean 708, 720
 BARRAULT, Jean-Louis 419, 420, 476, 489
 BASDEVANT, André 651, 982
 BATOCHINSKI 286
 BATTENDIER, Edouard 406
 BAUD, Fernande 941, 963
 BAUDET, Odette 937
 BAUDOIN 807, 886
 BAUDRILLART, Alfred H.-M. 675
 BAUGE 701, 702
 BAUMGARTEN, Dina 456, 541
 BAUSCH, Gaston 309
 BAYET, Albert 48
 BAYNAC 197, 228, 598
 BAZADAIS, Pierre 585
 BEAUFRERE, Marcel 149, 150, 611, 613-615, 626, 627, 660
 BEAULIEU, Georges 689
 BEAUMANOIR, Raymonde (Anne) 939, 963
 BEAUMONT, Roger 419, 545-547
 BEAURAMIER, Roland 639, 649, 689-691, 705, 709, 712, 718, 727, 732-738, 740, 741, 744, 746, 748-751, 928, 940, 944, 1097
 BEAURAMIER, Raymonde 948
 BEAUVOIR, Simone de 1019
 BECART, Etienne 160, 280, 1083
 BECK, Hans 926, 933, 938, 939
 BECKER 19
 BEDECARRATS, Grégoy 1032, 1050, 1059, 1060, 1064, 1066, 1068, 1070
 BEDECARRATS, Simone (=HOULARD, Simone, dite SIMOULARD) 282, 284, 285, 289, 292-294, 373, 616, 626, 627, 833, 910, 999, 1032, 1044, 1051, 1058-1066, 1068-1072
 BEETHOVEN, Ludwig van 452, 498, 1008
 BEIS, Jules 647, 649, 707
 BELAICHE, Jacques 518
 BELIN 398
 BELLAICH 286
 BELLANGER 619
 BELLEC, Germaine 902, 903, 915
 BELLEC, Jean 902, 903, 908, 912, 915, 987
 BELLINOT, Henri 89, 103, 112, 128
 BELLON, Lolley 1058
 BELOT 124
 BENHAIM 517
 BENOIT, Jean 631
 BERIEL, Jacques 1002, 1052
 BERNARDOU, Gisèle 69, 670, 671, 681, 685, 688, 689, 1096
 BERNHARDT, Sarah 418
 BERNHEIM, Théo 482
 BERNSTEIN, Serge 333
 BERTHET, Jean 817, 838
 BERTHIER, Georges 53, 86
 BERTHOUMIEU, Robert 15, 158, 188, 379, 580, 877, 878, 905, 962, 1078-1080, 1083, 1087
 BERTIN, Lucien 701-703, 709, 745
 BERTRAND 810, 811, 836, 966, 976
 BERTRAND, Louis 517
 BESSIN 8
 BEUVE-MERY, Hubert 893, 894
 BEYLIER, Evelyne de 719
 BIANCHERI, Armand 348, 903, 908, 909, 964, 965, 1032, 1056, 1067
 BIDAULT, Georges 736
 BIERKÖTTEL 118
 BILLET 886
 BILLY, Pierre 638
 BIMEN, Jean 267, 377
 BINDER, Otto 116, 124, 211, 241-243
 BION 39
 BJORNSSON-LANGEN, Arne 7, 78, 80, 117-119, 189, 203, 214, 229, 235, 250, 381, 405, 500, 764, 766, 769-772, 775, 776, 796, 805, 830, 848, 850, 852, 853, 855, 865, 878, 880, 881
 BJORNSSON-LANGEN, Ginette 770

- BLANC 836
 BLANC D'HAUTRIVE, Guy 990
 BLANCHARD 532
 BLANCHE, René 260, 503, 775-777, 790, 796, 805, 850, 853
 BLEIBTREU, Lily 456
 BLEIBTREU, René 451, 529, 990
 BLET, Georges 689
 BLIER, Bernard 489
 BLOCH, Jean Richard 422
 BLONDEL, Pierre 658, 659
 BLOT, F. 330
 BLUM, Léon 86, 68, 83, 84, 93, 96, 122, 158-163, 169, 172, 174, 176, 177, 179, 182, 360, 422, 478, 558, 603
 BLUTEAU, Bob 377
 BOBULESCO, Marcel 945
 BOCCHERINI, Luigi 452
 BOCK, Maurice 619
 BODELSCHWINGH, Friedrich von 39
 COGUAIS 286
 BOISTARD 89
 BOLLA, Pierre VII, X, 961, 999
 BOMSTEIN, Marguerite 937
 BOMSTEIN, Maurice 931
 BONDY 676
 BONNARD, Abel 759, 857, 861
 BONNARGENT 553
 BONNEL, Henri IX, X, XIX, 638, 852, 854, 867, 874-879, 880, 882, 898, 899, 901-903, 905, 911-916, 918, 932, 934, 935, 953, 987, 991, 1040, 1070
 BONNEROT, Marcel 270
 BONNET, Luc 141, 268, 408, 584, 599, 600, 608, 608, 627, 646, 648, 757, 772, 773, 780-786, 796, 798, 801, 805, 808, 812, 818-836, 838-841, 847, 854, 855, 865, 866, 899, 900, 964, 971, 973, 985, 986, 1090
 BONTEMPS, Arnold 160, 161
 BOREL 484
 BOROTRA, Jean 169
 BORREL, Antoine 86
 BORY, Jean-Louis 561
 BOSSUT, Pierre 451
 BOTHEREAU, Robert 89, 142
 BOTTAI, Guiseppe 164
 BOUCHONNET, Marcel 160
 BOUGLE 86
 BOURGUEIL, Maurice 1022
 BOUSQUET, René 857, 861, 886
 BOUVET, Jean 824, 912
 BOUVIER, André 940, 941
 BOUVIER, Bérange 940
 BOUVIER-AJAM 777, 778
 BOYER, René 356
 BOYSSON, Guy de 331, 341, 739, 740, 811, 867, 878, 928, 940, 942, 944, 963, 964, 988, 990, 991, 993, 997, 1077, 1079
 BRAGHINI, Dino 361, 545, 590
 BRANDT, Willy (=FRAHM, Herbert) 63
 BRASLAVSKY, Lucien (dit LUBRA) 456, 466, 471, 615, 620, 625, 626
 BRASSENS, Georges 295
 BRAULT, Henri-Jacques 949
 BRAVELET, Henri 940
 BRECHT, Berthold 439, 476
 BRENIER, M. J. 46, 119, 132, 269, 598-600, 606, 628
 BRESOIN, Louis 656, 672
 BRETON, André 440
 BRETTON, Raymond 623, 814
 BRIAND, Aristide 82, 83, 352, 505
 BRINON, Fernand de 597, 655, 659, 671, 687
 BRIVE, C. Constantin 225
 BROCHET, Claude 1087
 BROUARD, Roger 812, 813, 818, 826
 BRUANT, Aristide 907
 BRUGMANS 59, 67
 BRUN, Charlotte 160
 BRUN, Max 833
 BRUNSTEIN, Jacques 633
 BUBNER 118
 BUCCHIARELLI 940
 BUGES, Maurice 796, 803
 BUGES, René 850, 855
 BUISSON, Ferdinand 82
 BURTON, Germaine 432

 C
 CABROL, H. 398
 CACERES, Bénigno 435, 799, 1007, 1077
 CADIER, Jacques 987
 CAILLEMER 858, 860, 863
 CANDELIER 689

- CANDIANI, Clara 288, 333, 343
 CANTELOUBE, J. 1067
 CAPRI, Agnès 437, 472
 CARCOPINO, Jérôme 715, 759, 805, 848
 CARDINALE, Annie 343, 345, 346, 716, 717, 719, 721, 736
 CARNE, Marcel 1038
 CARRAT, Raoul 280, 286
 CARRE, Yvonne (= DESMONS, Yvonne) 106
 CARTAILLER, J. 140
 CARTON, Pauline 1058
 CARVALHO 98
 CASSIER, Lucien 334, 1033
 CASSIN, René 86
 CATCHPOOL, Jack (= ST. JOHN, E.
 CATHELINAIS, Robert 707
 CAVALIER 124
 CAZALIS, Georges 933
 CAZIN, Fernand 139, 184
 CELIER, Charles 260
 CERVANTES, Miguel de 476
 CHABROL, Jean-Pierre 568
 CHACUN, Robert 1042
 CHADEFaux 653
 CHAILLEY-BERT 86
 CHAIX, Edmont 86
 CHALLAYE, Félicien 136, 422
 CHALON, René 878-880, 940
 CHAMP, André 810, 991, 1022
 CHAMPEAU 89
 CHAMPLAIN 635
 CHAMSON, André 183, 281
 CHANCEREL, Léon 1052
 CHANTEPERDRIX, M.L. 879
 CHAPELLE, de la 794
 CHAPPOULIE (Monseigneur) 857, 1024
 CHARLES et JOHNNY (= TRENET, Charles, HESSE, Johnny) 437
 CHARLIE 484
 CHARRON 280
 CHARVIEUX, Tony 251
 CHASTEL, Guy 1036
 CHATEAUBRIANT, Alphonse de 607
 CHATELET, Albert 1078, 1083
 CHAUMET, Simone 668, 911, 997, 1066
 CHAUVELIER 282, 286
 CHAUVIN, Raymond 835
 CHAVEYRIAT 769, 1079
 CHERAMY 441
 CHERCHEVSKI 1052
 CHEREL, Denise 656, 669, 672, 673, 676
 CHEVALIER, Jean 759
 CHETELAIN 689
 CHEVALIER, Maurice 433, 437
 CHEVRETON 411
 CHOLVY, Jean 941, 962
 CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henri 803
 CHOSTAKOVITCH, Dimitri 435
 CHRISTOPHE, Henri 239, 269, 642, 647, 649, 701-703, 709, 745, 746, 770, 772, 775, 778, 786, 787
 CLAIR, René 437
 CLAUDE, Georges 420
 CLAYEUX, André 160, 383, 421
 CLEBERT, Jean Paul 557
 CLEMENTIS 610, 611, 613, 614
 CLOUZOT, Henri Georges 1038
 CLOUZOT, Marie-Rose 132, 188-193, 277, 337, 341, 444-446, 481, 1042
 COCTEAU, Jean 421, 1038
 COHEN, Guy (= CALVET, Guy) 420
 COLETTE, Gabrielle-Sidonie 421
 COLLET, Pierre 218, 247, 260, 647, 698-703, 705-707, 709, 745, 746, 770, 775, 804, 854
 COLLIN, Désiré 495, 805
 COLLIN-DELAUVAUD, Raymond 269, 270-272, 326, 773, 782, 788, 789, 796, 797, 800, 807, 830, 835, 841, 865, 869, 874, 880, 884, 973
 COLMONT, Marie 136, 148, 197, 264, 268-270, 273, 287, 325, 421, 1017, 1031
 COMBY, M.T. 533
 COMTE, Bernard 793
 COPALLE, Siegfried 30
 COPEAU, Jacques 1052
 CORTEZ, Fernand 236
 CORVIN, Mathias 619, 630, 631, 634, 660
 COTTE, Liliane 672
 COUDERT, Alfred 1024
 COULON 937
 COULONDRE 940
 COURAGE, Michel 672
 COURRIERE 884
 COURTADE, Pierre 960
 COURTELINE, Georges 484

COUTROT, Aline 37, 51, 54, 69
 COUTROT, Jean 547
 CRUIZIAT 809, 811

D

DAIX, Pierre 176, 620, 621, 623
 DALADIER, Edouard 360, 924
 DALBRAY, Muse 280, 320, 460, 479, 480, 785, 801
 DAMBRINE 689
 DAMBUYANT 80
 DANIELS, A. 82
 DANTONY, James 308
 DARAIGNES 82
 DARLAN, François 596
 DARTY 805
 DAUSSIN 884
 DAUTRY, Raoul 86, 167, 168
 DAVID, Louis 140
 DAVID-Neil, Alexandra 406
 DEAT, Marcel 611, 656, 661, 672, 676, 687
 DEBAENST, Edmond 688, 689
 DEBOUT, Baptistin 940
 DEBRAY, Jean 737
 DECAUNES, Luc 560
 DECOMBLE, Guy 455
 DEDONDER, Raymond 751, 752
 DEELEN, H.L.H.J. 8, 80, 110, 113, 116-119, 124, 204, 208
 DEFFONTAINES 427, 803, 1029
 DEGIENS 672
 DEGLISE, Maurice 681, 687-692, 711, 746
 DEIXONNE, Maurice 173, 182
 DELAMARE, Edith 789
 DELANDE, Roger 720
 DELANDES, Gilbert 680
 DELARUE, Maurice 1077
 DELAUNAY, Jacques 658
 DEL CARPIO 1057
 DELMAS, André 89
 DELMOTTE, Pierre 456
 DELONCLE, E. 612
 DELPIERRE, Noëlle 90
 DEMUYCK, Miguel 456, 461
 DENEUVE, Edmond 553
 DENEUVE, Marinette 553
 DENIAUD, Yves 472

DENIS, Jacques 987
 DENNEVAL, Abel 105-107, 109, 219
 DESCROIX, Cathe 76, 260
 DESHAIRES, G. 686
 DESJARDINS 81
 DESNOS, Robert 330, 440, 1046, 1048
 DESPHILIPPON, Francis de 676
 DESTAC, Raymond 480
 DEUIL, H. 189
 DEVAUX, Renée 940, 997
 DEYRIS, Pierre 82, 83
 DHAVERNAS, Henri 651, 761, 766
 DIDIER 807
 DIEHL, Gaston 427, 560
 DIJK, Mariette van 870, 871, 935
 DIVOIRE, Pierre 480
 DIW0, Jean 139, 140, 195, 215, 216, 390, 393
 DOAT, Jean 423, 1051, 1058, 1062, 1064
 DOBLER 884
 DOEHAERD, Mitte (ép. HUSSON) 406
 DOLLEANS, Edouard 160
 DOMENACH, Jean-Marie 894
 DONCOEUR (Père) 37
 DORIOT, Jacques 611, 676
 DORMANN 124
 DOUAI, Jacques 572, 906, 907, 1030, 1058
 DOUCHKA 394
 DRANEM (=MENARD, Armand) 437
 DRAY, Julien 940
 DRAY, René 340, 921, 922-925, 927, 930, 939, 940-946, 948, 950, 952, 953, 955, 956, 958, 959, 962-964, 990, 997, 1097
 DREISINE, Henri 623, 625
 DROUIN, Max 709, 718, 722, 723, 732, 735, 737, 749, 959
 DUBEDAT (dit GLOUGLOU) 277
 DUBUGET, André 545
 DUCROT, Janine 373
 DU DOMAINE, Jean 399
 DUHAMEL, Georges 86
 DULLIN, Charles 318, 680
 DUMAS 737
 DUMAZEDIER, Joffre XXIV, 795, 797-799, 802, 805, 810, 855, 878, 880, 884, 946, 1040, 1077, 1078, 1088, 1090, 1098
 DUMONTIER, 96
 DUMOULIN 1016

DUNAN, Henri 38
 DUNCAN, Isadora 473
 DUNOYER DE SEGONZAC, Pierre
 651, 783, 784, 794-796, 799, 800,
 810, 1053
 DUPOUEY, Michel 651, 699, 701,
 759, 762, 799, 809, 866, 982
 DURAND, Francette 940
 DURAND, Yves 826
 DURAND-SOUFFLAND, J.M. 176
 DURVILLE, Gaston 57
 DUSSART 65
 DUTHEIL, Charles 790

E

EDOUARD 399
 EFFEL, Jean 320, 321, 472, 473,
 516, 561
 EGGLEY, Henri 941, 951, 952,
 958-961, 987, 1036, 1039, 1041,
 1052, 1057
 EICHENDORF, Joseph von 30
 EISLER, Hanns 439
 ELET, Georges 688
 ELUARD, Paul 157
 EMERY, L. 48
 EMORINE, André 707
 EMORINE, Andrée 707
 EPSTEIN, Marie 439
 ESCARPIT, Robert G. 351, 352
 ESPAGNOL, Raymond 727
 ESPERET 630
 ESSEL, André XIV, 582, 741,
 834, 938, 943, 949-951, 987,
 1014, 1015, 1054
 ESTAMPE 662
 EVIN, Paul Antoine 532

F

FABER, Pierre 188, 247, 260,
 277, 278
 FARENG, Robert 1001
 FARGE 214
 FARGES, Yves 1078
 FAUCHERE, Germaine
 (=MONNET, Germaine)
 FRAUCONNET 86
 FAURE, Michel 441
 FAYOLLE, Roland 1011
 FEDER, Paul 160

FERNAND 136
 FERRY, Jules 14, 44
 FESSY, Claudette 999
 FEUILLIE 980, 981
 FIORIO, Inès 420
 FISCHER, Karl 29, 30
 FLANDIN, Pierre-Etienne 596
 FLEURENT, Maurice 885
 FLORAC, Jeanne 487
 FLOYD, William 1036
 FOCH, Ferdinand (Maréchal) 83
 FOIRIER, Roger VIII, IX, 59, 64-66,
 451, 452, 656, 665, 668, 670-672, 674,
 680, 685, 688-691, 694, 1096
 FOMBEURE, Maurice 136
 FONTAINE, André XIX, 907, 908, 910,
 1042, 1046, 1048, 1054
 FORTEPAULE, R. 124
 FOUCAUCOURT, Baron de 503
 FOUQUET, Gaétan 77, 213, 231, 348,
 426, 428, 509, 701, 702, 745, 1036
 FOURCADE, Jacques 161
 FOURNIER, Alain 1050
 FOUSSARD, Gérard 339
 FRADINE, Claude 456
 FRADISSE, Olga 387, 409, 410, 532, 533
 FRANCE, Anatole 1036
 FRANSCINE 339
 FRANCOIS, Pierre 863
 FRARE, Bruno 814
 FREINET, Célestin 67, 186, 420
 FREUD, Sigmund 424, 1054
 FRIEDMANN, Charles 962
 FRONTIGNY, M.P. 499
 FROSSARD 505
 FULLER, Loïe 473
 FUZIER, Robert 157, 160, 182

G

GABAI, Georgette 150, 605, 811-836,
 838, 843, 990, 991
 GABON 106
 GABORIT, Madeleine 719, 722
 GABRIELLO 321
 GAGNE, Robert 1006, 1038
 GAILLARD, René 228, 373
 GAIT 759
 GAITE, Jean-Pierre 373
 GALATAUD, Raoul 941
 GALIENNE 53
 GALOIS, Simone (= WEIL, Simone)

- GANZO, Robert 136, 472
 GARCIN, Daniel 814
 GARDIN 325
 GARRIC, Robert 41
 GARRONNE, Louis 647, 792, 799,
 805, 806, 810, 843, 855, 982
 GARVY, Georges 139
 GAUDIBERT, Pierre 155, 310, 1055
 GAULLES, Charles de 103
 GAUSSOT, Philippe 349, 788, 789,
 796, 805, 810, 855, 960
 GAUTHIER 517
 GAUTIER, André 499
 GENTY, Bernard 480
 GEOFFRAY, César 1057
 GEORGES, Pierre (=Colonel
 FABIEN) 925
 GID, Raymond 961
 GIDE, André 1041
 GIEUVRE, René 588
 GILLES et JULIEN (=VILLARD,
 Jean et MAISTRE, Aman) 136,
 437, 463, 465, 481
 GIONO, Jean V, 105-108, 136, 187,
 281, 356, 378, 382, 405, 415, 421-
 423, 430, 433, 437, 497, 515, 536,
 551, 552, 556, 557, 564-567, 580,
 588, 601, 716, 895, 905, 908, 921,
 1036, 1053, 1054
 GIRARDET, L. 376
 GIRAULT, Jacques 616, 619, 633,
 634
 GLODEK-MIAILHE, Mireille
 (=MIAILHE, Mireille)
 GLODEK, René 456
 GODARD, Jeannette 731
 GODART, Justin 11, 86
 GOETHE, Johann Wolfgang von
 1002
 GOGOIS, Jacques 191
 GOLD, Sam 452
 GOLDENBERG, Jacqueline 2
 GOLDENBERG, Marcel 246
 GOLDOUBER, Alice 177, 197
 GORKI, Maxime 61
 GORTAIS, Albert 805
 GOUELLO, René 545
 GOUIN, Isabella 548
 GOUIN, Jean 132, 277, 540, 547,
 707, 773
 GOUIN, P. 321
 GOUIN, Silvie 548
 GOUJON 669, 670, 681
 GOUMEZ, Marguerite 269
 GOUSSELAIN 617
 GOUTET, Pierre 599, 766, 767, 770-
 772, 774, 775, 777, 820
 GOUTORBE, Bob 105, 114, 129, 132,
 188, 189, 191-193, 277, 405, 406,
 809, 811
 GOUTTEQUILLET, Raymond 812, 814,
 815
 GOUTY 987
 GRANDHOMME, G. 686
 GRASSON 836
 GRECO, Juliette 440, 1019
 GREGOIRE, Justin 303, 564, 566,
 567
 GRENIER, Jean-Pierre 384, 420,
 516, 1052, 1053
 GRETRY 321
 GRIMM, Chantal (=BRUNSCHWIG,
 Chantal) 439, 440
 GRDS, L.G. 558
 GRUMBACH, Salomon 65
 GRUMBACH, Wally 65, 66
 GRUNEBaum-BALLIN, Cécile XII,
 XVI, 66, 83-90, 92-104, 114, 119,
 127, 132, 133, 135, 140, 142, 143,
 168, 195, 201, 214, 227, 229, 247,
 248, 254, 255, 269, 280, 290, 313,
 329, 330, 336, 337, 347, 408, 409,
 444, 459, 484, 499, 517, 586, 598-
 600, 602, 604-607, 639, 645, 646,
 656, 662, 667, 772, 782, 815-817,
 819, 826, 831, 1079, 1080, 1088
 GRUNEBaum-BALLIN, Paul 67, 82,
 83, 85, 101, 114, 115, 120, 132, 157,
 160, 169, 201, 280, 603, 607
 GUEHENNO, Jean 281, 282, 421, 578,
 1078, 1083
 GUERIN 381
 GUERIN, Daniel (=PATRY, Raoul)
 16, 23, 24, 27, 31-33, 84, 85, 87, 88,
 90, 95, 96, 103, 104, 162, 534
 GUERIN, Maurice 179
 GUERIN-OESJARDINS 86
 GUERY, Madeleine 411
 GUERY, Paul 411
 GUILBAUD 90
 GUILBOT 605, 770
 GUILBOT, Jacques 409

- GUILCHER, Jean-Michel 1057
 GUILLOUX, Louis 421
 GUILLY, René 818
 GUINET 912
 GURSTALE, Roland (dit VERGNE) 740
- H
- HAGENMÜLLER, Charles 582
 HAGENMÜLLER, Hans 25, 183, 201, 316, 377, 432, 503
 HAGENMÜLLER, L. 109, 286, 555
 HAGUENAUER, Isabeau 132, 143, 144, 223, 318, 590
 HAMELIN, France 328, 339, 384, 572, 705, 720, 725, 732, 733, 741-743
 HAMELIN, Lucien 743, 749
 HAMON, Léo 740
 HANET, Danièle XIII
 HARDOUIN, Madeleine 701, 702, 745
 HARDY 525, 539, 540, 548
 HARDY, Louis 525, 539, 540
 HAUTCOEUR 848, 849
 HAVARD, Robert 1025
 HEATH, Graham 211, 1078
 HEBERT, Georges 54, 1029
 HEBRARD 86
 HECQUET 98
 HELIAS, Pierre Jakez 430, 572
 HELLER, Michael 2
 HELLER, Louis 701, 703, 704
 HELLIER, Marianne 90
 HENRI-GUIRAUD 321
 HERCBERG, J. 290, 731
 HERRIOT, Edouard 324
 HERRMANN, Jean Maurice 68
 HERRY, Pierre 402
 HERSANT, Robert 734
 HERENSTEIN, Henriette 937
 HERVIEU, Lucien 326
 HERZ, Gil 343, 345-348, 377, 424, 910, 1016
 HESS, Rudolf 118
 HIBOU 648
 HIRTZ 186
 HITLER, Adolf 360, 361, 466, 473, 603, 653, 870-872
 HOEPPFER 960
 HOFFMANN-FÜLKERSAMB, Hermann 29, 30
- HOLM, Ove 117
 HONEGGER, Arthur 1046
 HONDRAT 1078
 HUET, R. 672
 HUGO, Victor 475
 HUMBERT-LAROCHE, Areltte 452
 HUSSENOT, Olivier 384
 HUST, Renée 689
 HUTZLER, Paule 189-191-193
 HUXLEY, Aldous 716
 HYPOLITE, Marguerite 383
- I
- ISMEOLARI 730
 ITKINE, Sylvain 150
- J
- JACQUEMONT 1058
 JACQUES (Abbé) 42
 JACQUES, Les Frères (=BELLEC, André, Georges, TOURENNE, Paul, SOUBEYRAN, François) 440
 JACQUES, Lucien 908
 JAILLOUX 752
 JAMMES, Paul 409, 455, 456, 474, 1057, 1058
 JAMMES, Pipa 456, 461, 483, 908, 1057, 1058
 JAMET, Pierre (dit TAFFI) XIX, 55, 57, 59, 83, 92, 94, 164, 169, 170, 173, 274, 278, 291, 332, 333, 335, 389-391, 407-409, 443, 444, 455, 456, 459-462, 464-466, 473-475, 484, 489, 527, 540-542, 545, 549, 615, 889, 1058
 JAVOUREZ, René 247, 701-703, 709, 745
 JEANNOT 324
 JEANNOTAT 590
 JENGER 1015
 JEU-DE-MOT, René 584, 586
 JEULIN, René 718, 1085
 JEZEQUIEL (Pasteur) 86
 JOBIC 388
 JOFFRE, Jules (Maréchal) 456
 JOHANNY, Paul 709, 734, 750
 JOLY, M.L. 999
 JOUAN 948
 JOUAN, Claude 373
 JOUAN, Jacques 373
 JOUDACHKINE, Lucienne 456, 457, 471, 543

- JOUFFRET 553
 JOUHAUX, Léon 104, 181
 JOUSSELIN, Jean 54
 JOUTARD, Philippe VIII, XV
 JOUVET, Louis 318
 JOYEUX, Odette 419
 JUILLIA, Maurice 816, 824, 836
 JULES (Capitaine) 961, 962
 JULLIEN 1023
 JUNG, Carl Gustav 1054
 JUSTAVAL, Suzanne 558
- K
- KAHN, Georges 314
 KARA, Raymond 229, 939
 KB2 472, 678, 1070
 KETTELER, Emmanuel von 40
 KIKI 306, 333
 KIROV (=KOSTRIKOV, Sergheï M.) 169
 KLUS, Alfred 59
 KNATCHKO, Paul 373
 KNIPPER 321
 KOBUT 960
 KOCHSKÄMPER, Max 870, 871
 KOLPING, Adolf 40
 KOSMA, Joseph 439, 440, 443, 572, 723
 KOUNITZKY, Jean 931
 KOUNITZKY, Raymonde 931, 937
 KRUGER, Pitt 498
 KRUGER, Yves 498
 KUNEGEL 553
 KUNSTLINGER, Henri (=ROGER, Henri)
- L
- LABBE, Ed. 45
 LABEYRIE, Emile 86
 LABORDE 773
 LABROUCHE, Noëlle 89
 LACABANE, Jean 160
 LACAF, Fernand XIV, 600, 602, 631, 632, 731, 751-753, 1009, 1045
 LACORRE, Suzanne 520
 LACOSTE, Henri 251
 LACOUTURE, Jean 103, 165
 LAFAILLE 770
 LAFARGE, René 499
 LFARGUE 178
 LAFAYE 611, 612
- LAFITTE, Jean 631
 LA FONTAINE, Jean de 482, 1030
 LAFORET, Andrée (dite LA CHEVRE) 346, 720, 864-866, 874, 879, 882, 918, 919, 983, 1013, 1014, 1016, 1032, 1080
 LAGRANDE 941
 LAGAUSSIE, Raoul de 647, 766, 769, 770
 LAGRANGE, Léo XIX, 46, 68, 69, 93, 94, 140, 146, 147, 152, 157-161, 163-174, 177, 180, 198, 205, 210, 212, 213, 247, 268, 269, 271, 279, 280, 285, 289, 290, 295, 304, 308, 309, 320, 329, 330, 410, 459, 479-481, 484, 485, 538, 544, 549, 578, 583, 586, 598, 645, 905
 LAGRANGE, Madeleine 46, 160, 161, 167-171, 176, 280, 358, 410, 484, 607
 LAGRANGE, Serge 168
 LAGREE, Raymond 681
 LAGUERRE, Alain 960
 LAGUERRE, Hélène 247, 248, 250, 256, 638, 769, 770, 775, 778, 782-784, 788, 789, 796, 800-802, 805, 830, 855, 875, 877, 878, 884, 895, 896, 898-900, 902, 903, 908, 911, 912, 914, 915, 925, 935, 1004, 1014, 1017
 LAGUERRE, Jacqueline; Yvette 394
 LAINE, Lucien 86
 LALOUEL, Maire Thérèse 672
 LAMARTINE, Alphonse de 134
 LAMBERT 1087
 LAMBERT, Pierre (dit PAUPIERE) 939
 LAMIRAND, Georges 651, 652, 698, 700, 759, 808, 820, 858, 884, 886, 980
 LAMOURE, Philippe 794
 LANDAIS 330
 LANGUIN, Paul 2
 LANOTE, Armand 210
 LAPIERRE, Georges 85-87, 89, 94, 96, 97, 104, 111, 112, 114, 171, 172, 216, 600, 607, 610
 LAPLACE, Georges 836, 903, 912
 LA PORTE DU THEIL 762
 LAPDUMEYROULIE, Louis 619, 622
 LARNAUDE 805
 LAROCHE, André 944, 945
 LA ROCQUE, François de 478
 LAS CASES, Philippe de 218, 260, 647, 648, 701, 702, 770

- LAVAL, Maurice 611, 616, 619,
 621-623, 628, 629, 633, 635
 LAVAL, Pierre 160, 334, 596,
 597, 656, 657, 672, 759, 861,
 894
 LAVERGNE 770, 826
 LAVERGNE, Jeanne 520, 522
 LAZARD, André 532, 533
 LE BAIL, Georges 544
 LEBARON 907, 1019, 1020, 1033
 LEBERT 931
 LE BIGOT 280
 LE BLANC, G. 373
 LEBORGNE, Claude 132, 672-
 674, 937
 LEBOVICI, Nello 432
 LEBRE, Charles 751
 LE CORBUSIER 723
 LECUYER, André 1087
 LECUYER, Olga (= ANDRE, Olga)
 346, 939, 1016
 LEDON 257
 LEFEBVRE 610-612
 LEFEBVRE 89, 1023
 LEFRANC, Georges 23, 267
 LEGER, Marcel 658, 659
 LEGROS 794
 LEIBOWITZ, Raymond 455,
 456, 461
 LEINENGER, Raymond 1078
 LELIEVRE, Jean 623
 LELOCAT, D. 49
 LEMARQUE, Francis 991
 LEMEN, Jean (dit ULYSSE)
 155, 722, 1048, 1054
 LEMEN, Lucette (= LASSUS,
 Lucette; dite FLEUR) 903,
 907, 915, 946, 959
 LEMIRE (Abbé) 41
 LEMIT, Willy (William) 260,
 429, 444, 445, 456, 461, 1044
 LE MISTRE 325
 LEMRET, Lucienne 755
 LENGLIN, André 689
 LEONARD, Rudolf 136
 LE PETIT, Claude 342
 LEPRIEUR, François 41, 42
 LEPROUST 124
 LEROUX, André 1020
 LEROUX, Jean 649
 LEROY, Maxime 82
 LESCUR, Marcel 719, 722
 LESPINA, François 89
 LESQUOY, Roger 382
 LESUR, Marcel 1078
 LESVIN 520
 LEVY 403
 LEVY, Jean-Benoît 439, 487-489, 558
 LEVY, Jo 518
 LEVY, Louis-Germain 11, 86, 215
 LEVI-STRAUSS, Claude 576
 LEYGUES, Georges 503
 LHOMME, Jean 252
 LIDVAN, Robert 299
 LIEBKNECHT, Karl 50
 LIX, Germaine 481
 LIZE, Paul 86, 647, 701, 702
 LOCHARD, Jacques 987
 LÖCwig 82
 LÖWENSTEIN, Kurt Ketlow 63-67, 69
 LOISEAU, Georges 419, 423, 537
 LORIS, Fabien 455
 LOUIS, Georges 322, 581, 627, 633-
 641-647, 648, 660, 661, 663, 665, 667,
 668, 671, 674, 694, 698, 699, 701, 711,
 712, 738-740, 744, 747, 749, 750, 751,
 858, 860, 862, 866-868-874, 884, 906,
 931, 940, 991, 1052, 1066, 1077, 1080
 LOUIS, Jeanine 751
 LUC, Hélène 481
 LUCHAIRE, Julien 419
 LUEGER 40
 LULLI, Jean-Baptiste 452
 LUST, Walter 432, 434
- M
- MACE, Jean 44, 46
 MADO 746
 MAGGY, Vincent 533
 MAGNAN, André 899, 972
 MAGNANT, Dominique 151, 153, 194,
 211, 214, 219, 221, 222, 229, 235, 246,
 250, 251, 260, 583, 600, 642, 644, 646,
 651, 652, 698, 756, 764-766, 768-796,
 798-805, 807, 808, 810, 811, 825, 826,
 828, 830, 834, 835, 842-844, 846-850,
 852, 854, 855, 857-860, 862, 863, 865-
 883, 885-887, 894, 895, 899, 900, 908,
 912-914, 919, 924, 967, 968, 973, 977,
 980, 993, 1004, 1022-1024, 1059,
 1066, 1089

- MAGNE, Raymond 152, 194, 203, 209, 219, 221, 222, 235, 247, 260, 582, 583, 770, 775
 MAGNIN 330
 MAILLOL, Aristide 456, 572
 MALATERRE-SELLIER 86
 MALRAUX, André 406, 420, 421, 516, 536, 716
 MANIEN, Pascal 1035
 MANIER, Stéphane 254
 MARCEL 300, 373
 MARCEL, Roland 185
 MARCHAND 525
 MARCHAND 610
 MARCHAND, Joe (ép. MOREAU, Laurent) 941, 1035
 MARCOMBES 11, 86
 MARI, Jean 553
 MARIE, Pierre 130, 139, 160
 MARIE-ANTOINETTE de Lorraine 475
 MARIOT, Yves 1005
 MARKUSE, René 286, 313, 316
 MARDY, Marcel (=AICHENBAUM, Marcel)
 MARQUET 617, 618
 MARTEL (dit TOM) 373
 MARTENOT 1056
 MARTIN, Félix Olivier 691, 759
 MARTIN, Joseph-Marie 1026
 MARTIN, Marcel 658
 MARTIN DU GARD, Roger 103, 1036
 MARTY, Henri 86, 111, 124, 486
 MARX, Karl 24, 1057
 MASSA, Georges 517, 518
 MASSIP, Henri 562, 960
 MAUDET, René 689, 691, 709, 712, 720, 722, 734, 738, 740, 744, 746, 749, 750, 922
 MAUREAU, Marcelle 720
 MAURICE, André 325
 MAURON, Marie 567
 MAUROY, Pierre 173
 MAURRAS, Charles 122
 MAY, Daniel 524, 525, 528, 530-540, 543, 565
 MAY, Colette 533
 MAY, Germaine 540
 MAY, Mathieu Georges 532, 533
 MAYER, Emile 83, 101-103, 127
 MAZE, Jean 651, 691
 MAZEAUD (Colonel) 961
 MAZELINE, Guy 670
 MAZOT, Jean 277, 278
 MAZURIER, Norbert 656, 675, 676, 680
 MECKLER, Lysette 456
 MEHLINGER, Paul 495, 668, 810, 811, 879, 911, 966, 999, 1080
 MELINK, Léo 204, 211, 243, 588
 MENANT, Guy 647
 MENDES-FRANCE, Pierre 176
 MERAND, Y. 861, 880, 886
 MERCIER (dit FRI-FRI) 959
 MERIADEC, Gannick 909, 1013, 1019, 1032, 1059-1061, 1064, 1066-1068, 1070, 1072
 MESTRE, Michèle (=ABRAHAM, Lucienne)
 MEYER 612
 MIAILHE, Mireille 456, 457, 466, 540, 546, 572
 MICAUD, Pierre 419
 MICHELET 877, 878
 MICHEN 553
 MICHOLLIN, Jacques 421
 MILLER, Spencer 166
 MILLET, Roger 373
 MILON, Albert 709, 722, 939, 941
 MISTINGUETT (=BOURGEOIS, Jeanne) 437
 MISTRAL, Frédéric 558, 565
 MITTERAND, François 571
 MOLANDAEL 986
 MOLIERE 484
 MONIER 258
 MONJO, Armand 136, 356, 384, 420, 1050, 1052
 MONNET, Germaine 66, 68, 84, 85, 89
 MONNET, Georges 66, 67, 84, 89
 MONNIER, Léopold 553
 MONOD, Jacques 533
 MONOD, Philippe 533
 MONOD, Wilfred 86, 215
 MONTAGNON, Marcelle 354, 355
 MONTCOUQUIOL, Edouard 961
 MOREAU, E. 651
 MOREAU, Georges 341
 MOREAU, Jean 762, 763, 809
 MOREAU, Laurent 941, 944
 MOREAU, Marcel 195/6, 363, 364
 MOREL (Lieutenant) 961
 MORENAS, François 252, 253, 310, 311, 315, 324, 379, 384, 556-560, 562, 567, 568, 1031, 1080
 MORLAY, Gaby 321

MOSCOVICI, Rudi 277
 MOULIN, Jean 584
 MOULOUJJI, Marcel 572, 991
 MOUNIER, Emmanuel 855, 856,
 960, 1056
 MOUREN, Gilbert 373, 811, 966,
 1000
 MOURET 900, 901
 MOURET, Jean 915
 MOUSSINAC, Léon 420, 466
 MOY, Michel 106
 MOZART, Wolfgang Amadeus 498
 MÜLLER, P.J. 211, 243
 MULLER 119
 MUN, Albert de 40
 MUNKER, Wilhelm 19, 22, 27,
 80, 500
 MUSSOLINI, Benito 473

N

NACE, Aimé 823, 827, 834, 835
 NANETTE 559, 560
 NAPOLEON 475
 NAT, Lucienne 229
 NAT, Serge 229
 NEDEAU 321
 NEUENDORF, Edmund 18, 20
 NIETZSCHE, Friedrich 375
 NIHON, Jean 59-61
 NOAILLES, Anna de 86
 NOEL, Pierre (=CAMINADE)
 939, 942
 NOGUERES, Henri 402, 407,
 528, 531-533, 535, 536, 934, 1095

O

OLLIER DE MARICHARD, Noisette
 910, 963
 OLLIER DE MARICHARD, Pierre
 (= POM)
 ORSAY, M.J.d' 1024
 ORSINI 553
 ORY, Pascal 37, 70
 OSWALD, Marianne 136, 321,
 437
 QUITRE 252
 OUVARD, Eloï 437
 OUVARD, Gaston 437

P

PACE, Michel 924
 PAZ, Magdeleine 185
 PAILLET, Marc 357, 525, 572, 590,
 591, 961, 983, 994, 997, 1038, 1054,
 1055, 1082
 PAILLET, Paule 346, 965, 987, 1016
 PAINLEVE, Paul 4
 PANIER, Paul 319
 PANISSE 1058
 PAPANACCI, Antoine 553
 PARENT, L. 885
 PARISOT, André 545
 PAROT, Roger 680, 681
 PARPAITE, R. 252
 PARREAU, Daniel 716, 718, 732
 PARY, Juliette 196, 197, 226, 264,
 265, 268, 270, 272, 287, 304, 322, 339,
 421, 551
 PASCAL 371
 PASCAL, Blaise 82
 PASCAL, Guy 1053
 PATOUILLON, Roland 658
 PATRY, Raoul (=GUERIN, Daniel)
 PAXTON, Robert O. 759, 826
 PEGUY, Charles 147
 PEKER 60
 PELORSON (=BELMONT, Georges)
 651, 858-861-863, 1066
 PEMEJA 507
 PENNETIER 612
 PERAHIA, Kéline 521
 PERFITT, John V
 PERON, Juan Domingo 653
 PERRAIS, Maurice 945
 PERRIER 769
 PERRIER, Denise 351
 PESTALOZZI, Jean-Henri 54
 PETAIN, Philippe (Maréchal) 572,
 596, 631, 643, 699, 756-758, 760, 771,
 775, 790, 792, 803, 809, 870, 885, 886,
 893, 894, 966, 983, 1011, 1095
 PETIT, Marcel (dit PILOU) 132, 318-
 320, 446, 447, 482, 484, 495, 572, 721,
 810, 877, 879, 887, 910, 982-984, 991,
 999, 1002, 1024, 1026, 1028, 1029,
 1035, 1037, 1038, 1051, 1060, 1062,
 1064, 1071, 1080
 PETRUS, Yvette 1089
 PETERS-ROSSET 321
 PETTON, Yann 278
 PEYRAUD, Louis 494

- PEYRAUD, René 945
 PHILIPP, André 961
 PHILLIP, William 764, 772-775
 PICOT (Colonel) 82, 83
 PICRATE (dit PIC, PINARD) 479
 PIE X (Pape) 6
 PIERREBOURG, Olivier de 961
 PIGINNIER 481
 PILARD, Blanche 455
 PILLET, Fulbert 813
 PIOCH, Georges 422
 PITOEFF, Georges 318
 PITRA, Francis 940, 962
 PIVERT, Marcel 175, 435
 PLANCHE 786, 880
 PLANCHE (Commandant) 965
 PLANSON, C. 686
 PLEDGE 1057
 POGGIOLI 89, 619
 POM (=OLLIER DE MARICHARD, Pierre; PONTABRY, Robert, Marcel) XVIII, XIX, 9, 55, 57, 90-93, 101, 131, 132, 136, 137, 146, 169-171, 174, 217, 234, 238, 239, 274, 323, 331, 335, 348, 349, 357, 387, 389-391, 394, 395, 409, 416, 420, 422, 434, 437, 439, 441, 443-448, 455, 456, 461, 465-468, 470-473, 476, 689, 490, 508, 541, 542, 556, 560, 572, 576, 648, 651-653, 783, 784, 794, 795, 798-800, 803, 810, 872-874, 877, 884, 906, 907, 910, 925, 927, 930, 939, 942, 947, 952, 956-963, 966, 973-975, 977, 982, 985, 987, 991, 1030-1032, 1048, 1052, 1053, 1056, 1079, 1080
 PONTREMOLI, Michel 531, 532
 PORT 553
 PORTAL, René VII, 95
 PORTE, René VII, 106, 572, 573, 627, 720, 734, 738, 740, 742, 743, 753, 921-942, 944, 946-948, 950-952, 963, 999, 1018, 1071, 1082, 1096, 1097
 PORTE, Raymonde (Mimi) 932, 937
 PORTEBLEU, Maurice 720
 PORTES, Guy 497
 POUBEAU 661
 POUQUERDUX, Noël 764, 772, 773, 778, 787-789, 805, 807-809, 820, 982
 DOUGATZ, Jacques 452
 POULY 615
 POURRAT, Henri 1037
 POWEL, Baden 53-55, 60
 PRAGER, Rodolphe IX, 59, 65, 451, 477, 611, 613, 614, 631, 634
 PRAT 858, 864
 PRETESEILLE, Paul 658, 659
 PREVERT, Jacques XIX, 92, 136, 150, 421, 424, 439-441, 443, 455, 465, 466, 472, 476, 477, 572, 723, 1031, 1038, 1054
 PREVERT, Pierre 1038
 PRINET, Jean 532-534, 536, 537, 539
 PROBST, Joseph 27, 28, 33
 PROCHOWSKI 553
- Q
 QUADT 65
 QUENEAU, Raymond 440
 QUET, Eugène 36, 38, 41, 50, 53, 1087, 1089
 QUIQUERE, Georges 447, 573, 633, 717, 734, 737, 740, 741, 749, 750
- R
 RABATE, Jacques 445
 RABELAIS 1051
 RAHN 676
 RAITIERE, Anna 456, 461
 RAMUZ, Charles Ferdinand 421
 RAPHAEL 503
 RAVEL, Maurice 82, 83, 169
 RAVON, Georges 182
 REBOUL, Jorqi 553
 REGERAT, Philippe 2
 REGNIER, Jean XXI, 696, 709, 748, 750, 1080
 REICH, Wilhelm 424
 REISI, Jean 553
 REISS 505
 REMOND, René 679
 RENARD, Daniel 748
 RENAUD 651
 RENAULT, André 656, 666
 RENAULT, René 656, 680
 RENE, Fernand 325
 RENDIR, René 487
 RENZIS, Marcel de 911, 912
 RESNAIS, Alain 456
 RESNER, Alain 669
 REYNAUD, Paul 596
 REYNES 553

REZZOGLI, Louis 940
 RIBIERE, Marguerite 373
 RIBOUD, André 836, 838
 RICHAUD, A. 962
 RICHEMOND, Roger de 74, 76
 RICO 443
 RIDOUX, Jean 705, 706, 709,
 716-718, 721-723, 734, 735,
 737RIEMAIN 86
 RILKE, Rainer Maria 1012
 RIOUX, Jean-Pierre 730
 RIPERT, Georges 759
 RIVAILLANT, J. 855
 RIVET 672
 RIVIERE, Joseph 995, 1003
 ROBERT, Yves XIX, 572, 637,
 638, 718, 733, 742, 906-908,
 912, 960, 1030, 1050, 1075
 ROBIN, Jean 191
 ROBINSON 553
 ROBYN, Fernand 937
 ROCA 359
 ROCHE 145
 ROCHE, Gaston 569
 ROCHER, Roger 1016
 RODATZ, Johannes 25, 243,
 246, 775, 870, 871
 RODRIGUEZ, Charles 256
 ROGEAU 689
 ROGEON 848
 ROGER, Colette 480
 ROGER, Henri (= KUNSTLINGER,
 Henri) 724, 725, 823,
 827, 829, 831, 832, 834-837,
 843, 844, 926, 950, 961, 1002,
 1003, 1014, 1018, 1032, 1033,
 1044, 1056
 ROGER, Léopold 937
 ROLLAND, Henri 940, 962
 ROMAINS, Jules 1037
 RONSARD, Pierre de 1030
 ROQUETTE, J. 836
 ROSENBERG, Eitan 342, 456,
 540, 545
 ROSENBERG, Hélène 456, 471
 ROSSI, Tino 566, 909
 ROSTAND, Jean 716
 ROTTER, Guido 17

ROUBIN, Jean 823, 835
 ROUBY 286, 364, 769
 ROUCOU, Christophe 43
 ROUGET, Jean 649, 705, 706
 ROUGEUL, Jean 990
 ROUS, Jean 1023
 ROUSSEAU 639, 648
 ROUSSEAU, Jean-Jacques 12, 20, 54,
 378, 384, 421, 1035
 ROUX, Gabrielle 940, 941
 ROUX, Gaston 160, 161
 ROUX, Philippe 949, 987, 997, 999
 ROVAN, Joseph 1077
 RUBINSTEIN, Arthur 321
 RUBINSTEIN, Jean-Jacques 582
 RUDY 616
 RUTH, Robert 489

S

SAGNES, Armande 823
 SAHY, Paulette 941, 962
 SAILLOU, Pierre 727
 SAINT-EXUPERY, Antoine de 423, 1005
 ST-JOHN, E. (dit CATCHPOOL, Jack)
 7, 113, 124, 243, 588, 1079
 SAINT-LOUP, Yves (= AUGIER, Marc J., -P.)
 SAINT-Pierre, Michel de 960
 SALANGRO, Roger 289, 290
 SALOMON 286
 SANGNIER, Jean 4, 6, 80, 203, 216,
 234, 644, 645, 745, 764-770, 870
 SANGNIER, Marc 3-9, 11-13, 25-27,
 35, 41-44, 49, 71, 73, 78, 82-89, 96,
 104, 106, 115, 119, 120, 122, 124, 125,
 127, 130, 132, 133, 145, 151, 152, 154,
 189, 203, 205, 209-212, 217-219, 232-
 235, 243, 244, 246, 254, 257-260, 317,
 338, 355, 360, 362, 363, 378, 405, 406,
 428, 429, 444, 485, 490, 503, 524, 547,
 551, 589, 641-645, 647-650, 662, 664,
 669, 679, 690, 695, 696, 699-703, 705-
 709, 721, 735, 736, 744-747, 756, 764,
 766, 769-771, 774, 775, 787, 789, 797,
 805, 808, 810, 822, 843, 844, 855, 860,
 862, 966, 986, 988, 1020, 1079, 1080,
 1082
 SARRAILH, Jean 1078

SARRAN, André 720, 1013
 SARTRE, Jean-Paul 318, 440
 SAUTEL 553
 SAUVPLANE 321
 SCANY, Gef 304
 SCHAEFFER, Pierre 810, 960,
 1056, 1057, 1059
 SCHECHTER 611-614, 634
 SCHEFTEL, Edith 857
 SCHERS, Camille 937
 SCHILLER, Frierich 24
 SCHINDLER 40
 SCHIR, Roger 656, 658,
 659, 672, 681
 SCHRACH, Baldur von 33,
 118, 165
 SCHIRRMANN, Richard 8, 14-
 26, 80, 110, 113, 117, 118, 123,
 124, 204, 205, 208-210, 378,
 382, 486, 500, 656, 665, 673,
 988
 SCHMID, Carlo 30
 SCHMIDT, Heinz 640, 641,
 667, 676, 677, 683, 701
 SCHMIEDL, Georges 56
 SCHUMANN, Maurice 736
 SCHWARGMA, Georges 252
 SCIZE, Pierre 224, 227,
 437
 SEGARD, D. 591
 SEGOGNE, Henri de 716, 889
 SEGUIN, Jacques 406
 SEGUREL 330
 SELLIER, Henri 67, 83, 89,
 90, 142, 160, 313, 633, 674
 SELLIER 553
 SEMPPELL, Yvonne 547, 548
 SENIER, Matthey 553
 SERRE, Philippe 210
 SERREAU, Jean-Marie 132,
 278, 548, 809, 810, 811, 886,
 966, 987, 1056, 1058, 1059,
 1072-1074
 SEVRAC, de 396
 SEYDOUX 769, 770, 773, 777,
 779, 789
 SICARD 560
 SIDOINE 357, 358
 SILHOL, Renée 924, 925, 940,
 941, 962
 SILLY, R. 686
 SIMON, Eugène 86

SIMON, Jean-Claude 321
 SIMONE 211, 235, 377
 SIMONET 940
 SIMONNET 1023
 SIROUD 619
 SIROUX, Raymond 160
 SIRREAUX, Jean-Marie 260
 SIVARD 371
 SMITH, Monroe 243
 SNEGAROFF, G. 236, 308, 370
 SOLANE, Janine 481, 483
 SORMONNE, Odette 658
 SOTTEAU, R. 140
 SOULE, Louis 279, 287, 496, 769, 770,
 782, 812
 SOUSTELLE, Jacques 275
 SOUTIF, Maurice 557
 SOUTTOU, Jean-Marie 960, 1056
 SPALTER, Samy 962
 SQUEF 286
 STALINE 169
 STAVISKY, Alexandre 160
 STENBERG, Jean-Louis 740
 STENDHAL V
 STEVENS, Etienne 682
 STRAUSS, Paul 82
 SUSSE, Jean 228, 445, 758
 SUSTER, Denise 709
 SUARD, Maurice 915
 SYLVAIN, Adolphe 260

T

TADIER, Maurice 15, 507, 719, 836,
 847, 879, 912, 943, 949, 950, 965, 987,
 1087, 1089
 TAILLEFER, Bernard 512
 TANGUY, A. 859, 886
 TARGUROYRE, Claire 102
 TAUZIEDE, René (dit TOTO, DO DIEZE)
 918, 940, 941, 951, 959, 967, 970, 991,
 1032, 1050, 1051, 1056-1061, 1064,
 1068, 1070-1072, 1078
 TCHEKOW, Anton 1053
 TCHIMOUKOV, Lou (=BONIN, Louis) 466
 TEITGEN, Pierre-Henri 924, 940, 947
 TEMPLIER 89
 TERRIEN 143
 TESAREK, Anton 61
 TESSIER, Gaston 86

TESSIER, Pierre XVII, 130, 551, 638, 639, 643, 648-650, 660-664, 675, 689, 691, 705, 706, 709-713, 716, 721, 727-729, 732, 734-736, 738, 744, 746, 747, 749, 993
 THÄLMANN, Ernst 933
 THEILEN 676, 683
 THEOLLEYRE, Jean-Marie 652/653
 THIBAUD, Jacques 82, 1057
 THOMAS, Albert 70, 86
 THOMAS, Henri 639, 689, 709, 722
 THOREZ, Maurice 478
 THOME, Fritz 21
 THUILLIER, René 939
 TIARD, Robert 545
 TISON 100
 TOCHOU, Roger (=MOURIER, Jean, Paul; GIVREUX, Jean) 940, 941, 953, 954
 TOPIN, Jean 940, 962
 TOURNEMIRE, de 651, 761
 TRACHTENBERG 769, 770
 TRACHTENBERG (Mme) 775/6
 TRAMIER, Gaby 924
 TRAVAIL, Jeannette 565
 TRAVAIL, Paul 565
 TRENET, Charles 175, 437
 TREILLE, Jean 1034
 TRICHARD-GRAVERON, Pierre 647
 TRITCH, Jacques 278
 TROCHERY, Roland 195, 236
 TROLLE 229
 TRUFFAUT, François 456
 TUBIANA, Joseph 466, 473, 515-517
 TULPIN, René 1036
 TYRAND, Adrienne 658
 TYRAND, Gaston VIII, IX, 103, 201, 327-330, 411-413, 596, 640, 654-672, 676-687, 689, 692, 698, 699, 711, 712, 744, 804, 1094, 1096

U

UHL, Gabriel 358
 ULMANN, André 197, 420
 UNAMUNO, Miguel de 356

V

VAILLANT-Couturier, Paul 181, 421, 477, 1046
 VALERY, Paul 547
 VALLAT, Xavier 701
 VALLON, Louis 435
 VALLOT, André 689
 VALOT, Stephane 76, 79, 338
 VANDERWELDE, Emile 68
 VARAGNAC, André 429
 VAUGELADE, Raphaël 741
 VENDERSCHMIT, Jean Guillemin 688, 689
 VERDIER (Cardinal, Archevêque de Paris) 11, 71, 86, 215
 VERDIER, Roger 487
 VERGMAID 877
 VERGNES, Roland 718, 940, 941
 VERHAEREN, Emile 1051
 VERHULST, Jacques 688, 689
 VERNASSE, Henri 662
 VESTIZON 89
 VETTER, Ferdinand 31
 VEXELMANS, Ourson 937
 VEVIARD, Raymond 363
 VIBRAYE, Régis de 86
 VICTOR, Paul Emile 419, 420, 423
 VIERNY, Dina 92, 274, 456, 572
 VIERNY, Sacha 456, 457, 461, 542, 572
 VIETTI, Lucien 1039
 VIDGER, Oscar (dit LE NEGUS) 91, 185, 233, 236
 VIGNY, Alfred de 375
 VILAR, Jean 1077
 VILDRAC, Charles 1036
 VILLEMEN 686
 VINCKEL, Marcelle 682
 VINET, Raymond 513
 VIOLLET (Abbé) 85
 VIRGILE, Joseph (Archevêque d'Auch) 1027
 VISSE, Marcel 433, 434
 VOGELSSANG, Karl von 40
 VOGELSSBERGER, R. 522
 VOISIN (neveu du constructeur automobile) 331-332, 349 (=COLLET, Michel)
 VOISIN, André 1090

VOISIN, Pierre 486

W

WAGNER, Richard 246

WEBER, S. 879

WEIL, Robert 188, 392

WEIL, Simone 175

WERTHEIMER, Jean 325, 326,
482-484

WEYL, Roland 1080

WICHERN, Johann Heinrich 39

WIENER, Jean 439

WILLIAM, Georges 38

WILLIAMSON, Samuel 53

WINTER, Max 61

WITMANN, Walt 1053

WITT-GUIZOT, de 86

WOLFSOHN, Gisèle 106, 107

WOLFSOHN (son mari) 106

Y

YANO 674

YBARNEGARAY, Jean 599, 759,
772

YVON 322

Z

ZAMENHOF, Ludovic 353

ZAMENHOF, Lydia 353, 354

ZAY, Jean 179, 180

ZEEGERS, R. 410

ZELLER, Fred 314, 357

ZYROMSKI, Jean 68

ZOLA, Emile 423

Table des Matières

SOMMAIRE	I
REMERCIEMENTS	II
INTRODUCTION	V

VOLUME I

L' E S S O R

1 9 2 9 - 1 9 3 9

LES AUBERGES DE JEUNESSE

DES ORIGINES A LA DECLARATION DE GUERRE (1929 - 1939)

PREMIERE PARTIE

ORIGINE DES AUBERGES DE JEUNESSE	2
Chapitre I : Création de la première auberge de jeunesse en France	3
Chapitre II : Origine des auberges de jeunesse en Allemagne	14
1- Création de la première auberge de jeunesse	14
2- Le Mouvement de la Jeunesse : les Wandervögel	27
Chapitre III : Les mouvements de jeunesse en France	36
1- Les mouvements de jeunesse chrétiens	38
2- Les mouvements de jeunesse laïques	44
3- Les mouvements de jeunesse politiques ...	49
4- Les mouvements de jeunesse de plein air.	53

DEUXIEME PARTIE

L'AGE HEROIQUE DES AUBERGES DE JEUNESSE 1930 - 1936	72
--	----

Chapitre I : La mise en place des institutions	74
1- La Ligue Française des Auberges de Jeunesse	74
2- La naissance de la Fédération Internationale des Auberges	80
3- La création du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse	82
4- La création des Auberges de Jeunesse du Monde Nouveau	105
Chapitre II : Evolution des auberges de jeunesse jusqu'à l'avènement du Front Populaire	110
1- La Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse et son arbitrage dans le conflit qui oppose les deux organismes français	110
2- Evolution de la Ligue et du Centre Laïque jusqu'en 1936	123
3- Des auberges de jeunesse au mouvement de jeunesse : les Clubs d'usagers de 1935 à 1939	131
CHAPITRE DE TRANSITION	
1936 , "L'EMBEILLIE"	157
1- L'instauration du loisir par le Front Populaire	159
2- Léo Lagrange, " 36 ans en 36 "	163
3- Les lois sociales de 1936 et leurs effets sur la société française	175
4- Les auberges de jeunesse en 1936	184
TROISIEME PARTIE	
L'AGE D'OR DES AUBERGES DE JEUNESSE	
1937 - 1939	206
Chapitre I : La marche vers l'entente des deux associations françaises	208
1- Le Bureau International de Travail des Auberges de Jeunesse	208
2- Accord entre la Ligue et le Centre Laïque ? ..	212
Chapitre II : Les frères ennemis	215
1- Opposition idéologique	215
2- La création des gîtes d'étapes	217
3- La prééminence du CLAJ et la jalousie de la LFAJ	220

Chapitre III : La croissance	223
1- La grande presse ouvre ses colonnes aux auberges	223
2- La propagande du CLAJ et de la LFAJGE	226
3- La crise de croissance et la réflexion sur les méthodes aptes à la dissiper	233
4- La 7 ^e Conférence Internationale	241
Chapitre IV : L'organisation	245
1- L'organisation administrative : le contrôle des auberges	245
2- La formation des parents aubergistes	253
3- Education des usagers : formation de responsables	264
Chapitre V : L'autonomie des jeunes usagers	276
1- La création de Camps et Auberges	276
2- Le Congrès de Lille	288
QUATRIEME PARTIE	
AJISTE - AJISME - AJ	297
Chapitre I : L'Ajiste	298
1- Portrait physique de l'ajiste	299
2- Origine socio-professionnelle des ajistes	308
3- L'auberge de jeunesse, repère des intellectuels	313
4- Les ajistes ouvriers	318
5- Les ajistes paysans	323
Chapitre II : L'Ajisme	335
1- La camaraderie	336
2- La mixité	342
3- L'internationalisme et la paix	352
4- La tolérance	362
5- L'instruction civique	366
Chapitre III : L'Ajisme et la nature	375
1- L'amour de la nature	376
2- La sauvegarde de la nature	379
3- La marche à pied	382
4- L'auto-stop	387
5- Le cyclotourisme	396
6- Le ski	405
Chapitre IV : L'Ajisme et la culture	416
1- L'auberge, "maison de la culture"	418
2- L'auberge de jeunesse et la recherche du folklore	425

3- Le chant	431
4- Le Groupe Dix-huit Ans	455
5- La veillée	468
6- Les fêtes ajistes	479
Chapitre V : Les auberges	492
1- La maison	492
2- Les auberges de jeunesse d'Afrique du Nord	514
3- Villeneuve-sur-Auvers	524
4- Le réseau de Provence	551

VOLUME II

L' O M B R E

1 9 3 9 - 1 9 4 5

LES AUBERGES DE JEUNESSE

DE LA DECLARATION DE GUERRE A LA LIBERATION

(1 9 3 9 - 1 9 4 5)

CHAPITRE DE TRANSITION

DE LA DECLARATION DE GUERRE A L'ARMISTICE

2.9.1939 - 25.6.1940	578
1- Les ajistes face à la réalité de la guerre	580
2- Le CLAJ	586
3- La LFAJ	589
4- Le CCI	590

PREMIERE PARTIE

L'HISTOIRE DES AUBERGES DE JEUNESSE

EN ZONE NORD PENDANT L'OCCUPATION

Chapitre I : Recherche périlleuse

de la légalité (1940 - 1942) ...	595
1- Les anciens responsables du CLAJ	598
2- L'épisode Marc Augier	602
3- Le CLAJ et l'extrême-droite	610
4- Le CCI et son orientation trotskyste ..	614
5- Le CLAJ fidèle à lui-même	636
6- La LFAJ	642

Chapitre II : Le CLAJ et la collaboration	651
1- Le CLAJ sous la direction de Marc Augier ?	651
2- Réouverture du CLAJ	654
3- Le CLAJ sous la direction de Gaston Tyrand 1942 - 1943	678
4- Le CLAJ sous la direction de Maurice Déglise : 1943 à la Libération	688
Chapitre III : La LFAJ, berceau de Résistance	694
1- Bilan de l'activité de la LFAJ en 1942	695
2- Controverses à la direction de la LFAJ en 1942	698
3- Evolution de la Ligue en 1943	709
4- La vie des auberges de la LFAJ pendant l'Occupation	713
5- De la solidarité à la Résistance	726
6- La clandestinité	744

DEUXIEME PARTIE

L'HISTOIRE DES AUBERGES DE JEUNESSE EN ZONE SUD PENDANT L'OCCUPATION	755
Chapitre I : Vers la reconnaissance officielle du mouvement ajiste	756
1- La politique de la jeunesse du gouvernement de Vichy	758
2- La conquête de la légalité auprès du gouvernement français	764
3- Les débuts officieux des AFJ : les Allemands retardent la légalisation du mouvement	780
4- La naissance officielle des Auberges Françaises de la Jeunesse ...	788
5- Débuts officiels des AFJ et la caution d'Uriage	793
6- La création du mouvement des usagers des auberges de jeunesse : Les Camarades de la Route	806
7- Les usagers face aux nouvelles associations	811

Chapitre II : Les Auberges Françaises	
de la Jeunesse	846
1- La reprise de l'activité ajiste en Zone Sud et les premières difficultés	846
2- L'admission des juifs aux AFJ	854
3- Changements à la direction des AFJ	865
4- Bilan de l'activité des AFJ	880
5- L'Ecole des Cadres de Mollans, organisme officiel du gouvernement de Vichy	893
6- L'Ecole des Cadres, miroir à double face	921
Chapitre III : Les Camarades de la Route	966
1- Les Camarades de la Route à la recherche de leur propre voie au sein du gouvernement de Vichy	967
2- Les Camarades de la Route, mouvement populaire	1001
3- Les Camarades de la Route et la mixité	1012
4- La tentation de l'organisation au détriment de la spontanéité	1028
5- Les Camarades de la Route, mouvement d'éducation et d'art populaires	1033
6- La formation d'animateurs d'art et de culture populaires : Les Fariboles ...	1056
Epilogue	1077
Tableau récapitulatif des institutions ajistes des origines à nos jours	1091
CONCLUSION	1092
SIGLES	1102
BIBLIOGRAPHIE	1104
INDEX DES NOMS CITES	1144
TABLE DES MATIERES	1161

ooooooo



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

